This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,197,287

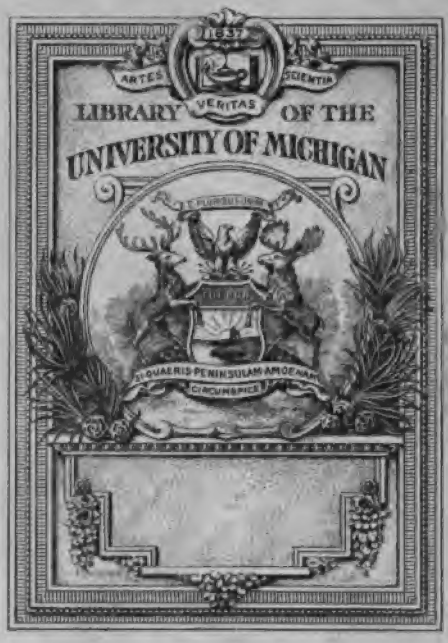
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

II
1
.Rb

REVUE

HISTORIQUE

REVUE

HISTORIQUE

106334

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

VINGT-SIXIÈME ANNÉE.

TOME SOIXANTE-QUINZIÈME

Janvier-Avril 1901.

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
FÉLIX ALCAN, Éditeur
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE
1901

LE

PREMIER ABBÉ DUBOIS

ÉPISODE D'HISTOIRE RELIGIEUSE ET DIPLOMATIQUE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS.

(Fin[1]*.)*

VI.

Paul V n'était, en somme, que médiocrement satisfait des succès obtenus dans les affaires incessantes des livres et, en particulier, dans celle de Du Bois. Combien n'eût-il pas été préférable de voir incarcéré en France ce sujet du roi très chrétien ! A Rome, ce serait une violation flagrante des franchises diplomatiques. Comme il répugnait à donner cette raison, qui était pourtant la véritable, il prétendait craindre que, au cours du chemin, le voyageur ne s'échappât[2]. Marie de Médicis et ses ministres, peu touchés de ce danger, firent la sourde oreille : ils avaient hâte de n'avoir plus à surveiller un homme si agité et si agitant; ils ne se souciaient point de soulever contre eux, avec toute l'école gallicane, le redoutable Parlement de Paris. C'est le nonce qui avait porté plainte; depuis un an, grâce à lui, la cour ne connaissait plus le repos. Sans doute il ne faisait que transmettre la pensée et les vœux du Saint-Siège. Au souverain pontife donc d'assumer l'exécution d'une mesure sans inconvénients du reste pour lui, puisqu'il n'avait pas à compter, comme la Régente, avec la diversité des opinions.

Convaincu ou non, Paul V finit par céder. La mission à Rome

1. Voir *Revue historique*, t. LXXIV, p. 241.
2. Dép. de Brèves, 18 sept. 1611.

fut donnée, à titre d'agent extraordinaire, avec des instructions signées de la main royale, avec passeport, sauf-conduit scellé du grand sceau, lettres de Leurs Majestés au pape, à plusieurs cardinaux d'origine les uns française, les autres italienne, à Brèves enfin. Du Bois recevait encore d'autres lettres pour les divers princes dont il allait traverser les États. Il lui était enjoint de visiter au passage les ducs de Savoie, de Mantoue, de Florence. Par leur teneur, toutes ces pièces sont sensiblement analogues à celles que recevaient tant d'autres envoyés, contre lesquels on ne nourrissait pas de noirs desseins. Ces divers princes étaient formellement priés d'assister en ce qui dépendrait d'eux l'abbé Du Bois Olivier[1].

Au pape, qu'elle n'a pas à tromper, Marie de Médicis adresse « notre prédicateur ordinaire, » non sans prier Sa Sainteté de lui accorder entière créance sur ce qu'il Lui dira pour le bien de l'Église de Dieu. L'abbé ayant charge de représenter certaines choses importantes au bien et avantage de ladite Église, « nous prions Votre Sainteté de le voir et entendre bénignement. » Au cardinal de Joyeuse, la reine dit que son envoyé « est plein de zèle et d'affection à bien faire. » Le cardinal de Mantoue, son neveu, et le cardinal de la Rochefoucauld sont invités à l'honorer de leur bienveillance et faveur. Moins banal est le langage qu'elle tient à Brèves : « Je lui ai commandé vous communiquer l'instruction « que je lui ai fait bailler sur le sujet de son voyage, vous hono- « rer et servir en tout ce que vous lui ordonnerez... Aussi veux-je « que, aux occasions et à l'effet de la charge que je lui ai com- « mise, vous l'assistiez et favorisiez de votre autorité et bons « conseils suivant lesquels il aura soin de se conduire... Je dési- « rerois qu'il plût à mon cousin de Joyeuse le prendre pour suf- « fragant, afin que, se trouvant par delà, il puisse servir avec « plus de dignité[2]. »

Bien entendu, la Régente n'a pas seule mis la main à la plume. Un de ses ministres, dont manque la signature, Villeroy ou Puysieux, écrit à Brèves : « Vous connaissez sa capacité. Il a rendu « des preuves signalées de sa fidélité et de son affection au ser- « vice de Leurs Majestés avant et après la mort de notre grand

1. Voy. lettres de la Régente (13 et 16 sept. 1611), à la grande-duchesse de Toscane sa tante et au grand-duc. Coll. Du Puy, n° 90, fol. 235, 236. La minute est au fonds Colbert, 88 V°.

2. Coll. Du Puy, n° 90, fol. 236-238.

« Roi. Je vous prie de lui faire connaître combien vous estimez sa « dévotion au service du Roi et de la Reine. » Bonsi, évêque de Béziers, cardinal de la veille, créature de Concini, à qui il devait la faveur dont il jouissait au Louvre, Bonsi écrivait : « L'abbé Du Bois va à Rome traiter d'affaires particulières. Il a montré affection et bonne volonté envers M. de Brèves. Il est personnage plein de vertu. Il se rendra aussi digne de vos bonnes grâces que de celles de Leurs Majestés. » Dans une lettre du 12 septembre, signée « Louis, » et, plus bas, « Brulart, » nous lisons que l'abbé « saura sur les lieux ce qu'il aura à dire lors- « qu'il se trouvera parmi les serviteurs de Sa Sainteté, comme « aussi touchant les visites qu'il lui conviendra faire aux cardi- « naux français ou bien affectionnés au service de cet État. Il « s'y conduira entièrement par l'avis et conseil du sieur de « Brèves et des cardinaux de Joyeuse, de Gonzague, de Vicence, « de la Rochefoucauld, lesquels il assistera et servira en tout « ce qu'ils lui ordonneront et avec la même affection et fidélité « qu'il a jusques ici fait paraître au service de Leurs dites « Majestés[1]. »

On serait tenté de croire à la sincérité d'un si grand nombre de paroles concordantes, si une dernière lettre ne rendait impossible toute illusion. A la date du 3 septembre, c'est-à-dire au moment même où il cessait de souffler mot, dans ses dépêches, de la trame que ses mains avaient ourdie et de la victime qu'il y venait d'envelopper, le nonce Ubaldini tenait au cardinal Borghèse un langage analogue à celui des lettres que nous venons d'indiquer. Son dessein était, évidemment, de compléter le dossier des recommandations. Après avoir annoncé au secrétaire d'État pontifical, au neveu tout-puissant du pape que l'abbé Du Bois se rend à Rome chargé « d'affaires particulières à négocier avec Notre Seigneur et Votre Seigneurie, » il le représente plein de l'espoir d'affermir par son entreprise et d'accroître la parfaite et vraie intelligence qui existe entre Sa Sainteté et la Reine. « Ceux qui portent le titre de « serviteurs, sujets, ministres de Sa Majesté n'ont pas besoin de « recommandation. Moins que personne, le dit abbé, qui est déjà « en possession des grâces et faveur de Sa Béatitude, ayant été « promu par Elle à la dignité de la prélature. Néanmoins, pour « ne pas manquer au devoir de l'étroite amitié qui me lie à lui et

1. Coll. Du Puy, n° 90, fol. 239-240.

« à son mérite envers Notre Seigneur et le Saint-Siège, envers « qui il s'est en un nombre infini de grandes occasions montré « dévoué et respectueux, j'ai voulu l'accompagner de la pré- « sente. » Ubaldini termine en suppliant Borghèse de faire en sorte que le dit abbé, à son retour, soit plus que jamais obligé à la très singulière bonté de Notre Seigneur et de Votre Seigneurie, afin de gagner ainsi un plus grand nombre de serviteurs très dévoués, ce qui est le fruit qu'on peut et doit raisonnablement espérer de sa gratitude[1].

Audace et duplicité mêlées! Cette lettre, qui n'a rien d'une dépêche, ne figure point au recueil de celles d'Ubaldini. Du Bois était porteur de ce message, comme de tant d'autres. Quelques-uns des termes employés avec tant d'effronterie le prouvent d'ailleurs surabondamment. L'indigne comédie, la tragi-comédie, pour mieux dire, se complétait d'instructions écrites où certains points de politique générale étaient abordés parmi les plus insignifiantes minuties. A propos des visites de politesse qu'il aura faites en route, le voyageur devra dire à sa cour comment elles auront été reçues. Pour ses visites à Rome, il suivra l'ordre que lui aura indiqué M. de Brèves; il demandera aux cardinaux et à l'auditeur de rote Marquemont les meilleurs moyens de s'insinuer dans les bonnes grâces du pape, de son secrétaire d'État et des autres qu'il verra tenir les premiers rangs auprès de Sa Béatitude. S'il voit qu'Elle ait plaisir à savoir quelque chose des actions plus particulières de Leurs Majestés en leur gouvernement si nouveau, il lui en fera telle part que M. de Brèves aura conseillée, principalement sur la diversité des deux religions, Leurs Majestés étant bien délibérées, à l'imitation du feu roi, de n'épargner aucuns moyens possibles et convenables pour la réduction et conversion de ceux qui font profession de la religion prétendue réformée par les voies de douceur qu'a très utilement suivies le feu roi. Se mettant dans les bonnes grâces du cardinal Borghèse, il lui donnera avis que, tant qu'on provoquera, d'Italie ou d'autres pays, l'esprit des Français par livres et nouveaux écrits, il sera malaisé d'empêcher le cours des répliques qui y seront opposées. Leurs Majestés, cependant, continueront à y pourvoir de leur mieux, comme Elles ont fait pour le livre du cardinal Bellarmin, comme Elles feront, c'est leur espoir, pour le livre de

1. Coll. Du Puy, n° 90, fol. 241.

Du Plessis-Mornay. Si l'on parle des affaires de la chrétienté, l'abbé répondra modestement, toutefois en indiquant combien il est désirable que Sa Sainteté attire la bienveillance des potentats pour conserver le repos universel que le feu roi avait procuré. Il rappellera que la cour persiste à se louer du nonce Ubaldini et qu'il ne faudra pas l'oublier dans la prochaine promotion. Il assistera et servira l'ambassadeur et les cardinaux en tout ce qu'ils lui ordonneront, avec la même affection et fidélité qu'il a jusqu'ici fait paraître au service de Leurs Majestés, qui le sauront aussi bien reconnaître en tout ce qui s'offrira pour le bien et avantage dudit abbé[1].

Ce langage précis n'était-il que perfidie? La cour tenait-elle beaucoup à l'incarcération? Peut-être se fût-elle aisément consolée que Du Bois restât en liberté à Rome ou même revînt à Paris, n'ayant fait que céder lâchement au nonce en dressant avec lui le piège. Il ne faut pas trop s'étonner que l'abbé n'ait pas mis en doute la sincérité de qui lui faisait passer les Alpes avec tant de papiers directeurs et protecteurs; mais ses amis, plus soupçonneux et plus clairvoyants, lui conseillaient de ne pas partir. Son fidèle serviteur l'en suppliait, et, n'étant pas écouté, refusait de le suivre[2]. A ces objurgations dévouées, la seule concession du voyageur fut de laisser aux mains de ceux qui l'en poursuivaient une copie des lettres si explicites où ils se refusaient cependant à voir une garantie suffisante d'inviolabilité pour l'agent extraordinaire du roi.

Ce qui étonnerait, s'il fallait s'étonner de rien, c'est que Brèves, diplomate de l'école du Béarnais, paraît n'avoir pas été tenu à l'écart du complot et qu'il ne dédaigna pas d'y tremper. En arrivant, jadis, de Constantinople à Rome, il n'avait point jugé qu'il eût changé de climat; il traitait fort mal « messieurs les ecclésiastiques, » qu'on ne pouvait gagner que par des pensions secrètement servies, car servies publiquement elles les eussent brouillés avec les Espagnols, ce qu'ils ne voulaient pas. Il leur parlait « à la libre, un peu haut au pape et à son neveu, » comme Henri IV le lui avait recommandé, ajoutant que, s'il n'était pas écouté, il devrait faire entendre « des ressentiments gaillards[3]. »

1. Signé « Louis, » et, plus bas, « Brulart. » 12 sept. 1611. Bibl. nat., ms. fr. 17831, fol. 91-95.

2. *Mercure françois*, ann. 1611, t. II, p. 154.

3. Dép. de Brèves, 4, 21 août, 3 sept., 30 nov. 1608, 20 mars 1609.

Mais Henri IV mort, il avait senti la nécessité, pour rester en place ou en obtenir une meilleure, de chanter une autre gamme. Bientôt, dans les derniers jours de 1610, il avait cueilli le fruit de sa prudence, ayant été nommé gouverneur du duc d'Anjou. Seulement ce cadet de Louis XIII était trop jeune pour avoir besoin dès lors d'une direction masculine; d'où une prolongation momentanée de séjour à Rome. La femme et les enfants du gouverneur nommé pouvaient bien sans retard partir pour Paris; lui, s'il voulait bientôt les y suivre, il devait contenter la Régente et, tout ensemble, le pape, son neveu même, qui auraient pu le desservir auprès d'elle.

Si le secret diplomatique eût permis de communiquer à Du Bois les dépêches de Brèves dans cette dernière période de son ambassade, il aurait pu comprendre les dangers qu'il courait. A la date du 23 octobre 1611, Brèves mandait à la reine ce qui suit : « Sa Sainteté a été grandement scandalisée d'une lettre que l'abbé « Du Bois a écrite de Mantoue au cardinal Borghèse. Aussi, à la « vérité, cette lettre est-elle un peu crue. Le cardinal Lanfranco « m'en a remis une copie que j'envoie à Paris. L'abbé veut que « l'on croie que Vos Majestés l'envoient en cette cour pour affaires « très importantes à leur service, comme ambassadeur extraor- « dinaire; mais Sa Sainteté est bien avisée de leurs intentions « par les lettres que son nonce lui a écrites. J'en ai aussi appris « quelque chose par les commandements qu'Elles me font à la « journée. Elles doivent, à la vérité, désirer d'être délivrées de « l'imprudence de cet homme, qui ne fera jamais que mal, si Dieu « ne lui fait la grâce de lui donner un autre jugement. Il pro- « teste, par sa lettre, de ne point passer Florence si le cardinal « Borghèse ne lui envoie un sauf-conduit au nom de Sa Sainteté, « laquelle n'a pas jugé à propos qu'on lui fît réponse. Mais, sur « l'avis que son nonce lui a donné que Vos Majestés l'envoyoient « à dessein sous prétexte de venir traiter de leurs affaires, afin « qu'Elle le fasse saisir et châtier comme religieux scandaleux « qu'il est, Sa Sainteté, craignant d'autre côté que, se voyant « éconduit du passeport qu'il demande, il ne retourne en France « et ne fasse des escapades, comme il menace de faire, m'a fait « dire par le cardinal Lanfranco qu'Elle désiroit que je dépê- « chasse un des miens à Florence à M. le grand-duc, le suppliant « de le faire retenir sous sûre et bonne garde jusqu'à tant qu'au- « trement il en soit ordonné de Vos Majestés. » Si l'envoyé de

Brèves ne trouve pas le voyageur à Florence, il devra pousser jusqu'à Mantoue. Le pape aimerait mieux qu'on s'emparât de lui en chemin que d'avoir à s'en occuper à Rome[1]. Le même jour, après avoir donné à Puysieux les mêmes détails, Brèves ajoutait, non sans alléguer qu'il avait l'approbation de Joyeuse : « Et parce que j'ai reconnu que vous étiez mal édifiés de ce factieux et brouillon et que le voyage que vous lui avez donné n'a été que pour vous en délivrer, j'ai librement servi Sa Sainteté[2]. »

Du Bois, au fond, n'avait rien fait de monstrueux par la lettre où il se présentait tel qu'il croyait être, en envoyé extraordinaire, chargé de négociations importantes. Seulement, la forme lui nuisait; ses sauces gâtaient souvent le poisson; il prenait un ton de défi. « Par les écrits de cet homme, il semble, » écrivait Brèves à Villeroy, « qu'il ait pouvoir de remuer la France et la faire résoudre à ce qu'il lui plaît. » Huit jours plus tard, l'ambassadeur affirmait à la reine qu'il lui avait envoyé, « le 24 du présent, » copie de cette lettre mal sonnante. Le texte, que nous n'en retrouvons pas, autorisait-il à dire que le gallican résolu inclinât à l'hérésie? Ce n'est là, très probablement, qu'une de ces accusations lancées à la légère, dans ce temps-là, contre tant de bons catholiques. Le mari de la nièce du grand vizir hurle avec les loups et indique les conséquences à tirer des hurlements. « Leurs Majestés ne doivent pas laisser perdre l'occasion de se défaire, pour un bon coup, de l'extravagance de cet homme que je vois à la veille d'aller à Genève et se porter avec toutes les voiles à l'hérésie[3]. »

Demander un sauf-conduit à Rome avait été un acte prudent; mais quelle imprudence de ne pas l'attendre et de traverser le territoire ecclésiastique pour entrer dans le grand-duché de Toscane! Ce qui passe toute croyance, c'est que, même en pareil lieu, à Bologne, où il s'arrête deux ou trois jours, notre voyageur ne sut pas retenir sa langue. Avec sa liberté accoutumée, écrit Brèves, il a médit de la religion, de la personne du pape et de la plus grande part des cardinaux. Il a dit, parlant de Votre Majesté, qu' « Elle avoit pensé être renvoyée à Florence avec un bâton à la main pour s'être montrée trop affectionnée et zélée à ce qui regarde la grandeur du Saint-Siège et de Sa Sainteté[4]. »

1. Ms. fr. 18006, fol. 539.
2. Ibid., fol. 541.
3. 23, 31 oct. 1611. Ibid., fol. 543, 556.
4. 13, 27 nov. 1611. Ibid., fol. 584, 613.

Dès Bologne, il aurait pu arriver malheur à Du Bois. Ce fut pour lui une dernière chance de pousser sans encombre jusqu'à Sienne. Chez un parent de Marie de Médicis, il pouvait, dans une certaine mesure, se croire en sûreté. Il paraissait disposé à ne pas faire un pas de plus vers la ville éternelle tant qu'il n'aurait pas reçu un sauf-conduit. Pourtant, s'il eût été mieux renseigné sur ce qui se passait, il aurait pu concevoir de justes craintes. Dans une dépêche ultérieure, Brèves informait la reine mère du contentement qu'avait éprouvé Sa Sainteté d'apprendre que Leurs Majestés eussent écrit à Florence pour faire arrêter l'abbé et « des résolutions qu'Elles avoient de faire le même à Lyon[1]. » Il est clair que Lyon n'intervient ici que pour le cas où le voyageur aurait réussi à échapper aux sbires du grand-duc et à rentrer en France. Ce n'est d'ailleurs qu'un détail rétrospectif, car, lorsque notre ambassadeur écrivait ces lignes, depuis un mois dèjà Du Bois était à Rome[2]. Brèves avait averti le grand-duc de garder son hôte jusqu'à ce que Sa Majesté en eût autrement ordonné. Et pour indiquer qu'elle ne tarderait pas à en ordonner autrement, il ajoutait que l'abbé « vouloit retourner en France pour y faire quelque vacarme, s'il pouvoit. » Il risquait même cette assertion : « Dieu ne laisse jamais un méchant impuni. » Il raconte ensuite que le procureur général de l'ordre de Cîteaux est allé à Sienne pour voir Du Bois « comme son ami » et qu'il lui a persuadé de se rendre à Rome[3]. Il aurait fallu ajouter : sans attendre le sauf-conduit. Rien ne nous indique, en effet, ni qu'il ait été attendu plus longtemps après la visite de ce moine, ni qu'il ait jamais été obtenu.

Avec ou sans ce viatique, voilà enfin Du Bois à Rome. Pour montrer dans ses incidents l'exécution du complot, nous pouvons puiser à trois sources; mais une d'elles mérite peu de confiance. Il s'agit de Fra Paolo Sarpi. Ce révolté résidait au loin, à Venise. C'est de là qu'il renseigne un ami parisien, et il ne prend la plume que trois mois après l'événement. Au débarqué, dit-il, le voyageur fut reçu par un secrétaire de l'ambassade envoyé au-devant de lui et qui l'informa que l'ambassadeur lui avait fait préparer un logis. Dès le lendemain commencent les visites, sui-

1. 24 déc. 1611. Ibid., fol. 624.

2. Goujet, qui a tout lu superficiellement et qui confond tout, prétend voir dans « les » dépêches de Brèves la preuve que Paul V pensa un moment à renvoyer Du Bois en France (voy. II, 22).

3. 13 nov. 1611. Ibid., fol. 584.

vant le cérémonial et l'ordre indiqués par Brèves. En sortant de chez l'ambassadeur de Toscane, Du Bois est appréhendé au corps par le capitaine des sbires pontificaux qui lui enlève son argent, ses papiers, son sauf-conduit et qui le mène aux cachots de l'Inquisition. Ces détails n'ont rien d'invraisemblable; mais comment les tenir pour vrais en présence de l'assertion finale, dont la fausseté ne saurait être contestée? Le 24 novembre, au lever du soleil, poursuit Sarpi, l'abbé fut pendu dans le champ de Flore. Dès la semaine suivante, le bruit partit du palais de l'ambassadeur que le supplicié était un inconnu, ce dont tout Rome se moqua. Il avait mêmes traits, même grandeur, en tout si semblable à Du Bois « que personne n'avoit douté que ce ne fût lui, qu'on en étoit encore persuadé et que les Jésuites eux-mêmes le croyoient pareillement; que c'étoient les Français qui avoient tenté de jeter sourdement quelques nuages sur ce fait. » L'ami dont Fra Paolo reproduit les paroles ajoute qu'il lui laisse à penser s'il est possible que personne n'eût reconnu un homme supplicié publiquement, dans un lieu très fréquenté et avec tout l'appareil ordinaire[1].

Comme ce pendu devait vivre encore quinze ans et mourir, fort âgé, de mort naturelle, on peut craindre que le réfugié de Venise ne soit pas une autorité bien sûre pour les détails qui précèdent, dans sa lettre, cette fable bientôt grossie de la bourde d'un masque appliqué sur la figure de celui que l'on conduisait au gibet, pour que les spectateurs ne pussent voir ses traits bien connus d'eux. N'oublions pas que trois ans s'étaient presque écoulés, au moment de ce prétendu supplice, depuis que Du Bois avait cessé de résider à Rome.

Venons-en donc, sans plus tarder, à nos deux sources dignes de foi, Brèves et Joyeuse. Elles ne sont en désaccord que sur des points secondaires, ce qui prouve seulement combien la mémoire, chez l'homme, est susceptible d'erreur et combien il est difficile d'être exact, même quand on parle des choses qu'on a vues de plus près, auxquelles on a été mêlé.

A peine arrivé, écrit Brèves, l'abbé se rendit à l'ambassade. « Il me donna une lettre de Votre Majesté, me fit voir quelques « mémoires contresignés de M. de Puysieux et commença à me « déployer sa marchandise, que je reconnus de fort mauvaise « vente en cette cour. Je n'oserois représenter à Votre Majesté « les insolentes paroles qu'il me tenoit, non seulement de la con-

1. Sarpi à M. Leschassier, à Paris, 14 févr. 1612, dans Goujet, II, 24-26.

« duite du pape, du désordre de la religion, blâmant le pensement « des réformés et augurant mille mésaventures au repos de la « France sous la régence de Votre Majesté, disant que la posté- « rité du feu roi finiroit avec son fils. » Le lendemain, Paul V le fit prendre dans la maison du procureur de Cîteaux, où il avait dîné. Ce fut jeudi, 10 de ce mois, sur l'heure de vêpres, qu'il fut conduit dans les prisons de l'Inquisition[1], de cette Inquisition dont « les affaires, » disait trois ans plus tôt le même ambassadeur, « sont si fâcheuses qu'il est malaisé de s'en développer honorablement[2]. » Brèves aurait pu ajouter ce qu'écrivait quelques mois auparavant Ubaldini à peine arrivé à Paris : « Le seul nom de l'Inquisition est aussi odieux qu'il est en Italie saint et vénéré[3]. »

Le langage de Joyeuse, qui met l'incarcération au 12 novembre et non au 10, permet de croire que le coup fut frappé en sourdine. « On le nous vint dire, écrit ce cardinal, en grand frayeur « à l'ambassadeur et à moi. Nous avisâmes ensemble de parler « de cette affaire en façon qu'on ne crût pas qu'on nous eût fait « en cela quelque affront..., ni qu'on ne crût aussi que Sa Majesté « l'eût envoyé exprès ici pour se faire prendre sous l'ombre des « commissions qu'Elle lui avoit données. Et ainsi nous disons « qu'étant un homme turbulent et qui n'étoit pas trop sage, « Sa Majesté avoit mieux aimé qu'il fût à Rome qu'à Paris et « que vous lui avez donné quelque petite commission pour venir « ici; mais que, en chemin (comme il est véritable), il avoit tenu « plusieurs propos impertinents et inconsidérés touchant la foi et « la religion. Sa Sainteté leur a fait entendre à tous les deux que, « en ce qui touche le service de Dieu, on ne devait avoir aucune « considération, et qu'il savait que personne au monde n'y déférait « tant que la Reine. A quoi nous n'avons pu que répondre. Et « ainsi, ce pauvre homme est chaudement pour cet hiver et est « bien tombé du plus haut degré de grandeur où il pensoit être « en une grande misère, de quoi il me fait grande compassion, « car il ne me céla point que la Reine l'avoit choisi sans que « M. le chancelier et M. de Villeroy en sussent rien, et ce pour « lui commettre des affaires qu'il me donna bien à entendre que la « Reine avoit bien connu que M. l'Ambassadeur n'en étoit pas

1. Brèves à la reine, 13 nov. 1611. Ibid., fol. 584.
2. Dép. du 23 sept. 1608.
3. Dép. d'Ubaldini, 20 janv. 1608.

« bien capable, et moi moins encore, outre que j'avois trop d'af-
« faires ici pour me confier cela, que néanmoins il me communi-
« qua. Et, ayant lu son instruction, je lui dis que j'avois eu cet
« honneur d'en avoir eu quelques-unes, mais que certes je n'en
« avois eu jamais une comme celle-là. Il me répondit que ce
« n'étoit pas merveille et qu'il avoit montré et fait voir que,
« comme par un destin, toutes les plus grandes et importantes
« négociations de la France avoient été maniées par des abbés
« et qu'il y avoit eu force archevêques et évêques en France qui
« avoient grondé de cette commission contre la reine, et que je ver-
« rois ce qui en adviendroit. » — « Il faut dire la vérité, Monsieur, »
poursuit Joyeuse s'adressant toujours à Puysieux, « je savois
« bien que M. de Villeroy et vous faisiez très bien des mémoires,
« mais certes je ne savois pas encore que vous entendissiez tant
« en *galimathia*. Et je vous supplie, considérez si cet homme
« n'eût rien dit par les chemins, en quoi nous étions de lui ouïr
« dépêcher en une heure plus de matière que nous ne saurions
« faire en cent ans. Et Dieu sait les choses qu'il ne disoit pas et
« en quoi étoit M. l'Ambassadeur qu'il vouloit qui lui commençât
« déjà à fournir de l'argent[1]. »

Il y a plus de compassion dans cette dépêche que dans celle de Brèves; mais il y a peut-être moins d'estime encore, et les difficultés de la situation auraient pu, sur plus d'un point, être moins méconnues. On ne vit pas de l'air du temps, et tous les serviteurs de la couronne, cardinaux, ambassadeurs et autres ne cessaient de tendre la main, même celui d'entre eux qui écrivait ces mots : « Nous sommes en un siècle où il n'y a que des demandeurs[2]. » Rien de plus excusable et de plus naturel, du reste, puisque les sommes promises, les pensions accordées, les émoluments dus, on ne les payait pas. La plainte en est constante dans les dépêches si nombreuses qui ont passé sous nos yeux. Ce n'est pas la gêne de quelques jours ou même d'une année. Deux ans plus tard, Brèves se plaignait « de nouveau » que M. Pradel, fermier des grosses fermes, lui fût redevable encore d'une demi-année de son « entretenement » de l'année précédente et voulut en toutes façons que son créancier « composât avec lui et lui donnât un tant[3]. » Six mois plus tard, la question n'a pas fait un pas. Écoutons

1. 13 nov. 1611. Ms. fr. 18006, fol. 570.
2. Brèves à Villeroy, 23 déc. 1610. Ms. fr. 18005, fol. 421.
3. Dép. du 23 janv. 1613.

encore le plaignant : « Nous voici le septième mois de cette année, et je n'ai pas encore reçu un liard de mes entretenements. Je vis aux dépens de mon crédit[1]. » Et Brèves n'est pas plus dépensier qu'un autre. Son cas n'est point particulier. Il écrit à Paris que le cardinal de la Rochefoucauld est obligé de quitter Rome, à cause du « peu de moyen qu'il a de continuer la dépense qu'il faut faire pour vivre en cette cour[2]. » Marquemont, étant encore auditeur de rote, se voyait accusé dans *le Tocsin* de tirer de grosses pensions du roi et de ne pas gagner son argent. L'auteur de ce libelle n'était sans doute pas informé d'un mal qui s'étendait aux moindres serviteurs de la couronne, à ceux qui ne sauraient, comme un ambassadeur, vivre sur leur crédit; les courriers mêmes ne faisaient plus leur service, « s'excusant que le Roi ne donnât rien[3]. »

Si Du Bois demanda, comme il en est accusé, de l'argent à Brèves, il est bien excusable : à son départ, assurément, on ne lui avait point garni plus que de raison les poches, et il ne pouvait se flatter de rien obtenir d'un pape de qui l'on disait : « Il ne donne rien aux cardinaux, si ce n'est à ceux qui sont ses créatures[4]. » Joyeuse ne se borne pas à blâmer la main tendue; il paraît ne pas comprendre que l'infortuné dont il parle ait pu tenir pour sérieux le galimatias d'instructions assez semblables en somme à beaucoup d'autres rédigées sans perfidie dans les bureaux. A la pauvre dupe qu'il prend en pitié, il suppose de ténébreux desseins qui ne hantaient certainement pas son esprit.

Brèves seul nous renseigne sur l'attitude prise, en cette aventure, par Paul V. « Sa Sainteté me dit qu'il croyoit avoir servi Dieu « et son Église en cette occasion, mais bien autant Vos Majestés, « pour l'extravagance de l'esprit de cet homme capable et propre « pour faire naître des séditions et révolter un peuple; qu'Elle « n'eût toutefois pris liberté de le faire prendre et retenir, si Elle « n'eût appris par les lettres de son nonce que Vos Majestés « l'avoient agréable, que le service du Roi vouloit qu'il fût en un « lieu où il ne pût mal faire; mais nous n'avons pas fait grand « bruit... Sa Sainteté m'a déclaré qu'Elle étoit résolue de le con-

1. Dép. du 8 juillet 1613.
2. Dép. du 1er mars 1612.
3. Dép. du 23 janvier 1613. Voy. en outre, sur cette partie d'une déplorable gestion financière, ce qu'écrit encore, en 1617, Marquemont, devenu archevêque de Lyon. Ms. fr. 17831, fol. 258.
4. Dép. de Brèves, 22 juillet 1609.

« finer pour toute sa vie en prison ; qu'Elle prioit Votre Majesté, « en cas qu'Elle fût recherchée et suppliée d'aucuns de ses sujets « pour le faire délivrer, de ne lui en point écrire ni de me com- « mander de L'en rechercher. Je tiens que le service du Roi « auroit de l'avantage que cet homme soit comme mort, car en « liberté il n'auroit jamais fait que mal, m'ayant dit qu'il étoit « assez puissant parmi le peuple de Paris pour, en un rien, faire « une (révolte ou émeute) à sa dévotion. Je crois que ce n'est pas « véritable ; mais aussi n'est-il pas licite à un sujet de dire sem- « blables paroles. Sa Sainteté m'a mis en main les papiers qu'il « avoit, les mémoires qui lui ont été donnés, deux chiffres et une « grande feuille de papier imprimée des demandes que le Père Coton « avoit faites à un Démoniacle pour apprendre ce qui devoit « arriver de la vie du défunt Roi et tout plein d'autres choses mal « agencées. Il avoit porté cela avec lui pour chercher de diffa- « mer la réputation de la Compagnie[1]. »

Ces papiers n'ayant été pris sur Du Bois qu'après l'avoir mis entre les mains des sbires, ils n'avaient été pour rien dans cet acte de violence ; mais on put s'en servir à l'appui d'une mesure qui avait singulièrement besoin d'être justifiée. S'il est clair que la cour de Rome ne l'eût point prise sans la certitude de ne pas déplaire à la cour de France, on ne voit nulle part que celle-ci désirât une réclusion perpétuelle. C'est le pape qui pousse ainsi la rigueur aux extrêmes, avec l'approbation, il est vrai, de notre ambassadeur gagné à ses vues par un long séjour auprès de lui comme par le désir, en servant bien la Régente, d'être promptement rappelé pour prendre sa place auprès du duc d'Anjou. Enfin, il semble bien avoir eu contre Du Bois un grief personnel. Dans sa lettre au pape qui avait été incriminée, et plus encore sans doute dans ses propos, l'imprudent aurait accusé avec véhémence l'ambassadeur, qui lui devait protection, de l'avoir en quelque sorte pris par la main pour le conduire dans un piège[2].

Désormais, le silence va se faire pour un temps très long sur cette victime de deux mauvais gouvernements, laquelle, avec un peu de réserve dans ses propos, aurait pu sans peine devenir plus intéressante. Rappelons les dernières mentions de lui que nous

1. Brèves à la reine, 13 nov. 1611, fol. 584.
2. Voy. *l'Église et l'État*, etc., t. I, p. 436 et note 2.

trouvions au recueil qui contient les dépêches de ce Brèves maintenu à Rome, quoi qu'il en eût, jusqu'en avril 1614[1]. « Le « Père Du Boys est toujours au Saint-Office, d'où je crois qu'il « ne sortira jamais. » — « Il est en bon lieu, où il aura tout loisir de penser à sa conscience et à se repentir de la vie libertine « qu'il a faite jusqu'à cette heure. » — « A la vérité, la liberté « de ses paroles contre la religion catholique et la dignité du « Saint-Siège, celle du Sacré Collège, a contraint Sa Sainteté de « le faire mettre au Saint-Office, où je crois qu'il finira sa vie. « S'il prend en gré sa prison, il sera bien heureux, car, vivant « au monde comme il y vivoit, il ne servoit que de scandale et « de mauvais exemple[2]. » La rancune et la mauvaise opinion qu'il a du prisonnier persistent évidemment chez cet ambassadeur *in extremis;* mais ne semble-t-il pas vouloir rejeter sur le pape toute la responsabilité d'un acte de rigueur fort mal vu en France et surtout à Paris, autour du Parlement?

VII.

Du Bois n'étant point, malgré quelques mots vagues de certaines dépêches, suspect d'hérésie, devait, dans son infortune, trouver des cœurs pitoyables. Pour blâmer ce qui avait été perpétré contre lui, ceux qui ne le connaissaient pas se plaçaient au point de vue général des usages consacrés sans lesquels deviendraient impossibles les rapports de cour à cour, d'État à État; ceux qui le connaissaient, ses amis et ses proches, s'indignaient par affection, et, dans son intérêt propre, se mettaient en mouvement. Ils étaient si loin de soupçonner la complicité de la Régente que, le 14 janvier 1612, au moment où elle entrait à l'abbaye de Saint-Victor, ils se jettent à ses pieds et lui présentent une requête où ils se plaignaient de l'outrage fait à la majesté royale dans la personne sacrée de son représentant. « Quant aux motifs de l'incarcération, était-il dit dans cette supplique, les suppliants n'ont pu en apprendre aucun, sinon qu'on lui voulût imposer qu'il eût parlé ou écrit au désavantage

1. Le chargé d'affaires Mangeant écrit, à la date du 25 avril 1614, que Brèves est parti depuis sept jours. Ms. fr. 18009, fol. 137.

2. Dép. des 27 nov. et 24 déc. 1611 (fol. 603, 624), et du 8 janvier 1612. Ms. fr. 18007, fol. 3.

du pape, si ce qui concerne la conservation de l'autorité et de la personne du Roi se peut dire au désavantage de Sa Sainteté[1]. »

Ces protestations, si fondées qu'elles pussent être, restèrent, on le pense bien, sans effet. Ni Villeroy à Paris, ni Brèves à Rome, ne les relevèrent pour s'y associer ou même pour les combattre. Moins encore les cardinaux français, qui résidaient si volontiers à l'ombre du Saint-Siège, eussent-ils dans leur pays la charge d'un diocèse et des devoirs à y remplir. Rien de rare, en ces temps-là, comme la résidence des évêques. Joyeuse venait à Rome chercher ce bien suprême du repos dont il ne savait pas jouir suffisamment à Rouen ou ailleurs. La Rochefoucauld était sans doute de « bonté et intégrité admirable. » S'il eût été possible de lui faire aimer autant le bien de l'État que celui de la religion, sa demeure en cette cour aurait pu être grandement utile, voire plus que celle d'un ambassadeur[2]; mais il était membre du Saint-Office, il ne fallait pas lui demander plus qu'il ne pouvait donner. De fait, les dépêches qu'on a de lui sont généralement courtes et surtout insignifiantes. Le Saint-Office, d'ailleurs, avait bien pu prêter ses prisons; mais, n'ayant contre le prisonnier aucun de ces griefs formels qui les remplissaient d'ordinaire, il restait assez indifférent à une partie tout au moins de ceux qu'on faisait valoir pour justifier les mesures prises.

Il n'eût pas été si fréquemment question de ce malheureux dans l'entourage du souverain pontife sans la présence à Paris d'un nonce seul énergique en face de ministres au déclin de l'âge, seul voyant un crime irrémissible dans la tolérance envers les hérétiques et l'intolérance envers ces orthodoxes portés à faire passer les Alpes au concile de Trente pour acclimater dans le royaume la doctrine des droits supérieurs et sacrés de l'Église, du Saint-Siège, sur tout ce qui existe en ce monde, même les rois. L'art d'Ubaldini avait surtout consisté à subordonner, sans les dissimuler, les sujets de plainte du pape à ceux de la reine mère, de donner à ces derniers, pour obtenir satisfaction des autres, une importance qu'ils n'avaient pas, et de céder, d'imposer presque le premier rôle dans cette intrigue déloyale à Marie de Médicis, le second aux faibles ministres de sa régence.

1. *Requeste présentée à la Royne par les parents de l'abbé Du Boys, Sa Majesté entrant à Saint-Victor, le samedi* 14 *janvier* 1612. Bibl. nat., L[36]b. 141, pièce in-12.

2. Dép. de Brèves, 24 mai 1613.

Ce qui avait transpiré d'une affaire si mystérieuse n'offrait aucune garantie de certitude. Les erreurs ou les exagérations alimentaient la malignité publique, suggéraient aux plus graves personnages des réflexions sévères; à d'autres plus légers des vers comme ceux qu'on va lire, attribués pour lors aux huguenots, qui en étaient sans doute fort innocents :

Les almanachs de cette lune
Menacent d'une voix commune
Les terres de Sa Sainteté,
Par le trine aspect de Mercure,
De la plus étrange froidure
Qui jamais au monde ait été.
Mais les pourvoyeurs d'Italie
Ont d'une invention jolie
Pour la Romagne convenu
Que, moyennant certaine somme,
On envoyeroit Du Bois à Rome,
Avant que l'hiver fût venu.
François, si le frileux Borée
Veut passer par votre contrée,
Par charité je vous semonds
Que dans un sac on me le lie,
Comme fit le roi d'Œolie,
De peur qu'il ne passe les monts.
Car si une fois il échappe
Jusque dans les terres du pape
Et qu'il y gèle tant soit peu,
L'on ne fera point de scrupule,
Sans attendre une sainte bulle,
De mettre votre bois au feu[1].

C'était une variante de la pendaison au champ de Flore, mise récemment dans la circulation par Fra Paolo Sarpi et accréditée jusqu'en Espagne. M. de Vaucelas, beau-frère de Sully et ambassadeur à Madrid, écrivait, de cette ville, les lignes suivantes, qui le montrent ignorant du piège tendu. N'oublions pas ce que disaient Joyeuse et Brèves, qu'on avait fait de l'incarcération le moins de bruit possible : « Le bruit a fort couru ici que « le Père, autrement l'abbé Du Bois, auroit été pendu quatre

1. *Mercure françois*, ann. 1611, t. II, p. 154.

« heures après avoir été mis à l'Inquisition ; mais je le tiens « encore plein de vie, si c'est vie que d'être là. Je le connois il y « a plus de vingt ans et ai toujours craint que son audace le fît « périr. *La Gazette* dit qu'il étoit envoyé à Rome de la part de « Leurs Majestés. Ces bruits sont fâcheux. Comme si ne pou- « vions envoyer personnes qui ne fussent sujettes à telles repré- « hensions[1] ! »

La perfidie, aboutissant à la violence, recueillait ses fruits naturels, le blâme et la calomnie. Mais les Madrilènes ne pouvaient accorder longtemps attention à un fait particulier dont la victime n'était pas un Espagnol. Quant aux Parisiens, s'ils avaient parlé et même agi, leur esprit mobile ne se fixe guère longtemps sur un sujet quelconque. Ils cessèrent bientôt de s'occuper d'un homme qui souffrait loin de leurs yeux, sans illusions d'ailleurs sur ce qu'il était possible d'obtenir, en fait d'énergie réparatrice, d'un gouvernement tel que celui de la veuve du Béarnais.

VIII.

Le lourd silence des *in pace* pèse désormais sur l'hôte découragé de l'Inquisition. C'est faire sa cour aux puissants du monde qui l'ont poussé vers ces cachots, comme à ceux qui l'y ont mis, de ne plus souffler mot ni de l'incident, ni du prêtre bruyant qui en est la victime. De Rome pas plus que de Paris ne part une parole soit de pitié, soit de satisfaction ou de colère. Divers changements s'accomplissent en très peu d'années dans le personnel diplomatique. Les diplomates qui ont joué un rôle dans l'aventure passent sur une autre scène. En 1614, Brèves est venu occuper auprès du jeune duc d'Anjou le poste de gouverneur qu'il ne conservera, du reste, guère plus de six mois. En 1617, Ubaldini est remplacé, à l'hôtel de Cluny, par Guido Bentivoglio, d'un caractère tout opposé au sien, comme en font foi les dépêches de ce nouveau nonce, imprimées de nos jours, marque d'estime qu'attendent encore celles de son prédécesseur, sans en être moins dignes. Bentivoglio avait reçu du cardinal Borghèse l'ordre d'aider auprès de la reine et de ses ministres ce marquis de Brèves parti de Rome en odeur de sainteté, mais déjà

1. Vaucelas à Puysieux, 23 janv. 1612. Ms. fr. 16115, n° 8.

en disgrâce à Paris[1]. Auprès du Saint-Siège, il avait été d'abord si mal remplacé! Le marquis de Tresnel était léger, brouillon et bavard, sauf sans doute pour ce qui touchait aux prisons du Saint-Office, auxquelles ses dépêches ne font jamais la moindre allusion. Bentivoglio disait qu'il ne fallait pas faire attention à ses paroles. Selon Richelieu, c'était « un ignorant sans cervelle. » Concini l'appelait « une bête » et Marie de Médicis « un sot qui l'avait très mal servie et dont les peines ne méritaient pas de récompense[2]. » Si bien qu'il fallut le rappeler avant de lui avoir trouvé un successeur. L'ancien auditeur de rote, Denys Marquemont, devenu archevêque de Lyon, est chargé de gérer momentanément les affaires de l'ambassade[3], et il s'acquitte de ce soin au contentement de la cour qui l'en a chargé, car nous le verrons, six ans plus tard, lui rendant, toujours à Rome, un service analogue.

Au mois de novembre 1618, le marquis de Cœuvres, lieutenant général du roi dans l'Ile-de-France, recevait ses instructions pour remplacer ce prélat avec qualité d'ambassadeur titulaire[4]. Le nouveau venu ne paraît pas avoir brillé à ce poste. Il disparaît souvent et ses dépêches sont relativement rares. Infiniment plus nombreuses sont celles du cardinal de Sourdis, qui semble jouer souvent, à Rome, le rôle d'ambassadeur suppléant ou complétant. Méritait-il cet honneur? On en peut douter. Ses mœurs décriées lui faisaient souhaiter par Ubaldini le sort du curé Fusi[5]. Mais son zèle bruyant pour la bonne cause avait fini par lui refaire une virginité. Dès le mois de novembre 1610, il écrivait au pape pour exprimer son indignation contre le Parlement au sujet de l'arrêt contre le livre du cardinal Bellarmin[6]. Aux états généraux de 1614, on le voyait prendre position parmi les plus résolus champions de la suprématie pontificale. Ce n'en était pas moins un homme de peu de poids. — Tête légère! s'écrie Condé. — Je n'irai pas chercher du plomb dans la vôtre! réplique le cardinal. — Si ce n'était le respect du roi, reprend le

1. Dép. du cardinal Borghèse, 10 mai 1617, dans *la Nunziatura di Francia del card. Bentivoglio*, t. I, p. 281, 1863-1867.
2. Ms. fr. 17831, fol. 150; Dép. de Bentivoglio, 14 et 28 févr., 2 août 1617.
3. Juin 1617. Ms. fr. 17831, fol. 249.
4. Ms. fr. 17831, fol. 335.
5. Dép. d'Ubaldini, 7 juillet 1612.
6. Fonds Godefroy, t. XV, fol. 16.

prince, et que vous êtes prêtre, je vous ferais donner les étrivières par mes laquais. — Sur quoi Louis XIII embrasse deux ou trois fois Condé, le remercie, le prie de ne le quitter point[1]. Dans une dépêche datée de Rome, écrite en chiffre, dont nous avons partiellement la clef, et signée d'un chiffre dont la clef manque, nous lisons : « Monsieur le cardinal de Sourdis fait beaucoup de petites extravagances[2]. » Nous le retrouverons tout à l'heure et nous pourrons constater, pour le moins, peu de fixité dans son esprit. Il est un des malveillants avec lesquels Du Bois captif eut à compter.

Un autre, plus redoutable assurément, était le cardinal Bellarmin. Il avait, dans plusieurs lettres, déclaré son inimitié, non sans ajouter qu'il y persisterait tant que le prisonnier de l'Inquisition n'aurait pas rétracté ses propositions erronées. Aussi Du Bois et ses amis, qui accusaient les Jésuites d'avoir provoqué son incarcération, en faisaient-ils remonter à Bellarmin la principale part de responsabilité. Rien de plus fâcheux, si cette accusation était fondée, car on ménageait fort, à la cour de France, ce prince de l'Église, cet auteur naguères malmené au Parlement et au camp des politiques royaux. La Compagnie de Jésus, d'ailleurs, avait passé les mauvais jours. Son général, le Père Aquaviva, écrivait à Villeroy en faveur de ceux de l'Ordre qui étaient dans le royaume[3], et Villeroy répondait en protestant que Leurs Majestés estimaient les services de la Compagnie et qu'elle serait défendue si elle était attaquée[4].

Dans des conditions si défavorables, il ne restait au malheureux qu'à souffrir en silence, avec cette résignation dont les zélés font le privilège des chrétiens et qui doit être facile, si des prédications de tous les jours y peuvent quelque chose. Il ne lui était pas interdit d'espérer des temps meilleurs, non de la volonté des hommes, mais de la mort d'autrui, qui est quelquefois de secours. Il fallut attendre de l'année 1611 à l'année 1621. A cette dernière date, le 9 février, un successeur était donné à Paul V par le conclave en la personne de Grégoire XV. Dans la seconde moitié de septembre disparaissait, à son tour, le cardinal Bellarmin.

1. Voy. *l'Église et l'État*, etc., t. II, p. 288.
2. Ms. fr. 18016, fol. 427.
3. 2 août 1614. Fonds Godefroy, t. XV, fol. 20.
4. 12 septembre 1614. Ibid., fol. 21.

La situation s'en devait probablement trouver améliorée, quoique tous les nuages n'eussent pas encore disparu. Le principal consistait dans la présence, à Rome, de l'ennemi des premiers jours, de cet Ubaldini, coiffé enfin du chapeau et mieux en cour auprès de Grégoire XV et du cardinal Ludovisio, son secrétaire d'Etat, qu'il n'avait pu être dans la seconde moitié du pontificat de Paul V, dont le neveu Borghèse n'avait pas complètement désarmé, alors même qu'il se laissait arracher la pourpre par les instances fatigantes de Paris. Or, cet implacable ennemi de Du Bois s'était lié, paraît-il, à Rome, avec ce Sourdis qu'il mettait naguères dans son mépris au niveau du curé Fusi[1]. C'est du moins le cardinal archevêque de Bordeaux qui tire vanité de cette étroite liaison avec son collègue jadis si malveillant. Dans la dépêche où il s'en vante, il ajoute ces mots qui sont bien d'un ami : « Je désirerois fort que le Roi continuât à l'obliger par ses bienfaits et le conserve son serviteur[2]. » Mais ce prélat avait du diplomate la qualité maîtresse, déjà, nous l'avons vu, remarquable chez Brèves : il savait prendre le vent pour ne jamais naviguer vent debout.

Or, il ne lui avait pas fallu beaucoup de temps pour reconnaître que le nouveau pape, quoique malade et destiné, — personne ne s'en doutait encore, — à rendre bientôt vacante sa dignité suprême, était de nature bienveillante. Il n'avait pas tardé, sans tambour ni trompette, du reste, à faire transférer Du Bois des prisons du Saint-Office au château Saint-Ange, ce qui était un notable adoucissement. Le prisonnier savait bien à qui devait aller sa reconnaissance : il louait « la bénignité du bon pape Grégoire quinzième. » Ce n'était, au surplus, qu'un commencement, mais si heureux qu'on pouvait espérer une heureuse fin. Le pontife n'avait aucune raison personnelle de garder Du Bois sous clef. S'il l'y garde, ce sera uniquement parce qu'il veut être agréable à la cour de France, et il exige qu'elle pourvoie aux besoins du prisonnier, faute de quoi il le remettra en liberté pleine et entière. Sourdis comprend ce que parler veut dire; on le voit bien au style de la dépêche qu'il adressait à Puysieux le 22 novembre 1621 : « Je vous ai écrit de ce pauvre abbé « Du Bois, lequel est encore dans le château Saint-Ange sans

1. Voy. plus haut, p. 18, 19.
2. Sourdis à Puysieux, 3 nov. 1621. Ms. fr. 18017, fol. 305.

« moyens de vivre. Ils veulent ici lui ouvrir les portes si on ne « lui donne les moyens de s'entretenir. J'ai toujours fait différer « et lui ai fait donner diverses fois de l'argent. Je désirerois bien « savoir l'intention du Roi. Je ne pense pas qu'il y ait aucun « péril de le laisser sortir et vivre en Italie, bien qu'il ne soit pas « le plus sage homme du monde. Néanmoins, je ne le tiens pas « pour méchant. Je trouverai bien moyen de l'employer et lui « faire donner quelque chaire ou lecture. S'il plaît au Roi lui « faire donner quelque chose, ce sera une aumône bien « employée[1]. »

La cour de Louis XIII paraissait assez mal disposée. Placé entre la chèvre et le chou, Sourdis, huit jours plus tard, reprend la plume et déjà change quelque peu de ton. « Quant à votre « abbé Du Bois, votre lettre est arrivée bien à propos, car il fût « sorti le lendemain, faisant pitié à Sa Sainteté, laquelle m'a « ordonné de lui faire donner pour vivre, autrement que l'on lui « eût ouvert les portes. Je vous (envoie) mémoire de ses demandes, « et cependant je lui fais bailler à raison de vingt écus par mois. « Il lui faut bien cela, et encore quelque chose pour s'habiller, au « moins trois cents écus. J'ai prié le sieur Eschinard de lui avan- « cer ce premier mois[2]. »

C'est la première fois que nous voyons soulevée cette question de subsides. Jusque-là, le captif avait vécu en contractant des dettes et peut-être de ce que le Saint-Office lui fournissait pour l'empêcher de mourir tout à fait de faim et de froid. Si jamais il avait adressé quelques demandes à la cour de France, il s'en était vite lassé, les voyant inutiles. L'horizon s'éclaircissait grâce à un pape qui, s'il ne demandait pas qu'on désavouât, à Paris, des rigueurs peu avouables, exigeait du moins qu'on ne laissât pas l'infortuné à sa charge, si l'on prétendait encore le lui laisser sur les bras.

Le jour même où il expédiait la lettre qu'on vient de lire, Sourdis y en joignait une de Du Bois qui faisait connaître « ses belles prétentions, » afin qu'il y fût donné ordre[3]. Le lendemain, 1er décembre, c'est l'expéditionnaire, l'agent exécutif Eschinard qui rend compte à Puysieux de ce qui a été fait :

1. Ms. fr. 18017, fol. 337.
2. 30 nov. 1621. Ibid., fol. 365.
3. Ibid., fol. 358.

« Sa Sainteté était résolue de donner liberté au Père Du Bois, « qui est dans le château Saint-Ange, faute qu'on ne lui donnoit « de commodités pour vivre et s'entretenir ; mais on y a pourvu « sur l'avis que vous en avez donné à M. le cardinal de Sourdis « par ce dernier ordinaire, et par son commandement j'ai fourni « vingt-cinq écus audit Père, avec promesse de continuer de mois « en mois, tant qu'il plaira au Roi. Il vous plaira donc me dire « comment je me gouvernerai en cette affaire, si je devrai conti- « nuer et sur qui et comment je serai remboursé[1]. »

A la suite du feuillet qui contient ces lignes se trouvent le reçu de Du Bois, conforme aux déclarations d'Eschinard[2], et une lettre d'actions de grâces à Sourdis, laquelle mérite d'être notée : « Monseigneur Illustrissime, je remercie le Roi des aliments que « votre charité m'a déjà envoyés comme ambassadeur de « Sa Majesté, et aussi des vêtements, lesquels je suis tout assuré « que vous m'envoyerez quand vous serez désembarrassé de l'ex- « pédition du courrier, car vous pouvez bien penser que les « hommes ne sont pas comme les fours, qu'on échauffe seulement « par la gueule. Il faut aussi des habillements à l'homme pour le « maintenir en vie et en santé, aussi bien que du pain, et tout « cela, comme vous savez trop mieux, se comprend sous le nom « d'aliments. Or, pour ce que j'espère de votre bénignité que cet « avent, temps destiné à œuvres pies, ne se passera pas sans que « votre charité ne vous attire à venir voir un pauvre prisonnier, « et lors j'aurai moyen de bouche de vous ouvrir mon cœur. « A présent, après vous avoir très humblement remercié, je ne « vous dirai autre chose, sinon qu'en prenant soin de me subve- « nir vous avez fait ce si signalé service au Roi, non seulement « quant à la réputation de cette couronne, mais aussi quant à « son utilité que, un jour, Sa Majesté vous en remerciera plus « d'une fois et par maintes gratifications vous en reconnaîtra... « L'extrême nécessité en laquelle je me trouvois réduit sans l'op- « portun secours du Roi mon maître par vos charitables mains... « Je vous donne le bonjour, Monseigneur, me recommande à vos « bonnes grâces et saintes prières et vous prie de mettre en votre « paquet les trois lettres ci-incluses, les accompagnant de lettres « ardentes de fils de charité pour ma délivrance[3]. »

1. Ms. fr. 18017, fol. 373.
2. Ibid., fol. 374.
3. 1er déc. 1621. Ibid., fol. 376.

Des trois missives « incluses » dont parle Du Bois, deux doivent encore nous arrêter. Elles sont de la même date, 1er décembre. L'une est adressée à « Monseigneur de Puysieux, premier secrétaire des commandements de Sa Majesté. » Les ambassadeurs, cardinaux ou non, donnaient simplement du « Monsieur » à ce personnage de plus en plus important, puisqu'on voit augmenter d'une manière sensible le nombre des dépêches qui lui sont adressées; mais un abbé contesté et qui vit en prison était tenu à plus de respect envers celui dont il sollicitait la protection. Il lui avait déjà écrit, à peine « transporté au château Saint-Ange, » pour lui en donner avis, « vous suppliant, disait-il, de me faire, à votre accoutumée, tous les bons offices que jugeriez être nécessaires envers le Roi et Mgr le connétable pour mon entier élargissement. » Il demandait en outre le payement de sa pension « et d'une partie des arrérages d'icelle pour me désendetter des dettes par moi faites jusques à ce jour d'hui en mon adversité. » Mais quand cette lettre fut à Paris, Louis XIII et Puysieux n'y étaient pas. Le jeune roi faisait la guerre, « triomphant et victorieux. » La supplique de Du Bois était restée aux mains de ses amis en attendant le retour royal. La longueur du temps se mesurait pour lui bien moins au nombre des journées qu'à ses nécessités, « augmentant et se multipliant de jour en jour, à cause de l'hiver et cherté qui m'ont accueilli en prison. »

C'est le souvenir de ses souffrances et la crainte que lui inspirent celles du lendemain qui le poussent à importuner une seconde fois Puysieux (1er décembre). Dans cette nouvelle lettre, on lit qu'il a prié « le bénin et débonnaire cardinal de Sourdis » de la « mettre en son paquet pour qu'elle parvienne plus tôt et plus sûrement à vous, » à lui en qui il déclare avoir une grande confiance, « me promettant, comme bien m'écrit Mgr l'archevêque de Lyon, qui connoît votre piété et bonté, que, quand « vous l'aurez reçue, vous ferez pour moi envers le Roi ce que « votre fidélité et loyauté à son service vous ont toujours porté « à faire pour ceux qui ont l'honneur d'avoir agréablement et « utilement servi le grand Henri, son père, du nombre desquels « si je suis ou non vous le savez. Ce que je désire, c'est que tout « ce qui s'est passé soit assoupi comme chose non avenue. » A cela, du reste, ne se bornent pas, on le comprend bien, ses demandes. Il désire que le roi le fasse tout à fait élargir, et, si le

roi entend qu'il reste à Rome pour son service, qu'il lui fournisse de quoi s'y entretenir comme serviteur de si grand prince, comme prélat fait à l'instance de la couronne, qu'il lui fasse payer les arrérages de sa pension ou « quelque autre donatif de comptant, » qui lui permette de payer les dettes qu'il a contractées pour son entretien depuis la Saint-Jean-Baptiste dernière, c'est-à-dire, très probablement, depuis qu'il a passé des prisons du Saint-Office au château Saint-Ange. Le cardinal de Sourdis, « averti par le pape même et requis de me pourvoir au nom du Roi, a commencé de me subvenir pour vivre passablement. » Suivent, pour finir, des protestations de dévouement à Puysieux, qui « méritera devant Dieu en assistant un prélat de si longtemps affligé et tant bon François et vrai serviteur du Roi et vôtre, de longtemps obligé[1]. »

L'une des deux autres épîtres du prisonnier, confiées au « paquet » de Sourdis, était adressée à Louis XIII lui-même. Avec si grand seigneur se mettre en frais de rhétorique était obligatoire, puisqu'il s'agissait non d'une dépêche d'affaires, mais d'une supplique. Or, la rhétorique est connue de ce temps où le goût, en France, n'était pas encore formé. « Jadis, les rois « d'Israël eurent un grand renom de clémence qui est passé aux « rois très chrétiens, depuis que l'archange saint Michel, jadis « tutélaire de la Judée, est devenu le protecteur de la France. « L'huile surnage à toutes les autres liqueurs ; la sacrée onction « des rois de France, pour être venue du ciel, excelle tous les « baumes terrestres qu'on emploie au sacre des autres rois, d'où « l'obligation, pour ces oints du Seigneur, de surpasser en pitié, « en miséricorde les autres princes et monarques, chose que « Votre Majesté reconnoît si sagement et pratique si royalement « que le commun consentement lui attribue le divin titre de « Louis, roi juste et pitoyable. Tel roi, tels ministres. L'onguent « de pitié, que la divine bonté épand si copieusement sur votre « chef royal, en découle abondamment sur votre barbe, savoir « est sur vos conseillers et ministres, jusqu'au moindre de vos « serviteurs signifiés en la sainte Écriture par le bord et ourlet « de vos vêtements. Ils s'efforcent, à l'exemple de leur maître, « d'être pitoyables, de même que tous les favoris et serviteurs « d'Alexandre le Grand, pour lui être agréables, portaient le col

1. Fonds Godefroy, t. XV, p. 442.

« penché comme lui. Les uns et les autres n'ignorent pas que « ressemblance est cause d'amour. »

Dans la partie pratique de cette lettre, Du Bois dit à Louis XIII que son ambassadeur Sourdis a informé le « très humain et débonnaire pape Grégoire quinzième » que, au château Saint-Ange, où il a été transféré après onze ans d'une plus étroite prison, il souffrait la faim et le froid. L'avantage de ce transfèrement a été que le cardinal de Sourdis a pu le subvenir des aliments et vêtements nécessaires, et qu'il peut, par lettres, solliciter l'intervention du roi. La divine Providence récompensera ce prince de sa charité en le « rendant le dompteur des monstres, le protecteur de l'innocence et le royal asile de la calamité. » Du Bois supplie Louis XIII d'écrire au pape « pour sa délivrance. » — « Si Votre Majesté a pour agréable que je « passe le reste de mes jours en Italie, comme je le souhaite et « désire, m'assigner de quoi y pouvoir commodément vivre « comme ancien serviteur de deux grands rois et prélat fait à « l'instance du feu Roi votre bon père. Faisant resplendir en moi « les vives marques de votre royale libéralité, munificence et « bonté, sans cesse j'offrirai sacrifices à Dieu pour la conserva- « tion et prospérité de votre royale personne, de sa très noble « couronne et de tout son bon Conseil[1]. » De la reine mère pas un mot. Cela se comprend.

Malgré des formes aujourd'hui surannées, mais qui étaient alors à la mode, cette missive est intéressante ; elle nous renseigne avec précision sur le passé comme sur le présent; elle nous montre une âme sereine ou qui veut le paraître, ne se perdant point en récriminations inutiles et peut-être dangereuses, faisant la part du feu et affectant le désir de ne pas retourner en France, où des gens bien en cour et trop nombreux encore pourraient rendre la vie difficile à l'ennemi des Jésuites élargi. Bien juger des circonstances est une partie de la sagesse, et cette partie-là, du moins, ne paraît pas lui avoir manqué au cours de ses dernières années. Le malheur, qui avilit trop souvent les caractères, leur donne quelquefois une élévation ou une résignation soit philosophique, soit chrétienne, qui peut leur faire pardonner bien des écarts.

Les choses, en somme, ne marchaient pour Du Bois que fort

1. Fonds Godefroy, t. XV, p. 440.

lentement. Il avait dans la place, à l'ambassade, un ennemi, l'expéditionnaire Eschinard, qui n'était pas sans influence sur son chef le cardinal. Ce plumitif partageait-il les idées et les passions du parti hostile au prisonnier ou était-il seulement irrité d'avoir à faire les avances des « aliments » et de n'être que très tardivement, très irrégulièrement remboursé? Nous ne saurions le dire; mais, ce qui est certain, c'est que les lettres sont nombreuses où il réclame sur ce point tout personnel. Ces retards incessants lui rendant même douteuses les intentions de sa cour, il demande à en être éclairé. « J'attends vos commandements si je devrai continuer. » A cette condition seule le pape consentira à faire plus longtemps à l'égard de Du Bois son métier de geôlier[1].

Sourdis, quant à lui, était trop engagé dans le parti dominant à Rome pour que sa bienveillance envers le gallican prisonnier ne fût pas toute de surface et de commande. A peine s'aperçoit-il que Grégoire XV n'exécute pas sa menace de rendre à Du Bois la clef des champs, peut-être parce que la maladie qui abrégera son règne l'empêche déjà de penser à d'autres qu'à lui-même, il revient à ses sentiments naturels qu'aigrit encore cette bonne pièce d'Eschinard. « Pourvu, écrit-il, qu'il plaise à Sa Majesté faire bailler ici à notre abbé Du Bois trois cents écus d'aumône par an, chacun louera sa munificence et bonté, et il aura occasion de prier Dieu pour Elle plutôt que de s'amuser à souffler la ... et nous promettre des montagnes d'or desquelles nous avons assez en peintures[2]. »

Faut-il croire que le prisonnier demandait des montagnes d'or plus qu'il n'en promettait? Eschinard l'accuse de prétendre à une pension de quinze cents écus[3]! C'est le chiffre qu'il proposait jadis à Henri IV d'allouer à un prélat qui serait chargé des intérêts français à Rome[4]. L'écart eût été grand entre la convoitise et la réalité. La somme des trente écus mensuels n'arrivait pas à Rome, quand elle y arrivait, franche de port, en sorte que vingt-cinq écus seulement parvenaient à destination, trois cents livres de France faisant trois cent soixante livres de monnaie romaine. Il y avait encore perte sur le change, et par l'inexactitude de

1. 15 janv. 1622. Ms. fr. 18018, fol. 18.
2. Sourdis à Puysieux, 27 janv. 1622. Ibid., fol. 49.
3. Eschinard à Puysieux, 14 févr. 1622. Fol. 88.
4. Voyez *Revue hist.*, t. LXXIV, p. 247.

tel banquier italien qui s'était engagé à avancer les fonds[1].

C'est ainsi qu'en avril n'a point été payée la provision convenue depuis deux mois, « pour induire Sa Sainteté à consentir que je demeure prisonnier. » Les difficultés matérielles dont il vient d'être question ne comptent pas aux yeux de Du Bois : il y voit le mépris de la parole donnée, d'où le risque d'ôter à ce mot « parole de François » son sens accoutumé de « parole ferme et assurée. » Le mal vient de la faiblesse du cardinal de Sourdis envers son expéditionnaire Eschinard, qui fait la loi à son ambassadeur « par avarice, par passion ou par quelqu'autre raison que ce soit. » La situation reste provisoire. Il ne s'agit plus que de pouvoir « attendre en patience ce que Dieu disposera Sa Majesté de résoudre de moi. » L'homme si éprouvé qui tient ce langage prie donc le cardinal Bandini, qu'il sait « ami de l'honneur de notre nation, » d'agir auprès de son collègue Sourdis qu'il doit voir, le matin même, au Saint-Office : « Vous lui ferez plaisir particulier, car tout Rome sait qu'il a donné sa parole au pape de me faire subvenir au nom du Roi. » D'avance le postulant envoie ses actions de grâces au *porporato :* « Et je demeurerai obligé à prier la divine bonté qu'elle vous en rémunère, car il est écrit : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem; in die mala liberabit eum Dominus*[2]. »

Le même jour, Du Bois s'adressait aussi directement à Sourdis, sans lui dissimuler la démarche faite auprès du cardinal « Bandin. » Il est peu digne d'un prince de l'Église, ambassadeur du roi très chrétien, « cavalier d'origine et de naissance, » de se laisser « mener par un expéditionnaire qui a la hardiesse, « pour son intérêt particulier, de rompre votre parole donnée au « pape et authentiquée par le Roi... Le sieur Eschinard vous avi- « lit trop et fait trop bon marché de l'honneur du Roi et du « vôtre... Je ne me puis tenir de vous en avertir et de prier les « amis de notre couronne de vous le représenter. Ainsi ont tou- « jours été gâtées les affaires du Roi par l'intérêt des gens qui « aiment plus un sol de gain que l'honneur du Roi. »

Sans doute, il semblait douteux que ces objurgations touchassent l'ambassadeur mitré, car la lettre commençait en

1. Eschinard à Puysieux, 14 avril 1622. Fol. 266.

2. Du Bois au cardinal Bandini, château Saint-Ange, 14 avril 1622. Fonds Godefroy, t. XV, fol. 444.

l'avertissant que, au pape, quoique malade, serait présenté un mémorial. Il ne faut pas le croire moribond, malgré le bruit qui en court, car sa goutte et sa rétention d'urine datent déjà de loin. Elles n'empêcheront pas ce mémorial de lui être remis en main propre. Pour « une affaire pie, » il se trouvera toujours, parmi les serviteurs de Dieu qui vont voir Sa Sainteté malade, une âme charitable qui ne voudra pas « souffrir que sous ombre de la maladie de Sa Sainteté on fasse mourir de faim un pauvre prélat innocent en prison et que le blâme en tombe sur le pape et sur le Roi qui en sont innocents[1]. »

Sourdis ne faisait pas attendre la réponse du berger à la bergère. Dès le lendemain, 15 avril, il écrivait : « Monsieur l'abbé « Dubois (*sic*), vous avez été envoyé dans la prison du Saint- « Office pour avoir abusé de la prédication, et, au lieu de la « parole de Dieu, avoir publié plusieurs erreurs contre l'autorité « du Saint-Siège, médit (*sic*) d'un Ordre religieux et excité le « public à sédition, et si, par compassion, l'on n'a pas apporté « toutes les informations pour finir votre procès, vous en devez « ressentir à la débonnaireté du Roi et de la Reine sa mère, « comme aussi à la clémence de Sa Sainteté, qui a trans- « féré votre prison du Saint-Office au château Saint-Ange. « Je n'ai jamais capitulé avec Sa Sainteté pour votre entre- « tien. Je lui ai bien assuré que, entre tant de charités « que le Roi fait, Sa Majesté en étendroit quelqu'une jusques à « vous, laquelle, si vous la prenez comme chose due, vous vous « trompez, et jusques ici on vous a secouru assez abondamment « et n'a tenu qu'à vous que vous ayez eu vingt-cinq écus il y a « quatre jours. C'est une grande malice à vous de supposer que « l'indisposition de Sa Sainteté retarde ou empêche la libéralité « que le Roi vous fait et d'accuser la parole des François, qui « n'y ont jamais manqué... Vous usez de tant d'impostures, « calomnies et invectives dans vos lettres que vous montrez bien « que pour être en cage on n'apprend pas à mieux parler. Dieu « vous fasse la grâce d'être plus véritable et modeste et me garde « de suivre vos conseils[2]. »

A la date où il écrivait cette lettre si rude, notre cardinal

1. 14 avril 1622. Fonds Godefroy, t. XV, p. 446.

2. Fonds Godefroy, t. XV, fol. 447. Cette lettre a été publiée dans les *Archives historiques de la Gironde*, t. II, p. 206.

ambassadeur n'aurait plus dit que le prisonnier n'était pas un « méchant. » La calomnie avait eu son effet trop habituel. Passait pour véritable l'assertion des quinze cents écus annuels demandés par un homme qui, au temps de sa liberté, alors qu'il pouvait se croire en faveur à la cour, n'en sollicitait que cinq ou six cents. S'il est exact, comme l'affirme le cardinal, que les vingt-cinq écus mensuels eussent été récemment refusés par le bénéficiaire, c'était sans doute parce que trente avaient été promis, et que, sur si maigre somme, il pouvait paraître dur de perdre le port et le change; encore ne faut-il pas oublier que, selon l'expéditionnaire, il y avait eu dans le payement un retard dont la responsabilité était rejetée sur le banquier Rucellai, qui se serait engagé à avancer les fonds.

Puisque Du Bois accuse Eschinard de monter la tête à Sourdis, il importe, pour savoir ce que vaut cette accusation, de résumer ici une longue dépêche du subalterne, de quatre jours postérieure à celle de son chef. Dans le fort volume d'où je la tire, il n'y en a que deux exclusivement consacrées à Du Bois, celle-ci et une de l'archevêque de Lyon, dont il sera parlé tout à l'heure. Les autres ne mentionnent le prisonnier qu'en quatre ou cinq lignes, le plus souvent à la fin. Un homme depuis tant d'années prisonnier n'a que si peu d'importance! Cette fois, pourtant, deux pages de grand format lui sont consacrées, d'une fine écriture, dont Eschinard est d'ailleurs coutumier.

La prétention produite par l'abbé de recevoir sa provision franche de port a été repoussée. Quant au change, il est inévitable. C'est ainsi qu'on a dû se contenter de vingt-cinq écus au lieu de trente, comme avant la réclamation; mais « c'est une « somme assez honnête pour un religieux et qui excède celle « qu'on assigne ici à des personnes de qualité plus relevée que « la sienne en lieux où il se trouve... Or, comme je pensois, « Monseigneur, qu'icelui abbé se dût contenter et de la raison et « de la courtoisie de ceux qui m'ont commandé de subvenir à ses « nécessités, pour lesquelles je n'ai encore reçu un denier, il en « a grandement abusé, ainsi qu'il vous apparaîtra par les lettres « qu'il a écrites à MM. les cardinaux Bandini et de Sourdis. » Eschinard envoie à Puysieux la réplique de ce dernier *porporato,* qui, « comme très bien averti de ce qui se passe, lui a répondu en termes tels qu'il convient. » Il parle des « charlataneries, » des « pernicieuses inventions » de ce « mauvais reli-

gieux, » qui « ne sont point considérées par ceux qui le connaissent. » — « Il seroit très à propos de procurer qu'on le « retirât du château, le faisant mettre en lieu plus retiré ou bien « le faire conduire à Marseille... Aussitôt qu'il sait qu'il y a « quelque personne en cette ville avec laquelle il puisse brouiller « les cartes, il l'envoie prier de l'aller voir, et, si ce tel n'y va, « il lui écrit des lettres de si étranges façons qu'il semble que le « Roi et son État ne respirent que par ses conseils. Il y a bien « plus, car il prétend que leurs ambassadeurs l'aillent visiter, « sous prétexte que par charité M. le cardinal de Sourdis l'a vu « par deux fois et appréhende fort qu'il ne fasse quelque frasque « de laquelle on sera marri. Il y a ici toute sorte de gens de « diverses nations avec lesquelles il traite. Sur quoi vous ferez, « s'il vous plaît, réflexion, aussi bien que sur le style de ses « lettres, afin d'y prendre l'expédient que vous jugerez plus à « propos pour le bien du service de Sa Majesté, vous suppliant « cependant avoir souvenance de me faire rembourser ce que j'ai « avancé[1]. »

Que cette dépêche émane d'un ennemi, cela saute aux yeux. Qui donc autre qu'Eschinard a « très bien averti » Sourdis « de ce qui se passe? » Et que se passe-t-il? Un prisonnier qui l'est depuis onze ans, n'étant plus au secret, tient à recevoir quelques visites. On sait de fil en aiguille tout ce qui s'est dit dans ces entrevues, choses évidemment peu au goût de qui tient à honneur de n'être pas gallican. Des lettres de Du Bois qui ne nous sont pas parvenues on peut, semble-t-il, juger par celles que nous avons, d'autant plus qu'Eschinard dénonce celles qu'avaient reçues les cardinaux Bandini et de Sourdis, quoiqu'elles nous paraissent les plus naturelles, les plus légitimes, les plus innocentes du monde. Pour un si grand coupable, le château Saint-Ange est une prison trop douce, trop ouverte, et notons qu'après avoir vaguement parlé d'un « lieu plus retiré » l'on indique avec plus de précision Marseille, ou, comme nous le voyons en abrégé dans l'original, « Mar^le^. » Or, pourquoi envoyer là un si abominable homme, sinon pour qu'il rame jusqu'à la fin de ses jours sur les galères du roi?

1. Eschinard à Puysieux, 19 avril 1622. Ms. fr. 18018, fol. 281.

IX.

D'après le témoignage du Père Becquet[1], on a cru jusqu'à présent que Grégoire XV avait donné suite à son dessein, à sa menace de rendre Du Bois à la liberté. Il n'en fut rien, nous allons en fournir la preuve péremptoire. Sur ce qui le retint, plusieurs hypothèses sont plausibles : peut-être la provision était-elle plus exactement envoyée de Paris que par le passé, les zélés à la cour de France souhaitant que le prisonnier restât sous les verrous; toutefois, rien de sûr à cet égard, puisque, le 16 mars 1623, Eschinard, sans nommer personne, il est vrai, réclamait, à son ordinaire, moins de désordre au payement des pensions de Rome[2]. Peut-être encore Grégoire XV avait-il été influencé par l'acrimonie de Sourdis et de ceux qui, restant dans l'ombre, le soufflaient; peut-être craignait-il, si son prisonnier continuait à mourir de faim, qu'il n'y eût danger à le jeter libre sur le pavé de Rome; mais, le plus probable de beaucoup, c'est que, la maladie du pape s'aggravant, il ne fut bientôt plus capable des soins de sa charge. Sourdis n'avait vu dans cette maladie qu'une « indisposition; » Du Bois, plus clairvoyant, déclarait Grégoire XV « moribond. » A la même date, Eschinard le disait atteint d'une grosse fièvre, de la goutte, de la chiragre et « perdu de la moitié du corps. » — « Je crois, ajoutait-il, qu'il est fort mal et ne passera point toute cette semaine[3]. »

Comme tant d'autres dont les jours sont comptés, Grégoire XV eut quelques mois de répit. En mai, il donnait, comme précédemment, des audiences. A la date du 7, le commandeur de Sillery dit en avoir obtenu une[4]. Aux tout premiers jours de juillet, le cardinal Bentivoglio parlait encore de Sa Sainteté comme vivant, quoique désormais dans un état désespéré[5]. Mais, à la date du 5 de ce mois, le mourant avait cessé de souffrir et de vivre. Déjà l'archevêque de Lyon demande que les cardinaux français, s'ils veulent arriver à temps pour le conclave, partent

1. *Bibliotheca Celestinorum.*
2. Ms. fr. 18019, fol. 56.
3. Ibid.
4. Ibid., fol. 145.
5. Ms. fr. 18020, fol. 161. Cette lettre de Bentivoglio ne porte pas de date, mais elle est placée entre une du 3 et une du 5.

incontinent et viennent par mer[1]. Au mois d'août, était exalté le cardinal Barberini, qui prenait le nom d'Urbain VIII. Il est, écrit Marquemont, « d'âge assez frais et d'une très bonne disposition. Il a donné toutes sortes de preuves d'honneur et de probité. » C'est, ajoute le prélat, une élection très avantageuse au service du Roi, à la cour duquel le futur pontife avait été nonce par deux fois. L'ambassadeur de France à Rome marquait volontiers son extrême désir de cette élection[2].

Deux mois plus tard, le 21 octobre, le même archevêque de Lyon envoyait à Paris, et toujours à Puysieux, une longue dépêche tout entière consacrée à Du Bois. Ce vieillard était encore détenu au château Saint-Ange; mais il y fallait faire de la place pour d'autres prisonniers, et, comme on ne savait « en « quel lieu on le pourroit mettre, ledit abbé a pris sujet de « remontrer sa longue détention et calamité et de supplier que, « attendu sa repentance, son âge caduc et sa santé fort infirme, « il plaise au Roi et à ses ministres avoir agréable qu'il soit mis « en liberté pour passer le reste de ses jours dans Rome, promet- « tant que ce sera avec tant de retenue et de retraite que jamais « plus il ne donnera lieu à aucune plainte de ses propos ou dépor- « tements. »

Du rôle de rapporteur, Marquemont passe au rôle d'appréciateur. Il se montre favorable à la requête; d'ores et déjà il indique les voies et moyens. « M. l'ambassadeur, empêché d'autres « affaires plus importantes, m'a commis celui-ci et m'a chargé « de vous en rendre compte, comme je fais par cette lettre, en « laquelle vous me permettrez donc, s'il vous plaît, Monsieur, « de vous dire que désormais ce prisonnier est ici à charge et « à compassion, et qu'ayant fait une assez longue pénitence de « ses fautes pendant l'espace d'onze années, il semble, s'il plaît « ainsi au Roi, qu'il y auroit lieu à son élargissement, pourvu « qu'on soit assuré qu'il demeurera dans Rome et n'en partira « point, car cela porte par nécessaire conséquence qu'il vivra et « parlera discrètement. Or, outre qu'il déclare vouloir vivre et « mourir ici et qu'il n'est pas meshuy en état de faire un long « voyage et que celui qui manie depuis longtemps sa conscience « en rend fort bon témoignage, il y a moyen d'assurer ce point

1. Marquemont à Puysieux, 5 juillet 1623. Ibid., fol. 162.

2. Du même au même, sans date, mais entre deux dépêches des 6 et 25 août. Ms. fr. 18019, fol. 187.

« par un précepte et commandement judiciel qui lui sera fait par « le vicaire du pape, juge ordinaire des ecclésiastiques, et par « mandement exprès de Sa Sainteté que, sur peine de la vie, il « n'ait point à s'éloigner plus avant que les neuf églises de Rome, « sans permission par écrit du vicaire et de M. l'ambassadeur. « Agé et pesant comme il est, avec danger éminent de sa per- « sonne, il se gardera bien de contrevenir à ce commandement. « Et puis, où iroit-il pour être mieux, tant qu'il plaira à « Sa Majesté lui continuer la provision qu'Il lui donne et que très « humblement La supplie de vouloir continuer pour en jouir « encore quand il sera en liberté, pour ce que autrement il n'au- « roit pas moyen de vivre? Il propose, en ce cas-là, de prendre « une maisonnette proche d'un collège de bons prêtres qui ont une « belle bibliothèque et de passer une partie de son temps à prier « Dieu pour la prospérité de Sa Majesté et l'autre à faire quelque « traité de dévotion sous la direction et censure de personnes « approuvées de mondit sieur l'ambassadeur. Bien heureuse sa « prison, si elle lui a mis cette résolution dans le cœur, comme « elle paroît en ses paroles et en ce qui se peut juger de sa con- « duite extérieure. »

Il y a loin de ce langage, bienveillant malgré ses réserves, à celui du malveillant et venimeux Eschinard. Marquemont termine d'ailleurs par ces mots qui indiquent bien le fond de sa pensée : « Il n'y a rien à appréhender ; il est digne de la clémence de Sa Majesté[1]. »

A une proposition présentée en de tels termes, que suite ait été bientôt donnée, il n'y a pas lieu d'en douter; nous avons même vu que, jusqu'à présent, on faisait honneur à Grégoire XV de cet acte (qu'on l'appelle comme on voudra) de clémence ou de tardive justice. Malgré l'ennui du retard, mieux valut pour le prisonnier n'être libéré que sur l'ordre d'Urbain VIII. Plus moyen, en effet, de dire qu'il en était redevable à l'humeur exceptionnellement bénévole d'un pape dont il avait célébré lui-même, à l'occasion de son transfèrement au château Saint-Ange, la bonté, la « bénignité. » Que deux pontifes si différents l'un de l'autre aient été du même sentiment sur cette vieille affaire, rien ne montre mieux ce qu'elle recélait de passion, de dureté, même d'iniquité.

1. Ms. fr. 18019, fol. 232.

Nous ne saurions dire avec une entière précision à quel moment Du Bois vit tomber ses fers. Le volumineux recueil de dépêches qui nous a seul permis de reconstituer la seconde partie de cette histoire a, en effet, une grave lacune : il saute brusquement de l'année 1623 à l'année 1642, et, dans le volume assez mince qui contient toutes les dépêches de 1623, celle de Marquemont est une des dernières ; les autres qui la suivent sont muettes sur le personnage dont il a si sagement parlé. A plus forte raison quand le prisonnier circule librement dans Rome, il a cessé de paraître intéressant aux yeux de ceux qui, amis ou ennemis, se sont, pour son malheur, tant occupés de lui.

Il est peu probable que jamais Du Bois ait pensé à revenir en France, soit qu'on le lui eût formellement interdit, comme le proposait Marquemont, soit qu'il restât fidèle, par prudence ou par raison d'âge et de santé, à la proposition qu'il en avait faite précédemment lui-même et qu'il renouvelait encore à la veille d'être rendu à la liberté, comme nous venons de le voir dans la dépêche de l'archevêque. Sous le pontificat d'Urbain VIII, son libérateur, il continua de vivre à Rome dans une obscurité, dans un silence aussi dont nous ne voyons qu'il soit sorti qu'une fois, et encore ! par une lettre adressée au nouveau général des Jésuites, le Père Mutio Vitelleschi. On la dit postérieure au mois d'avril 1626 ; mais elle ne saurait l'être de beaucoup, puisque, le 28 août de la même année, cessait de vivre le vieux prêtre qui l'avait écrite[1]. Cette missive avait-elle été envoyée à son adresse ou la trouva-t-on dans les papiers du défunt? Impossible de rien affirmer à cet égard ; mais les sentiments sont restés les mêmes. Du Bois marque à Vitelleschi qu'il frémit d'horreur en lisant les hérésies dont fourmille le livre de Suarez. Est-ce le fait d'un particulier? Nullement, puisqu'aucun jésuite ne peut mettre aucun ouvrage au jour sans l'approbation de ses supérieurs. La Compagnie tout entière est engagée par un seul. Aussi vient-elle d'être déclarée en Sorbonne, à l'occasion du livre de Santarelli (Sanctarel en France), hérétique et corruptrice des saintes Écritures.

1. Voy. sur la date de la mort, qu'il dit naturelle, par ressouvenir de la bourde du champ de Flore, le P. Becquet. L'ennemi des Jésuites qui a composé et annoté le t. XV du fonds Godefroy dit à plusieurs reprises dans ses résumés que Du Bois mourut en prison ; mais en marge d'un original, dans le même volume, on lit qu'il fut délivré par Grégoire XV. Ces deux assertions contradictoires se valent.

L'auteur de cette lettre a envoyé au pape et à la Faculté de théologie de Paris un relevé des sentiments hérétiques de Suarez sur la transsubstantiation, et il fait imprimer ce relevé. Quel privilège ont donc les bons Pères de ne vouloir pas se corriger et de proposer avec persévérance leurs erreurs comme autant de dogmes, tandis que les autres Ordres, par exemple les Jacobins, sont les premiers à condamner ceux d'entre eux qui ont avancé quelques propositions inadmissibles[1] !

Adressé au général des Jésuites, un tel langage ne manquait point de hardiesse. La réponse y pouvait être une nouvelle mainmise sur cet échappé du Saint-Office. Il était assurément courageux d'en risquer la peu riante aventure. Sans doute c'était le chant du cygne, mais d'un cygne qui avait, bien avant l'heure suprême et plus souvent qu'à son tour, fait entendre la même gamme et qui ne croyait sans doute pas, si vieux qu'il fût, la murmurer alors pour la dernière fois. Appartenant au XVI^e^ siècle par son caractère et son esprit comme par la plus grande partie de son existence, il a payé cher le douteux avantage de s'être attardé dans le XVII^e^ au milieu d'hommes dont il n'est pas plus compris qu'il ne les comprend. S'il ne fut pas entièrement digne d'intérêt, il est devenu intéressant par la déloyauté d'adversaires dont les uns violent la parole donnée et manquent de franchise à un degré vraiment extraordinaire, dont les autres déploient des forces excessives contre les moindres obstacles et ensevelissent vifs les personnages gênants.

Notre XVII^e^ siècle commençait mal avec cette régence, ahurie parce qu'elle se sentait menacée, et menacée parce qu'elle était faible, plus encore par manque de génie et de volonté que par manque de force. Si elle avait déjà pris fin à l'heure où se termine cet épisode, Richelieu, quoique déjà poussé au pinacle, n'avait pas eu le temps de faire sentir, à l'intérieur du royaume et moins encore à l'extérieur, que les rênes étaient désormais entre des mains capables de conduire le char.

F.-T. PERRENS.

1. Fonds Godefroy, t. XV, fol. 30.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LA MISSION SECRÈTE DU MARQUIS DE BELLUNE

AGENT DU PRINCE DE POLIGNAC A LISBONNE (1830).

Les documents qu'on va lire, restés inconnus jusqu'ici, sont empruntés aux archives du ministère des Affaires étrangères à Paris : *Portugal*, t. CXLVII, fol. 133-148, 165-184.

Grâce à la permission, dont je ne saurais assez me louer, d'y poursuivre mes recherches pour la continuation de mon *Histoire de l'Europe de 1815 à 1871*, j'ai pu dépouiller entre autres une longue série de correspondances relatives à l'Histoire du Portugal pendant le règne de l'usurpateur Dom Miguel.

On sait que ce prince fut nommé, par décret de son frère Dom Pedro (Rio-de-Janeiro, 3 juillet 1827), lieutenant et régent du royaume de Portugal. Il y eut ensuite, sur l'invitation de Metternich, au mois d'octobre 1827, des négociations à Vienne, où Dom Miguel séjourna après l'échec de son soulèvement du 30 avril 1824. Là, il promit de se conformer à la volonté de son frère et de maintenir la charte constitutionnelle octroyée par Dom Pedro au royaume de Portugal. Mais à peine arrivé dans ce pays, entraîné par le parti des adversaires des institutions constitutionnelles, il se fit proclamer roi et inaugura un régime dont les horreurs sont consignées dans les annales de l'histoire.

L'Europe le traitait en usurpateur[1]. L'Espagne seule le reconnut en octobre 1829. Cependant, il y avait deux grandes puissances européennes qui se prêtaient à l'idée de suivre, sous quelques conditions, l'exemple de l'Espagne. L'Angleterre avait jadis, au temps de Georges Canning, protégé le gouvernement constitutionnel du Portugal contre les intrigues des Miguélistes et de leurs alliés espagnols. Le ministère Wellington suivit une voie tout à fait différente.

1. Cf. *l'Europe diplomatique et Dom Miguel*, par M. René des Portes (*Revue d'histoire diplomatique*, 1894, n° 1, p. 81-116).

Préoccupé des intérêts commerciaux anglais, Wellington et Aberdeen auraient volontiers repris les anciennes relations régulières avec le Portugal. Mais leur demande de concéder un acte d'amnistie se heurta contre une résistance insurmontable à Lisbonne.

En attendant, le gouvernement français, à la tête duquel était placé le prince de Polignac, commença à se rapprocher de l'usurpateur portugais. Déjà, le 14 septembre 1829, le duc de Wellington fit savoir au comte d'Aberdeen : « I see that Prince de Polignac has been holding some conferences with Dom Miguels gentleman at Paris[1], to which it is necessary that we should pay some attention. The object of the conferences is obviously to obtain for Dom Miguel the recognition of France. Prince de Polignac requires that all property confiscated in the contest shall be restored and all persons pardoned[2], etc. » Je n'ai rencontré aux archives des Affaires étrangères à Paris aucune trace de cette négociation entamée par le prince de Polignac avec l'agent de Dom Miguel. Au lieu de cela, les documents suivants révèlent un autre essai tenté par Polignac pour renouer les relations diplomatiques avec le Portugal. Il mit à profit, dans cette circonstance, les services du marquis de Bellune, fils aîné du maréchal Claude Perrin, dit Victor, duc de Bellune.

Le marquis de Bellune avait servi à l'armée d'Espagne dans un régiment de cavalerie légère et avait été attaché à l'ambassade de France à Lisbonne le 11 juillet 1823. Malgré ses bons services, les recommandations de l'ambassadeur, baron Hyde de Neuville, et les instances réitérées de son père, il n'avait pu être nommé secrétaire de légation par suite de l'insuffisance de vacances, et, sur la demande de son père, il fut rappelé en France le 12 octobre 1825[3]. Appartenant, comme son père, au parti des *Ultras*, il avait beaucoup de sympathies pour la cause des Miguélistes. Connaissant fort bien le terrain politique de Lisbonne, il s'offrit comme agent secret au prince de Polignac. L'idée maîtresse de son entreprise était l'espérance de faire assurer à la France, en devançant l'Angleterre dans la reconnaissance de Dom Miguel, des avantages commerciaux considérables.

Sans doute, on ne saurait se fier à toutes ses assertions, dictées en partie par des préventions politiques et personnelles. Ce qu'il raconte, par exemple, des derniers moments du roi Jean VI est sujet à bien

1. Le comte da Ponte. Cf. R. des Portes, *loc. cit.*, p. 110.

2. Wellington, *Despatches. Continuation.* London, 1877, vol. VI, p. 161. Cf. *loc. cit.*, VII, 268, 293.

3. Dossier personnel du marquis de Bellune aux archives du ministère des Affaires étrangères. — Je dois ces notices à l'obligeance de M. M. Bloy.

des doutes. Il faut remarquer de même qu'il passe tout à fait sous silence les conférences de Vienne d'octobre 1827. Partisan déclaré des aspirations de Dom Miguel, il développe des théories relatives à la validité de ses serments et au sens de la célèbre loi des Cortes de Lamégo de l'année 1043, qu'il n'est pas nécessaire de réfuter en détail. Qu'il suffise d'y opposer l'opinion de Metternich (*Mémoires, documents et écrits divers laissés par le prince de Metternich.* 1881, t. IV, p. 466-469, 503-513), dont le témoignage n'est suspect à aucun point de vue.

Abstraction faite de tout ce qu'on aurait à objecter aux affirmations du marquis de Bellune, personne ne niera le très haut intérêt de ses rapports. Ce ne fut pas sa faute si la mission secrète que le prince de Polignac lui confia échoua. D'ailleurs, la Révolution de juillet, qui éclata quelques semaines plus tard, changea de fond en comble la politique française vis-à-vis de Dom Miguel. L'expédition de l'amiral Roussin, qui força l'entrée du Tage le 11 juillet 1831, fut le premier signe de ce changement.

Alfred STERN.

MARQUIS V. DE BELLUNE AU PRINCE DE POLIGNAC.

Paris, le 21 mai 1830.

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence une note concernant les événements qui se sont passés en Portugal depuis 1823 jusqu'à présent. Cette note vous prouvera, je l'espère, que la cause de D. Miguel n'est point aussi mauvaise qu'on l'a prétendu, et qu'en reconnaissant ce prince comme roi le gouvernement français pourra y trouver à la fois profit et honneur.

Il est certaines particularités que je n'ai pu raconter par écrit. Je prie Votre Excellence de vouloir bien m'accorder une audience, afin que je les lui fasse connaître de vive voix et que je reçoive en même temps les instructions verbales qu'Elle jugera à propos de me donner.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, etc.

Signé : Marquis V. DE BELLUNE.

Pièce jointe à la lettre du marquis V. de Bellune du 21 mai 1830.

NOTE SUR LE PORTUGAL.

1.

Les grandes puissances de l'Europe paraissent sentir depuis quelque temps que, dans l'intérêt de la tranquillité générale, dans celui de leur commerce, dans celui même de leur gloire (car il y en aurait à rendre

enfin la paix à un pays depuis si longtemps en proie aux révolutions), il est nécessaire de reconnaître D. Miguel comme roi de Portugal.

La crainte de favoriser un prince que l'on qualifie d'usurpateur les a empêchées de prendre plus tôt cette détermination et les fait peut-être hésiter encore. Notre long séjour en Portugal, la connaissance particulière que nous avons pu acquérir des événements et des personnages qui y ont figuré nous mettent à même de donner aux ministres de Sa Majesté les notions les plus positives sur les diverses causes qui ont réduit successivement ce royaume à l'état déplorable où nous le voyons aujourd'hui; en les leur communiquant, nous croyons remplir un devoir et rendre un service : elles sont de nature à dissiper entièrement leurs scrupules et à leur faire prendre une décision conforme aux principes de la légitimité, qu'ils ont toujours défendue, et aux sentiments de justice et de générosité qu'ils professent.

2.

Au commencement de 1823, le Portugal était, comme l'Espagne, sous le joug de cette criminelle et redoutable faction qui, depuis plus de quarante ans, travaille l'Europe et qui, sous prétexte de rendre les hommes à l'indépendance, à l'égalité, au bonheur, n'a d'autre but que de détruire la religion et les lois de tous les pays pour s'élever elle-même et pour établir sa domination au milieu des ruines.

Depuis longtemps, le jeune infant D. Miguel s'indignait de la tyrannie que des sujets rebelles exerçaient sur leur roi et sur leurs concitoyens : à la vue de cette armée française que conduisait un Bourbon et qui marchait si rapidement à la délivrance de l'Espagne, il s'anima d'une noble émulation et résolut de sauver son père et sa patrie. C'était un chef seulement qui manquait aux gens de bien, D. Miguel parut et ils se réunirent en foule autour de lui : le succès ne pouvait être douteux ; il arracha le Portugal à l'anarchie et replaça sur le front de son père un diadème dont il avait vengé l'honneur.

Ce ne fut alors, de toutes parts, qu'un concert de louanges et d'actions de grâces; l'Europe entière applaudit à un prince qui, à peine sorti de l'enfance, soutenait tous ses droits avec tant de noblesse et de courage, remplissait tous ses devoirs avec tant de zèle et de modestie. Triomphe bien flatteur sans doute, car il était bien mérité; mais triomphe qui dura peu et dont ni le roi ni la monarchie ne purent recueillir les fruits : la perte de D. Miguel était jurée.

Les révolutionnaires, qu'il avait vaincus, avaient su se ménager dans leur défaite des garanties pour le présent et des ressources pour l'avenir. A peine furent-ils menacés que les plus marquants d'entre eux passèrent du côté de la monarchie : on les vit se distinguer parmi ses défenseurs, coopérer ardemment à sa restauration ; puis, en récompense de leur zèle perfide, obtenir les premiers emplois et présider même au Conseil du souverain. Alors, tous les bons citoyens, tous ceux dont la constance et l'honneur avaient été le plus éprouvés, furent éloignés, mis

en oubli et en disgrâce. L'infant D. Miguel reçut le titre de généralissime, sans qu'il lui fût permis d'en exercer les fonctions; mais ce n'était point assez de le priver d'autorité, il fallait aussi le perdre dans le cœur de son père, et l'on y parvint. Devenu par ses propres services un objet de gêne et de crainte, au lieu d'être un objet de tendresse et de confiance, il rappelait aux Portugais, d'une manière bien sensible et bien douloureuse, cet infant D. Théodose qui, comme lui, fut l'espérance de sa patrie, comme lui fut si mal récompensé de ses généreux efforts, et dont la fin prématurée causa de si vifs et de si justes regrets[1].

Les princes disgraciés ont leur cour aussi bien que ceux qui jouissent du pouvoir. Tandis que la foule brillante des flatteurs se presse autour de ceux-ci, caresse leurs faiblesses et les mène trop souvent à leur perte par la séduction, les mécontents se rangent auprès des autres, interrogent, excitent leurs passions, enveniment sans cesse les blessures de leur cœur ulcéré et les poussent enfin, par le désespoir, à la révolte.

L'infant D. Miguel, avec des chagrins si cruels et si peu mérités, avec tant d'ardeur et si peu d'expérience, pouvait-il échapper aux dangers de sa position? On compatit à son sort, on lui en fit sentir profondément toute l'amertume, on lui montra la nouvelle audace des révolutionnaires, leur pouvoir toujours croissant, les périls qui menaçaient le roi son père et tout l'État; on lui représenta que l'unique moyen de les prévenir et de s'en délivrer à jamais était de faire un exemple terrible et salutaire des ennemis de la félicité publique. Tout ce qu'il voyait, tout ce qu'il souffrait ne justifiait que trop, malheureusement, les suggestions de ses conseillers; il céda, et le 30 avril éclata[2].

Nous ne retracerons point un événement dont les détails et les résultats sont assez connus. Nous nous bornerons à observer que l'on s'en est servi pour peindre l'infant D. Miguel sous les plus noires couleurs, et néanmoins, seul de tous ceux qui figurèrent alors, il ne fut pas dirigé par un coupable intérêt. Nous ne prétendons point défendre ses actions; personne plus que nous n'en a blâmé la violence et déploré les résultats; mais nous croyons devoir justifier sa pensée. Loin d'être l'auteur de projets perfides et ambitieux, il ne soupçonnait pas même qu'il en était l'instrument. Il s'imaginait servir encore son roi et sa patrie et acquérir de nouveaux titres à l'admiration et à la reconnaissance des peuples. Tel était son unique sentiment, telle était son intime persuasion. Maître absolu des troupes et de la capitale, sûr des provinces, avec quel empressement ne se rendit-il pas au premier ordre de son père et n'alla-t-il pas tomber à ses pieds, quand ce roi fugitif n'avait plus d'autre asile qu'un vaisseau anglais, d'autres défenseurs que d'in-

1. Prince Théodose, fils du roi Jean IV, décédé le 15 mai 1653. Cf. Schaefer, *Geschichte von Portugal*. Hambourg, 1852, vol. IV, p. 587.

2. La révolte de D. Miguel éclata le 30 avril 1824. Il y a un récit dramatique de cet événement dans les *Mémoires de Hyde de Neuville*, vol. III, p. 159 et suiv.

différents étrangers et des favoris tremblants? A quels regrets ne se livra-t-il point lorsqu'on lui montra tout ce que sa conduite avait d'odieux? Avec quelle résignation ne se laissa-t-il point condamner à l'exil? Faut-il donc des preuves plus convaincantes de l'innocence de ses intentions?

3.

Dès que les ministres et les favoris de Jean VI furent rétablis dans leurs emplois, ils ne se proposèrent plus qu'un seul but, celui d'éloigner à jamais du gouvernement D. Miguel et la reine sa mère, qu'ils regardaient avec raison comme leurs plus implacables ennemis.

Pour parvenir à ce but, deux moyens principaux furent imaginés par les ministres les plus influents et communiqués par eux à quelques diplomates étrangers qui avaient pris une part fort active au 30 avril, dont l'adhésion leur était assurée, et qu'ils n'avaient pas honte d'admettre au conseil du roi de Portugal.

Le premier de ces moyens consistait à faire signer à Jean VI un testament par lequel, en cas de mort ou seulement de maladie grave du monarque, la régence serait remise à toute autre personne qu'à la reine ou à l'infant D. Miguel.

On proposait ensuite de conclure avec le Brésil un traité par lequel D. Pèdre, tout en reconnaissant son père comme empereur du Brésil et roi de Portugal, conserverait la souveraineté effective du premier de ces États, sous le titre d'empereur régent; après la mort de Jean VI, il aurait réuni les deux pays, qui, ne formant plus dès lors qu'un seul empire, auraient été néanmoins gouvernés séparément et selon leurs lois particulières, l'un par l'empereur et l'autre par une régence.

Une constitution combinée de manière à en imposer à tous les partis et à laisser plein pouvoir aux ministres devait renforcer ces expédients et couronner l'œuvre.

Tous ces projets furent approuvés par l'étrange conseil de Jean VI. Une note fut rédigée en conséquence par le ministre des Affaires étrangères et envoyée aux cabinets des grandes puissances de l'Europe. Mais les explications que l'on demanda, la répugnance de Jean VI lui-même, l'opposition que l'on trouva au Brésil, les intrigues qui occupèrent depuis la cour de Lisbonne et qui eurent pour résultat un changement de ministère firent perdre de vue ces différents projets. Ils ne furent, cependant, point oubliés par ceux qui étaient le plus intéressés à leur exécution et nous les verrons reparaître en partie après la mort de Jean VI.

4.

Les nouveaux ministres de ce monarque, qui tous, hormis un seul, le comte de P.-S.[1], étaient connus par leurs opinions libérales, succédèrent aux desseins de leurs prédécesseurs comme à leurs emplois, mais

1. Le comte de Porto-Santo, ministre des Affaires étrangères, 1825. Cf. Jose-Maria de Sousa-Monteiro, *Historia de Portugal*. Lisboa, 1838, tomo III, p. 203.

ils avaient pour but principal moins de réunir le Brésil et le Portugal sous la domination de D. Pèdre que de rétablir le système constitutionnel dans ce dernier royaume; ils étaient puissamment secondés par l'ambassadeur d'Angleterre. Jean VI résistait, néanmoins, à toutes leurs insinuations, et près d'un an s'était écoulé sans qu'ils eussent pu rien obtenir, lorsqu'un événement imprévu ouvrit aux intrigues une route plus odieuse et précipita la réussite de leurs projets.

Le 4 mars 1826, au moment où le roi se préparait à partir pour Maffra, résidence royale à quelques lieues de Lisbonne, il fut attaqué d'un mal subit qui, en peu d'heures, se développa avec les symptômes les plus effrayants : on l'attribua à une indigestion. Dès lors, ses appartements particuliers ne furent ouverts qu'aux médecins, aux ministres et à quelques gentilshommes de service.

Le 6, l'intendant de police, homme fameux par ses déprédations et son immoralité, se présenta dans le salon où se réunissait la foule des personnes qui venaient chercher des nouvelles; il annonça que Sa Majesté était mieux, qu'elle avait pris un bouillon, qu'elle s'était trouvé assez de force pour signer un décret qui donnait la régence à l'infante Isabelle-Marie, et qu'après l'avoir signé d'une main ferme elle avait dit : « Si je meurs, au moins je ne laisserai point mes sujets orphelins. »

Le 7 et le 8, les *Bulletins* firent espérer le rétablissement du roi; la *Gazette* du 9 annonça sa mort.

Voilà tout ce qu'il a été permis au public de savoir; nous allons, d'après le récit de témoins oculaires, faire connaître quelque chose de plus.

Nous ne rapporterons point tous les soupçons que fit naître la courte maladie de Jean VI. Quoique diverses circonstances puissent les justifier, ils sont de telle nature que, pour leur donner quelque crédit, il faudrait les preuves les plus incontestables; or, ces preuves n'existent pas, ou, du moins, ne sont pas en notre pouvoir. Depuis quelque temps, la santé du roi donnait des inquiétudes; des plaies qu'il avait aux jambes s'étaient fermées et il refusait de se soumettre aux remèdes qui pouvaient prévenir de funestes résultats. Des médecins non suspects sont persuadés que ce fut la cause de sa mort, et tout homme impartial doit le croire, à défaut de preuves positives du contraire.

Le désir que Jean VI avait plusieurs fois exprimé de rappeler l'infant D. Miguel inspirait de vives alarmes aux hommes pervers qui l'entouraient. Si ce jeune prince revenait en Portugal, soit par la volonté, soit par la mort de son père, ils étaient perdus; aussi avaient-ils employé toutes sortes de moyens pour empêcher un retour qui leur était si redoutable.

Ils connaissaient trop le caractère de Jean VI pour ne point en tirer parti, et leur premier soin fut de l'intimider.

Chaque jour, c'étaient des trames, des conspirations découvertes grâce à la vigilance de ses ministres, et dans lesquelles on ne manquait point de faire figurer la reine, l'infant et leurs partisans. Quand on le jugeait

suffisamment effrayé, on le conduisait dans la solitude de Maffra, afin que rien ne pût distraire sa terreur. Là, on lui représentait avec feu la nécessité d'éloigner pour jamais de sa présence et du gouvernement des personnes qui, par leurs attentats, avaient rompu les liens les plus chers et les plus sacrés, que tout retard était de plus en plus dangereux et qu'il fallait enfin prendre une décision qui pût garantir sa propre sûreté, son repos et l'avenir du royaume. Le mot de *testament* offrait des idées qui répugnaient par trop à Jean VI ; on essaya d'y substituer le mot *décret ;* mais la précaution fut inutile, le roi, avec une fermeté qui lui était peu ordinaire, repoussa toutes les instances qu'on lui fit à ce sujet, soit que, tranquille sur ce qui le touchait personnellement, il s'inquiétât peu de l'avenir de l'État, soit plutôt qu'effrayé du compte qu'il aurait à rendre un jour, il n'osât point se charger d'une iniquité.

Sa maladie parut une occasion propice. Le décret du 6 mars fut rédigé ; c'était un excès d'audace, mais les circonstances le favorisaient singulièrement. Les divisions bien connues de Jean VI et de la reine, l'exil de l'infant le justifieraient en quelque sorte ; les constitutionnels l'accueilleraient avec enthousiasme, l'ambassadeur d'Angleterre se flatterait d'en tirer parti, les autres diplomates suivraient officieusement son impulsion, les grands du royaume obéiraient par coutume, le peuple par ignorance, les plus éclairés par surprise ou par terreur ; avec de telles garanties, pouvait-on hésiter ?

Cependant, le mal faisait de rapides progrès, le roi ne sortant d'horribles souffrances que pour tomber dans des faiblesses léthargiques ; sa vie échappant, il n'y avait point un moment à perdre ; mais que faire de lui dans un pareil état ?

Un moyen atroce fut conçu et employé aussitôt, afin de rendre au roi assez de force pour signer le décret ; mais ce fut en vain, et le roi persista dans ses refus. On écarta alors sévèrement tous les témoins qui n'étaient pas intéressés au silence et l'on se rendit maître ainsi des derniers moments de ce malheureux prince... Le décret fut signé ; comment ? C'est ce que l'on ignore ; c'est ce qu'on imagine avec horreur[1] !... Et, cependant, c'est en vertu de ce décret, contraire à toutes les lois de la monarchie et arraché par le crime à un roi mourant, que la régence fut confiée à l'infante Isabelle-Marie et la couronne de Portugal offerte à l'empereur du Brésil !

5.

La conduite de l'ambassadeur d'Angleterre, après cet événement, fit naître d'étranges soupçons. On le crut instruit du projet des conspirateurs, par l'empressement avec lequel il en appuya l'exécution.

Jean VI n'eut pas plus tôt fermé les yeux que sir W. A.[2] se rendit chez l'infante pour lui dire, en lui montrant les vaisseaux anglais sta-

1. Nous connaissons toutes les particularités de la mort de Jean VI ; mais elles sont de nature à n'être point racontées par écrit.

2. William A'Court, le ministre de l'Angleterre à Lisbonne.

tionnés dans le Tage, qu'elle pouvait compter sur un puissant allié. Une telle assurance méritait, sans doute, quelques témoignages de gratitude, et la plus décisive influence dans les affaires de l'État en fut le digne prix. Le premier usage qu'en fit cet ambassadeur fut d'engager le conseil de régence à reconnaître de suite D. Pèdre comme roi de Portugal. Ce conseil était composé des ministres auteurs du décret et de quelques hommes dont on connaissait la faiblesse et l'inexpérience; il consentit donc sans peine à la proposition qu'on lui faisait et D. Pèdre fut déclaré roi, sans aucune autre espèce de formalité.

Mais il était à craindre que le peuple ne souffrît point un aussi audacieux attentat avec patience; qu'il ne laissât point outrager impunément la majesté des lois et trahir ses propres intérêts. On eut donc soin de répandre les bruits les plus capables de calmer l'irritation des esprits. « On avait reconnu D. Pèdre, il est vrai; mais c'était un simple hommage qui n'avait d'autre but que de maintenir la tranquillité en Portugal et de conserver avec le Brésil la paix si précieuse qui venait d'être rétablie; D. Pèdre ne pouvait garder la souveraineté qu'on lui offrait, il ne la recevrait que pour l'abdiquer. Ne savait-on pas quelle tendre amitié l'unissait à son frère? Ne prévoyait-on pas sur quelle tête il se plairait à placer la couronne? Pourquoi donc s'inquiéter et, pour une formalité sans conséquence, compromettre la tranquillité actuelle du pays et tous ses intérêts à venir? Bientôt arriveraient les nouvelles du Brésil et il serait temps alors de se déclarer; mais on pouvait attendre avec confiance, et bientôt on recueillerait les fruits d'une aussi heureuse modération. »

Tandis que les royalistes trompés par ces discours et par leurs désirs se nourrissaient d'illusions, les constitutionnels, tout en paraissant seconder l'ambassadeur d'Angleterre, travaillaient à leurs intérêts particuliers avec leur activité ordinaire. Ils n'avaient consenti à la reconnaissance de D. Pèdre que parce qu'elle favorisait leur haine contre D. Miguel. La jeunesse et l'inexpérience de la princesse Isabelle servaient bien leurs projets anarchiques, mais l'empereur pouvait annuler le décret du 6 mars et retirer la régence à sa sœur; il était donc important pour eux de prévenir ce coup et d'assurer à l'infante un pouvoir dont ils disposeraient à leur gré; ils résolurent de la proclamer reine de Portugal.

Comme ce projet n'a point été exécuté, il est peu connu, et il est réellement si étrange qu'il paraît peu vraisemblable; nous en avons douté nous-même; mais il a fallu nous rendre à des témoignages incontestables[1].

Voici quel était le plan : on aurait trouvé dans les papiers de Jean VI une déclaration par laquelle il aurait reconnu et ordonné à son peuple de reconnaître pour son unique et légitime héritière la princesse Isa-

1. Le fait est constaté par les rapports du ministre anglais A'Court, 27 mai-2 juin 1826 (*Public Record Office London*). C'était une intrigue du docteur Abrantes, médecin et confident de l'infante.

belle-Marie; les raisons qu'il en aurait données sont telles que nous n'osons point les répéter ici. C'est donc sur cette pièce édifiante et sans réplique que l'on aurait fondé les droits de la régente à la couronne. Déjà on se préparait à les faire valoir : tout le parti était d'accord, les proclamations étaient faites, imprimées, des troupes de vagabonds et de mendiants achetées, organisées pour figurer le peuple. La princesse elle-même avait été conduite aux eaux de Caldas sous prétexte de sa santé, mais réellement afin qu'elle pût attendre en sûreté l'occasion propice; tous les rôles étaient distribués et appris, le jour était fixé, mais, au moment où les acteurs allaient entrer en scène, arriva du Brésil sir C. S.[1]. Il fallut abandonner pour cette fois l'entreprise et se contenter de la légitimité et de la charte de D. Pèdre, en attendant mieux.

A peine les nouvelles dont sir C. S. s'était rendu porteur furent-elles connues que l'indignation publique éclata, et l'on ne se borna point à de vains murmures. Soldats, paysans, nobles, citoyens de toutes classes et de toutes fortunes s'armèrent pour défendre les anciennes lois et les intérêts de leur patrie. La régente, effrayée de ce soulèvement formidable, sollicita de l'Angleterre des secours, qui lui furent accordés avec une merveilleuse promptitude; malgré cet appui imposant, le parti de D. Pèdre aurait fini par succomber si les royalistes n'avaient point été trahis par leurs chefs et si les intrigues de l'Espagne en faveur de l'infant D. Sébastien[2] n'avaient point mis la division entre eux. Ils furent repoussés et obligés de se retirer sur le territoire espagnol. Le cabinet anglais exigea et obtint alors de celui de Madrid leur désarmement et leur répartition dans des provinces éloignées des frontières de Portugal.

Cependant, D. Miguel avait atteint l'âge de vingt-cinq ans, époque à laquelle, selon la charte même de D. Pèdre, la régence devait lui être remise. Mais ce motif n'aurait point suffi pour le rappeler de son exil si le mécontentement toujours croissant du peuple, les nouveaux rassemblements qui avaient lieu de toutes parts, malgré les revers antérieurs, et en même temps les tentatives multipliées des libéraux pour sortir des limites que l'Angleterre leur avait tracées n'avaient prouvé que D. Miguel seul pourrait contenir tous les partis et apaiser des troubles si funestes. Son retour fut donc résolu, et bientôt un décret de Rio-Janeiro ôta la régence à l'infante Isabelle-Marie et la lui confia[3].

6.

Les moyens employés pour tenir jusqu'alors D. Miguel éloigné du

1. Sir Charles Stuart, porteur de la charte octroyée par D. Pedro au royaume de Portugal.

2. Fils de la princesse de Beira, sœur de Dom Miguel, et du prince espagnol Dom Pedro. Cf. *Éclaircissements historiques sur mes négociations relatives aux affaires de Portugal*, par M. le marquis de Rezende. Paris, 1832, p. 56. Wellington, *Despatches. Continuation*, vol. VI, 148.

3. Décret du 3 juillet 1827.

gouvernement et pour assurer la couronne à D. Pèdre suffiraient seuls pour faire douter que les droits de celui-ci fussent aussi incontestables et les droits de celui-là aussi imaginaires qu'on l'a prétendu. Mais il est facile de fixer son opinion et d'acquérir toute certitude à cet égard. Qu'entend-on par légitimité? Le droit de succession au trône en vertu des lois du pays. Consultons donc les lois de Portugal.

La loi de Lamégo[1], consacrée par sept siècles d'exécution, est dans ce royaume ce que la loi salique est en France, avec cette différence que la première est infiniment plus positive que celle-ci. Cette loi prive de tous droits à la couronne de Portugal le souverain d'un autre pays et condamne à mort tout Portugais, fût-il le fils même du roi, qui se soumettrait à la domination étrangère.

C'est en vertu de cette loi que les Cortès de Coïmbre, en 1383, exclurent de la succession de D. Fernand, mort sans enfants mâles, sa fille Béatrix, mariée à D. Juan, roi de Castille, et la transférèrent à D. Juan, grand maître d'Avis, bâtard de Pierre le Justicier[2]. Elles déclarèrent aussi déchus de tous droits à la couronne de Portugal D. Juan et D. Denis, fils du même roi et d'Inès de Castro, parce qu'ils avaient cherché un asile auprès du Castillan, contre les persécutions de la reine Léonor, et qu'ils avaient soutenu, les armes à la main, les prétentions de ce monarque à l'héritage de D. Fernand.

« En effet, » s'écrie à ce sujet Nunès de Liao, ce vieux et grave historien, « quelle indécence et quelle absurdité n'y aurait-il pas eu à choisir pour roi un prince qui s'était volontairement naturalisé en pays étranger et qui avait combattu contre son ancienne patrie! »

C'est encore en invoquant la même loi que le Portugal se délivra, en 1640, de la domination espagnole et proclama roi le duc de Bragance sous le nom de Jean IV.

Or, D. Pèdre, exclu d'abord de l'héritage de son père par la manière dont il avait acquis le Brésil, le fut ensuite par sa qualité de souverain étranger lorsque Jean VI eut reconnu l'indépendance de cet empire.

Les termes du traité conclu le 9 août 1825 entre le Portugal et le Brésil, sous la médiation de l'Angleterre, sont clairs et positifs : « Sa Majesté Très Fidèle reconnaît le Brésil comme empire indépendant, séparé des royaumes de Portugal et d'Algarve, et le prince royal D. Pèdre, son fils, comme empereur, cédant et transférant, de sa libre volonté, la souveraineté de cet empire à ce prince et à ses légitimes successeurs. »

Par là, il est de toute évidence que D. Pèdre, prince royal jusqu'au moment de la ratification du traité, est devenu souverain étranger immédiatement après, et que ni lui ni sa descendance n'eurent dès lors aucun droit à la couronne de Portugal.

1. Cf., sur les constitutions des Cortès de Lamégo de l'année 1043, Schaefer, *loc. cit.*, vol. I, p. 24 et suiv.

2. Cf. Schaefer, *loc. cit.*, vol. II, p. 131.

Quand même, par quelque article secret ou par testament, Jean VI aurait réservé les droits de D. Pèdre, cet acte serait nul, car les lois ont prévu ce cas et déclaré qu'un roi ne pourrait rien ordonner, par testament ou autrement, qui fût contraire aux lois fondamentales de la monarchie. En France, si un roi avait violé la loi salique par une disposition quelconque, cette disposition eût-elle été approuvée par le Parlement et par le peuple?

Enfin, la loi proposée et sanctionnée comme fondamentale dans les Cortès de 1641, loi justement vénérée des Portugais, car elle date de l'époque où ils se délivrèrent avec tant de gloire du joug espagnol, porte littéralement :

« La succession du royaume ne pourra échoir jamais ou appartenir à un prince étranger ni à ses enfants, fussent-ils les plus proches parents du roi dernier possesseur, et, dans le cas où le souverain de ce royaume (de Portugal) serait appelé à la succession d'une autre couronne ou d'un plus grand empire, il sera forcé de résider toujours en Portugal, et, s'il a deux ou plusieurs enfants mâles, le fils aîné régnera dans le royaume étranger et le second dans celui de Portugal, dont il sera reconnu héritier et légitime successeur. »

Tels sont donc les droits de D. Miguel; quand on les considère, on ne s'étonne plus que tous les royalistes et la masse du peuple portugais les aient défendus avec tant d'opiniâtreté et l'on acquiert la fâcheuse conviction que les puissances de l'Europe, en les méconnaissant, se sont écartées des principes qu'elles avaient si hautement proclamés et n'ont fait que servir les vues politiques de l'Angleterre, la haine et les intérêts des révolutionnaires.

7.

Nous croyons avoir pleinement justifié D. Miguel du crime d'usurpation dont on l'accuse; examinons maintenant si les reproches de perfidie et de cruauté qu'on lui adresse sont mieux fondés.

D. Miguel, dit-on, a juré à Vienne la constitution; il y a célébré ses fiançailles avec D. Maria da Gloria; il n'est enfin revenu en Portugal que rappelé par son frère et sous le serment de lui rester fidèle; il a renouvelé ce serment à Paris et à Londres, et, cependant, il l'a indignement trahi trois mois, tout au plus, après son arrivée à Lisbonne.

Ce qu'il y a d'abord de très positif, c'est que Vienne n'était pour D. Miguel qu'une honorable prison. Or, nous pourrions prouver, par l'autorité des publicistes les plus distingués et surtout par de nombreux exemples, que des promesses faites dans la position où se trouvait ce prince ne sont pas obligatoires. Mais nous ne voulons pas avoir recours à des moyens qui, tout valables qu'ils sont, répugnent aux sentiments de loyauté et d'honneur que l'on aime à trouver dans le cœur d'un souverain. Nous ne craignons pas d'avancer que, quand même D. Miguel aurait eu la ferme intention de tenir les serments qu'on lui avait arrachés (et rien dans sa conduite, comme on le verra, n'a prouvé le con-

traire), il n'en aurait pas été le maître ; il ne le pouvait ni ne le devait. Un court exposé des événements qui suivirent son arrivée en Portugal suffira pour justifier cette assertion.

A peine D. Miguel eut-il mis pied à terre que le vœu de la nation portugaise se manifesta de toutes parts, il le comprima cependant autant que possible ; il espérait que des négociations heureuses, en éclairant la justice des puissances étrangères et en excitant la générosité de D. Pèdre, le mettraient à même de recouvrer ses droits sans obstacle, sans commotion, et de travailler alors avec pleine efficacité à guérir les plaies profondes que la révolution avait faites à sa patrie.

Loin de chercher les occasions de se montrer en public, il prit soin de les éviter ; après une absence si longue et si pénible, rien ne pouvait lui être plus doux que les témoignages d'affection de ses concitoyens ; il s'y déroba néanmoins ; il défendit même avec sévérité les réjouissances toujours un peu tumultueuses du peuple ; enfin il ne cessa, par son exemple et par ses décrets, de commander la modération en tout et le respect à l'ordre de choses établi.

Les changements qu'il fit dans le personnel de l'armée eurent pour but non pas seulement d'éloigner des hommes dont le dévouement lui était suspect, mais de rendre à de bons officiers la justice qui leur était due, en les réintégrant dans les emplois dont ils avaient été dépouillés, parce qu'ils ne partageaient point l'exaltation libérale. Les mêmes principes d'équité déterminèrent les changements opérés dans l'administration civile.

Le Régent tâcha surtout d'éviter que l'on pût supposer aux actes de justice qu'il croyait nécessaires des motifs de vengeance personnelle ; il se borna à mettre hors d'état de nuire des gens que, dans un autre temps, il aurait livrés à toute la rigueur des lois. C'est en vain que ses ennemis tentèrent sa patience, par des propos calomnieux, par des terreurs simulées, par de folles menaces ; ils ne purent la fatiguer, et ils furent obligés de rendre hommage eux-mêmes à son inaltérable modération.

La dissolution de la Chambre des députés[1] a été la mesure la plus énergique qu'il ait prise ; il y fut forcé par les propositions incendiaires que l'on y faisait chaque jour ; encore ne s'y est-il résolu que sur l'avis d'un Conseil d'État, où figuraient les principaux partisans des nouvelles institutions. Une commission, formée d'hommes habiles et expérimentés, fut chargée aussitôt de s'occuper d'un projet de loi qui pût assurer désormais, à la nation portugaise, des représentants plus dignes d'elle.

Mais le peuple sentait trop vivement ses maux, et le retour de D. Miguel lui faisait concevoir trop d'espérances pour qu'il voulût comprendre les ménagements de la politique et s'y soumettre ; comme son impatience était juste, il croyait qu'elle ne pouvait être assez tôt

1. 13 mars 1828.

satisfaite; aussi, les communes du royaume, usant des privilèges qui leur sont accordés par les anciennes lois de la monarchie, adressèrent-elles au Régent des pétitions respectueuses, mais pressantes, pour le supplier de prendre le titre de roi, auquel il avait seul des droits légitimes; la plupart même ne se bornèrent point à des pétitions et se hâtèrent de proclamer D. Miguel Ier.

Le Régent aurait pu faire publier tous ces actes; il l'aurait dû peut-être; et cependant il les tint secrets; il voulait essayer de gagner encore du temps et donner des preuves nouvelles et irrécusables de sa bonne foi. L'événement du 25 avril l'obligea à rompre le silence et à quitter le système qu'il avait suivi jusqu'alors.

Le 25 avril était l'anniversaire de naissance de l'impératrice reine; le Sénat de Lisbonne avait attendu cette époque pour se déclarer; il croyait devoir un hommage solennel, une éclatante compensation à une mère si longtemps malheureuse, à une reine si indignement persécutée. Il vint donc présenter à l'infant une pétition semblable à celles que lui avaient adressées déjà les municipalités des provinces. D. Miguel y répondit par le décret du même jour, où il annonçait la prochaine convocation des Cortès; il ne fit que se conformer à ce que prescrivent les lois du royaume, en pareilles circonstances, et suivre l'exemple d'Alphonse-Henri, de Jean Ier, de Jean IV et de Pierre II, ces monarques de glorieuse mémoire.

Le Sénat avait ouvert un registre pour que les habitants de Lisbonne pussent constater que la démarche qu'il avait faite était bien conforme à leurs vœux; les citoyens de toutes les classes s'y inscrivirent à l'envi, mais les grands corps de l'État sentirent bien que, dans une occasion si grave, il ne fallait pas seulement de l'enthousiasme, mais aussi de la légalité; ils vinrent donc, chacun en particulier, les jours suivants, supplier D. Miguel de se rendre aux vœux du peuple portugais.

Les Cortès furent, en effet, immédiatement rassemblées; elles étaient composées, non point d'avocats, de procureurs, de médecins, etc., comme la Chambre des députés de D. Pèdre, mais du clergé, de la noblesse et de tous les grands propriétaires du royaume, véritables représentants de la nation.

Après une discussion qui ne pouvait être longue, les droits de D. Miguel furent reconnus, et on le proclama roi au milieu de l'allégresse générale.

Nous le demandons maintenant, que voudrait-on qu'il eût fait? Fallait-il sévir contre son parti et le forcer au silence par des châtiments? Mais ce parti, c'était, à l'exception de quelques factieux, la nation portugaise tout entière. Fallait-il se soustraire par la fuite aux désirs de ce peuple fidèle et le livrer de nouveau à l'horreur des guerres civiles? C'est une opinion si absurde que nous ne nous y arrêtons pas. Quels motifs avait, d'ailleurs, D. Miguel pour faire plus qu'il n'avait fait et pour résister plus longtemps? Devait-il donc, pour tenir des serments faits à l'usurpateur de ses droits et arrachés par la contrainte, trahir

les plus chers et les plus pressants intérêts de sa patrie, la courber sous le joug d'une colonie rebelle et lui imposer une charte qui, ainsi que l'expérience ne l'a que trop prouvé, n'est aucunement en rapport avec ses besoins, et lui ravit les privilèges que son antique et vénérable constitution lui assure; privilèges qui n'ont point été arrachés, par la révolte, à des rois pusillanimes, mais dont les plus illustres monarques se sont plu à doter des sujets, compagnons de leurs travaux et de leurs victoires!

Si D. Miguel a trahi ses serments, ce n'est point à lui qu'il faut adresser des reproches, mais aux gouvernements qui lui ont imposé des obligations qu'il n'était point en son pouvoir de remplir. Une fois en Portugal, il n'était plus soumis qu'aux lois, il n'appartenait plus qu'à la nation; les lois le désignaient pour le trône et la nation l'y a porté.

Dans le moment même où les Cortès proclamaient ce prince, la rébellion de Porto et de l'Algarve éclata; elle était préparée depuis son retour et secondée par l'Angleterre. Néanmoins, il ne fut pas nécessaire, pour la dissiper, d'appeler des secours étrangers; une poignée de soldats et de paysans mit en fuite les huit à dix mille factieux que l'on avait rassemblés à force d'argent et de promesses.

Pendant deux ans que dura la régence au nom de D. Pèdre et de sa fille, ce ne fut que troubles et dissensions en Portugal, quoique ce gouvernement fût appuyé par toute l'Europe et par une armée anglaise.

Depuis deux ans que D. Miguel règne, après avoir vaincu les conspirateurs de Porto et de l'Algarve, le royaume est en repos, malgré l'état malheureux où se trouve nécessairement un peuple qui sort des révolutions et qui est abandonné par tous les autres, tant est grande la puissance d'un gouvernement légitime!

Quant aux actes de cruauté dont on charge ce prince, ils se bornent à l'exécution des neuf jeunes gens de Coïmbre, qui avaient assassiné leurs professeurs[1], de quelques-uns des révolutionnaires de Porto, du brigadier Moreira et de quatre de ses complices, saisis au moment même où ils excitaient leurs soldats à la révolte; enfin, de quelques meurtriers et voleurs qui, à des crimes multipliés, avaient ajouté d'horribles sacrilèges. Certes, il n'y a point de chef de gouvernement qui, à la place de D. Miguel, n'eût été aussi sévère, ou, plutôt, aussi juste que lui. Tous ces malheureux ne furent point, d'ailleurs, livrés à des commissions, mais jugés par des tribunaux et selon les formes ordinaires; ils étaient, la plupart, tellement souillés de forfaits qu'il serait difficile, même aux libéraux, de les transformer en intéressantes victimes de la tyrannie.

Ce qu'il y a de vraiment déplorable et ce que nous ne chercherons point à dissimuler, c'est le nombre infini de personnes qui, depuis deux années, languissent dans les prisons; c'est la défiance extrême du gou-

1. Cf. Jose-Maria de Sousa-Monteiro, *Historia de Portugal*, t. III, 413.

vernement, excitée sans cesse par la tourbe des délateurs; c'est le désordre des finances et la misère vraiment effrayante du peuple, causée par les excès des deux partis, par le ravage des provinces et par la cessation totale du commerce. Tous ces maux sont les résultats inévitables des troubles civils et des révolutions. Les puissances de l'Europe n'ont pas peu contribué, osons le dire, à les amener et à les entretenir; mais il dépend d'elles d'y mettre un terme, et elles paraissent enfin en avoir la volonté.

8.

Jamais occasion plus favorable ne s'est présentée pour relever le commerce français en Portugal et même pour le mettre en état de ne plus craindre la concurrence anglaise.

D. Miguel regarde, avec quelque raison, le Cabinet de Saint-James comme le principal auteur de tous les maux que le Portugal et lui-même ont soufferts. Au moment donc où la France le reconnaîtrait comme roi, il lui ferait avec plaisir des concessions avantageuses, quand même ces concessions devraient être au détriment du commerce anglais. Nous croyons que l'on pourrait, non seulement faire accepter, mais proposer par ce prince les conditions suivantes :

1° Amnistie pleine et entière sera accordée à tous les individus qui se trouvent compromis d'une manière quelconque par suite des événements politiques. Seront seuls exceptés de cette amnistie les principaux chefs de la rébellion de Porto, qui ont été condamnés à mort par la Cour de justice de cette ville, mais leur peine sera commuée en un bannissement perpétuel, leurs biens et leurs titres leur seront rendus.

2° S. A. R. l'infant D. Miguel s'en rapportera à la sagesse de S. M. Très Chrétienne sur les arrangements à prendre pour rétablir la bonne intelligence entre S. A. R. et son auguste frère l'empereur du Brésil.

3° Les droits de douane imposés sur les marchandises françaises seront fixés désormais à un tiers au-dessous des droits imposés sur les marchandises anglaises, de telle sorte que s'il arrive un jour que ceux-ci soient réduits, les autres le seront aussitôt dans la même proportion. Les négociants français établis en Portugal et dans ses domaines jouiront dorénavant et pour toujours de tous les droits et privilèges accordés aux Anglais par le traité de 1810.

4° Le port de Lisbonne sera déclaré port franc.

5° Le gouvernement portugais s'entendra avec le gouvernement de S. M. Très Chrétienne pour poser les bases d'un traité qui puisse être réciproquement avantageux aux deux puissances.

En faisant proposer et exécuter ces conditions par D. Miguel, la France interviendra dans les affaires de Portugal de la manière la plus noble et la plus avantageuse.

On rendra à ce malheureux pays la tranquillité dont il a si grand besoin; on arrachera cette proie à la révolution.

On assurera la vie, la liberté, les biens de plusieurs milliers d'indi-

vidus, dont la plupart ont été entraînés par les événements politiques plutôt qu'ils ne s'y sont jetés eux-mêmes, et qui, enseignés par la dure leçon qu'ils auront subie, perdront sans doute pour jamais le désir d'exciter des troubles ou de s'en rendre complices.

On satisfera aux obligations que l'on peut avoir à remplir envers les principaux partisans de D. Maria da Gloria, sans offenser la dignité du nouveau monarque et les sentiments de son peuple. L'amnistie, sans exception, telle que l'exige l'Angleterre[1], serait par trop humiliante et même par trop dangereuse pour D. Miguel. En aucun temps, mais encore moins que jamais dans celui où nous vivons, il ne faut avilir un souverain aux yeux de ses sujets, et, certes, ce n'est point le gouvernement actuel de S. M. qui voudrait donner un si funeste exemple.

On procurera au commerce français, si misérable maintenant en Portugal, des avantages tels qu'il n'en a jamais eu, et ce sera en même temps un bienfait pour le commerce de ce pays. La concurrence française, devenue beaucoup plus active, et surtout la franchise du port de Lisbonne, remédieront, autant que possible, aux traités ruineux conclus par le Portugal avec l'Angleterre, et aux résultats, non moins nuisibles, de la franchise de Cadix et du dernier traité fait avec l'Espagne pour la libre navigation du Tage et du Douro. Ainsi, on réalisera cette heureuse réciprocité que l'on ne trouve guère qu'en paroles dans les traités, et sans laquelle, cependant, il ne peut y avoir d'union sincère et durable entre les peuples.

Enfin, on acquerra à la France un allié fidèle et qui ne laisse point d'avoir de l'importance. L'amitié d'un état qui est situé comme le Portugal, qui possède un port comme celui de Lisbonne, et qui peut fournir 50,000 hommes de troupes excellentes, n'est point à dédaigner.

L'auteur de cette note, par les relations qu'il a en Portugal, par la confiance que sa conduite et ses principes connus lui ont acquise dans ce pays, croit qu'il pourrait traiter, avec plus de secret, de promptitude et de facilité que tout autre, cette négociation; il ose donc la solliciter et il espère que le gouvernement de S. M. n'aura point à se repentir d'avoir accédé à sa demande.

Marquis de Bellune au prince de Polignac.

Lisbonne, le 18 juin 1830.

Monseigneur,

N'étant ici que depuis six jours, et, sur ces six jours, trois ayant été entièrement employés à des fêtes d'églises et à des processions, je ne puis encore mander à Votre Excellence des nouvelles bien intéressantes. Je profite néanmoins de l'autorisation si flatteuse qu'elle m'a

1. Cf. Wellington, *Despatches. Continuation*, vol. VI (1877), p. 306, 307, 536 : « The following persons are required not to reenter Portugal for two years, etc. »

accordée pour lui rendre compte de ce que j'ai appris pendant mon voyage, de l'état où j'ai trouvé le Portugal et des démarches que j'ai déjà faites.

Au lieu de me rendre directement à Lisbonne, j'ai cru devoir passer par Londres; j'espérais y apprendre quelque chose de positif sur les propositions que le gouvernement anglais a faites à celui de Portugal; mon attente n'a point été trompée. L'Angleterre, qui ne demandait d'abord à D. Miguel que l'amnistie avec exceptions, exige de lui maintenant l'amnistie pleine et entière et veut qu'elle soit publiée à Lisbonne, le jour même où le ministre portugais à Londres sera reçu par S. M. B. — D. Miguel consent bien à l'amnistie telle qu'on la lui impose, mais avant tout, il veut être reconnu; ceci ne convient nullement au Cabinet anglais, qui croit avoir quelques raisons pour ne pas trop se fier à la parole de ce prince, et voilà ce qui empêche à présent la conclusion définitive de cette affaire. Quant à de nouveaux avantages pour le commerce anglais, il n'en a point encore été question; il est probable que, satisfaite de ceux dont elle jouit, elle ne cherchera qu'à les prolonger; peut-être bien aussi qu'elle tentera encore de faire abolir la Compagnie des vins du Douro[1], dont elle s'est en tout temps déclarée l'ennemie; mais l'intérêt que les Portugais attachent à la conservation de cette Compagnie est trop vif et trop juste pour que le gouvernement de D. Miguel, quelque faible qu'il soit, se hasarde à faire, à ce sujet, la moindre concession. J'ai, au reste, à Londres, un correspondant, très bien instruit et très fidèle, qui me tiendra au courant de tout ce qu'il pourrait y avoir de nouveau, et je m'empresserai d'en faire part à Votre Excellence.

J'ai appris à Londres qu'un sieur Carlos Mathias Pereira[2], revêtu du titre de ministre de D. Miguel au Brésil, allait partir incessamment pour ce pays, afin d'y ménager un accommodement entre l'empereur et son frère. Or, il faut savoir que ce Carlos Mathias, auquel une accusation de fausse monnaie avait jadis causé quelques désagréments et qui prit ensuite le parti de l'intrigue, par prudence et par goût, a servi alternativement D. Pèdre et D. Miguel, c'est-à-dire qu'il les a trahis tous les deux; la seule garantie qu'il donne maintenant de sa fidélité, c'est sa parole, et l'on y croit, et voilà à quels hommes les ministres de D. Miguel confient les intérêts de leur maître !

J'ai su également pendant mon court séjour à Londres que la grande colère du ministre d'Espagne à Lisbonne, contre le gouvernement portugais, n'était qu'une feinte pour faire croire que le Cabinet de Madrid

1. Cf. Schaefer, *loc. cit.*, vol. V, p. 392 et suiv. — *Speeches*, of W. Huskisson, vol. III, p. 591 et suiv.

2. C'était le même qui avait apporté en Europe le décret du 3 juillet 1827 par lequel Dom Pedro nomma son frère lieutenant et régent. Cf. J.-M. de Sousa-Monteiro, *loc. cit.*, vol. III, p. 363. Rezende, *loc. cit.*, p. 94 et suiv. Prince Romuald Giedroyc, *Résumé de l'histoire du Portugal au XIX^e siècle*. Paris, 1875, p. 94.

soutenait les propositions de l'Angleterre et était très mécontent de la réponse qu'on y avait faite; M. de Zéa[1] l'a avoué au vicomte d'Asséca[2], afin de le rassurer sur la retraite, à Cintra, du comte de Montallègre[3] (Joachim d'Acosta). Au reste, ce diplomate est de retour à Lisbonne depuis une quinzaine de jours et a repris fort tranquillement ses relations avec son compère le vicomte de Santarem[4]; j'ai vu ces deux grands politiques; ils sont si enchantés du succès de leur ruse que ce serait vraiment dommage de troubler leur joie, aussi me garderai-je bien de le faire.

En arrivant à Lisbonne, j'ai cherché à me mettre au fait des changements qui auraient pu survenir pendant mon absence; je n'en ai point trouvé. D. Miguel s'occupe toujours beaucoup plus de ses plaisirs que de ses affaires; les ministres, de leurs intérêts personnels que de ceux de leur pays; au trésor, pas un sou; les militaires, les employés et pensionnaires du gouvernement sont arriérés de leur solde, les uns depuis huit, les autres depuis quatorze mois; la plus scandaleuse vénalité règne dans l'administration, la plus horrible misère parmi le peuple. On a commis l'inconcevable faute d'accorder aux Espagnols le transit pour leurs blés; au lieu d'être réexportés, ces blés sont vendus en Portugal; il en résulte que les grains de l'Alem-Tejo et ceux même de la fertile province du Minho sont au plus vil prix et que les agriculteurs se voient menacés d'une ruine totale, des bandes de brigands désolent en outre toutes les parties du royaume. Malgré tant de maux, on est tranquille, et, tout en mourant de faim, on crie encore : Vive le roi D. Miguel.

D'après cet exposé trop fidèle de la situation du pays, vous jugerez, sans doute, Monseigneur, que je n'ai point mal fait de renoncer au projet que j'avais de traiter directement avec D. Miguel l'affaire dont Votre Excellence a bien voulu me charger; ce prince, ne faisant rien par lui-même, n'aurait pas manqué de me livrer à ses conseillers, et ceux-ci n'auraient pas manqué dès lors de traverser tous mes desseins. Je me suis donc résolu à faire d'abord quelques démarches auprès du duc de Cadaval[5] et du vicomte de Santarem, qui sont les ministres les plus influents; je savais, d'ailleurs, qu'ils désiraient beaucoup me parler, j'allai donc leur faire visite, deux jours après mon arrivée. Je me laissai interroger sur les dispositions du gouvernement français à l'égard de D. Miguel et je crus devoir répondre franchement que je ne les avais point trouvées aussi favorables que je l'aurais désiré; là-dessus, ils m'affirmèrent, avec un air de confiance, que tout dépendait de l'Angleterre et que la France suivrait complaisamment son exemple; je répliquai qu'ils me semblaient tout à fait dans l'erreur; que le gou-

1. Ministre d'Espagne à Londres.
2. Agent de Dom Miguel à Londres.
3. Ministre d'Espagne à Lissabon.
4. Ministre des Affaires étrangères du Portugal.
5. Président du ministère portugais.

vernement français, ayant embrassé et soutenu la cause de D. Pèdre parce qu'il la croyait juste, ne l'abandonnerait point avant que le contraire lui fût prouvé, et que, par conséquent, la reconnaissance de D. Miguel par l'Angleterre ou par toute autre puissance ne suffirait pas pour entraîner la sienne. Ces paroles firent impression; on était d'autant plus fâché de trouver cette opposition de la part du gouvernement français que c'était sur ce gouvernement même que l'on avait le plus compté pour mettre un terme aux malheurs du Portugal. On me demanda alors s'il n'y avait absolument aucun moyen d'entrer en accommodement. Je répondis que, d'après tout ce qui s'était passé, on devait être convaincu que le Cabinet français ne ferait point d'avances; qu'il me semblait donc convenable, sous tous les rapports, que D. Miguel fît une tentative auprès de lui, qu'il lui proposât, par exemple, quelques conditions qui pussent lui être agréables; que je ne pouvais répondre du succès de cette démarche, mais que je la croyais tout à fait dans les intérêts du gouvernement portugais. Cette insinuation ne parut point déplaire, et l'on me dit que l'on en parlerait au roi. Je témoignai alors un vif désir de voir ce prince; on m'assura que S. M. me recevrait bientôt et que j'aurais lieu d'être content de l'accueil qu'Elle me ferait. Ne jugeant point à propos de prolonger la conversation, je me levai en disant que je regardais le Portugal comme une seconde patrie, que j'étais intéressé de cœur à voir finir ses maux, et que si D. Miguel me donnait l'autorisation de communiquer à ses ministres les moyens qui me semblaient les plus propres à atteindre ce but si désiré et, en effet, si désirable, j'en profiterais, avec d'autant plus de joie, que j'espérais ne point être désapprouvé par mon gouvernement. On m'assura que l'on serait charmé de me revoir souvent, et, là-dessus, nous nous séparâmes les meilleurs amis du monde.

Telle a été, Monseigneur, ma première entrevue avec le duc de Cadaval et le vicomte de Santarem; elle leur a donné envie de me revoir et m'a mis à même de dire toute la vérité à D. Miguel, sans craindre d'offenser la susceptibilité de ses ministres; c'était ce que je me proposais et, ce me semble, tout ce que je pouvais pour lors désirer.

M. Cassas[1] aura, sans doute, appris à Votre Excellence qu'il y avait ici, depuis quelque temps, un M. Chansein, attaché à la maison Tourette (*sic*), de Paris, et un M. Goldsmith, parent des Goldsmith de Londres, qui voulaient traiter d'un emprunt avec le gouvernement portugais. Ces honnêtes gens se contentent d'un bénéfice de 38 °/₀; pour assurer le remboursement de leurs avances, ils demandent la signature des premiers capitalistes de Lisbonne, plus, la formation d'une caisse d'amortissement en leur faveur, etc., etc. Ils se disent autorisés par le gouvernement français.

1. Consul général de France à Lisbonne. Son rapport du 5 juin 1830 (*Archives étrangères. Paris*) fait mention des propositions des maisons Thuret et Goldschmid.

Je viens d'apprendre, dans ce moment même, que les libéraux tramaient un complot contre D. Miguel. On a fait des ouvertures à quelqu'un de ma connaissance, qui a de l'influence sur les soldats, qui s'en est servi dans le temps pour la cause de D. Miguel; mais qui, n'ayant point été récompensé, a des raisons de mécontentement. On lui a fait les promesses les plus magnifiques pour l'engager seulement à ne point s'opposer aux projets que l'on méditait. Je suivrai cette affaire avec soin et prudence; j'en rendrai compte, d'ailleurs, à Votre Excellence.

Je ne puis terminer cette lettre sans vous remercier de nouveau, Monseigneur, de la permission que vous m'avez donnée de correspondre avec vous et sans vous assurer que je ferai tous mes efforts pour me montrer digne de la confiance dont vous m'avez honoré.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, etc.

Signé : Mis DE BELLUNE.

MARQUIS DE BELLUNE AU PRINCE DE POLIGNAC.

Lisbonne, le 26 juin 1830.

Monseigneur,

D. Miguel m'ayant invité à venir le trouver à Queluz, samedi dernier, dans l'après-midi, ce petit voyage m'a empêché de faire partir, par le paquebot de ce jour, la lettre que j'avais eu l'honneur de vous écrire en date du 18; vous la recevrez donc aujourd'hui, en même temps que celle-ci. Nos affaires sont un peu plus avancées qu'elles ne l'étaient alors; je commence par rendre compte à Votre Excellence de mon entrevue avec D. Miguel.

Ce prince me reçut à l'heure indiquée et me fit l'accueil le plus gracieux, me témoignant sa joie de mon prompt retour et sa reconnaissance de l'intérêt que j'avais toujours pris à sa cause. Je lui répondis qu'en défendant la légitimité de ses droits, je n'avais fait qu'exprimer mon intime conviction; que je m'estimais, du reste, fort heureux d'avoir pu mériter sa bienveillance et que je ne désirais rien tant que d'y acquérir de nouveaux titres. J'entrai alors, sur-le-champ, en matière. Je dépeignis à D. Miguel, aussi vivement que possible, quel était le véritable état de ses affaires, tant au dedans qu'au dehors du Portugal; je tâchai de lui faire sentir combien il était urgent de sortir de cette déplorable situation; je lui avouai que, dans ce moment, je me trouvais à même de lui être de quelque utilité; que Votre Excellence avait bien voulu m'autoriser à correspondre avec elle pour lui faire part de ce qui se passait en Portugal et des moyens qui pourraient s'offrir de rendre enfin la tranquillité à un pays auquel la France prenait le plus vif intérêt; j'ajoutai que j'étais bien résolu, et par devoir, et par principe, à ne dire que la vérité; mais qu'il dépendait de lui, D. Miguel, de me mettre à même de donner des informations capables d'amener les plus heureux résultats. Le prince parut touché de mes paroles, et, après m'avoir témoigné sa satisfaction de l'autori-

sation que Votre Excellence m'avait accordée, il me dit que je détruirais, sans doute, toutes les calomnies dont on avait voulu le rendre victime, et il me chargea particulièrement d'assurer à Votre Excellence que, dans l'état actuel du Portugal, il ne songeait point à se marier, et s'occupait uniquement du bien de son peuple. Je ne crus pas devoir lui exposer tout ce que je savais, ni tout ce que je pensais là-dessus; je me tirai d'affaire par un compliment, en lui disant que ces sentiments étaient dignes de lui et que je ne manquerais pas d'en rendre compte. Nous parlâmes alors des moyens qu'il y aurait d'engager la France à le reconnaître comme roi. Je lui répétai ce que j'avais déjà exposé à ses ministres; qu'il me semblait qu'une démarche de sa part n'aurait rien que d'utile et même d'honorable pour lui; car il valait mieux proposer soi-même des conditions que de s'en laisser imposer; que ces conditions devraient être de nature à sauver sa propre dignité, mais aussi à mettre la France en état de remplir les engagements qu'elle avait pris d'autre part; qu'il serait bon d'offrir quelques avantages au commerce français, plus maltraité en Portugal que celui de toute autre nation, et que cette concession, qui n'était réellement qu'une justice, faciliterait sans doute les négociations. D. Miguel m'écoutait attentivement et avec plaisir; après avoir un peu réfléchi, il m'observa que cette affaire était trop importante pour être décidée de suite; que nous en causerions encore et qu'il m'autorisait, en attendant, à en parler au vicomte de Santarem, qui avait toute sa confiance. Ceci me fit comprendre qu'il n'osait point se déterminer sans le conseil de son ministre; je n'insistai donc pas et je le suppliai seulement de garder et de faire garder le plus profond secret; il m'assura très vivement que je pouvais être tranquille. Il me parla ensuite de l'expédition d'Alger, de l'intérêt qu'il prenait à sa réussite et de la gloire qu'il en résulterait pour la France; il ajouta quelques mots, que je ne relevai point, sur la jalousie de l'Angleterre. Il me congédia en me remerciant encore de la part que je prenais à ses affaires et en me répétant qu'il comptait sur moi, etc. Notre entretien avait duré trois quarts d'heure.

Je me rendis lundi matin chez le vicomte de Santarem; je lui fis part de l'autorisation que son roi m'avait donnée en y mêlant quelques paroles propres à flatter sa vanité; car la vanité est le faible du petit homme. Sur l'invitation qu'il me fit de m'expliquer franchement avec lui, je lui répétai presque mot à mot l'entretien que j'avais eu avec D. Miguel. Il me demanda quelles conditions seraient, en définitive, agréables à la France. Je répondis que je ne pouvais rien affirmer à ce sujet et que, d'ailleurs, il était nécessaire de savoir au juste quelles étaient les propositions de l'Angleterre et ce que le gouvernement portugais avait accordé ou refusé. Au lieu de satisfaire à cette question, le vicomte se mit à me dire que la France avait, dans le temps, engagé l'Espagne à reconnaître D. Miguel; que cette démarche avait fait espérer qu'elle le reconnaîtrait bientôt elle-même; mais qu'il n'en avait pas été ainsi et que l'on ne concevait pas ce qui lui avait fait changer de sentiment, et,

ajouta-t-il, voilà où nous en sommes. — Voilà où vous en êtes avec la France et avec l'Espagne, je n'en doute pas; mais avec l'Angleterre? Se voyant ainsi pressé, le vicomte se décida à prendre un air fier et me dit que les propositions faites par l'Angleterre n'étaient point admissibles et qu'elles avaient été rejetées. Je marquai de l'étonnement; j'avouai qu'on m'avait rapporté le contraire et qu'une personne, qui pouvait être bien instruite, m'avait assuré que le gouvernement portugais accordait tout, pourvu que l'Angleterre reconnût D. Miguel. Son Excellence fut un peu déconcertée en voyant que j'étais plus instruit qu'elle ne l'avait cru; elle se remit, néanmoins, et me protesta qu'il n'en était point ainsi; que D. Miguel n'accorderait jamais des conditions qui seraient par trop déshonorantes et par trop dangereuses pour lui, et que ses ministres ne seraient point assez lâches pour le lui conseiller. Je fis semblant de croire le vicomte, me réservant de revenir là-dessus en temps et lieu; je louai beaucoup ses sentiments, mais je lui fis observer qu'il fallait aussi songer aux engagements que les puissances étrangères avaient pris avec D. Pèdre et ses partisans; il en convint; mais comme il me parut un peu embarrassé pour concilier tout cela, je lui demandai si D. Miguel aurait de la répugnance à accorder une amnistie dont il n'excepterait que les principaux chefs de la rébellion de Porto, et si le désir d'être agréable aux puissances étrangères ne le porterait pas même à commuer la peine de mort, prononcée contre ceux-ci, en un bannissement perpétuel, leur rendant de plus leurs titres et leurs biens... Ce moyen terme parut être du goût du vicomte. Je lui fis sentir alors qu'il n'y avait point de temps à perdre; que le roi d'Angleterre était sans doute mort au moment où nous parlions[1]; qu'il était à craindre que son successeur n'eût pas des dispositions favorables pour D. Miguel; qu'il était donc du plus haut intérêt pour ce prince de s'assurer l'appui de la France et de faire tout ce qui dépendrait de lui pour s'en faire reconnaître; qu'il était probable que l'exemple de la France serait suivi par la Russie, la Prusse, les États du Nord, en général, et ceux de l'Italie; que cette imposante coalition, en faveur de D. Miguel, déciderait sans doute l'Angleterre à prendre aussi son parti, faciliterait la reddition de Terceire[2], les négociations auprès de l'empereur du Brésil et qu'enfin l'heureuse issue d'une affaire si difficile couvrirait d'honneur le ministre de D. Miguel et lui assurerait à jamais la reconnaissance du Portugal. — Pendant que je débitais cette tirade, la figure de mon auditeur s'épanouissait par degrés, et le plus aimable sourire fut la récompense de ma dernière période. J'ajoutai de suite que le meilleur moyen, selon moi, de déterminer la France était de la mettre à même de relever son commerce en Portugal, en lui offrant des avantages qu'elle avait, au reste, toute

1. Le roi Georges IV mourut le 26 juin 1830.

2. Une des Açores, restée fidèle à Donna Maria II, siège de la régence, nommée par son père Dom Pedro.

raison de réclamer. — Oui, sans doute, mais la reconnaissance d'abord, et tout le reste viendra ensuite. — Mille pardons, M. le vicomte, il faut que tout vienne à la fois. Vous n'ignorez pas combien D. Miguel a d'ennemis; si le gouvernement français va annoncer aux Chambres qu'il a reconnu D. Miguel, et rien de plus, il verra se lever contre lui tous les libéraux et même la majorité des royalistes, qui ont été trompés par les calomnies de l'autre parti; il faut donc qu'il puisse leur imposer silence en leur présentant un traité avantageux, et les bases de ce traité doivent nécessairement faire partie des propositions que D. Miguel fera à la France. Il n'y a point de motifs qui puissent faire moindrement hésiter ce prince; l'esprit de justice et de générosité du gouvernement français est assez connu; ce ne sont point des traités à l'anglaise qu'il demande, mais des traités où les avantages soient réciproques et qui puissent servir à jamais de témoignage de son désintéressement et de sa bonne foi. Ainsi, dans cette circonstance, il n'exigera pas des avantages absolument égaux à ceux du Brésil et de l'Angleterre, mais il demandera que l'on établisse une proportion plus juste que celle qui existe depuis quinze ans entre les droits et privilèges des négociants français et ceux des négociants étrangers. J'ai terminé là mon discours; je n'ai pas cru devoir m'étendre plus longuement sur ce sujet, me réservant de le faire lorsque l'on me communiquerait les propositions définitives de D. Miguel. Le vicomte de Santarem me remercia de tout ce que je venais de lui dire et m'assura qu'il allait en prendre note pour en faire part au roi; je témoignai alors le désir d'avoir une réponse positive le plus tôt possible; il me pria de repasser samedi matin, espérant pouvoir me la donner ce jour-là même; il ne pouvait le faire plus tôt, vu qu'il ne devait travailler avec S. M. que vendredi soir.

Cet entretien eut lieu lundi matin 21, comme j'ai eu l'honneur de le dire à Votre Excellence; or, il se trouve que toute la semaine a été employée par D. Miguel, ses ministres et ses courtisans, d'abord à faire des préparatifs pour la Saint-Jean, ensuite à célébrer cette fête par des jeux, des espèces de tournois, des déjeuners, dîners et soupers, et par une comédie où D. Miguel a daigné jouer un rôle, au grand applaudissement de toute l'honorable société; enfin à se reposer de tant de divertissements, qui ont eu lieu si à propos et qui s'accordent si bien avec l'état du pays. Vous jugerez bien, Monseigneur, que les ministres portugais n'ont pas eu le temps de s'occuper d'une bagatelle comme celle dont je leur avais parlé; c'est du moins ce que j'ai pensé, et j'ai vu arriver samedi avec l'intime conviction que je n'apprendrai rien de nouveau.

Je me suis rendu ce matin chez le vicomte de Santarem, comme nous en étions convenus; le pauvre petit homme était tout pâle et tout défait; la première chose qu'il me dit en m'abordant fut qu'il était bien fâché de la peine que je m'étais donnée; que dans ce moment même il m'écrivait pour me prévenir que rien n'avait pu être encore décidé sur

l'affaire en question, mais que mercredi prochain, à deux heures, j'aurai une réponse définitive. Je lui témoignai fort vivement mes regrets de ce qu'il n'avait point tenu la promesse qu'il m'avait faite, et je tâchai de lui faire sentir que le moindre retard dans une affaire de cette importance pouvait avoir de fâcheux résultats. Il se jeta alors dans les divagations; il me parla de la gravité des circonstances, de négociations, de complications, de réflexions, etc. Tout ce que je pus comprendre au milieu de ce verbiage, c'est que ces Messieurs veulent attendre l'arrivée du paquebot anglais; ils ont appris, par l'Espagne, la nouvelle de la mort du roi d'Angleterre, et ils désirent savoir ce qu'ils ont à craindre ou à espérer du nouveau souverain. Le vicomte me dit ensuite que, par un navire portugais tout récemment revenu de Rio-Janeiro, D. Miguel avait appris que son frère était dans des dispositions très favorables. J'eus l'air de le croire et je l'en félicitai, mais j'ajoutai que cela ne devait pas nous empêcher de suivre notre affaire et que, quelque chose qu'il arrivât, il était de l'intérêt du Portugal de satisfaire aux réclamations que la France était en droit de faire en faveur de son commerce. Je soutins ma thèse par des raisonnements qu'il est inutile de répéter à Votre Excellence. Le vicomte me répondit que, sur ce point, nous étions parfaitement d'accord; que mes idées étaient justes et que je pouvais assurer aujourd'hui même à Votre Excellence qu'il était tout disposé à faire accorder au commerce français les avantages dont il avait joui jadis; que pour le reste il ne pouvait absolument me donner réponse que mercredi. Oubliant alors ce qu'il venait de me dire du changement heureux qui s'était opéré dans les intentions de D. Pèdre, il me demanda si, dans le cas où le gouvernement portugais adopterait les propositions que j'ai mises en avant, la France reconnaîtrait de suite D. Miguel, ou bien si elle ferait encore quelque démarche auprès de l'empereur du Brésil; je vous demande cela par pure conversation, eut-il soin de me faire observer. Je lui répliquai, aussi par pure conversation, que je ne savais rien du tout à ce sujet. Mais que si la France se décidait, de quelque manière que ce fût, à reconnaître D. Miguel, il me semblait assez probable qu'elle en préviendrait préalablement D. Pèdre; que cette démarche serait, au reste, tout à fait dans l'intérêt du Portugal, puisque l'intermédiaire d'une telle puissance lui faciliterait les moyens de renouer ses relations avec le Brésil. — Cette réponse ne parut point faire grand plaisir à mon malicieux interrogateur; nous en restâmes là, et je dois avouer à Votre Excellence que nous nous sommes quittés un peu froidement. Si vous désirez, Monseigneur, que je continue à traiter cette affaire, je vous prie de vouloir bien me confier votre sentiment sur la dernière question que m'a fait le vicomte de Santarem.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : M^is^ DE BELLUNE.

DE L'AUTHENTICITÉ

DE LA LÉGENDE DE SAINT FRANÇOIS

DITE DES TROIS COMPAGNONS.

Il y a une dizaine d'années, j'ai dû soumettre les documents que nous possédons sur François d'Assise à un sérieux examen, afin d'établir la valeur relative de chacun d'eux, et de déterminer l'usage que peut en faire l'historien. Arrivé devant la fameuse *Legenda S. Francisci a Tribus Sociis conscripta*, j'eus à formuler des conclusions qui, sans être révolutionnaires, étaient pourtant nouvelles et fécondes en résultats : après avoir marqué sa valeur toute particulière, je montrai que le document que nous connaissons aujourd'hui sous ce nom n'est que le premier quart ou le premier cinquième de l'original; la majeure partie a disparu, et la disparition a été masquée tant bien que mal par l'adjonction de quelques pages racontant brièvement les dernières années de la vie du saint.

Deux conséquences principales découlent de cette thèse : d'abord, bien des récits que nous trouvons éparpillés un peu partout peuvent être des épaves de l'œuvre primitive; ensuite, il ne faut pas désespérer de retrouver l'original dans son intégrité.

Ces conclusions eurent le plus beau succès que puisse avoir une thèse scientifique, elles furent discutées avec une verve, une ardeur et une élévation de vues auxquelles je suis heureux de rendre hommage. En quelques années la critique des sources franciscaines provoqua plus de travaux que durant plusieurs siècles, et dans la majorité de ces travaux, d'une réelle valeur scientifique, les nouvelles conclusions étaient adoptées dans leur ensemble.

Les choses en étaient là lorsqu'en janvier 1899 deux Franciscains, déjà illustres comme historiographes de l'ordre, les PP. Marcellino da Civezza et Teofilo Domenichelli, publiaient un nouvel état de la célèbre légende, non plus en dix-huit chapitres, mais en soixante-dix-neuf (*La Leggenda di San Francesco scritta da tre suoi Compagni*, pubblicata per la prima volta nella vera sua integrita. Rome, 1899, in-8° de CXXXVI et 270 pages [1]).

1. Dans le nouveau travail d'ensemble que je prépare sur les sources de

J'avais édité entre temps le *Speculum Perfectionis*, ce qui avait aussi jeté un jour nouveau sur la question. La thèse de la disparition d'une partie de *3 Soc.* semblait donc à ce moment non seulement adoptée par les critiques les plus scrupuleux, mais vérifiée par la découverte d'une forme déjà bien plus complète de cette légende. On pouvait croire qu'il n'y avait plus qu'à continuer les recherches, pour fixer les points de détail, lorsque le dernier numéro des *Analecta Bollandiana*[1] est venu arracher un cri de surprise à tous les critiques franciscanisants.

Le P. Van Ortroy, sans s'attarder à discuter la question de l'intégrité, déclare purement et simplement que cette légende des *Tres Socii*, sous sa forme traditionnelle, est un pastiche, œuvre d'un faussaire de la fin du XIII^e^ siècle.

C'est cet article que je désire discuter aujourd'hui.

Il ne s'agit donc pas d'une étude d'ensemble sur la légende *3 Soc.*, ni d'apprécier les travaux indiqués tout à l'heure; tout cela viendra en temps et lieu. Pour le moment, je voudrais simplement voir si, comme on nous l'assure, il n'y a plus qu'à rayer les *3 Soc.* de la série des sources franciscaines.

J'ai quelque peu hésité avant d'entreprendre ce travail, mais il est bon sans doute qu'on voie un critique, que certains représentent comme un iconoclaste, défendre la tradition contre un Jésuite d'une impeccable orthodoxie. L'aventure, pour être curieuse, n'est pas absolument nouvelle. Il y a quelques années, j'ai eu le privilège de défendre victorieusement l'authenticité d'une relique contre un professeur d'université catholique. La victoire fut complète, puisque mon savant contradicteur se déclara convaincu[2]. J'ose espérer qu'il en sera de même aujourd'hui, et que de ce débat il ne restera entre le Bollandiste et moi qu'une poignée de main encore plus cordiale

la vie de saint François, un chapitre spécial sera consacré à l'œuvre si remarquable des PP. Marcellino da Civezza et Teofilo Domenichelli. C'est là aussi que j'examinerai tous les travaux parus sur la question. La liste en est trop longue pour trouver place ici.

1. *Analecta Bollandiana*, t. XIX (1900), p. 119-197.

2. Il s'agit de la bénédiction de saint François, petit parchemin porté en procession à Assise le 1^er^ août, et auquel personne n'avait songé à demander un témoignage historique. F.-X. Kraus, le célèbre professeur de l'Université catholique de Fribourg, crut que je m'étais laissé induire en erreur par une fausse relique datant du XV^e^ siècle. Ne voulant pas être juge dans ma propre cause, et comme la question était surtout paléographique, je priai la *Theologische Literaturzeitung* de soumettre le débat aux savants allemands les plus compétents. Leur réponse fut absolument favorable à l'authenticité, et le D^r^ Kraus lui-même, sur le vu de meilleures photographies, fut lui aussi convaincu. Depuis lors, la relique d'Assise a été l'objet d'une foule d'excellents travaux.

que celle que nous échangeons d'ordinaire, et, du côté des spectateurs, que l'impression bienfaisante qu'il n'y a pas deux critiques : à droite, une critique orthodoxe essentiellement conservatrice et affirmative ; à gauche, une critique par principe violente, négative et destructive, mais qu'il n'y en a qu'une qui nous mène tous, que nous venions de l'Orient, de l'Occident ou du Midi, à travers bien des luttes et des difficultés, vers l'autel de la vérité.

Après avoir étudié le travail du P. Van Ortroy avec toute l'attention dont je suis capable, l'authenticité me paraît plus éclatante que jamais. Je lui suis cependant infiniment reconnaissant de l'avoir niée.

D'abord, ce grand coup ira réveiller quelques érudits de profession ou d'occasion qui n'avaient rien voulu savoir des discussions de ces dernières années, et pour lesquels le classement des sources de la vie de saint François était une question définitivement entendue.

Puis, l'opération si brillante accomplie sans nécessité sur ce document nous permet d'espérer que le savant hagiographe ne s'arrêtera pas en si beau chemin : la collection des *Acta Sanctorum* est encombrée de légendes tout autrement dignes de sa sollicitude.

La preuve que la *Legenda 3 Sociorum* est antérieure à 1247, c'est que Celano, qui composa cette année-là, — et cette date est admise par les Bollandistes, — sa seconde Vie de saint François, y puisa tous les éléments de la première partie de sa nouvelle œuvre.

Je sais bien qu'on peut renverser les termes et me dire que *2 Cel.* est l'original, et la légende traditionnelle des Trois Compagnons la copie ; mais parmi les principes de la critique hagiographique, il n'en est peut-être pas de plus connu ou de plus utile que celui qui concerne ce qu'on me permettra d'appeler le dosage du merveilleux. Réduit à ses termes les plus simples, il pourrait s'exprimer dans la proposition suivante : le rôle du merveilleux dans un document est en raison inverse de l'âge de ce document. Un document contemporain des faits qu'il raconte ne contient guère que des germes de merveilleux. Celui-ci tend naturellement à se développer, et, si l'on a sur un seul et même fait dix documents différents ne portant aucune date, on peut les classer chronologiquement, presque sans aucune chance d'erreur, en observant seulement la place occupée par le merveilleux[1] !

1. On trouve, dans le t. II de la *Collection des études et documents sur l'histoire religieuse et littéraire du moyen âge* (Paris, 1900), une curieuse application de cette méthode pour le classement des innombrables documents concernant l'indulgence de la Portioncule.

Or, que l'on veuille bien comparer à cet égard *2 Cel.* 1 et *3 Soc.*, et l'on n'aura pas de peine à voir de quel côté est l'original et de quel côté le remaniement.

Supposons la légende des Trois Compagnons privée de la lettre d'envoi, dépouillée de son *incipit* et de tous les indices qui nous la montrent provenant de l'entourage de saint François; imaginons même qu'elle n'ait laissé aucune espèce de trace dans la littérature franciscaine, et que tout à coup, aujourd'hui, elle nous tombe du ciel : en vertu du principe qui précède, nous serions conduits à la placer après les nombreuses biographies publiées dans les années qui suivirent la canonisation de saint François, et un peu avant la nouvelle tentative de Celano pour compléter son œuvre première.

Voici, à titre d'exemple, quelques-uns des passages où la succession se montre avec une clarté particulière [1].

Dès le chapitre premier, les Trois Compagnons nous montrent la mère de François entourée de ses voisines qui allaient lui signaler les écarts de conduite de son fils. A ces assauts répétés, la bonne Pica répondait de la façon la plus naturelle, comme répondent toutes les mères en pareil cas : « Vous vous méprenez, j'espère bien qu'il deviendra un enfant de Dieu. » Rien là-dedans d'exagéré, c'est beau, à force d'être simple et humain.

C'était trop simple pour Thomas de Celano, et d'un trait de plume il le transforma. Les voisines complimentent Pica sur les belles manières de son fils, et celle-ci devient tout à coup une sorte de prophétesse. Voici les textes :

3 Soc. 2 (I).	*2 Cel.* 1, 1.
Mater autem ejus quum de prodigalitate suâ sermo a convicinis fieret, respondebat : « Quid de filio meo putatis? Adhuc erit filius Dei per gratiam [2]. »	Nam Francisci magnanimitatem et morum venustatem admirantibus convicinis, quasi divino instructa oraculo, sic aiebat : « Quid putatis iste filius meus erit? Meritorum gratiâ Dei filium ipsum noveritis affuturum [3]. »

1. Les relations entre 3 *Soc.* et 2 *Cel.* 1 ont été mises en lumière pour la première fois par le Dr K. Müller, *Die Anfänge des Minoritenordens;* voy. en particulier p. 175 et suiv.

2. Texte du ms. vat. 7339, 65 *b*. L'édition de Foligno et le ms. de Liège 343 ne fournissent pas de variante.

3. Texte du ms. 686 d'Assise, p. 9. Le ms. de Marseille ne présente qu'une seule variante : *honestatem* au lieu de *venustatem*. Par contre, le P. Rinaldi, ayant mal interprété les abréviations de son manuscrit, donna une leçon où l'évolution légendaire est singulièrement plus avancée : « Multorum, gratiâ Dei, filiorum patrem ipsum noveritis affuturum. »

Devant de pareils textes, il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour voir lequel découle de l'autre, un bon sens élémentaire suffit.

Le même procédé d'amplification se remarque à chaque instant dans l'œuvre de Celano. Que l'on prenne par exemple la réponse que fit François à ses compagnons de captivité à Pérouse. Dans les Trois Compagnons, c'est l'explosion juvénile d'un optimisme tout naturel — *ipse qui naturaliter erat hilaris et jucundus* — et qui ne se laisse point abattre par un obstacle quelconque; chez Thomas de Celano, c'est de nouveau une prophétie en bonne et due forme :

3 Soc. 4 (II).

Quum autem quadam die concaptivi sui tristarentur, ipse qui naturaliter erat hilaris et jucundus non videbatur tristari sed quodam modo jucundari. Propter quod unus de sociis suis reprehendit eum tamquam insanum, quia scilicet laetabatur in carcere constitutus. Ad quod Franciscus vivâ voce respondit : « Quid putatis de me? Adhuc adorabor per totum mundum[1]. »

2 Cel. 1, 1.

Convinculatus cum ceteris squalores carceris patitur; absorbentur tristitiâ concaptivi, miserabiliter captivitatis suae plorantes eventum. Exultat Franciscus in Domino, vincula ridet et spernit. Dolentes arguunt jucundantem in vinculis, insanum reputant ac dementem. Respondet Franciscus prophetice : « In quo exultare me creditis? Meditatio alia subest, adhuc sanctus adorabor per saeculum totum. » Revera sic est, impletum est omne quod dixit[2].

Il est, je pense, inutile de multiplier ces exemples, qui nous montreraient Celano répétant sans se lasser le même geste, débitant par tout petits morceaux les solides et nobles assises de la légende originale, mais non sans les avoir soigneusement ornementées de fleurs de papier[3].

On voudra bien remarquer, à propos de ce texte, que la découverte d'un nouveau ms. de 2 *Cel.* est venue confirmer la conjecture que je fis jadis (*Vie de saint François*, 1e éd., p. 9, n. 1) sur la préférence à donner à la leçon *Meritorum gratiâ*.

Le Bollandiste rapproche aussi ces deux passages (p. 142). La liberté qu'il a prise de remplacer, dans 2 *Cel.* 1, 1 donné comme source, l'incidente *quasi divino instructa oraculo* par trois points (...) me paraît peu scientifique.

1. Texte du ms. vat. 7339, 66 *a*. Ce passage est cité par les Conform., 180 *b* 2*s*. L'édition de Foligno donne plusieurs variantes sans importance; le ms. de Liège est identique à celui du Vatican.

2. Texte du ms. 686 d'Assise. Celui du ms. de Marseille, fol. 1 *a-b*, est identique.

3. Dans 3 *Soc.* 24 (VII), François prédit en français que Saint-Damien deviendra un monastère de femmes. Dans 2 *Cel.* 1, 8, l'auteur ajoute une glose et nous explique : « Ardentia verba foris eructans, gallice loquebatur, se apud

Mais la passion de l'amplification se marque de deux manières. Tantôt, comme nous venons de le voir, elle ajoute des éléments merveilleux, tantôt elle fait disparaître les éléments humains. Chronologiquement, ce travail d'élimination est même en général le premier; je l'ai indiqué en second lieu parce qu'il est plus difficile à saisir. Voyez une légende à évolution rapide : deux ou trois remaniements suffisent à la dépouiller de presque toute originalité. Dans la légende de Bonaventure, les traits purement personnels et humains de la figure de François sont déjà presque totalement éliminés.

Thomas de Celano, travaillant sur la légende des Trois Compagnons, a procédé à cet élagage d'un genre spécial avec la même tranquille inconscience qu'il avait tout à l'heure lorsqu'il s'agissait de transformer ou de forcer le sens de certains récits.

Il laisse tomber purement et simplement les passages où sont relatées les bizarreries du saint : on chercherait en vain chez lui un écho même affaibli du passage où les Trois Compagnons nous le montrent mélangeant dans ses vêtements les étoffes les plus ordinaires aux plus précieuses, uniquement pour attirer l'attention [1].

Il néglige aussi certains mots, particulièrement précieux pour nous, parce qu'ils portent l'empreinte du style de François : ***In cibis quos edebat saepe ponebat cinerem dicens fratribus in abstinentiae suae velamen fratrem cinerem esse castum.*** *3 Soc.* 14 (V).

Enfin les Trois Compagnons n'hésitent pas à montrer que parmi les péchés contre lesquels François eut le plus à lutter, en fut un qui sans doute fera sourire, celui de gourmandise. Durant sa jeunesse, il s'était nourri à peu près exclusivement d'électuaires et de confitures [2]. Cet humble détail, pourtant si consolant pour les enfants gâtés, a dû paraître tout à fait scandaleux à Thomas de Celano, et il le passe.

Mais, s'il est très naturel que *2 Cel.*, venant après *3 Soc.*, ait ainsi transformé leur œuvre, il est tout à fait impossible de nous imaginer un faussaire de la fin du XIII[e] siècle qui ferait exactement le contraire de ce qu'ont fait de toute éternité les compilateurs de légendes. Qu'on lise le ***De laudibus b. Francisci,*** composé par Ber-

illam gentem praecipue honorandum praenoscens et reverentiâ speciali colendum. »

1. 3 *Soc.* 2 (I). « In curiositate etiam tantum erat vanus quod aliquando in eodem indumento pannum valde carum panno vilissimo consui faciebat. » Ms. vat. 7339, 65 *b*. L'édition de Foligno et le ms. de Liège (343) n'offrent aucune variante.

2. 3 *Soc.* 22 (VII). « Electuariis et confectionibus utebatur et a cibis contrariis abstinebat. »

nard de Besse vers 1275, et on verra dans quel sens allaient les préoccupations des auteurs de légendes franciscaines.

Ainsi donc, le rapprochement de *2 Cel.* 1 et de *3 Soc.* a pour conséquence d'établir la priorité de l'œuvre traditionnelle des Trois Compagnons. Nous pourrions à la rigueur nous arrêter là, mais il n'y a aucune raison pour nous priver du plaisir de montrer qu'on arrive toujours à cette même solution, quel que soit le côté par lequel on aborde cette question.

Chaque écrivain a son style, mais cette griffe d'authenticité est loin de se retrouver au même degré dans tous les ouvrages du même auteur. Un poète, par exemple, frappe fatalement ses vers à son effigie. Mais supposez-le chargé de faire en prose une œuvre historique, obligé de recueillir çà et là des indications, de tenir compte d'une foule de renseignements oraux : une sorte de lutte s'engagera entre son génie et les nécessités de sa tâche. Son originalité ne disparaît pas, mais elle est singulièrement atténuée.

Enfin supposez le même poète chargé de revoir et de combiner des documents écrits; cette fois il devient un pur et simple compilateur : ce n'est plus lui qui marche, ce sont les documents qu'il a sous les yeux qui le mènent. Il émaillera peut-être çà et là ses extraits de phrases personnelles, mais elles se détacheront criardement et marqueront plus vivement encore le caractère fragmentaire de son œuvre.

Or ces trois étapes ont été parcourues par Thomas de Celano : dans le *Dies irae* il est complètement maître de son style. Dans la première Vie, ne travaillant guère que sur des données orales, il marque encore presque toutes les pages de son empreinte. Dans la seconde Vie, son style ne réapparaît que de loin en loin, presque à la dérobée; c'est manifestement parce qu'il copie et fait œuvre de compilateur.

Et maintenant abordez la légende des Trois Compagnons : on a parlé des bribes qui la composent, mais ce mot me paraît merveilleusement mieux définir *2 Cel.* 1. Pour *3 Soc.*, au contraire, si bribes il y a, elles sont si bien fondues, amalgamées dans l'ensemble, que cette œuvre se présente, sous le rapport du style, exactement sur le même plan que *1 Cel.* On voit donc très bien comment de *3 Soc.* a pu sortir *2 Cel.* 1; mais, soit qu'on envisage le rôle du merveilleux dans ces deux documents, soit qu'on étudie le style, il est impossible d'admettre la filiation contraire.

Soutenir que la légende des Trois Compagnons est sortie de *2 Cel.* 1, c'est dire que ce que n'a pas pu faire Thomas de Celano, l'admirable poète, ce que n'a pas pu faire Bonaventure, l'auteur inspiré de tant de chefs-d'œuvre de théologie mystique, un faussaire quelconque de

la fin du XIII^e^ siècle a su le réaliser. Là où eux n'ont su être que de prudents compilateurs, lui a accompli ce tour de force de prendre toutes ces pierres éparses et de leur souffler la vie.

Mais, bien que les considérations qui précèdent soient pleinement suffisantes, à notre avis, pour établir la priorité de la légende des Trois Compagnons par rapport à *2 Cel.* 1, ces pages seraient incomplètes si nous n'examinions par le détail tous les arguments qui, d'après le Bollandiste, établissent la thèse contraire.

Depuis des siècles, la légende des Trois Compagnons est considérée comme la perle des documents franciscains. Barthélemy de Pise aussi bien que Wadding, le Bollandiste Suyskens aussi bien que M. l'abbé Le Monnier, y ont puisé comme à la source par excellence. Elle avait eu même ce rare privilège d'être préférée à la fois par ceux qui recherchent avant tout l'édification[1] et par de purs érudits tels que le D^r^ Karl Müller[2]. Cette sorte de *consensus* n'a point ému les Bollandistes; ils ont fort bien vu que l'argument d'*autorité* n'avait rien à faire en ces matières. On ne saurait trop les en louer.

Ce qui les a amenés tout à coup à une si nouvelle et si radicale conclusion, c'est le contraste qu'il y a entre la lettre des Trois Compagnons qui sert de préface à la légende et la légende elle-même.

Ils ont donc admis pour ce point spécial et limité les remarques que j'ai faites il y a quelques années en comparant la lettre et la légende[3]. On devine combien j'ai été heureux de voir ces doctes critiques entrer ici dans mes vues[4].

Là où nous nous séparons, c'est quand il s'agit de déterminer les causes de cet écart : le livre ne tient pas les promesses du sommaire ; les Bollandistes en concluent qu'il n'y a aucun rapport entre eux. Plus modéré, j'en ai conclu que le livre avait été jadis plus complet, et que, dans cet état primitif, le sommaire et le contenu avaient entre eux une correspondance parfaite.

Cependant je n'étais pas parvenu à cette conclusion d'emblée. Mon premier mouvement, en constatant l'écart, avait été de songer à

1. Il en a été publié de nos jours deux traductions françaises, honneur que n'ont eu, si je suis bien informé, ni les légendes de Celano, ni celles de Bonaventure.

2. *Die Anfänge des Minoritenordens, passim.*

3. *Vie de saint François,* 1^re^ éd., p. LXII et suiv.; *Collection d'études et de documents,* [*Speculum Perfectionis*], t. I, p. XX, n. 1.

4. *An. Boll.*, p. 120 : « Son contenu (de la légende) jure avec les belles promesses de la lettre d'envoi. » *Ibid.*, p. 128 : « Ce qui achève de compromettre la lettre d'envoi et de montrer qu'elle n'a aucun rapport avec ce qui suit, ce sont les anachronismes inconcevables... »

quelque énorme supercherie hagiographique, mais de nouvelles lectures, la comparaison de la légende avec les autres documents, me firent peu à peu effacer tout ce que j'avais écrit dans ce sens.

Le fait que j'ai eu un moment l'opinion qui est aujourd'hui celle des Bollandistes me fait espérer que nos vues arriveront à concorder aussi pour les conclusions, et qu'en tous cas les considérations qui suivent ne leur paraîtront pas tout à fait sans valeur.

« La légende traditionnelle des Trois Compagnons, nous dit-on, est un habile pastiche datant au plus tôt de la fin du XIII^e^ siècle[1]. »

Comme on l'a bien vu, une difficulté se présente aussitôt, celle de concilier ceci avec les affirmations de la lettre d'envoi : « Cette missive, déclare alors le Bollandiste, se rattache à quelque document franciscain aujourd'hui perdu, ou bien elle a été fabriquée par un faussaire, qui n'a pas l'air d'ailleurs d'avoir agi dans un but polémique quelconque. En effet, rien n'est plus pacifique ni plus anodin que la légende des Trois Compagnons[2]. »

Ainsi donc il suggère deux explications, mais sans se prononcer définitivement pour l'une ou pour l'autre. D'ailleurs, la question de la missive semble lui paraître de très mince importance. Il y fait encore allusion plus loin pour déclarer qu'elle « demeure une énigme[3], » et c'est tout.

Mais n'est-ce pas se débarrasser un peu lestement de ce document?

Les deux explications données semblent à peu près également faibles, et, en y regardant de près, on s'aperçoit bien vite que la première ne figure guère ici que pour la forme. Mon savant ami se sera rappelé qu'il était prêtre, et, tel un aumônier qui annonce la mort d'un patient, il a voulu mettre quelques ménagements avant de prononcer le mot fatal[4].

Reste l'hypothèse de la fabrication de la lettre par un faussaire. Examinons-la de plus près.

La lettre et la légende ne sortent pas de la même plume, puisque les deux documents ne se correspondent pas. Il y a donc eu deux faussaires. Deux faussaires! Mon Dieu! cela n'a rien d'impossible

1. *An. Boll.*, p. 120.
2. *An. Boll.*, p. 120.
3. *An. Boll.*, p. 139.
4. En effet, de deux choses l'une : ou bien le P. Van Ortroy devrait admettre ma thèse d'une perte partielle, or, il la combat; ou bien il devrait montrer la possibilité d'une perte totale; or, non seulement il n'y fait plus même allusion, mais tous les arguments qu'il oppose à l'existence, dans la seconde moitié du XIII^e^ siècle, de la légende traditionnelle, prouveraient *à fortiori* l'inexistence à cette époque d'une légende bien plus développée et correspondant à la missive.

dans les maquis de l'hagiographie, mais j'ai beau me promener à travers les salles du Museum Bollandianum et supplier qu'on m'exhibe les spécimens les mieux réussis de cette faune spéciale, je ne parviens pas à trouver la série dans laquelle il faudrait classer nos deux misérables.

Les Bollandistes, d'ailleurs, ont aussi l'air d'être fort embarrassés pour les caser. Ils se tirent de la difficulté en les laissant là, tout bonnement. N'est-ce pas très étrange? En général, il n'est pas difficile de voir dans quel intérêt ont agi les faussaires, intérêt spirituel ou temporel. Ici, impossible.

La missive indique une dose d'intelligence peu commune. C'est un chef-d'œuvre de malicieuse bonhomie à l'adresse des biographes officiels du saint, et cela dans les formes les plus achevées de l'urbanité monastique. De plus, l'auteur a dû merveilleusement connaître l'histoire, pourtant si compliquée, de l'ordre[1]. On chercherait en vain dans cette lettre quelque chose qui ne cadrât pas avec les sentiments que pouvaient avoir les *Tres Socii* en 1246. Et alors une question se pose : le faussaire a-t-il fait sa lettre en vue de la légende qui aurait déjà existé? Si vous me dites oui, je vous réponds : mais comment celui qui se meut avec tant de dextérité au milieu de toutes ces difficultés n'a-t-il pas su faire concorder sa lettre avec le contenu de la légende?

Si vous me dites que la légende n'existait pas encore, expliquez-moi alors comment ces deux pièces ont pu se rencontrer et aller dorénavant l'une avec l'autre dans tous les manuscrits[2].

Aucune de ces considérations n'a de valeur absolue, et dans le monde des légendes on peut voir d'étranges choses, mais ici les invraisemblances sont toutes du même côté, de celui de la non authenticité.

Examinons maintenant les détails mêmes de l'argumentation des Bollandistes.

Tout d'abord, ils font ressortir avec raison les emprunts que les

1. Qu'on me permette de renvoyer pour la preuve détaillée de tout ceci à l'étude d'ensemble sur la *Legenda Trium Sociorum* qui paraîtra dans les sources de la *Vie de saint François*.

2. *An. Boll.*, p. 124. « L'examen des manuscrits, — et ils sont en assez grand nombre, — témoigne en faveur d'un texte invariablement le même. » Les Bollandistes ont parfaitement raison d'opposer cet argument à ma thèse de la disparition de la majeure partie de 3 *Soc.* Mais comment se fait-il qu'ils n'aient pas vu que cet état actuel des textes peut être invoqué avec plus de force contre leur thèse de l'inauthenticité?

Trois Compagnons traditionnels font à la première Vie de Celano et font remarquer avec non moins de raison que la lettre d'envoi avait promis du neuf. Voilà qui est fort bien. Mais oublient-ils que tout à l'heure ils ont sacrifié cette lettre? Elle ne peut pourtant pas ne pas exister et exister tout à la fois.

« Les emprunts considérables faits à la première Vie de Celano sont bien peu en harmonie avec les promesses si catégoriques des Trois Compagnons[1]. » Mon intelligence se brouillerait-elle? Je ne puis comprendre comment X, le faussaire de la lettre, aurait pu engager Y, le pasticheur de la légende, ou comment ce malheureux Y serait responsable des engagements de X.

Étant données les mœurs du temps, il me semble fort naturel que les Compagnons aient emprunté bien des pages au premier biographe. Quand Bonaventure copie Thomas de Celano à peu près constamment et exclusivement, comme les Bollandistes l'ont fort bien mis en lumière[2], ils admirent l'approbation morale que le saint docteur donne ainsi aux travaux du biographe? Mais pourquoi ne pas juger de même les emprunts faits par les Trois Compagnons? Tout nous permet de croire que leur prestige était considérable, et qu'ils ne firent pas seulement honneur à Celano, qu'ils eurent ainsi pour lui, après les légères malices de la lettre, une vraie charité, puisque copier c'est approuver. Je veux penser que Celano était un peu honteux du rôle qu'il avait donné à frère Élie dans son premier travail.

« Il ne pouvait pas, dit-on, entrer dans les intentions de Crescenzio qu'on vint lui répéter ce que le premier biographe avait bien mieux exprimé. Qu'on le corrigeât et le complétât, soit, mais non qu'on le copiât servilement, avec la prétention de révéler du neuf. »

C'est là attribuer à Crescentius des idées de Bollandiste; c'est lui faire le plus grand honneur. Reste à savoir s'il le mérite? Peut-être serait-il plus naturel de penser que ce vieillard eut alors les mêmes préoccupations que la plupart des membres de l'ordre. La légende officielle (*1. Cel.*) était devenue impossible. Les modérés avaient transformé la vérité au profit d'Élie; la vérité se vengeait, et dans les bourgades où les frères passaient, les gamins des rues dansaient la ronde autour d'eux, leur chantant :

Hor attorna fratt Helya
Ke pres' ha la mala via[3].

Ces injures, qui se répétaient à chaque instant, étaient devenues

1. *An. Boll.*, p. 127.
2. *An. Boll.*, XVIII, p. 96, et XIX, p. 141.
3. Salimbene, éd. 1857, p. 412.

insupportables aux frères. Lorsque le chapitre de 1244 se réunit, le renouvellement de la légende n'était pas seulement dans tous les vœux, il s'imposait comme une nécessité urgente et absolue. Voilà ce que Crescentius dut voir comme tout le monde. Dans tout cela, les préoccupations historiques ne sont pour rien.

Le chapitre se rendit-il compte que la responsabilité de Thomas de Celano était singulièrement atténuée, qu'il n'avait fait, en somme, qu'exécuter une commission papale. C'est fort possible, et on peut même penser que, tout en désirant le renouvellement de la légende, il voulut adoucir un peu ce qu'une telle décision pouvait avoir de désagréable pour l'historien officiel, en parlant d'additions à faire à la légende. Mais le sens vrai de la décision était pour tout le monde aussi clair que l'est pour nous le sens des documents où l'autorité ecclésiastique a la charité d'*accepter* la démission de certains dignitaires, au lieu de les relever purement et simplement de leurs fonctions.

C'est bien ainsi que le comprirent les Trois Compagnons. Et tout en retenant en théorie la lettre de la décision capitulaire, en pratique ils en suivent l'esprit. Et la preuve qu'ils n'avaient pas tort, c'est que Celano lui-même, qui, au premier moment, avait pris au pied de la lettre les formules de politesse du chapitre, finit par comprendre et par refondre complètement son œuvre[1].

Telle était donc la situation en 1244. Frère Léon et les Compagnons étaient amenés, par la force même des choses, à en profiter, et on peut dire qu'ils le firent avec infiniment de tact et de mesure, en incorporant à leur œuvre la plus grande partie possible de *1 Cel.* et en se bornant à le compléter[2].

Ils voulurent faire, dans la mesure du possible, œuvre de conciliation, et, décidés comme ils l'étaient, je crois, à raconter la deuxième période de la vie de François à travers le *Speculum Perfectionis,* ils crurent peut-être habile, voire même aimable, de raconter la première à travers *1 Cel.*

On ne saurait trop répéter que pour comprendre tout cela il faut

1. Le ms. 686 d'Assise, auquel correspond l'édition Amoni, nous donne une seconde Vie conçue comme un supplément de la première; c'est une collection de chapitres additionnels. — Le ms. de Marseille nous donne une œuvre où Celano devient son propre compilateur et fusionne, en l'abrégeant çà et là, la seconde Vie avec les parties principales de la première.

2. J'avoue ne pas comprendre comment les Bollandistes (voy. page précédente) peuvent parler comme si les 3 *Soc.* ne corrigeaient pas et ne complétaient pas 1 *Cel.* Ils le complètent si bien que 2 *Cel.* 1 n'est en quelque sorte que l'enregistrement par Thomas de Celano de ces données complémentaires.

absolument nous débarrasser de nos idées modernes sur la propriété littéraire. Dans certaines parties de l'Auvergne, les gens du pays ne croient pas pouvoir faire à leurs visiteurs de plus grand honneur que de manger dans leur assiette. Il faut bien, lorsqu'on traverse ces contrées, tenir compte de ces mœurs. J'ajoute qu'on doit en tenir compte avec tous les habitants, et ne pas trouver mauvais chez les uns ce qu'on comprend très bien chez les autres.

Et ici je voudrais chercher un peu querelle à mon savant ami. Par moment, on a la sensation qu'il a deux poids et deux mesures. Un pour les Trois Compagnons, un pour Bonaventure. Pourquoi toujours imputer à crime aux Trois Compagnons la reproduction de documents antérieurs qu'on trouve fort naturelle chez Bonaventure? Pourquoi cette déplaisante expression de *pastiche* qui revient sans cesse pour qualifier l'œuvre des premiers, jamais pour celle du second[1] ? Ce terme est absolument exact; seulement, si on veut être juste, il faut l'appliquer à presque toutes les légendes.

Mettons les choses au pire; acceptons un instant que la légende traditionnelle des Trois Compagnons soit de la fin du XIIIe siècle; toute la différence entre le pastiche de saint Bonaventure et le leur, c'est que le leur est bien mieux réussi. Venant trente ans après lui, ayant non seulement celui-ci sous les yeux, mais toute la série des sources antérieures et postérieures, ils auraient accompli ce prodige qu'au milieu de difficultés bien plus grandes, ils auraient réussi à nous peindre François, à la fois plus vivant, plus simple, plus italien. La thèse de l'inauthenticité se résume en ceci : voilà une copie qui est plus belle et plus vraie que l'original!

J'espère que le temps n'est pas loin où les Bollandistes s'apercevront qu'en attaquant tout à coup cette légende ils ont été victimes d'un accès de mauvaise humeur. Les longues pages qu'ils lui consacrent sont parsemées de paroles désobligeantes qu'on est peu habitué à rencontrer dans la collection des *Analecta*.

J'ai beau chercher les *développements oiseux* qu'ils signalent dans le chapitre XII[2], je n'y trouve, à côté de renseignements qui sont communs à *3 Soc.* et à *1 Cel.*, que des pensées très simples, du parfum franciscain le plus pur. C'est là sans doute une affaire d'impression qui est fort discutable, aussi n'y veux-je pas insister.

Mais il est un point sur lequel nous avons le droit de nous étonner sans mesure : c'est quand on nous dit que ces *développements oiseux*

1. *An. Boll.*, p. 120, 128, 133.

2. *An. Boll.*, p. 182. Cf. p. 132, n. 1 : « Ils ont voulu, par des explications, renchérir sur le texte du biographe officiel et ils l'ont fait gauchement. »

trahissent la préoccupation de renchérir sur le modèle. Serait-ce de la cécité? Je trouve des passages où les Trois Compagnons (s'ils ont écrit après Bonaventure) ont dépouillé les faits de toute couleur miraculeuse, je n'en vois pas un seul où ils aient fait le contraire[1].

Et maintenant, qu'il me soit permis de suivre pas à pas l'argumentation du savant hagiographe. Je ne le fais pas sans quelque appréhension, voire même sans une sorte de remords. Il y a certains érudits qui, à force de regarder avec la loupe, en arrivent à ne plus savoir s'en passer. Que cet instrument soit précieux, indispensable, je me garderai bien de le contester; mais, ici comme ailleurs, il est une juste mesure; celui qui scrute trop le détail risque de perdre de vue l'ensemble et de ressembler à ce personnage du conte allemand qui, gêné par les arbres, ne voyait plus la forêt.

1. On a déjà vu plus haut (voy. p. 64) l'indication d'un certain nombre de passages où l'évolution légendaire a déjà fait des progrès de 3 *Soc.* à 2 *Cel.* 1. Il suffira donc ici d'en donner un exemple pour ce qui concerne Bonaventure : les Trois Compagnons nous racontent de la façon la plus simple la rencontre que fit saint François d'un lépreux : « Quum prope Assisium equitaret, leprosum quemdam habuit obvium, et quia consueverat multum horrere leprosos vim semetipsi faciens, descendit de equo, et obtulit illi denarium, osculans sibi manum et accepto osculo pacis ab eo reascendit equum et prosequitur iter suum. » 3 *Soc.* 11 (IV) (ms. vat. 7339, 69 *a*). Or, que lisons-nous dans Bonaventure 11 (I) et dans 2 *Cel.* 1, 5? Le même miracle, mais accompagné d'un incident qui ouvre toute grande la porte aux amplifications légendaires : « Statim autem equum ascendens et se circumquaque convertens, quum campus pateret undique liber leprosum illum minime vidit. » Un lépreux, capable de disparaître ainsi, était donc une apparition, et une apparition du Messie que la Bible peint parfois sous les traits d'un lépreux (Is. 53, 4. Cf. Bon. 13). Le Bollandiste Suyskens a fort bien vu que, de 3 *Soc.* à Bon., la légende s'était transformée (il ne connaissait pas l'anneau intermédiaire de 2 *Cel.* 1) et il dit (*A. SS.*, oct., t. II, p. 745, note m.) : « Innuit hic sanctus doctor leprosum illum non vulgarem hominem fuisse, sed spectaculum divinitus oblatum, » et ailleurs (*Ibid.*, p. 566), avec plus de clarté encore : « Bonaventura credidit, Christum leprosi specie ei apparuisse, quia ubi ille equum rursus ascenderat leprosum amplius non vidit : *Hoc non habent priores;* at sanctus doctor id discere potuit ex aliis S. Francisci Sociis quos consuluit. »

Si nous admettons que 2 *Cel.* 1 est venu après 3 *Soc.* et avant Bon., tout s'explique le plus naturellement du monde : c'est la légende qui se forme. Si, au contraire, nous voulons que 3 *Soc.* ait été composé vers la fin du XIII^e^ s., nous nous trouvons en face d'un document qui, bien loin de *renchérir* sur les sources, en ferait disparaître la partie merveilleuse. A la rigueur, on pourrait voir dans ces retranchements le désir d'être bref, mais les Bollandistes ont fort bien vu que « nos auteurs cherchent avant tout à être complets sur les points qu'ils touchent » (*An. Boll.*, p. 127). Par suite de ce désir de ne rien laisser de côté, ils seraient même allés jusqu'à coudre bout à bout deux versions différentes de la visite à Innocent III (*Ibid.*, p. 127).

Dans le travail des Bollandistes, qui est, je crois, le plus long que l'on ait jamais consacré à la Légende des Trois Compagnons, on chercherait en vain une page nous offrant un coup d'œil sur l'ensemble de ce document. Au lieu d'en saisir la belle unité, ils n'aperçoivent que les « bribes » qui le composent[1]. Ils n'en ont vu ni l'originalité religieuse, ni l'originalité littéraire. Nous reviendrons en terminant aux côtés intimes par lesquels l'œuvre des Trois Compagnons se différencie nettement des autres biographies, mais je désire attirer d'un mot l'attention sur le style de cette légende. Au siècle dernier, le Bollandiste Suyskens l'avait fort bien vu[2], et récemment Mgr Faloci-Pulignani trouvait un mot heureux pour indiquer la « serafica simplicita » comme le caractère qui frappe dès l'abord le lecteur de l'œuvre des Trois Compagnons[3].

Les Bollandistes ont, paraît-il, éprouvé une impression toute contraire. Ils terminent leur paragraphe sur les rapports de *3 Soc.* avec Julien de Spire par une question fort naturelle. Étant donné que Julien de Spire n'est qu'un remaniement de *1 Cel.*, pourquoi les *3 Soc.*, au lieu de puiser toujours chez *1 Cel.*, vont-ils tout à coup faire des emprunts à Julien de Spire? « Pourquoi cette préférence singulière? Il serait oiseux, répondent-ils, de le conjecturer. » Voilà qui est parler d'or en philosophes et en gens de sens pratique.

Mais hélas, il est un démon qui pousse les hommes à ne point se contenter à si bon compte, et nos critiques ajoutent aussitôt : « Constatons seulement que la nouveauté des renseignements n'y est pour rien... Le fait de copier deux auteurs différents, dont l'un n'est que le résumé de l'autre, montre qu'on est guidé uniquement par des préoccupations littéraires[4]. »

Des préoccupations littéraires! Voilà ce qu'on est arrivé à trouver dans cette légende. Et, quand je pense que les Bollandistes proclament cela dans le travail où ils croient pouvoir nous prouver que la légende traditionnelle des Trois Compagnons date de la fin du XIII^e^ siècle, que son auteur a utilisé, non seulement Celano et Bonaventure, mais tous les autres biographes primitifs, mon étonnement est vraiment sans bornes. Mais comment ne voyez-vous pas que, si la légende des *3 Soc.* est postérieure à *2 Cel.*, vous êtes obligés de vous représen-

1. « La double série de récits (*1 Cel.* et *2 Cel.*) se rencontre enchevêtrée souvent bribe par bribe dans la légende des Trois Compagnons » (*Ibid.*, p. 127).

2. « Hoc Trium Sociorum Opusculum, stilo admodum simplici conscriptum... » (*A. SS.*, t. II, p. 549 *c*).

3. « Questo breve lavoro è di somma importanza, perchè scritto con serafica simplicita » (*Miscell. fr.*, t. VII, p. 153).

4. *An. Boll.*, p. 127.

ter l'auteur comme passant la meilleure partie de son temps à remanier le style de Celano pour l'éteindre, en arracher les jeux de mots et les préciosités, toutes ces verroteries si chères aux gens du XIII^e^ siècle? Connaissez-vous, dans toute la littérature hagiographique, un seul exemple d'un travail pareil? Non, n'est-ce pas, et il faudra bien en venir un jour ou l'autre à confesser que dans la légende franciscaine l'évolution a suivi sa marche ordinaire et normale.

Mais, si provisoirement nous admettons votre thèse, voyez au moins les conséquences qu'elle entraîne. L'écrivain qui aurait fait sortir *3 Soc.* de Bonaventure et de Bernard de Besse, pour ne nommer que ceux-là, bien loin d'être conduit par des préoccupations littéraires, serait un miracle de simplicité.

Dans la question des rapports entre *3 Soc.* avec *1 Cel.* et Julien de Spire, tout s'explique avec la plus grande facilité. Tout à l'heure, je parlais de ces paysans de l'Auvergne qui, lorsque vous allez les voir, croient devoir manger dans votre assiette. Mais, si les hôtes sont deux, force leur est de ne pas faire de jaloux et de puiser tantôt ici et tantôt là. En gens intelligents et pleins de tact, ils puisent surtout dans l'assiette du plus honorable.

Les choses ici doivent s'être passées d'une manière analogue. Les Trois Compagnons n'avaient aucune raison de préférer les récits de Celano, en tant que récits, à ceux de Julien de Spire, mais peut-être avaient-ils de bonnes raisons pour faire le plus d'emprunts possible à Celano, sans cependant vouloir contrister le célèbre liturgiste dont les antiennes chantaient dans leur mémoire.

Les Bollandistes relèvent ensuite quatre anachronismes qui, à leur avis, prouveraient que la légende traditionnelle n'a pas été écrite par les compagnons du saint.

A. Le premier concerne la règle primitive : saint François, nous raconte la légende, alla soumettre à Innocent III « regulam quam scripserat verbis simplicibus utens sermonibus sancti Evangelii ad cujus perfectionem totaliter inhiabat[1]. » — « Mais, nous dit-on, la règle ainsi embellie de maximes de l'Évangile ne fut certes pas la première. Au témoignage du chroniqueur, Jourdain de Giano, le soin d'appuyer les préceptes de la règle sur des paroles de la sainte écriture fut confié au frère Césaire de Spire, et Césaire de Spire n'entra dans l'ordre que vers 1219[2]. »

Mais en quoi le fait que vers 1220 Césaire ait travaillé à la règle

1. 3 *Soc.* 41 (XII).
2. *An. Boll.*, XIX, p. 128.

exclut-il la possibilité d'une courte règle primitive, composée presque exclusivement de passages évangéliques? Le témoignage de *3 Soc.* concorde ici parfaitement avec *1 Cel.* De quel droit vient-on accuser celui-ci d'erreur? Tous les historiens franciscains indiquent trois passages évangéliques qui, à l'origine, constituaient le programme de la nouvelle association. Bonaventure et les autres nous les citent, et leurs indications correspondent parfaitement à la description des *Tres Socii*[1].

Il est vrai qu'un peu plus loin on cherchera à mettre les Trois Compagnons en contradiction avec eux-mêmes. Ne nous racontent-ils pas que, le jour de la vocation de frère Bernard, François et ses compagnons « simplices erant et nescierunt invenire verbum Evangelii de renunciatione sæculi[2]? » Tout d'abord, nous pourrions faire remarquer que cette scène de la vie de François devait, avant toute autre, appeler le travail de la légende. Dans ces cas-là, il s'établit une sorte de lutte entre la réalité des faits et ce qu'on pourrait appeler le protocole légendaire. L'histoire nous fait voir les hommes agissant; la légende nous les montre mus par des ressorts mystérieux. Il y avait une sorte d'impossibilité à ce qu'on n'intercalât pas ici un miracle. A un François cherchant dans l'Évangile certains passages, on devait, tôt ou tard, substituer un François tombant par miracle sur ces passages.

Mais ne nous arrêtons pas à discuter jusqu'à quel point des nécessités de ce genre ont pu peser sur ce récit, et prenons-le à la lettre. De ce que François n'était pas capable de trouver sur-le-champ, dans un évangéliaire, les péricopes qu'il désirait lire à ses disciples, on en conclut qu'il n'était pas capable de les avoir dans la mémoire et dans le cœur et d'en faire la pierre angulaire de son œuvre de rénovation? Mais un pareil raisonnement est-il bien probant?

Pour savoir quelle connaissance saint François a eue de l'Évangile, le mieux est, je pense, d'aller le demander à François lui-même et à ses œuvres. Ouvrez les opuscules, lisez toutes ces pages où le Poverello épancha son cœur, parla si bien au nom de Jésus que l'on a parfois de la peine à voir si c'est le Christ de la Galilée qui parle ou son disciple de l'Ombrie. Puis, dites-moi si vraiment il est impossible qu'il ait mis sur pied une règle formée de citations de l'Évangile.

J'avoue bien volontiers qu'il y aurait un cas dans lequel ma démonstration serait sans valeur, ce serait si les opuscules de saint François étaient inauthentiques.

Le P. Van Ortroy sera fatalement amené à briser, encore ici, avec

1. Bon. 28 (III); 1 *Cel.* 32 (XIII); 24 (X); 2 *Cel.* 1, 10.
2. 3 *Soc.* 28 (VIII).

toute la tradition, et à déclarer fabriquées par quelque obscur faussaire ces pages qui sont peut-être ce que le moyen âge nous a légué de plus simple, de plus pur et de plus radieux. Tout se tient dans la critique historique : le savant Jésuite, ayant nié l'authenticité du *Speculum Perfectionis*, était contraint par la logique à nier celle des *Tres Socii*. Nous devons lui savoir gré de s'être montré conséquent[1].

Les Bollandistes continuent (p. 129) :

Au moment de quitter Innocent III, François *genibus flexis promisit domino papae obedientiam et reverentiam humiliter et devote. Alii autem fratres secundum praeceptum domini papae beato Francisco similiter obedientiam et reverentiam promiserunt*[2]. Les premières paroles peuvent appartenir au texte de la règle approuvée par Innocent III. Mais les dernières furent insérées dans la règle qu'Honorius III approuva bien des années plus tard, en 1223 : *Et alii fratres teneantur fratri Francisco et ejus successoribus obedire*. Comment le frère Léon peut-il faire cette confusion, lui qui assista à la rédaction de cette dernière règle?

Quand on fait le procès d'un document, tout comme lorsqu'on fait celui d'un homme, le premier devoir du juge est de comprendre l'accusé *pure et simpliciter*, comme aurait dit saint François, et de ne pas mettre dans ses paroles autre chose que ce qu'il y a mis.

Or, dans le passage cité plus haut, que prétendent les Trois Compagnons? Nous donner un extrait de la règle? Pas le moins du monde. Ils nous racontent des faits qui ont suivi l'approbation de la règle. Celle-ci a été approuvée, et de cette approbation découlent certaines conséquences pratiques; mais la succession de ces deux moments est parfaitement indiquée par l'incidente *His ergo concessis*.

Exégétiquement rien, absolument rien ne nous indique que les *Tres Socii*, en disant : « Alii autem fratres secundum praeceptum domini papae b. Franciscus similiter obedientiam et reverentiam promiserunt, » aient voulu citer un passage de la règle primitive[3].

1. A la fin du paragraphe que nous venons d'examiner se trouve encore un mot désobligeant des Bollandistes à l'adresse des 3 *Soc.*, qui « affectent de ne point ignorer que leur père « plures regulas fecit et eas expertus est, prius« quam faceret illam quam ultimo reliquit fratribus. » Mais, quelle affectation y a-t-il à dire la vérité? Comment ne voit-on pas que dans ces quelques mots se révèle la valeur historique de notre légende? Cette phrase est comme un trait de lumière sur le caractère de François et les origines de l'ordre. Elle est une de celles qui ont servi à la critique scientifique actuelle comme de tour d'observation, lui ont permis de sonder l'horizon et de découvrir une quantité de détails nouveaux et précieux. C'est l'humanité de saint François qui s'accuse ici, et ce trait seul suffirait à la rigueur à nous montrer la distance qui sépare cette légende de celle de Bonaventure.

2. 3 *Soc.* 52 (XII).

3 Cela est si vrai que le Dr Karl Müller, qui a scruté, avec une science à

Mais, la question ainsi résolue du côté de l'interprétation du texte, nous avons le droit de rechercher quelle peut être la valeur historique du renseignement. Nous n'avons malheureusement aucun autre document qui nous permette de le contrôler, et nous sommes réduits à nous demander si vraiment cette scène a dû se passer. Or, bien loin de présenter la moindre difficulté, elle s'impose en quelque sorte en vertu de la logique des faits, tout aussi sûre que cette autre logique qui permettait à De Rossi de reconstituer certaines inscriptions dont il n'avait plus que des fragments.

Le fait d'avoir autorisé la fraternité à suivre la nouvelle règle entraînait fatalement des conséquences pratiques, et ce sont ces conséquences qui sont indiquées de la façon la plus heureuse par les Trois Compagnons.

B. Les Bollandistes continuent :

Autre anachronisme. Voici comment il est parlé de l'institution des Pauvres Dames : *Quarum vita mirifica et institutio gloriosa a sanctae memoriae domino papâ Gregorio IX, tunc temporis Hostiensi episcopo auctoritate sedis apostolicae est plenius confirmata*[1]. Or, cette confirmation ne vint qu'en 1253, et ce fut Innocent IV qui la donna. Il est impossible d'endosser cette méprise au frère Léon, qui fut si intimement mêlé à la vie des Pauvres Dames.

Je réponds : Comment un ordre aux maisons duquel, dès 1219, le pape Honorius III adressait la bulle *Sacrosancta Romana Ecclesia*, où il est dit, en se référant aux privilèges accordés par le cardinal Hugolin : « Quod ab eodem episcopo factum est, ratum habentes et gratum... sicut in ipsius privilegio continetur, *Auctoritate Apostolica* confirmamus et praesentis scripti patrocinio communimus[2], » n'aurait-il pas été approuvé?

Or, cette bulle est du 9 décembre 1219, et Sbaralea nous en donne deux autres, de teneur analogue, à la date du 19 septembre 1222[3], une quatrième à celle du 24 septembre de la même année[4].

laquelle les Bollandistes ont rendu hommage, les légendes primitives, pour y glaner toutes les traces concernant la règle de 1209-1210, n'a pas songé à recueillir ce passage dans son essai de reconstitution. Il a donc vu ici ce que nous aussi nous y voyons, la mention d'un fait historique, et non une allusion au contenu de la règle. Voy. *Anfänge des Minoritenordens*, p. 185 et suiv.; voy. aussi un essai du même genre fait par Papini, *Storia di S. Francesco*, t. I, p. 208 et suiv.

1. 3 *Soc.* 24 (VII).

2. Suit la reproduction textuelle du privilège octroyé par Hugolin (Sbaralea, *Bull.*, t. I, p. 3).

3. *Bull.*, t. I, p. 10 et 11.

4. *Bull.*, t. I, p. 13.

Voilà donc toute une série de documents avec lesquels cadre merveilleusement bien le passage des Trois Compagnons. Mais, même si nous n'avions pas ces documents, — car ils auraient pu se perdre, — ne serait-il pas absurde de penser que Claire, la douce vierge à laquelle le cardinal Hugolin adressait des lettres d'une si ardente piété, d'une si respectueuse admiration[1], que ce pauvre monastère de Saint-Damien, qui reçut sa visite[2], n'avait pas l'approbation du Saint-Siège?

Mais il y a plus : le 13 novembre 1245, c'est-à-dire neuf mois exactement avant le moment où les Trois Compagnons terminaient leur légende, le pape Innocent IV adressait à ses « Chères filles, toutes les abbesses et toutes les religieuses cloîtrées de l'ordre de Saint-Damien, » l'encyclique *Solet annuere*. Qu'on me permette d'en citer les premières lignes : « Solet annuere Sedes Apostolica piis, et honestis petentium desideriis favorem benevolum impertiri. Ea propter, dilectae in Domino filiae, vestris precibus inclinati ordinis vestri *regulam et formam vivendi a fel. record. Gregorio papâ praedecessore nostro tunc Ostiensi episcopo vobis auctoritate apostolicâ traditam, annotatam, praesentibus vobis eadem auctoritate confirmamus*[3]. »

C. Le quatrième anachronisme que marquent les Bollandistes est d'un tout autre genre.

On voudra bien me pardonner d'entrer dans de trop minutieux détails, mais la discussion qui va suivre pourra nous dispenser ailleurs de longues digressions.

Impletis itaque undecim annis, « disent les *3 Soc.* 62 (XVI)[4], » ab inceptione religionis et multiplicatis numero et merito fratribus, electi fuerunt ministri, et missi cum aliquot fratribus quasi per universas mundi provincias, in quibus fides catholica colitur et servatur. Qui recipiebantur in quibusdam provinciis sed non permittebantur habitacula construere. De quibusdam vero expellebantur, ne forte essent homines infideles; quia licet praefatus dominus Innocentius tertius ordinem et regulam approbasset ipsorum, non tamen hoc suis litteris confirmavit et propterea fratres a clericis et laicis tribulationes plurimas sunt perpessi. Unde ex hoc compulsi sunt fratres fugere de diversis

1. Wadding, *Ann.* 1221, n. 20 (t. II, p. 16); XXIV Gener., *An. fr.*, t. III, p. 183.

2. 1 *Cel.* 122.

3. Sbaralea, *Bull. fr.*, t. I, p. 394; Wadding, *Ann.* 1219, n. 47 (t. I, p. 313). Voy. aussi la bulle *Quum omnis* du 24 mai 1239 (Sbaralea, t. I, p. 263).

4. Ms. vat. 7339, 87 *b*.

provinciis ac sic angustiati et afflicti, nec non et a latronibus expoliati et verberati ad beatum Franciscum cum magnâ amaritudine sunt reversi.

Hoc enim passi erant quasi in omnibus ultramontanis partibus, ut in Alemaniâ, Hungariâ et pluribus aliis. Quod quum notificatum fuisset dicto domino cardinali, vocavit ad se beatum Franciscum, et duxit eum ad dominum papam Honorium, domino Innocentio jam mortuo, et aliam regulam a beato Francisco, Christo docente[1], compositam, fecit per eumdem dominum Honorium cum bullâ pendente solemniter confirmari. In quâ regulâ prolongatus est terminus capituli propter vitandum laborem fratrum qui in remotis partibus commorantur.

Dans le reste du chapitre, les Trois Compagnons racontent comment François, à la suite d'une vision, avait demandé à Honorius III le cardinal Hugolin en qualité de protecteur de l'ordre, puis ils continuent :

Qui habito domini papae mandato revera sicut bonus protector ad defendendum fratres manum extendit, scribens multis praelatis, qui persecutiones intulerant fratribus, ne ulterius eis essent contrarii sed potius ad praedicandum et habitandum in suis provinciis consilium et auxilium eis darent tamquam bonis et sanctis religiosis auctoritate sedis apostolicae approbatis. Similiter et alii quamplurimi cardinales ad idem suas litteras transmiserunt.

In sequenti autem capitulo datâ licentiâ ministris a beato Francisco recipiendi fratres ad ordinem, misit eos ad supradictas provincias portantes litteras cardinalium cum regulâ bullâ apostolicâ confirmatâ. Quae omnia praedicti praelati videntes et exhibita fratribus testimonia cognoscentes aedificare habitare et praedicare in suis provinciis liberaliter concesserunt[2].

Ce chapitre, dit le Bollandiste, contient une erreur, la bulle dont il est ici question ne fut délivrée par Honorius III qu'en 1223. Or, à cette époque, la province d'Allemagne, où les frères furent si maltraités, avait pris un magnifique essor, et bien auparavant déjà, en 1219 et en 1220, le pape avait remédié à la situation précaire de ses protégés en envoyant une double lettre de recommandation à tout le haut clergé de la catholicité[3].

A mon avis, c'est le Bollandiste qui fait erreur, et la bulle dont il est ici question n'est point celle de 1223.

Supposons qu'au lieu de ces mots « aliam regulam... fecit per eum-

1. L'éd. de Foligno omet *Christo docente.*

2. A part la variante indiquée dans la note 1, l'éd. de Foligno n'en contient aucune autre modifiant le sens. Celles du ms. 843 de Liège sont aussi sans importance (24 *a* 2-26 *a* 1).

3. *An. Boll.*, XIX, p. 130.

dem dominum Honorium cum bullâ pendente solemniter confirmari » il y en ait d'autres plus vagues, parlant simplement d'une bulle pour la sauvegarde des frères, et tout le monde y aurait vu naturellement une allusion à la bulle *Quum dilecti* du 11 juin 1219. En outre, s'il en était ainsi, tout ce chapitre deviendrait aussitôt d'une clarté merveilleuse, et sa narration nous servirait de fil conducteur pour les événements si graves qui se succédèrent cette année-là[1].

Toute la question revient donc en somme à nous demander si nous serions fondés à croire que les Trois Compagnons aient pu parler dans les termes indiqués plus haut de la bulle de 1219. Je crois pouvoir répondre par l'affirmative.

Mais, avant d'aller plus loin, rappelons ce principe, trop souvent oublié, que, pour bien interpréter un auteur, il faut *le comprendre*, c'est-à-dire, non seulement entendre ce qu'il nous dit, mais revivre en quelque sorte sa mentalité.

Or, si j'en arrive à montrer clairement que des compagnons du saint devaient nous parler en ces termes de la bulle de 1219, et que d'autres que des disciples de la première génération ne l'auraient pas pu, ne voit-on pas que de cette pierre d'achoppement aura jailli une étincelle nouvelle, et que de cette difficulté sortira une intime preuve de l'authenticité de cette légende?

J'ai déjà dit ailleurs[2] que la règle de 1223 occupe dans notre champ visuel une place toute différente de celle qu'elle devait occuper dans le champ visuel, dans les préoccupations, sur les lèvres et dans le cœur de frères de la première heure[3], qui avaient passé le meilleur de leur vie religieuse à en observer une autre.

C'est là une considération bien simple, bien élémentaire, mais qui

1. Les événements racontés dans ce chapitre sont si bien emboîtés les uns dans les autres que le Bollandiste Suyskens, ayant cru qu'il s'agissait ici de la bulle de 1223, fut amené à contester l'exactitude des dates de 1219 et 1220, pour les premières lettres de protection, et à dire que la désignation officielle d'Hugolin comme protecteur n'avait pu avoir lieu avant 1223 (*A. SS.*, oct., t. II, p. 642 et 643).

2. *Collection*, t. I (*Speculum Perfectionis*), p. LIX et suiv.

3. Cela est si vrai que Thomas de Celano dans la première légende ne dit rien de la confirmation de la règle de 1223, [peut-être était-ce aussi par prudence et pour ne pas réveiller des discussions trop récentes]; dans la seconde, il y fait une vague allusion (2 *Cel.* 3, 136), mais Bonaventure, qui, on le sait, le reproduit presque exclusivement en général, cesse ici de le suivre, et le complète d'une façon caractéristique. Il voit les choses de loin, comme nous les voyons, avec des proportions nouvelles. La bulle de 1219 disparaît, celle de 1223 conquiert la place d'honneur (Bon. 54 et 55 (IV).

pourra rendre à la critique franciscaine de précieux services à mesure qu'on substituera à la critique négative, extérieure, étroitement rationaliste, la critique positive, interne, organique.

Pour saint François, comme pour ses disciples, la bulle qui marque la date la plus importante de leurs relations avec la curie fut non pas celle du 29 novembre 1223, mais celle du 11 juin 1219. Et elle marque bien plus que cela; elle marque la première concession faite par le saint aux nécessités pratiques. Cette date coupe en deux la vie de François, car il reconnut alors qu'avec le développement inouï de l'ordre, l'idéal primitif devenait irréalisable.

C'est le moment décisif de l'histoire des origines, celui où il comprend que son influence personnelle ne suffit plus, qu'il faut accepter des appuis extérieurs. C'est le premier acte de cette tragédie intime qui devait avoir son dénouement seize mois après, lorsqu'il renonça à la direction de l'ordre.

On n'a pas assez remarqué que cette bulle était la première. Or, cet événement, toujours important pour un ordre religieux, a ici une signification toute particulière. En général, dès qu'une congrégation se fondait, sa première préoccupation était d'obtenir des lettres apostoliques.

François avait été tout autrement inspiré. Non seulement il n'avait pas sollicité de bulles, mais il les avait refusées.

Vivre en communion d'idées avec l'âme de l'Église fut sa préoccupation constante; il fut aussi simplement qu'ardemment soumis au Siège Apostolique, mais cette fidélité était si profonde et si naturelle à son cœur qu'il ne sentait aucun besoin de la voir attester par des pièces et des parchemins.

Y eut-il, dans son horreur pour les bulles, une sorte de protestation tacite contre les abus dont il était le témoin, contre tous ces ordres plus experts à se procurer les menues faveurs de la curie qu'à pratiquer l'Évangile? Je ne le pense même pas. Ces quémandeurs de privilèges lui apparurent sans doute plus à plaindre qu'à blâmer.

Il fut guidé plutôt par son culte de la pauvreté. Recevoir des bulles, c'était s'obliger à les conserver, à avoir des archives, et, une fois sur cette pente, il devinait qu'on irait loin.

Ce qui est bien sûr, c'est qu'Innocent III approuva la règle, mais qu'il ne fut fait aucune bulle pour attester cette approbation. Est-ce le pape qui ne voulut pas la donner, où est-ce François qui en déclina l'offre? Dans le silence des documents, il est bien difficile de se prononcer, mais la seconde hypothèse a au moins autant de chances que la première de correspondre à la vérité des faits. L'impression dominante d'Innocent III recevant François semble avoir été celle de

l'étonnement. Ce sentiment se comprend aisément si l'on s'imagine François mettant une inlassable persévérance et l'audace spéciale des humbles à aborder le pontife pour obtenir de lui une approbation toute spirituelle et morale, dont il ne songeait pas même à réclamer l'attestation documentaire. C'était sans doute la première fois que l'on voyait de pareils solliciteurs à la curie. Ce n'était pas tout à fait la dernière, et l'on se rappelle le dialogue qui devait s'établir quelques années plus tard entre le successeur d'Innocent III et François, au moment où celui-ci, après avoir obtenu l'indulgence de la Portioncule, se hâtait de repartir pour Assise : « O simplicone quo vadis? Quid portas tu de hujusmodi indulgentiâ? — Et beatus Franciscus respondit : Sufficit mihi tantum verbum tuum. Si opus Dei est, ipse opus suum habet manifestare, de hujusmodi ego nolo aliud instrumentum, sed tantum sit carta beata Virgo Maria, notarius sit Christus et Angeli sint testes[1]. »

En 1216, la péninsule italique tout entière avait déjà reçu la visite des nouveaux missionnaires[2]. En 1217 et 1218 des groupes partirent pour évangéliser le reste de l'Europe, si bien que l'ordre pouvait réunir en chapitre jusqu'à cinq mille membres sans pouvoir pourtant se réclamer d'une approbation en bonne et due forme.

Plus est frappante cette rapide diffusion de l'ordre, plus devient remarquable sa pauvreté en parchemins, et plus importante aussi la date de concession de la première bulle.

Qu'il me soit permis de rappeler ici un texte dont j'ai eu l'honneur de signaler l'incomparable valeur pour l'histoire franciscaine et qui n'a peut-être pas encore été aussi étudié qu'il le mérite. C'est la lettre du célèbre évêque français Jacques de Vitry, futur cardinal, qui, traversant l'Ombrie dans l'été de 1216, raconte ses impressions en homme aussi indépendant que bien informé : « Homines autem illius religionis semel in anno cum multiplici lucro ad locum determinatum conveniunt, ut simul in Domino gaudeant et epulentur, et consiliis bonorum virorum suas faciunt et promulgant institutiones sanctas et a domino papâ confirmatas[3]. » Nous aurons de nouveau l'occasion d'étudier ailleurs cette description si vivante et si pittoresque des chapitres, mais il y a deux détails qu'il importe de remar-

1. Voy. *Collection*, t. II (Bartholi), p. XXXVIII; LXXVIII et 17.

2. Voy. la lettre de 1216 de Jacques de Vitry; *Collection*, t. I (*Speculum Perfectionis*), p. 295 et suiv.

3. Jacques de Vitry, *Collection*, t. I, p. 300. Pour détruire la portée de cette citation, il faudrait qu'on en vînt à dire que Jacques de Vitry, témoin oculaire, ne savait pas ce qu'il disait, ou que la lettre est d'un faussaire qui se trahit lui-même en parlant de confirmation avant 1223.

quer dès à présent : d'abord, ce que dit ici Jacques de Vitry confirme avec éclat ce que nous avons répété si souvent sur les chapitres et sur la règle : la règle de 1210 n'avait guère été autre chose qu'une sorte de sommaire provisoire, qui était allé se modifiant, s'amplifiant, au gré des expériences de François et de ses frères, et selon le souffle de leur inspiration.

C'est donc par une sorte d'illusion d'optique inévitable que les documents nous parlent de une, de deux, de trois ou de plusieurs règles[1]. En réalité, il n'y en a eu qu'une définitivement arrêtée, close et paraphée *ne varietur*, celle de 1223. Avant elle, il y a eu autant de règles que de chapitres, chacun d'eux apportant une pierre nouvelle à l'édifice primitif de 1210[2].

Tout cela nous le savions à peu près; mais ce que nous ne savions pas, c'est ce que nous indique la phrase : « Faciunt et promulgant institutiones sanctas et a domino papâ confirmatas. » Qu'est-ce à dire, sinon qu'après ces travaux et ces discussions, après cette mise en commun de leurs expériences, les frères en soumettaient le résultat à l'approbation pontificale?

Il faut donc penser que les relations de François et de l'ordre naissant avec le Saint-Siège ont été beaucoup plus régulières et plus suivies qu'on ne se l'imagine en général; il semble même, d'après cette citation, qu'elles aient eu un caractère de périodicité annuelle tout comme les chapitres.

Or, plus ces relations ont été fréquentes et plus nous voyons l'ordre nouveau étendre ses rameaux sur toute l'Europe, être pour un observateur aussi bien placé que Jacques de Vitry l'unique espérance pour l'avenir[3], plus devient significative cette date si tardive de 1219 pour la première bulle.

Mais toutes ces considérations ne seraient pas d'un poids décisif si cette bulle était une bulle quelconque, au contenu de laquelle ne pourraient pas s'appliquer les paroles des Trois Compagnons : « [Dominus Cardinalis] duxit [Franciscum] ad dominum papam Honorium... et aliam regulam a beato Francisco, Christo docente[4], compositam, fecit per eumdem dominum Honorium cum bullâ pendente solemniter confirmari. »

1. Voy. *Collection*, t. II (Bartholi), p. 125-131; t. I (*Speculum Perfectionis*), p. XXXV, n. 4; p. LIX, n. 1.

2. Voy. Zöckler, article de la *Realencyklopädie* (du Dr Albert Hauck), t. VI, p. 202-206.

3. « Unum tamen in partibus illis inveni solatium » (*Collection*, t. I, p. 299).

4. Je rappelle que ces deux mots manquent dans l'édition de Foligno.

Ce qui a fait qu'on n'a pas hésité à penser qu'il s'agissait là de la règle de 1223, c'est d'abord le fait que, quelques lignes plus loin, s'ouvre le chapitre XVII, qui traite de la mort et des stigmates de saint François. Instinctivement, on a cherché à rapprocher les deux chapitres. On ne voyait pas l'énorme hiatus qu'il y a entre ces deux morceaux, et l'on était fatalement amené à penser qu'avant celui où nous sont racontés les événements de 1224 à 1226 en était un qui nous racontait ceux de 1223.

Reste le mot de *solemniter*. Or, la bulle du 11 juin 1219 *Quum dilecti* fut beaucoup plus solennelle que celle du 29 novembre 1223 *Solet annuere*. J'ai montré tout à l'heure comment pour les Frères Mineurs elle eut une solennité hors de pair, mais ici je veux parler d'une solennité absolue : la bulle *Solet annuere* est adressée à frère François et à tous les Frères Mineurs; malgré son importance, c'est une bulle particulière.

Au contraire, la bulle *Quum dilecti* est une encyclique qui s'adresse aux évêques et aux prélats de l'univers entier : « Honorius episcopus servus servorum Dei, venerabilibus fratribus Archiepiscopis et Episcopis ac dilectis filiis Abbatibus, Decanis, Archidiaconis et aliis ecclesiarum Praelatis salutem et apostolicam benedictionem. »

Reste une dernière question : cette encyclique constitue-t-elle une approbation de la règle? Le meilleur est sans doute de le lui demander à elle-même; en voici le début : « Quum dilecti filii frater Franciscus et socii ejus de vitâ et religione Minorum fratrum, abjectis vanitatibus mundi, elegerint vitae viam a Romanâ Ecclesiâ merito approbatam... universitatem vestram... rogamus...[1]. »

Mais peut-être m'arrêtera-t-on encore en disant que la règle n'étant point intercalée, comme à l'ordinaire, dans la bulle, il n'y a pas approbation dans le sens vrai du mot. Je me bornerai à rappeler un principe bien simple de la critique : lorsque des érudits discutent sur des textes anciens, ils arrivent parfois à si bien embrouiller les questions, que les spectateurs les plus attentifs finissent par ne plus voir clair et être tout à fait incapables de discerner qui a tort ou qui a raison; mais, par bonheur, on peut très souvent s'éloigner de ces champs de bataille et être rapidement fixé sur le sens vrai des passages contestés. Il faut tout simplement, au lieu de les voir à travers nos préoccupations actuelles, remonter le cours des siècles et voir comment ils ont été compris par les contemporains. Or, il n'est pas douteux que les autorités ecclésiastiques n'aient

1. Sbaralea, *Bull.*, t. I, p. 2. Cf. XXIV Gener., *An. fr.*, t. III, p. 14 et suiv.

interprété cette bulle comme une approbation de la règle[1]. Les persécutions cessèrent, et, dans tous les pays catholiques, les frères purent s'établir d'une façon définitive[2].

De tout cela il ressort que si 1223 est devenu pour nous la date solennelle de l'approbation de la règle, il n'en fut pas du tout de même pour les frères. C'est la date d'un acte officiel qui semble n'avoir même pas eu, pour l'histoire intérieure de l'ordre, les conséquences qui auraient dû en découler logiquement[3]. L'encyclique de 1219 a eu au contraire des conséquences immédiates et de la plus haute importance sur la vie intérieure de l'ordre et sur ses relations avec les pouvoirs ecclésiastiques et civils.

Bien loin donc de commettre une erreur en parlant comme ils le font de la bulle de 1219, les auteurs de notre légende se révèlent par là comme étant des frères de la première génération franciscaine.

Il y a encore un détail qui aurait pu suffire à lui seul à faire trancher la question en faveur de la bulle de 1219 : c'est la phrase qui suit *confirmari* et que les Bollandistes ne paraissent pas avoir remarquée : *in quâ regulâ prolongatus est terminus capituli.*

Les chapitres, qui avaient été jusque-là annuels, devinrent-ils bisannuels, ou bien est-il question ici d'une mesure unique, François ayant prévu que son absence durerait plus d'un an? Nous ne savons. Ce qui est sûr, c'est que quelque mesure avait été prise, car les frères, partis en 1219, ne cherchèrent pas à revenir pour la Pentecôte de 1220, et qu'il n'y eut cette année-là à la Portioncule qu'un pseudo-chapitre[4].

Peut-être voudra-t-on soutenir que les paroles des *Tres Socii* pourraient tout aussi bien s'appliquer à la réglementation de 1223.

Ceci serait possible si nous pouvions considérer celle-ci comme la

1. Voy. Jourdain de Giano, cap. 4 (*An. fr.*, t. I, p. 3) : « Episcopus vero et magistri tandem eorum regulam perlegentes et evangelicam et catholicam videntes, super hoc dominum papam Honorium consuluerunt. Qui eorum *regulam authenticam, utpote a Sede firmatam*, et fratres speciales filios Romanae Ecclesiae et vere catholicos suis litteris declaravit, et sic eos a suspicione haeresis liberavit. » Cf. *Chron. des XXIV généraux* (*An. fr.*, III, p. 14); Wadding, *Ann.* 1219, n. 36 (t. I, p. 305); *Chronica Anonyma* (*An. fr.*, t. I, p. 279).

2. L'auteur de la *Chronique des XXIV généraux* paraît calquer son récit de cette période sur les Trois Compagnons et son interprétation concorde de tout point avec celle qui est donnée ici (voy. *An. fr.*, t. III, p. 13-15).

3. Eccleston 13 (*An. fr.*, t. I, p. 243) : « Et quia frater Helias ut dicebatur nunquam fuerit professus regulam bullatam... statim provisum est ut ipse profiteretur, et in eâdem formâ totum capitulum et continuo totus ordo. » Cf. *Chron. des XXIV généraux* (*An. fr.*, t. III, p. 231).

4. « Isti vicarii cum quibusdam fratribus senioribus Italiae unum capitulum celebrarunt » (Jourdain de Giano, cap. 11, *An. fr.*, t. I, p. 4).

première tentative de modifier la périodicité de ces assemblées, mais les textes, aussi bien que les faits, prouvent combien ce point de vue serait erroné.

Il est bien évident que les auteurs ont relevé ici le changement dans la périodicité, d'abord comme mesure nouvelle, en second lieu comme mesure importante. Autant nous comprenons que les *Tres Socii* aient caractérisé les additions faites en 1219 à la règle, en nous disant : « C'est alors que furent prises les premières mesures modifiant la périodicité des chapitres, » aussi peu nous pouvons nous imaginer un faussaire de la fin du XIII^e^ siècle qui ferait dans la règle de 1223 cette belle découverte, comme s'il n'avait pas pu trouver cinquante indications plus frappantes à en tirer. Psychologiquement, cette phrase ne s'explique que sous la plume d'un des témoins de la première heure, et c'est ainsi que plus nous avançons plus les difficultés se transforment en signes d'authenticité, d'une valeur critique d'autant plus grande qu'ils sont plus détournés.

D. Le dernier anachronisme relevé par les Bollandistes dans la légende des Trois Compagnons est du même genre que les précédents. Ces savants hagiographes pensent qu'on ne pouvait pas parler en 1246 de l'ordre de la Pénitence ou du Tiers ordre, comme le font les auteurs, et que seulement après la bulle de Nicolas IV, du 22 août 1289, on aurait pu dire : « Quorum ordinum quilibet tempore suo fuit a summo pontifice confirmatus[1]. »

Peut-on contester à nos auteurs le droit de parler des Pénitents comme d'un ordre confirmé par le pape, alors que quelques-unes des bulles les plus importantes de Grégoire IX ont été édictées en leur faveur?

La présence de ces bulles dans nos collections est d'autant plus significative que, les tertiaires n'ayant ni couvents, ni archives, les documents qui les concernent ont eu infiniment moins de chances de conservation que ceux qui concernent les Frères Mineurs ou les Clarisses. Si, dès 1221, nous voyons le pape prendre la défense de la nouvelle société, cela implique, me semble-t-il, qu'il en connaissait les statuts et les approuvait[2]. Lorsque, en 1224, Honorius III[3] accorde aux *Fratres de Paenitentiâ*, le privilège, si envié à cette époque, de pouvoir assister aux offices religieux en temps d'interdit, et qu'il a soin de signifier cela, non à tel ou tel ordinaire, mais à l'épiscopat

1. 3 *Soc.* 60 (XIV).
2. Bulle *Significatum est* du 16 déc. 1221.
3. *Quum illorum* du 1^er^ déc. 1224.

de l'Italie entière; il est naturel de penser qu'il parlait non de gens quelconques, mais d'une société constituée qui méritait, outre son approbation, des faveurs spéciales.

Parmi les premiers actes du pontificat de Grégoire IX est la bulle *Nimis patenter,* du 15 juin 1227, adressée elle aussi à l'épiscopat italien tout entier, et où il est dit qu'on devrait « Paenitentes... modis omnibus honorare. » Les lettres suivantes renchérissent encore sur celle-ci[1]. On peut donc conclure, avec les anciens Bollandistes[2], que l'approbation du Tiers ordre, tout au moins *vivae vocis oraculo*, bien avant 1289, ne peut être douteuse. Mais ici les nouveaux Bollandistes m'arrêtent encore pour dire que nous ne pouvons pas prendre le mot de *confirmatus* « dans le sens d'une autorisation quelconque, que rien ne justifie pareille complaisance d'interprétation à l'égard d'écrivains qui ont voulu, d'après leur épître dédicatoire, s'exprimer avec plus de rigueur que leurs devanciers[3]. » Cette fois, c'est peut-être à notre tour de nous étonner, car nous avons beau lire et relire cette épître dédicatoire, nous ne voyons nulle part, ni dans les mots, ni dans les pensées, percer chez les *3 Soc.* la prétention de s'exprimer avec « plus de rigueur que leurs devanciers. »

Mais, puisqu'on veut descendre ainsi aux minuties de la critique, comment n'a-t-on pas remarqué que les auteurs n'ont pas du tout dit *quorum ordinum quilibet tempore suo fecit a summis pontificibus confirmatus*, ce qu'aurait dit tout naturellement un compilateur de la fin du XIII^e^ siècle, qui aurait songé, comme le veulent les Bollandistes d'aujourd'hui, aux bulles d'approbation d'Honorius III pour les frères, d'Innocent IV pour les sœurs, et de Nicolas IV pour les tertiaires? Ils disent au contraire : « Quorum ordinum quilibet tempore suo fuit a *summo pontifice* confirmatus, » ce qui montre que les *Tres Socii* ne songent qu'à un seul pape, et par conséquent

1. *Detestanda* du 30 mars 1228 : « Sane felicis recordationis Honorius papa... laudabili actione *religionem vestram* amplexans in visceribus Jesu Christi prosecutus est gratiâ speciali. » — *Ut cum majori* du 21 nov. 1235 : « Quum igitur dilecti filii Fratres de Paenitentiâ mundi delicias aspernentur, et *eorum religio* Deo et hominibus sit accepta..., » et il continue en chargeant chaque évêque de la *visitatio* et de la *correctio* des tertiaires de son diocèse. Or, comment ceux-ci auraient-ils pu s'acquitter de cette tâche s'il n'y avait eu déjà alors une règle, et une règle approuvée par le Saint-Siège? Dans le langage ecclésiastique, *Religio* a un sens très étroit, qui entraîne des conséquences canoniques et juridiques. La curie ne l'emploie donc pas à tort et à travers pour des associations quelconques.

2. *A. SS.*, oct. II, p. 635.

3. *An. Boll.*, t. XIX, p. 131.

à Honorius III, comme ayant approuvé tour à tour chacune des familles spirituelles créées par le Poverello.

Les Bollandistes passent ensuite à la question des rapports entre les *Tres Socii* et la longue série de légendes dont ceux-ci seraient tributaires. Ils s'arrêtent surtout aux parallélismes entre *3 Soc.* et *2 Cel.*, et s'appuient pour dire que l'antériorité de *2 Cel.* « s'impose avec une entière certitude, » en particulier sur le fait que Thomas de Celano « aurait négligé des particularités intéressantes qui, chez les Trois Compagnons, font corps avec le reste. »

L'argument est excellent ; mais, puisque les Bollandistes le trouvent bon en faveur de Celano, comment n'ont-ils pas songé à se demander s'il ne pourrait pas s'appliquer en faveur des Trois Compagnons ? S'il est remarquable que Celano ait laissé tomber certains détails trouvés par lui chez les *Socii*, il serait bien plus remarquable que les *Socii*, le suivant pas à pas, l'aient refondu complètement pour atténuer le merveilleux, éteindre le style, et qu'ils soient pourtant arrivés, à travers tous ces efforts purement négatifs, à nous donner une œuvre plus une et plus vivante que *2 Cel.*

Il est inutile de répéter ce qui a été dit plus haut sur la comparaison de ces deux documents. Je trouve fort naturel que, dans sa préoccupation de faire court, Celano ait négligé certains détails ; mais chez lui ces pertes, si je puis ainsi parler, sont tout à fait superficielles. Au contraire, si l'on fait *3 Soc.* tributaires de *2 Cel.*, il faudrait supposer nos auteurs se livrant à un travail de triage qui leur aurait fait négliger des détails tout autrement importants[1], puis, chose bien plus difficile, faisant subir aux matériaux qu'ils auraient acceptés une épuration qui finirait par en changer le fond aussi bien que la forme[2].

1. Par exemple, toute la série des prophéties de 2 *Cel.* 1, 1.

2. Quant aux rapports de 3 *Soc.* avec certains documents aujourd'hui perdus, mais pourtant connus par les remaniements qu'en a faits le compilateur de la *Chronique des XXIV généraux*, nous ne pourrons les discuter utilement que lorsque nous aurons ces documents dans leur état primitif. En attendant, on peut dire *à priori* qu'il n'y a rien de plus naturel que des rapports entre 3 *Soc.* et la Vie de frère Egide par frère Léon. Celui-ci a eu, je pense, le droit de se copier lui-même, et si le manuscrit de Marseille nous montre, comme l'ont fort bien vu les Bollandistes, Thomas de Celano intercalant dans la seconde Vie une série de fragments de la première, pourquoi frère Léon n'aurait-il pas répété dans 3 *Soc.* ce qu'il trouvait dans la vie de frère Bernard, ou puisé dans les 3 *Soc.* certaines données pour la Vie de frère Egide ?

Les Bollandistes nous disent que le récit de la mission à Florence de frère Bernard est un « vrai hors-d'œuvre dans une biographie de saint François. »

Dans le troisième et dernier chapitre qu'ils consacrent à réfuter l'authenticité de *3 Soc.*, les Bollandistes disent que ce qui achève « de compromettre aux yeux de tout chercheur impartial l'authenticité de l'ouvrage des *3 Soc.*, c'est le peu de vogue dont celui-ci a joui auprès des compilateurs, liturgistes et autres, de la Vie de saint François d'Assise, même dans la seconde moitié du XIII^e^ siècle. Tandis qu'on rencontre sous toutes les formes des abrégés de Celano, de Julien de Spire et de saint Bonaventure, nulle part on ne voit paraître la prétendue légende des Trois Compagnons. »

J'ai naturellement un point de vue un peu contraire, puisqu'à mon avis *2 Cel.* 1 est un abrégé de *3 Soc.*, et que là est en définitive tout le nœud de la question. De *2 Cel.* la légende des *3 Soc.* a pénétré dans Bonaventure, et de là un peu partout.

D'ailleurs, « le peu de vogue » des *3 Soc.* pourrait s'expliquer par deux raisons également bonnes. Les légendes les plus utilisées ont été les légendes officielles. Les compilateurs du XIII^e^ siècle, qui voulaient écrire sur saint François, faisaient ce qu'ont fait les Bollandistes, ce que nous faisons tous : ils s'adressaient aux supérieurs de l'ordre des Frères Mineurs, et se faisaient remettre par eux la matière première de leur travail. Ceux-ci, naturellement, fournissaient les documents les plus authentiques, les meilleurs à leur point de vue, c'est-à-dire les documents ayant un caractère officiel.

Mais n'y aurait-il pas eu cette raison extérieure, la préférence des compilateurs devait fatalement aller aussi dans le même sens. Un compilateur qui aurait devant lui *2 Cel.* 1 et *3 Soc.*, et qui préférerait (pour les parties qui se trouvent également dans les deux) ce

Je suis parfaitement de leur avis, mais comment n'ont-ils pas creusé cette idée? S'ils l'eussent fait, ils se seraient bien vite aperçus qu'il n'y a pas là un acte isolé, mais que d'un bout à l'autre cette légende est au moins autant une histoire des débuts de l'ordre qu'une biographie du fondateur. Les *Socii* avaient vécu trop près de François, et lui avait trop vécu en eux, pour qu'ils pussent l'isoler, comme purent le faire Thomas de Celano et saint Bonaventure. C'est leur histoire qu'ils racontent, en même temps que la sienne. Et ce prétendu hors-d'œuvre n'est ici qu'une nouvelle griffe d'authenticité apposée bien involontairement par ceux qui pouvaient dire : *Quorum pars magna fui!*

Que l'on veuille bien rapprocher 2 *Cel.* 1, 10 de 3 *Soc.* 27-29 (VIII), et l'on n'aura pas de peine à remarquer le brusque saut fait par la narration du premier qui, dans le chapitre suivant (2 *Cel.* 1, 11), correspond aux faits racontés par 3 *Soc.* 49-52. Or, dans les dix-huit paragraphes de 3 *Soc.* qu'il néglige, ce sont sans cesse les disciples de François qui sont au premier plan. Mais est-il possible de ne pas voir en quelque sorte le geste de Celano qui, arrivé devant tous ces détails, les écarte (2 *Cel.* 1-10) : « Longum esset de singulis persequi qualiter bravium supernae vocationis attigerint. » Il n'y a certes pas là une preuve, mais il y a, je crois, un indice.

dernier, serait absolument extraordinaire. Si, lorsque nous voulons faire du pain, on nous offre de la farine d'un côté, un sac de grain de l'autre, nous nous hâtons de prendre la farine. Cette situation est exactement celle des compilateurs placés devant toute une série de légendes. Ils prennent toujours, — et cela est humain, — celle qu'ils auront le moins de peine à mettre au point.

Le dernier argument des Bollandistes contre notre légende c'est que dans Angelo Clareno et Ubertin de Casal nous ne rencontrons aucune page qui en provienne, tandis que nous y trouvons de nombreux extraits du *Speculum Perfectionis*. Cela est exact. Mais, au risque de stupéfier mes éminents contradicteurs, je leur avoue que cette absence de citations me semble très naturelle. Les deux fameux écrivains n'ont pas cité les *Tres Socii*, pour cette raison excellente qu'ils n'avaient pas besoin de les citer. Rien dans leur narration n'appelle de citations de la première période de la vie de François. Ce qui leur importait, ce qui les intéressait, c'étaient les grandes discussions sur la pauvreté, c'était la crise terrible de l'ordre.

Cependant, notre légende a laissé plus de traces dans la littérature du XIV^e^ siècle que ne le pensent les Bollandistes : « Sans doute, disent-ils[1], la Chronique des XXIV généraux en parle, mais en des termes qui sont un extrait fort reconnaissable de la lettre d'envoi placée en tête de la légende. »

Voilà qui est bientôt dit. Il y a pourtant un point, un tout petit point, sur lequel les deux documents ne sont pas tout à fait d'accord, où ils disent même exactement le contraire. Voyons les textes :

Idem generalis, « disent les XXIV généraux, » praecepit universis fratribus quod sibi in scriptis dirigerent quidquid de vitâ, signis et prodigiis beati Francisci scire veraciter possent. Quo inducti fratres Leo, Angelus et Rufinus, quondam socii sancti Patris, multa, quae de ipso viderant vel audiverant a fide dignis fratribus Philippo Longo, Illuminato, Masseo de Marignano nec non Johanne socio sancti fratris Ægidii per modum legendae in scriptis redegerunt et eidem generali fideliter transmiserunt[2].

Or, dans leur lettre d'envoi, les *Socii* disent : « Quae tamen per modum legendae NON scribimus. » Admettons, si vous voulez, que le *non* a disparu par accident, et lisons la suite de la Chronique :

Aliis etiam multis quae noverant recolligentibus, multa miracula, quae Sanctus in diversis orbis partibus fecerat, fuerunt publicata. ET POST frater Thomas de Celano de mandato ejusdem ministri et generalis

1. *An. Boll.*, t. XIX, p. 139.
2. *An. fr.*, t. III, p. 262.

capituli primum tractatum legendae beati Francisci, de vitâ scilicet et verbis et intentione ejus circa ea quae pertinent ad regulam, compilavit, quae dicto generali capitulo dirigitur cum prologo, qui incipit : Placuit sanctae universitati vestrae, etc. Quam legendam postea frater Bernardus de Bessâ de provinciâ Aquitaniae ad compendiosiorem formam reduxit, et incipit : Plenam virtutibus.

Il y a là un mot précieux pour notre discussion, c'est cet *Et post.* D'où le compilateur l'a-t-il tiré? A coup sûr ni de *3 Soc.*, ni de *2 Cel.* Mais alors d'où vient-il? Je regrette de ne pas le savoir. Quoi qu'il en soit, l'auteur de la Chronique des XXIV généraux avait sur les relations de *2 Cel.* avec *3 Soc.* exactement notre point de vue. La seconde Vie de Celano vient *après* les *Tres Socii;* la seconde Vie de Celano est une compilation : « Et post... compilavit. »

Si à cela on ajoute que ladite Chronique des XXIV généraux est de tous les documents franciscains le plus exact et le plus complet, quand il s'agit de la description des sources, que c'est le seul par lequel eût été conservé le souvenir du Traité des miracles de Celano, on comprendra que ses indications sur les sources, lorsqu'elles font corps avec celles qui sont déjà vérifiées, méritent d'être prises en très haute considération. C'est ce qu'ont fort bien vu les Bollandistes, lorsqu'il s'est agi du Traité des miracles[1]. Comment se fait-il qu'ils n'en fassent pas autant quand il s'agit des Trois Compagnons?

L'étude critique des Bollandistes se termine par une série de tableaux synoptiques, où ils nous donnent dans une colonne le récit des *Tres Socii*, dans une autre les sources auxquelles ils sont censés puiser.

Tels qu'ils sont, ces tableaux présentent au premier coup d'œil un aspect très différent, qui aurait dû faire réfléchir l'auteur. Ils deviennent de plus en plus brefs. Tandis que pour les premiers chapitres les parallélismes s'étendent sur de longues colonnes, à mesure qu'on approche de l'époque où les témoins énoncés par la lettre d'envoi ont dû vivre plus près de François, ils deviennent de moins en moins saisissables, de plus en plus lointains et aléatoires.

Ce fait, qui saute aux yeux dès qu'on feuillette le travail bollandien, est une indication précieuse. Il prouve à lui seul que nous ne nous trouvons pas en face de compilateurs ordinaires et que leur œuvre n'est point un pastiche.

Qu'est-ce qu'un compilateur, en effet? C'est celui qui, presque toujours dans un but nettement déterminé, prend un certain nombre

1. *An. Boll.*, t. XVIII, p. 82-83.

de documents et leur fait subir une série d'opérations pour les incorporer à une œuvre nouvelle. Tantôt il amplifie, tantôt il abrège, mais il est toujours fidèle à lui-même. Je veux dire qu'il procède à son travail mécaniquement. Quand une fois vous connaissez ses préoccupations, sa manière, lorsque vous l'avez vu assez longtemps à l'œuvre, vous pourriez au besoin continuer ses opérations. Dans la Légende Dorée, par exemple, les mêmes procédés sont appliqués d'un bout à l'autre. Il en est de même pour la légende de François par Bonaventure. Dans les *Tres Socii*, au contraire, cette uniformité manque absolument. Son absence est d'autant plus remarquable que les auteurs ne cherchent pas à faire une œuvre originale; tout au contraire, ils débutent en cherchant à faire œuvre de compilateurs; mais, à mesure qu'ils avancent, leurs souvenirs deviennent plus précis, plus saisissants, plus dramatiques, les compilateurs disparaissent, les témoins arrivent.

Ces caractères éclatent dans les chapitres XV et XVI de la légende. On s'aperçoit du premier coup que les faits y sont groupés et s'y suivent dans un ordre organique, et déjà cette remarque tout extérieure nous indique que nous n'avons pas affaire à des compilateurs. Sauf dans des cas spéciaux, le compilateur ignore la chronologie; il la fuit même comme un piège; il isole les récits, et bouleverse leur succession; l'histoire la plus suivie devient, lorsqu'elle a passé par sa plume, une collection d'anecdotes.

Ici, c'est le contraire qui aurait été fait. Si l'on peut prouver d'abord que cette succession des faits est exacte, et en second lieu qu'elle n'est fournie par aucune des prétendues sources de notre légende, il faudra bien en conclure que non seulement la légende des *3 Soc.* n'est point un pastiche, mais qu'elle est la source par excellence[1].

1. Dans un prochain volume intitulé : *les Sources de la vie de saint François*, on trouvera un chapitre spécial sur la chronologie. Il y a pourtant un détail que je désirerais éclaircir tout de suite. Les 3 *Soc.* nous disent : « Ex tunc (cardinalis Hugolinus) interfuit eorum capitulo omni anno. » Or, en 1221, par exemple, nous savons qu'Hugolin n'assista pas au chapitre (Jourdain, 16). Faut-il donc les accuser d'inexactitude? Je ne le pense pas: rappelons-nous qu'à partir de 1219 les chapitres généraux ont cessé d'être annuels, d'après le témoignage même des 3 *Soc.*, corroboré du reste par les faits (voy. p. 87), et nous serons amenés à conclure qu'on n'a pu nous parler d'une présence d'Hugolin *omni anno* que lorsque les chapitres avaient lieu *omni anno*. Si, comme je le crois, l'invitation faite par François au cardinal Hugolin d'assister au chapitre est du printemps de 1216, celui-ci aurait pu s'y rendre en 1216, 1217, 1218 et 1219. Du reste, il ne faut naturellement pas interpréter pharisaïquement ce terme de *omni anno*.

En faisant une analyse minutieuse du chapitre XVI, on n'y aurait pas trouvé seulement une marche des événements originale, mais un grand nombre d'indications d'autant plus significatives qu'elles sont très importantes et qu'on les chercherait en vain dans les autres sources. Ce chapitre débute en nous racontant les persécutions que subirent les frères envoyés en mission la onzième année après la fondation de l'ordre. Or, nous ne voyons rien de cela ni dans *1 Cel.*, ni dans *2 Cel.*, ni dans Bonaventure, ni dans les autres sources d'où l'on prétend que dérive notre légende.

Je me trompe; les Bollandistes insinuent que cette page proviendrait de Jourdain de Giano. « Soit dit en passant, disent-ils, tout ce passage ressemble fort à un pâle décalque du tableau si pittoresque tracé en 1262 par Jourdain de Giano dans sa Chronique[1]. » Je me frotte les yeux, non, il n'y a rien de plus.

Comment cette explication a-t-elle pu les satisfaire? Comment des savants qui ont pris la peine de mettre de nouveau tout au long sous nos yeux des parallèles entre *1 Cel.* et *3 Soc.* que jamais personne n'a niés, comment ont-ils pu, lorsqu'ils arrivent aux vraies difficultés, à ce qui fait le fond du débat provoqué par eux, trouver suffisante une explication donnée *en passant?* Les mots de *pâle décalque*, venus sous leur plume, auraient déjà dû les avertir qu'ils faisaient fausse route. Comment le compilateur qu'ils nous montraient si complaisamment préoccupé de renchérir sur ses sources aurait-il tout à coup fait un pâle décalque? Oui, les compilateurs en général décalquent, mais, cette première opération effectuée, ils ont grand soin de repasser leur décalque à l'encre.

Et puis, peut-on s'imaginer ce compilateur de la fin du XIII^e^ siècle qui serait venu puiser une partie des éléments de son récit dans la Chronique de Jourdain? C'est-à-dire dans un document qui a pour but précis et unique de raconter les débuts de l'ordre en Allemagne, qui a été écrit en Allemagne, pour les frères d'Allemagne, et dont on chercherait en vain une trace quelconque dans les chroniques franciscaines des premiers siècles!

Mais admettons un instant cette impossibilité. Le compilateur des *3 Soc.* a sous les yeux la Chronique de Jourdain de Giano. Rapprochons les deux documents : nous voyons aussitôt cette comparaison exclure toute idée de copie ou de filiation. Ces deux récits se confirment, comme se confirme le récit de deux honnêtes gens qui ont été les témoins du même fait; mais il y a aussi entre eux les écarts et les différences qu'il y a fatalement entre la narration de deux hon-

1. *An. Boll.*, t. XIX, p. 130. Cf. p. 192.

nêtes témoins, lorsqu'ils racontent toute une période historique. Ces rapports sont de telle sorte qu'ils indiquent, et chez Jourdain de Giano, et chez les *3 Soc.*, une égale sincérité.

Ce qui exclut toute possibilité de copie, c'est que Jourdain de Giano, qui, comme les Trois Compagnons, groupe les faits, les groupe pourtant d'une façon toute différente. La chronologie qui y est aussi très développée n'est pas la même non plus. Si nous nous trouvions en face d'un compilateur, il aurait fait vis-à-vis de sa nouvelle source ce qu'on nous le montre faisant vis-à-vis de *1 Cel.*, il l'aurait exploitée sans mesure et copiée servilement[1].

Il y a du reste, dans le chapitre XVI, des renseignements absolument originaux, et que l'on chercherait vainement soit dans Jourdain, soit ailleurs : celui qui concerne l'élection des ministres par exemple.

Qu'on veuille bien me pardonner de ne pas donner de tableaux parallèles : il vaut mieux qu'on se reporte aux textes; qu'on les lise, qu'on les relise, et ce qui est peut-être obscur à la lecture de ces lignes deviendra d'une persuasive clarté[2].

Revenons à ceux qui ont été dressés par les Bollandistes; ils sont extrêmement intéressants. Mais, qu'on me permette de le dire avec tout le respect que je dois à ces vaillants érudits, il y a là une faute de goût qui aurait dû leur sauter aux yeux, rien qu'en relisant leurs épreuves. Comment n'ont-ils pas vu qu'on ne saurait faire procéder l'œuvre si jeune et si vivante des Trois Compagnons de tous ces *membra disjecta?* Mais voilà que les fronts se rembrunissent. Une hérésie vient d'être proférée dans l'auguste temple de l'érudition. Y parler de goût! Le goût a-t-il quelque chose à faire avec la science?

Hâtons-nous donc vers des considérations plus sévères. Au point de vue scientifique, les tableaux bollandiens constituent une erreur. Ils ne peuvent être utiles, ils ne peuvent être vrais qu'à la condition d'être complets. Pour être complets, ils devraient nous offrir *tout le travail des Tres Socii* ainsi que *toute la série des sources* où ils ont puisé.

1. Voy. *An. Boll.*, t. XIX, p. 126, 129, 189.

2. Si les Bollandistes avaient étudié les parallélismes que le chapitre XVI des 3 *Soc.* présente avec 2 *Cel.* 1, 16 et 17, ils auraient pu se convaincre que ce dernier se révèle ici comme tributaire des premiers, non seulement parce qu'il applique les procédés ordinaires des compilateurs, mais qu'il va jusqu'à s'inscrire explicitement en faux contre certaines de leurs affirmations. Je ne veux pas rouvrir ici la comparaison entre ces deux documents, aussi bien suffit-il de rapprocher les textes et de les analyser avec assez de patience pour voir de quel côté est l'original. Nous aurons à y revenir dans le volume qui traitera des *Sources de la Vie de saint François*.

Pour constituer autre chose que des rapprochements un peu factices, des tableaux de ce genre devraient nous permettre de revivre en quelque sorte les heures durant lesquelles le faussaire de la fin du XIII[e] siècle aurait agencé les parties de son apocryphe[1].

Nous devrions pouvoir nous l'imaginer à sa table de travail empruntant des pages, des périodes, des tronçons de phrases un peu partout dans la masse de documents ouverts sous ses yeux. La liste est imposante : *1 Cel.*, Julien de Spire, *2 Cel.*, Bonaventure, Jourdain de Giano, Bernard de Besse, Vie de frère Bernard, Vie de frère Egide, Testament de saint François, *Speculum Perfectionis*. En le voyant picorer à tort et à travers, sans le moindre but[2], nous penserons peut-être d'abord qu'il n'a aucune méthode. Tout ne lui plaît pourtant pas également dans les monceaux de documents qu'il a devant lui : le fait de laisser délibérément de côté certaines choses n'est pas moins significatif que celui d'en prendre d'autres. De là la nécessité pour nous d'avoir sous les yeux, au fur et à mesure du travail de triage qu'il exécute, les éléments rejetés aussi bien que les éléments choisis.

Suivons un instant ce travail, et nous nous apercevrons bien vite qu'un compilateur de cette force n'a jamais existé; ou plutôt ce ne serait plus un compilateur, ce serait tout à la fois un critique consommé, doublé d'un artiste de génie. Le compilateur qui, venu après Bernard de Besse et les autres, aurait emprunté à leurs laborieux travaux cela, pas autre chose, et l'aurait ainsi coordonné, ne serait pas moins extraordinaire que ces douces fées de Venise qui allaient se glisser derrière le trône des patriciennes, épiaient leurs moindres gestes, devinaient les secrètes pensées de leur cœur, et qui, lorsqu'elles étaient bien sûres de la vertu de ces très hautes dames, soufflaient sur les roses d'or des corsages et sur les œillets de diamant épars dans les cheveux et les transformaient en fleurs du bon Dieu.

Mais, même en admettant le miracle d'une vie nouvelle donnée à des éléments préexistants, nous n'aurions pas une explication complète de l'origine de la légende des *Tres Socii*. Il s'y trouve, en

1. « Il nous paraît que tout cet ensemble d'observations et d'arguments permet de conclure que la légende traditionnelle des Trois Compagnons est une pièce apocryphe, dont les parties sont assez habilement agencées, mais qui n'a aucun rapport avec les premiers disciples de saint François. Si les parallélismes nombreux et variés que nous avons relevés ne sont pas illusoires, cette compilation pourrait dater au plus tôt de la fin du XIII[e] siècle » (*An. Boll.*, t. XIX, p. 138. Cf. p. 120).

2. *An. Boll.*, t. XIX, p. 120.

effet, des éléments complètement nouveaux que les compilateurs auraient en vain cherchés dans les autres légendes. Et bien loin que dans ces parties nouvelles on sente l'exagération, la tendance à renchérir, si caractéristique dans les compilations de basse époque, il y a ici un *nescio quid* que je ne sais exprimer que par le mot d'atmosphère nouvelle. C'est surtout grâce aux Trois Compagnons que nous commençons à nous douter de ce que fut la vie de l'ordre de 1212 à 1219, durant la période de ces chapitres des nattes dont le souvenir plane dans les Fioretti, et à l'époque où la règle, qu'on ne songeait pas encore à faire tomber du ciel, allait se formant, se déterminant, comme un fruit bien vivant de l'inspiration et de l'expérience.

Bonaventure et tous ceux qui l'ont suivi écrivent l'histoire d'un saint qui surgit tout à coup parce que les temps sont accomplis. Les Trois Compagnons nous font assister à la crise d'une âme et à la laborieuse genèse d'une société. Mais qui ne voit qu'il y a entre ces deux points de vue toute la distance qui sépare la légende de l'histoire? Qui ne voit que c'est malgré eux que les *Socii* ont agi ainsi? On ne peut parler d'événements auxquels on a été mêlé sur le ton de ceux qui les ont appris par ouï-dire. Pour tout ce qui concerne les chapitres ou la règle, notre légende ne peut être tributaire d'aucune des biographies; elle a ici une originalité parfaite, et l'on peut bien ajouter que chaque conquête nouvelle dans le champ des études franciscaines nous montre l'excellence de ses renseignements.

Quoique l'énumération des sources soit longue chez les Bollandistes, il en manque pourtant une, celle qui aurait dû le plus les frapper, je veux dire saint François lui-même.

Qu'est-ce qu'une biographie? C'est le portrait d'un homme, n'est-il pas vrai? Mais un portrait d'une nature particulière, un portrait où notre intelligence reconnaisse la ressemblance intérieure. Une biographie, c'est celui qui est parti, revenant, non seulement pour traverser nos rêves, mais pour nous parler et vivre avec nous. La meilleure biographie de François est celle où nous voyons le mieux François parler, vivre, agir comme il parla, vécut, agit.

Mais comment pénétrer jusqu'au fond de la pensée de François? L'étudierons-nous dans Thomas de Celano approuvé par saint Bonaventure, ou dans saint Bonaventure approuvant Celano? Dans le manuel de Bernard de Besse, ou le pastiche dit des Trois Compagnons? Grâce à Dieu, nous pouvons étudier François d'Assise dans François d'Assise. Cela est élémentaire, n'est-ce pas? Mais c'est si élémentaire qu'on n'y a jamais pensé.

Lecteurs, chers amis, je vous soumets avant de terminer la pro-

position suivante : les écrits de saint François ne pourraient-ils pas nous servir en quelque sorte de pierre de touche, pour nous permettre de juger de la valeur franciscaine, et de l'authenticité des diverses légendes? Il est bien évident que, si la Légende des Trois Compagnons est vraiment leur œuvre, on doit trouver chez eux l'écho bien vivant, bien net de la voix de leur maître.

Eh bien, lisez et relisez les œuvres du saint, pénétrez-vous bien de son esprit, de la clarté, de la joie, de l'humilité qu'il faisait resplendir autour de lui, puis lisez toutes les légendes et vous les verrez bientôt se classer dans un ordre qui, prévu ou imprévu, vieux ou nouveau, sera le bon, l'ordre de la vérité et de la vie.

Voici d'abord le *Speculum Perfectionis*. La parenté intellectuelle et mystique entre lui et les œuvres de François est si grande que leurs confins sont à peine marqués; frère Léon depuis des années a vécu de François et en François, un peu comme l'enfant dans le sein de sa mère[1].

La mort du maître n'a été en quelque sorte qu'un accident extérieur : la pensée du disciple reste ce qu'elle était hier; ou plutôt il ne distingue pas plus qu'hier sa pensée de celle de son maître.

En 1246, vingt années se sont passées. La filiation est la même; mais, si elle reste aussi spirituelle, elle est devenue moins physique. C'est toujours la pensée de François, c'est déjà moins sa voix, son geste, son accent.

L'application de cette méthode aux autres sources franciscaines donnera des résultats qui ne seront pas moins précieux.

Il y a quelques années, M. l'abbé Le Monnier disait avec infiniment de justesse, dans les pages qu'il consacrait à la seconde Vie par Celano : « Celano ne renouvelle pas la promesse d'être sincère, qui ouvrait sa première Vie, mais, ce qui vaut mieux, il continue à faire sentir cette sincérité à toutes les lignes. Sa narration est peut-être plus grave, elle inspire encore plus de confiance que la précédente[2]. »

Au premier abord, ce passage a quelque chose de surprenant. A vues humaines et scientifiques, Celano était mieux placé en 1228, pour écrire la Vie de François, qu'en 1247. Le docte curé a eu cependant bien raison en exprimant ce jugement. Il semble d'ailleurs n'être pas allé plus loin, et n'avoir pas cherché la cause de cette confiance plus grande que lui inspirait la seconde Vie. Voudrait-il me permettre de faire ce pas de plus? Dans *1 Cel.* nous

1. Voy. le billet du saint à frère Léon, *Collection*, t. I (*Speculum Perfectionis*), p. LXXIV.

2. *Histoire de saint François d'Assise.* Paris, 1891, t. I, p. XXV, éd. in-12.

voyons saint François à travers Celano et frère Élie; dans *2 Cel.* nous voyons François à travers Celano et frère Léon. Ce sont les matériaux empruntés par Celano au *Speculum Perfectionis* et aux *Tres Socii* qui donnent à la seconde Vie, malgré les défauts de style et de composition, cette supériorité, cette valeur morale nouvelle que constatait si finement l'honorable écrivain.

On a vu plus haut les bons résultats que j'attends de la hardiesse avec laquelle les Bollandistes ont porté le fer et le feu de la critique à travers les documents de l'histoire franciscaine. Si je me suis permis de discuter si longuement avec les illustres hagiographes, c'est que mes espérances ne sont pas sans être mêlées de quelques craintes. La critique des origines franciscaines en est encore à ses débuts. Une erreur ici risque d'avoir des conséquences particulièrement dangereuses.

Si nous célébrons bruyamment les funérailles d'une légende que demain on retrouvera pleine de vie, nous risquons de fournir des arguments aux esprits paresseux qui savoureraient le plaisir de pouvoir se moquer de l'érudition.

De plus, il serait regrettable que la légitime autorité dont jouissent les successeurs de Jean Bolland amenât la plupart des prêtres et des religieux, qui se tournent de plus en plus vers l'histoire des Franciscains, à aller chercher dans cette étude une sorte de type scientifique et d'inspiration. Je n'ai pas besoin de répéter qu'au point de vue de l'érudition, de la connaissance extérieure des textes, ce travail laisse bien peu à désirer. Mais c'est précisément sa quasi-perfection qui est un danger et un piège.

Il fut fort à la mode, il y a une quarantaine d'années, de dire que l'Évangile ne contenait rien de nouveau, que Jésus s'était borné à prendre de-ci de-là dans l'Ancien Testament et dans la littérature talmudique tous les éléments de son enseignement. Il se trouva de fort honnêtes gens qui écrivirent de gros volumes pour le démontrer; le malheur est qu'ils firent école. Pendant quelque temps la critique des évangiles devint pour quelques-uns l'interprétation d'un logogriphe un peu plus compliqué qu'un autre.

Le Bollandiste a été, je crois, victime d'une illusion analogue; c'est la même conception mécanique et matérialiste de la critique qui reparaît aujourd'hui, et contre laquelle j'ai désiré prémunir les amis des choses franciscaines.

. . . . . .

Les pages qui précèdent étaient écrites lorsque j'ai eu connaissance

de la brève et énergique réponse faite par M. l'abbé Salvatore Minocchi au P. Van Ortroy (*La Leggenda Trium Sociorum, nuovi studi sulle fonti biografiche di San Francesco d'Assisi,* Florence, in-8° de 140 pages. Extrait de l'Archivio Storico Italiano, tomes XXIV et XXVI). Le critique florentin estime la nouvelle théorie « temeraria e assurda. » Ne voulant pas déflorer son travail par une sèche analyse, je me permets d'y renvoyer le lecteur.

Paul SABATIER.

LES PLACEMENTS FINANCIERS

DE LA RÉPUBLIQUE DE BERNE AU XVIIIe SIÈCLE.

Quelques travaux récents, et surtout le *Zeitalter der Fugger,* ont éclairé d'un jour nouveau l'histoire des opérations financières aux XVIe et XVIIe siècles. Nous savons aujourd'hui comment les emprunts d'États, d'abord réalisés par quelque particulier pour son propre compte ou pour le compte d'un syndicat, tendirent toujours plus à devenir l'œuvre collective d'individualités anonymes, et comment la « Bourse » prit très rapidement une grande partie de l'importance qu'elle a dans nos temps modernes, en assurant la concentration de l'offre et de la demande de capitaux disponibles, la fixation d'une « opinion courante » sur le crédit de chaque grand État ou de chaque grande entreprise, et l'établissement d'un taux moyen pour la rémunération de l'épargne. Nous pouvons même, grâce à un livre aussi intéressant que rare[1], nous faire une idée très précise de ce qu'étaient à Amsterdam, vers 1688, les « princes des rentes, » les « marchants, » les « joueurs, » les « courtiers officiels » et les « courtiers marrons, » plus ou moins vagues successeurs des grands financiers de l'âge précédent.

Le XVIIIe siècle, au contraire, demeure assez obscur. Si les auteurs contemporains nous ont décrit, d'une façon d'ailleurs imparfaite au point de vue technique, les agioteurs de la rue Quincampoix et de

1. Don Joseph de la Vega, *Confusion de Confusiones.* Amsterdam, 1688. — Nous reviendrons sur ce point dans un prochain ouvrage sur *la Spéculation en Hollande aux XVIIe et XVIIIe siècles.*

l'Exchange-Alley, nous ne connaissons guère le type du grand capitaliste, qui, au même moment, opérait avec un certain calme à travers toute l'Europe. Si des publications diverses nous ont fait apercevoir quelques-uns des contre-coups de la crise de Law à l'étranger, cet important chapitre de l'histoire économique est encore fort négligé. Enfin, si les documents isolés, que l'on rencontre aux hasards de recherches plus générales, laissent penser que les préjugés et les craintes arrêtèrent maintes fois le courant nettement dessiné, et que les prêts consentis individuellement par les riches particuliers persistèrent longtemps à côté des vrais « emprunts, » aucune série de documents ne nous en fournit une preuve décisive.

Des livres d'affaires, retrouvés depuis peu dans des archives publiques et complètement inconnus jusqu'à ce jour, vont nous permettre de combler en quelque mesure cette triple lacune. Ce sont ceux qui constatent les placements de la république de Berne[1].

Vers la fin du XVII^e^ siècle, l'État de Berne vit s'éteindre les arrérages qu'il payait depuis de longues années; aussi, bien qu'il ne perçût aucun impôt direct[2], réalisa-t-il bientôt de très notables économies. En 1710, le Haut Conseil voulut placer à l'étranger les sommes mises en réserve; toute une série d'opérations commença alors, qui se prolongea sans interruption jusqu'au temps des guerres de la Révolution française, — jusqu'au jour où une large partie des titres déposés dans le trésor public fut enlevée, avec une importante quantité de numéraire, par nos armées triomphantes, et facilita notre expédition d'Égypte[3].

Les financiers bernois étaient remarquablement intelligents, pru-

1. Le registre le plus ancien est intitulé : *Anfang und Fortgang der in anno* 1710 *von einer Statt und Republic Bern nach Engelland und Holland ausgeliehenen Capitalien* (Berne, 1738); il a été composé par un certain Joh. Müller, *Secretär der Geheimen Räthen und Beygeordneten*, à l'aide de livres, copies de lettres et de comptes aujourd'hui introuvables. Un autre (*Histoire der ausländischen Stands Capitalien, ad annum* 1776, n° 1) contient une répétition presque textuelle du premier et prolonge l'exposé jusqu'aux dernières années du siècle (le tout aux archives d'État de Berne); la suite a disparu. A peine quelques mots sur ce sujet dans la très médiocre conférence de M. F. von Mülinen : *Law und Malacrida* (*Neues Berner Taschenbuch auf das Jahr* 1897). — Nous avons dû traduire assez librement les textes contemporains; les phrases sont si enchevêtrées, si mal liées entre elles qu'il nous a fallu agir ainsi pour les rendre compréhensibles aux lecteurs français.

2. G.-P. Norrmann, *Geographisch-statistische Darstellung des Schweizerlandes*. Hambourg, 1799.

3. M. v. Stürler, *Ueber das Schicksal des bernischen Staatsschatzes und der bernischen Staatskassen*. Berne, 1851; E.-V. Jenner-Pigott, *Gottlieb von Jenner*. Berne, 1887.

dents et honnêtes. Ils opérèrent pour le compte de leur patrie ainsi que de riches capitalistes de notre temps moderne; ils n'évitèrent point les placements aléatoires, les acceptèrent même parfois avec plaisir; mais ils ne se livrèrent jamais au « jeu. » Leur principal désir était de « faire fructifier, » soit à la bourse, soit en dehors, les sommes immobilisées dans les « voûtes du trésor, » et cependant ils attendirent en maintes circonstances un sérieux bénéfice de l'écart entre le prix de la vente ou du remboursement et celui de l'achat.

Les capitaux ne gagnèrent pas seulement les deux grands marchés d'Amsterdam et de Londres, ils allèrent aussi, directement ou indirectement, à Vienne, à Leipzig, à Hanau, en Sardaigne, en Wurtemberg, en Danemark, dans le Mecklembourg-Schwerin, en Nassau-Saarbrück, à Ulm, à Spire, etc. La qualité des débiteurs ajoutera plusieurs fois un intérêt général à cette étude d'histoire économique.

*
* *

Laissons tout d'abord J. Muller nous exposer dans quelles circonstances eurent lieu les premiers placements :

Comme la guerre de Succession d'Espagne avait été menée... avec un acharnement extraordinaire, et qu'en conséquence le manque d'argent se faisait sentir presque partout, le seigneur S. W., alors au pouvoir, voulut faire profiter sa patrie de cette situation et proposa au Haut Conseil de prêter, en toute sécurité et dans des conditions avantageuses, une partie de l'argent déposé dans le trésor (public). Ce serait, *par suite..., des rentes provenant, au cours des temps, des capitaux placés à l'étranger, un moyen, non seulement de modérer la sortie du numéraire, que l'absence de manufacture et de commerce nationaux ne permettait pas d'arrêter, mais encore et surtout de protéger plus effectivement, en augmentant sa puissance, le noble bien de la liberté conquise.* A cet effet, Leurs Excellences entretinrent une correspondance réglée avec le général Pesme de Saint-Saphorin, résidant à la Haye, afin d'apprendre par son entremise où et comment ce projet pourrait être réalisé pour la plus grande sécurité du Conseil. Enfin, au cours de l'année 1710, il fut prêté à la province de Hollande et de Frise occidentale un capital de 600,000 th. en espèces, à 4 °/₀, pour quinze ans. Par l'entremise du colonel Stanhope, il fut décidé que l'on avancerait à la reine d'Angleterre un capital de 150,000 l. st. à un intérêt de 6 °/₀.

Le prêt, consenti à la province de Hollande et de Frise occidentale, fut réalisé par de nombreux acomptes de novembre 1710 à mars 1712; des « obligations » furent émises en échange lors de chaque versement. Le remboursement eut lieu ponctuellement à diverses échéances; le montant en passa en Angleterre pour la presque totalité.

Une première fois, on acheta une lettre de change, et le profit qui en résulta fut de 2 °/₀; une deuxième, le lieutenant-colonel Tscharner reçut paiement et transporta la somme *à conte-rendre* jusqu'à Londres : « défalcation faite des frais, il demeura au conseil un bénéfice de 1 1/4 °/₀ environ; » une troisième, l'on se procura « une lettre de change avec un bénéfice de 3/4 °/₀. » Le solde vint par ***une remise sur Berne,*** parce que le *change était plus favorable de la Hollande sur la Suisse que de la Hollande sur l'Angleterre;* le Haut Conseil fit ainsi une excellente affaire. Tous ces renseignements sont fort intéressants : quiconque connaît un peu la question du change comprendra avec quelle habileté les financiers bernois profitaient des circonstances favorables et choisissaient la solution la plus avantageuse; de plus, ils montrent combien étaient peu développées à cette époque les pratiques d'arbitrages, puisque les écarts étaient souvent considérables entre places voisines, et à partir de quel « point » très élevé commençait, à de fortes distances, la « sortie » des espèces.

Revenons à la première opération conclue en Angleterre; c'est sur elle que va se greffer, au cours du XVIII^e^ siècle, un nombre considérable d'autres opérations. « 150,000 liv. furent prêtées sur taillis, agréés par le parlement, sur le vin, le vinaigre et le tabac » et remboursées avant l'échéance. Le banquier Samuel Muller, d'origine bernoise, mais établi depuis assez longtemps à Londres, proposa de placer cette somme en actions de la *Sud-Sea-Company;* du 21 avril au 3 décembre 1719, 1,300 actions furent achetées à des prix variant de 111 1/2 °/₀ à 117 7/8 °/₀.

« Lorsque les actions purent être vendues le double, le quadruple de leur valeur nominale et même 1,000 liv., Samuel Muller et C^ie^ firent annoncer par un exprès cet événement si rare; » presque aussitôt 600 actions, puis 261 furent négociées à la bourse.

Les « contes de vente » ne sont point sans intérêt. Les marchés furent échelonnés. Le 21 avril, le prix était de 339 °/₀; le 26 mai de 352, 354, 357 et 480; le 27 mai de 357; le 30 mai de 510; le 1^er^ juin de 510 et 515. Le total brut atteignit pour 600 actions : 219,155 liv., dont il fallut défalquer liv. 36.1.9. pour « fraix de transfers, » liv. 150.0.0 pour « courretage à 1/4 °/₀ par action, » liv. 1995.16 « pour provision à 1/2 °/₀ » et liv. 44.17.3 pour « frais et gratification de l'exprès envoyé à Berne. » Les 261 autres actions furent réalisées en juin : leur prix fluctua entre 750 et 780 °/₀; 26,000 liv. de capital rapportèrent 198,730 liv.

Une petite partie de ces énormes sommes fut « prêtée au nom de Leurs Excellences : 14,000 liv. à 5 °/₀ au comte Maurice de Nassau contre dépôt « en sûreté » « de 4,000 liv., capital de la première

souscription sur le pied de 600 °/₀; » 9,000 liv. à 5 °/₀ à M. Grey-Neville, dans des conditions voisines; 14,000 liv. à 5 °/₀ à M. de Bary contre « 3,000 liv., première souscription à 600 °/₀ et 500 de la seconde à 500 °/₀. » Aucun doute que nous ne tenions ici des vestiges de la *spéculation au comptant*, dont l'histoire de la bourse d'Amsterdam au XVII[e] siècle nous fournit des exemples, et qui a trouvé sa plus haute expression depuis l'entrée en vigueur de la loi allemande des bourses; une partie, sinon la totalité des capitaux avancés, devait servir à l'achat de nouvelles actions et permettre d'éviter les conséquences naturelles d'une déperdition de force et d'augmenter les chances de bénéfices. Les circonstances prouvèrent dès lors que les prêts, s'élevant à 61 °/₀ de la valeur actuelle d'actions spéculatives, ne laissent pas une marge suffisante pour toutes les éventualités.

Au mois d'août, les intérêts des 439 actions restantes ne furent pas payés en espèces, mais portés à l'actif de l'État de Berne sur les registres de la compagnie sous la forme d'une augmentation de capital. L'orage grondait; il devenait même menaçant.

Samuel Muller fut chargé de faire rentrer, par l'intermédiaire de la banque Malacrida de Berne, le montant des actions réalisées. Deux cent cinquante mille thalers gagnèrent ainsi le Trésor public. Malheureusement, une somme bien supérieure était versée par Muller à la banque Malacrida, et Muller demeurait encore débiteur de capitaux considérables lorsque survint la célèbre crise. « Les prix très élevés, et ne reposant sur rien de réel, ne purent se maintenir longtemps; la chute survint tout à coup; ce fut un désastre pour une grande partie de l'Europe. Au milieu de la tourmente, les deux maisons de commerce Malacrida de Berne et Muller de Londres furent emportées par le courant. »

La banque Malacrida[1], « qui avait fort bien réussi dans ses affaires durant de longues années » et « qui jouissait auparavant dans toute l'Europe du plus grand crédit[2], » avait accepté en paiement et même acheté des valeurs françaises, qu'elle possédait encore lorsque la débâcle arriva; elle avait également consenti de notables crédits, qui n'étaient pas remboursés lorsque les édits furent promulgués[3]. « Un

1. Cf. Anton von Tillier, *Geschichte des eidgenössischen Freistaats Bern*. Berne, 1839, t. V, p. 406 et 430.

2. J.-R. Gruner, *Chronicon* (manuscrit inédit, bibliothèque de la ville de Berne, mss. hist. helv., t. VIII, 40, p. 14 et 319).

3. *Nothwendiger Bericht und Ablehnung der Beschuldigung, welche denen Handelsleuten Malacrida und Comp., wegen denen vielen Gelderen und Effekten welche sie in Frankreich legen haben, zugelegt wird* (archives de Berne et bibliothèque de la ville de Berne).

grand nombre de domestiques et de servantes, qui avaient déposé leurs gages à la banque, ainsi que beaucoup de veuves et d'orphelins, qui y avaient placé leur patrimoine, presque toutes les familles de Berne eurent à supporter d'importantes pertes[1]. » La liste des débiteurs de Malacrida est des plus longues et contient les noms les plus divers : voici des « consistoires réformés; » puis les Bonstetten, les Graffenried, les Wattenwyl, les Salis; enfin une série interminable de petits bourgeois et de petites gens[2].

Samuel Muller et Cie s'étaient également trop engagés dans des opérations aléatoires : « Comme ils avaient vu que les premières actions étaient l'objet d'une forte demande de la part des directeurs et de leurs favoris et qu'elles avaient en quelques jours doublé de valeur, ils avaient malheureusement placé ainsi beaucoup d'argent[3]. »

Le Haut Conseil se calma bientôt; il vit que sa quote-part aux deux faillites le ferait rentrer amplement dans les sommes déboursées originairement. Il se montra même généreux vis-à-vis des débiteurs privés de Malacrida, en se contentant de 27 1/2 °/₀, alors que les simples citoyens et les consistoires recevaient le double de Gruner, gendre et successeur de celui-ci[4]. Cependant, inquiet du sort des titres et des espèces déposés à la banque Muller, il envoya à Londres des commissaires, qui perçurent en divers termes des sommes importantes.

Si une participation audacieuse à des opérations aléatoires et une réalisation prompte des titres avaient, somme toute, assez bien réussi à l'État et République de Berne, les leçons données alors ne sont point encore oubliées dans la capitale actuelle de la Suisse; la répugnance que les Bernois marquent encore pour l'achat de valeurs mobilières et les dépôts en banque est, dans une large mesure, le contre-coup lointain de la crise de Law !

*
* *

Abandonnons les placements financiers en Angleterre, qui se succédèrent sans interruption durant tout le siècle; l'État de Berne acheta des « actions de la banque, » des « annuitez de la banque, » des « annuitez de la Compagnie du sud » dans des circonstances très

1. J.-R. Gruner, *op. cit.*, p. 319.

2. La liste conservée aux archives d'État de Berne est, en tout cas, complète.

3. *Bemüthiger Vortrag des Banquiers Samuel Müller und Compagnie in London, anno* 1721, p. 6.

4. Voy. not. *General Ausskauff der Banque Malacrida,* 1722, et Gruner, *op. cit.*, p. 356.

intéressantes et pour des sommes très importantes; mais les opérations s'enchevêtrent alors tellement les unes dans les autres qu'un récit de ces événements serait trop long, comme, d'ailleurs, prendrait une nature trop technique.

« L'argent étant extrêmement bon marché à Londres et les valeurs s'y trouvant à un cours très élevé, » il fut décidé en 1732 que l'on *déposerait* une partie des sommes disponibles à 5 °/₀ au *Wiennerische Statt Banco;* les conversions et les menaces de conversions, qui se succédèrent peu après, firent concéder au *bureau des douanes de Leipzig* un prêt important, qui se termina par un *amortissement sans bonification.*

En 1737, le prince Guillaume de Hesse-Cassel, qui devait payer 600,000 thalers « en compensation des droits de la Saxe sur le comté de Hanau, » envoya le colonel de Dunop demander au Grand Conseil de Berne si on lui prêterait une telle somme « dans de bonnes conditions. » Voici quelques extraits de l'acte qui constata l'accord des parties :

Le prêt a lieu :

1° En ducats, de plein poids...;

2° Pour douze ans; en 1744 aura lieu le remboursement de la première moitié de la somme, en 1752 celui de la seconde moitié...;

3° Lors du remboursement de ce capital..., il sera compté 1/2 °/₀ à l'État pour frais du transport de l'argent depuis Berne;

4° L'intérêt sera de 5 °/₀;

5° Tout le collège de la Chambre d'Hanau se porte garant;

6° Pour la sûreté complète de l'État de Berne, on engage avec *constitutum possessorium,* non seulement le comté d'Hanau, mais encore les terres allodiales de la même contrée : le district de Buchertal, le district de Dorheim, la moitié du district de Schlüchtern . . . . ., les moulins d'Hanau...

Le capital fut remboursé avec quelque retard, à cause de la guerre de Succession d'Autriche.

Plus tard eurent lieu deux opérations fort importantes :

A la fin de l'année 1745, le roi de Prusse avait réuni en hâte une armée près de Halle, s'était jeté sur la Saxe et avait forcé la ville de Leipsick, non seulement de se rendre par capitulation, mais encore à payer une énorme contribution pour éviter tout pillage et la mise à sac de ses riches magasins. L'argent avait manqué; les plus précieuses marchandises et les plus précieux ornements d'église avaient été emportés en garantie. La ville de Leipsick s'adressa à la ville de Berne et lui demanda de lui prêter 200,000 r. th., pour que les objets séquestrés fussent rendus et que la foire de Pâques eût lieu à l'époque ordinaire. Cette demande fut entendue, en partie par compassion pour une

ville commerciale généralement si heureuse, en partie à cause des circonstances favorables.

Au même moment et pour le même motif, les États provinciaux de la Saxe électorale eurent à payer 1,000,000 r. th.; et la république de Berne leur prêta la moitié de cette somme. Une clause du contrat signé par prêteurs et emprunteurs mérite très spécialement d'être notée :

Sa Majesté le roi de Pologne, comme prince de la Saxe électorale et seigneur, ne fait seulement qu'autoriser les États provinciaux à emprunter cette somme; elle s'engage, au cas où les paiements seraient suspendus, de faire prompte justice et exécution contre les États.

En 1750 s'établirent, dans les circonstances suivantes, des relations entre Berne et la Savoie :

Lors de la dernière guerre, le roi de Sardaigne avait obtenu, grâce aux Genevois, l'argent nécessaire, en émettant des obligations et engageant les revenus de la Savoie; les intérêts avaient été payés régulièrement, et ces obligations avaient obtenu un tel crédit qu'après la paix on put les vendre avec un bénéfice de 5 à 6 °/₀. Aussi, les banquiers de Genève, qui avaient auparavant servi d'intermédiaires, MM. Boner, Delon et Cie, pensèrent-ils émettre dans le public des obligations identiques, mais à 4 °/₀ d'intérêt, en apparence afin de se procurer l'argent nécessaire pour mener à bonne fin le mariage conclu entre le prince et une princesse espagnole, en réalité afin de construire à Nice un port favorable. Ces commerçants croyaient émettre d'autant plus facilement les nouvelles valeurs qu'au même moment l'Angleterre procédait avec succès à une conversion de ses emprunts en 3 °/₀ et qu'il était probable que les capitalistes genevois et bernois préféreraient 4 °/₀ franco, provenant d'obligations de la Savoie, à 3 °/₀ en Angleterre avec de nombreux ennuis.

Pour décider le public, on chercha à obtenir et l'on obtint une participation du gouvernement bernois à la souscription.

Plus tard, il s'agit d'emprunts du Danemark, d'abord d'emprunts émis à Hambourg, puis d'un emprunt émis à Berne même par MM. Marcuard, Benther et Cie. Enfin, des sommes plus ou moins importantes furent prêtées au chapitre de Spire, à la ville d'Ulm, qui n'était pas « sans notables dettes, » et au couvent de Saint-Gall [1].

1. Voy. dans le *Bericht und Antrag der zur Erœrterung der Dotations Angelegenheit niedersetzten Commission an den grossen Rath der Republik Bern* (Berne, 1840); *Die tabellarische Uebersicht ueber die bernischen Staatskapitalien auf das Ausland* (en 1795 et 1798).

De ce bref exposé, de ces brèves citations de textes contemporains, tirons quelques idées générales.

Dès lors, les bourses, et surtout les grandes bourses, avaient une énorme influence; leurs données servaient de base aux opérations financières les plus diverses qui se faisaient à travers tout le monde civilisé.

Mais les prêts, consentis directement par des personnes déterminées, n'en étaient pas moins différents à plus d'un point de vue des prêts que l'on consent en bourse. Au lieu d'une partie offrant certaines conditions et abusant le plus possible de son crédit et de son influence, on en rencontrait deux qui débattaient effectivement les conditions du marché et cherchaient à défendre le mieux possible leurs intérêts propres.

D'une façon générale, les contrats signés fixaient exactement les conditions des opérations et paraient à tous les abus. Les défenseurs des intérêts de la république de Berne savaient choisir leurs débiteurs parmi ceux qui *voulaient* payer (*zahlen wollen*), sans y être « contraints » par la force (*zahlen müssen*). Remarquons, enfin, que la *bonne foi* était, au XVIII^e siècle, beaucoup plus courante que dans l'âge précédent, tout aussi courante pour le moins que dans notre société contemporaine.

André-E. Sayous.

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

Publications de documents. — Le Comité des travaux historiques, fondé par Guizot il y a quelque soixante ans, avait entrepris le recueil général de tous les cartulaires de France. L'idée était bonne, mais de réalisation difficile, et on dut bientôt abandonner aux sociétés savantes de province le soin de mettre au jour ces recueils, fort intéressants sans doute, mais de caractère un peu spécial et surtout extrêmement nombreux. Ces sociétés s'acquittent en somme convenablement de la tâche, et chaque année voit paraître un certain nombre de ces cartulaires. Nous pouvons aujourd'hui en signaler trois également précieux. C'est d'abord le *Cartulaire de l'église d'Autun,* publié par M. de Charmasse (Paris, Pédone, 1900, in-4°), troisième volume de la série, les deux premiers ayant paru en 1865 et en 1880. Les archives épiscopales d'Autun ayant été récemment transportées à Mâcon, l'éditeur a jugé le moment venu de publier toutes ces pièces que ses confrères autunois n'ont plus sous la main. Ce nouveau volume renferme deux cent deux chartes, allant de 897 à 1399, du plus haut intérêt pour l'histoire locale et pour celle du régime des terres et des personnes dans cette partie de la France durant le moyen âge. En tête, M. de Charmasse a mis une longue étude sur l'état de la propriété en Bourgogne au cours de cette période, étude fondée principalement sur les chartes de Cluny; le morceau mérite d'être lu; on y trouvera d'utiles indications sur le sens des termes employés par les rédacteurs des chartes, *curtilus*, *mansio, colonia* ou *colonica*, sur le morcellement des terres, le prix des propriétés, etc. A citer également une étude, rarement faite, des terriers de l'époque féodale; on connaît beaucoup moins bien l'état du sol pour la fin du moyen âge que pour les temps plus anciens, et cette étude mériterait d'être faite : il y a là une lacune que le travail de M. de Charmasse comble en partie pour la Bourgogne. C'est une esquisse intéressante de l'exploitation domaniale à l'aurore des temps modernes. — Le *Cartulaire de l'église d'Angoulême*, publié par M. l'abbé Nanglard (Angoulême, Chasseignac, 1900, in-8°), ren-

ferme un peu plus de deux cents pièces des x^e^, xi^e^ et xii^e^ siècles, données d'après un beau cartulaire, qui, à en juger d'après le fac-similé, doit dater d'environ 1180; on peut adopter cette date, un peu tardive au premier aspect, les scribes de cette partie de la France ayant, plus longtemps que leurs confrères du nord du royaume, conservé l'usage d'une écriture d'apparence un peu archaïque. L'édition paraît reproduire exactement le texte du manuscrit; elle est copieusement annotée et accompagnée d'un long index des noms et des matières. Les actes offrent pour la plupart un certain intérêt; on peut y noter une copie, la plus ancienne connue, croyons-nous, d'un texte célèbre, l'affranchissement par S. Cybar en 558 d'un grand nombre d'esclaves. La copie de cet acte est d'ailleurs assez défectueuse, et le scribe du xii^e^ siècle, soit faute de bien lire, soit désir de corriger un texte barbare, a fortement modifié ce document mérovingien, dont l'authenticité intrinsèque paraît d'ailleurs hors de conteste. — Enfin, M. C. Lacave La Plagne Barris a mis au jour la deuxième partie du *Cartulaire du chapitre d'Auch* (Paris, Champion, 1899, in-8°; Archives historiques de la Gascogne, II, 4). Ce fascicule renferme le *Cartulaire blanc;* la plupart des actes, dont quelques-uns sont d'ailleurs curieux, intéressent avant tout l'histoire du pays d'Auch; mais on n'a encore imprimé que bien peu de textes pour cette partie de la France. On peut regretter que l'éditeur n'ait pas pris la peine de résoudre les dates, en utilisant tous les éléments fournis par les chartes; il adopte le millésime donné par le cartulaire, sans tenir compte de l'ancien et du nouveau style; la charte xlii est probablement de 1257 et non de 1256; lxii est certainement de 1258 et non pas de 1257; enfin l'acte lxiii est non pas de 1256, mais de 1259. Ce sont là méprises regrettables qu'il faut noter, pour éviter à ceux qui consulteront ce précieux recueil de graves erreurs.

Notre collaborateur M. H. Pirenne vient de publier dans les recueils de la Commission royale d'histoire de Belgique[1] un texte extrêmement curieux, dont des fragments avaient été déjà imprimés en 1863 par E. Mannier. C'est un registre rapportant les opérations des commissaires chargés de rechercher les biens des Flamands ayant pris part à la bataille de Cassel; ce document a fourni au savant éditeur matière à une foule de remarques intéressantes sur l'état social et économique de la Flandre occidentale au début du xiv^e^ siècle; il a pu déterminer avec plus de précision que les historiens antérieurs le caractère de cette révolte, qu'on peut hardiment appeler une révolution sociale. M. Pirenne montre com-

1. *Le Soulèvement de la Flandre maritime* (1323-1328).

ment cette partie de la Flandre était alors, par l'origine et les coutumes des habitants, par l'organisation politique, bien différente de la Flandre orientale. Ici ce sont pour la plupart des paysans libres, sachant s'administrer, presque tous propriétaires d'un coin de terre et déjà, on peut le dire, pénétrés de l'esprit moderne. Ils veulent secouer le joug des riches et des nobles, se régir eux-mêmes, et savent dans le péril s'organiser et obéir à leurs capitaines. Ils finirent par être écrasés à Cassel, et la répression, comme toujours, fut épouvantable; mais M. Pirenne montre, avec raison semble-t-il, combien ce soulèvement, dont on ne connaît guère en France que l'histoire externe et pour ainsi dire superficielle, ressemble au grand soulèvement des comtés d'Angleterre en 1381. Ce fut la protestation violente des masses souffrantes et travailleuses contre une féodalité passablement oppressive, qui continuait à prélever une large part des revenus sociaux sans remplir les rudes devoirs qui avaient jadis rendu son existence légitime. C'est là un point de vue tout nouveau qui rend fort instructive l'introduction du savant professeur de Gand.

La *Revue historique* est un peu en retard avec la Société de l'histoire de France; les volumes publiés en 1899 sont tous des suites. C'est tout d'abord le tome XI de Froissart, édité par M. G. Raynaud; on y trouve la suite du livre II, de 1382 à 1385, de la bataille de Rosebeke à la paix de Tournai. C'est l'histoire entière de la campagne de Charles VI en Flandre et de la défaite des communes par l'armée féodale. L'éditeur s'attache toujours à suivre le plan tracé par son prédécesseur, Siméon Luce, sauf sur un point; il a un peu éclairci le commentaire et réduit l'annotation à de plus justes proportions, en s'en tenant à l'essentiel; il serait en effet oiseux de refaire ainsi l'histoire entière d'une époque à propos de chaque chroniqueur; tout ce que le public est en droit de demander, c'est une critique sommaire de l'ouvrage, la rectification des dates et des noms propres, et des renvois à quelques actes élucidant la question traitée par l'auteur. M. Raynaud s'est fort bien acquitté de la tâche, et son commentaire, où nous notons l'emploi fréquent de documents anglais, rendra de grands services et permettra de se reconnaître dans la chronologie, parfois assez fautive, du grand historien de Valenciennes. — Le tome II de la Chronique d'Antonio Morosini, publiée par MM. L. Dorez et G. Lefèvre-Pontalis, renferme les notes extraites du journal de ce Vénitien pour les années 1414-1428. Morosini, on le sait, y notait les nouvelles qui lui parvenaient de l'Europe entière, par les lettres des négociants vénitiens. On y trouve naturellement beaucoup de faits intéressant le commerce, et surtout le commerce maritime avec la Flandre, l'Angleterre et le royaume de France.

Morosini rapporte tous les bruits qui lui parviennent et sous la forme même employée par ses correspondants; ses récits contiennent donc à la fois du vrai et du faux. L'annotation de M. Lefèvre-Pontalis, très soignée et très minutieuse, permet au lecteur de se retrouver au milieu de cette masse de renseignements contradictoires. Le troisième et dernier volume, dès maintenant sous presse, renfermera des notes très détaillées et déjà utilisées depuis quelques années sur les campagnes de Jeanne d'Arc. — Le tome II du *Journal* de Jean Barrillon, secrétaire du chancelier du Prat, publié par M. DE VAISSIÈRE, renferme le texte de l'ouvrage pour les années 1518-1521; il présente le même intérêt que le précédent; c'est le récit, jour par jour, avec reproduction des pièces justificatives, des négociations menées par le célèbre homme d'État; l'événement le plus important est la tentative de François Ier pour se faire élire empereur à la mort de Maximilien. L'éditeur a joint au texte, suffisamment annoté, une intéressante préface, renfermant une biographie sommaire de l'auteur du *Journal*, de ce Barrillon, fils d'un apothicaire d'Issoire, que ses descendants du temps de Louis XIV dotèrent, grâce à de complaisants généalogistes, d'une origine illustre. — Enfin un mot du tome II des *Mémoires du chevalier de Quincy*, publiés par M. LECESTRE; il renferme l'histoire des campagnes d'Italie et de Flandre de 1703 à 1709. Ce récit minutieux de marches, de contre-marches, d'escarmouches et de batailles est en somme assez monotone, et on ne retrouve pas dans ce nouveau volume les anecdotes piquantes et les traits de mœurs qui émaillent le début. Mais c'est tout au moins un journal précis et exact des opérations militaires de Vendôme et de La Feuillade dans la Haute-Italie, et de Villars dans le nord de la France.

OUVRAGES GÉNÉRAUX. — On a précédemment rendu compte de la thèse française de doctorat de M. DUFOURCQ, sur les *Gesta martyrum;* la thèse latine de l'auteur traite également de l'histoire de l'Église aux Ve et VIe siècles, et complète sur certains points l'ouvrage français[1]. M. Dufourcq expose d'abord comment, au VIe siècle, la littérature catholique offre une période nouvelle d'activité; à ce moment paraissent successivement deux collections de Décrétales et de canons, deux martyrologes, dont celui dit de saint Jérôme, puis, suivant M. l'abbé Duchesne, la première rédaction du *Liber pontificalis*, enfin, si l'on adopte la théorie de M. Dufourcq, les *Gesta martyrum* romains. Dans un second chapitre, l'auteur étudie certains ouvrages apocryphes composés en latin, au temps de saint Augus-

1. *De manichaeismo apud Latinos quinto sextoque saeculo atque de latinis apocryphis libris.* Paris, Fontemoing, 1900, in-8°.

tin, puis de saint Léon; le premier de ces pères en mentionne un grand nombre dont il attribue la fabrication à des hérétiques manichéens, et notamment à un certain Leucius; il cite entre autres certains actes fabuleux des apôtres. C'était pour les Manichéens un moyen de donner à leurs doctrines un fondement historique. M. Dufourcq fait ensuite l'histoire des Manichéens aux v^e^ et vi^e^ siècles, et montre aisément qu'en dépit des édits impériaux, il en existe encore un assez grand nombre en Occident; il énumère leurs églises, indique les ouvrages de polémique composés contre eux. En effet, pour leur répondre, les catholiques reprennent la plume; ils rééditent les anciens livres authentiques et on dresse le catalogue dit gélasien, *de recipiendis et non recipiendis libris*. M. D. rapporte à ce temps une nouvelle édition de la Vulgate, tout au moins du Nouveau Testament, dont le regretté Samuel Berger avait constaté l'existence dans des manuscrits d'Espagne. Puis les catholiques éditent à leur tour des livres apocryphes, dont les *Gesta martyrum*, des récits évangéliques supposés, des légendes sur les apôtres, etc. La thèse est ingénieuse et mériterait d'être exposée avec plus de détails; il appartiendra aux spécialistes d'en faire la critique de plus près; nous ne ferons pour notre part qu'une seule remarque : M. Dufourcq ne croit pas à l'origine orientale des doctrines du plein moyen âge dites manichéennes et les rattache plutôt aux églises hérétiques des iv^e^ et v^e^ siècles. L'opinion est intéressante, mais est-elle fondée? En effet, d'une part Ch. Schmidt nous semble avoir suffisamment prouvé les rapports étroits existant entre les Manichéens ou Bogomiles de la péninsule des Balkans et les Patarins italiens du xi^e^ siècle, et d'autre part ces doctrines vaudoises et albigeoises ne rappellent que de fort loin, dans leur infinie variété, la doctrine primitive des Manichéens; l'opinion contraire, très répandue, vient de ce que l'on connait ces doctrines surtout par les traités de polémique des écrivains catholiques du moyen âge; or ceux-ci n'ont guère fait que copier les ouvrages de saint Augustin contre les Manichéens, sans tenir compte des différences entre les doctrines de ceux-ci et les croyances albigeoises. L'erreur n'a rien de surprenant de la part de théologiens du xii^e^ siècle, gens mal informés et à idées préconçues [1].

Saint Prosper d'Aquitaine fut de son temps en Gaule un excellent représentant de la culture théologique et littéraire; on a de cet ami et partisan de saint Augustin une chronique universelle fort inté-

1. Profitons de l'occasion pour faire une correction à notre compte-rendu des *Gesta martyrum* de M. Dufourcq (*Rev. hist.*, LXXIV) : p. 99, dernière ligne, il faut lire *de clercs romains* et non *de deux romains*.

ressante, des poésies religieuses, enfin d'importants traités de polémique et de théologie; mais si grand qu'ait été le rôle par lui joué dans les discussions dogmatiques des IVe et Ve siècles, on peut trouver un peu disproportionné l'immense volume que vient de lui consacrer M. l'abbé VALENTIN [1]. Plus de 900 pages pour la biographie de ce disciple du grand docteur africain, c'est vraiment beaucoup. Cette réflexion faite, on doit reconnaître que l'auteur, amoureux de son sujet, n'a rien négligé pour l'approfondir. On trouvera d'abord dans le volume une longue introduction sur l'état de la Gaule au temps de saint Prosper, pleine d'enthousiasme et écrite de verve. Quelques-unes des assertions de l'auteur ne sauraient, il est vrai, être acceptées sans réserve; il paraît par exemple impossible d'affirmer encore aujourd'hui, avec Montalembert, que les moines de ce temps ont sauvé les lettres de la ruine, alors qu'on connaît le profond mépris professé par la plupart d'entre eux pour la culture intellectuelle, mépris qui persista dans les cloîtres jusqu'aux temps carolingiens; si quelques-uns échappent à ce funeste travers, ce sont des évêques, des prêtres devenus moines et qui conservent dans leur nouvel état leurs anciens goûts. Mais cette introduction renferme aussi un bon chapitre sur les origines du pélagianisme et du semi-pélagianisme et en général sur les écoles théologiques de la Gaule méridionale. Ce sont là matières délicates, sur lesquelles, à quelqu'opinion qu'on appartienne, on aime à avoir l'avis de spécialistes habitués à traiter ces questions passablement subtiles. M. l'abbé Valentin entre ensuite dans le sujet; il groupe les quelques renseignements que nous possédons sur la vie de Prosper, énumère et étudie les ouvrages de l'auteur et cherche à en dater exactement la composition. Passant ensuite à l'étude intrinsèque de ces mêmes ouvrages, il examine les travaux de controverse et de théologie, ceux d'exégèse et de morale, la *Chronique*, puis étudie la langue et le style; cette dernière partie, très détaillée, est une bonne contribution à l'étude de la latinité du Ve siècle; l'auteur montre une grande admiration pour la manière d'écrire de Prosper, c'est là affaire de goût qu'on ne saurait discuter. Cette seconde partie se termine par une étude sur les traductions ou imitations des œuvres de saint Prosper, dont le poème de *la Grâce* de Louis Racine; ce chapitre était-il bien nécessaire? on n'oserait l'affirmer. Les vers rocailleux du fils du grand tragique n'ont rien de commun avec la poésie; l'idée était singulière de traiter pareil sujet en vers, et on doit regretter que quelqu'ami de l'auteur du XVIIIe siècle n'ait su préserver le grand

1. Paris, Picard; Toulouse, Privat, 1900, in-8°.

nom de Racine d'une pareille profanation. Dans une dernière partie, M. Valentin parle des ouvrages supposés, douteux ou perdus de Prosper; dans la première catégorie il range naturellement le *Chronicon imperiale;* la question sur ce point est tranchée depuis longtemps, mais M. Valentin produit quelques nouveaux arguments, tirés du texte même de l'ouvrage. Par contre, il s'évertue à restituer à son héros le fameux *Carmen de providentia divina;* il cherche à prouver que ce poème n'est pas forcément l'œuvre d'un semi-pélagien, et que le style en rappelle celui des poèmes authentiques de Prosper. Sur le premier point, il ne nous a point convaincu; quant au second argument, il a en somme bien peu de valeur, le style assez prétentieux et prosaïque de Prosper n'ayant point à proprement parler d'originalité. En somme et pour conclure, l'ouvrage de M. l'abbé Valentin est un ample exposé de tout ce qu'on sait sur le théologien gaulois du v^e^ siècle, et sur un grand nombre de points, notamment sur les questions théologiques, l'auteur a émis beaucoup d'idées personnelles et d'aperçus nouveaux, fruit d'un long commerce avec saint Prosper.

L'antisémitisme, importé chez nous d'Allemagne par une secte sans scrupules, adopté avec enthousiasme par le parti nationaliste, si hostile pourtant à tout ce qui vient du dehors, a fait en France, on ne saurait le nier, des progrès inquiétants. Toutefois, sur un point jusqu'ici, les efforts des tenants de cette cause odieuse paraissent avoir échoué; ils ont pu faire croire à un public ignorant et léger que la présence en France de 80,000 Juifs, dont les sept huitièmes misérables, constitue un danger public, et qu'il existe une sorte d'association secrète pour l'accaparement du pouvoir et de la richesse publique, mais ils n'ont encore pu faire accepter de ce public, pourtant souvent si crédule, la fable du crime rituel. La *Libre Parole* et les innombrables *Croix* qui pullulent en province ont bien lancé quelques nouvelles à sensation; un des acolytes de M. Drumont, un certain Desportes, a bien publié en 1890 tout un pamphlet sur la matière; la revue *la Quinzaine* a compromis son bon renom en publiant un article de M. de Saint-Auban qui affirmait la réalité du meurtre rituel en s'appuyant sur les *Lettres juives*, pamphlet contre les moines du marquis d'Argens; la calomnie n'a pas fait son chemin et n'a trouvé aucun écho, en dehors peut-être de quelques basses officines. En Allemagne, au contraire, et encore plus en Bohême, en Hongrie et en Russie, il n'en est pas de même; des faits tout récents prouvent que la légende a la vie dure, et qu'elle trouve encore crédit dans les masses populaires; quant aux accusateurs, pourvus de quelque culture, il paraît difficile de croire à leur parfaite sincérité. Un chanoine

de Prague, nommé Rohling, a voulu un jour donner un corps, une base scientifique à la calomnie ; il a été immédiatement démasqué et traité suivant ses mérites; l'ouvrage, on l'a prouvé, est un tissu de mensonges prémédités, un recueil de textes falsifiés à plaisir. Mais un professeur de théologie de Berlin, le docteur STRACK, a jugé, non sans raison, utile de reprendre la question à nouveau, de rechercher l'origine de la légende et d'examiner les cas cités par les gazetiers catholiques et antisémites. C'est cet ouvrage que M. S. REINACH vient de traduire sous le titre de *le Sang et la fausse accusation de crime rituel*[1] ; l'idée est heureuse et la lecture de ce livre est à recommander à tous ceux qui ne ferment pas délibérément l'oreille aux inepties colportées par une certaine presse. L'ouvrage du docteur Strack se compose de deux parties : tout d'abord une étude minutieuse de la superstition du sang et des croyances et pratiques qui s'y rattachent, croyances aujourd'hui encore très vivantes dans les populations chrétiennes du nord de l'Allemagne, du Tyrol, de la Styrie et de l'empire russe. L'auteur a dû entrer dans des détails assez répugnants, qui montrent à quels excès peut conduire la superstition; les pratiques qu'il expose ont été jadis universelles et au XIII^e^ siècle, chez les catholiques, on y fait allusion dans quelques coutumes municipales de la France. Tout cela fait partie de ce vieux *substratum* de l'âme humaine, sorte de marais qu'on travaille depuis des siècles à purifier, mais qui se dessèche bien lentement. Puis M. Strack s'attaque à la question du crime rituel et étudie chacun des cas énumérés dans un journal clérical italien, *l'Osservatore cattolico ;* il montre qu'aucun n'a été observé scientifiquement, que tous les aveux ont été obtenus, comme à Damas en 1840, par d'affreuses tortures, et qu'enfin cette pratique est, quoi qu'en disent Rohling et ses défenseurs, absolument contraire aux prescriptions de la loi juive et du Talmud. Il rappelle encore que dès le XIII^e^ siècle les papes condamnaient sévèrement la propagation de cette calomnie, d'accord sur ce point avec leur adversaire Frédéric II, que la même condamnation se retrouve dans une consultation célèbre du cardinal Ganganelli, plus tard Clément XIV, enfin que toutes les minorités religieuses, sans en excepter les premiers chrétiens, ont été en butte aux mêmes accusations. Comme le disait Renan, la malignité humaine est peu inventive et tourne toujours dans le même cercle. Enfin, dans un chapitre spécial, l'auteur traite le cas du chanoine Rohling et explique de quelles falsifications impudentes s'est rendu coupable ce triste personnage, comblé d'honneurs par le

1. Paris, May, 1900, in-8°.

ministère autrichien. La préface de M. Reinach résume élégamment la question; nous y relevons la phrase suivante[1] : « N'est-il pas permis d'espérer que le plus illustre des papes modernes voudra joindre sa voix si écoutée à celle de ses prédécesseurs, et condamner une accusation plus déshonorante pour les faux chrétiens qui la propagent que pour les juifs dont elle n'atteint pas la conscience? » M. Reinach connaît aussi bien que nous la part odieuse prise à la campagne antisémite par les organes officiels du Vatican; comment peut-il supposer que la curie se privera d'une arme de guerre aussi utile contre les juifs, défenseurs naturels de la société moderne?

L'ouvrage de M. Ph. Lauer, *le Règne de Louis IV d'Outremer*[2], est un fragment de ces Annales de l'histoire de France à l'époque carolingienne, dont d'autres morceaux, dus à MM. Lot, Favre et Eckel, ont déjà été annoncés dans la *Revue*. Ce prince, Louis IV, a été très diversement jugé par les historiens; les uns ont vu en lui un homme faible et impuissant, un pauvre hère à la merci du duc de France, Hugues le Grand; les autres, dont Augustin Thierry, en ont fait le représentant de l'influence germanique en Gaule et ont transformé son puissant adversaire en défenseur des traditions nationales. M. Lauer montre que ce sont là jugements préconçus et inacceptables; Louis IV fut un roi actif et entreprenant, qui passa sa vie à cheval et fut plusieurs fois sur le point de triompher. S'il dut, après avoir heureusement combattu l'influence d'Othon le Grand en Lorraine, recourir à l'appui de ce prince, ce fut en égal et non en suppliant. Malheureusement ses ressources n'égalaient point son courage, et sa captivité en Normandie lui fut funeste. D'autre part on ne saurait faire de lui un représentant en France de l'influence étrangère; à ce moment la dynastie carolingienne est encore la seule légitime aux yeux de la plupart des habitants de l'ancien royaume de Charles le Chauve, et les grands eux-mêmes, dont aucun n'est assez puissant pour s'imposer, obéissent, en appelant le fils du prisonnier de Péronne, à la pression de l'opinion publique. Plus tard, au contraire, le fils d'Hugues le Grand, Hugues Capet, ne montera sur le trône qu'avec l'appui des souverains allemands. Ainsi s'évanouissent, définitivement il faut l'espérer, ces conceptions bizarres dont Augustin Thierry a été le principal auteur, et qui ont si longtemps altéré notre histoire; on sait comment les événements de 1870 avaient valu à ces erreurs comme un regain de faveur.

A un autre point de vue, l'ouvrage de M. Lauer est encore fort

1. P. XXVII.
2. Paris, Bouillon, in-8° (*Bibl. de l'École des hautes études*, fasc. 127).

intéressant; grâce à un emploi judicieux des sources du temps, si difficiles à utiliser et d'une valeur bien inégale, l'auteur a montré de combien d'événements considérables a été rempli ce règne de dix-huit ans. Il met également en pleine lumière les variations de la politique royale; d'abord allié du duc de France, Louis IV ne tarde pas à porter ombrage à son puissant protecteur, car il veut régner; il étend chaque jour ses entreprises et fait échec à son vassal. Obligé de renoncer à la Lorraine, il se dédommage en Normandie après l'assassinat de Guillaume Longue-Épée; le malheureux accident qui le livre à ses ennemis atteint son prestige; il répare pourtant en partie cet échec et peut-être aurait-il fini par triompher, mais une mort prématurée l'emporte encore jeune, en septembre 954. Il avait tout au moins assuré à la dynastie carolingienne, condamnée, semblait-il, depuis 923, encore un demi-siècle d'existence. Il est sans doute à peu près impossible de se représenter ce prince, au travers des écrits du temps; on ne peut que constater les faits, sans en démêler les mobiles; mais l'étude attentive des sources dites légendaires, des chansons de geste, a permis à M. Lauer de marquer ce que les gens du temps ont pensé de ce prince. Louis IV est devenu de bonne heure une figure épique; on l'a confondu avec d'autres princes du même nom; dès la fin du siècle, Richer rapporte sur lui de vraies légendes, et de tous ces éléments M. Lauer a tiré d'excellentes indications sur le caractère de Louis et sur l'estime en laquelle les contemporains tenaient ce roi. Pour conclure, excellent volume qui fait honneur à l'auteur et à l'enseignement de notre regretté collaborateur et ami, Arthur Giry.

Aujourd'hui encore, pour le grand public, les expressions *byzantin*, *byzantinisme* sont synonymes de décadence et de corruption; héritiers inconscients de la haine des Latins du moyen âge contre les Grecs schismatiques, beaucoup de modernes condamnent ainsi sans plus ample examen un ordre de choses qui a duré près de mille ans et qui n'a succombé au XV^e^ siècle que grâce à la coupable indifférence de l'Europe. Cette animosité aveugle peut passer pour un bel exemple de superstition, au sens étymologique du mot. Au surplus, de cette longue et souvent glorieuse histoire, le public, même lettré, ignore à peu près tout. Quelques noms survivent : Justinien et Théodore, Alexis Comnène, et encore, ce que l'on en sait, l'a-t-on appris au théâtre ou dans des romans pseudo-historiques, sources d'informations plutôt peu sûres. De cet Alexis, empereur de Constantinople pendant trente-sept ans, on répète toujours, même dans des ouvrages prétendus sérieux, qu'il a été l'ennemi sournois des croisés, appelés par lui-même au secours de l'empire en déca-

dence, et que par sa perfidie il a exposé les pieux pèlerins à mille dangers et compromis la sainte entreprise de l'enthousiaste chevalerie occidentale. En un mot, l'histoire de ce prince, telle qu'on la lit aujourd'hui un peu partout, s'inspire encore directement des vieux chroniqueurs français et italiens contemporains de la première croisade et reproduit toutes les calomnies répandues en Occident au début du XII^e^ siècle par les croisés revenus de Jérusalem. Un jeune élève de l'École des chartes, M. F. CHALANDON, s'est donné pour tâche de reviser ce procès, qui paraissait à la masse du public définitivement jugé, et son *Essai sur le règne d'Alexis I^er^ Comnène*[1] est un plaidoyer convaincu en faveur du souverain byzantin. Nous ne dirons point qu'il nous a convaincu, car nous n'avions pas besoin de l'être; il suffit d'avoir lu avec quelque critique les sources du temps pour avoir entrevu la vérité; depuis longtemps d'ailleurs les érudits, ceux du moins que n'aveuglent point des préjugés religieux ou patriotiques, savaient à quoi s'en tenir sur cette absurde légende; mais il était utile d'en faire justice une fois pour toutes dans un travail d'ensemble et M. Chalandon nous paraît avoir fort bien réussi dans cette tâche. Il n'a pas la prétention d'apporter des faits nouveaux; le règne d'Alexis est connu depuis longtemps dans les grandes lignes; toutefois, sur beaucoup de questions importantes (chronologie des événements, contrôle des sources), il émet des vues personnelles, et sur des points essentiels (état de l'empire à la veille de la croisade, relations du prince grec avec l'armée chrétienne), il exprime des idées fort justes à notre sens, et qui, espérons-le, finiront par se répandre.

L'auteur est tout à fait au courant de la littérature du sujet; non seulement il connaît les historiens grecs, latins et orientaux dont il étudie sommairement les œuvres dans l'introduction, mais encore il a consulté les innombrables travaux de détail parus sur le sujet dans toutes les langues de l'Europe. Grâce à ces recherches, il a pu donner de son héros une biographie assez détaillée et à peu près sans lacunes. Alexis n'est plus ici le fantoche couronné, l'empereur larmoyant et perfide qu'on nous peint d'ordinaire; c'est un politique adroit, un excellent administrateur, qui, mis sur le trône par une de ces révolutions militaires si fréquentes à Byzance, sait s'y maintenir en dépit des intrigues du palais, reculer les frontières étroites de l'empire et résister aux entreprises des Slaves et des Turcs; en même temps il réforme l'Église et veille au maintien de l'orthodoxie. Bien mieux, plus heureux que la plupart de ses prédécesseurs, il fonde

1. Paris, Picard, 1900, in-8° (*Mém. et doc. publiés par la Soc. de l'École des chartes*, IV).

une nouvelle dynastie impériale, qui subsistera jusqu'à la catastrophe de 1204. Et pourtant combien grandes étaient les difficultés, et combien pressants les dangers! En Asie Mineure, les hordes musulmanes atteignaient l'Archipel; en Europe, les Petchénègues et les Polovtzes infestaient jusqu'à la banlieue de Constantinople. La restauration de l'empire, la guerre contre les Normands d'Italie occupent Alexis de 1081 à 1092; puis apparaît un nouveau péril : l'armée de la croisade pénètre en Grèce. C'est ici que M. Chalandon a eu à combattre le plus de préjugés. Dans presque toutes les histoires générales, les croisés apparaissent comme de petits saints, victimes de la perfidie byzantine. Au fond, les grandes histoires des croisades, y compris des compilations françaises toutes récentes, ne sont guère plus historiques que la *Jérusalem délivrée* du Tasse. La réalité est tout autre; tous ces princes latins sont sans doute très pieux, mais avides, à commencer par Godefroy de Bouillon, et chacun d'eux entend bien se tailler une principauté en Orient. Chercheurs de butin, cruels, brutaux, ils n'ont que mépris pour les Grecs, plus civilisés qu'eux, et se montrent d'ordinaire aussi perfides que le byzantin le plus retors. Leur impéritie, leur présomptueuse ignorance, leurs scandaleuses querelles compromettent l'issue de l'expédition, et si Jérusalem finit par être prise, ce n'est pas à ces chefs pillards et querelleurs, mais à la foule anonyme qu'on le doit, plus fidèle aux vœux prêtés, et surtout plus désintéressée. Mais ce rapprochement entre Grecs et Latins devait avoir des conséquences fâcheuses pour l'avenir de l'Europe occidentale; il fallait bien trouver un bouc émissaire pour porter le poids des fautes commises; on donna ce rôle à l'empereur Alexis, et de là ces accusations stupides qui encombrent les ouvrages occidentaux, accusations d'où naîtra une haine violente entre les deux confessions, origine directe de la criminelle équipée de 1204. Pour venger des griefs, la plupart imaginaires, et punir les Grecs de leurs propres fautes, les Latins détruiront le rempart de l'Europe contre l'islamisme. Ce fut au point de vue politique le résultat le plus certain des croisades; ces expéditions exercèrent sans doute une certaine influence sur le développement de la civilisation, mais le seul profit immédiat qu'en tira l'Europe ce fut d'être délivrée d'une foule de vagabonds inutiles et de barons pillards et turbulents, de jour en jour plus gênants pour la société. La plupart de ces aventuriers se montrèrent héroïques en Orient, mais jamais aussi la brute humaine n'y étala plus complaisamment ses pires instincts. Pour conclure, disons que dans cet ouvrage, dont le succès en librairie a été très rapide, les érudits trouveront un exposé complet et soigneux des événements de 1081

à 1118, et le grand public pourra se guérir à la lecture de ce livre de quelques préjugés. Les légendes ont leur place toute marquée en poésie, mais l'histoire n'en a que faire; elle ne doit chercher que la vérité, et dans le cas présent tous les torts furent du côté des croisés, qui, bien plutôt qu'Alexis, méritent les reproches si souvent adressés à l'empereur grec.

Créée au XIII^e^ siècle pour combattre l'hérésie albigeoise, l'inquisition a fonctionné en France jusque vers le milieu du XIV^e^ siècle et n'a disparu définitivement en Espagne qu'au début du XIX^e^, après avoir fait des victimes par milliers. Comment cette institution, tout au moins singulière, a-t-elle pu se développer « dans le sein d'une Église qui se réclame de l'Évangile? » Il y a là un sujet d'étude intéressant. Entre les doctrines chrétiennes primitives et les pratiques des inquisiteurs, il existe une telle antinomie, que longtemps les historiens catholiques ont préféré ne point aborder la question; il a fallu attendre ces vingt dernières années pour avoir des détails authentiques sur l'organisation du terrible tribunal dans le midi de la France, et, pour un Joseph de Maistre, qui a tenté en quelques phrases brillantes l'apologie de l'institution, combien d'autres ont gardé un prudent silence! Aujourd'hui, pour une infinité de raisons, qu'on devine sans qu'on ait besoin de les énumérer, la tactique des écrivains catholiques a complètement changé. La plupart, au lieu de nier les faits, les avouent hautement, et réclament pour l'Église le droit de livrer au bras séculier, c'est-à-dire à la mort, les hétérodoxes; certains même, loin de voiler ces horreurs, appellent de leurs vœux le jour où ils verront se tordre sur des bûchers tous ceux qui ne pensent pas comme eux. Ce sont là des visions sanglantes, plus dignes d'un Néron que de chrétiens; elles prouvent quel fond de férocité héréditaire persiste chez certains soi-disant civilisés du XIX^e^ siècle. Chacun doit combattre de toutes ses forces cette recrudescence de grossier et cruel fanatisme, et M. S. Reinach a eu une excellente idée en faisant traduire en français la grande *Histoire de l'inquisition au moyen âge* de M. H. Lea [1]. L'ouvrage est depuis longtemps apprécié à sa juste valeur par les érudits; composé en Amérique, ce n'en est pas moins le travail le plus complet, le plus judicieux et le plus critique publié jusqu'ici sur le sujet; le livre était du premier coup devenu classique; l'exposition en effet en est claire, le ton modéré, et on sent que l'auteur a étudié personnellement les documents, manuscrits et imprimés. M. Paul Fredericq, de Gand, qui connait mieux que personne les

1. Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1900, in-18.

exploits du sanglant tribunal dans les Pays-Bas, a bien voulu ajouter à la traduction une excellente introduction, où il énumère et apprécie les principaux travaux publiés jusqu'ici sur les différentes parties du sujet. Ce premier volume traite des origines et de la procédure. L'inquisition est créée par la papauté pour extirper l'hérésie albigeoise, vaincue, mais non détruite, après le traité de 1229. Mais comment s'est formée cette hérésie qui met en péril la suprématie de l'Église catholique? Pourquoi surtout les masses populaires l'ont-elles adoptée, au lieu de laisser aux docteurs le soin de vider leurs querelles? Ce fait singulier trouve une explication dans la situation de l'Église au XII^e^ siècle; à ce moment, elle a triomphé, elle a établi sa domination sur le monde entier, mais avec le triomphe sont venus les abus et la corruption; elle est à la fois puissance spirituelle et puissance temporelle, et si elle compte dans son sein des saints et de grands docteurs, la masse du clergé n'est pas à la hauteur de sa tâche, un trop grand nombre de simples prêtres sont profondément corrompus. La simonie règne du haut en bas de la hiérarchie, les ordres religieux sont déjà atteints par la décadence, et la religion se transforme de plus en plus pour le vulgaire en un grossier fétichisme; enfin, ne l'oublions pas, la domination de l'Église est tyrannique et fort lourde à porter. De là une révolte, chaque jour plus marquée, contre cette double oppression des corps et des âmes. Les vieux levains d'hérésie, venus d'Orient, se répandent peu à peu dans l'Europe occidentale et gagnent facilement les masses populaires, écœurées de l'indignité de beaucoup de clercs et que ne touchent guère les subtilités théologiques. Les classes dirigeantes, dans le midi de la France tout au moins, voient le mouvement d'un œil indifférent, et ceux qui ne s'y associent point eux-mêmes, ne jugent point utile de défendre l'Église attaquée. Telle est la cause directe et immédiate de la croisade contre les Albigeois; ailleurs le pouvoir ecclésiastique a pu éteindre aisément quelques foyers d'hérésie, frapper des docteurs trop hardis et punir leurs adeptes; mais dans le midi, les princes, que soutient la majeure partie de la population, sont opposés à la persécution, et Innocent III n'hésite pas à lancer sur ce malheureux pays tout ce que le nord de la France et les contrées voisines renferment de fanatiques ambitieux et d'aventuriers sans scrupules. On sait la suite, et comment le midi de la France, inondé de sang et couvert de ruines durant vingt ans, traité par Simon de Montfort et les croisés comme terre sarrasine, finit par succomber. Les corps étaient vaincus, il fallait asservir les âmes, et à la persuasion, jugée impuissante par ces rudes politiques, on préféra l'inquisition. Jamais tribunal ne fut mieux organisé et ne

fonctionna avec une plus rigoureuse précision ; ce fut une vraie machine de mort, qui disparut du midi après cent ans, faute de prévenus à condamner. M. Lea expose successivement l'organisation de ce tribunal d'exception, le rôle qu'y jouèrent les ordres mendiants, surtout les Dominicains, enfin la procédure, toute secrète, n'admettant point la confrontation entre les accusés et les témoins à charge, tellement rigoureuse qu'elle ôtait toute chance de salut au plus innocent; il parle encore de la pénalité, qui va de la flagellation à l'incarcération perpétuelle et au bûcher; il montre enfin la place donnée à la torture dans cet affreux ensemble. Bien mieux, en punissant de la confiscation des biens les hérétiques ou leurs prétendus complices, l'inquisition se ménage l'appui des puissants du siècle, qu'enrichit cette source impure. Dans un dernier chapitre, M. Lea montre comment, grâce à une odieuse subtilité, que reproduisent encore aujourd'hui les modernes apologistes de l'inquisition, l'Église, proclamant son horreur pour le sang versé, s'en remet au bras séculier du soin de mettre à mort le condamné; c'était livrer le malheureux au bûcher. Telle fut, dès les premiers temps de son histoire, cette abominable institution; pour en excuser le succès, on a besoin de se rappeler la dureté des mœurs d'autrefois et la férocité des politiques du moyen âge. Les défenseurs de l'Église seraient peut-être mieux inspirés en désavouant ces épouvantables excès; il y a toujours quelque chose de pénible à entendre un prêtre, qui se réclame de Jésus, faire l'apologie de faits aussi monstrueux; de quel front osera-t-il ensuite condamner la Terreur ?

Parmi les capitaines au service de la France sous le roi Jean, les chroniqueurs et les actes nomment souvent un certain Thomas de la Marche; M. Marcellin Boudet vient de raconter la vie de ce personnage, assez énigmatique, et sur l'origine duquel on a émis différentes hypothèses. La *Revue historique* avait déjà publié de l'auteur des recherches fort intéressantes sur ce chevalier d'aventures, desquelles il résultait que Thomas était un bâtard de la maison de France, un fils du futur Philippe VI. Aujourd'hui, sous ce titre : *Thomas de la Marche, bâtard de France, et ses aventures* (1318-1361)[1], il raconte toute l'existence de son héros. Thomas débute par visiter en croisé les pays d'Orient; il séjourne à Chypre, en Arménie et en Sicile; on le retrouve à Londres en 1350, où il défait en champ clos un Visconti qui l'a accusé de trahison. Revenu en France, il se présente à son frère, le nouveau roi Jean, qui le crée chevalier et le fait entrer au Grand Conseil. Les années suivantes se passent en

1. Paris, Champion, 1900, in-8°.

combats; Thomas sert dans les armées royales en Bretagne, à Poitiers, en Picardie, sous Paris en 1358, et le roi, puis le régent, lui donnent diverses terres, parmi lesquelles les châteaux de Nonnette et d'Auzon en Auvergne. Un peu plus tard, attaché à la personne du duc de Bourbon, il défend la province contre Robert Knolles, a de grands démêlés avec Jean de Berry et devient gouverneur de la Haute-Auvergne; il réside alors à Saint-Flour, où M. Boudet a retrouvé beaucoup de traces de son action. Dépouillé d'une partie de son apanage par son royal neveu, le duc Jean, il résiste, lève des troupes et fait la guerre, plus ou moins de connivence avec les Anglais; combattu et serré de près par les gens du pays d'Auvergne et par les troupes royales, après quelques succès, il périt obscurément en août ou septembre 1361. Combien fut romanesque la destinée de ce prince illégitime de France, ces quelques lignes le montrent. M. Boudet, grâce à des recherches étendues à Paris et à Saint-Flour, a remis en pleine lumière cette curieuse figure. L'ouvrage est copieusement annoté et accompagné de pièces justificatives fort intéressantes; c'est une excellente monographie à joindre à toutes celles que l'on possède sur les capitaines de la guerre de Cent ans. Un mot maintenant du premier chapitre. M. Boudet prouve par les témoignages du temps, étrangers et français, et par le sceau de Thomas de la Marche, que celui-ci était bâtard de France; le fait est certain; il prouve également que Philippe VI, Jean II et le duc de Normandie le traitèrent en parent. Mais de qui était-il le fils? Il semble bien que Philippe VI était son père; d'autre part, il a reçu le surnom de la Marche et il porta les armoiries de ce comté; M. Boudet en conclut que Thomas se rattachait par quelque lien aux anciens maîtres de cette province de la France centrale. De là à conclure qu'il avait pour mère Blanche de Bourgogne, comtesse de la Marche, l'une des princesses compromises dans le procès dit de la Tour de Nesle, il n'y avait qu'un pas. On sait que cette princesse, incarcérée en 1314 au Château-Gaillart, traitée assez doucement dans sa prison, y devint enceinte, sans qu'on sache le nom de son complice, au moment même où Charles IV montait sur le trône; M. Boudet suppose que le coupable fut Philippe de Valois, et que l'enfant issu de ces relations, doublement adultères, fut son héros, Thomas de la Marche. L'hypothèse est ingénieuse, mais elle ne nous paraît pas entièrement prouvée, aucun texte contemporain (et cependant certains chroniqueurs du temps ont fait preuve d'une réelle franchise) ne parlant de relations d'amour entre le futur Philippe VI et sa cousine, l'infortunée Blanche.

En 1898, on a exposé solennellement à Turin une relique célèbre, propriété de la maison royale de Savoie, et qu'on prétend être le

Saint-Suaire, le linceul dont Jésus aurait été enveloppé dans le tombeau. M. l'abbé Ul. Chevalier vient de faire l'histoire de cet objet[1], en partie d'après les recherches de feu l'abbé Lalore, qu'il complète d'ailleurs sur beaucoup de points. Voici les faits : la première mention de cette relique date du milieu du XIVe siècle; en 1353, Geoffroi Ier de Charni fonde la collégiale de Lirey au diocèse de Troyes et donne à la nouvelle église, entre autres reliques, une image du Saint-Suaire; d'où lui venait-elle? on l'ignore. Un peu plus tard, à cause des guerres anglaises, la relique est transportée en lieu sûr et il n'en est plus question avant 1389. A cette date, Geoffroi II de Charny veut en faire de nouveau l'ostension publique à Lirey; l'évêque de Troyes s'y oppose et, l'année suivante, Clément VII, pape d'Avignon, autorise cette cérémonie, mais à la condition expresse qu'on avertira chaque fois les fidèles que ce n'est pas le Saint-Suaire original, mais une reproduction. En 1418, les chanoines de Lirey, craignant les pillards, confient leurs joyaux et reliques au gendre de Geoffroi II, Humbert, comte de la Roche. Celui-ci, puis sa veuve, Marguerite de Charny, s'approprient le Saint-Suaire et vont l'exhiber au pays de Liège, puis en Hainaut; enfin, en 1452, Marguerite, au mépris des promesses les plus solennelles, le vend à Charlotte de Lusignan, duchesse de Savoie. Les chanoines de Lirey protestent contre ce vol scandaleux, le duc les apaise en leur promettant (1464) une rente de cinquante francs d'or, qui, du reste, semble-t-il, ne fut jamais payée. Ainsi donc, voilà une relique qu'un pape du XIVe siècle a déclaré n'être qu'une copie du Saint-Suaire, qui bientôt va passer pour l'original, et dont l'histoire est parfaitement suivie depuis l'an 1353. On devine quelles conclusions M. l'abbé Ul. Chevalier a cru pouvoir tirer du rapprochement de tous ces faits; ces conclusions s'imposaient à toute personne non aveuglée par le parti pris.

Ce mémoire, on le devine d'avance, n'a pas eu l'heur de plaire au clergé de Turin, et le pro-vicaire du diocèse, Mgr Colomiati, s'est attaché à ruiner, à l'aide d'objections sans portée, l'argumentation du savant français, en l'accusant par la même occasion de mépriser les décisions de l'archevêque italien. M. Chevalier répond en fort

1. Ul. Chevalier, *le Saint-Suaire de Turin est-il une reproduction ou une copie?* Étude critique. Chambéry, veuve Ménard, 1899, in-8°. — Le même, *Réponse aux observations de Mgr Emmanuel Colomiati, pro-vicaire général de Turin.* Paris, Picard, 1900, in-8°. — A. Loth, *le Portrait de N.-S. Jésus-Christ, d'après le Saint-Suaire de Turin,* avec reproductions photographiques. Paris, Oudin, 1900, in-8°. — Ul. Chevalier, *Étude critique sur l'origine du Saint-Suaire de Lirey-Chambéry-Turin.* Paris, Picard, 1900, in-8° (*Bibl. liturgique*, V, 2).

bons termes à ce singulier adversaire qu'il s'agit ici d'un point de fait, et que l'autorité doctrinale du vénérable prélat n'est point en cause. Portée sur ce terrain, la question cessait d'intéresser les historiens, quand un écrivain français, M. A. Loth, est venu, bien involontairement, en publiant son singulier mémoire, fournir à M. Chevalier une occasion de rentrer dans la lice. Dans ce mémoire, M. Loth donne des reproductions photographiques du Saint-Suaire de Turin, d'après des photographies prises par M. le chevalier Secondo Pia. On y voit très distinctement tracée l'image d'un homme nu, la tête penchée, les mains croisées sur l'abdomen. M. Loth s'extasie naturellement sur la beauté de cette figure et y voit une empreinte du corps du Sauveur, le produit d'un miracle. Nous croyons charitable de ne point analyser ici les raisonnements de l'auteur sur ce point particulier; disons seulement qu'il faut vraiment être atteint d'une affection de la vue pour admirer cette grossière peinture; si cette image était ressemblante, il eût été difficile de qualifier le Christ du plus beau entre les fils des hommes, car il eût été contrefait.

Bien mieux, si M. Loth, au lieu de se répandre en développements lyriques sur cette laide image, s'était donné la peine de l'examiner attentivement et scientifiquement, s'il avait feuilleté quelques recueils d'archéologie du moyen âge, il aurait tout de suite reconnu que cette peinture datait certainement du XIV^e^ siècle. Tout homme du métier y reconnaîtra le style et les défauts des peintres de ce temps. M. l'abbé Chevalier rappelle qu'on a exécuté maintes fois des reproductions analogues de la Sainte-Face ou Véronique[1]; on aura de même reproduit un Saint-Suaire plus ancien, portant l'image du crucifié en peinture. M. Loth doit donc renoncer à voir dans cette figure un portrait de Jésus, miraculeusement conservé, et Clément VII, tout pape d'Avignon qu'il était, savait ce qu'il disait en niant l'authenticité de cette prétendue relique[2]. Au surplus, M. l'abbé Chevalier vient de trancher définitivement la question dans un dernier mémoire, accompagné de toutes les pièces du procès, et la cause nous paraît définitivement jugée. Inutile de revenir sur les textes déjà cités par lui et par M. l'abbé Lalore; notons seulement que l'évêque de Troyes, Pierre d'Arcis, dans son mémoire au pape en 1389, mémoire dont

1. J'en connais une sur cuir, du XV^e^ siècle, à la bibliothèque Mazarine.

2. Je ne dis rien de la question des épreuves, négative et positive, longuement traitée par M. Loth; tous ceux qui ont pu examiner de près le Saint-Suaire de Turin ont fait preuve d'une telle absence d'esprit critique qu'il paraît superflu de discuter avec eux. Sur ce point particulier, d'ailleurs, M. l'abbé Chevalier fournit les explications du meilleur juge en la matière, M. Lippmann, dont la compétence ne saurait être mise en doute par personne.

nous avons la minute, affirme qu'on sait le nom du peintre, auteur de cette figure, tracée sur le Saint-Suaire, que M. Loth estime miraculeuse; le digne prélat remarque en outre que cette figure ne pouvait exister sur la relique originale, l'Évangile n'en disant rien. N'est-il pas singulier de voir un évêque obscur du XIVe siècle montrer en somme plus de bon sens et de critique que des catholiques instruits de nos jours? au nombre de ces derniers, je ne compte pas les prêtres de Turin, trop intéressés en la matière pour qu'on tienne compte de leur opinion.

Un certain nombre de savants viennent de créer une *Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique* (Paris, Lecoffre, in-8°), destinée à remplacer les anciennes histoires générales de l'Église, pour la plupart extrêmement défectueuses; chaque volume est rédigé par un auteur particulier, seul moyen d'obtenir, à défaut d'une parfaite similitude de vue et de plan, du moins un ensemble satisfaisant. M. L. Salembier s'est chargé de la partie traitant du grand schisme d'Occident, c'est-à-dire de la période qui s'étend de 1378 (élection d'Urbain VI) à 1417 (élection de Martin V). L'auteur dès le début reconnaît très explicitement tout ce qu'il doit au remarquable ouvrage de M. Noël Valois; pour la suite, il est suffisamment informé, et connaît les principaux des innombrables travaux sur le sujet parus en France et en Allemagne; le récit est clair, bien composé et de justes proportions. Mais si M. Salembier est suffisamment bien informé, il n'a pu toujours triompher des difficultés du sujet. Il est urbaniste convaincu, et cette conviction l'a conduit à des conclusions exagérées; bien mieux, il n'a pas toujours séparé assez nettement la question de foi de la question historique, et trop souvent il parle des hommes et des choses du XIVe siècle, comme si un concile avait dès lors proclamé le dogme de l'infaillibilité pontificale. La première question, celle de la légitimité de l'élection de 1378, n'est peut-être pas aussi simple que l'estime l'auteur; l'élection d'Urbain VI était viciée par les circonstances mêmes qui l'avaient accompagnée. On aura beau croire à l'action secrète de l'Esprit-Saint, aucun homme de bon sens n'admettra que les cardinaux, entourés d'une foule hurlante et exaspérée, menacés de mort, aient été réellement libres. Dès le XIIe siècle, les meilleurs catholiques avouent que les élections pontificales faites à Rome sont souvent peu sincères, et pour celle d'Urbain VI en particulier, M. Noël Valois, dont nul ne saurait suspecter les sentiments religieux, a cru devoir ne point se prononcer expressément. Bien mieux, il semble bien que telle ait été l'opinion du concile de Constance; cette assemblée, chargée de mettre fin au conflit, crut plus sage, d'une part, de reconnaître pour légitimes les nominations et

institutions canoniques faites par les papes rivaux, et, d'autre part, d'évincer tous les prétendants, ceux de Rome comme ceux d'Avignon. Benoît XIII et Jean XXIII furent déposés, Grégoire XII abdiqua, et ces exécutions une fois faites, le conclave procéda à l'élection de Martin V. Sur d'autres points, il y aurait encore quelques réserves à faire. M. Salembier fait preuve, dans des termes il est vrai assez modérés, d'une hostilité évidente pour les doctrines gallicanes que professait tout ce que l'Église universelle réunie à Constance comptait de prélats instruits et d'illustres docteurs; c'est employer dans l'appréciation des événements du XIV^e^ siècle un criterium tout particulier. Jusqu'en 1869, un catholique sincère a pu être gallican, croire à la suprématie du concile sur le pape sans errer, et c'est condamner, au nom d'une doctrine en somme assez nouvelle dans l'Église et combattue longtemps par une foule de savants théologiens, les pensées et les actes de milliers d'excellents chrétiens. C'est là raisonnement de théologien et non d'historien. Ailleurs, M. Salembier nous parle de ces pontifes, qui se succèdent alors sur la chaire de Saint-Pierre, comme il parlerait des papes modernes; n'y a-t-il pas là un singulier mirage? Tous ces vicaires du Christ sont avant tout des grands du siècle, ayant les allures et menant la vie des princes de leur temps; chez la plupart, on aurait peine à trouver trace du caractère sacré dont ils se disent revêtus. A ce moment, la véritable Église n'est plus à la cour de Rome ou d'Avignon, envahie par le népotisme, centre de basses intrigues; elle est plutôt à Constance, où s'est donné rendez-vous tout ce que le monde chrétien compte de grands esprits et de beaux caractères. N'est-il pas singulier de juger des gens tels que Gerson et Pierre d'Ailly, non point d'après les idées théologiques du XV^e^ siècle, mais d'après une opinion dès lors en germe, mais répudiée par la majeure partie des docteurs, et qui n'a été érigée en dogme que quatre siècles plus tard? M. Salembier est d'ailleurs logique, et frappe de la même réprobation les gallicans des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, c'est-à-dire presque tout ce que l'église de France a compté de plus illustre depuis la Réforme.

Le deuxième volume de l'*Histoire de la marine française,* par M. Bourel de la Roncière (Paris, Plon, 1900, in-8°), présente le même intérêt que le précédent, déjà annoncé ici, et sur celui-ci il a un grand avantage; l'auteur est dès lors en plein dans son sujet et traite non plus seulement des guerres maritimes soutenues par la France, mais de la marine militaire française, car dès lors notre pays en possède une. Charles V est encore parfois obligé de soudoyer des escadres génoises ou castillanes, mais il fait lui-même construire des

galées et des vaisseaux de haut bord, et l'amiral Jean de Vienne a sous ses ordres une véritable flotte. Elle prend une part brillante aux opérations militaires de 1370 à 1380, tient tête aux Anglais, et cause plus d'une fois de graves dommages à l'ennemi, en insultant les côtes et en faisant des débarquements inopinés. Sous Charles VI, la situation change, la flotte est négligée, ou plutôt, au lieu de continuer les sages errements du précédent règne, le nouveau gouvernement conçoit des projets grandioses, il rêve une invasion de l'Angleterre, et, comme tous les projets de ce genre jusqu'à nos jours, l'entreprise coûteuse et mal conduite échoue piteusement. La marine de guerre et de commerce de la France est dès lors en décadence; les Dieppois tentent cependant quelques voyages de découverte vers la côte d'Afrique, et Béthencourt s'installe un instant aux Canaries; d'un autre côté, les galées génoises, aux ordres de Boucicaut, écument la Méditerranée et l'Archipel et livrent de rudes combats aux Vénitiens, aux Chyprois et aux Turcs, mais sur l'Océan ce ne sont plus que des courses de pirates; on ne fait plus la grande guerre et, comme avant Charles V, la France est obligée de soudoyer les flottes de la Castille. La perte de la Normandie, conquise par Henri V, rend cette décadence définitive; elle ne prendra fin que vers le milieu du règne de Charles le Bien-Servi. Jacques Cœur rétablit un instant le négoce avec le Levant, puis Louis XI à son tour cherche à se créer une flotte de guerre; il y réussit en partie, et les vaisseaux construits par ses ordres ou nolisés par lui jouent un rôle décisif dans les guerres civiles de l'Angleterre et au cours des luttes de ce prince avec l'Aragon et la Bourgogne. Mais peu après, la découverte de l'Amérique entraîne des changements profonds dans l'art naval. Dès lors les usages changent, on construit des vaisseaux plus grands et plus forts; les marins doivent s'accoutumer aux navigations longues et périlleuses; l'organisation des services à terre se développe et se complique, les rouages se multiplient, l'usage des instruments de précision se répand, et la Renaissance qui commence fournit maintes ressources et maintes notions nouvelles aux navigateurs. L'organisation de la marine française est dès lors fixée pour un siècle, et restera jusqu'à Richelieu telle qu'elle a été établie sous Louis XII et François Ier.

M. Édouard Rott, auquel on doit un fort utile catalogue des documents relatifs aux négociations diplomatiques entre la France et la Suisse, vient de faire paraître le premier volume d'une grande *Histoire de la représentation de la France en Suisse*[1], qui doit compter

1. Paris, Alcan, 1900, gr. in-8°.

en tout, suivant les prévisions de l'auteur, neuf volumes. L'ouvrage s'arrête pour le moment à 1559, c'est-à-dire à la mort d'Henri II. En voici l'économie : M. Rott suit l'ordre chronologique exact, chaque règne ou période s'ouvre par un bref résumé des principales négociations, puis vient la liste des agents français, soit auprès des confédérés, soit auprès de la Ligue des Grisons, à Genève ou en Valais; l'auteur distingue par un signe particulier les missions venues de Milan, au temps où la France possédait la Haute-Italie, et celles des princes français, avouées ou non avouées du souverain. Chaque nom est suivi de l'indication des documents manuscrits et imprimés établissant la réalité de l'ambassade et fournissant sur celle-ci les détails essentiels. Puis M. Rott reprend chacune de ces ambassades en donnant sur les affaires traitées par le ministre tous les détails désirables, et en analysant les documents suisses et français qui traitent des négociations; les passages les plus importants des dépêches et des actes sont rapportés textuellement dans le texte ou dans les notes. On voit tout l'intérêt de l'ouvrage; c'est en somme sous une forme simple une histoire détaillée, jour par jour, des relations politiques entre les deux pays et on sait combien importantes furent ces relations aux XV^e^ et au XVI^e^ siècle. Ébauchée sous Charles VII, consolidée sous Louis XI, l'alliance franco-suisse est un instant rompue sous Louis XII, et M. Rott fait à ce propos de très judicieuses remarques sur la politique de ce prince, auquel certains historiens ont fait une réputation vraiment usurpée de sage administrateur et de bon diplomate. Mais une fois Louis mort, François I^er^, qui vient de vaincre à Marignan, se hâte de renouer cette utile alliance, et dès 1521 est signé le fameux traité de paix perpétuelle, qui devait régler les rapports entre les deux états jusqu'en 1789. Les deux pays contractants y trouvaient de sérieux avantages; les Suisses étaient garantis vers l'ouest, et mettaient à l'abri d'une invasion une partie de la France; de leur côté les Valois pouvaient recruter chez leurs voisins des troupes excellentes, et il faut bien le dire, les montagnards, d'esprit aventureux et alors fort pauvres, ne demandaient pas mieux que d'aller louer leurs bras au roi très chrétien. Ce fut certainement un des meilleurs actes politiques de François I^er^, et un des cas où les rois de France montrèrent le plus de sens politique et de respect des traditions. L'ouvrage de M. Rott, tel que l'auteur l'annonce, comprendra en six volumes l'histoire chronologique des négociations jusqu'à nos jours; dans deux autres il racontera la biographie de tous les agents français; enfin, dans un dernier volume, il retracera la vie menée par ces mêmes agents dans leurs différentes résidences. On voit combien étendu est le plan que

M. Rott s'est imposé. On ne peut que lui souhaiter le courage et le temps de le remplir.

Histoire locale. — L'*Histoire de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Mauléon*, par D. Bonnard (Ligugé, 1900, in-8°), renferme quelques détails d'un certain intérêt pour l'histoire locale; Mauléon s'appelle aujourd'hui Châtillon-sur-Sèvre. Cette maison de chanoines réguliers ne fut jamais bien prospère; fondée sans doute au cours du XI^e^ siècle, elle reçut un certain nombre d'églises et de dîmes indûment possédées par des laïques et finit par se constituer, aux beaux temps de son existence, un domaine d'une certaine étendue. Les abbés eurent à lutter contre les seigneurs du voisinage, peu respectueux des serments prêtés, et aussi contre les autres abbayes qui leur disputaient la possession de quelques paroisses. Mais les pièces réunies à grand'peine par D. Bonnard ne nous disent rien de l'état matériel et spirituel de la communauté elle-même au cours du moyen âge; plus tard l'abbaye de Mauléon, comme les autres communautés françaises, tombe dans une complète décadence. La commende s'y établit; c'est inutilement qu'en 1660 on la rattache à la congrégation de France, elle traîne jusqu'en 1790 une existence passablement languissante. Au moment de la suppression on y comptait six chanoines. L'ouvrage du révérend D. Bonnard (est-il utile de le noter?) renferme les injures habituelles contre l'infernale Révolution; si tous ces pieux écrivains étaient logiques, ils devraient réserver une partie de leurs invectives aux rois et aux évêques de France, qui, durant deux siècles et sans le moindre scrupule, supprimèrent ou unirent des abbayes et des prieurés et disposèrent suivant leurs fantaisies du bien de l'Église.

M. G. Saige travaille toujours à la publication des principaux documents conservés dans les archives princières de Monaco. La famille des Grimaldi possédait au XVIII^e^ siècle la vicomté de Carlat en Auvergne, et M. le comte de Dienne avait recueilli un grand nombre de documents sur ce territoire; M. Saige y a joint tous ceux qu'il a pu trouver à Monaco même ou à Paris, et le tout remplit deux beaux volumes in-4° sous ce titre : *Documents historiques relatifs à la vicomté de Carlat* (1900). On y trouvera une foule de chartes intéressant une partie du Cantal dont l'histoire est encore mal connue, et les deux éditeurs y ont joint une copieuse introduction, qui mérite d'être signalée. Elle s'ouvre par une note de M. Marcellin Boule sur la géographie physique et économique de l'ancien Carladès; vient ensuite une histoire complète et détaillée de la seigneurie et des marches de la Haute-Auvergne depuis l'époque carolingienne. On sait qu'à dater du XII^e^ siècle la vicomté de Carladès appartint à la

maison de Barcelone, une partie toutefois restant aux mains des comtes de Rodez; cette dernière portion passe ensuite à la famille de Pons, puis en 1349 la maison d'Aragon perd la suzeraineté du pays; celui-ci est alors possédé par les Pardiac-Armagnac, est confisqué sur Jacques de Nemours, puis, après diverses peripéties, fait partie du domaine royal de 1532 à 1643. A cette dernière date, le comté de Carladès est donné à Honoré II Grimaldi, prince de Monaco, et appartient à la famille jusqu'en 1790. De cette vaste introduction, qui est en somme un gros ouvrage, il faut mentionner surtout comme particulièrement intéressante l'histoire des origines de la seigneurie, l'étude de M. Saige sur le régime féodal en Carladès au XII^e^ et au XIII^e^ siècle, et de M. de Dienne un excellent exposé des guerres anglaises et des luttes contre les routiers à la fin du XIV^e^. Pour conclure, travail très détaillé d'histoire locale, où sur bien des points celle-ci se confond avec l'histoire générale.

Le troisième volume des *Mélanges de littérature et d'histoire religieuse publiés à l'occasion du jubilé épiscopal de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier* (Paris, Picard, 1899, in-8°), est occupé presque entièrement par des mémoires et documents sur l'histoire moderne du département de l'Hérault. On ne saurait énumérer ici tous ces morceaux, de valeur et d'intérêt assez divers, on se contentera de noter les principaux; de M. Rigaudie, des notes biographiques sur François de Sarriet de Gaujac, évêque d'Aire (1736-1752); diverses lettres inédites de et à Lamennais (1806-1815); d'autres adressées par divers correspondants au baron Guiraud (1820-1854), quelques épîtres inédites de Lacordaire, etc. D'autres mémoires méritent mieux qu'une simple mention; c'est d'abord de M. l'abbé Ul. Chevalier un long travail sur la renaissance des études liturgiques, déjà annoncé ici, et où le savant bibliographe parle avec une particulière compétence d'un sujet fort intéressant; puis une copieuse bibliographie du diocèse de Montpellier, par M. Émile Bonnet; l'auteur indique principalement des ouvrages imprimés, mais à cet égard il est à peu près complet et il entre dans des détails infinis sur les anciennes impressions des principales villes du département actuel de l'Hérault. Nous citerons encore trente-six pièces, du XII^e^ siècle à 1456, publiées d'après des archives privées, les statuts de la confrérie de Saint-Jacques le Majeur, à l'usage des pèlerins du diocèse de Maguelonne, rédigés en 1272, enfin, une curieuse enquête de 1576 sur les dégâts commis par les Huguenots au château de Lasserre, près de Toulouse; ce château appartenait à Michel du Faur et à sa femme Léona de Bernuy.

M. Brun-Durand vient de faire paraître le tome I^er^ d'un *Dictionnaire*

biographique et biblio-iconographique de la Drôme (Grenoble, librairie delphinale, 1900, in-8°). L'ouvrage nous a paru intéressant; il est le fruit de longues recherches dans les archives et dans les bibliothèques. L'auteur a laissé systématiquement de côté les personnes vivantes, suivant ce sage principe qu'on ne doit la vérité qu'aux morts; du coup son ouvrage se distingue fort honorablement d'une foule de compilations consacrées aux illustrations actuelles de chaque département français, politiciens ou fonctionnaires, dont le temps n'a point consacré le mérite. A la suite de chaque article, rédigé généralement sous une forme très brève, on trouve la liste des sources consultées, celle des ouvrages publiés par l'écrivain ou le littérateur objet de la notice, et l'indication des portraits existants. Le tout est intéressant; nous y avons entre autres relevé de courtes notices, pleines de renseignements en partie nouveaux, sur les acteurs des guerres de religion du XVI^e^ siècle, protestants et catholiques. Ce dictionnaire formera vraisemblablement trois volumes; le tome I^er^ renferme les lettres A-G. A. MOLINIER.

XVI^e^ SIÈCLE.

A une époque où les questions sociales prennent aux yeux du public une importance toujours croissante par l'actualité des problèmes qu'elles agitent, il faut accueillir avec plaisir les œuvres qui, éclairant d'un jour nouveau le développement de ces problèmes, font comprendre de quelle façon ils se posaient et comment on a essayé de les résoudre dans le passé. Pour se rendre compte aujourd'hui de la valeur des théories en cours sur le capital et le travail, il faut avoir une vue nette et précise de l'évolution du travail passant par étapes successives de l'esclavage primitif au salariat actuel. M. Germain Martin nous a exposé dans un ouvrage récent le problème économique soulevé par le développement de la grande industrie au XVIII^e^ siècle; une de ces étapes les moins bien connues, parce que c'était une étape de transition, mais non des moins curieuses, a arrêté M. HAUSER dans son dernier livre sur les *Ouvriers du temps passé, XV^e^-XVI^e^ siècle* (Alcan).

M. Hauser s'est attaché à cette période de l'histoire du travail qui précède immédiatement l'application rigoureuse de la réglementation du travail au XVII^e^ siècle par l'organisation fixe et généralisée des corporations et maîtrises, et qui suit l'époque où, avant Louis XI, « l'organisation des communautés n'était que l'expression spontanée des besoins et des désirs des travailleurs eux-mêmes. » M. Hauser insiste dans sa préface, et c'est ce qui fait la valeur de son livre, sur ce qu'il a étudié ces questions « sans aucun parti pris, sans se soucier de savoir si ses constatations serviraient d'argument à telle ou

telle secte conservatrice ou révolutionnaire, uniquement à l'aide de textes contemporains. »

Avant Louis XI, nous voyons que la royauté ne considérait pas que l'organisation du travail fût une part de l'administration publique; elle laissait les communautés libres et ne s'inquiétait pas, ou presque pas, de restreindre dans les villes jurées le nombre de métiers restés libres ou de diminuer le nombre des villes où il n'y avait pas de métiers jurés. Avec Louis XI nous voyons apparaître cette tendance nouvelle non seulement d'intervention perpétuelle de l'autorité royale dans les rapports entre le capital et le travail, mais de réglementation par le roi de toute l'organisation ouvrière, — l'accès de la maîtrise rendu plus difficile et la « constitution du patronat en une caste de plus en plus fermée, » — réglementation des conditions du travail et du taux des salaires, et enfin extension de cette réglementation à tous les métiers des villes jurées et à un nombre toujours plus grand de villes non jurées. Cette intervention que Louis XI érige en système, M. Hauser nous la montre dans les ordonnances de 1467 sur les cordonniers, tailleurs et gantiers, de 1474 sur les chaussetiers, de 1476 sur les tanneurs, de 1479 sur les drapiers; elle aboutit un siècle plus tard à la grande ordonnance de 1581, qui établit par tout le royaume le régime corporatif. Ce grand siècle de législation industrielle verra, naturellement, naître de nombreux conflits suscités par les anciennes libertés qu'on voulait entraver, et l'on pourra observer, par l'histoire économique de cette période, quelles résistances il a fallu vaincre, quelle évolution se produisit dans les conditions du travail, quelle était la situation respective des patrons et des ouvriers jusqu'à l'organisation définitive et absolue, qui se maintint jusqu'au XVIII^e^ siècle.

Un fait important que fait ressortir M. Hauser et qui montre à quel point de vue se place le roi légiférant, c'est l'exposé des considérations qu'invoque Louis XI quand il transforme en communauté jurée un métier libre jusque-là : 1° l'intérêt des gens du métier, c'est-à-dire des patrons, au profit desquels on créait ces monopoles (car l'histoire du XV^e^ siècle nous montre les ouvriers toujours en révolte contre les règlements des jurandes et essayant de combattre le régime corporatif par le travail libre); 2° l'intérêt du public; 3° l'intérêt de la royauté. Pourvu que la machine ouvrière marche à souhait « pour notre plus grand profit, » disait-il, la condition matérielle de l'ouvrier l'intéressait peu. Aussi le voyons-nous ratifier, à propos d'une grève, l'ordonnance d'un sénéchal manifestement partiale en faveur des maîtres contre les ouvriers. Le principe même d'autorité n'était-il pas en jeu alors?

Il était, d'ailleurs, difficile d'apprécier exactement la valeur des revendications de ceux-ci et des exigences de ceux-là. Le salaire étant payé à la fois en nourriture et en argent, les uns se plaignaient de mourir de faim et les autres « d'avoir dans leurs ateliers des individus qu'on ne peut absolument pas contenter de nourriture. » — Or, le prix des denrées étant, malgré les travaux de M. d'Avenel, impossible à déterminer et à estimer en valeur courante, nous pouvons difficilement nous rendre compte de l'évaluation exacte des salaires (cf., ch. VI, § 3, la critique importante que M. Hauser fait de l'ouvrage de M. d'Avenel).

A propos des conflits qui agitèrent l'imprimerie lyonnaise et parisienne de 1549 à 1572 et des deux grèves dont M. Hauser nous fait un récit très attachant, il faut remarquer qu'en cette période de réglementation sévère qui succéda au travail libre, les ouvriers avaient encore gardé de leur ancienne indépendance assez d'initiative pour se grouper en associations réglées, en « confréries, » sorte de syndicats pour grèves, avec leur discipline, leurs chefs et leur caisse. A peine le mot *tric*, sorte de « vive la grève ! » est-il prononcé, ils s' « organisent militairement en grosses compagnies bien formées et bien conduites. » Ce groupement d'ouvriers en vue de la résistance contre le patron et contre la loi, naturellement interdit et combattu par les autorités, se produisit un assez grand nombre de fois pour qu'il soit permis de l'assimiler à un prototype embryonnaire des groupements actuels, et, en tout cas, d'affirmer que si le roi, dans sa législation, ne s'inquiète pas des intérêts des ouvriers, ceux-ci, du moins, commencent à prendre conscience de leurs droits.

Mais, pour Louis XI en particulier, il ne faut pas croire que toutes les fois qu'il juge un différend ou qu'il règle une ordonnance accordant un avantage manifestement partial en faveur du maître contre ses ouvriers, ce soit uniquement par opposition aux tendances émancipatrices du prolétariat d'alors. A la question simplement économique se mêle, comme l'a montré M. Hauser, une question politique. En effet, les corporations qu'il mettait sous l'influence directe de son gouvernement, ces bonnes villes qu'il favorisait par des ordonnances ruineuses pour les voisines, ces maîtres-patrons qu'il protégeait, étaient ses meilleurs alliés et l'appui sur lequel il comptait dans ses luttes contre les seigneurs. De quelle utilité lui auraient été les sympathies de la classe ouvrière, alors que le pouvoir et la richesse appartenaient précisément à ceux-là qui l'opprimaient et dont le roi cherchait à s'attacher le dévouement? Ce système de protectionnisme appliqué à l'organisation du travail lui parut donc doublement nécessaire, économiquement d'abord, comme le conçut et le réalisa plus tard Col-

bert, pour la plus grande perfection des œuvres et pour le plus grand bien de l'ordre et de la règle, politiquement ensuite, pour se concilier des alliés contre ses ennemis.

Cette protection, cette organisation du travail, l'accès à la maîtrise, les conditions de vie de l'ouvrier et du compagnon, le travail des femmes, le salaire, sont autant de questions que M. Hauser a étudiées de près, recherchant dans les documents historiques tout ce qui pouvait donner une idée exacte, un tableau vrai de la vie sociale de cette époque. La dureté de la jurisprudence en cas de rébellion, l'absence de toute préoccupation d'hygiène ou de philanthropie, l'esclavage véritable de l'apprenti « à la correction des maîtres, » sont autant d'arguments qui servent à M. Hauser pour détruire les illusions de ceux qui se font « une image idyllique des relations qui existaient alors entre le capital et le travail. » Mais, d'autre part, s'il nous est permis de tirer de ce livre des conclusions optimistes en comparant la servitude du compagnonnage corporatif du XVI^e^ siècle au salariat actuel, on peut y voir aussi une des étapes, une des manifestations de cette grande évolution du problème ouvrier qui, passé du régime corporatif au régime salarié, est sur le point de faire un pas nouveau vers un état de choses encore meilleur. Bernard MONOD.

XVIII^e^ ET XIX^e^ SIÈCLES.

Au commencement de 1707, Louis XIV et ses ministres imaginèrent de diminuer les gros dangers que la coalition de l'Europe presque tout entière faisait peser sur nos frontières en suscitant vers le centre du continent une diversion qui romprait l'accord des ennemis ou, du moins, en occuperait quelques-uns ailleurs. Ils envoyèrent en secret auprès de Charles XII, alors au camp d'Altranstædt, un personnage assez obscur encore, le brigadier d'infanterie Jean-Victor de Besenval, afin de pousser le roi de Suède à interposer sa médiation entre la France et les alliés[1]. Le cabinet de Versailles nourrissait l'espoir qu'une fois engagé dans cette négociation, Charles se verrait obligé d'aller plus loin et de faire campagne, avec son armée victorieuse des Danois, des Russes et des Saxons, en faveur des derniers partisans qu'eût Louis XIV dans le Saint-Empire, les électeurs de Bavière et de Cologne. C'est cette mission de M. de Besenval[2] que M. Gabriel SYVETON nous raconte avec beaucoup d'en-

1. ***Louis XIV et Charles XII. Au camp d'Altranstaedt, 1707. La mission du baron de Besenval,*** d'après des documents inédits, par M. Gabriel Syveton. **Paris, Ernest Leroux, 1900, XVIII-280 p. in-8°.**

2. **Remarquons qu'il n'était pas encore baron. C'est en août 1726 seulement que Louis XV érigea sa terre de *Brunnstatt* (et non *Bronnstatt*) en baronnie.**

train, d'après les papiers mêmes de notre apprenti diplomate, papiers qui se trouvent actuellement entre les mains de M. le prince François de Broglie. Si les titres de certains chapitres rappellent un peu trop, peut-être, les romans historiques de Dumas[1] et si certaines métaphores provoquent le sourire[2], on aurait grand tort de méconnaître le sérieux intérêt que présente l'étude de M. Syveton. Encore que l'entreprise de Besenval fût condamnée d'avance pour des raisons de politique générale comme pour des causes très personnelles, on suit, grâce au talent du narrateur, avec une curiosité toujours en éveil, tous les efforts qu'il tente pour la faire aboutir; les croquis de la vie diplomatique au camp suédois sont amusants autant qu'instructifs, alors même qu'on rit un peu aux dépens du héros, plus habile à marivauder avec Aurore de Kœnigsmark qu'à convaincre le chancelier Piper. On a peine seulement à comprendre que le vieux roi et ses conseillers aient pu croire à la réussite d'une négociation pareille où tout le profit était pour eux, tout le danger pour la Suède, et cela surtout au moment où la balance générale des forces penchait décidément du côté de leurs ennemis. Il aurait fallu que le « héros du catholicisme européen, » comme l'appelle M. Syveton, disposât de bien plus nombreux bataillons et d'un trésor moins épuisé pour obtenir l'intervention de Charles XII en faveur des électeurs catholiques restés fidèles à la fortune de la France, alors que la Suède, si tant est qu'elle représentât encore quelque chose dans le monde, y représentait la tradition de l'alliance avec l'Allemagne protestante. L'auteur a beau dire que le jeune roi perdait « l'occasion unique et merveilleuse » d'intervenir dans la grande guerre européenne; ce monarque, qui se jugeait apparemment avec plus de modestie et qui, d'ailleurs, ne voyait point quel profit lui reviendrait de l'aventure, ne crut pas, — et il eut certainement raison, — que ses troupes, capables de renverser les formations primitives de Pierre Ier et les médiocres soldats d'Auguste de Saxe, fussent assez nombreuses pour lutter contre les armées de Marlborough et d'Eugène de Savoie. Elles auraient plus rapidement encore échoué sur le Rhin qu'en Ukraine, et le reproche qu'on fait à Charles d'être « allé finir en héros de roman au lieu d'être devenu ou de rester un grand homme » n'est donc pas mérité. On ne peut lui en vouloir d'avoir préféré poursuivre ses propres aventures que d'en courir au bénéfice de la France,

1. Par exemple : « Ce que M. de Besenval lut dans les gazettes durant qu'il avait la goutte. »

2. On a quelque peine à se figurer Besenval secouant en vain l'apathique Charles XII, « comme le paysan qui, sur la lande bretonne, peut bien communiquer une légère oscillation à la pierre branlante, mais ne la déplacera pas. »

quelque insistance que Besenval, ce Suisse mâtiné de Savoyard, un peu pompeusement appelé par l'auteur « l'ouvrier conscient d'une œuvre nationale, » ait mise à l'y pousser. M. Syveton lui-même semble renoncer d'ailleurs, vers la fin, à son admiration première pour un aussi beau projet, car il déclare « qu'il aurait fini par nous être à nous-mêmes funeste » et que le meilleur service que rendit l'ambassadeur fut d'échouer dans son ambassade[1].

M. K. Waliszewski poursuit, avec un succès qui doit le rendre assez indifférent aux observations de la critique, le voyage en zig-zag entrepris par lui à travers l'histoire moderne de l'empire russe. Après avoir parlé de Catherine II, puis de Pierre Ier, il nous dépeint aujourd'hui les gouvernants des deux sexes qui ont détenu, pendant la fin de la première moitié du XVIIIe siècle, *l'Héritage de Pierre le Grand*[2]. Il sait fort bien que les plus sincères admirateurs de son talent narratif n'ont pu s'empêcher de lui faire le reproche d'un goût trop exclusif pour le côté pittoresque des événements qu'il raconte et une tendance prononcée à *romancer* l'histoire ainsi que les personnages qu'il nous présente. Mais il déclare allègrement dans la préface de son nouveau volume qu'il veut risquer de l'encourir encore cette fois, et il a tenu parole. Dans un sujet « où la simple réalité est pour défier l'imagination de tous les Dumas, » il a multiplié les titres alléchants à ses chapitres, et l'on peut dire qu'il satisfait largement les curiosités ainsi mises en éveil en prodiguant au lecteur les anecdotes piquantes et les révélations indiscrètes empruntées aux sources les plus diverses, authentiques souvent, parfois aussi légendaires, et qu'il ne nous garantit pas, d'ailleurs, d'une façon absolue. Ce nouveau tableau de seize années seulement de l'histoire russe au XVIIIe siècle est très intéressant, à coup sûr, mais, — qu'on me pardonne le mot, — à moins que le lecteur n'ait l'estomac très robuste, il est de nature à lui donner des nausées. La corruption éhontée de la Rome impériale, la froide cruauté de Byzance et la barbarie native d'une race encore sauvage semblent s'être rencontrées sur les bords de la Néva durant ces trois règnes de Catherine Ire, de Pierre II et d'Anne, ou plutôt durant

1. Çà et là quelques fautes d'impression; lire *Bühl* pour *Bihel* (p. 152), *Soellingen* pour *Selinghen* (p. 154), etc. M. S. aurait aussi mieux fait de ne pas parler d'un ton si peu scientifique de la sollicitude fébrile du roi de Prusse pour le « cher État prussien » et de lui reprocher si amèrement ses « convoitises » territoriales. Assurément, sur ce chapitre, Frédéric Ier et Louis XIV ne sont pas comparables; l'appétit des agrandissements chez le maître de Versailles dépassait notablement celui du maître de Berlin.

2. K. Waliszewski, *l'Héritage de Pierre le Grand*. Règne des femmes, gouvernement des favoris (1725-1741). Paris, Plon-Nourrit, 1900, XII-388 p. in-8°.

celui de leurs nombreux et tristes favoris, pour leur imprimer un caractère de violence brutale et d'immoralité grossière tout particulièrement repoussant. Pierre le Grand est trop souvent un horrible et cynique barbare, mais, du moins, c'est un barbare qui a de la grandeur; si la dépravation de Catherine II égale ou dépasse celle des impératrices dont elle fut l'héritière, elle a su se parer, aux yeux de la postérité, d'une auréole philosophique et philanthropique plus ou moins méritée, et elle a largement assouvi la soif de gloire et de conquêtes de ses sujets. Mais, de Catherine Ire à Élisabeth, rien de semblable; actions et sentiments, tout est bas et vil dans les sphères où nous introduit aujourd'hui le narrateur, et le talent très réel avec lequel il dépeint ce milieu n'empêche pas que nous en sortions écœurés. Si la Russie a survécu à ce régime ignominieux, ce n'est pas tant, comme le veut M. Waliszewski, parce que les plus mauvais de ses maîtres auraient songé, par instants, à leur métier de souverain, c'est plutôt qu'alors l'empire était trop incohérent, trop peu formé comme organisme, trop indépendant de la centralisation administrative moderne pour que la pourriture de la cour et de la capitale pût empoisonner sans retour le sang des provinces.

Le livre de M. Pocquet sur le *Duc d'Aiguillon et La Chalotais*[1] nous ramène, une fois de plus, à la question si controversée des causes de la lutte entre le gouvernement de Louis XV et les États de Bretagne. On aurait pu croire qu'après le livre si récent de M. Marion le sujet ne serait pas repris de sitôt; mais c'est précisément lui, paraît-il, qui a fait naître ou, du moins, a hâté la mise au jour du volumineux travail, non encore achevé, dans lequel M. Pocquet entreprend d'en réfuter la thèse principale. Dans son ouvrage, M. Marion avait plaidé, si je puis dire, pour le duc d'Aiguillon, si malmené par la tradition vulgaire, et demandé tout au moins les circonstances atténuantes pour ce peu sympathique personnage. Il n'était guère tendre, en revanche, pour ses adversaires acharnés, les privilégiés de Bretagne et les grévistes du parlement de Rennes. On comprend qu'à la lecture de son livre, un érudit breton, qui étudiait la matière depuis fort longtemps sans doute, se soit senti poussé à s'inscrire en faux contre des jugements aussi sévères. M. Pocquet a donc traité à son tour la question, et cela avec une surabondance de détails légèrement effrayante pour le commun des lecteurs, car il nous a donné déjà près de onze cents pages et nous attendons encore son troisième volume. Nous avons dit ici[2] que le duc d'Aiguillon ne nous semblait

1. *Le Duc d'Aiguillon et La Chalotais*, par Barthélemy Pocquet. Paris, Perrin, t. I-II, 1900, xxxix-556-472 p. in-18.

2. Voy. *Rev. hist.*, LXIX, p. 107.

nullement réhabilité par l'habile effort de M. Marion, et que le personnage, tel qu'il nous le présentait, ne répondait pas assez à la réalité historique. M. Pocquet s'est chargé de nous démontrer cette vérité encore plus à fond et, après l'avoir lu, il serait difficile de nier qu'il y a réussi. Mais est-il prouvé, par cela même, que les ennemis du duc ont droit à toutes nos sympathies et à tous nos respects? L'auteur déclare avoir écrit « sans passion, pour la justice et la vérité, » et nul ne songera sans doute à révoquer en doute cette affirmation très évidemment sincère. Mais il nous semble pourtant que son travail est, à son tour, et sans qu'il en ait peut-être entièrement conscience, plutôt un plaidoyer véhément pour le parlement et pour l'aristocratie bretonne, une apologie de La Chalotais, l'adversaire des Jésuites, et, — ce qui peut paraître étrange au premier abord, — quelque peu aussi l'apologie de la Compagnie de Jésus elle-même. Non seulement l'auteur est convaincu, mais il connaît son sujet dans tous ses recoins; il est donc un adversaire redoutable pour le professeur de Bordeaux; mais je ne crois pas qu'il parvienne à détruire les impressions données sur la Bretagne par son antagoniste. En étudiant et en confrontant les travaux de ces habiles défenseurs d'office de points de vue si contraires, il faut bien conclure, à moins de tomber dans le scepticisme historique le plus absolu, que la vérité est, là aussi, comme presque toujours, entre les deux opinions en conflit; que les adversaires, dont les pamphlets injurieux, les déclamations enflammées, les calomnies évidentes passionnent encore à ce point les esprits, à plus d'un siècle de distance, avaient également et tort et raison, et qu'il est aussi difficile de voir dans les États de Bretagne de véritables protagonistes de la liberté moderne que dans Aiguillon le protecteur vigilant et consciencieux de l'ordre public. En tout cas, grâce au labeur de M. Pocquet, les dossiers d'archives semblent avoir été bien vidés cette fois, et il n'est guère vraisemblable qu'un autre historien recommence ce travail quand il aura terminé le sien.

Le travail de M. Windenberger sur le *Système de politique étrangère de Jean-Jacques Rousseau*[1] nous transporte du domaine des faits dans celui des idées, ou même, pour être absolument exact, dans celui des hypothèses. L'auteur de cette thèse de doctorat, professeur au lycée de Chaumont, part du fait que les doctrines politiques du philosophe genevois, éparses dans tous ses écrits, mais groupées surtout dans le *Contrat social,* ne forment pas un système

1. *Essai sur le système de politique étrangère de J.-J. Rousseau. La République confédérative des petits États*, par J.-L. Windenberger. Paris, A. Picard, 1900, 308 p. in-8°.

complet ; si les chapitres de la *politique intérieure* sont traités d'une façon satisfaisante, le système de la *politique extérieure* y est entièrement négligé, ou plutôt Rousseau n'a plus trouvé le temps de s'en occuper[1]. Il s'agit donc de deviner et de reconstruire cette partie de l'œuvre de l'écrivain, et c'est à cette tâche difficile que l'auteur s'applique avec un zèle et une patience des plus méritoires, en colligeant les moindres passages des écrits didactiques et polémiques ou de la correspondance de Rousseau, qu'il pense pouvoir utiliser pour la construction de son édifice, en même temps qu'il y développe une singulière virtuosité d'argumentation[2]. M. Windenberger nous expose ainsi dans une série de chapitres les doctrines du philosophe sur les principes qui doivent diriger les relations des différentes nations entre elles, sur l'état de guerre et de paix, sur les moyens de parer à l'une et de conserver l'autre, et finit par établir que la conception maîtresse de cette seconde moitié du *Contrat social* est l'association volontaire des petits États, les seuls qui puissent et doivent rester libres, afin de garantir la « république confédérative » par des milices nationales. On ne saurait nier que l'auteur ait déployé dans le cours de son exposition des qualités rares de dialectique et que son livre soit un effort ingénieux pour pénétrer dans la manière de raisonner de Rousseau et le forcer ainsi à nous révéler sa pensée ; mais, enfin, nous ne sortons pas, par ce procédé, du domaine des probabilités, et l'on ne pourra jamais affirmer avec *certitude* tout ce que Rousseau aurait mis dans son second volume s'il l'avait écrit. On aurait voulu, de plus, que l'auteur se fût astreint davantage à marquer par des signes extérieurs, et ne fût-ce que par des renvois plus multipliés, ce qui, dans son exposé, est hypothèse ou propriété personnelle et ce qui appartient incontestablement au philosophe ; on risquerait moins d'être involontairement injuste à son égard[3].

1. D'une façon plus suivie, s'entend. Car nous admettons parfaitement que le canevas d'un travail postérieur, dont parle d'Antraigues et qu'il prétend avoir reçu du philosophe, existait et fut détruit vers 1790. Seulement, ce manuscrit, d'une trentaine de pages, ne pouvait être bien complet sur la matière.

2. Aussi, se plaît-il parfois, d'une façon assez inutile, à allonger sa tâche ; à quoi bon développer longuement trois arguments *a priori* pour établir que « le *Contrat social* postule un *Contrat international* » quand il en tient en réserve un quatrième, suffisamment probant à lui seul, la déclaration de Rousseau « qu'il parlera plus tard des relations externes ? »

3. Ainsi, pour citer un exemple, quand il est question (p. 167) du « projet, si bien mûri par Sully, » on voudrait savoir qui parle ; si c'est Rousseau, il n'y a rien à dire, car on n'était guère fort en critique historique de son temps. Si c'est M. Windenberger, il y aurait lieu de faire remarquer que personne, aujourd'hui, ne prend plus au sérieux, comme projets politiques du roi, les fantaisies séniles de l'ancien ministre de Henri IV.

Le nombre des ouvrages relatifs à l'histoire de la Révolution et à celle de l'Empire devient de plus en plus considérable ; les mémoires sortent de dessous terre, les biographies s'amoncellent et, pour satisfaire le goût du jour, les articles de revues et de journaux eux-mêmes sur cette période sont réunis en volumes et viennent grossir cette littérature d'histoire contemporaine que nous appelions de tous nos vœux il y a quelque trente ans et qui, maintenant, menace de submerger la critique. La biographie de *Sieyès*, par M. Albéric Neton[1], est une monographie consciencieusement établie sur un solide dossier de pièces en partie inédites ; on y trouvera à peu près tout ce qu'il importe de savoir de l'existence et des écrits du célèbre abbé, mais il y manque absolument cette chaleur communicative que nous cherchons volontiers, avant tout le reste, dans le récit qu'on nous fait de l'existence d'un homme, qu'il soit obscur ou marquant dans l'histoire. Ce n'est pas que l'auteur éprouve quelque antipathie secrète contre le héros de son ouvrage, au contraire. Son récit est plutôt un panégyrique en règle de Sieyès à l'encontre de tous ses détracteurs, anciens ou récents, et même il ne laisse pas d'impressionner par là désagréablement le lecteur, parce qu'il essaie trop de peser sur son opinion personnelle en maint endroit du récit. Si M. Neton n'a pas réussi à mettre plus d'animation sympathique dans le tableau de la vie du théoricien de la Constituante, du participant au 18 Brumaire, du sénateur et comte de l'Empire, c'est sans doute que la personnalité même de Sieyès excluait tout sentiment de ce genre. Au fond, ce vrai type du rhéteur du XVIII^e^ siècle, tout bouffi de théories abstruses et du sentiment de sa propre importance, cet homme dont un mot heureux fit la fortune politique et qui sut l'assurer par un long silence, pris pour les méditations du génie, n'eut pas de cœur ; il se singularise même au milieu de la plupart des révolutionnaires, ses contemporains, par l'absence totale de tempérament. Toujours égoïste et froid comme fils, comme jeune abbé, — nous le savions déjà, grâce aux lettres publiées par M. Tessier, — toujours circonspect, mais avide d'influence et très désireux de la faire sentir, le petit bourgeois de Fréjus se montra semblable à lui-même quand il fut homme politique. Aimant à pontifier « comme un oracle » au milieu de collègues émerveillés, mais absolument impropre à l'action, sa prudence l'emporte sur sa vanité dès que la Révolution s'accentue ; il disparaît à peu près durant la crise de la Terreur dans sa retraite d'Auteuil, où, selon son biographe, il attendait, « indifférent et calme,

1. Albéric Neton, *Sieyès* (1748-1836), d'après des documents inédits. Paris, Perrin, 1900, 457 p. in-8°.

l'heure de mourir, qui ne vint pas. » Il reparaît encore une fois, oracle législatif, aux derniers jours de la Convention, pour lui exposer son plan constitutionnel « qui eût honoré le génie de Platon, » mais qui nous paraît aujourd'hui bien obscur et bizarre avec son « jury constitutionnaire » et son « atelier de propositions. » Son rôle au Directoire, sa situation presque ridicule comme ambassadeur à Berlin ne sont pas pour le relever aux yeux de la postérité, pas plus que sa triste attitude au moment du 18 Brumaire. Elle fut si peu digne qu'elle arrache, même à son admirateur, une parole de blâme et de regret : « On aurait aimé, dit-il, à le voir refuser dédaigneusement les dotations, les titres et les cordons du premier consul et de l'empereur; la postérité y aurait vu la preuve, irréfragable aujourd'hui, qu'il n'a agi que par amour pour son pays! » S'il avait agi de la sorte, il n'aurait plus été Sieyès. Il a vécu longtemps encore; banni, rappelé en France, il y est mort à peu près oublié en 1836; sa célèbre brochure sur le tiers état conservera, plus que tout le reste, son souvenir dans les histoires de la Révolution, mais je doute qu'il s'en écrive jamais beaucoup où l'on en parle avec l'admiration du présent biographe, admiration dont nous respectons volontiers la sincérité, mais que nous ne saurions partager pour notre part[1].

C'était un théoricien lui aussi, un constructeur naïf de constitutions politiques que ce Thomas Paine[2], dont M. Moncure Daniel Conway vient d'écrire l'histoire, traduite de l'anglais par M. Félix Rabbe. Il fut le collègue de Sieyès à la Convention nationale et je suis volontiers porté à croire que ses capacités intellectuelles étaient plutôt inférieures à celles du politicien français; mais il avait, — ce qui manquait absolument à ce dernier, — un cœur généreux, facilement ému au spectacle des injustices sociales; il croyait à un idéal politique et religieux et il fut toujours prêt non seulement à combattre, mais à souffrir pour sa foi. L'existence humble et souvent pénible qu'il mena pendant toute la première moitié de sa vie, le manque de culture générale, auquel il ne put suppléer qu'en partie par le travail énergique de son âge mûr, le milieu presque rural dans lequel il vécut, en Angleterre d'abord et puis en Amérique, devaient forcément faire de Paine une individualité incomplète et

1. Il y a de nombreuses fautes d'impression dans ce volume : il faut lire, par exemple, *Choderlos* pour *Coderlos*, *Diesbach* pour *Deissbach*, *Cazalès* pour *Cazalis*, *Fauchet* pour *Fouchet*, *Grangeneuve* pour *Gangeneuve*, *Sandoz-Rollin* pour *Sandaz-Rollin*, etc.

2. Moncure Daniel Conway, *Thomas Paine* (1737-1809) *et la Révolution dans les deux mondes*, trad. par Félix Rabbe. Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1900, XL-460 p. in-8°.

quelque peu originale. Il fut mêlé d'abord à des luttes nationales ardentes, puis à des luttes religieuses plus âpres encore; ce libre penseur, qui pourtant ne dépassa pas les limites d'un déisme un peu vague mais toujours respectueux, eut la singulière fortune d'être maudit, de son vivant même et longtemps après sa mort, comme un des plus dangereux suppôts de Satan, par toutes les âmes croyantes d'Angleterre et d'Amérique. C'est surtout pour le laver de cet opprobre que M. Conway, jadis théologien lui-même, a entrepris ses travaux sur Paine et a réuni ses écrits oubliés et dispersés, ses pamphlets politiques, célèbres autrefois, qui en firent un auxiliaire précieux de Washington, son traité des *Droits de l'homme,* écrit en réponse aux diatribes d'Edmond Burke, son *Siècle de la raison*, qu'il composa dans les cachots de la Terreur. Mais l'historien de la Révolution trouvera dans ce livre mainte page intéressante pour cette période de notre histoire. Si Paine eut tort assurément, dans son ardeur cosmopolite, d'accepter un mandat de législateur dans un pays dont il ne pouvait parler la langue et où, par suite, il ne pourrait exercer aucune influence immédiate, il essaya du moins, avec un rare courage, d'enrayer la crise terroriste et passa dix mois dans les prisons du Luxembourg, en y attendant la mort en philosophe. M. Conway s'exagère un peu, dans sa biographie, écrite avec un enthousiasme qui se comprend de la part d'un Américain, l'importance de son héros dans l'histoire de notre pays à cette époque; son rôle n'y fut certes pas aussi marqué que celui qu'il avait joué une quinzaine d'années auparavant, durant la crise qui vit naître les États-Unis; mais il fut un ami sincère et loyal de la France et de ses libertés; à ce titre il mérite qu'on s'y souvienne de lui.

Les trois études réunies par M. Paul Lacour sous un titre commun, *les Origines du féminisme contemporain*[1], pour être des biographies de l'époque révolutionnaire comme celles de Sieyès et de Paine, ne présentent pas le même intérêt historique, bien que leurs héroïnes puissent prétendre, si l'on en croit l'auteur, au rôle d'initiatrices dans le domaine de la philosophie sociale. Avouerai-je que tout le talent de l'auteur n'a point réussi à me rendre sympathiques ni cette Marie Gonze, dite Olympe de Gouges, qui, légitime épouse d'un cuisinier, sut se lancer dans la haute galanterie parisienne, pour se métamorphoser, sur le retour, en femme de lettres, ni cette fille Terwagne, la grisette wallonne, qui, sous le vocable plus ronflant de Théroigne de Méricourt, se mêla bruyamment au vacarme des

1. *Les Origines du féminisme contemporain. Trois femmes de la Révolution,* par Léopold Lacour. Paris, Plon-Nourrit, 1900, VII-432 p. in-8°, portraits.

clubs et aux clameurs de l'émeute? L'une écrivit des tragédies ridicules et des pamphlets passionnés, et l'autre eut les honneurs d'une prison d'État; la première périt sur l'échafaud de la Terreur, la seconde, plus malheureuse, a langui de longues années dans une maison de fous. On peut dire, à l'excuse de toutes deux, qu'elles étaient des déséquilibrées presque irresponsables dont le système nerveux, usé par les fatigues d'une vie aventureuse, sombra, comme celui de tant d'autres, dans l'effroyable tourmente de 1793. J'hésite presque à dire, après ce premier aveu, que la troisième émancipée dont M. Lacour nous retrace le portrait, l'actrice Claire, dite Rose Lacombe, m'intéresse moins encore que ses devancières, d'autant qu'on ne possède, au dire de son biographe, aucun document où son féminisme et celui de ses adeptes soit nettement formulé. Je constate volontiers que l'auteur a consacré de longues et fructueuses recherches à la reconstitution de ces trois vies de femmes qui méritent assurément une petite place dans la galerie des « curiosités » révolutionnaires, et que son livre se lit avec tout l'intérêt qui s'attache à un roman d'aventures; mais je regretterais, je l'avoue, qu'on songeât sérieusement à faire d'Olympe de Gouges ou de Théroigne de Méricourt « les grands ayeux du féminisme intégral » et les représentants attitrés de ce qu'on entend aujourd'hui par « l'émancipation de la femme. » Une cause fort juste, dans de certaines limites, et digne de triompher de préjugés séculaires, n'a rien à gagner, ce me semble, à se voir associée au souvenir de personnalités si décriées, et que tous les efforts d'un apologiste habile et convaincu n'ont pu rendre, je ne dis pas respectables, mais même présentables dans la bonne compagnie. S'il désire gagner l'estime des contemporains, le féminisme actuel fera bien de se chercher d'autres ancêtres et de renier ceux-là. Tout le talent de M. Lacour ne réussira pas à les imposer à l'admiration publique.

C'est dans un monde bien différent au premier abord et qui ne laisse pas cependant de présenter certaines affinités et certains points de contact avec la Bohême révolutionnaire que nous introduisent les volumes suivants, souvenirs ou mémoires, que nous groupons ensemble, comme étant tous relatifs à la contre-révolution du dedans ou du dehors, à l'émigration militante ou repentie, récits plus ou moins intéressants d'abord, mais surtout d'une valeur historique fort inégale. Nous plaçons volontiers en tête de ce groupe, et hors pair, les *Souvenirs du comte de la Ferronays*[1], tirés de ses propres papiers

1. *En émigration. Souvenirs tirés des papiers du comte Auguste de la Ferronays* (1777-1814), par le marquis Costa de Beauregard. Paris, Plon-Nourrit, 1900, 428 p. in-8°, portrait.

et des charmants croquis autobiographiques de la comtesse, par M. le marquis COSTA DE BEAUREGARD, dont la plume élégante a rehaussé l'attrait du livre en mettant habilement en valeur ces papiers de famille et en entremêlant l'émotion discrète de scènes plus intimes aux tableaux historiques qui se déroulent devant nos yeux. Son volume est une œuvre d'art plus encore qu'un document historique, mais on éprouve un plaisir littéraire si vif à le parcourir qu'on ne se demande guère s'il n'y a pas çà et là des oublis et des retouches. Le jeune Auguste de la Ferronays et M^lle^ de Montsoreau, sa future épouse, étaient presque des enfants quand on les fit partir pour l'étranger; aussi pardonne-t-on à cette dernière « l'envie folle » qu'elle éprouva d'embrasser le premier soldat autrichien qu'elle rencontra de l'autre côté de la frontière. On les suit tous deux d'un regard sympathique, soit dans les villes d'Allemagne où la misère apprend enfin aux émigrés le travail, soit au camp de Condé, où cette turbulente jeunesse supporte plus gaiment cette même misère, se battant bravement le jour et s'amusant follement à jouer son dernier écu la nuit, « à la lueur des vers luisants. » Cela forme une série de croquis pittoresques et d'autant plus attrayants qu'on n'y sent pas la réclame d'un royalisme agressif et bruyant et qu'ils forment comme un cadre à l'existence de ces deux individualités également distinguées et d'une haute valeur morale. Plus tard ce sont les années d'exil en Pologne, où le sort transporte ces Français, devenant « Russes hier, Autrichiens avant-hier, Anglais aujourd'hui » plutôt que de revenir à leur pays; c'est la liaison plus intime avec le duc de Berry, dont Auguste de la Ferronays devient le compagnon de chaque jour, ce sont les fiançailles et le mariage dans ce vieux castel d'Autriche, ce sont enfin les missions diplomatiques et les séjours à l'étranger que le comte entreprend sans cesse, un peu malgré lui, et dont il entretient en détail la jeune épouse presque constamment séparée de lui. Il voit en Suède l'infortuné maniaque qu'une révolution prochaine va détrôner; à Hartwell, le sceptique Louis XVIII fait le signe de la croix sur son front et lui dit : « Excellent jeune homme, votre roi vous bénit ! » A Saint-Pétersbourg, où il devait revenir plus tard comme ambassadeur, il apprend à connaître et à se faire apprécier par Alexandre I^er^. En voyageant ainsi à travers l'Europe, La Ferronays arrive à mieux connaître les hommes et les choses; il apprend surtout à comprendre l'énergie merveilleuse et la force d'expansion des idées nouvelles. C'est la page la plus curieuse peut-être, et en tout cas la plus sévère pour tout ce qu'il avait aimé, que celle où le jeune diplomate a noté sa conversation avec cet « ancien marchand de parapluies, » Camps, devenu le confident du

prince royal de Suède, Bernadotte. Avec quelle netteté presque brutale ce représentant des couches nouvelles retrace à ce gentilhomme de vieille souche le seul programme possible d'une restauration future et lui fait sentir l'irrémédiable faiblesse intellectuelle et morale de son parti ! Sans doute le comte reste par bien des côtés un « émigré; » il se réjouit du « superbe réveil » qui oblige l'empereur à « envoyer ses meilleurs soldats se faire égorger en Espagne; » il se croira tenu d'honneur de traîner, inutile, dans les antichambres de ce duc de Berry, à l'intelligence courte, aux instincts vulgaires, dont « l'âme, comme il le déclare lui-même, est absolument stérile, » et qui le caresse, le boude et l'insulte tour à tour, sauf à lui présenter ensuite ses excuses. Mais il ne conserve plus guère d'illusions ni sur ses princes, ni sur son parti, « sottement fier de son sang et de son éducation, pourtant détestable sous tous les rapports; » il a compris, ou du moins entrevu, l'irrésistible impulsion que la Révolution a donnée au monde; il a compris aussi quelles concessions il faut faire à l'esprit nouveau et par bien des côtés il est devenu sur la fin de sa carrière un homme moderne. Tout cela nous est raconté d'une façon agréable et digne à la fois. Aussi, grâce au talent de l'éditeur, ce volume captivera les lecteurs les plus sérieux tout en charmant également ceux qui le sont le moins.

Je doute fort que pareille bonne fortune échoie aux *Mémoires du général d'Andigné*, dont M. Edmond Biré, l'auteur du volumineux *Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur*, vient de mettre au jour le premier volume [1]. On a fait grand accueil à ces souvenirs dans une certaine presse, comme s'ils renfermaient des révélations historiques hors ligne; l'éditeur a joint au texte, en guise de préface, un panégyrique enthousiaste de la Chouannerie [2], une esquisse de la carrière complète de son héros [3], et, de plus, l'attestation catégorique que le récit de d'Andigné est scrupuleusement exact dans ses moindres détails et que l'historien de l'avenir y peut faire fond comme sur un document de toute première valeur. Il ressort cependant de ses propres communications que la narration des négociations

1. *Mémoires du général d'Andigné*, publiés avec introduction et notes par Ed. Biré, I (1765-1800). Paris. E. Plon, Nourrit et Cie, 1900, 461 p. in-8°, portrait.

2. « Rien de si beau, de si noble, de si populaire ne s'était vu depuis les croisades... »

3. Nous y relevons, sur la fin, un trait qui nous a vraiment touché; quand le vieillard, presque nonagénaire, se promenait dans ses domaines, il y faisait lui-même des tas de bois mort afin que les pauvres femmes eussent moins de peine à l'enlever. Le chouan d'autrefois s'était singulièrement adouci.

de d'Andigné avec le premier consul (décembre 1799) ne fut écrite qu'à Grenoble en 1803; le récit des guerres de l'Ouest ne fut rédigé qu'après 1815, vingt ans après les événements, et les premiers chapitres du livre, les souvenirs de jeunesse, ont même été dictés par le vieillard à ses enfants, à plus de soixante années de distance des faits accomplis. On a beau nous dire « que si les souvenirs ne sont pas d'hier, ils lui sont toujours aussi présents que s'ils étaient de la veille; » il est fort présumable que, dans pareilles circonstances et dans mainte page, « l'auteur, de la meilleure foi du monde, *romancera* ses souvenirs » et qu'il y aurait quelque danger à l'en croire partout sur parole. J'ajouterai que l'impression faite par le personnage, d'après son propre récit, n'est pas précisément favorable. C'est un esprit très volontaire, un caractère énergique, mais qui ne se gêne nullement pour montrer qu'il se tient lui-même en très haute estime; dès sa jeunesse, royaliste intransigeant, il blâme Louis XVI d'avoir fait « une guerre de mauvais exemple » en soutenant les « révoltés » d'Amérique; il déclare plus tard que les opinions royalistes « sont les seules auxquelles un homme sensé puisse encore attacher des idées de bonheur. » Qu'il se soit jeté bravement dans la chouannerie pour réaliser ce bonheur, cela n'a rien d'étonnant à coup sûr, mais assurément il n'y a joué un rôle de quelque importance que fort tard et dans un rayon d'action limité, n'ayant débarqué en France qu'après la défaite de Quiberon et les jalousies de Charette et de Stofflet ne lui ayant guère permis de se signaler avant la disparition de ces deux rivaux. Chef de partisans dans les cantons où se trouvaient les biens de sa famille, il y fit longtemps la petite guerre et les détails qu'il nous donne sur cette campagne de ruses et de surprises réciproques ne manquent pas d'intérêt, encore qu'il n'en faille pas exagérer l'importance [1]. Nous signalerons le calme flegmatique, — un de ses traits distinctifs, selon M. Biré, — avec lequel il déclare que c'est une « saine politique d'employer la terreur pour réprimer ceux qui se montrent ennemis de la cause royale; » cela n'empêche pas, bien entendu, de belles tirades contre la terreur jacobine. D'Andigné n'entre vraiment dans l'histoire que lors de la réunion des chefs royalistes à la Jonchère, en 1799, et lorsqu'il est délégué par ses collègues pour sonder le premier consul au sujet d'une pacification des départements rebelles. C'est le 27 décembre 1799 qu'a lieu cette

1. On y trouvera aussi des aveux bien curieux sur « l'administration monstrueuse » des cantons insurgés, sur les vols effrontés commis par les chouans, même à l'égard des émigrés catholiques et royalistes, leurs frères d'armes (p. 167).

entrevue avec Bonaparte, « petit homme de mauvaise mine, d'une négligence extrême » et même au « regard de cannibale. » M. Biré, dans son introduction, nous en a donné une paraphrase grandiloquente : « Obscur alors, inconnu, lui qui n'est qu'un chouan..., peut sans baisser les yeux regarder en face le vainqueur des Pyramides et traiter avec lui d'égal à égal, car il est la Vendée, et si grand que soit Napoléon, la Vendée est plus grande encore. » L'illustre Vendéen, moins poli que M. Biré, n'a pas trouvé Bonaparte aussi grand que cela. « Je n'ai pas été très content de cet homme, dans lequel je n'ai vu qu'un extravagant, » écrivait-il au sortir de l'audience, et quelques jours plus tard, prophète malencontreux, il ajoutait : « Cet homme, qui paraît travailler uniquement pour lui, ne peut tarder à succomber sous les factions qui l'entourent. » Il est d'ailleurs si rarement aimable [1] qu'on ne s'étonne pas de le voir réfractaire aux avances du premier consul ; seulement cela ne prouve pas du tout qu'il lui ait parlé le langage altier qu'il prétend lui avoir tenu, et qu'il ait, par sa froideur hautaine, contenu et « ramené sur le champ » son irascible interlocuteur. Bonaparte n'aurait pas souffert une attitude pareille, quelque désireux qu'il pût être de connaître les pensées de derrière la tête des chouans. Il en est de même pour certains autres renseignements tout aussi suspects, quand il affirme par exemple que Hoche était tout prêt à servir les Bourbons [2] ou quand il prétend que les généraux républicains lui auraient dit : « Nul de nous ne sait pourquoi il se bat, » ou bien encore quand, obligé d'avouer qu'après la pacification de 1799 il y eut bien encore quelques *chauffeurs* dans les départements de l'ouest, il ajoute que ces misérables n'étaient pas, bien entendu, des royalistes, mais des *patriotes*.

On ne peut vraiment en vouloir beaucoup à la police consulaire d'avoir mis en lieu sûr un personnage qui, candidement, nous avoue l'intention des chefs de la Chouannerie de garder leur bandes réunies jusqu'au moment où le gouvernement serait obligé d'envoyer toutes ses troupes aux frontières contre l'ennemi du dehors, pour recommencer la guerre civile. Ce n'est pas à cette attitude, je pense, qu'il faut rapporter la phrase du livre que je retrouve dans mes notes : « S'ils ont conservé un cœur français, ils diront : « Nous aurions fait ce que « les chefs de l'Ouest firent alors ! »

Un troisième type d'émigré, le plus curieux peut-être, est celui

1. Voy. son attitude vis-à-vis du général Gratien (p. 346), de Talleyrand (p. 433), etc.

2. Cela fournit à M. B. l'occasion de renchérir encore en traitant Hoche de vaniteux, d'homme sanguinaire et cruel, de lâche dénonciateur, etc.

dont nous faisons la connaissance dans les *Souvenirs des guerres d'Allemagne* du baron DE COMEAU [1]. Issu de petite noblesse bourguignonne, Sébastien-Joseph de Comeau de Charry, né en 1771, était lieutenant d'artillerie au moment de la Révolution. Il avait été quelque temps camarade de Bonaparte, auquel « il pouvait bien se comparer sans vanité, étant aussi joli garçon que l'autre était laid; » comme tant d'autres, il émigra pour ne point prêter le serment civique, s'en fut à l'armée de Condé et guerroya pendant plusieurs années sur les bords du Rhin, dans la Forêt-Noire et en Souabe. Il finit par entrer en 1800 au service de Maximilien-Joseph, l'ancien colonel de Royal-Alsace, pour lors électeur et bientôt roi de Bavière. D'abord capitaine d'artillerie, il devint successivement officier supérieur dans l'état-major bavarois, chambellan du nouveau monarque, et le confident intime, à l'en croire, de ce maître débonnaire, auquel il aide « à former une nation » et qui l'utilise à d'assez fréquentes missions diplomatiques auprès de son ancien *copain*, passé premier consul. Il n'est pas mal reçu d'ailleurs aux Tuileries; après avoir préalablement écouté derrière une porte les épanchements de Talleyrand et de Comeau, Bonaparte fait à ce dernier des avances flatteuses que ses sentiments royalistes ne lui permettent pas d'accepter. Ils se retrouvent néanmoins, quelques années plus tard, durant la campagne de Prusse, à laquelle le narrateur participe comme attaché bavarois à l'état-major de l'empereur, qui recourt fréquemment à ses bons services, « ayant de lui, — c'est Comeau qui l'affirme, — un besoin moral. » Il se distingue encore dans la campagne de 1807 et surtout dans celle de 1809, où « deux lieutenants de même âge, de même arme, de même école, vont s'entendre et combiner ensemble » et où Comeau organise si bien la victoire d'Eckmühl que l'empereur lui dit avec une touchante franchise : « Savez-vous que, sans vous, ils (les Autrichiens) auraient pu réussir! » Malheureusement sa chance l'abandonne pendant la campagne de Russie. Grièvement blessé dès les premières affaires, soigné par des moines charitables, fait prisonnier par les cosaques, mais choyé à Saint-Pétersbourg par les plus hautes dames de l'empire, Comeau ne revient à Munich en 1814 que pour donner sa démission de tous ses emplois et retourner en France auprès de ses souverains légitimes. Il y vit encore de longues années et charme ses loisirs de gentilhomme campagnard en

1. *Souvenirs des guerres d'Allemagne pendant la Révolution et l'Empire*, par le baron de Comeau, ancien officier de l'armée de Condé, chef d'état-major de la Bavière au grand quartier général de Napoléon, chambellan bavarois. Paris, Plon-Nourrit, 1900, 597 p. in-8°.

écrivant, vers 1843, ses mémoires politiques et militaires, très peu de mois avant de mourir.

Cette vie d'homme écoulée entre le moment où ses souvenirs furent vécus et celui de leur mise au net sur le papier est assurément une circonstance fort atténuante pour une mémoire trop souvent en défaut et cela permet de croire, — ce dont je suis personnellement fort aise, — que le narrateur s'est réellement imaginé dans sa vieillesse avoir joué le rôle brillant qu'il s'attribue partout dans son livre, soit qu'il ait tourné, tout jeune, la tête aux belles chanoinesses de Lyon, soit qu'il essaie en vain d'éclairer le présomptueux Korsakoff sur les fautes qui lui feront perdre la bataille de Zurich, soit qu'il s'écrie fièrement, à la fin de la seconde campagne d'Autriche : « Seul, j'ai vu, deviné, annoncé !... » Parmi les récits les plus réussis et les plus verveux sortis de la plume de ce gascon de Bourgogne, on peut citer celui de la défense du pont de Constance où presque seul, nouvel Horatius Coclès, il arrête toute une armée, et celui de l'attaque et de la prise de Plassembourg, où il combine les talents supérieurs de l'intrigue avec le coup d'œil et l'énergie de l'homme de guerre éminent. Il est regrettable seulement que les annales militaires ne parlent guère de ses hauts faits ou les racontent tout autrement [1]. Ajoutons que, malgré qu'il en ait, Comeau nous paraît d'une intelligence assez ordinaire pour un homme qui prétend avoir conseillé tant d'illustres personnages. Pour lui, l'assassinat de Rastatt est « un acte de franc-maçonnerie » et ce sont aussi « les loges de la franc-maçonnerie qui ont eu part à l'assassinat du duc d'Enghien [2]. » Les âmes sensibles le trouveront sans doute bien dur pour Napoléon vaincu qui « va gémir comme un pleutre à Sainte-Hélène. » Assurément, à force de *pose* naïve et convaincue, ces *Souvenirs* se lisent sans fatigue et sont même amusants parfois, mais ils constituent un guide bien dangereux à suivre et il faut espérer que, dans quelques siècles d'ici, un historien mal avisé ne s'en servira point pour l'histoire des guerres de l'Empire, comme on le faisait assez récemment encore des Mémoires de Pontis ou de d'Artagnan pour celles du siècle de Louis XIV.

1. Nous ne pouvons que renvoyer ici, pour les critiques de détail, aux observations faites par le plus compétent des juges, M. A. Chuquet, dans la *Revue critique* du 15 octobre 1900 (p. 291-301).

2. Ailleurs, il raconte qu'on nomme en Bavière « la classe moyenne *dicasters.* » Sa connaissance de l'allemand elle-même, dont le chambellan bavarois est si fier, semble bien superficielle, sans quoi il ne traduirait pas le mot injurieux de *Reichstroepfe* (jeans-f... d'Impériaux) par « goutlières d'Empire, » et il n'affirmerait pas à Napoléon que *Marchflue* veut dire un *bourg*, en confondant avec *Marktflecken*.

Il faut placer enfin dans ce même groupe un quatrième personnage, celui qui s'appelait à l'armée de Condé M. le comte de Bissy, le chambellan de Thiard sous l'empire, et qui, député de l'opposition sous Charles X et Louis-Philippe, ne voulut plus être que le général THIARD [1]. Né en 1772, d'une famille bourguignonne, lui aussi, qui donna des cardinaux et des lieutenants généraux à l'ancien régime, le jeune Bissy émigra en 1791, rentra en France en 1800 pour faire sa paix avec le gouvernement du premier consul et la fit si bien qu'il était chambellan de Napoléon en 1804. Pendant quelques années, il fut assez avant dans les bonnes grâces impériales, si bien qu'on l'employait à l'occasion à faire des remontrances discrètes à l'impératrice Joséphine. C'est en sa qualité de chambellan de l'empereur qu'il fut chargé de négocier officieusement, avec les cours de Munich, de Carlsruhe et de Stuttgart, les mariages entre Eugène de Beauharnais et la princesse Augusta de Bavière, entre Stéphanie de Beauharnais et le prince héritier Charles de Bade, et celui de Jérôme Bonaparte avec la princesse Catherine de Wurtemberg. Cette mission, si difficile, à l'en croire, au point que Talleyrand lui-même ne croyait point au succès, M. de Thiard sut la mener à bonne fin à la satisfaction des familles intéressées; il ne nous semble pas, à vrai dire, qu'appuyé au su de tout le monde par un entremetteur aussi formidable que Napoléon Ier, la tâche ait été bien redoutable; mais, tant pour ses services diplomatiques que pour ses services militaires, le narrateur tient évidemment beaucoup à ce qu'on l'apprécie à sa juste valeur, et, pour simple chef d'escadron qu'il fût, il n'est pas sans avoir donné, — à l'entendre, — d'excellents conseils à son maître. C'est peut-être cette disposition gênante de son esprit, — d'après d'autres ce furent la brusquerie de ses réparties et l'indépendance de son caractère, — qui le fit tomber subitement en disgrâce en 1807 et l'obligea de vivre en exil jusqu'à la chute de l'empire. Créé général par les Bourbons, sans doute comme ancien officier de Condé, puis assez subitement considéré par eux comme suspect, il se range désormais parmi leurs adversaires et, durant le règne de Charles X et celui de son successeur, il siège à la Chambre des députés sur les bancs de l'opposition avancée; nommé ambassadeur de la République française à Berne, en 1848, il quitte, l'année d'après, la vie politique et meurt octogénaire en juin 1852.

Le général Thiard avait écrit, lui aussi, des mémoires, mais il les

1. Léonce Lex, *Souvenirs diplomatiques et militaires du général Thiard, chambellan de Napoléon Ier*. Paris, E. Flammarion, sans date (1900), XXVII-338 p. in-8°.

a détruits vers la fin de sa vie, et deux fragments seuls en subsistent, le récit de ses négociations diplomatiques en Allemagne, de 1804 à 1806, — c'est le volume qu'on nous offre aujourd'hui, — et des souvenirs sur l'armée de Condé, que M. Léonce Lex nous promet pour plus tard. Le morceau dont nous rendons compte ici avait été prêté jadis par l'auteur à M. Thiers, qui l'a utilisé dans le chapitre afférent de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire;* il ne pouvait donc, en aucun cas, nous apporter des révélations bien nouvelles. Il faut relever de plus, en regrettant cette façon d'éditer les textes qui devient trop fréquente, que M. Lex déclare nous donner un texte « *expurgé, émondé, allégé de nombreux hors-d'œuvre* qui entravaient, qui embarrassaient la marche du récit[1]. » Il faut surtout appeler l'attention du lecteur sur le fait que notre manuscrit n'a été rédigé que près de quarante ans après les événements et qu'il n'a donc pas, à vrai dire, l'autorité d'un témoignage contemporain, puisque la manière de penser et le rayon visuel du « soldat-laboureur » de 1843, du compagnon d'armes d'Odilon-Barrot étaient, certes, bien différentes de la manière de penser et d'agir du Condéen de 1795 ou du chambellan de 1805, profondément admirateur de « l'homme providentiel. » La *légende* napoléonienne est déjà partout, soit que Thiard nous affirme que tout ce que Bonaparte a fait pour le culte catholique « lui était suggéré plus par la foi que par la politique, » soit qu'il déclare que l'empereur « n'a pas privé plus de cinq cents personnes de leur liberté pendant les quinze ans de son règne. » Et c'est le député de la gauche avancée, ce n'est pas le chambellan impérial, qui nous raconte que Napoléon « aimait à faire le plus grand éloge de l'Assemblée constituante et des principes qui avaient amené la Révolution. »

Il nous reste à mentionner deux volumes de récits militaires qui nous conduisent au delà des mers et nous ramènent en partie en arrière jusqu'à la période du Consulat. Nommons d'abord l'*Histoire militaire de la Révolution de Saint-Domingue*[2] de M. le colonel H. DE POYEN. C'est un travail rédigé par un spécialiste, pour un

1. Parmi les chapitres « émondés » placés par lui en appendice, il en est un que M. Lex a été presque cruel de reproduire; c'est celui dans lequel le brave général développe longuement ses idées sur les chemins de fer et les dangereuses facilités qu'ils offriront aux jeunes gens et aux jeunes femmes tentés de fuir la maison paternelle ou conjugale. Il le termine par cette déclaration solennelle : « J'ai toujours voté contre tout chemin de fer quelconque. »

2. *Histoire militaire de la révolution de Saint-Domingue*, par le colonel H. de Poyen. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1899, 555 p. in-8°, avec nombreuses cartes.

public avant tout militaire et qui a paru d'abord dans le *Mémorial de l'artillerie de la marine.* Il se partage en trois parties de longueur très inégale; nous y trouvons d'abord un résumé sommaire d'environ quatre-vingts pages, embrassant l'histoire de Saint-Domingue depuis les commencements de la Révolution jusqu'au moment de l'expédition du général Leclerc (1789-1804); puis une narration détaillée de la campagne du général jusqu'à sa mort (1802); enfin, le récit des efforts faits par son successeur, Rochambeau, pour se maintenir dans l'ile et celui de la résistance dernière du général Bauquier, jusqu'au moment où il dut capituler, le 7 juillet 1809, devant les forces anglaises supérieures. Les lecteurs auraient désiré sans doute, çà et là, un peu plus de détails sur le côté politique et social de cette lutte acharnée, mais on ne saurait adresser aucun reproche à ce sujet à l'auteur, puisqu'il nous annonce une histoire purement militaire de cet épisode douloureux de notre histoire coloniale et qu'il nous en fournit le tableau minutieux d'après les archives de la Marine et des Colonies. On y verra combien les richesses et les forces vives de la nation furent prodiguées par le gouvernement consulaire pour reconquérir les territoires perdus et les anciens sujets en révolte, comment elles furent gaspillées et anéanties dans la triple lutte contre les nègres, les Anglais et le climat, et combien de faits d'armes dignes de mémoire furent accomplis alors là-bas, par des combattants obscurs, à peu près oubliés de la mère-patrie. M. de Poyen a retracé leur dévouement inutile dans un récit sobre et d'autant plus capable d'impressionner le lecteur, avec l'intention évidente de serrer de près la réalité des faits et de juger impartialement les hommes, amis ou adversaires, qu'il rencontrait sur son chemin, tels surtout Leclerc et Toussaint-Louverture.

C'est dans la mer des Indes également, mais dans celle des Indes orientales que nous appellent, au moins pour un temps, les *Mémoires du baron de Bonnefoux* que vient de mettre au jour M. Jobbé-Duval[1]. Né à Béziers, en 1782, d'une famille toute militaire, le jeune Pierre-Marie-Joseph de Bonnefoux entrait dans la marine à seize ans; enseigne de vaisseau en 1802, il naviguait trois ans dans l'océan Indien, pour y lutter contre la « perfide Albion; » puis sa carrière active se terminait brusquement par la capture de la *Belle-Poule* en mars 1806. Transporté dans les « cautionnements » d'Odsham et de Lichfield, puis sur le *Bahama*, l'un de ces terribles pontons anglais

1. *Mémoires du baron de Bonnefoux, capitaine de vaisseau* (1782-1855), publiés avec une préface et des notes par Émile Jobbé-Duval. Paris, Plon-Nourrit, 1900, xxxv-483 p. in-8°.

que la réalité nous montre atroces autant que la légende, il y souffre et y complote jusqu'en novembre 1811, où il réussit à regagner la terre de France. Pendant cette absence, d'autres l'ont devancé; longtemps il reste lieutenant de vaisseau à Rochefort, et c'est en 1824 seulement qu'il obtient le grade de capitaine de frégate et qu'il débute dans la carrière, utile mais un peu monotone, de l'enseignement naval à Angoulême, puis à Brest, carrière qu'il continue, comme capitaine de vaisseau, jusqu'à sa mise à la retraite en 1845. M. de Bonnefoux est mort dix ans plus tard et son nom reste honorablement connu par ses *Séances nautiques* et, surtout, par le *Dictionnaire de marine* qu'il publia, en collaboration avec son gendre, l'amiral Paris. Dans son récit, comme dans l'avant-propos de M. Jobbé-Duval, il nous apparaît comme un marin courageux, comme un bon patriote, un parfait honnête homme; méritait-il pourtant de voir l'ensemble de ses notes autobiographiques publiées à titre de document historique? Celles-ci ont été rédigées, sous forme de lettres à son fils, dans les années 1833-36, et leur but, essentiellement pédagogique, si je puis dire, a pu contribuer, autant que l'éloignement déjà considérable des faits racontés, à déformer un peu les souvenirs de l'écrivain. Le grave commandant du vaisseau-école *l'Orion* a dû se replacer assez difficilement dans la peau du jeune enseigne qui admirait les belles créoles de l'île de France. Mais surtout il faut avouer que beaucoup d'entre les événements racontés par lui n'ont qu'une importance minime pour l'histoire de l'époque, et, pour ma part, je me serais contenté de lire, dans un volume beaucoup plus mince, le récit très curieux, en effet, de la captivité d'Angleterre, et, dans la longue notice consacrée à un cousin germain de Bonnefoux, qui fut préfet maritime à Boulogne et à Rochefort, j'aurais choisi le seul chapitre v, relatif au séjour de Napoléon dans cette dernière ville, après le désastre de Waterloo; cela aurait fait deux ou trois articles de revue fort attrayants, au lieu d'un gros volume un peu terne et parfois monotone.

M. le comte Fleury a réuni, dans ses *Grandes Dames pendant la Révolution et sous l'Empire*[1], une demi-douzaine d'études, articles de revues, sans doute, composées en partie à l'occasion d'ouvrages publiés dans ces dernières années, mais en y ajoutant le fruit de ses recherches personnelles dans nos dépôts d'archives. Par ses précédents ouvrages, l'auteur nous a habitués à des récits animés, présentés dans un style pittoresque; le style est resté le même, mais

1. *Les Grandes Dames pendant la Révolution et l'Empire*, par le comte de Fleury. Paris, H. Vivien, 1900, 358 p. in-8°.

l'intérêt du sujet ne le soutient pas toujours d'une façon égale. Ainsi les figures effacées de *Mesdames de France*, tantes de Louis XVI, ces vieilles filles si dévotes et pourtant si méchamment cancanières, ont bien peu de titres à exciter, je ne dis pas nos sympathies, mais même notre attention, qu'on considère en elles les femmes ou les princesses. Il en est autrement des biographies de *Mme de Custine* et de *Mme de Lavalette*, parce qu'elles bénéficient de l'entraînement naturel qu'on éprouve pour deux femmes courageuses qui furent, au temps de la Terreur jacobine, comme au temps de la Terreur royaliste, des héroïnes de dévouement conjugal. On lit avec intérêt le récit de leurs malheurs, encore que l'auteur ne semble pas avoir ajouté beaucoup à ce que ses devanciers nous avaient appris sur elles. Quant à l'étude sur les *Effets du divorce*, malgré ses conclusions moralisantes, on y verra plutôt une amusante satire qu'une page impartiale d'histoire, et, c'est à peine s'il me semble nécessaire de rappeler à l'auteur des *Maîtresses de Louis XV*, que, sous l'ancien régime, comme après 1816, la moralité publique, et surtout celle des hautes classes, ne fut aucunement plus grande; la « polygamie successive » y régna de tout temps; il y eut, à certains moments de certains règnes, une recrudescence d'hypocrisie; voilà tout. L'essai sur les *Vierges de Verdun* remet impartialement au point les détails de cette scène de l'invasion et de la répression révolutionnaire, si fortement exagérée par les légendes royalistes. Mentionnons enfin la causerie sur les *Femmes à l'armée*, remplie de faits et d'anecdotes, mais qu'on augmenterait facilement dans des proportions considérables; il en reste l'impression générale qu'à côté de quelques véritables *soldats* de profession, et à côté d'un certain nombre d'épouses légitimes et fidèles, il y eut aux armées de la République, comme à celles de l'Empire, un nombre trop grand d'amazones fantaisistes, de maîtresses affichées aux camps et dans les garnisons, et que ces acolytes d'un nouveau genre n'ont certainement contribué ni à rehausser le prestige des chefs, ni à les rendre plus dangereux à l'ennemi[1].

Une personnalité à laquelle on est revenu déjà bien des fois de nos jours, et qui appartient à l'histoire de la Révolution et de l'Empire aussi bien qu'à la Restauration, c'est celle du comte Joseph de Maistre; il exerce sur les esprits curieux et flottants de notre époque

1. Il y a quelques fautes d'inattention : *Nilhisdale* pour *Nithisdale; comte* Hatzfeld pour *prince* Hatzfeld; M. le comte Fleury sait aussi fort bien que Bonaparte ne s'embarqua pas en 1799 pour l'Égypte; Luckner n'était pas un « maréchal saxon » puisqu'il était maréchal de France et né en Bavière; lire *Berstecher* au lieu de *Berstoecher*, etc.

cette fascination particulière que les natures violentes et dominatrices exerceront toujours autour d'elles. Ce n'est pas tant le philosophe, le théoricien au style martelé, aux dogmes tranchants, c'est *Joseph de Maistre, homme d'État italien,* que M. Mandoul a choisi pour sujet de sa thèse de docteur[1], en même temps qu'il étudiait, dans ce cadre personnel, la politique de la maison de Savoie au début de ce siècle. Son livre est un travail consciencieux et fouillé qui, s'appuyant sur la correspondance officielle et privée du comte, ainsi que sur une série de dossiers inédits des archives royales de Turin, nous initie à l'existence douloureuse du diplomate qui, pendant de longues années, fut condamné à représenter à la cour de Saint-Pétersbourg la plus misérable des royautés de l'Europe. Il nous le montre, sans instructions, sans argent, desservi trop souvent auprès du triste monarque qui végétait dans l'île de Sardaigne par ses piètres ministres, qui voyaient en lui un rival dangereux, sans autre réconfort que l'appui bienveillant de l'empereur Alexandre, souffrant en un mot, comme il devait l'écrire plus tard lui-même au roi Victor-Emmanuel, pendant douze ans « tout ce qu'un homme peut souffrir. » Et cependant, ce loyal serviteur ne cesse de rêver et de travailler au relèvement de sa dynastie exilée, de penser aux moyens de délivrer l'Italie du joug napoléonien comme de celui des Habsbourg, et il advient que, par la force même des choses, ce représentant si farouche en théorie de tout l'ancien régime, depuis l'Inquisition jusqu'au bourreau politique, devient, aux yeux de la cour imbécile de Cagliari, un « libéral » maudit, voire même un infâme « jacobin. » Comment un prince qui, plus tard, résumait lui-même son règne en disant qu'il avait dormi pendant quinze ans, aurait-il compris le diplomate indiscipliné qui voulait « asseoir la monarchie sur des lois » et rendre quelque dignité à son attitude au dehors? On se sent pris d'une profonde pitié pour le pauvre homme, se débattant jusqu'à la fin contre l'inintelligence et les rancunes mesquines de ceux même qu'il voulait conduire à de plus hautes destinées et qui le traitaient encore de « radoteur enthousiaste » au moment de sa mort (1821). Princes et ministres, tout cela devait périr à son tour et disparaître pour que le rôle d'un Cavour devînt enfin possible. Il me semble bien douteux que Joseph de Maistre eût applaudi la série des crises radicales successives qui ont constitué l'Italie contemporaine; mais quand on voit le rôle qu'il destinait à la maison de Savoie, et l'ardeur avec laquelle il combattait la domination de l'Au-

1. *Un homme d'État italien. Joseph de Maistre et la politique de la maison de Savoie,* par J. Mandoul. Paris, Félix Alcan, 1900, 363 p. in-8°.

triche par toute la péninsule, on ne peut s'empêcher de regarder ce grand adversaire de la Révolution comme un des précurseurs principaux de ce mouvement, révolutionnaire entre tous[1].

Rod. Reuss.

M. G. Bonet-Maury vient d'écrire un livre dont on pouvait s'étonner qu'il n'eût pas encore été écrit, l'*Histoire de la liberté de conscience en France depuis l'Édit de Nantes jusqu'à juillet 1870* (Alcan). M. Bonet-Maury a su être complet et précis, sans tomber dans la sécheresse, sans être accablé par la masse de faits qu'il devait exposer et juger. Son livre est attachant autant qu'il est instructif et il est animé par le souffle le plus libéral; il est libéral même envers les ennemis de toute liberté. La lecture attentive du livre de M. Bonet-Maury met hors de doute le fait souvent démontré, mais souvent aussi remis en question, que la politique n'a joué aucun rôle dans les persécutions religieuses dont la France a été le théâtre de 1660 à 1787, qu'elles ont été dues exclusivement à l'intolérance et au fanatisme du clergé et à l'aveuglement du pouvoir royal. Il se mêla, il est vrai, des éléments purement politiques dans les révoltes des protestants pendant les premières années du règne de Louis XIII; si elles eurent directement pour cause les atteintes portées aux libertés consacrées par l'Édit de Nantes, il est certain, néanmoins, qu'une partie de la noblesse protestante avait gardé des velléités d'indépendance féodale. Mais cet esprit d'insubordination n'existait que chez un petit nombre de protestants et il n'en subsista rien quand Richelieu eut supprimé leurs privilèges politiques. On le voit bien pendant la Fronde où les protestants montrèrent leur dévouement à la cause royale, si bien qu'en 1652 Mazarin fit confirmer solennellement l'Édit de Nantes, « à cause des preuves certaines données par les sujets de la R. P. R. de leur affection et fidélité. » Aussi les persécutions qui commencèrent aussitôt après la mort de Mazarin ne sauraient-elles être excusées par les dangers que les protestants auraient pu faire courir à l'unité nationale. Elles n'eurent que deux causes : d'une part, les incessantes réclamations du clergé contre l'exercice pacifique du culte réformé et contre l'accession des protestants aux fonctions publiques et aux carrières libérales; d'autre part, la jalousie que certains commerçants et industriels nourrissaient contre les protestants, dont l'activité, l'intelligence et la probité accroissaient tous les jours la richesse. Malheureusement, comme le fait remarquer

1. Une erreur de plume a fait appeler (p. 93) Xavier de Maistre le *père* de Joseph. Il faut lire *Blankenfelt* au lieu de *Blakenfeld; Nowosiltzoff* au lieu de *Nowosiltzkoff; avertat* au lieu de *acestat*, etc.

M. Bonet-Maury, malgré les avantages qu'avait procurés au royaume, pendant les ministères de Richelieu et de Mazarin, la bonne harmonie entre les protestants et les catholiques, malgré le rôle considérable joué par les protestants dans la vie scientifique et littéraire, la présence de nombreux protestants dans les académies (le protestant Conrart réunissait chez lui l'Académie française à ses débuts) et les relations affectueuses qu'ils entretenaient avec les savants et écrivains catholiques, la France catholique presque entière applaudit à la révocation de l'Édit de Nantes. M. Bonet a relevé, avec un soin pieux, les protestations trop peu nombreuses qui s'élevèrent en faveur de la tolérance, celles de Richard Simon et de Vauban, d'un docteur en Sorbonne, dont on ignore le nom, et de quelques membres du bas clergé. — On trouvera peut-être un peu rapide l'histoire du réveil des idées de liberté de conscience au XVIII^e^ s.; mais nous possédons un bon livre de M. Hugues sur Antoine Court et le rétablissement du culte protestant en France au XVIII^e^ s., et l'histoire de la liberté de conscience se confond avec l'histoire même de la philosophie et des idées. L'auteur a insisté, au contraire, sur la manière dont les protestants ont recouvré leurs droits de citoyens, et bien défini le caractère de l'acte libérateur de 1787, qui n'avait d'autre but que de faire cesser le désordre social causé par l'impossibilité de régulariser l'état civil des protestants. Malgré la bonne volonté de Louis XVI et de ses ministres, c'est la Révolution seule qui donna vraiment aux protestants et aux juifs l'égalité civile et la liberté religieuse. Pourquoi faut-il qu'aussitôt la Révolution ait entrepris une persécution religieuse contre le catholicisme? M. Bonet-Maury a tenu compte du rôle ardemment hostile à la Révolution joué par les prêtres réfractaires, non seulement en 1793 et 1794, mais aussi sous le Directoire. Toutefois, il a considéré avec raison que la responsabilité principale de cette situation violente remonte aux mesures imprudentes et injustes qui accompagnèrent la réorganisation ecclésiastique de 1791. C'est peut-être la dernière partie du livre, celle qui traite de l'histoire de la liberté de conscience au XIX^e^ siècle, qui paraîtra la plus neuve, parce que, bien que la plus rapprochée de nous, elle est mal connue. Le livre de M. Debidour sur les *Rapports de l'Église et de l'État en France* l'a, il est vrai, traitée récemment avec une grande ampleur. Son ouvrage et celui de M. Bonet-Maury se rencontrent souvent sans se répéter, M. Debidour ayant traité surtout le côté politique de la question, et M. Bonet-Maury insistant davantage sur le côté philosophique, sur l'histoire des idées. — M. Bonet-Maury considère avec raison le Concordat, où l'on a vu longtemps un gage de paix religieuse, comme le principal obstacle à l'établissement d'une vraie

liberté religieuse. Napoléon le conclut surtout pour mettre la religion au service de l'État, et, depuis lors, on a vu l'État, tout en persécutant de temps à autre les protestants, lutter constamment pour refuser aux catholiques les libertés qu'ils réclament. Il est vrai que ces libertés ne sont rien moins que l'accroissement indéfini et sans contrôle des congrégations religieuses et l'organisation d'un enseignement primaire, secondaire et supérieur séparé, hostile, à bien des égards, à celui de l'État. Au point de vue des principes libéraux, les exigences des catholiques sont légitimes; au point de vue des faits, il est certain que la création de deux Frances, dont l'une aspire à dominer l'autre, doit amener des conflits où la liberté aura fatalement à souffrir, d'autant plus que les souvenirs du 16 Mai et la récente campagne anti-sémitique prouvent que les catholiques n'admettent point pour autrui ce qu'ils réclament pour eux. — M. Bonet-Maury a sagement arrêté son histoire à 1870. Les événements ultérieurs appartiennent plus à la politique qu'à l'histoire.

Si M. Bonet-Maury avait connu, quand il a écrit son livre, les deux volumes de *Correspondance de Pasquier Quesnel* (Perrin), publiés par M^me^ Albert Le Roy, il y aurait trouvé une preuve de plus que les jansénistes, victimes comme les protestants de l'intolérance de Louis XIV, approuvaient la révocation de l'Édit de Nantes. « C'est un coup digne du plus grand roi du monde, » écrit le fameux quiétiste à M^me^ de Fontpertuis, le 27 octobre 1685, « et il n'a encore rien fait qui approche de cette grande action. » L'auteur des *Réflexions morales sur le Nouveau Testament* était alors, depuis un an, fugitif à Bruxelles comme Arnauld, et, pendant trente-quatre ans, à Bruxelles et Amsterdam, il mènera la vie d'un pieux oratorien, traité en hérétique par son ordre et ses chefs religieux. En 1703, il dut fuir de Bruxelles pour éviter les persécutions de l'Espagne, et c'est grâce à la protestante Hollande qu'il eut la paix de ses seize dernières années. C'est dans le séminaire vieux-catholique d'Amersfoort que M^me^ Le Roy a trouvé cette précieuse correspondance de Quesnel avec ses amis de France, d'Italie, de Belgique, correspondance d'un intérêt de premier ordre pour l'histoire des idées et des croyances comme pour l'histoire politique de la fin du règne de Louis XIV.

M. Émile Bourgeois vient de faire paraître, dans le recueil déjà si riche en travaux importants des *Annales de l'Université de Lyon*, une nouvelle et excellente édition de la *Relation de la cour de France en 1690 par Ézéchiel Spanheim* (Paris, Picard; Lyon, Rey). La relation qu'écrivit l'envoyé extraordinaire de l'électeur de Brandebourg à Paris, de 1680 à 1688, est un document capital par les renseigne-

ments comme par les jugements qu'il renferme. Quoiqu'il ait été écrit, au moment des dragonnades et de la guerre de la ligue d'Augsbourg, par un diplomate allemand d'origine genevoise et fervent calviniste, il est aussi remarquable par l'impartialité que par la clairvoyance et la compétence ; ce qui prouve que les qualités critiques et scientifiques d'un érudit comme Spanheim peuvent trouver leur emploi dans l'appréciation des réalités contemporaines comme dans l'action politique. Dohm avait, en 1781 et 1785, donné des éditions imparfaites de la relation d'après des copies faites par Schott, le secrétaire de Spanheim. En 1872, M. Schefer publia pour la Société de l'Histoire de France un texte établi sur une copie fautive de la minute de la relation faite, après la mort de Spanheim, par son neveu Bonet. M. Schefer croyait à tort que ce manuscrit était sinon le manuscrit même de Spanheim, du moins un texte définitif dressé sous ses yeux. Il ne l'accompagna, du reste, d'aucune annotation, mais le fit suivre de *Remarques sur la cour* et de *Notes sur divers personnages*, qu'il attribua également à tort à Spanheim. M. Bourgeois a établi son texte sur les manuscrits authentiques conservés à Berlin, et dont l'un est la minute complète de la relation, l'autre la mise au net qui fut envoyée à l'électeur et dont un cahier a été perdu. Il a pu ainsi corriger toutes les fausses leçons de Dohm et de Schefer. Il a fait précéder le texte d'une introduction où il retrace la vie de Spanheim et détermine la filiation des manuscrits. En appendice, il reproduit une *Relation de la cour d'Angleterre* écrite par Spanheim en 1704 et qui offre de curieux points de comparaison avec la Relation de la cour de France. Ce qui donne enfin à l'édition de M. Bourgeois tout son prix, c'est les notes nombreuses, précises, instructives, dont il a accompagné son texte, notes qui éclairent aussi bien les points de fait ou d'institutions que les détails biographiques. Grâce à ces notes et à un index très détaillé, ce volume devient un compendium critique des plus précieux pour l'étude du règne, de la personne et de la cour de Louis XIV. Il mérite de prendre place à côté de l'édition Boislisle des *Mémoires de Saint-Simon*, à laquelle M. Bourgeois paye un tribut légitime d'admiration et de reconnaissance. Cette admirable édition arrive aujourd'hui, avec le t. XIV, jusqu'à 1707.

Les tomes IV et V du *Répertoire général des sources manuscrites de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française* (Champion), publiés par M. Tuetey pour la ville de Paris, se rapportent à la période de l'Assemblée législative jusqu'aux journées de Septembre et aux massacres des prisonniers d'Orléans. On y trouvera, en outre, les documents relatifs au vol des diamants du garde-meuble. La série des pièces sur la journée du 10 Août est incroyablement riche et il

suffit de la parcourir pour constater qu'une histoire critique du 10 Août reste encore à écrire. On ne trouve pas au tome V une aussi riche moisson pour les journées de Septembre, et beaucoup des documents cités ont été déjà publiés ou inventoriés. Cependant, il y a encore bien des détails inédits à en tirer, et M. Tuetey, dans son Introduction, a mis en lumière les figures de quelques-uns des membres du comité de police et de surveillance de la Commune de Paris, sur lequel retombe la plus lourde responsabilité des massacres. Naturellement, en l'an III, Duplain, Cally, Duffort, Leclerc, Lenfant, Déforgues se défendirent tous d'y avoir pris part. Il en fut de même pour d'autres septembriseurs ou prétendus tels, Monneuse, Duchesne, Cochin, Hu, sur lesquels le recueil de M. Tuetey fournit quelques renseignements. Sur Danton, Pétion, Robespierre, Manuel, même Santerre, les documents ne permettent pas de dire quel fut leur rôle; pas plus qu'on n'arrive à savoir qui a signé et envoyé l'apologie des massacres adressée le 3 septembre, au nom de la Commune, à toutes les municipalités de France. La plus grande partie du tome V est composée des actes et délibérations des sections. C'est une collection de pièces d'un intérêt capital pour la connaissance de l'état matériel et moral de Paris en 1791 et 1792. M. Tuetey en a tiré tout un tableau des quartiers de Paris qui permet de se faire une idée de l'état déplorable de l'édilité comme des mœurs dans cette première période de la Révolution.

La librairie Larousse a entrepris une œuvre très utile en entreprenant des monographies des divers pays de l'Europe étudiés à tous les points de vue, géographique, ethnographique, historique, politique, économique, littéraire, artistique. Chaque partie du travail a été confiée à un spécialiste compétent. La *Russie*, la *Hollande*, l'*Italie* et le *Portugal* ont déjà paru. Il suffira de citer les noms de MM. Rambaud, Vandal, A. Leroy-Beaulieu, Leger, Tourneux, de Vogüé, A. Lefèvre-Pontalis, L. Legrand, Jan Ten Brink, Bazin, Dejob, Farges, Müntz, Gebhart, Orsi, Vasconcellos, etc., etc., pour donner une idée de la valeur à la fois scientifique et littéraire de ces volumes, ornés de plus d'excellentes gravures. Ils formeront une précieuse encyclopédie.

Nous devons encore signaler l'apparition, depuis si longtemps désirée, du premier volume de l'*Histoire de France*, publiée, sous la direction de M. Lavisse, par la maison Hachette. Ce premier volume, consacré à la *Gaule indépendante* et à la *Gaule romaine*, est dû à M. Bloch. C'est une œuvre de premier ordre par la solidité du fond, la clarté lumineuse de la forme.

Gabriel Monod.

ALLEMAGNE.

ÉPOQUE MODERNE.

L'année 1899 a été féconde, sur le terrain qui nous occupe ici, en travaux nombreux et intéressants, dont quelques-uns excellent même par leurs qualités et par leur importance scientifique.

M. Siegmund Riezler a continué son histoire de la Bavière jusqu'au premier siècle de l'époque moderne, dans un quatrième volume[1], qui mérite les mêmes éloges que ses prédécesseurs. Sans négliger les recherches consciencieuses et fort étendues, l'auteur y fait preuve d'un jugement sûr et élevé, du don de caractériser les hommes et les choses avec autant d'originalité que de justesse et de pénétration. M. Riezler démontre que, si le caractère des Bavarois, ayant quelques affinités avec celui des populations romanes d'Italie, n'inclinait que faiblement vers la réforme religieuse, l'hostilité active contre elle et le maintien effectif du duché dans le giron de l'Église a été l'œuvre exclusive d'étrangers, à l'exception des ducs eux-mêmes et du fameux chancelier Léonard von Eck. Si le catholicisme n'avait pas eu de nombreux champions venus du dehors, la Bavière aurait certainement été entraînée vers le protestantisme par l'immense courant novateur qui dominait l'Allemagne dans la première moitié du XVI^e^ siècle.

En réalité, la Bavière devint une des puissances dirigeantes de la contre-réforme dont M. Aloys Meister raconte le succès dans l'évêché de Strasbourg[2]. Son travail aurait une importance plutôt locale, si l'auteur ne savait l'animer par une exposition limpide et judicieuse et par une connexion constante avec les grands événements historiques de la fin du XVI^e^ siècle. Connaissant profondément toute cette époque, M. Meister a préparé son livre par des études aux archives et aux bibliothèques de Dusseldorf, de Coblence, de Munich, de Vienne, de Berne et surtout de Strasbourg même. Il est curieux à voir que l'évêque Jean de Manderscheid, qui provoqua la lutte en faveur du catholicisme exclusif dans l'évêché de Strasbourg, inclinait personnellement plutôt vers la doctrine protestante et n'entreprit le combat que pour des raisons politiques (p. 5 et suiv.) : vrai

1. *Geschichte Bayerns*, t. IV. Gotha, Perthes. (Collection Heeren, Ukert, Lamprecht.)

2. *Der Strassburger Kapitelstreit*, 1583-92. Strasbourg, Heitz.

type d'un grand nombre des promoteurs de la contre-réforme en Allemagne!

M. Gust. Turba décrit les dernières années de Philippe II d'Espagne[1] sur la foi d'indications inédites, tirées des archives de Simancas, de Rome, de Vienne et de Nuremberg. Jugeant, comme son maître, M. Büdinger, les personnages historiques surtout au point de vue pathologique, M. Turba s'est servi de la collaboration de plusieurs médecins. Il nous fait connaître bien des faits intéressants appartenant, il est vrai, plutôt au côté personnel. Mais sa découverte principale, l'instruction de Philippe II à son fils, de juin ou juillet 1598, me paraît l'œuvre d'un faussaire. En effet, ce prétendu document n'existe que dans une version italienne, tandis que l'original espagnol est introuvable; il n'est composé que de lieux communs et de citations pédantesques tirées de l'histoire ancienne; enfin, le style en diffère entièrement de celui des documents authentiques sortis de la plume de Philippe II. D'ailleurs, on n'y trouve pas une seule indication qui révèle une connaissance profonde des choses, telle que le chef d'un grand État doit la posséder nécessairement.

L'histoire de la rivale de Philippe II, Élisabeth d'Angleterre, fait le sujet d'un travail de M. Ernest Bekker[2], connu par de nombreuses monographies sur cette reine et sur Marie Stuart. Il nous présente cette fois des études importantes sur les mineurs, les monnayeurs et les lansquenets allemands dans l'Angleterre du XVI^e^ siècle, sur le voyage d'un fils de lord Burleigh sur le continent, et enfin sur la politique commerciale suivie par la reine-vierge envers le Portugal. Au point de vue général, ce dernier chapitre est le plus intéressant.

Une collection des sources de l'histoire de la Hanse allemande avait été publiée autrefois en sept volumes par la Waisenhaus-Buchhandlung de Halle. Cette collection est reprise par Pass et Garleb, de Berlin. Le premier volume de la nouvelle série contient une histoire et les documents de la compagnie Lubeckoise des commerçants avec Riga, par M. Franz Siewert[3]. A Lubeck, il y eut, dès le XVI^e^ siècle, des compagnies marchandes exerçant une influence

1. *Aus den letzten Jahren des spanischen Kœnigs Philipp II. Arch. für œsterr. Gesch.*, t. LXXXVI (Vienne).

2. *Giessener Studien auf dem Gebiete der Geschichte*, herausg. v. W. Oncken, t. X : *Beitræge zur englischen Gesch. im Zeitalter Elisabeths*, v. Ernst Bekker. Giessen, Ricker.

3. *Hansische Geschichtsquellen*, nouv. série, t. I : *Geschichte und Urkunden der Rigafahrer in Lübeck im XVI u. XVII Jahrhundert.* Berlin, Pass und Garleb, 1897.

considérable sur l'État même, comme en Angleterre et en Hollande. L'auteur donne un aperçu général sur ces compagnies de Lubeck, comme sur celles qui trafiquaient en Scanie, en Espagne, en Islande, à Novgorod, à Narva et Reval, à Stockholm, à Aalborg. La société-mère était celle de Scanie, datant de l'an 1378; la plus importante, celle de Riga, créée vers l'an 1430, dont l'éditeur expose largement l'organisation et l'action, non sans jeter, à l'occasion, un coup d'œil sur la marche de la politique générale pendant les XVI^e^ et XVII^e^ siècles.

Nous arrivons à la guerre de Trente ans avec le volume de M. Paul SCHWEIZER sur la question de Wallenstein dans l'histoire et dans le drame[1]. Cet ouvrage, moitié littéraire, moitié historique, cherche à établir la non-culpabilité absolue de Wallenstein. Écrit en connaissance de cause, mais avec l'art plutôt de l'avocat que de l'historien, il ne convaincra personne.

Le margrave Jean-George de Brandebourg-Jægerndorf, héros célébré par M. Wildenbruch dans un de ses drames dynastiques, est dépouillé de sa gloire et présenté comme homme ordinaire (*Durchschnittsmensch*) par le travail de M. Hans SCHULZ[2], livre définitif et concluant par ses recherches très étendues et par son jugement clair et sûr. Le « General-Feldoberst, » tel était son titre pompeux, faisait facilement de grandes entreprises, mais sans calculer les chances de réussir, et il manquait de talent, de force et de grandeur. Cependant, il est sympathique par sa fidélité envers la cause et le prince dont il s'était fait le défenseur, et se distingue ainsi avantageusement des autres princes allemands et magnats silésiens de la triste époque de la guerre de Trente ans. Jean-George avait été auparavant le rival malheureux du cardinal Charles de Lorraine dans la lutte pour la dignité épiscopale de Strasbourg.

La résistance opposée par le Brandebourg électoral à l'édit impérial de restitution de l'an 1629 est décrite par M. J.-E. GEBAUER[3] avec beaucoup de science et d'une manière vivante et attrayante. M. Gebauer, dont nous avons déjà pu mentionner les travaux ici même, t. LXVIII, p. 326, prouve qu'il y avait à la cour du faible George-Guillaume deux tendances opposées : l'une, forte, énergique, patriotique, représentée par le conseiller intime Levin von dem Knesebeck; l'autre, celle de la soumission, de l'égoïsme, sinon de la

1. *Die Wallensteinfrage in der Geschichte und im Drama.* Zurich, Faesi und Beer.

2. *Hallesche Abhandlungen zur neueren Geschichte*, fasc. 37 : *Markgraf Joh. Georg von Brandenburg-Jægerndorf, Generalfeldoberst.* Halle, Niemeyer.

3. Même collection, fasc. 38 : *Kurbrandenburg und das Restitutionsedikt.* Halle, Niemeyer.

trahison, défendue par le ministre comte Schwarzenberg. La tentative de « sauver » Schwarzenberg, entreprise depuis longtemps par M. Meinardus avec un courage malheureux, échoue devant les témoignages de M. Gebauer comme devant toute autre recherche poursuivie dans un esprit non prévenu sur l'histoire brandebourgeoise de cette époque. Les idées de Knesebeck prévalurent jusqu'à la mort de Gustave-Adolphe; alors elles succombèrent devant la pusillanimité de l'électeur George-Guillaume et devant l'influence néfaste de son collègue de Saxe.

Il y a plus de trente ans, M. Rod. Reuss avait publié dans l'*Alsatia* de 1867 un travail concernant Strasbourg et l'Union évangélique pendant les années de 1618 à 1621. Il vient de trouver un continuateur en la personne de M. Charles Jacob, qui expose la politique de la ville impériale durant la période de 1621 à 1632, d'après les archives de la cité, assez complètes sur ce sujet[1]. Il est vrai que Strasbourg avait perdu alors depuis longtemps son ancienne importance politique, sous la domination de l'orthodoxie luthérienne, bigote, bornée et incapable. Effrayée par l'*édit de restitution* et par l'essai de la catholiciser, ne trouvant chez Richelieu que le désir de la soumettre, la ville finit par conclure une alliance étroite avec Gustave-Adolphe. Tout cela est bien décrit dans le travail méritoire de M. Jacob.

Dans les années qui suivirent la paix de Westphalie, l'électeur de Mayence Jean-Philippe de Schœnborn joua un rôle important. Son biographe, M. George Mentz, avait étudié, dans un premier volume, les relations extérieures de ce petit souverain ambitieux; le second volume[2] s'occupe de son action comme prince de l'empire, comme régent et comme prince ecclésiastique, et finit par un portrait de Jean-Philippe et un tableau de sa cour. Sans apporter rien de bien nouveau pour l'histoire générale, le livre de M. Mentz nous procure une idée plus nette des projets et des agissements d'un prince, connu alors dans le monde entier par son ingérence continuelle dans la grande politique, ingérence qui servait, il faut bien le dire, surtout la cause de la conciliation et de la paix. Impuissant quant aux forces matérielles, puisqu'il ne gouvernait qu'un pays de 600,000 habitants, il y suppléait par son habileté, par sa persévérance et par l'autorité personnelle dont il jouissait. Il fut le précurseur des prêtres tolérants du XVIIIe siècle et montrait une grande indulgence envers les protes-

1. *Strassburgische Politik vom Austritt aus der Union bis zum Bündnis mit Schweden*, 1621-32. Strasbourg, Schmidt.

2. *Johann Philipp von Schoenborn, Kurfürst von Mainz*, t. II. Iéna, Fichte.

tants. Bref, c'était un personnage distingué et intéressant, et M. Mentz a bien fait de le mettre en évidence.

MM. Kurt Breysig et Martin Spahn continuent l'énorme collection des documents relatifs à l'histoire du Grand Électeur de Brandebourg par la publication de ses relations avec les États du duché de Prusse, depuis mars 1662 jusqu'en 1688. Ces deux volumes[1] contiennent la suite des matériaux relatifs à l'histoire de la lutte entre l'Électeur, représentant l'intérêt de l'État, l'équité et la tolérance, et les *Staende* prussiens qui ont le droit formel de leur côté, mais qui défendent les traditions particularistes et médiévales. Malheureusement, ces deux volumes souffrent, comme leurs prédécesseurs, de l'immense surabondance des matériaux. On donne trop *in extenso*, même les redites continuelles et insupportables dans les plaintes et dans les requêtes des États. En abrégeant, ici comme ailleurs, on aurait hâté la fin d'une publication qui menace de ne se terminer jamais, et on l'aurait rendue plus utile et plus maniable aux chercheurs.

Jusqu'à présent, on n'avait publié que des fragments des écrits laissés par le fameux maréchal autrichien Montecuccoli, quoiqu'ils fussent importants non seulement pour le militaire, mais encore pour l'historien, le maréchal ayant été homme politique aussi bien qu'homme de guerre. Le capitaine Alois Veltze[2] mérite donc nos éloges pour nous avoir fait connaître tous les écrits si considérables de Montecuccoli; il les a traduits en allemand de l'italien, qui était la langue maternelle du prince. Il y aura cinq parties : œuvres militaires, histoire, mémoires, voyages divers, correspondance, extraits des ouvrages non publiés. Les deux premiers volumes, qui seuls ont paru jusqu'à présent, ne contiennent que des œuvres militaires; très mémorable est le projet formé par le prince Montecuccoli, en 1664, d'organiser en Autriche une espèce de *landwehr*. L'éditeur a enrichi l'ouvrage d'une introduction savante et intéressante et de nombreuses notes biographiques et bibliographiques.

Montecuccoli s'occupa surtout de la lutte contre les Turcs. En recherchant, aux archives du Vatican, des documents concernant les guerres de Frédéric le Grand, le colonel Bigge y trouva les volumes manuscrits de la correspondance de Vincent Rospigliosi, neveu du pape Clément IX et amiral de la flotte pontificale qui fut envoyée en 1667 au secours de la ville de Candie assiégée par les

1. *Urkunden und Aktenstücke zur Gesch. des Kurf. Friedrich Wilhelm von Brandenburg*, t. XVI, vol. 1 et 2. Berlin, Reimer.

2. *Ausgewæhlte Schriften des Feldmarschalls Raimund Fürsten Montecuccoli*, vol. I et II. Vienne et Leipzig, Braumüller.

Turcs. Le grand état-major prussien a fait publier ces lettres[1], qui nous permettent de trancher la question, souvent débattue, de savoir qui doit être rendu responsable de la perte d'une forteresse défendue héroïquement par les Vénitiens pendant vingt-quatre ans. Il faut bien le dire, le coupable fut le duc de Noailles, commandant les secours français, et qui, après les premiers revers qu'il venait de subir, en se sauvant avec toutes ses troupes et avec sa flotte, contrairement aux ordres exprès de Louis XIV et malgré les supplications des Vénitiens, donna l'exemple contagieux de la panique et força ainsi le Vénitien François Morosini à capituler. A côté du récit proprement dit, le colonel Bigge trace, d'après ces sources manuscrites, une fidèle image de la marine et de la guerre de forteresses à l'époque du grand roi.

Une foule de notes sur la vie des trois grands vizirs les plus remarquables de l'empire ottoman, Mahomet Sokolli, Mahomet et Ahmed Kœprili, nous sont données par M. Maurice Brosch[2], puisées aux trésors incomparables des archives vénitiennes, dont cet auteur s'est fait une spécialité. Il est vrai que ces notes biographiques n'offrent guère rien de nouveau, sauf pour les mœurs des Turcs d'alors.

Le ministre anglais John Thurloe était un homme d'État zélé, honnête, prudent, modéré, sans initiative personnelle, un excellent serviteur, mais point un maître. Conséquemment, le baron Sigismond von Bischoffshausen, en écrivant un livre d'après les papiers, tant inédits que déjà publiés, de Thurloe[3], ne peut que rarement saisir sur le vif le personnage même, ombre du puissant génie qui, de 1653 à 1658, a régi la Grande-Bretagne. Après la mort d'Olivier Cromwell, Thurloe, quoique restant premier ministre, fut incapable de soutenir le gouvernement de Richard. D'après de nombreux matériaux inédits, M. de Bischoffshausen compose un tableau complet de l'administration et surtout de la politique extérieure du grand protecteur. Il démontre de nouveau que même l'énergie et l'esprit, fertile en ressources, d'Olivier Cromwell ne suffisaient pas pour résister à l'hostilité du pays tout entier, et que la mort seule préserva le protecteur d'une catastrophe violente, à laquelle son fils aîné n'échappa que par sa propre faiblesse, qui le fit tomber doucement.

Pour le règne de Louis XIV, nous ne saurions citer cette fois-ci

1. *Kriegsgeschichtliche Einzelschriften*, herausg. v. Grossen Generalstab, fasc. 26 : *Der Kampf um Candia in den Jahren* 1667-69. Berlin, Mittler.

2. *Geschichten aus dem Leben dreier Grosswesiere*. Gotha. Perthes.

3. *Die Politik des Protectors Oliver Cromwell in der Auffassung und Thætigkeit seines Staatssekretærs John Thurloe*. Innsbruck, Wagner.

que le journal du général de Harrsch, commandant la forteresse de Fribourg-en-Brisgau pendant le siège mémorable soutenu héroïquement pendant deux mois contre la grande armée du maréchal de Villars, en 1713. Cette publication est due à M. Fried. von der Wengen[1], écrivain bien connu, qui l'a fait paraître au nom et aux frais de la Société d'histoire du Brisgau. L'éditeur a ajouté une introduction et des notes extrêmement instructives, tirées de nombreux manuscrits et imprimés authentiques, avec une science peu commune, doublée de connaissances techniques au point de vue militaire.

Nous voilà à l'époque de Frédéric le Grand. M. Rod. Keibel[2] consacre à la bataille de Hohenfriedberg des recherches minutieuses qui complètent les travaux du grand état-major prussien dans son Histoire de la deuxième guerre de Silésie. M. Keibel cherche à prouver que cette victoire n'a pas été le chef-d'œuvre que l'on a tant admiré, qu'elle a été due bien plus au hasard et à la valeur des troupes qu'aux inspirations du roi. Si Frédéric renonça à détruire entièrement l'ennemi par une poursuite énergique, c'est qu'il espérait amener la paix en montrant de la modération, erreur qui l'empêcha de tirer de cette bataille le fruit que ce grand succès lui promettait.

Les documents réunis, il y a quelques années, par feu M. Albert Naudé, sur la question passionnante du véritable auteur de la guerre de Sept ans, ont été complétés, à Berlin et à Breslau, par M. J.-B. Volz et, à Vienne, par M. G. Kuentzel. Ces deux érudits publient tous ces matériaux dans la collection des archives prussiennes[3]. M. Volz fait précéder les documents d'une introduction concernant les armements prussiens; il y prouve de nouveau que l'armée de Frédéric était d'un effectif très faible jusqu'à la fin de juin 1756, et que ses armements n'ont commencé qu'au moment où la nouvelle des préparatifs de l'Autriche et de la Russie lui parvint avec l'annonce de la marche des Russes contre la Prusse orientale. Et, même alors, il augmenta le nombre de ses troupes lentement et en hésitant, parce qu'il espérait toujours que la situation s'améliorerait, comme en 1749. Tout cela démontre qu'il n'avait aucune idée de prendre l'initiative de guerres ni de conquêtes nouvelles. La mobilisation définitive ne fut ordonnée que le 2 août, après que Marie-Thérèse eut confirmé la continuation de ses préparatifs militaires.

1. *Die Belagerung von Freiburg im Breisgau*, 1713. Fribourg, Stoll, 1898.
2. *Die Schlacht von Hohenfriedberg*. Berlin, Bath.
3. *Publicationen aus den Kœnigl. Preussischen Staatsarchiven*, t. LXXIV : *Preussische und œsterreichische Akten zur Vorgeschichte des Siebenjæhrigen Krieges*. Leipzig, Hirzel.

Et, même après que la guerre eut éclaté, Frédéric entama plusieurs fois des négociations pour la paix, par l'intermédiaire, d'abord de la France, ensuite de la Hollande, et ce n'est pas de sa faute si ces tentatives avortèrent, car il reconnut clairement que sa situation militaire et politique était défavorable et ne répondait nullement aux conditions qu'il avait formulées lui-même pour le cas où la Prusse voudrait et pourrait commencer une guerre. — En guise de seconde introduction, M. Kuentzel expose l'origine de la coalition dirigée contre la Prusse, en 1755 et 1756. Le point de départ était, comme on le sait, le différend franco-anglais. Mais, tandis que Frédéric désirait conserver la neutralité et qu'il n'excitait la France à une guerre *offensive* que parce qu'alors les traités ne l'obligeaient pas à participer à la lutte, l'Autriche et la Russie ne songeaient qu'à profiter des circonstances pour démembrer la Prusse. Afin d'obtenir l'assentiment de la France à une telle concession, contraire aux véritables intérêts de cet État, et de lui arracher, en outre, un corps auxiliaire, l'Autriche hésita d'abord à donner le signal de la lutte, jusqu'à ce que, en août 1756, elle fût arrivée à ses fins à Versailles, comme M. Waddington l'a prouvé (*Louis XV et le renversement des alliances*, p. 470 et suiv.). Si Kaunitz fit naître parfois dans l'esprit des ministres français des doutes sur la fermeté de la tsarine, ce fut exclusivement pour les rendre plus accessibles aux exigences de l'Autriche. Les armements de cette puissance commencèrent dès le mois de juin 1755, donc un an avant les préparatifs militaires de Frédéric, et ne furent point discontinués jusqu'au moment où la guerre éclata. La mobilisation définitive commença en Autriche le 7 juillet 1756, un mois avant celle de la Prusse. — Ainsi, à quelques exceptions près (voy. p. CLXX et suiv. de l'introduction), les opinions de feu M. Naudé, sur l'origine de la guerre de Sept ans, sont pleinement confirmées par la publication officielle.

La tolérance religieuse de Frédéric II est le sujet d'un bon travail de M. Henri Pigge[1]. L'auteur, quoique évidemment un catholique zélé, cherche à être impartial. Il épuise à peu près son sujet, autant que c'est possible en se servant exclusivement des sources imprimées.

Le vingt-cinquième volume de la Correspondance politique de Frédéric le Grand est rédigé par M. Gust.-B. Volz[2], de qui nous avons déjà parlé plus haut. Les dépêches des envoyés prussiens à l'extérieur occupent, dans ce volume, une plus grande place que dans les

1. *Die religiœse Toleranz Friedrichs des Grossen.* Mayence, Kirchheim.
2. *Politische Correspondenz Friedrichs des Grossen*, Bd. XXV. Berlin, Alex. Duncker.

tomes précédents; il se rapporte à l'année 1766. Nous y voyons le roi tenir à l'alliance avec la Russie, mais exclusivement pour maintenir la paix qu'il croyait indispensable à ses États cruellement éprouvés par la guerre de Sept ans. Par conséquent, il s'oppose de toutes ses forces, et avec succès, à l'idée de Catherine II d'adjoindre à leur alliance l'Angleterre, le Danemark et plusieurs grandes principautés allemandes; car il craint qu'une telle ligue n'entraîne nécessairement une lutte avec la France, l'Espagne et l'Autriche. Il a encore d'autres raisons pour éviter cette alliance. En premier lieu, il hait l'Angleterre qui l'a trahi à la fin de la guerre; il préfère aux changements du régime parlementaire la constitution de la Prusse, « où tout le monde jouit d'une liberté honnête » (p. 43). Deuxièmement, il craint la prépondérance de la Russie; c'est la seule nécessité qui le force à se joindre à cette puissance, dont il combat la conduite impérieuse et dont il refuse de devenir l'esclave. Ces trois points de vue : maintien de la paix, exclusion de toute extension de l'alliance prusso-russe et conservation de l'indépendance politique de la Prusse, dominent la politique du roi pendant toute cette partie de son règne.

Le militaire le plus estimé par Frédéric, le général Winterfeldt, a trouvé un excellent biographe en M. Ludw. Mollwo[1]. Se basant sur des études approfondies dans les archives, M. Mollwo prouve que Winterfeldt ne fut pas l'auteur des projets politiques de Frédéric, qu'il a été son conseiller et son confident pour les plans stratégiques au commencement de la guerre de Sept ans, mais sans exercer, même sur ce terrain, une influence décisive. Il démontre, en outre, que son héros n'a pas été le vil intrigant que les envieux ont voulu faire de lui, mais un soldat honnête, dévoué, aussi intelligent que brave, d'ailleurs peu lettré. Le jeune écrivain fait preuve, dans cette biographie, de beaucoup de talent et de sens historique. S'il cède parfois trop aux idées de son maître, Max Lehmann, et de Delbrück, il se réfute ingénument lui-même par les faits qu'il cite (cf. p. 145, note; 193, 212, 232).

Ce n'est pas un officier, c'est un fonctionnaire supérieur du grand roi, dont M. Eric Joachim présente la biographie, le président von Domhardt[2]. D'origine plébéienne, fils de ses œuvres, Domhardt fit ses preuves de courage et de fermeté dans deux occasions particulièrement difficiles : l'occupation russe de la Prusse orientale, de

1. *Historische Bibliothek, herausg. von der Redaction der Historischen Zeitschrift*, vol. IX : *Hans Carl von Winterfeldt, ein General Friedrichs des Grossen*. Munich et Leipzig, Oldenbourg.

2. *Joh. Friedr. von Domhardt*. Berlin, Asher.

1758 à 1762, et l'assimilation de la Prusse polonaise à l'État prussien, après l'an 1772. Mais, quoique dans les deux cas il eût bien mérité de son pays et de son roi, comme tant d'autres, il eut à supporter la dureté et l'injustice soupçonneuse de Frédéric II vieillard, dont le président supérieur désirait aussi ardemment la mort que le dernier des bourgeois gémissant des tracasseries de la *régie*. Domhardt, d'ailleurs, ce haut fonctionnaire modèle, désapprouvait constamment la *régie*, que M. Schmoller et ses partisans voudraient glorifier encore aujourd'hui, contrairement à l'opinion de tous les contemporains.

La politique commerciale autrichienne sous Marie-Thérèse et Joseph II est exposée savamment et clairement, quoique sans vues générales et en se perdant un peu dans les détails, par M. Ad. Beer, cet excellent connaisseur du XVIII[e] siècle[1].

M. Hanns Schlitter nous ramène sur le terrain politique par la correspondance des ministres autrichiens Kaunitz, Philippe Cobenzl et Spielmann[2]. L'éditeur de ces lettres, qui comprennent les années de 1779 à 1792, a, dans son introduction et en s'appuyant sur des matériaux tirés des archives de Vienne, exposé particulièrement les efforts tentés par le gouvernement français pour fonder, en automne 1787, une triple alliance avec l'Autriche et la Russie, contre l'Angleterre et la Prusse : tentative que fit avorter la confusion, plus grande de jour en jour, des affaires intérieures de la France.

M. H. Glagau, qui avait déjà exposé la politique de Marie-Antoinette jusqu'en mars 1792, ainsi que les origines des guerres de la Révolution (en 1896), publie, dans la *Historische Zeitschrift*[3], un article fort intéressant sur le général Lafayette et la chute de la monarchie en France. Les matériaux fournis par les archives de Paris et de Vienne, ainsi que les sources déjà connues, lui permettent d'établir que Marie-Antoinette était fanatiquement dévouée à l'extrême réaction, qu'elle était hostile à tous les partis constitutionnels, même le plus modéré, et que c'est elle et la cour qui ont fait échouer les projets sincères de Lafayette d'affermir la royauté, même avec l'aide de l'étranger.

Les mêmes conclusions sont développées dans le tome I[er] d'une Histoire d'Allemagne de 1786 à 1806, par M. K.-Th. Heigel[4]. Même

1. *Archiv für œsterreichische Geschichte*, t. LXXXVI (Vienne, 1899) : *Die œsterr. Handelspolitik unter Maria Theresia und Joseph II.*

2. *Kaunitz, Phil. Cobenzl und Spielmann. Ihr Briefwechsel*, 1779-92. Vienne, Holzhausen.

3. Nouvelle série, vol. XLVI, p. 240-281.

4. *Bibliothek deutscher Geschichte*, herausg. v. Zwiedinek-Südenhorst :

après les ouvrages célèbres de Hæusser et de Sybel, il y a dans l'histoire de cette période des lacunes que l'auteur cherche à combler par ses études approfondies; surtout les archives de Munich lui ont été très utiles. Il a particulièrement appuyé sur l'histoire des vingt dernières années de l'ancien empire germanique, fort négligée jusqu'à présent. A côté d'une science sûre, vraiment étonnante, l'auteur fait preuve partout de la plus louable impartialité, d'un véritable *objectivisme* scientifique. Ce qui lui manque, c'est le trait caractéristique, le relief artistique, le don de condensation; le tout est long, mou, se dissolvant en innombrables citations et dissertations; l'auteur laisse trop parler les autres, — système actuellement en vogue, qui devient très fatigant lorsqu'il est pratiqué dans des centaines de pages. — Il y a, dans ce volume, deux parties exceptionnellement importantes : la première expose l'effet que la Révolution française a produit sur toutes les classes de la population germanique; la seconde décrit les origines des guerres de révolution. Après les livres de MM. Glagau et Heigel, dont surtout le dernier est absolument complet et concluant sur ce point, on ne saurait plus soutenir l'opinion de Sybel attribuant toute la responsabilité de ces guerres aux Girondins. Heigel montre que la trahison de Louis XVI et de Marie-Antoinette, qu'il cherche pourtant à excuser moralement, rendait inévitables la catastrophe de la royauté et la domination du parti extrême en France, seul capable de sauver la patrie et la Révolution; que Frédéric-Guillaume II de Prusse voulait la guerre, au moins depuis le printemps 1791; que l'Autriche, plus prudente, plus hésitante, aurait nécessairement fini par être également amenée, par son propre système politique, à rompre avec la France; que la lutte était inévitable entre les principes de 1789 et les puissances de l'ancienne Europe; que la manière aussi illégale qu'immorale dont les champions de la *légitimité* disposaient de la Bavière et de la Pologne pour se payer de leur campagne contre la Révolution, les prive de tout droit à notre sympathie. Bref, c'est la manière de voir de l'immortel Ranke qui est reprise ici, avec des arguments nouveaux et décisifs, tels que les recherches récentes et surtout celles de l'auteur les lui ont fournis. — M. Heigel n'a peut-être pas appuyé suffisamment sur le rôle peu louable que la politique de Frédéric-Guillaume II a joué en Pologne; Kalinka, que pourtant il a lu, aurait pu l'édifier sur ce point. Pourquoi l'auteur me blâme-t-il d'avoir dit que Bischoffwerder, favori de Frédéric-Guillaume II, avait travaillé à fonder l'alliance austro-prussienne,

Deutsche Gesch. vom Tode Friedrichs d. Gr. bis zur Auflœsung des alten Reiches, par K.-Th. Heigel, t. I. Stuttgart, Cotta.

en premier lieu en vue de principes contre-révolutionnaires (p. 397)? Ne cite-t-il pas lui-même les faits? Ne dit-il pas 1° que Bischoffwerder, de sa propre initiative et en dehors de ses instructions, a fait insérer dans le texte de cette alliance, un article concernant la lutte contre toute innovation interne (p. 426), et 2° que le général menait une violente propagande contre-révolutionnaire (p. 535)? C'est exactement ce que j'avais dit. — On ne saurait assez louer M. Heigel de reconnaître hautement les conséquences immenses et durables que la Révolution a eues pour le progrès de la civilisation européenne; il y a un grand mérite d'oser dire ces choses à l'heure présente!

M. Adalbert Schultze est, lui aussi, d'accord avec Glagau et Heigel sur l'origine des guerres de révolution[1]. L'empereur Léopold II méprisait la lâche apathie de son beau-frère Louis XVI, et il désapprouvait systématiquement les menées ultra-réactionnaires de sa sœur Marie-Thérèse, qu'il cherchait en vain à rapprocher du parti constitutionnel modéré, dont il partageait les idées. Même les déclarations de Padoue et de Pillnitz n'étaient que de pure forme de la part de Léopold, qui espérait toujours que les constitutionnels finiraient par l'emporter en France. Heureusement pour lui, la mort lui épargna une complète désillusion et la nécessité de combattre.

La politique polonaise de la Prusse, de 1788 à 1792, fait le sujet de l'étude d'un jeune historien, M. P. Wittichen[2]. Le résultat des recherches minutieuses de l'auteur est favorable aux qualités politiques de Hertzberg, mais écrasant pour Frédéric-Guillaume II et pour les favoris de ce monarque incapable et paresseux. Donc, plus on étudie la politique extérieure de ce roi, plus on arrive aux mêmes conclusions que j'ai dû établir pour son administration intérieure, à la fureur indicible des *Borusses* officiels. Les reproches que l'historien polonais Kalinka, dans sa célèbre *Diète de quatre ans*, a élevés contre Hertzberg, doivent être reportés sur son souverain.

M. Gust. Roloff s'occupe de l'héritier de la Révolution, Napoléon Ier, dont il expose la politique coloniale[3]. Il est de mode maintenant, de ce côté-ci des Vosges, de reprendre la thèse de Thiers, quant à Napoléon Ier, et de le peindre en bonhomme, que les affreux Anglais ont forcé à conquérir l'Europe. Et mieux encore : tandis que l'auteur du

1. *Kaiser Leopold II und die franzœsische Revolution*. Hanovre et Leipzig, Hahn.

2. *Die polnische Politik Preussens*, 1788-90. Gœttingue, Vandenhoeck et Ruprecht.

3. *Die Kolonialpolitik Napoleons I* (*Histor. Bibl., herausg. von der Redaktion der Histor. Zeitschrift*, vol. XI). Munich et Leipzig, Oldenbourg.

Consulat et de l'Empire blâme au moins les guerres d'Espagne et de Russie, — parce qu'elles ont fini mal, — les champions germaniques du héros corse veulent nous faire croire qu'il fut entraîné, malgré lui, à faire encore ces deux guerres. C'est aussi l'opinion de M. Roloff. Napoléon avait le *devoir* de maintenir la prépondérance française en Europe; l'Angleterre, et, plus tard, les autres États, ne voulaient pas se soumettre à cette prépondérance; donc, il fallait les combattre. L'empereur, dit naïvement M. Roloff (p. 188 et suiv.), ne désirait pas, en 1806, une nouvelle guerre continentale, mais il voulait avoir la Sicile; la Russie ne voulant pas la lui laisser, il dut combattre le tsar; pour cela, il avait à dominer l'Allemagne, et, puisque la Prusse ne se jetait pas à ses genoux, il dut combattre la Prusse. Il avait parfaitement raison de mettre en poche tout ce qui lui plaisait, sous prétexte que, sans cela, ces pays pourraient lui devenir dangereux! — C'est bien dommage que M. Roloff ait insisté tellement sur cette thèse inadmissible. Car il nous donne, pour la première fois, l'historique de la politique coloniale de Napoléon Ier, livre qui nous faisait encore défaut. Il est vrai qu'ici encore, l'auteur se montre bien optimiste pour son héros. Le fait est que, comme partout, l'empereur ne voyait l'avenir des colonies que dans le règne de la force, des soldats, des fonctionnaires et de l'Église. Il voulait y rétablir l'esclavage et tous les abus de l'ancien régime. Tout cela, M. Roloff nous l'expose en détail. La conséquence finale de cette politique fut, comme l'auteur se voit obligé de l'avouer, la perte totale de l'empire colonial de la France.

On connaît, jusque dans les moindres détails, les rapports de la Prusse avec la France napoléonienne, avant Iéna; mais ses relations avec la Russie, qui pourtant étaient d'une importance presque égale, n'étaient pas encore suffisamment éclairées. La neutralité absolue, cette chimère poursuivie par Frédéric-Guillaume III, n'était possible, même pour ce prince timoré et irrésolu, que par la supposition d'être toujours sûr de l'appui du tsar. Cette lacune est comblée, de la manière la plus heureuse, par le livre de M. H. Ulmann, sur la politique russe et prussienne sous Alexandre Ier et Frédéric-Guillaume III[1]. Dans cet ouvrage, très important, l'étude des archives de Berlin, de Vienne, du Mecklembourg sert de complément à une connaissance étendue de toutes les sources imprimées. Joignez à cela une narration spirituelle qui donne de l'intérêt même aux détails diplomatiques, parce qu'ils servent à mettre en relief les caractères

1. *Russisch-preussische Politik unter Alexander I und Friedrich Wilhelm III.* Leipzig, Duncker et Humblot.

des personnages dirigeants, — non pas d'après une intuition pseudo-géniale et anti-scientifique, que l'on aime maintenant beaucoup en Allemagne, mais selon leurs actions et leurs paroles authentiques, — et parce que les faits spéciaux se rattachent toujours aux considérations générales. Je regrette de ne pouvoir insister davantage ici sur les résultats très considérables de cette excellente publication.

K. Hansing aurait pu la compléter par son livre sur Hardenberg et la troisième coalition[1]. Malheureusement, c'est un livre manqué, aussi superficiel dans les recherches que médiocre dans le jugement. La connaissance imparfaite des sources fausse les opinions de l'auteur, dont l'ouvrage a constamment besoin d'être contrôlé et corrigé par celui d'Ulmann, qu'il n'a pas connu.

Nous avons parlé ici même (t. LXXII, p. 394 et suiv.) de la biographie de Metternich, commencée d'une manière très méritoire par M. Fédor von Demelitsch. En continuant ses études, cet auteur a trouvé, aux archives de l'empire à Vienne, de nombreux documents inédits sur l'histoire du congrès de Châtillon (janv. à mars 1814). Il les publie maintenant, en les faisant précéder d'une excellente introduction historique[2]. Les lettres et journaux édités par M. von Demelitsch démontrent de nouveau qu'Alexandre Ier a sérieusement songé à faire de Bernadotte le successeur de Napoléon. L'Autriche repoussait cette candidature, et, pour l'évincer, elle s'allia au prince régent d'Angleterre qui favorisait les Bourbons, quoique, au fond, Metternich et son maître eussent préféré la continuation du règne de Napoléon ou l'avènement du roi de Rome. Le maréchal de Schwarzenberg témoigne encore de son pessimisme, craignant, jusqu'à la lâcheté, le génie supérieur du grand Corse; il fut, comme le dit M. von Demelitsch, « le général le plus pacifique qui ait jamais commandé une grande armée. »

La Prusse, vaincue par Napoléon, fut relevée par une pléiade d'hommes d'État et de fonctionnaires patriotes, enthousiastes, éclairés, dont un des plus distingués fut le poète Staegemann. M. Franz Ruehl, qui connaît admirablement cette époque et surtout les hommes et les choses de la vieille Prusse, publie le premier volume de la correspondance de cet éminent personnage[3]; dans l'introduction, il

1. *Hardenberg und die dritte Koalition* (*Historische Studien*, veröffentl. von E. Ebering, fasc. 12). Berlin, Ebering.

2. *Fontes rerum austriacarum*, série II, vol. XLIX : *Actenstücke zur Geschichte der Coalition vom Jahre* 1814.

3. *Publication des Vereins für die Gesch. Ost- und Westpreussens : Briefe und Aktenstücke zur Geschichte Preussens unter Friedrich Wilhelm III, vor-*

donne la biographie des hommes les plus marquants qui sont mentionnés dans la correspondance, et il y ajoute des notes fort instructives. Nous regrettons seulement que l'éditeur, en omettant les lettres déjà imprimées ailleurs, ne les ait pas au moins mentionnées brièvement à leur place chronologique. Nous relevons, comme les parties les plus intéressantes, les lettres de Brinkmann, pour l'histoire de la Suède et de ses rapports avec la France et la Prusse, en 1808, et les pièces concernant l'année terrible de 1812. Nous vivons là au milieu des souffrances que la *grande armée* infligeait à la malheureuse province de Prusse et qu'elle eut à subir elle-même dans sa marche sur Moscou, marche insensée qui la détruisit pour les deux tiers avant qu'elle eût touché à la capitale de la vieille Russie. Les hauts fonctionnaires prussiens d'alors avaient de leur roi une très mauvaise opinion et ne voyaient en lui qu'un obstacle, qu'un homme maladroit et malchanceux. Non moins intéressants sont les documents concernant le démembrement de la Saxe, en 1815. Ici, comme sous tant d'autres rapports, l'œuvre du congrès de Vienne fut mal interprétée et pernicieuse. Au morcellement de leur patrie, l'immense majorité des Saxons aurait préféré son union entière avec la Prusse. Charles-Auguste, le célèbre grand-duc de Weimar, spéculait sur la disgrâce de la branche Albertine de la maison de Saxe, pour la remplacer par sa propre branche Ernestine (p. 351 et suiv.).

Nous avons rendu compte ici même (t. LXVI, p. 162) du premier volume de *Guillaume de Humboldt comme homme d'État*, par M. Bruno Gebhardt; cet ouvrage très méritoire est terminé par un second volume[1]. En se fondant sur les matériaux les plus authentiques, M. Gebhardt réfute bien des reproches que l'on a faits à Guillaume de Humboldt comme politique, mais il est assez impartial pour reconnaître ses défauts sous ce rapport et pour avouer qu'il était trop *idéaliste* pour être habile *diplomate*. Avant tout penseur et savant, il ne devint homme d'État que par accident. Dans cette carrière, il montra toute la hauteur des vues, toute la clarté logique, tout le soin du détail qui le distinguaient comme érudit et comme philosophe; éclairé et libéral, il était encore un patriote zélé, malgré l'origine cosmopolite de sa manière de penser. Mais il manquait de passion, d'énergie, du pouvoir de s'enfermer dans la tâche de chaque jour. Il voyait les choses de trop haut pour prendre les mesures efficaces au juste moment où elles étaient utiles.

zugsweise aus dem Nachlasse von F.-A. von Staegemann. Bd. I. Leipzig, Duncker et Humblot.

1. *Wilhelm von Humboldt als Staatsmann.* Bd. II. Stuttgart, Cotta.

Encore un second volume : celui de la vie du maréchal von Boyen, par M. Fréd. Meinecke[1] (cf. la *Revue*, t. LXII, p. 347 et suiv.). Il comprend la dernière moitié de l'existence de Boyen, dont la partie la plus importante est son administration du ministère de la guerre, de 1814 à 1819. Boyen, disciple de Kant, passionné pour les idées de patrie, de progrès, d'égalité et de sage liberté, doué d'un esprit vaste et clairvoyant, quoique un peu pédant et parfois trop systématique, appartenait au cercle de réformateurs administratifs et militaires qui ont régénéré la Prusse après 1807. C'est lui qui créa le service militaire universel et qui organisa définitivement la *landwehr*. Mais il n'était pas que soldat. D'après ses idées, l'organisation militaire devait être en harmonie avec la métamorphose de l'ancien régime prussien, absolutiste et féodal, en un État constitutionnel, basé sur la participation de la nation entière aux affaires publiques. Toutes les forces vives du peuple prussien devaient s'unir pour donner à la plus petite et la plus pauvre des grandes puissances la prépondérance intellectuelle, politique et militaire en Allemagne, — bref, à peu près le programme adopté plus tard par le parti libéral de l'Allemagne du Nord. Mais il échoua contre l'esprit borné et méfiant du roi, contre la faiblesse honteuse du chancelier Hardenberg et surtout contre les intrigues du parti réactionnaire et féodal, qui aimait mieux sacrifier la grandeur de la patrie à ses pires adversaires que subir l'évolution des idées libérales et égalitaires. M. Meinecke expose ces luttes d'après les sources les plus variées et les plus authentiques, avec une sympathie émue, en partant de points de vue aussi élevés que justes et se servant d'un style facile, élégant et plein d'attraits. Tout en jugeant Boyen avec une entière impartialité, il fait voir les graves conséquences que la réaction contre l'œuvre inachevée des réformateurs a eues pour la Prusse pendant un demi-siècle.

Ce fut aussi un réveil du passé que la résurrection des régiments suisses au service de la France pendant la Restauration, de 1816 à 1830. M. Albert Maag en raconte l'histoire[2] d'après les archives fédérales et cantonales ainsi que d'après les mémoires de témoins oculaires. La partie la plus intéressante du volume se rapporte à la part prise par les deux régiments aux événements de Juillet 1830. M. Maag lave ses compatriotes des calomnies dont la plume malveillante du maréchal Marmont et la haine générale contre les troupes étrangères les avaient souillés. Il prouve, par les récits et les jour-

1. *Das Leben des Generalfeldmarschalls Hermann von Boyen*, Bd. II. Stuttgart, Cotta.

2. *Geschichte der Schweizertruppen in französischen Diensten wæhrend der Restauration und Julirevolution*. Bienne, Kuhn.

naux des officiers suisses, qu'on les avait abandonnés et sacrifiés et qu'ils n'ont évacué le Louvre que sur l'ordre formel et réitéré du duc de Raguse. Ayant perdu plus de trois cents tués et blessés, ils avaient montré là le même courage malheureux pour la cause des Bourbons que leurs pères, le 10 août 1792.

D'autres événements révolutionnaires sont racontés par un écrivain militaire bien connu, le commandant von Kunz[1]. Il décrit la lutte des troupes prussiennes contre les insurgés polonais de la province de Prusse, en 1848, épisode qui n'avait pas encore été mis suffisamment en lumière et où la médiocrité même des combats a rendu possible un récit plus clair et plus complet que pour de grandes batailles. Dans ce petit livre, le commandant Kunz montre son impartialité ou plutôt son équité habituelles. Il reconnait pleinement la bravoure et le patriotisme des insurgés polonais et les défend contre les reproches que l'on a souvent élevés contre eux. On comprend d'autant moins qu'un écrivain aussi distingué puisse encore répéter cette fable ridicule que la révolution de Berlin du 18 mars 1848 ait été l'œuvre « de Français, de Polonais et de toutes sortes de révolutionnaires internationaux. »

Un vrai insurgé est aussi M. W. von Hassell. Contrairement aux sentiments de l'immense majorité des Allemands, surtout de la classe instruite et lettrée, il condamne l'union de l'Allemagne sous la direction de la Prusse. C'est là une affaire de conviction personnelle; mais, ce qui est inadmissible, c'est la passion avec laquelle il écrit en ce sens antihistorique son histoire du royaume de Hanovre, dont la première partie du second volume vient de paraître[2]. Elle va des commencements de la réaction, en 1849, jusqu'à la chute du ministère ultra-réactionnaire Borries, en 1862. Abstraction faite de la partialité de l'auteur pour le particularisme hanovrien et pour l'aristocratie, son travail est très instructif; il est basé sur des matériaux nombreux et authentiques, mais provenant tous de la faction à qui appartient M. von Hassell. Il apporte beaucoup de notions nouvelles sur la marche de la question unitaire en Allemagne. D'ailleurs, tant qu'il n'est pas influencé par ses sympathies et antipathies personnelles, son jugement est sain : on ne saurait admettre cependant qu'il glorifie comme un souverain modèle l'insolent autocrate Ernest-Auguste ou qu'il loue constamment les sentiments « vraiment allemands » du roi George V, un des adversaires les plus égoïstes qu'aient

1. *Die kriegerischen Ereignisse im Grossherzogtum Posen, im April und Mai* 1898. Berlin, Mittler.

2. *Geschichte des Kœnigreichs Hannover*, Bd. II, teil 1. Leipzig, Heinsius.

rencontrés les tendances nationales. L'auteur est pourtant sincère, et, malgré lui, la description qu'il donne des hauts fonctionnaires civils et militaires du Hanovre sous son dernier roi démontre clairement la nécessité de la catastrophe finale de 1866.

M. Horst Kohl a publié la sixième année de son *Annuaire de Bismarck*[1]. La partie la plus intéressante de ce volume est la correspondance de Bismarck avec le comte Bernsdorff, son prédécesseur comme ministre des Affaires étrangères, plus tard ambassadeur à Londres; cependant, un certain nombre de ses lettres étaient déjà publiées, et il serait à désirer que l'éditeur indiquât chaque fois quand et où un document est déjà imprimé. Très important est l'aveu de Bismarck, du 21 novembre 1862 (p. 165), que lui, comme le ministre de la Guerre et la plupart des généraux, se contenterait du service militaire de deux ans, mais qu'il se soumettait à la volonté du roi, qui demandait trois ans, afin de réaliser, avec l'aide du monarque, des tâches plus importantes. On voit là de nouveau que, pour Bismarck, le conflit parlementaire était un excellent moyen de forcer le roi à accepter le caractère révolutionnaire de la politique extérieure de son ministre. Comme la reine Augusta, le prince royal et son épouse s'opposaient à cette marche des événements; Bismarck eut le courage de les accuser, devant le souverain même, de trahir les secrets de l'État à l'Angleterre (1er août 1865, p. 202).

L'on sait que le fougueux chancelier a, dans ses *Gedanken und Erinnerungen,* continué sa guerre contre la reine Augusta, bien après la mort de cette princesse. M. Kohl a publié un *Guide* de ces souvenirs[2]; ce nouvel ouvrage témoigne malheureusement que l'auteur, très méritoire d'ailleurs, perd tout sens de critique lorsqu'il s'agit de son héros. Le livre n'a d'autre importance que celle de publier, pour la première fois, quelques documents d'un grand intérêt, comme le mémoire adressé à Bismarck par le prince royal de Prusse le 14 août 1870, jour de la bataille de Colomby-Nouilly, et la correspondance du tsar Alexandre II et de l'empereur Guillaume Ier en 1879.

Parmi les nombreuses critiques des *Souvenirs* de Bismarck, nous ne relèverons que celles de M. Erich Marcks[3] et de M. Max Lenz[4]. Le premier de ces auteurs a donné une nouvelle preuve de la finesse psy-

1. *Bismarck-Jahrbuch*, VI. Leipzig, Goeschen.
2. *Wegweiser durch Bismarcks Gedanken und Erinnerungen.* Leipzig, Goeschen.
3. *Fürst Bismarcks Gedanken und Erinnerungen; Versuch einer kritischen Würdigung.* Berlin, Paetel.
4. *Zur Kritik der Ged. u. Erinn. des Fürsten Bismarck; Deutsche Rundschau*, juin et juillet 1899.

chologique, de la science complète et profonde, de l'équité absolue qui le caractérisent. M. Marcks est un admirateur passionné du grand homme d'État et son essai critique s'en ressent peut-être un peu trop ; mais cela ne l'empêche point de rendre un hommage sincère et courageux à la vérité historique. Si M. Marcks considère les Mémoires du prince de Bismarck, pour ainsi dire, de haut, en jugeant leur ensemble, ainsi que celui des travaux les plus importants qui s'y rattachent, M. Lenz critique en détail quelques chapitres saillants de ces mêmes *Souvenirs*. Il prouve, par des documents incontestables réunis avec une parfaite connaissance de la matière, que toute la partie consacrée par Bismarck à la guerre de Crimée ne contient rien de vrai et, ce qui est encore pis, contredit absolument la marche réelle des événements et les tendances des personnages dirigeants. Notons bien que M. Lenz n'est pas moins partisan politique du grand chancelier que son collègue de Leipzig. En traitant des chapitres des mémoires qui parlent de la paix de Nikolsburg, il n'arrive pas à des résultats aussi concluants que quant à la guerre de Crimée, mais il montre aussi que les choses ont dû se passer autrement que dans la narration du vieux chancelier. La polémique que M. Théod. Schiemann a soulevée, sur ces points, contre M. Lenz dans la *Historische Zeitschrift* s'est terminée, pour tout juge non prévenu, en l'honneur du professeur de Berlin. Le travail consacré au même sujet par M. O. Kaemmel[1] n'est qu'un compte-rendu critique destiné surtout à faire valoir le *Journal* de Maurice Busch, publié chez M. Grunow.

L'édition allemande de ce *Journal* de Maurice Busch[2] peut être considérée comme l'original de l'ouvrage, déjà publié en anglais, comme on le sait. Le livre allemand contient plusieurs parties que l'on avait omises dans le texte anglais comme peu intéressantes pour le public britannique. D'autre part, on a biffé quelques passages de l'édition anglaise impossibles à imprimer dans l'empire d'Allemagne. Le personnage de Busch est trop connu pour être encore dépeint ici. Quant à son livre, il cache naturellement tout ce qui pourrait être défavorable à l'auteur, comme, entre autres, l'histoire du chantage qu'il a mis en œuvre contre Bismarck en 1873 et en 1883, et la manière dont il a dû quitter, en 1864, le service du prince d'Augustenbourg, prétendant au trône ducal de Schleswig-Holstein. Mais, dans tout ce qu'il raconte sur les communications que le prince de Bismarck lui a faites, il est, évidemment, de bonne foi. D'ailleurs, c'est entièrement le style du chancelier et sa manière de parler ; pour

1. *Kritische Studien zu Fürst Bismarcks Ged. u. Erinn.* Leipzig, Grunow.
2. *Tagebuchblætter*, 3 vol. Leipzig, Grunow.

s'en convaincre, on n'a qu'à comparer le livre de Busch avec les *Souvenirs* de Bismarck. Il est vrai qu'il y a quelques erreurs dues à la circonstance qu'il avait l'oreille un peu dure (t. III, p. 69) et au fait qu'il prenait ses notes le plus souvent de mémoire, quoique immédiatement après avoir quitté le chancelier. C'est une photographie généralement fidèle, mais trop accentuée; Bismarck blâmait Busch de prendre au sérieux tout ce qu'il venait de dire par plaisanterie ou dans un moment de mauvaise humeur. Cependant, nous n'oublierons pas que Busch, aussi bien que Lothaire Bucher, le véritable homme de confiance du ministre, sont unanimes à reconnaître que le grand homme d'État est incapable de dire la vérité, soit que son imagination impulsive lui représente les hommes et les choses, non pas tels qu'ils étaient ou qu'ils sont, mais comme cela lui plaît qu'ils soient, soit qu'il les défigure avec intention pour avoir lui-même seul et toujours raison (exemples frappants : t. II, p. 485; t. III, p. 2, 330). A l'occasion, Bismarck en convient lui-même (cf. t. III, p. 243). Ajoutons que la plupart de ses communications à Busch sont destinées à servir de thèses pour les articles du journaliste, afin d'influer sur l'opinion publique. Tout le monde, même les personnages les plus haut placés, même le vieil empereur, est traité avec le plus profond mépris; chacun, sauf Bismarck, n'agit que pour des motifs mesquins et personnels. Le chancelier lance contre tous ceux qui ne le servent pas en esclaves les accusations les plus fausses, les plus saugrenues (voir t. III, p. 33, 60, 70, ce qu'il dit du ministre Eulenburg, de Forckenbeck et de Lasker). Enfin, le livre est précieux pour nous montrer le vrai Bismarck et son entourage intime.

Un des fervents admirateurs du chancelier avait été Ludwig Bamberger, devenu plus tard son adversaire au point de vue des événements intérieurs. Les mémoires de cet homme aussi distingué en politique qu'en finances, publiés par son ami Paul Nathan [1], ne vont, malheureusement, que jusqu'en 1864, point du récit où la mort a arraché la plume des mains de l'auteur; ainsi, toute la partie réellement importante de l'action politique de Bamberger en reste exclue. C'est d'autant plus regrettable que ces mémoires, quoique l'auteur n'ait plus pu les ciseler définitivement, sont rédigés avec tout l'esprit et toute la finesse, un peu verbeuse, du si regretté écrivain. Ils peignent très bien ce personnage éclairé, hautement intelligent, universellement instruit, réfléchi, *gentleman* dans toute la force du terme, un peu froid et moqueur et pourtant enthousiaste de la liberté et de la patrie, profon-

1. *Erinnerungen von Ludwig Bamberger*, herausg. v. P. Nathan. Berlin, Reimer.

dément dévoué à ses amis, l'écrivain le plus élégant de l'Allemagne, économiste de premier ordre. Comme il a habité Paris pendant la plus grande partie du second Empire, de 1853 à 1866, et qu'il y a connu presque tout le monde littéraire et artistique, ses mémoires retracent l'image de cette époque qui, aujourd'hui, est déjà un passé fort éloigné, mais qui a eu pour la France bien des côtés brillants et féconds.

La biographie du ministre badois Jules Jolly avait été retracée par son neveu Louis Jolly et par feu le professeur Baumgarten (voir *Rev. hist.*, t. LXVIII, p. 337). M. Hausrath, connu comme historien ecclésiastique et comme romancier, y ajoute des souvenirs personnels de Jolly[1], avec lequel il avait été intimement lié. C'est un portrait vivant et sympathique de l'excellent homme d'État, qui sert à corriger, sous beaucoup de rapports, l'appréciation de Louis Jolly, souvent empreinte de partialité et d'une certaine raideur exclusive.

L'on connaît les deux frères Reichensperger, Auguste et Pierre, tous les deux juristes rhénans, chefs de la fraction conservatrice du parti catholique, fondateurs du *centre*, après 1870. Auguste, dont la vie est décrite par M. Ludw. Pastor[2], se distinguait des autres chefs catholiques par l'intérêt considérable qu'il portait à l'art et à l'érudition. Il va sans dire que sa biographie, sous la plume du savant historien des papes, dépeint les choses et les hommes exclusivement au point de vue du cléricalisme. Mais pourquoi l'auteur a-t-il renoncé à tout art historique, pourquoi nous a-t-il principalement donné un extrait ennuyeux des correspondances, du journal et des autres reliques de M. Reichensperger? L'histoire a fort peu à gagner dans tout cela.

Jadis du même bord que les Reichensperger, plus tard leur adversaire, fut le célèbre professeur de théologie de l'Université de Munich, Ignaz von Dœllinger, dont l'élève le plus savant et le plus aimé, J. Friedrich, a commencé la biographie[3]. Disons-le tout de suite, M. Friedrich n'est pas un historien. L'énorme prolixité avec laquelle il raconte les moindres détails, depuis l'histoire des aïeux de Dœllinger, et imprime *in extenso* des lettres et des articles de journaux dont un court sommaire aurait été, fort souvent, même de trop, tue l'intérêt du récit et rend fort pénible la lecture de son ouvrage. D'autre part, M. Friedrich se débat en vain pour concilier la conduite de son héros après le concile du Vatican avec les idées absolument cléricales et ultramontaines de Dœllinger jeune; sa fureur contre

1. *Zur Erinnerung an Julius Jolly*. Leipzig, Hirzel.
2. *August Reichensperger*, 2 vol. Fribourg-en-Brisgau, Herder.
3. *Ignaz von Dœllinger*, t. I et II. Munich, Beck.

toute liberté de pensée, sa haine aveugle de la Réforme, son antisémitisme violent, sa défense de toutes les prétentions de l'Église contre l'État, sa prédilection pour les sociétés et gazettes cléricales, sa glorification du pouvoir papal, son penchant pour les Jésuites, tout cela ressort clairement des citations mêmes que M. Friedrich extrait des écrits et des lettres de son maître. Les tours de force de l'auteur afin d'arriver à ce résultat impossible sont évidemment sincères de sa part, mais nuisibles à la vérité biographique. Il aurait été plus conforme à la réalité des choses et en même temps plus instructif de nous développer les causes, l'origine et le progrès de l'évolution qui s'est produite dans la pensée d'un savant catholique aussi distingué que l'était Dœllinger. Les deux volumes qui viennent de paraître et qui nous mènent jusqu'en 1849 le montrent encore, malgré l'auteur, comme un véritable fanatique.

De l'Église militante il n'y a pas loin aux affaires militaires.

La publication des écrits militaires du maréchal DE MOLTKE est parvenue jusqu'à ses essais critiques sur l'histoire des campagnes de 1809, 1859, 1864, 1866 et 1870-1871[1]. Ce sont des travaux rédigés entre les années 1859 et 1871. Quant aux faits, ces essais ont peu de valeur, parce qu'ils avaient été terminés, pour la plupart, avant la publication des sources et des récits les plus importants. Les éditeurs ont, en partie, suppléé à ce défaut par des notes qui amplifient et rectifient les données du grand stratégiste. L'importance de ces travaux consiste en la critique militaire, point de vue qui ne peut pas être le nôtre. Le génie de Moltke se montre de nouveau dans la circonstance que, par des calculs logiques et stratégiques, il devine constamment des faits non contenus dans les sources dont il a pu se servir, mais confirmés plus tard par la publication de nouveaux documents. Il porte un jugement très sévère sur l'archiduc Charles, en opposition avec la biographie de ce prince, publié par le colonel VON ANGELI. Mais sa critique n'est pas moins sérieuse pour les fautes commises par les généraux allemands, autrichiens et français pendant les guerres contemporaines. Tous ces essais, à l'exception de celui sur la campagne de 1809, ont servi plus tard pour la rédaction des ouvrages bien connus de l'état-major prussien.

Le deuxième volume de l'ouvrage remarquable du colonel Oscar

1. *Moltkes Militærische Schriften*, 3e série : *Kriegsgeschichtliche Aufsætze;* t. II : *Kritische Aufsætze zur Geschichte der Feldzuege von* 1809, 1859, 1864, 1866 *und* 1870-71. *Herausg. vom Grossen Generalstabe, Abt. fuer Kriegsgeschichte.* Berlin, Mittler.

von Lettow-Vorbeck, relatif à l'histoire de la guerre allemande de 1866[1], traite de la campagne de Bohême, la partie la plus considérable et décisive de cette grande lutte. Les événements militaires proprement dits sont, dans ce livre, exposés d'une façon définitive, d'après de nombreux documents officiels et les communications tant orales qu'écrites de personnages éminents. L'étude des faits et des motifs est entreprise par M. de Lettow-Vorbeck avec beaucoup de soin et de sens critique et avec une impartialité parfaite. Après les ouvrages de MM. de Sybel et Friedjung, le livre de M. de Lettow-Vorbeck est nécessairement moins important pour l'histoire politique. Notons, cependant, que des documents inédits le mettent à même de préciser davantage le poids de l'intervention française dans la conclusion des préliminaires de Nikolsburg. On peut affirmer maintenant que ce fut la crainte d'une guerre avec la France qui décida Bismarck à renoncer à toute mutilation territoriale de l'Autriche, de la Bavière et de la Saxe. Notons une contradiction dans les idées de l'auteur, parce qu'elle est d'un caractère général et typique. Il nous explique (p. 5) la supériorité de l'armée prussienne par le service militaire universel et obligatoire, institution foncièrement *démocratique,* et, quelques lignes plus loin, par le caractère *aristocratique* du corps des officiers. On voit combien la théorie dépend des faits; après les victoires des armées républicaines et napoléoniennes, Scharnhorst et ses amis cherchaient à démocratiser le corps des officiers prussiens; après les succès des troupes prussiennes en 1866 et 1870, la tendance est de constater un idéal aristocratique de ce même corps. On a oublié qu'il n'y a jamais eu de corps d'officiers plus féodal que celui qui a amené les défaites inouïes de la Prusse en 1806. — Il y a dans les esquisses et dans les cartes quelques erreurs faciles à corriger.

La campagne du Mein de la même guerre se trouve racontée dans le livre du général W. von Scherff, relatif à la division prussienne de Beyer[2]. L'auteur était lui-même officier d'état-major près de cette division pendant la campagne et avait rédigé son récit immédiatement après la fin de celle-ci, sous le contrôle du général de Beyer. C'est donc un livre officieux dont les affirmations et les jugements ne seront acceptés qu'avec une certaine réserve, surtout quand le divisionnaire est lui-même en cause.

Le même général Scherff a pris contre M. Fr. Hœnig la défense d'un autre de ses anciens supérieurs, le général de Schwartzkoppen,

1. *Geschichte des Krieges von* 1866 *in Deutschland.* Berlin, Mittler.
2. *Die Division von Beyer im Mainfeldzuge,* 1866. Berlin, Mittler.

commandant la 19e division d'infanterie à la bataille de Vionville-Mars-la-Tour. Le capitaine Hœnig est le premier historien militaire de l'Allemagne actuelle qui, avec autant de courage que de talent, ait osé s'émanciper de l'historiographie officielle sur la guerre de 1870, historiographie qui, malgré beaucoup de qualités, a tenu par principe à peindre tout en rose et à passer sous silence les fautes commises par les généraux allemands[1]. La critique incisive exercée par cet auteur contre la direction du prince Frédéric-Charles et surtout de son chef d'état-major général de Stiehle pendant les journées des 15 et 16 août 1870 et sur la conduite du général de Schwartzkoppen, qui causa la catastrophe de la brigade Wedell[2], a provoqué une véritable guerre, heureusement littéraire et non pas sanglante, où M. Hœnig a dû se défendre, presque seul, contre toute une nuée d'adversaires[3]. Ceux-ci ont prouvé, ce me semble, que M. Hœnig a commis beaucoup d'erreurs de détail dans le récit d'une bataille moderne fort complexe, que ses souvenirs personnels l'ont parfois trompé et que ses jugements sont trop acerbes, la critique après coup étant beaucoup plus facile qu'il n'est aisé de prendre une décision soudaine au milieu d'une grande bataille. Mais, ce qui reste prouvé par M. Hœnig, c'est que : 1° le prince Frédéric-Charles et son chef d'état-major, en opposition contre Moltke, désespérèrent de rejoindre encore l'armée française à l'est de la Moselle, et que, par conséquent, ils prirent de fausses mesures; 2° que le général Alvensleben, commandant le 3e corps, jugea mieux de la situation et amena, par sa propre initiative, le combat du 16 août; 3° que Caprivi, comme chef d'état-major du 10e corps, a convaincu son général de la justesse de ce dernier point de vue et l'a persuadé de venir en aide au 3e corps; 4° que Schwartzkoppen et Scherff n'avaient pas compris la situation.

L'Allemagne actuelle ne cherche plus exclusivement à fonder sa puissance sur l'armée, mais encore sur la marine. Les travaux concernant l'histoire maritime de l'ancienne Allemagne augmentent donc en nombre; pour la plupart, ils sont dus à des érudits des

1. *Kriegsgeschichtliche Einzelschriften*, herausg. v. Grossen Generalstab, fasc. 25. Berlin, Mittler.

2. Hœnig, *Die Wahrheit ueber die Schlacht von Vionville-Mars-la-Tour*. Berlin, Félix.

3. *Militær-Wochenblatt*, 1899, nos. 34, 36 (gén. von Scherff), 37 (gén. von Voigts-Rhetz), 41, 42 (colonel F. von Bernhard), 64, 65 (divers auteurs). — Scherff, *General v. Schwartzkoppen am 16 August* 1870 (Munich, Lindauer). — Hoenig, *Dokumentarisch-kritische Darstellung der Strategie für die Schlacht von Vionville-Mars-la-Tour*. Berlin, Félix.

villes hanséatiques. Parmi eux, M. Ernest Baasch, directeur de la bibliothèque de commerce de Hambourg, traite de l'histoire de la construction navale en Allemagne et de la politique qui s'y rapporte jusqu'aux premières années du XIXe siècle[1]. Comme cela n'était guère autrement possible, il entre dans tous les détails pour chaque port maritime, se réservant de présenter à la fin du volume la synthèse et les résultats généraux. L'auteur a consacré à son sujet un labeur infatigable aux archives et aux bibliothèques non seulement des villes de mer allemandes, mais encore de Berlin, Hanovre, Schwerin, la Haye et Copenhague. Ainsi, son livre est devenu un modèle du genre : recherches patientes, classification claire et intelligente, exposition lucide et instructive s'y trouvent réunies. S'il n'est pas toujours parvenu à des résultats certains et définitifs, si, pour les siècles du moyen âge en particulier, il a dû laisser subsister de grandes lacunes, ce n'est certes pas sa faute, mais celle des matériaux incomplets dont on dispose actuellement. Voici quelques-uns des résultats les plus importants de son travail. La construction navale et l'exportation de navires ont été considérables en Allemagne jusqu'au XIXe siècle; elles étaient distribuées parmi les différentes villes maritimes d'une manière plus égale qu'aujourd'hui, où elles se concentrent dans un petit nombre d'établissements gigantesques; les ports de la Baltique étaient bien plus importants alors que maintenant, où ils perdent de plus en plus, en comparaison avec ceux de la mer du Nord. On cherchait à *nationaliser* la construction navale, à la réserver aux seuls Allemands et surtout à interdire la vente des navires aux étrangers pour augmenter le commerce national. C'est juste le contraire de la politique commerciale d'aujourd'hui qui, avant tout, vise à l'exportation. C'était déjà un grave obstacle pour le développement de la construction navale. Un autre était la politique *d'étapes*, c'est-à-dire la lutte de chaque ville contre les autres pour se réserver le droit exclusif de construire des navires. Un troisième, le plus grand, était l'esprit étroit des corps de métier qu'une école économique rétrograde voudrait rétablir de nos jours. Chiffres en main, M. Baasch démontre combien cette institution était nuisible au progrès de la construction navale (voir, entre autres, p. 23, 108 et suiv., 220-271 et suiv.), et combien les villes qui savaient s'affranchir de cette contrainte se trouvaient dans une situation plus favorable (cf. p. 24, 61, 104, 153, 271 et suiv.). D'ailleurs, on l'a déjà reconnu dans le passé (p. 34, 42, 162, 220, 242). Ainsi, l'ouvrage

1. *Beitræge zur Geschichte des deutschen Seeschiffbaues und der Schiffbaupolitik.* Hambourg, Graefe et Sillem.

de M. Baasch est d'une grande importance non seulement historique, mais encore économique.

Le troisième volume de M. Alfr. Zimmermann sur les colonies européennes[1] traite de la politique coloniale de la Grande-Bretagne depuis la séparation des États-Unis jusqu'au temps présent. Écrit avec plus de conscience et d'application que d'originalité, il prouve de nouveau et irrévocablement que la seule politique coloniale saine et destinée à réussir est celle de laisser aux colonies autant de liberté et de *selfgovernment* que possible. C'est ainsi que l'Angleterre a fondé son immense empire d'outre-mer, c'est ainsi que cet empire prospère et la mère-patrie avec lui.

La première histoire, en langue allemande, de l'Asie septentrionale, depuis l'époque historiquement connue la plus reculée jusqu'à l'été de 1898, nous est donnée par M. Albr. Wirth[2]. C'est un ouvrage de seconde main, mais très utile, puisqu'il traite d'événements généralement ignorés par la grande majorité des historiens occidentaux.

L'Institut d'histoire prussien à Rome commence à éditer un recueil de travaux tirés des archives et bibliothèques d'Italie[3]. En dehors de notes sur les événements littéraires et archéologiques en Italie, — partie où l'on désirerait un peu plus de méthode, — ce périodique contient des publications étendues, avec introduction et notes. Notons, dans le premier volume, entre autres : 1° K. Schellhass, Documents relatifs à l'action réformatrice de Félicien Nigarda, dominicain qui, de 1572 à 1574, travaillait avec succès, surtout en Autriche et en Bavière, pour réformer le clergé selon les décrets du concile de Trente; 2° G. Kupke, « Il y a cent ans, » lettres écrites de Berlin, en 1797, par l'envoyé d'Espagne Horace Borghèse; 3° par le même, une Relation du même diplomate sur la cour de Prusse en 1795. Elle contient nombre d'informations intéressantes, particulièrement quant aux affaires personnelles du roi, de sa famille, de ses ministres et généraux. Il est étonnant que M. Kupke, dans une note, prétende qu'il n'a rien trouvé, dans la littérature historique, concernant la personne de Saint-Patern, favori français de Frédéric-Guillaume II pendant ses dernières années. J'ai parlé longuement de ce personnage dans mon *Preussisches Staatswesen*, t. II, p. 147.

1. *Die europaeischen Kolonien*, 3e vol. Berlin, Mittler.

2. *Geschichte Sibiriens und der Mandschurei*. Bonn, Georgi.

3. *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken, herausg. vom Kœnigl. preussischen Historischen Institute in Rome*, t. I. Rome, Loescher, 1898.

M. Armin Tille, à qui l'on doit l'inventaire de nombreuses archives de la province rhénane, publie un périodique mensuel pour favoriser les recherches d'histoire particulières, sous le nom de Feuilles historiques allemandes[1]. Entouré d'excellents collaborateurs, M. Tille voudrait unir, en les rapprochant étroitement, les recherches *générales* et *locales*. C'est une entreprise fort utile, car, jusqu'à présent, les écrivains qui se sont occupés d'histoire générale formaient, en Allemagne, une caste entièrement séparée des érudits cantonnés dans l'histoire locale. La science ne saurait que gagner considérablement en les alliant les uns aux autres.

Un des vétérans de l'historiographie allemande, M. Charles-Adolphe Cornelius, nous donne, pour ainsi dire, son testament scientifique à la veille du cinquantième anniversaire de son doctorat. Frappé malheureusement de graves maladies, forcé de renoncer à des travaux nouveaux, le vénérable professeur de Munich clôt sa carrière utile et honorable en réunissant en volume ses essais et ses études historiques, dont la plupart se rapportent à l'époque de la Réformation et surtout à la biographie de Calvin[2]. Il serait inutile de revenir ici sur des travaux bien connus et généralement appréciés. Le seul chapitre nouvellement publié est celui sur Calvin et sur Perrin, le plus dangereux de ses adversaires (p. 471-559). On sait que M. Cornelius, à la fois catholique ardent et savant d'une sincérité absolue, a suivi son ami Dœllinger dans l'opposition contre les décisions du concile de 1870. Placé entre le néo-catholicisme et le protestantisme, il a étudié l'histoire des luttes religieuses du XVI^e^ siècle avec une entière impartialité, relevée et anoblie par le regret de la scission irrémédiable qu'elles ont produite dans la nation allemande et dans l'humanité européenne en général.

M. Philippson.

1. *Deutsche Geschichtsblætter. Monatschrift zur Fœrderung der landesgeschichtlichen Forschung.* Gotha, Perthes.

2. *Historische Arbeiten, vornehmlich zur Reformationszeit.* Leipzig, Duncker et Humblot.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Rudolf von Scala. **Die Staatsvertræge des Altertums.** 1er Teil. Leipzig, Teubner, 1898. In-8°, 226 pages.

M. von Scala s'est proposé de publier une sorte de *corpus* des traités d'État de l'antiquité, conservés dans les textes littéraires et sur les inscriptions. Le livre doit être divisé en quatre sections qui comprendront : la première, les traités datés exactement ou d'une manière suffisamment approximative; la deuxième, les traités dont la date est mal établie ou qui pourraient induire le lecteur à des conclusions fausses; la troisième, les traités dont l'existence n'est pas complètement établie ou qui ne supposent pas comme parties contractantes deux états indépendants; la quatrième, les fragments des traités. Le présent volume renferme la première partie de la première section, les traités connus jusqu'à 338 av. J.-C. Disons tout d'abord que ce plan est aussi défectueux que possible. Un classement méthodique des traités eût été préférable; ou bien, puisqu'on adoptait, comme dans le vieux recueil de Barbeyrac, l'ordre chronologique, il fallait le suivre pour tous les traités sans exception, complets ou fragmentaires, réels ou douteux et ne mettre à part que les traités non datés. D'autre part, nous ne voyons pas du tout d'après quelles raisons l'auteur a établi sa seconde catégorie; la plupart des traités qui doivent y figurer sont cependant suffisamment datés et clairs. Passons maintenant au contenu du livre. A notre avis, l'auteur a beaucoup trop rétréci le sens du mot *traité d'État* (*Staatsvertrag*), et son travail ne nous montre pas la merveilleuse souplesse, l'extraordinaire complication du droit international des anciens, surtout des Grecs. Pourquoi supprimer de parti pris, et sans prévenir le lecteur, tant de conventions qui sont de véritables traités, les trêves, les capitulations conditionnelles et surtout les traités d'arbitrage qui constituent une des branches essentielles du sujet? On ne devait pas non plus laisser de côté les traités entre les métropoles et les colonies, entre les deux fractions d'une même ville (aristocrates et démocrates, citoyens vainqueurs et exilés). Les trêves, les traités de paix qu'il y a dans l'Iliade et dans l'Odyssée eussent été mieux à leur place dans ce recueil que cette trentaine de traités babyloniens, assyriens, égyptiens qui n'intéressent guère l'antiquité classique. Dans les limites mêmes qu'il s'est tracées, l'auteur a négligé plusieurs textes : le traité accordé à Platées par le roi Pausanias et les confédérés (Thucydide, 2, 71), la convention entre Athènes et Mytilène, ville alliée, mais autonome (Dittenberger, *Sylloge*, 27, 1re éd.), le traité entre Alcibiade et

Pharnabaze. Il est bien hardi d'assigner une date au premier traité entre Rome et Carthage et au traité entre le prétendu Spurius Cassius et les Latins. L'auteur cite dans ses notes les travaux relatifs à chaque traité; mais il aurait pu et dû rappeler au début le recueil de Barbeyrac, le livre d'Egger et l'article *fœdus*, du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, où ont été analysés méthodiquement à peu près tous les traités qu'il publie. Ces critiques et ces réserves une fois faites, reconnaissons que ce recueil complet, commode, de textes bien édités et pourvus des principales références, pourra rendre quelques services à l'étude du droit international ancien.

Ch. LÉCRIVAIN.

Guillaume DES MAREZ. **Étude sur la propriété foncière dans les villes du moyen âge et spécialement en Flandre.** (Recueil de travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand, 20e fasc.) Gand et Paris, 1898. 1 vol. in-8°, XIV-392 pages.

Ce qu'il faut louer tout d'abord dans cet ouvrage, c'est la sûreté de la méthode. M. des Marez ne s'est pas contenté des sources juridiques; ses observations sont fondées sur des milliers de documents d'archives, imprimés et inédits. Son étude porte surtout sur les villes de Flandre; mais l'histoire de villes étrangères, et notamment des villes allemandes, lui a fourni des éléments de comparaison fort instructifs.

Il se défie, et avec raison, des abstractions juridiques. C'est la réalité concrète et vivante qu'il s'efforce d'atteindre; il est convaincu que les règles juridiques ne sont que la résultante des conditions économiques et sociales. Aussi nous explique-t-il avec la plus grande netteté les relations très étroites qui existent entre l'histoire de la propriété foncière dans les villes et l'histoire des constitutions urbaines. Une ville, ce n'est donc pas une entité abstraite, mais « une juxtaposition de groupes de personnes et de terres. » Non seulement une ville diffère d'une autre ville, mais, dans la même ville, les divers groupes, au moins à l'origine, peuvent présenter des caractères fort dissemblables.

M. des Marez distingue essentiellement, en ce qui concerne les origines, deux catégories de villes : 1° les agglomérations issues de la *familia* d'un évêque ou d'un abbé, et qui ne s'émancipent que lentement du régime domanial; 2° les colonies marchandes, créées sur le domaine de quelque seigneur justicier, et où la terre doit être libre comme la personne du marchand. — C'est à ce second type que se ramènent les villes de Flandre, admirablement situées pour le commerce, et où les marchands ont afflué de bonne heure.

Cette classification me paraîtrait tout à fait légitime, si l'on en faisait reposer le principe, non sur la qualité du seigneur, mais sur la condition économique et sociale des sujets. Peut-on distinguer réelle-

ment le seigneur *justicier* et le seigneur *foncier*? C'est là une question que, me semble-t-il, la science n'a pas encore résolue. Et, dans le même ordre d'idées, peut-on établir qu'il y a un *cens seigneurial* profondément différent du *cens foncier*? Les colonies marchandes ne seraient astreintes qu'au cens seigneurial, tandis que le cens foncier pèserait sur les tenanciers serfs ou semi-libres. — Les arguments par lesquels l'auteur s'efforce de démontrer cette théorie ne me paraissent ni très logiques, ni fondés sur des documents bien probants. Le cens seigneurial, déclare-t-il en un endroit, est purement réel et laisse intact le statut personnel. Et ailleurs, il affirme que, si ce cens avait été purement foncier, nul ne se serait acharné à sa ruine, car, ajoute-t-il, le cens foncier ne contenait rien d'attentatoire à la liberté. Le cens seigneurial serait alors une marque de sujétion. N'y a-t-il pas entre ces deux propositions une incontestable contradiction? Je ferai remarquer aussi que le cens est, dans tous les cas, une redevance *réelle* et qu'il n'a aucune influence sur la condition personnelle du tenancier. Quoi qu'il en soit, l'expression de *cens seigneurial* me paraît manquer de netteté.

Tout ce que l'on peut dire, c'est que les marchands établis dans la ville nouvelle, dans le *suburbium* que le commerce a créé, ne sont rattachés que d'une façon très lâche au régime domanial. Ce sont, en quelque sorte, des *hôtes*, libres de leur personne, et que le seigneur doit ménager, qu'il a intérêt à traiter avec bienveillance, car ils accroissent la prospérité de sa terre. A Gand, à Bruges, vers la fin du XI^e^ siècle et au commencement du XII^e^, les marchands s'affranchissent du cens. Le sol urbain est alors dégrevé de toute obligation; les habitants deviennent des *viri hereditarii*, des allodiers, entre les mains desquels se concentrent et la propriété mobilière et la propriété foncière. Ainsi se crée le *Vrij Huus, Vrij Erve* (libre maison, libre héritage), forme de propriété tout à fait analogue à celle qui régit notre régime social contemporain.

M. des Marez décrit aussi avec la plus grande netteté la genèse des tenures urbaines. Il distingue essentiellement la tenure d'origine domaniale et la tenure proprement urbaine. La première est une ancienne terre de culture, d'abord soumise à toutes les obligations du régime domanial. Quand la ville commence à se développer, par une lente évolution, la personne du tenancier s'émancipe, et avec elle la terre sur laquelle il est établi. Par l'arrivée de nouveaux colons, la population s'accroît; les manses se morcellent. Progressivement, les droits de propriété du seigneur s'effritent; les redevances domaniales disparaissent les unes après les autres. Au XIII^e^ ou au XIV^e^ siècle, l'évolution est achevée; le bourgeois est devenu pleinement propriétaire de sa tenure. Sur les terres laïques, la transformation est plus rapide que sur les domaines ecclésiastiques, mais elle affecte les mêmes caractères.

La tenure urbaine libre, telle que nous la voyons établie, pour ainsi dire, dès le début, dans les colonies marchandes, s'explique par le fait que les marchands jouissent d'un droit spécial, qui, d'abord personnel,

s'incorpore peu à peu au sol. On peut donc en conclure, — et l'auteur n'insiste pas assez sur cette considération, — que c'est la condition *personnelle* du marchand qui a créé cette forme de propriété. Ce sont des conditions économiques et sociales toutes nouvelles qui travaillent à dissoudre l'ancienne organisation domaniale.

Rien ne montre mieux cette vérité que la formation du territoire des villes flamandes. M. des Marez prend comme exemple la ville de Gand[1]. La cité commerciale et libre était d'abord restreinte au *portus*. Mais peu à peu se sont annexés à ce territoire libre, soit des quartiers purement ruraux, soit des agglomérations urbaines, qui possédaient déjà certains privilèges, mais qui étaient encore régies en partie par le droit domanial, comme le Vieux-Bourg, qui s'était élevé au pied du château des comtes de Flandre. C'est surtout au XIIIe siècle que se font ces annexions. Ainsi, le *droit urbain* pénètre partout, et l'ancien *portus*, avec ses privilèges et ses tenures libres, finit par s'étendre à toute la ville, telle que nous la connaissons actuellement. La ville commerçante exerce donc sur les territoires voisins une influence juridique vraiment irrésistible et qui a pour résultat d'abolir les droits seigneuriaux.

M. des Marez nous fait voir encore que la propriété foncière est ce qui attache le plus solidement le bourgeois à la cité; c'est elle qui lui confère les plus grands privilèges, qui lui permet d'entrer dans les rangs de l'oligarchie urbaine. Et même pour tout marchand, dans certaines villes, c'est une obligation de posséder au moins une censive. Il ne faut pas oublier non plus que, dans toutes les cités libres, ce sont les échevins qui possèdent la juridiction foncière.

La dernière partie de l'ouvrage traite du caractère de la censive urbaine. Nous avons déjà vu que l'auteur distingue le cens seigneurial et le cens foncier, et nous avons critiqué sa théorie. Mais il distingue aussi le cens foncier, dû pour prix de la tenure domaniale, et le cens foncier, d'origine purement économique, payé par le bourgeois au bourgeois. On peut se demander si cette dernière forme de cens n'est pas plutôt une sorte de rente ou de loyer.

Quoi qu'il en soit, on voit très bien comment la censive a pu se transformer en pleine propriété. M. des Marez marque très justement les trois étapes de l'évolution : 1° le censitaire possède d'abord un simple droit de jouissance, moyennant le paiement d'un cens; 2° le censitaire acquiert un véritable droit de propriété; il peut aliéner, grever, louer la censive, mais la directe seigneuriale existe toujours; 3° à l'époque de la Révolution, la directe disparaît définitivement, et la propriété est créée dans sa forme actuelle. L'auteur, en une excellente formule, caractérise cette transformation économique et sociale, lorsqu'il écrit : « La perpétuité de la tenure devait inévitablement opérer la déchéance du droit de propriété du censier au profit du censitaire. »

1. Un plan très détaillé de l'ancienne ville de Gand nous aide à comprendre et la formation territoriale de la grande agglomération et les transformations de la propriété foncière que l'on peut y observer.

Il faudrait noter encore des observations du plus grand intérêt sur la rente, dont la naissance s'explique par la plus-value du capital foncier, plus-value qui résulte elle-même du développement économique. C'est dans les centres de commerce que, pour la première fois, la propriété foncière a acquis une mobilité vraiment remarquable, qui a eu pour effet d'en accroître singulièrement la valeur. Et l'un des symptômes les plus nets de ce phénomène, c'est la substitution progressive des baux de louage, des locations aux censives, qui est encore une conséquence des nécessités économiques : le commerçant ne peut prendre des engagements à perpétuité; il a tout intérêt à ne conclure que des baux à temps; et le propriétaire y trouve aussi son avantage, car ainsi s'accroît la rente de sa terre. — On le voit, c'est dans les villes du moyen âge que se sont élaborées toutes les formes nouvelles de propriété ou de tenure, qui, à l'avenir, doivent supplanter les formes anciennes.

Cette consciencieuse étude, aussi intéressante pour l'histoire de la propriété que pour l'histoire des constitutions urbaines, dénote chez son auteur une intelligence vraiment remarquable des phénomènes économiques et sociaux. Elle fait le plus grand honneur au jeune savant qui l'a écrite et à l'Université de Gand, qui, sous le patronage de M. Pirenne, l'a publiée dans son recueil.

Henri SÉE.

August MEITZEN. **Siedelung und Agrarwesen der Ostgermanen, der Kelten, Rœmer, Finnen und Slawen.** Berlin, W. Hertz, 1895. 3 vol., XX-623, XV-698, XXXII-617 pages in-8°, avec 39 cartes et 240 figures dans le texte et un atlas de 125 cartes ou dessins.

Nous avons eu déjà plusieurs fois l'occasion de signaler aux lecteurs de la *Revue historique* le bel ouvrage de Meitzen auquel nous voudrions aujourd'hui consacrer un article plus étendu. Il s'agit ici, en effet, d'une œuvre de premier ordre, où est discuté avec toute l'ampleur qu'il comporte un problème de haute importance pour l'histoire de la civilisation. Pourquoi les hommes qui ont peuplé l'Europe demeurent-ils ici dans des villages agglomérés, et là dans des maisons isolées plus ou moins régulièrement disséminées sur la surface du sol? Comment faut-il expliquer ces différences? Comment peut-on rendre compte de contrastes d'autant plus frappants qu'ils se rencontrent dans des régions presque entièrement semblables au point de vue de la nature géologique du terrain, de la disposition géographique des lieux, du climat, des cultures et de la végétation?

C'est cette question, question fondamentale pour l'intelligence du régime agraire de l'Europe, que Meitzen a plus de vingt ans étudiée. Il a pour cela remonté du connu à l'inconnu, c'est-à-dire que, prenant pour point de départ l'époque contemporaine et l'organisation actuelle

de la vie rurale, il a cherché, à l'aide de tous les documents qu'il a pu se procurer, à retrouver les traits essentiels de l'organisation primitive des peuples de l'Europe. Sans doute il n'a pu dissiper complètement l'obscurité qui nous cachera toujours certains détails, mais on peut dire qu'il a presque épuisé un sujet, à peine effleuré jusqu'ici. Il n'a pas seulement utilisé tous les travaux antérieurs, il a étudié sur place un grand nombre de questions délicates; il a surtout, comme personne ne l'avait fait jusqu'alors, fait jaillir la lumière des cartes géographiques et des vieux plans cadastraux dont G. Hanssen, dans ses *Agrarhistorische Abhandlungen,* et le danois Olufsen avaient, il y a quelques années, signalé l'intérêt. C'est à l'aide de ces documents qu'il complète les indications un peu énigmatiques de César ou de Tacite, de Pythéas ou de Strabon, comme aussi les données de la philologie et de la toponomastique. Ils lui permettent de nous dire tant de choses sur les migrations des peuples, sur leur passage de la vie nomade à la vie sédentaire, sur les modes divers d'installation sur le sol adoptés par les Ibères, les Finnois, les Celtes, les Germains, les Romains, et même sur les institutions et les mœurs, sur le régime successoral, sur l'organisation de la propriété et sur la législation, qu'on se demande comment il se fait qu'on n'ait pas utilisé plus tôt cette source si abondante d'informations.

L'ouvrage de Meitzen met aussi fortement en relief l'importance des questions agraires pour l'histoire générale de la civilisation. Justus Mœser avait vraiment raison de dire dans la préface de son histoire d'Osnabruck : « L'histoire de la propriété foncière en Allemagne est le chapitre le plus important de l'histoire de la civilisation germanique. » La conclusion de Meitzen, c'est que les différences dans le mode d'installation sur le sol qu'on remarque parmi les populations européennes, s'expliquent essentiellement par des diversités de race, combinées d'ailleurs avec certaines dissemblances économiques. Ainsi, il croit pouvoir conclure que l'habitation isolée (*Einzelhof*) fut le type préféré des Celtes. Les Germains, qui apparaissent tout d'abord comme des nomades et des bergers n'ayant ni cultures fixes, ni habitudes agricoles déterminées, adoptèrent sans peine les usages des Celtes lorsqu'ils se trouvèrent en contact avec eux. Mais au fond, la tendance des Germains était de se grouper en villages agglomérés. Là où on trouve les populations germaniques réparties dans des demeures isolées (comme dans la plus grande partie de la plaine saxonne), c'est la preuve, dit Meitzen, que dans ces régions l'invasion germanique se fit lentement sous forme d'infiltration pacifique. Partout, au contraire, où les populations demeurent dans des villages, c'est la preuve que la conquête germanique fut violente ou au moins militaire (sauf réserve pour les régions faisant partie à l'époque gallo-romaine des domaines du fisc). Meitzen reconnaît d'ailleurs que la formation des villages dans l'Europe occidentale fut ensuite favorisée par le régime féodal; les rois récompensaient leurs fidèles par des donations de terres sur lesquelles

ceux-ci créaient des villages. Mais les anciennes cartes permettent de distinguer les villages seigneuriaux des autres, c'est-à-dire des villages proprement germains où l'idée de partage égal s'était assez rigoureusement appliquée : ici le terrain était divisé en lots ou *Gewanne*, à raison d'un *Gewann* par famille. Un certain nombre de *Gewanne* contigus constituaient une « sole » ou *Schlag*. Il y avait ordinairement trois soles par village, une où on cultivait du blé d'hiver, la seconde consacrée aux céréales; sur la troisième qui restait en jachère, le bétail paissait librement. Ce mode d'assolement s'imposait à tous les habitants. Les villages seigneuriaux ont un autre aspect : c'est le seigneur (ou son intendant) qui attribue plus ou moins arbitrairement à chaque habitant une étendue de terrain jugée suffisante pour lui et sa famille. Aux premiers arrivés on avait distribué le sol qui entourait le village, les derniers venus n'ont que des terres plus éloignées. Les plans cadastraux des villages germaniques nous montrent au contraire des champs plus longs que larges, rayonnant en éventail autour des villages.

Hanssen avait déjà étudié avec sagacité, mais en se montrant plus réservé dans ses conclusions, ces questions si obscures. Meitzen est beaucoup plus hardi. Aussi est-il permis de conserver quelques doutes sur la formation des *Gewanne* tel qu'il nous en présente le tableau, et sur la constitution des *Bauerngüter*. Avec Knapp (*Grundherrschaft und Rittergut*, p. 109), on peut se demander s'il est aussi sûr qu'il le dit que chaque habitant du village ait eu la même espèce de sol à cultiver et qu'on ait tenté d'égaliser si soigneusement les chances des bonnes ou des mauvaises récoltes, des grêles ou des inondations. Est-il croyable que des gens ayant encore aussi peu d'expérience de la vie agricole (puisqu'il s'agit précisément du moment où les Germains passent de la vie nomade à la vie sédentaire et au travail des champs) se soient préoccupés à tel point d'équilibrer les situations respectives des cultivateurs? Peut-on même supposer que le paysan allemand du IIe ou du IIIe siècle ait eu à un tel point le sentiment de l'égalité? A cette époque, le sol avait encore peu de valeur, les profits qu'on en retirait devaient varier à l'infini.

Meitzen n'aurait-il pas inconsciemment transporté à cette époque encore barbare certaines conceptions de notre XIXe siècle? L'idée même d'assolement triennal paraît un progrès; elle n'a pas dû être adoptée sans une certaine expérience des nécessités de la vie agricole, elle ne remonte peut-être pas à une aussi haute antiquité qu'on le prétend. Je pense pour mon compte que le régime agraire, tel qu'il apparaît dans des cartes après tout récentes et dont aucune ne remonte à cette époque, est, quoi qu'on puisse dire de la stabilité des choses à la campagne, la conséquence d'un accroissement lent et continu des terres cultivées. Il est probable, au surplus, que là où l'on ne découvre pas la trace des *Gewanne*, mais où l'on se trouve en présence d'une répartition plus capricieuse des champs, les villages sont d'origine seigneuriale.

Nous ne pouvons que donner une idée des questions si intéressantes

qui sont agitées et souvent résolues, dans ces trois gros volumes, remplis d'observations curieuses sur les traditions populaires des divers peuples de l'Europe, sur l'influence des conceptions romaines, sur celle du christianisme, sur le rôle de la noblesse grande ou petite et sur celui du clergé. Meitzen a très bien compris la nécessité de distinguer, dans l'étude du régime agraire au moyen âge, les particularités qui tiennent à la nature même du sol et celles qui sont dues à des circonstances historiques ou fortuites, distinction de haute importance pour asseoir sur des bases solides une histoire de la civilisation des populations agricoles.

Un des faits les plus importants et les plus incontestables, c'est que dans ces villages sur la formation desquels nous commençons à être bien renseignés, ce sont les *Höfe* et non les personnes qui ont un droit égal sur la portion du sol restée commune. C'est à cette terre commune que s'applique l'expression *Mark* qui est certainement antérieure à la constitution des centaines et des *Gauen* ou *Pagi*, dont les limites ne coïncident pas avec celles des *Marken*. S'il n'y a pas ou presque pas de *Marken* dans l'Allemagne du sud, cela tient à ce que les terres incultes étaient devenues la propriété des rois ou autres souverains qui, après en avoir gardé une part, avaient distribué le reste à l'Église ou à leurs vassaux.

Il semble d'autre part que, pas plus que les *Marken*, les villages ne sont devenus des unités politiques ou administratives; ce sont des unités économiques et c'est pour cela qu'il n'en est pas parlé dans les lois.

Ce sont les chapitres relatifs au monde germanique que nous avons particulièrement étudiés. Mais l'érudition de Meitzen n'est pas moindre en ce qui concerne le monde celtique ou le monde slave. Nous ne pensons pas qu'on trouve ailleurs un exposé plus clair de l'organisation du Clan, et des causes de son long maintien. Les divisions en *tates*, *quarters* et *townlands* ont marqué les cartes d'Irlande d'une empreinte qu'elles ont conservée jusqu'à nos jours. On peut supposer que le régime agraire s'est vraiment *fixé* dans cette île, lorsque les habitants passèrent de la vie nomade à la vie sédentaire. Le régime patriarcal s'est maintenu longtemps. Mais la pratique du *Gavelkind* lui fut certainement défavorable. Il semble que dans tous les pays de race celtique les habitations se soient ordinairement groupées par 6, 12, 18, mais pas précisément sous la forme de villages agglomérés. On y découvre par exemple un système de coopération en labourage, dans le pays de Galles notamment, mais on ne trouve pas de grands villages comme en Allemagne; les cartes topographiques sont décisives à cet égard. L'ouest de la France, où le fond de la population est celtique, se caractérise aussi par des formes séparées.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans ses explications sur le régime agraire des Finnois ou des Magyars (t. II, p. 141). Pour ce qui est des Slaves, il estime qu'il est très difficile de dire avec certitude quel fut leur mode primitif d'installation sur le sol. On ne peut préciser la

manière dont se fit chez eux le passage de la vie nomade à la vie agricole. Les documents les plus anciens qui les concernent ne peuvent être utilisés qu'avec précaution, car ils se réfèrent à des contrées comme la Pologne, la Silésie, la Moravie, la Bohême, où les Allemands avaient déjà pénétré à l'époque où ces documents se placent. Meitzen nous décrit, en s'appuyant sur les travaux les plus récents, cette communauté familiale qui pourrait bien ne pas remonter aussi haut que certains l'ont cru, et ne s'être développée qu'avec le servage sous le système oppressif légué au grand-duché de Moscou par le régime tartare. C'est peut-être pour assurer le paiement de l'impôt qu'en Russie, comme jadis au Bas-Empire, on a imposé des responsabilités solidaires fort avantageuses pour les seigneurs ou les souverains.

Quant au *Mir*, il ne remonte certainement pas à plus de trois cents ans. C'est chez les Slaves du nord qu'on retrouve les traces les plus anciennes de cette communauté familiale qui a été étudiée surtout chez les Slaves du sud où elle s'est fortement enracinée sous le nom de *Zadruga*. Mais les Slaves du sud sont essentiellement de la même race que les Slaves du nord; il ne faut pas oublier que les Croates (Chrobates) sont venus de la Galicie, et les Serbes de la région des Carpathes : les Serbes ou Sorabes de la Lusace n'en sont qu'un rameau. Quelques documents du XIII^e^ siècle, car ceux des IX^e^ et X^e^ sont bien peu précis, permettent à Meitzen de donner sur l'organisation rurale et familiale de ces peuples d'intéressants détails. Il tire également de l'examen des noms de lieux des indices qui paraissent probants (t. II, p. 244).

Le t. III renferme un grand nombre de pièces justificatives, et spécialement des explications sur les cartes dont Meitzen a extrait tant de renseignements curieux; il contient aussi deux tables, une table des noms d'auteurs, et une table des noms de personnes et de choses, l'une et l'autre indispensables pour permettre les recherches. Ces pièces justificatives ne se bornent pas à commenter les cartes de l'Atlas; elles renferment aussi des dissertations assez étendues sur des points délicats qu'il n'était pas possible d'exposer dans le corps de l'ouvrage, ou dans de simples notes. Ce sont, par exemple, une dissertation de 40 pages (avec vues et dessins) sur les formes primitives des habitations au nord des Alpes, et une autre de 24 pages sur les types d'habitation adoptés par les Francs, les Alamans et les populations de la Rhétie, complétée par une étude sur la propagation du type saxon et du type franc (p. 280-318); puis des notices sur les *Marschen* qui avoisinent Brême, sur les maisons de paysans (*Bauerngehöfte*) finnois, sur la Zadruga et le Mir de la Grande-Russie (p. 341-354), une étude comparative entre les maisons des peuples du nord et les maisons grecques (p. 464-520) avec des dessins fort instructifs, une note sur la communauté agraire, sur ce qu'il faut entendre par ce mot et sur les pays où on peut en démontrer l'existence. De l'atlas, nous nous contenterons de signaler, pour ceux qui ne veulent pas suivre l'auteur dans l'examen méticuleux de tant de documents, la carte d'ensemble dans laquelle il a cherché à

délimiter les contrées occupées à différentes époques par les Celtes, les Slaves, les Germains, et indiquant en même temps par des hachures différentes les régions où prédominent les divers types d'installation dont il a parlé.

Cette brève analyse suffira pour montrer l'importance de ces beaux volumes qui touchent à des questions très ardues. La plupart d'entre elles, il faut même l'avouer, ne sont pas susceptibles d'une solution indiscutable, non seulement parce que les documents font défaut, mais aussi parce que ce sont des causes extrêmement diverses qui ont déterminé la manière dont se sont groupés les hommes. Ces causes, nous ne pourrons jamais en mesurer l'importance avec une exactitude rigoureuse, parce que nous ne pourrons jamais connaître exactement la mentalité des populations et surtout des populations rurales qui vivaient il y a quinze ou vingt siècles sur le sol de l'Europe. L'importance des problèmes étudiés avec tant de soin par Meitzen n'échappera pas à ceux qui savent à quel point la façon dont les divers peuples se sont installés sur cette terre nourricière, dont la mise en valeur a été le point de départ de tous les progrès économiques, a réagi sur leur vie morale, sur l'orientation de leur pensée et sur leur prospérité[1].

Georges BLONDEL.

1. M. Meitzen a fait au 7e Congrès international de géographie à Berlin (septembre 1899), une intéressante communication sur les différentes façons dont s'est effectué le passage de la vie nomade à la vie sédentaire chez les Celtes, les Germains et les Slaves (*Die verschiedene Weise des Ueberganges aus dem Nomadenleben zur festen Siedelung bei den Kelten, Germanen und Slawen*). Il a joint à son étude un atlas de dix-sept cartes ou plans cadastraux extraits du grand ouvrage que nous venons de signaler, et très intelligemment groupés pour montrer le mode d'installation de ces trois types ethniques sur le sol de l'Europe. Nous aurions quelques réserves à faire, à propos de la carte V, sur les limites assignées par l'auteur aux établissements celtiques et germaniques. Dans la région bourguignonne et franc-comtoise, et dans le centre de la France, ils ne correspondent pas à la réalité. — M. Meitzen a aussi, depuis que son ouvrage a paru, complété sur quelques points ses recherches et ses explications. Contentons-nous de citer les brochures suivantes : *Die Flur Thalheim als Beispiel der Ortsanlage und Feldeintheilung im Siebenbürger Sachsenlande; Zur Agrargeschichte Ungarns und Siebenbürgens; Ueberblick über die deutsche Kolonisation in den ehemaligen Polenländern* (extrait de la revue *Ostmark*, 1898); *Wie kann die Geschichte der im Mittelalter erfolgten deutschen Kolonisation des Ostens gefördert werden* (extrait du *Korrespondenzblatt d. Gesammtvereins der deutschen Geschichte*, 1898). Les deux premières de ces dissertations, publiées dans l'*Archiv des Vereins für Siebenbürgische Landeskunde*, 1896 et 1897, sont particulièrement intéressantes pour nous montrer comment se sont installés, aux XIIe et XIIIe siècles, dans l'Erdély ou Transylvanie, ces populations germaniques désignées sous le nom de *Flandrenses*, mais qui étaient d'origine franque et ont transporté leurs usages et leurs coutumes dans cette contrée. On peut retrouver à la fois l'influence des habitudes agricoles des Francs et les transformations que certaines nécessités

1. **A magyarországi Kœzoktatás tœrténete Maria Terézia Korában** (Histoire de l'instruction publique sous Marie-Thérèse), par Ernest FINACZY. T. I (1740-1773). Budapest, Académie, 1899. In-8°, VIII-449 pages.

2. **A magyar birosági szervezet és perjog az Arpad- és a vegyes-házi Királyok alatt** (l'Organisation judiciaire et la procédure sous les rois de la dynastie arpadienne et des maisons mixtes), par Eméric HAJNIK. Budapest, Académie, 1899. In-8°, VII-454 pages.

3. **Monumenta Comitialia regni Hungariae. Magyar országgyülési emlékek**, édité par Arpad KAROLYI. T. XI. Budapest, Académie, 1899. In-8°, XII-896 pages.

4. **Horvát tœrténelmi repertorium** (Répertoire historique de Croatie), par Édouard MARGALITS. T. I. Budapest, Académie, 1900. In-8°, XXIV-783 pages.

5. **Gœrœg tœrténelem** (Histoire grecque), par Jules SCHVARCZ. Budapest, Athenaeum, 1900. In-8°, VIII-743 pages.

1. L'histoire de l'enseignement en Hongrie est intimement liée à l'histoire politique de ce pays. Un coup d'œil sur le régime des écoles suffit pour démontrer quelle influence politique ou religieuse était dominante à telle ou telle époque. L'*Histoire de l'enseignement sous les Arpad*, que M. Joseph Vass publia en 1862, nous fait assister aux débuts de la vie intellectuelle de cette race orientale initiée lentement aux idées de l'Occident par des moines d'origine française, italienne ou allemande. Tous se servaient, comme dans le reste de l'Europe, du latin. Avec l'aurore des temps modernes, la situation change complètement. Au commencement du XVI^e^ siècle, le clergé était tellement corrompu, la discipline ecclésiastique tellement relâchée, que les écoles tombaient dans un véritable marasme. Le protestantisme triompha alors et fit des progrès si rapides que, dans l'espace de soixante-dix ans, il s'empara presque partout des écoles. Sur cent quatre-vingts écoles qu'on trouve mentionnées au cours du XVI^e^ siècle, cent vingt et une appartenaient aux protestants. Un nouvel esprit pénétra dans les méthodes d'enseignement. C'est par centaines que les jeunes théologiens, futurs instituteurs ou professeurs, allèrent à Wittemberg, à Strasbourg, à Genève et dans les Universités hollandaises. Les grandes écoles de la Transylvanie, les célèbres collèges de Sárospatak et de Debreczen furent organisés à cette époque et devinrent les foyers de la

de défense militaire leur ont imprimées, en même temps qu'on constate l'assujettissement progressif des paysans à la noblesse. [Le village de Thalheim est situé à quelques kilomètres au sud-ouest d'Hermannstadt.]

vie intellectuelle magyare où des savants étrangers comme Amos Coménius, Opitz, Le Roy, Bisterfeld et Alsted ne dédaignaient pas d'enseigner. Le premier cartésien hongrois, le génial Jean Cseri d'Apácza (1625-1659), tenta dès cette époque d'introduire la langue nationale dans l'enseignement et composa une encyclopédie en magyar. Malgré la réaction catholique qui se fit si lourdement sentir au XVII^e^ siècle, malgré les efforts du cardinal Pierre Pázmány, le fondateur de l'Université de Nagy-Szombat (Tyrnavie), efforts unis à ceux des Jésuites, le protestantisme resta victorieux dans le domaine des écoles. Pendant les luttes contre la maison d'Autriche, l'autonomie des écoles nationales fut souvent agitée et les protestants demandèrent avec la liberté de leur culte celle de leurs écoles. Sous Bocskay, Gabriel Bethlen et les Rákoczy, cette autonomie ne fut pas attaquée, mais, au fur et à mesure que les Turcs furent chassés de Hongrie, la chancellerie de Vienne, les Jésuites et le clergé catholique s'acharnèrent contre les pasteurs et les professeurs protestants et fermèrent de nombreuses écoles. Les stipulations de la paix de Vienne (1606) et de celle de Linz (1645) ne furent plus respectées, et, en 1681, la diète de Sopron (Oedenburg) mit de nombreuses entraves au libre exercice du culte et à l'autonomie des écoles. Malgré ces vexations, les écoles protestantes étaient de beaucoup plus florissantes que les écoles des Jésuites. Sárospatak, Nagy-Enyed et Debreczen formèrent des esprits autrement trempés que Tyrnavie, cette citadelle de la réaction, dans le comitat de Presbourg.

Ainsi, pendant deux siècles, l'histoire de l'enseignement n'est que le reflet des guerres nationales et religieuses, et l'historien non prévenu doit reconnaître que si la faible flamme de la culture hongroise ne s'est pas complètement éteinte pendant cette tourmente, c'est grâce au protestantisme. L'année 1711 apporte enfin la paix de Szatmár. L'Autriche a triomphé de François II Rákoczy; le pays, exténué par les combats fratricides, tombe dans un état de léthargie d'où, vers 1770, un vaillant groupe littéraire, appelé l'*École française,* le tirera à force d'énergie et de persévérance. Quel fut l'état de l'instruction publique pendant cette période? Un historien distingué, qui fut en même temps un homme politique, Aladar Molnár, avait entrepris de nous le dire. Il publia, en 1881, le premier volume de son travail : *A Közoktatás története Magyarországon a XVIII században,* qui va jusqu'à 1740, et mourut peu après. L'ouvrage que nous annonçons est, pour ainsi dire, la suite de cette importante publication. Il traite l'époque de Marie-Thérèse et aura deux volumes. L'auteur, M. Fináczy, est chef de bureau au ministère de l'Instruction publique. Ancien professeur de philologie, il s'adonna aux études pédagogiques et publia, en 1890, après un voyage à Paris, un livre fort remarquable sur le passé et l'état actuel de l'enseignement secondaire en France. Pendant dix ans, il chercha dans les différentes archives, notamment dans celles de Budapest, les matériaux de son nouveau volume. Il n'a pas consulté

moins de 15,000 documents écrits en latin, en allemand et en français, car la langue hongroise n'était pas encore employée dans l'administration au XVIII[e] siècle. De ces recherches minutieuses est sorti un livre qui fait grand honneur à la science hongroise et qui a ouvert les portes de l'Académie à son auteur. Il faut surtout louer la franchise de M. Fináczy quand il parle des écoles des Jésuites. Après des pages bien fouillées sur leur système pédagogique, il arrive à ce résultat qu'en Hongrie, comme partout ailleurs, le but de cette compagnie était la *conversion* et non l'*instruction*. D'une nature cosmopolite, leur *Ratio studiorum* fut appliquée dans les écoles hongroises avec la même méthode qu'en France, mais la concurrence des protestants les forçait là-bas d'être un peu plus vigilants, de flatter l'orgueil nobiliaire des Magyars et surtout de préserver le pays des influences *néfastes* venues de l'étranger. La première partie du livre de M. Fináczy est très instructive sous ce rapport. Grâce à l'influence des Jésuites, les voyages des étudiants protestants dans les Universités étrangères furent rendus très difficiles. Ceux qui, après de longues démarches, obtenaient cette permission étaient fouillés lors de leur retour, et la douane, faisant fonction de censure, confisquait impitoyablement les livres suspects. Or, on déclara suspects non seulement Voltaire, Rousseau et les encyclopédistes, mais même les *Pensées* de Pascal, l'*Esprit des lois* de Montesquieu et le *Paradis perdu* de Milton. Les livres retenus à la douane et admis ensuite à entrer dans le pays ne furent restitués qu'après plusieurs années d'attente; ceux qui se trouvaient sur l'Index dressé par les Jésuites de Vienne furent détruits. On reste stupéfait quand on lit les considérants pour lesquels certains ouvrages, comme la traduction de la Bible du pasteur Csipkés, imprimée en Hollande, furent brûlés.

Après ces préliminaires, M. Fináczy retrace le tableau de l'enseignement dans les écoles des Jésuites. La masse des documents n'a pas nui à la clarté de l'exposition. Très adroitement, l'auteur a choisi une seule année, — 1766, — et a groupé tous les renseignements pour rendre son tableau aussi vivant que possible. Nous accompagnons les élèves depuis leur entrée jusqu'à leur sortie de l'école; nous assistons aux classes, aux récréations, aux représentations théâtrales où ils jouaient. Nous voyons les livres dont ils se servaient, les exercices qu'ils faisaient. Ce qui nous frappe dans ce tableau, c'est que pour l'enseignement de la logique et de la métaphysique on se servait des manuels d'Arnauld et de Nicole, quoique dans toutes les autres branches les livres des Jansénistes fussent bannis. L'esprit national hongrois n'a trouvé aucun appui dans leurs écoles; l'enseignement était donné en latin, l'histoire nationale complètement ignorée. En face de ces écoles, le livre de M. Fináczy nous montre l'enseignement des Piaristes, des Paulistes et celui des écoles protestantes, où l'esprit cosmopolite dut céder la place au sentiment national. Il n'était pas aisé de présenter le tableau de ces différentes écoles, car, jusqu'à l'application de la *Ratio educationis* de Marie-Thérèse (1777), l'unité manque dans l'enseigne-

ment hongrois. Les écoles sont régies par les différentes confessions qui les entretiennent. La troisième partie du livre nous fait assister aux débuts de l'intervention de l'État. Marie-Thérèse comprit, la première parmi les Habsbourg, que l'enseignement est une affaire politique. Les grandes réformes nécessitées par la surveillance officielle datent de son règne. Elle ne fit, du reste, que suivre l'exemple donné par son adversaire, Frédéric II, dont les lois scolaires ont inspiré les siennes. Aidée par des conseillers, comme Van Swieten pour la médecine et les sciences, Charles Martini pour la philosophie et le droit, Rautenstrauch pour la théologie, elle créa l'enseignement donné par l'État, surveillé et administré par lui. Tersztyanszky et Uerményi feront bénéficier la Hongrie de ses réformes, qui n'étaient possibles qu'après la suppression de l'ordre des Jésuites, en 1773. Le tome I de l'ouvrage de M. Fináczy s'arrête là. Nous souhaitons que la suite, qui traitera principalement de l'application de la *Ratio educationis*, qui resta en vigueur jusqu'au dualisme, ne se fasse pas attendre trop longtemps.

M. Fináczy a ajouté à son volume treize documents inédits, dont les plus intéressants sont le rapport de Van Swieten sur la censure des livres en Hongrie, les vues de Joseph II sur l'éducation de la jeunesse, les remarques de Kaunitz sur ces vues, le mémoire du comte Niczky sur l'organisation des gymnases hongrois (1769). Ces documents, étant écrits en latin, en français et en allemand, sont seuls accessibles aux lecteurs qui ne savent pas le hongrois.

2. M. Hajnik est le Viollet hongrois. Avec une ardeur infatigable, il cherche les éléments d'une histoire du droit hongrois. Après avoir publié de nombreuses dissertations sur les différentes questions juridiques du moyen âge, il vient de reconstituer, à l'aide des chartes, la procédure magyare depuis la fondation du royaume jusqu'à l'avènement des Habsbourg. Il ne se vante pas du nombre des documents qu'il a consultés, mais la courte préface nous dit qu'il a dû lui-même chercher tous les matériaux, et que, depuis les travaux latins de Georges-Martin Kovachich (1743-1821), personne ne s'est avisé de faire revivre dans son ensemble la juridiction magyare du moyen âge. Le livre de M. Hajnik comble donc une véritable lacune, et la liste des vocables juridiques, ajoutée à la fin du volume et qu'il a expliqués, montre que, dorénavant, chaque phase de la procédure est éclairée d'un jour nouveau. Au point de vue français, il est intéressant de constater que le droit hongrois, qui, sous les Arpad, s'était inspiré du droit germanique, a suivi, depuis l'avènement des Anjou (1308), le droit normand et français. Le grand codificateur Verböczy, qui, à la fin du moyen âge, a écrit son *Opus Tripartitum juris consuetudinarii incl. regni Hungariae* (1517), dit expressément : « Verum tamen iste processus judiciarius et usus processuum, quam in causis inchoandis, prosequendis, discutiendis et terminandis observamus, regnante ipso domino Carolo rege (1308-1342) per eundem ex Galliarum finibus in hoc regnum inductus fuisse perhibetur. » L'historien du droit com-

paré pourra ainsi puiser largement dans le livre savant de M. Hajnik.

3. La troisième série des *Monumenta Hungariae historica* est consacrée aux actes des diètes. Vingt et un de ces volumes, tous parus sous la direction du regretté Alexandre Szilágyi, se rapportent aux diètes transylvaines depuis 1540 jusqu'à 1699. Les actes des diètes hongroises de 1526 à 1604 furent édités par Guillaume Fraknoi en dix volumes. Le savant évêque *in partibus,* qui partage son temps entre l'inspection des musées et des bibliothèques de Hongrie, ses recherches dans les archives du Vatican et la direction de l'Institut historique qu'il a fondé à Rome, a remis la suite de cette belle publication à M. Karolyi, attaché aux archives de la cour de Vienne. C'est ce dernier qui vient de publier le tome XI, qui ne renferme que les actes de deux années : 1605 et 1606. Cette période de l'histoire de Hongrie est remplie par les guerres d'Étienne Bocskay, prince de Transylvanie, contre l'empereur Rodolphe et l'archiduc Mathias de Habsbourg, qui, pendant la retraite de l'empereur à Prague, guerroya en Hongrie. En 1604, Rodolphe avait interdit aux diètes de traiter les griefs des protestants. Bocskay, longtemps conseiller de Sigismond Báthory, arma les haïdouks et appela à son secours tout le nord de la Hongrie. En 1605, les États se réunirent à Szerencs et proclamèrent Bocskay roi de Hongrie et de Transylvanie. La fortune des armes le favorisa, et, peu après, il était maitre du pays jusqu'à Presbourg, et les Transylvaniens chassèrent l'armée impériale de leur territoire. Bocskay, soutenu par les Turcs, conclut néanmoins la paix avec Mathias, et la diète de Korpona décida que les protestants continueraient à jouir du libre exercice de leur culte; que Bocskay ajouterait à la Transylvanie les comitats d'Ugocsa, de Beregh, de Szatmár et la forteresse de Tokay; que ces pays reviendraient à la couronne de Habsbourg si Bocskay meurt sans héritier. Les décisions de la diète furent reconnues par le traité de Vienne, et bientôt après la paix fut également conclue, pour vingt ans, avec les Turcs. Ce sont les négociations de la cour avec Bocskay et les actes des diètes que le tome XI renferme avec des introductions très copieuses de M. Karolyi. Le savant éditeur parle d'abord de la diète de Presbourg (janvier 1605), que l'archiduc Mathias avait convoquée pour agir contre Bocskay, mais cette diète ne put délibérer faute d'entente; puis de la diète de Szerencs (avril 1605), où Bocskay fut proclamé roi de Hongrie. La partie la plus importante du volume est celle qui se rapporte à la diète de Korpona (novembre-décembre 1605), et ici l'Introduction (p. 195-415) dépasse de beaucoup en importance les vingt-neuf documents publiés. C'est une discussion serrée de chaque article des préliminaires de la paix. Les trois derniers chapitres du volume traitent de la diète partielle de Sarvar (janvier 1606), de celle de Cassovie (avril-mai 1606), avec une importante introduction de 200 pages, et des diètes de la Croatie en 1605.

4. Le volume compact de M. Margalits, professeur de langue et littérature croates à l'Université de Budapest, sera utile à tous les

Magyars qui ne savent pas le croate. Il est vraiment curieux de voir combien peu de savants hongrois connaissent les langues slaves et combien peu de Croates savent le hongrois. L'antagonisme national y est pour beaucoup; pourtant, si on se connaissait mieux, on se respecterait davantage mutuellement. C'est aux savants de donner le bon exemple. L'Académie hongroise a élu dernièrement plusieurs savants serbes et croates pour fortifier les liens entre elle et les compagnies savantes des Slaves méridionaux. Elle a chargé M. Margalits de rendre accessibles aux historiens les nombreuses études que la Société historique de Croatie et l'Académie de Zagrab (Agram) ont publié depuis cinquante ans. L'infatigable professeur qui, depuis quatre ans, comme il le dit dans sa préface, a publié vingt et un ouvrages pour faire connaître la vie intellectuelle des Slaves méridionaux, nous donne dans le premier volume de son *Répertoire* les extraits plus ou moins longs de cent volumes. Ce sont d'abord les résumés de quatre-vingt-dix-sept articles contenus dans les douze tomes des *Archives de l'histoire des Slaves méridionaux* (Arkiv za povjestnicu jugo-slavensku), puis le dépouillement des quatre-vingt-huit premiers volumes des Mémoires de l'Académie de Zagrab (Rad jugoslavenske akademije znanosti i umjetnosti) de 1867 à 1888. Un deuxième volume terminera les résumés de ce recueil où les historiens magyars trouveront de nombreux documents relatifs à la Hongrie et aux provinces slaves réunies à la couronne de saint Étienne. A partir de l'année 1900, M. Margalits donnera régulièrement à la revue *Századok* le résumé des travaux historiques croates et serbes[1]. Un Index très détaillé (p. 665-783) facilite les recherches.

5. Le regretté historien Jules Schvarcz, dont nous avons annoncé dernièrement la mort (LXXIII, p. 237), a encore pu corriger les épreuves de son dernier ouvrage, qui est comme le résumé de son cours à l'Université de Budapest. Le livre a gardé l'allure libre de la conférence et il est conçu dans un esprit tout à fait différent des histoires de Duncker, de Curtius, de Grote, d'Édouard Meyer, de Beloch et de Holm. Schvarcz était un helléniste de premier ordre. C'est là son grand mérite dans un pays où les études grecques n'ont jamais été en honneur et où elles sont tombées en décadence depuis qu'on a rendu le grec facultatif dans les lycées. Schvarcz connaissait, en outre, tout ce que l'Allemagne, la France et l'Angleterre ont produit dans le domaine de l'histoire grecque. Après avoir constaté ces mérites, nous ne pouvons méconnaître le parti pris dans le dénigrement de la ville d'Athènes, qui caractérise ce livre d'un bout à l'autre, dénigrement qui dépasse souvent les limites permises. Libre à M. Schvarcz de trouver que les foyers de la science et de la civilisation grecques furent plutôt Milet, Samos, Élée, Croton, Métaponte, Syracuse, Cnidos et plus tard Alexandrie; qu'Athènes

1. P. 490 : le chroniqueur qui a accompagné Louis VII en terre sainte s'appelle Odo de Deogilo (Deuil) et non pas *Le Diogolo;* p. 483 : pourquoi écrire *Bordo* au lieu de Bordeaux?

ne fut, à aucun moment, la ville de la liberté de pensée; que même le sentiment de l'égalité entre citoyens y était inconnu; que les Athéniens ont méprisé le travail et la femme et que l'idée de la dignité humaine n'y était qu'embryonnaire; mais fallait-il, dans la haine contre tout ce qui est athénien, traiter Harmodius et Aristogiton de pédérastes (p. 220), dire que l'époque de Périclès ne mérite aucun éloge (p. 396) et déclarer que les poésies de Théognis ne pouvaient que corrompre la jeunesse démocratique (p. 447)? Si nous faisons abstraction de ce parti pris, nous ne pouvons que louer la perspicacité de l'auteur et l'indépendance de son jugement. Son introduction (p. 1-51) est pleine de faits et contient la critique souvent acerbe des historiens contemporains. Il n'y a guère que Busolt qui trouve grâce. Le chapitre suivant (p. 51-160) sur les sources de l'histoire grecque témoigne de vastes connaissances. Quoique M. Schvarcz dise, dès le commencement de son livre, qu'il est injuste de négliger les autres villes grecques à côté d'Athènes et que l'histoire de cette dernière ville ne présente nullement l'histoire des Grecs, il consacre lui-même la plus grande partie de son volume (p. 160-630) à l'histoire d'Athènes. Cette histoire, selon M. Schvarcz, ne commence qu'avec Solon; tout ce qui précède est tellement légendaire qu'il ne vaut pas la peine d'y insister. Et, en effet, après quelques remarques préliminaires sur le sol et le climat, nous trouvons les chapitres suivants : la démocratie de Solon; le gouvernement de Pisistrate et des Pisistratides; la démocratie de Clisthène; celle d'Aristide, — ce dernier est rudement maltraité; — celle d'Éphialte; les 400 autocrates; la démocratie de Théramène; les 30 tyrans; la démocratie de Tisamène; la constitution d'Antipatros; la démocratie de Polysperchon; l'épistasie de Démétrius de Phalère; la démocratie de Stratocle. On voit que la Constitution d'Athènes d'Aristote, que Schvarcz n'attribue pas au Stagirite, mais à Démétrios de Phalère, a largement inspiré cette division. Cet ouvrage grec est cité presque à chaque page et l'auteur en discute chaque phrase, de sorte que nous avons affaire plutôt à une histoire des différentes constitutions d'Athènes qu'à son histoire politique. Après Athènes, l'auteur traite succinctement, — autant que les maigres sources le permettent, — l'histoire de Thèbes, Argos, Corinthe, Mégare, Sicyone, Milet, Taras, Syracuse, Acragas, Sparte et des ligues étolienne et achaïenne.

Les transcriptions des noms persans déroutent quelquefois le lecteur; ainsi, il faut savoir que Ksayârshah signifie Xerxès, Mardanshah, Mardonius, Dârayavûs, Darius.

Somme toute, cette « Histoire critique des Grecs, » comme le regretté auteur l'appelle, n'est pas un ouvrage à dédaigner. Personne ne lui contestera l'originalité, l'étude minutieuse des sources. En Hongrie surtout, où quelques manuels à l'usage des classes et une histoire illustrée des Grecs faite d'après des travaux allemands forment tout le bagage scientifique, ce livre rendra de grands services.

J. KONT.

Karl Jacob. **Strassburgische Politik vom Austritt aus der Union bis zum Bündniss mit Schweden** (1621-32). Strasbourg, Schmidt, 1899. In-8°, VIII-147 pages.

Le sujet choisi par M. J. est singulièrement restreint. La politique d'une ville, même considérable comme Strasbourg, ne peut être que d'importance secondaire; il se trouve par surcroît que l'auteur a précisément étudié une période où cette politique a été aussi effacée et aussi insignifiante que possible. Il en résulte qu'on juge parfois ses développements longs et fastidieux. Il faut, pour en supporter la lecture, se rappeler sans cesse les deux grandes questions qui se rattachent au sujet : d'abord la question religieuse, toujours brûlante à Strasbourg depuis la Réforme, et à laquelle les conflits de la fin du XVI^e^ siècle, mal terminés par la convention de Haguenau en 1604, ont donné plus d'acuité que jamais; ensuite la question internationale, c'est-à-dire la question de savoir si Strasbourg, ville d'Empire, mais à peu près indépendante, subira au milieu des luttes de la guerre de Trente Ans l'influence dominante de l'Autriche qui la surveille de ses domaines alsaciens, de la France qui avec Richelieu songe à acquérir « une entrée dans l'Allemagne[1], » ou de la Suède qui veut se mettre à la tête de tous les protestants allemands. Le grand nombre des agents envoyés par le gouvernement français à Strasbourg de 1621 à 1632 (Marescot, de La Haye, de Sainte-Catherine, de l'Isle, Maguin), les avances continuelles de Richelieu, les instances contraires de l'Empereur et de ses ennemis, prouvent quel prix on attachait à l'amitié de la cité dont dépendait un des principaux passages du Rhin. M. J. a d'ailleurs exposé son sujet avec un rare souci de l'exactitude; il a consulté soigneusement ce qui avait été écrit par ses devanciers; il a de plus enrichi son étude d'une foule de renseignements inédits, puisés dans les archives de Strasbourg. La seule critique de détail que je me permettrai est relative à l'organisation municipale de la ville au XVII^e^ siècle : M. J. nous parle souvent des conseils des XIII, des XV, des XXI, ou de l'assemblée des échevins, et nulle part il ne nous a montré en quelques lignes les attributions et la compétence de ces autorités. Pour la clarté du récit, il eût fallu tracer à grands traits le tableau de la constitution politique de Strasbourg et expliquer le fonctionnement de ses rouages compliqués; la prépondérance plus ou moins reconnue des XIII pour les affaires extérieures et le rôle considérable joué par les avocats généraux, comme Bernegger ou Frid, auraient dû notamment être mieux mis en lumière.

1. Cf. *Advis au Roy après la prise de La Rochelle pour le bien de ses affaires* (13 janvier 1629), dans Avenel, *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État de Richelieu*, 8 vol. in-4° (Paris, 1853-77, III, p. 181). On peut s'étonner que cet important recueil n'ait même pas été cité par M. Jacob.

Strasbourg a eu de 1621 à 1632 une attitude flottante, une politique sans grandeur et même plutôt mesquine. Préoccupée avant tout de ses intérêts particuliers et peu soucieuse de se compromettre pour ses coreligionnaires du Saint-Empire, la petite république est sortie en 1621 de l'Union évangélique et a signé avec l'Empereur Ferdinand le traité d'Aschaffenbourg; depuis lors, elle a cherché uniquement à maintenir sa neutralité, de façon à n'être ni trop bien ni trop mal avec aucun des partis belligérants. Le condottiere protestant Mansfeld, en 1621-22, n'a pas été plus favorisé que les évêques autrichiens Léopold et Léopold-Guillaume dans les années suivantes; tous pourtant ont forcé la ville à leur accorder tour à tour le passage du Rhin, des approvisionnements et de l'argent; les lieutenants de Waldstein ont fini par lui imposer quelque temps des garnisaires. Le titre du chapitre II (*Politisches Stillleben*) définit à merveille la stagnation de la vie politique. L'intérêt se relève avec les querelles religieuses entre chanoines catholiques et protestants de l'évêché, querelles plus ardentes que jamais à partir de 1627, après l'expiration définitive du traité provisoire de Haguenau. Le chapitre intitulé *Einquartierung und Kirchenstreit* est à ce point de vue un des plus nouveaux de l'ouvrage. La ville, menacée dans ses croyances religieuses par les revendications de l'évêque et les ordonnances du Conseil Aulique, commence à regimber. L'intervention de Richelieu à la diète de Ratisbonne, et surtout la chevauchée triomphale de Gustave-Adolphe à travers l'Allemagne, viennent à point pour sauver la cité protestante de l'oppression autrichienne. Strasbourg ne se livre pas aux Suédois, mais elle négocie et conclut avec eux un traité d'alliance qui, tout en garantissant son autonomie, la fait rentrer dans sa voie politique naturelle (7 juin 1632).

M. J. nous promet à bref délai l'étude des événements ultérieurs. Après son premier travail, nous ne pouvons qu'envisager avec satisfaction la perspective qu'il nous ouvre.

Albert WADDINGTON.

The life of Madame de Longueville, by M^rs^ Alfred COCK. Londres, Smith, Elder et C^ie^, 1899. v-280 pages.

Sainte-Beuve a dit quelque part de Cousin : « Il a voulu fonder une grande école de philosophie, et il aima M^me^ de Longueville. » Le livre de M^me^ Alfred Cock a été inspiré par l'admiration passionnée de Cousin. Aussi glisse-t-elle le plus rapidement qu'elle peut sur les épisodes peu favorables à la réputation de la sœur de Condé. Il y en a beaucoup. De même M^me^ A. Cock ne tient pas à élucider les points les plus délicats de la biographie de son héroïne. Elle cherche souvent à faire des diversions faciles contre la Rochefoucauld, Mazarin ou M^me^ de Châtillon. Le récit d'ailleurs est rapide et se lit avec agrément. Mais, malgré l'importance exagérée que l'auteur attribue à M^me^ de Longueville qui fut sur-

tout une intrigante et une femme galante au début de sa carrière, elle l'abandonne souvent pour Condé, pour Mme de Sablé, pour nous faire une rapide étude de Port-Royal, en remontant à Saint-Cyran et à la « grande mère Angélique. » Après avoir subi l'influence de Cousin, elle suit de près l'œuvre *fascinating* de Sainte-Beuve. Elle emprunte aussi beaucoup à l'histoire des princes de Condé, du duc d'Aumale, et l'on se demande si les excuses qu'elle trouve avec lui à la conduite de Condé, en 1650, sont tout à fait justifiées.

Les deux parties du livre sont assez inégales. La première, celle de la Fronde, est la plus considérable naturellement. Sauf la tendance à une indulgence excessive, l'exactitude est en général satisfaisante. Cependant la chronologie n'est pas suffisamment rigoureuse. Ainsi Turenne a pris parti une première fois pour la Fronde avant la paix de Rueil, et il a même quitté son armée encore cantonnée en Allemagne ; mais c'était par intérêt de famille, dans l'espoir de procurer à la maison de Bouillon la restitution de Sedan. Ce n'est que plus tard qu'il a passé à l'Espagne, sous l'influence de Mme de Longueville. Ce qu'il y a de plus intéressant peut-être dans cette première partie, c'est l'histoire de la sédition de l'Ormée à Bordeaux. Dans la seconde partie, « la pénitence de Mme de Longueville, » Mme Alfred Cock insiste sur la vie édifiante de la duchesse. Il aurait peut-être été bon de montrer aussi l'affinité politique qui existait entre les Frondeurs et les Jansénistes, que Mazarin, volontiers tolérant cependant, ne pouvait souffrir pour cette raison. Aux lecteurs anglais le livre de Mme Alfred Cock donnera une idée exacte, quoique un peu atténuée, des intrigues fort malhonnêtes de la Fronde des princes.

P. Bondois.

Geschichtlicher Atlas der Rheinprovinz. 11 cartes in-fol. — **Erläuterungen zum geschichtlichen Atlas der Rheinprovinz.** Bonn, Hermann Behrendt, 1895-1898. 2 vol. in-8°. — **Les Cartes de 1813 et de 1818,** par Constantin Schulteis. T. I. In-8°, XLVI-788 pages. — **La Carte de 1789,** par Wilhelm Fabricius. T. II. In-8°, XVI-204 pages.

J'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion de signaler aux lecteurs de la *Revue historique* l'activité des Sociétés historiques provinciales de l'Allemagne. L'une des plus actives est celle qui s'occupe de l'histoire de la région rhénane (*Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde*), fondée à Cologne sous de hauts patronages, en 1881.

Il suffira, pour donner une idée de son activité, de dire ici qu'elle a déjà publié : *les Archives de Cologne au XIIe siècle; la Correspondance d'Andreas Masius et de ses amis* (1538-1573); *le Livre de Weinsberg, recueil de souvenirs de Cologne au XVIe siècle; les Comptes de la construction des murs d'enceinte de Coblentz* (1276-1289); *le Manuscrit Ada de Trèves;*

la Légende de Charlemagne aux XI^e^ et XII^e^ siècles ; le Registre matricule de l'Université de Cologne de 1389 à 1559 ; l'Ouvrage de Jacob Merlos sur les artistes de Cologne ; les Actes relatifs à l'administration de la ville de Cologne au XIV^e^ et au XV^e^ siècle ; les Actes du Landtag de Juliers-Berg (1400-1610) ; *l'Histoire de l'École de peinture de Cologne ; les Actes de l'histoire de la Compagnie de Jésus dans la province rhénane ; les Comptes de la ville de Cologne au moyen âge* et *les Actes et documents relatifs à l'histoire de la ville de Cologne jusqu'en 1500.*

Une de ses dernières publications, la plus intéressante peut-être pour des Français, est *l'Atlas historique de la province rhénane.*

Cet atlas se compose de onze cartes in-folio indiquant l'étendue et les divisions de la province rhénane en 1789, 1813 et 1818. Sept de ces cartes, à l'échelle de 1/160,000, sont destinées à montrer ce qu'était la province de Prusse rhénane en 1789. Elles ont été dressées avec le plus grand soin, et l'exécution matérielle est (comme on pouvait s'y attendre de la part des cartographes allemands) à hauteur de la précision scientifique des recherches qui ont servi de base au travail.

Ce bel atlas est accompagné de longs commentaires, qui ont, au point de vue historique, une certaine importance.

Ceux qui concernent les cartes de la Prusse rhénane en 1789 sont l'œuvre du D^r^ Fabricius, qui, après avoir indiqué ses sources, a cru devoir remonter assez loin dans le passé, même au delà de l'année 1600.

Il faut d'abord distinguer, d'après lui, sur le territoire de la province rhénane, trois modes d'établissement des populations primitives : on y trouve en effet des villages de type germanique, des domaines isolés d'origine celtique et des villages seigneuriaux ; la plupart de ceux-ci ressemblent fort, au surplus, aux villages d'origine germanique. Ils en diffèrent surtout par une répartition plus arbitraire des parcelles de terre. L'auteur s'est beaucoup servi des recherches de Meitzen, dont il reconnaît, pour la région qu'il a étudiée, l'exactitude.

Au moyen âge, de grands changements eurent lieu. Toute la contrée fit partie du saint Empire romain, mais l'idée de la souveraineté territoriale des princes s'accentua de plus en plus. Le sol de la province est entièrement réparti entre les seigneuries laïques et ecclésiastiques. C'est en 1489 seulement que les villes forment un collège ; c'est seulement en 1500 qu'on leur reconnaît officiellement la *Reichsstandschaft*. L'auteur nous donne ensuite la liste, fort longue, des prélats d'empire (*Reichsprälaten*) et passe en revue les diverses localités dans l'ordre suivant : cercle de Bourgogne ; cercle de l'électorat du Rhin ; cercle du Bas-Rhin et de Westphalie ; cercle du Haut-Rhin ; territoires non rattachés à un cercle d'empire ; territoires occupés par les chevaliers de l'empire ; territoires faisant l'objet d'un *condominium ;* territoires rattachés à la France ; territoires rattachés aux Pays-Bas. Il est impossible d'analyser son travail, qu'il nous suffise de dire qu'il montre fort bien comment, de 1600 à 1794, les derniers territoires de la province rhé-

nane ont été divisés et, suivant les temps et les circonstances, tantôt groupés tantôt séparés les uns des autres.

L'un des chapitres les plus instructifs est celui où l'auteur nous parle, d'après les documents d'archives, de la situation et du rôle de la chevalerie d'empire (*Reichsritterschaft*) dans la région rhénane. Elle constituait un corps fermé, solidement organisé, et se répartissait en trois cercles; à la tête de chacun d'eux était un *directorium*, se renouvelant par roulement tous les deux ans. Un règlement de 1652, qui fut confirmé en 1662 par l'empereur Léopold Ier, détermina les conditions exigées pour faire partie de la chevalerie d'empire, mais un des phénomènes les plus intéressants de la région rhénane, ce fut le mouvement d'annexion à la *Reichsritterschaft* de la chevalerie qui figurait simplement dans les états provinciaux, c'est-à-dire de la *Landständische Ritterschaft*. Elle formait ainsi comme une sorte de clientèle de la première. Le fait s'était déjà produit dès le XVIe siècle dans l'archevêché de Trèves : ce fut le résultat d'un effort pour échapper à la suzeraineté de l'archevêque, prince-électeur. Le 2 juillet 1729, l'archevêque et le chapitre reconnurent à la chevalerie, disséminée dans la principauté électorale, l'immédiateté d'empire. M. Fabricius nous donne aussi (p. 580 et suiv.) d'intéressants détails sur les *Condominia* appartenant par indivis à plusieurs seigneurs. On déterminait en ce cas les sujets et les biens sur lesquels chacun avait la pleine souveraineté. On avait même organisé des tribunaux mixtes spéciaux (*Gemeinschaftsgerichte*) pour juger les procès entre sujets relevant de deux seigneurs. Les partages successoraux ont tendu à augmenter l'enchevêtrement de ces *Condominia*. Il n'en subsistait pas moins de trente-neuf en 1789 dans la province rhénane.

L'auteur a consacré aussi un chapitre au duché de Lorraine (p. 597-617) qui fit longtemps partie du saint Empire.

Le commentaire de M. Schulteis sur les cartes de 1813 et de 1818 est beaucoup moins étendu que le précédent. Dans une première partie, qui a pour nous un intérêt particulier, il traite de la province rhénane sous la domination française et passe successivement en revue les territoires des deux rives du Rhin, les quatre départements rhénans de la Meuse inférieure, de l'Ourthe, des Forêts, puis les départements de la Roer, de la Sarre, du Rhin-et-Moselle et du mont Tonnerre. Il suit les changements qui se firent dans l'administration de 1800 à 1813, décrit l'organisation donnée au culte catholique et au culte évangélique et donne enfin quelques détails sur les canaux, les routes et la voirie.

Dans la seconde partie, il montre ce que la province rhénane est devenue après 1815 sous la domination de la Prusse.

Ces brèves indications suffisent pour donner une idée de la publication que nous signalons ici. Il est à peine besoin d'ajouter qu'elle se distingue, comme les publications précédentes de la Société d'histoire de la province rhénane, par une méthode excellente et une grande

précision. C'est aux érudits de la contrée qu'il appartiendra de dire si quelques erreurs ont pu se glisser dans les cartes dressées par MM. Schulteis et Fabricius ou si quelques documents importants leur ont échappé.

G. BLONDEL.

Étude sur le service d'état-major pendant les guerres du Premier Empire, par le lieutenant-colonel d'artillerie DE PHILIP, breveté d'état-major. Paris, R. Chapelot et Cie, 1900.

L'auteur s'est proposé de réunir les renseignements qui se rapportent à l'organisation et au fonctionnement du service d'état-major pendant les guerres du Premier Empire, afin de permettre de se faire une idée du service de guerre qui incombait à cette époque aux auxiliaires du commandement. Les détails et la pratique du service sont d'ordre, avant tout, technique, mais les documents dont se compose l'ouvrage peuvent aussi intéresser l'historien par les renseignements qu'ils donnent sur la manière d'opérer de l'empereur.

Dès le XVIe siècle, on trouve dans les armées royales en France des officiers chargés par le général en chef des campements, des reconnaissances, de la direction des marches et de l'ordre des troupes pour le combat. Sur la proposition de Louvois, Louis XIV, en 1678, réorganisa le service d'état-major et, loin d'en faire un corps à part, fermé, il le composa d'officiers de mérite, sans distinction d'origine ou de provenance. La Révolution trouva un corps d'état-major bien organisé; il fut considérablement réduit par l'émigration. L'Assemblée constituante le réorganisa, et Lameth fut rapporteur de la loi de 1790. L'organisation resta la même pendant toutes les guerres du Premier Empire; leur durée, la rapidité avec laquelle elles se succédaient ne permirent pas d'y apporter de perfectionnements.

En résumé, le service d'état-major ne fut jamais réglementé d'une manière bien nette sous l'ancienne monarchie, pas plus que pendant les guerres de la Révolution et du Premier Empire. L'empereur avait toujours auprès de lui des aides de camp généraux susceptibles de porter sa pensée au loin et capables de le remplacer là où il ne pouvait se rendre lui-même; pour son travail de bureau, il avait auprès de lui un personnel de choix, qui constitue son cabinet. L'empereur dictait ses ordres, ils étaient ensuite développés dans les bureaux de l'état-major général; les ordres verbaux étaient toujours confirmés par écrit. Il attachait la plus grande importance aux états de situation et tenait à être personnellement au courant des effectifs réels. Quelle que fût sa préoccupation, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, il pouvait dire la composition, la force des détachements que, de toutes les parties de l'empire, il mettait en mouvement. La rédaction des ordres est toujours fort simple. Dans une armée animée du même esprit, des mêmes traditions, où, à la suite de longues guerres, tous sont imprégnés des idées de leur

chef, il n'est pas nécessaire de faire des ordres longs et détaillés, quelques lignes suffisent. Dans les ordres de mouvement, aucune disposition n'est arrêtée d'avance d'après ce que pourrait faire l'ennemi; on attend d'être en présence pour se décider. L'empereur exige chaque jour des commandants de corps d'armée des comptes-rendus détaillés.

L'auteur aborde ensuite le service de guerre des états-majors. L'empereur, tout comme Frédéric, était son propre chef d'état-major; il combinait tous les mouvements et dictait ensuite ses ordres. Berthier n'était qu'un auxiliaire, un écho fidèle. D'ailleurs, un grand capitaine n'a nul besoin d'un conseiller auprès de lui. L'empereur exécutait toujours lui-même ses reconnaissances générales la veille ou le matin d'une bataille ou d'une opération importante. Lorsque les circonstances le permettaient, au moment de livrer bataille, l'empereur appelait auprès de lui ses commandants de corps d'armée et leur expliquait de vive voix ses projets; il les leur confirmait par écrit. Pendant toute la durée de l'engagement, l'empereur restait sur un même emplacement, d'où il pouvait découvrir l'ensemble du champ de bataille; il ne le quittait que dans des circonstances très critiques.

L'auteur s'étend longuement sur le rôle délicat et difficile des officiers d'état-major; les citations nombreuses qu'il donne montrent quel souci l'empereur avait du choix des officiers appelés à prendre part aux reconnaissances, son calme parfait dans les situations les plus graves, la lucidité de son jugement.

En résumé, les fonctions d'état-major, sous le Premier Empire, sont remplies par des officiers d'état-major choisis par l'empereur et par ses généraux dans les corps de troupe parmi ceux qui se sont fait remarquer par leur intelligence, leur activité, leur bravoure. Dans la guerre de mouvements que poursuit l'empereur, le résultat des combinaisons dépend souvent de la manière dont les reconnaissances sont faites, les ordres portés. Mais l'état-major, sous le Premier Empire, n'est pas un conseiller du commandement, il n'est qu'un auxiliaire indispensable et expérimenté. C'est l'empereur lui-même qui prépare et donne ses ordres d'opérations; le major général et son état-major ne font que les transmettre.

E. H. Strobel. **The spanish revolution, 1868-1875.** Boston, Small, Maynard et C^ie^, 1898. In-12, 293 pages.

Le livre de M. Strobel sur la révolution de 1868 en Espagne est de nature à rendre service aux historiens et aux professeurs. Écrit avec simplicité, il donne une idée, à notre avis fort juste, des luttes et des évolutions politiques depuis le *pronunciamiento* de Cadiz jusqu'à la restauration des Bourbons. Plutôt que d'entrer de plain-pied *in medias res*, M. Strobel aurait dû consacrer quelques pages d'introduction à un exposé, succinct bien entendu, des causes de la révolution : longue

période de réaction aveugle, *retraimiento* du parti progressiste, morts successives d'O'Donnell et de Narvaez, persécutions maladroites contre les généraux de l'Union libérale, etc. Ce regret exprimé, nous constatons que l'auteur a très exactement suivi la marche des affaires parlementaires, soit pendant la période constituante, soit sous le court règne d'Amédée et la république. Il a fort bien résumé l'œuvre des Cortes et a su donner à propos des citations des discours les plus importants. Il a, en cela, tiré un bon parti des comptes-rendus publiés par le *Diario de Sesiones de las Cortes,* recueil officiel qu'il n'est pas aisé de trouver au complet en France. En dehors de ce *Diario,* M. Strobel s'est contenté comme sources de quelques livres, qu'il ne mentionne d'ailleurs qu'incidemment : la *Geschichte Spaniens* de Lauser, ouvrage embrassant la même période que le livre de M. Strobel, fait par un témoin de la révolution (M. Lauser était correspondant d'un journal allemand en Espagne), plus détaillé, mais avec quelques erreurs tendancieuses; le livre curieux de M. Houghton, correspondant d'un journal anglais sur *les Origines de la Restauration des Bourbons en Espagne;* enfin, l'*Historia contemporanea* de Pirala ou le t. XXIV de la continuation de l'*Historia general de España* de Lafuente, qui contient l'essentiel de l'œuvre de M. Pirala. Du reste, la littérature historique relative à cette période est encore très pauvre. Ce ne serait que sur quelques points particuliers comme la question des candidatures au trône d'Espagne qu'il serait possible de se documenter un peu mieux. Sur cette question des candidatures M. Strobel manque un peu de précision : faute de quelques dates et par souci de clarté et de simplification, il ne nous donne qu'une idée incomplète et sans coordination des négociations compliquées et fort enchevêtrées que suscita cette affaire. Il est également regrettable que la question de Cuba n'ait pas été traitée plus largement. Enfin ce que nous espérions trouver dans ce livre et ce qui y manque malheureusement, ce sont les informations personnelles : M. Strobel, ayant occupé à Madrid des fonctions diplomatiques, aurait pu, nous semble-t-il, obtenir des survivants de la période révolutionnaire des détails inédits qu'il eût été précieux d'enregistrer.

Signalons quelques errata relevés au cours de notre lecture : A la première ligne de la première page, il faut lire 18 septembre au lieu de 19; p. 71, rectifiez Romero Ortez en Ortiz; p. 204, on lit Centreras au lieu de Contreras, bien orthographié ailleurs; p. 264, Calaharra est une impression fautive pour Calahorra; le nom de M. Mercier de l'Ostende (p. 103) doit s'écrire Lostende; enfin, les deux noms : Salazar y *Mazarredo* et *Zorrilla* exigent un double *r*.

H. Léonardon.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — Revue d'histoire diplomatique. 1900, n° 4. — Ed. Engelhardt. La cité de Messine sous le protectorat français au XVII^e siècle (étudie à un point de vue original, au point de vue du droit international, les rapports de Messine, révoltée contre l'Espagne, avec la France, de 1674 à 1678. L'accord franco-messinien a établi un véritable protectorat aux charges et profits de la France). — P. Coquelle. L'espionnage en Angleterre pendant la guerre de Sept ans (détails, d'après les papiers des Affaires étrangères, à Paris, sur les correspondances que les ministres français réussirent à organiser avec des espions établis en Angleterre, surtout sur celles avec le comte d'Affry et Maubert. Les renseignements fournis par ces correspondances ont été fort insignifiants). — Baron A. d'Avril. Protection des chrétiens dans le Levant (1° avant la conquête ottomane; 2° les capitulations avec la Turquie; 3° les Orientaux chrétiens; 4° capitulations collectives). — Ed. Rott. Jean de Bellièvre-Hautefort, ambassadeur de France près les ligues suisses, et le traité de Soleure, 1579-1587. — J. Hora-Siccama. Sir Gabriel de Sylvius, 1660-1696 (biographie de ce personnage, fils de pasteur, né à Orange, élevé en Hollande, employé ensuite au service des Stuarts en Angleterre et mêlé à plusieurs négociations importantes sous Charles II et Jacques II).

2. — Revue des Questions historiques. Octobre 1900. — Ermoni. Origines historiques de l'épiscopat monarchique (travail très vague; l'auteur reconnaît qu'historiquement les *episcopoi* et les *presbytres* sont identiques à l'époque apostolique et que saint Ignace seul semble indiquer à Antioche, à Philadelphie et à Smyrne l'existence d'un épiscopat unitaire, tandis que la *Didachè* confond les presbytres avec les évêques, et saint Jérôme fait sortir l'évêque du *presbyterium*. Cela ne l'empêche pas de croire que l'épiscopat unitaire remonte au I^er^ siècle, sans autre raison que les lettres d'Ignace). — Vidal. Le pape Jean XXII; son intervention dans le conflit entre la Savoie et le Dauphiné, 1319-1334 (Jean XXII fit accepter aux deux partis le rétablissement du *statu quo ante bellum*). — Féret. L'Université de Paris et les Jésuites au commencement du XVII^e^ s. (intéressant récit des luttes que les Jésuites eurent à soutenir de 1610 à 1618 pour obtenir l'ouverture du collège de Clermont, concédé par Henri IV, de leurs efforts pour ouvrir des Universités à Tournon et à Angoulême, des condamnations de Santarelli et de Garasse, auxquelles ils durent souscrire). — Fouqueray. Le P. Jean Suffren à la cour de Marie de Médicis et de Louis XIII, 1615-1643; fin. — V. Pierre. Un curé de Normandie

réfugié en Angleterre, 1792-1801 (Henri Goudemetz, curé de Cretot. Ses lettres, qui nous le montrent admirablement reçu en Angleterre, en particulier par M. Meade, contiennent une peinture aimable et vraie et de la société anglaise et de la vie des prêtres émigrés). — G. DE GRANDMAISON. Talleyrand et les affaires d'Espagne en 1808 (d'après douze lettres inédites conservées aux Archives nationales). — A. DE BOURMONT. L'Exposition de 1900 au point de vue historique. — L. AUDIAT. Le dernier ermite du Mont-Valérien : Claude-Constant Rougane, curé de Saint-Eutrope à Clermont-Ferrand (brave et original prêtre réfractaire, devenu ermite au Mont-Valérien en 1791, qui publia une foule de brochures politico-religieuses, et qui, arrêté et acquitté une première fois en 1793, fut condamné à mort le 17 mai 1794 et exécuté le même jour comme contre-révolutionnaire). = Comptes-rendus : *Dom F. Cabrol.* Le livre de la prière antique (important pour les origines de la liturgie). — *Greppi.* La Rivoluzione francese nel carteggio di un osservatore italiano (lettres de Paolo Greppi et de son père, Antonio. Paolo résida à Paris de 1790 à 1799; c'est un témoin impartial). — *Ch. Robert.* Urbain de Hervé, dernier évêque et comte de Dol (bon). — *Bitard des Portes.* Les campagnes de la Restauration (fortement documenté). — *Ch. Hamel.* Histoire de l'église Saint-Sulpice (sérieux travail). — *Morère.* Histoire de Saint-Félix de Caraman (bonne monographie avec documents inédits). — *F. Raymond.* Histoire du Hainaut français et du Cambrésis (mauvais). — *Michael.* Geschichte des deutschen Volkes vom XIII Jahrh. bis z. Ausgang des Mittelalters; t. II (consacré à la situation religieuse, morale et pédagogique; l'auteur, comme son critique, fait l'apologie de l'inquisition et des peines afflictives contre l'hérésie). — *Danvila y Burguero.* Don Cristobal de Moura (le premier marquis de Castel Rodrigo, qui fut le principal agent des revendications de Philippe II sur le Portugal). — *Fortunato.* S. Maria di Perno. — *Id.* Rionero medioevale (bons travaux sur les précieuses antiquités de la Valle di Vitalba. L'église de S.-M. a été construite de 1185 à 1197). — *Clementi.* Il carnevale romano nelle cronache contemporanee (compilation sans critique, mais curieuse). — *Mac Coll.* Le sultan et les grandes puissances (traduction française de ce bon livre).

3. — Bibliothèque de l'École des chartes. 1900, livr. 3-4. — DELACHENAL. Premières négociations de Charles le Mauvais avec les Anglais, 1354-1355 (étudie en particulier un projet de traité à intervenir entre les Navarrais et les Anglais pour la conquête et le partage du royaume de France, projet qui n'est pas daté, mais qui doit se rapporter à l'époque indiquée plus haut). — Eug. LEFÈVRE-PONTALIS. Histoire de la cathédrale de Noyon; suite et fin. — V. MORTET. La mesure des voûtes romaines, d'après des textes d'origine antique. — J. VIARD. La messe pour la peste (messe instituée par le pape Clément VI pour demander au ciel la cessation du fléau, 1348). — Dom Marius FÉROTIN. Une lettre inédite de saint Hugues, abbé de Cluny, à Bernard d'Agen, archevêque de Tolède, 1087. = Bibliographie : *L. Jarry.* Histoire de

Cléry et de l'église collégiale et chapelle royale de N.-D. de Cléry (excellent, sauf que l'histoire même de Cléry n'a pas été traitée. Des sources qu'il y avait à consulter pour cela).

4. — **Le Moyen âge.** 1900, janvier-février — LANGLOIS. Documents pour servir à l'histoire des mœurs aux XIIIe et XIVe s. (I : l'Affaire de Pierre Dalbs, abbé de Saint-Pierre-en-Lezat, 1253-1254, par E. MARTIN. Étude curieuse, faite sur des documents inédits provenant des archives départementales de Tarn-et-Garonne, d'un procès en incontinence, simonie, faux, parjure et violation de la règle monastique et de la condamnation de l'abbé Pierre Dalbs sur les poursuites intentées contre lui par l'abbé de Moissac. Publie en appendice la sentence de l'abbé de Moissac). = Comptes-rendus : *A. de Jubainville.* La civilisation des Celtes et celle de l'épopée homérique (insiste surtout sur la partie du livre qui se rapporte à la religion et aux druides). — *Duvivier.* Actes et documents anciens intéressant la Belgique (147 documents des IXe-XIVe s. intéressant autant l'histoire du nord de la France que celle de la Belgique. Ces documents inédits sont tirés des cartulaires du chapitre cathédral de Noyon, de l'abbaye de Saint-Amand, de l'abbaye de Sainte-Vanne, d'Hasnon, de Marchiennes, etc.). — *Gaudenzi.* La Società delle arti in Bologna nel secolo XIII; i loro statuti e loro matricoli. — *Schiaparelli.* Diplomi inediti dei secoli IX e X (étude intéressante par R. Poupardin). = Mars-avril. BRUTAILS. Deux chantiers bordelais, 1486-1521 (ch. III : 1° sur le personnel, les maîtres d'œuvre de pierre, qui ne sont généralement pas bordelais; ce qu'était un maçon; les divers ouvriers. 2° La préparation des projets; les commissions; les attributions du maître d'œuvre; ce qu'on appelait tailler le moule; les attributions des ouvriers, compagnons et manœuvres. — Ch. IV : 1° sur la situation sociale des ouvriers; critique du tableau riant des ouvriers au XVe s. par Siméon Luce. 2° Conditions du contrat; différences suivant les chantiers; une grève parmi les manœuvres en 1511; mais, le salaire se faisant en argent et en nature, il est difficile de se rendre compte exactement de la situation des ouvriers; les engagements viagers; les retraites pour la vieillesse; les assurances en cas de maladie; les compagnons et les manœuvres. Étude critique et documentée); suite en juillet-août. = Comptes-rendus : *B. de Broussillon.* Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers (chartes datant surtout du XIe s., quelques-unes des IXe, Xe et XIIe s.; étude étendue de ce cartulaire important dont on n'avait encore publié que des extraits; ouvrage d'une utilité capitale pour l'histoire de nos institutions. Voir en particulier les deux procès religieux de 1074 entre les moines de Saint-Serge et Saint-Aubin et de 1098 entre l'abbaye de Saint-Nicolas et Saint-Aubin). — *Dahn.* Die Könige der Germanen; vol. VIII (1re partie : sur l'histoire politique des Carolingiens; 2e partie : sur les institutions, divisions territoriales, condition des personnes et des terres, sur la question, traitée à fond, du bénéfice et vassalité, la justice, le droit, les finances de l'église. M. Prou examine spécialement la ques-

tion des monnaies et de l'évaluation des deniers et sous d'or au moyen âge et la réforme monétaire de Charlemagne). = Mai-juin. LEVILLAIN. Les statuts d'Adalhard (publie le texte des *Statuta Adalhardi*; étude intéressante sur le bref promulgué en janvier 822 par l'abbé de Corbie, exilé en 815 par Louis le Pieux, au monastère de Noirmoutier, bref promulgué afin de remédier au désordre qui s'était produit dans l'abbaye de Corbie pendant son absence. Étude critique faite avec soin sur le manuscrit latin 13908 de la Bibliothèque nationale). = Comptes-rendus : *Bernoulli*. Die Heiligen der Merovinger (étude sur la littérature hagiographique de l'ère mérovingienne et de l'utilité de cette littérature miraculeuse pour peindre l'état d'âme de la société mérovingienne. M. Molinier fait des réserves sur le chapitre relatif aux légendes ayant pour objet un caractère historique, comme celle de sainte Geneviève). — *Rey*. Louis XI et les États pontificaux en France au XV^e^ s. (ouvrage fait à l'aide de documents inédits, surtout nouveau sur « les visées du dauphin Louis sur Avignon. » Réserves à faire sur le rôle du cardinal de Foix). — *E. Petit*. Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne (6^e^ volume consacré au règne de Robert II, 1272-1306. Ouvrage fortement documenté; renseignements précieux sur l'art en Bourgogne). — *A. Matzke*. Lois de Guillaume le Conquérant, en français et en latin (texte et étude critique; texte édité avec un soin méticuleux de ces lois non authentiques). = Juillet-août. Comptes-rendus : *Manteyer*. Les origines de la maison de Savoie en Bourgogne, 910-1060 (M. Philipon reproche à l'auteur de n'avoir pas « su trouver le mot de l'énigme »).

5. — Bulletin critique. 1900, n° 30. — *J. Nikel*. Die Wiederherstellung des jüdischen Gemeinwesens nach dem Babylonischen Exil (l'auteur s'applique surtout à réfuter les érudits modernes qui ont contesté la valeur historique des livres d'Esdras et de Néhémie ou qui ont admis des transpositions dans le texte). — *Rébelliau*. Bossuet (important article du P. Baudrillart). — *A. Neton*. Siéyès, 1748-1836 (tout à fait insuffisant). = N° 31. *J. Hastings*. A dictionary of the Bible (c'est l'encyclopédie de la science biblique la plus complète et la mieux équilibrée que nous possédions maintenant. A consulter par tous ceux qui veulent étudier sérieusement la Bible et les questions bibliques). = N° 32. Les mémoires de la comtesse Golovine, édités par *Eug. Shoumigorsky* (ces mémoires vont des dernières années de Catherine II à 1814. Sont-ils vraiment authentiques? Sont-ils conformes au ms. original, sur lequel on garde le plus profond silence?).

6. — Journal des Savants. 1900, octobre. — H. WALLON. Le régent, l'abbé Dubois et les Anglais (d'après le livre de M. Wiesener). — E. BABELON. Les Gemmes antiques; 2^e^ art. (dissertation sur les origines de l'art mycénien, d'après l'ouvrage de Furtwængler sur les Gemmes antiques); fin en novembre. — L. DELISLE. La vraie chronique du Religieux de Saint-Denis (signale un ms. provenant de la

bibliothèque de sir Thomas Phillipps et récemment entré à la Bibliothèque nationale; il fournit un nouvel anneau de cette chaîne de chroniques écrites à Saint-Denis et dont celle du Religieux est le dernier morceau. Il ne reste plus à retrouver que la partie 1270-1280). = Novembre. G. Perrot. Catalogue des vases antiques de terre cuite du Louvre (par E. Pottier).

7. — **Polybiblion.** 1900, octobre. — *A. Lefèvre.* La Grèce antique (beaucoup de faits, quelques idées neuves et intéressantes; mais trop de parti pris et de fantaisie). — *A. Bouché-Leclercq.* Leçons d'histoire grecque (recueil artificiel, mais intéressant). — *J.-E. Weis.* Christenverfolgungen (grande abondance d'informations). — *Émile Bonnet.* Bibliographie du diocèse de Montpellier (aussi complète que possible). — *Alaus, Cassan* et *Meynial.* Cartulaires des abbayes d'Aniane et de Gellone (comprend 686 documents des XII^e^ et XIII^e^ s.). — *Rosenlehner.* Die Stellung des Kurfürsten Max Emanuel von Bayern, und Joseph Klemens von Köln zur Kaiserwahl Karls VI, 1711 (très intéressant). — *G. Conti.* Firenze vecchia, 1799-1859 (bon chapitre d'histoire anecdotique). = Novembre. *B. Albers.* Consuetudines monasticae. I : Consuetudines Farfenses (très utile). — *G. Saint-Yves* et *J. Fournier.* L'évolution du système administratif de Napoléon I^er^. Le département des Bouches-du-Rhône de 1800 à 1810 (bon).

8. — **Revue critique d'histoire et de littérature.** 1900, n° 42. — *C.-A. Nallino.* I manoscritti arabi, persiani, siriaci e turchi della Bibliotheca nazionale e della r. Accademia delle scienze di Torino. — *A. Lebey.* Essai sur Laurent de Médicis, dit le Magnifique (prétentieux et inutile). — *Baron de Comeau.* Souvenirs des guerres d'Allemagne pendant la Révolution et l'Empire (A. Chuquet montre abondamment les erreurs et les inventions dont fourmillent ces souvenirs; écrits en outre près d'un demi-siècle après les événements, ils n'ont qu'une mince valeur). = N° 43. *P. E. Newberry* et *W. E. Crum.* The Amherst papyri (très beau recueil de textes hiératiques, scientifiques, littéraires, juridiques qui sont reproduits en facsimilé et pour la plupart traduits et transcrits *in extenso*). — *L. Lacour.* Les origines du féminisme contemporain. Trois femmes de la Révolution : Olympe de Gouges, Théroigne de Méricourt, Rose Lacombe (études soignées et consciencieuses. A. Chuquet communique quelques détails peu connus sur Théroigne). — *Général Izzet Fuad-Pacha.* Les occasions perdues. Étude stratégique et critique sur la campagne turco-russe de 1877-1878 (récits à bâtons rompus, mais d'une lecture agréable et instructive). = N° 44. *Lidzbarski.* Ephemeris für semitische Epigraphik (premier fascicule d'un recueil qui promet d'être très important). — *L. Salembier.* Le grand schisme d'Occident (bon). — *D^r^ C. Nicolaïdès.* La Macédoine. La question macédonienne dans l'antiquité, au moyen âge et dans la politique actuelle (l'auteur s'efforce de prouver, sans y parvenir, que la Macédoine, par ses origines et sa cul-

ture, est un pays grec). = N° 45. *M. Courant.* Catalogue des livres chinois, coréens, japonais, etc., conservés à la Bibliothèque nationale. — *V. Du Bled.* La société française du XVI^e^ au XX^e^ siècle (agréable, sans originalité). = N° 46. *Flinders Petrie.* The royal tombs of the first dynasty; part I (analyse et discussion par G. Maspero. Article important). — *J. Nickel.* Die Wiederherstellung des jüdischen Gemeinwesens nach dem Babylonischen Exil (examen critique des sources bibliques relatives à la restauration juive après la captivité; la critique de l'auteur est aussi conservatrice qu'ingénieuse, aussi prudente qu'érudite). — *Abbé Féret.* La Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres; t. I : XVI^e^ s. (apologie ardente et sans critique). = N° 47. *J. Hastings.* A dictionary of the Bible (excellent). — *H. Quentin.* Jean-Dominique Mansi et les grandes collections conciliaires (instructif). — *Andler.* Bismarck (remarquable). — *Ch. Benoist.* Bismarck (plus intéressant pour la psychologie de l'auteur que pour celle de Bismarck; l'auteur est un trop habile coupeur de fil en quatre). — *Welschinger.* Bismarck (superficiel, mais assez exact). = N° 48. *L. Mitteis.* Aus den griechischen Papyrusurkunden (brochure intéressante). — *P.-M. Meyer.* Das Heerwesen der Ptolemæer und Rœmer in Ægypten (montre quelle place revient aux différentes nationalités de l'empire dans l'armée des Ptolémée et dans celle des Romains en Égypte). — The Antonine Wall (excellente publication qui donne sous une forme tout à fait scientifique le résultat des fouilles exécutées sous la direction de la Société archéologique de Glasgow). — *Sarwey* et *Hettner.* Der obergermanisch-rætische Limes des Rœmerreiches (belle publication). — *U. Assereto.* Genova e la Corsica, 1358-1378 (excellent). — *U. Balzani.* Le cronache italiane nel medio evo (résumé fort estimable). — *Tugan-Baranowsky.* Geschichte der russischen Fabrik; trad. par *B. Minzes* (intéressantes études à propos de l'histoire industrielle en Russie). = N° 49. *A. Puech.* Saint Jean Chrysostome (charmante œuvre d'art). — *J. Roy.* Saint Nicolas I^er^ (terne, mais érudit et solide). — *Ch. Le Palenc* et *P. Dognon.* Lézat, sa coutume, son consulat (excellente édition). — *B. Pocquet.* Le duc d'Aiguillon et La Chalotais (remarquable; l'auteur est bien près d'avoir dit le dernier mot sur le sujet).

9. — La Grande Revue. Octobre 1900. — A. Berl. Race et nationalité (fine analyse de la transformation opérée dans l'idée de patrie par l'élément volontaire qui s'y est introduit depuis un siècle). — Ch.-V. Langlois. La question bibliographique (admirable exposé des difficultés qu'offre aux recherches savantes la masse des imprimés et des ressources qu'offrent les répertoires bibliographiques existants). — A. Turot. Les idées d'un Chinois (analyse, avec citation, d'une remarquable brochure de Tchang-Tchi-Tong, vice-roi du Hou-Koang, sur la réforme de l'empire chinois).

10. — Revue de Paris. 1900, 1^er^ novembre. — Vicomte de Reiset.

La route de l'exil, 18 mars-21 mai 1815 (tableau assez animé et parfois touchant du départ de la maison militaire, de sa pénible retraite jusqu'à la frontière du Nord et de sa dislocation). — Pierre Boyé. Le père d'une reine de France (histoire curieuse, attendrissante même, malgré une mièvrerie sentimentale, des relations de Stanislas Leczinski avec sa fille, la reine de France, d'après leur correspondance). — Comte Remacle. Une vendetta provençale au XVI^e^ s. = 15 novembre. Frédéric Masson. Les préliminaires du divorce impérial; suite et fin le 1^er^ décembre (c'est Joséphine d'abord qui a songé au divorce, en épousant même le général Bonaparte, qui n'était, à ses yeux, qu'une aventure de garnison; puis c'est Bonaparte quand, en Égypte, il eut appris les trahisons de celle qu'il avait passionnément aimée. Mais il lui fallut attendre qu'il lui parût nécessaire, pour maintenir son empire démesuré, d'avoir un héritier direct. De la part prise par Fouché à la rupture définitive). — J. Lemoine. Les évêques de France et les protestants, 1698 (en cette année, Louis XIV, soucieux des embarras que causait à sa politique intérieure et extérieure la question des protestants, consulta les évêques de France sur le maintien de l'Édit de révocation et sur la conduite à tenir à l'égard des nouveaux convertis. Tous furent d'avis de maintenir l'Édit de révocation. Les avis différèrent sur le second point, allant de l'extrême rigueur à une demi-tolérance. Le roi s'associa aux vœux des plus sévères, mais en donnant secrètement des instructions pour appliquer aux malheureuses victimes un traitement savamment modéré. Article curieux et neuf en partie, car on ne connaissait encore que la réponse du seul Fléchier. Le dossier a été retrouvé à la bibliothèque du ministère de la Guerre). = 1^er^ décembre. Ostrogorski. Les femmes politiciennes en Angleterre. — Fr. Funck-Brentano. Le collier de la reine; 1^er^ article (mariage et caractère de Marie-Antoinette; sa situation à la cour de France).

11. — Société nationale des Antiquaires de France. 1900, 14 novembre. — M. Mowat communique les inscriptions de deux tablettes commémoratives de la fondation et de la réparation d'édifices publics par les préfets de Rome Albinus Basilius et Annius Symmachus, dont il a trouvé le dessin dans le recueil manuscrit de Bascas de Bagaris. M. Mowat signale ensuite les restes d'une inscription gravée au bas de la statue du mercure gaulois de Lezoux, exposée dans une galerie du Petit Palais à l'Exposition universelle. = 21 novembre. M. Henri Stein communique la photographie d'un dessin exécuté en 1621 d'après une tapisserie représentant la bataille de Formigny et qui ornait, au début du XVII^e^ s., la chambre de saint Louis et la pièce voisine au château de Fontainebleau. = 28 novembre. M. le général de la Noë produit deux fragments vitrifiés confirmant la théorie de la vitrification accidentelle des enceintes fortifiées.

12. — Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin historique et littéraire. 1900, 15 octobre. — N. Weiss. L'art et le

protestantisme (réponse à un article de M. E. Müntz paru dans la *Revue des Revues* du 1er mars 1900. Montre « que la Réforme, loin de combattre les arts, en France comme ailleurs, les a au contraire favorisés, leur a donné un élan, une impulsion féconde, a renouvelé l'observation et l'interprétation sincères, profondes, de la nature et de la vie, ainsi que du fond religieux de la chrétienté. » Et M. Weiss n'a rien dit, à dessein, de la musique). — H. Patry. Les préliminaires de la première guerre de religion en Guyenne, d'après trois documents de 1562. — A. Bénet et N. W. L'honneur des saints, de l'Église et des prêtres, sous peine de mort, à Caen, en 1663. — A. Dalton. La persécution à Orange, d'après un extrait du Journal inédit de Jablonski, prédicateur à la cour de Prusse, 26 sept. 1703. — G. Tournier. Trois lettres inédites de Pierre-Guillaume Douriech, étudiant à Lausanne, 1769-1770. — F. de Schickler. L'origine du mot huguenot, d'après MM. Tollin et Keller (d'après le premier, le mot vient du hollandais *Huisgenoot* et signifie « gens de notre maison, » « nos frères en la foi; » d'après le second, de l'allemand *Hausgenossen* et désigne les communautés de « familistes, » *socii* ou *familiares,* que l'on rencontre déjà au XIIIe s.). = 15 novembre. Ch. Bost. Les pasteurs d'une église des Cévennes au XVIe s., 1561-1605. — A. de Cazenove. La capitulation de Beaucaire, 1578. — F. Teissier. Listes de pasteurs.

13. — Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France. Mémoires. T. XXVI, 1899 (Champion). — Jules Cousin. De la nomenclature des rues de Paris; publié par Paul Lacombe. — L.-G. Pélissier. Famille, fortune et succession d'André, cardinal Destouches, parisien, surintendant et maître de la musique de la Chambre, directeur de l'Opéra, 1672-1749. — Arnold Van Buchel, d'Utrecht. Description de Paris, 1585-1586, publiée par L.-A. Van Langeraad et A. Vidier (très curieuse description, qui complète utilement celles de Corrozet et de Belleforest. Le texte, qui est en latin, est donné ici dans une traduction française. Plusieurs planches de dessins reproduisent des monuments pour la plupart aujourd'hui disparus. Appendice sur l'*Iter Parisiense* et l'*Épitaphier* de Nathan Chytrée, Allemand qui visita la France, l'Angleterre et l'Italie en 1565-1567). — E. Müntz. Le collège des Bernardins et les artistes parisiens du XIVe s. (travaux entrepris de 1338 à 1340, d'après les registres du Vatican). — Albert Babeau. L'hôtel de ville de Paris et l'inventaire de son mobilier en 1740. — A. Trudon des Ormes. L'état civil des citoyens nobles de Paris en 1789.

14. — Annales du Midi. 1900, octobre. — V. Crescini. Rambaut de Vaqueiras et le marquis Boniface Ier de Montferrat. Nouvelles observations; suite (à noter, au point de vue historique, les vers relatifs à la quatrième croisade et leur commentaire, qu'accompagne un plan de Constantinople au moyen âge). — F. Dumas. Les corporations de métiers de la ville de Toulouse au XVIIIe s. (complète et rectifie le travail de Du Bourg sur le même sujet, qui parut en 1885. Insiste sur-

tout sur le côté économique de ces institutions). — G. TROUILLARD. Requête de Gaston IV, comte de Foix, à l'archevêque de Reims, Juvénal des Ursins, réformateur du domaine royal, 27 mai 1446 (il y dénonce les empiétements commis à son détriment par les officiers royaux). = Comptes-rendus critiques : *Taillefer*. Histoire de la petite communauté de Lauture et Cazillac (donne une édition et une traduction très défectueuses de la charte de coutumes donnée par le comte de Toulouse en 1246; utile dépouillement des archives de Lauture). — *A. de Bellecombe*. Histoire du château, de la ville et des seigneurs et barons de Montpezat et de l'abbaye de Pérignac; publiée par *G. Tholin* (beaucoup de faits bons à recueillir).

15. — Bulletin d'histoire ecclésiastique des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers. 1900, octobre-décembre. — Dom Alexandre GROSPELLIER. Mélanges d'hagiographie dauphinoise; suite (la chronologie épiscopale de Vienne jusqu'à Saint-Avit, telle qu'on la lit actuellement dans la chronique d'Adon, n'est pas conforme à l'histoire réelle; c'est un remaniement factice exécuté entre 875 et 907, époque où ont été aussi fabriqués les premiers privilèges faux). — Abbé FILLET. L'Ile Barbe et ses colonies du Dauphiné; suite. — Abbé LAGIER. La baronnie de Bressieux; suite. — Abbé J. CHABERT. Histoire de la commune de Beauregard pendant la Révolution; suite. = 127e livraison (supplémentaire). Chanoine Ulysse CHEVALIER. Appendice de l'étude critique sur l'origine du Saint-Suaire de Lirey-Chambéry-Turin (article de 60 pages où l'auteur produit les pièces mêmes qui racontent l'histoire de ce Saint-Suaire depuis sa fabrication au XIVe siècle).

16. — Revue archéologique, historique et scientifique du Berry. 1900, mai-juin. — Dom Nicolas ANDRIEU. Histoire de l'abbaye de Fontgombault; suite.—E. DUROISEL. Une lettre de Louis XV (adressée à un des deux Walpole et concernant la guerre de la succession de Pologne). — Le P. LABBE. Histoire du Berry, abrégée dans l'éloge panégyrique de la ville de Bourges. — L.-Fr. DEY. Mémoire de la généralité de Bourges; suite et fin en juillet-août. = Juillet-août. Eug. HUBERT. Le comte Ferdinand de Maussabré, 1816-1900 (avec une liste de ses publications, toutes relatives à l'histoire des familles du Berry). — La fausse marquise de Douhault. Cause célèbre jugée par la cour criminelle spéciale de Bourges, 1804.

---

17. — Jahrbücher für das classische Alterthum, Geschichte und deutsche Litteratur. Jahrg. III, 1900, t. V, fasc. 6-7. — Hugo BLUEMMER. Actes tirés d'archives militaires romaines en Égypte (étudie le papyrus de Genève publié par J. Nicole et Ch. Morel en 1900. Ce papyrus remarquable nous propose autant d'énigmes qu'il nous apporte de précieux renseignements sur l'armée romaine). — Ad. BACHMANN. L'organisation administrative de l'empereur Maximilien; fin. — Richard-Maria MEYER. De quelques mots propres (étudie certaines expressions

usitées dans les années 1772-1848, et, de là, jusqu'à nos jours; puis remonte jusqu'à leur origine. Résultats très curieux au point de vue de l'histoire de la civilisation); fin dans le fasc. 8. = Fasc. 8. Ernest DEVRIENT. La patrie des Chérusques (essaie d'établir, avec A. Werneburg, que cette patrie était la Thuringe). — Heinrich BŒHMER. Hauck et son Histoire ecclésiastique de l'Allemagne (cet ouvrage est définitif en ce qui concerne les recherches et la composition; quant à la forme, il porte le cachet des œuvres classiques). — Th. MATHIAS. La politique de Herder d'après la forme primitive de ses lettres pour l'encouragement de l'humanité (insiste sur les éléments nationalistes des vues de Herder).

18. — Mittheilungen des k. deutschen archæologischen Instituts. Rœmische Abtheilung. Vol. XV, fasc. 1-2. 1900. — E. PETERSEN. Les dioscures à Tarente (terre cuite). — P. ORSI. Sicules et Grecs à Leontinoi (fouilles de la nécropole sicule et grecque). — A. MAU. Ouvrages relatifs à Pompéi. — ID. Le temple de Vespasien à Pompéi. — E. PETERSEN. Le groupe en bronze de Marathon par Phidias (reconstitue, d'après les données fournies par Pausanias, ce monument consacré par les Athéniens à Delphes, à l'aide de la dîme payée par Marathon). — ID. L'arc de triomphe d'Auguste à Rimini. = Athenische Abtheilung. Vol. XXV, 1900, fasc. 1-2. F. HILLER VON GÆRTRINGEN. L'inscription d'Archiloque à Paros (la pierre est très maltraitée; mais nous y apprenons plusieurs faits concernant Archiloque). — R. DELBRUECK et K.-G. VOLLMŒLLER. Le puits de Théagène (fouilles à Mégare). — H. VON PROTT. Le décret d'Archinos (étudie à nouveau cet important document athénien, publié pour la première fois par Zeibarth dans les *Mittheil.*, en 1898). — C. FREDRICH. Hippostrate de Milet (publie un décret honorifique de la ligue ionienne pour Hippostrate, fils d'Hippodémos de Milet, entre 287-281). — F. HILLER VON GÆRTRINGEN et Stylianos SARIDAKIS. Inscriptions de Rhodes. = Fasc. 3. Th. WIEGAND. Sculptures antiques à Samos. — F. NOACK. Recherches nouvelles à Alexandrie (pour la topographie de la ville). — R. DELBRUECK. De quelques tumuli à Agia Triada (ils n'ont aucune valeur artistique; construits pendant longtemps sur le même plan, ils suffirent à un peuple simple). — Ad. WILHELM. Une inscription de Delphes (publiée en 1899 dans le *Bull. de corr. hellén.*, p. 383; elle se rapporte au premier roi Hagesipolis, fils de Pausanias, mort en 381-380).

19. — Neues Archiv für Sæchsische Geschichte und Alterthumskunde. Bd. XXI, 1900. — Ernest KROKER. La Saxe et les guerres des Hussites (1° les armées allemandes qui ont été menées en Bohême ne sont pas loin d'être aussi nombreuses que la tradition le dit. 2° Il est inexact qu'avant la grande invasion de 1430 il y ait eu en Allemagne une réelle terreur des Hussites. 3° Les reproches de lâcheté que les écrivains ont adressés aux Allemands ne sont pas justifiés; il est plus juste de les adresser à la désunion et à la faiblesse des princes

de l'empire). — G. Vorberg. Les grenadiers saxons à la bataille de Hohenfriedberg (objections critiques au récit présenté en 1895 dans l'ouvrage du grand état-major général sur les guerres de Frédéric le Grand). — Hans Beschorner. La topographie historique en Saxe; sa situation actuelle et son avenir. — Hubert Ermisch. Th. Flathe (historien saxon mort le 25 mars 1900; notice nécrologique). — Heinrich Haug. L'Obersteuer-Collegium saxon jusqu'en 1830. — Paul Haake. La Société des Antisobres (relations intimes des cours de Berlin et de Dresde au temps de Frédéric-Guillaume Ier et d'Auguste le Fort).

20. — Rheinisches Museum für Philologie. Bd. LV, 1900, Heft 4. — Erich Ziebarth. Inscriptions grecques concernant les corporations (complète, à l'aide de nouveaux documents, son travail publié en 1896 sur les corporations en Grèce). — H. Stein. Études critiques sur les sources de Thucydide (1° les données historiques et géographiques fournies sur la Sicile aux livres III et IV proviennent de la Σικελιῶτις γραφή du Syracusain Antiochus, qui est encore la source du récit donné au livre VI, ch. II-v. 2° Thucydide a mis à profit une monographie sur Hermocrate, écrit tendancieux consacré à la défense du grand patriote syracusain. Xénophon, lui aussi, a utilisé cet écrit dans ses Ἑλληνικά; il en a même pris des extraits). — H. de Fritze. Les cultes pré-helléniques d'après W. Reichel (remarques critiques sur l'hypothèse présentée par Reichel d'un culte primitivement sans images). — Otto Rossbach. Un portrait d'Agathocle (il est représenté par une tête de marbre dans la salle des bustes du musée du Vatican).

21. — Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft. Bd. LIV, 1900, Heft 2. — E.-W. Brooks (publie, d'après un ms. du British Museum, une chronique syriaque qui commence à la mort du patriarche Jean, oct. 754, et va jusqu'à la mort du calife Al Amin, sept. 813. Texte et traduction en anglais). — W. Fell. Études sur l'Arabie méridionale. I. Explication des noms de lieu sabéens. — Jul. Jolly. Les sources de la médecine indienne. — Paul Horn. Manuscrits persans à Constantinople (à côté de Saint-Pétersbourg et de Londres, c'est à Constantinople que la littérature persane est le plus richement représentée. Notes bibliographiques d'après les catalogues publiés par le ministère ottoman de l'instruction publique); fin dans Heft 3. = Heft 3. Willy Foy. Vieux persan et néo-élamite. — O. Braun. Une relation syrienne sur Nestorius (d'après un manuscrit du Museo Borgiano; une traduction du grec, exécutée au VIe siècle, remonte, pour la forme originale, à une relation contemporaine de Nestorius; elle raconte la chute de Nestorius dans une forme aussi originale que partiale). — Willy Foy. L'inscription de Xerxès à Van (étudie la partie de cette inscription en ancien persan ou en néo-élamite d'après les idées adoptées par Belck et Lehmann). — Fried. Schulthess. Le poète Al Nagasi et son temps (ses poésies, qui sont des œuvres de parti, ont un intérêt historique à cause de nombreuses allusions à des événements contemporains).

22. — Zeitschrift für deutsche Philologie. Bd. XXXII, 1900, Heft 3. — Th. von Grienberger. Nouvelles contributions à l'étude des runes. — A. Bley. Origines de l'Islendingabok (l'œuvre historique d'Ari, l'Islendingabok, est, dans sa forme la plus récente, un extrait de l'œuvre ancienne, plus développée. Les deux rédactions ont été composées en Islande entre 1120 et 1130).

23. — Zeitschrift für Kirchengeschichte. Bd. XXI, Heft 3. — Karl Bauer. Luther et ses thèses de Heidelberg; fin (influence des théories mystiques sur Luther; modification que ses idées ont subie depuis les 95 thèses qu'il avait proposées à Wittenberg six mois plus tôt; c'est à Heidelberg qu'il se pose décidément en réformateur). — Paul Tschackert. Les livres de comptes de Jean Bruns, commissaire de l'archevêque de Mayence, 1519-1531 (intéressant pour l'histoire de la juridiction ecclésiastique dans le diocèse). — J.-H. Gebauer. Pour servir à l'histoire des derniers moines dans la Marche. — E. Schæfer. Une réunion de protestants français à Tolède vers le milieu du XVI^e^ s. (l'existence de cette petite communauté nous est révélée par les pièces du procès que lui fit l'Inquisition en 1565; elle disparut sous les coups de la persécution). — G. Kupke. De l'audience que Napoléon à Berlin, nov. 1806, donna à Mgr Arezzo, nonce du pape auprès de la cour de Dresde (publie la relation du nonce). — Bratke. Un prétendu ms. d'Origène à la bibliothèque publique de Troyes, n° 890 (c'est tout simplement une homélie sur le prologue du 4^e^ évangile, où sont combattus les Ariens et les Manichéens).

24. — Preussische Jahrbücher. Bd. CI, Heft 2, août 1900. — Albrecht Wirth. La Chine dans l'histoire du monde (le développement de la civilisation chinoise ne commence à prendre de l'importance qu'au temps qui précéda la naissance du Christ. Ce n'est pas avant l'an 600 apr. J.-C. que les Chinois ont eu la conscience de former une nation. Pour juger équitablement la Chine, il faut considérer : 1° les débuts tardifs de sa civilisation; 2° le développement toujours troublé d'un pays nullement stable; 3° l'influence exercée par la Chine sur le reste du monde et par le reste du monde sur la Chine). = Heft 3. Septembre. Arthur Dix. Les villes allemandes de la Baltique et les fondements de leur développement économique. = Bd. CII, Heft 1. Octobre. E. von Schrenk. L'histoire religieuse considérée comme l'histoire de la vénération (les remarques de Gœthe sur les degrés de la vénération dans les Années de voyage de W. Meister sont un point de vue décisif duquel on peut organiser toute l'histoire de la vénération et de la religion. C'est à ce point de vue que l'auteur considère l'histoire religieuse chez les Juifs, les Grecs et les Chrétiens). — Wilhelm Lang. La convention de septembre; le début et la fin (d'après les ouvrages de Marco Minghetti et de Giuseppe Gadda parus en 1899). — Comte Paul de Hœnsbroech. L'évêque de Ketteler (souvenirs personnels. Protestation véhémente contre la monographie du jésuite O. Pfülf parue en 1899). — Hans Delbrueck. Moltke (pour le centenaire de sa naissance).

25. — K. Bayerische Akademie der Wissenschaften zu Muenchen. Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und der historischen Classe. 1900, Heft 2. — Joh. Friedrich. Notices nécrologiques sur le germaniste Heinrich Siegel et sur l'historien ecclésiastique vieux catholique Franz-Heinrich Reusch, professeur à l'Université de Bonn. — H. Riggauer. Histoire de la monnaie bavaroise sous les Wittelsbach (jusqu'en 1845). — Fr. Hirth. Un remaniement chinois de l'histoire des Mongols de l'est par Ssanang Ssetsen (une édition avec traduction en allemand de cet ouvrage, composé en 1662 par un Mongol, a paru à Saint-Pétersbourg en 1829. Son autorité est médiocre, parce qu'il repose sur des traditions, non sur des documents; néanmoins, il reste important, parce qu'il est la seule œuvre historique de la Mongolie et à cause de la forme des noms. Il y en a une traduction chinoise contenue dans des manuscrits de Saint-Pétersbourg et de la bibliothèque de l'École des langues orientales vivantes, à Paris. Hirth possède un exemplaire imprimé de la traduction de 1790. Les variantes fournies par la traduction chinoise permettent de soupçonner que les traducteurs ont fait beaucoup de corrections d'après des sources chinoises). — W. Helbig. Des coutumes funéraires aux temps homériques (critique les idées d'Erwin Rohdes. L'épopée montre qu'il était d'usage d'incinérer les corps, sans rien de plus; cherche pour cela des analogies dans les trouvailles données par les fouilles). — F. Ohlenschlager. Les études archéologiques en Bavière.

26. — Aus Aachen's Vorzeit. Jahrg. XII, 1899. — H. Schnock. Pour servir à l'histoire de Marc-Antoine Berdolet, le premier et le seul évêque d'Aix-la-Chapelle (d'après l'ouvrage récent de l'abbé A. Krœner). — Fr. Schollen. Le tribunal électoral d'Aix; son importance pour l'histoire du droit (le but essentiel de la procédure était de prévenir l'exercice des vengeances personnelles). — J. Fey. Anecdotes sur les années 1814 et 1815. — W. Bruening. La ville impériale d'Aix pendant la guerre de Trente ans (souffrances infligées à la ville par les garnisons étrangères; d'après des pièces d'archives). — H. Schnock. Le retour à Aix des objets d'art et des archives qui en avaient été ravis au temps de la domination française et transportés à Paris. — M. Schollen. Un rapport de police du temps français (adressé par l'agent national d'Aix, 7 germinal an V, 27 mars 1798, au ministre de la justice Lambrecht, sur les sentiments de la population aixoise).

---

27. — Beitræge des Vereins für Landeskunde von Nieder-Œsterreich. Neue Folge. Jahrg. XXXIII, n° 1. — Max Vancsa. Bibliographie historique de la Basse-Autriche en 1898. — L. Senfelder. La santé publique en Basse-Autriche et la peste aux XVI^e^ et XVII^e^ s. = N^os^ 2-5. J. Lampel. La frontière de la Leitha (recherches sur la frontière historique entre l'Autriche et la Hongrie). — Alph. Zak. Le couvent de femmes de Pernegg; suite. = N^os^ 6-8. J. Lampel. Commentaires et documents relatifs à l'histoire de la frontière de la Leitha.

= N^os^ 9-12. J. Loserth. Les Anabaptistes en Basse-Autriche, depuis leurs débuts jusqu'à la mort de Balthasar Hubmeier, 1525-1528 (d'après des pièces d'archives). — C. Giannoni. L'atlas historique des régions alpestres de l'Autriche (parle de l'entreprise préparée par l'Académie des sciences de Vienne. Les limites tracées sous Joseph II, en 1787, représentent, selon les idées de l'auteur, les limites des anciennes communautés rurales).

28. — Bonner Jahrbücher. Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande. 1900, Heft 105. — C. Rademacher. Cimetières germaniques dans la région du Rhin inférieur. — E. Herzog. Remarques critiques sur la chronologie du *Limes* (d'après les résultats des fouilles récentes). — Constantin Kœnen. Cimetière mérovingien d'Andernach (découvert en avril et mai 1897; il contenait 232 tombes et appartenait au temps de Charlemagne; il fut en usage jusque vers l'invasion des Normands, en 881).

29. — Jahrbücher und Jahresberichte des Vereins für Meklenburgische Geschichte und Alterthumskunde. Jahrg. LXV, 1900. — Ad. Brennecke. Les contributions directes à Mecklembourg au moyen âge (étudie surtout ce qu'on appelait la « Bede. » 122 pages). — Carl Schrœder. Journal du prince héritier Frédéric-Louis de Mecklembourg-Schwerin pendant les années 1811-1813 (182 pages; rencontre avec Napoléon à Dresde).

30. — Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. Neue Folge. Bd. XV, Heft 4. — J.-A. Zehnter. Pour servir à l'histoire des Juifs dans le margraviat de Bade-Dourlach; suite et fin (XVIII^e^ et XIX^e^ s.). — Emil Ettlinger. Histoire de la bibliothèque de Saint-Pierre, dans la Forêt-Noire; ses manuscrits (le couvent de Saint-Pierre, bien que plus calme et plus retiré, avait, au XVIII^e^ s., une activité intellectuelle aussi grande que celui de Saint-Blaise. Histoire de sa riche bibliothèque d'après des documents d'archives. En 1806, après la suppression du monastère, un tiers des livres passa à Carlsruhe; un autre tiers fut attribué à la bibliothèque de l'Université de Fribourg; le reste demeura à Saint-Pierre). — Hans Kaiser. Travaux sur l'histoire de l'Alsace parus en 1899.

31. — Mittheilungen des Instituts für œsterreichische Geschichtsforschung. Bd. XXI, Heft 4. — Karl Zimmert. Origine de l'*Historia de expeditione Friderici imperatoris* d'Ansbert (étudie les rapports des différentes rédactions entre elles). — S. Steinherz. Le schisme de 1378 et l'attitude de Charles IV (l'empereur était absolument hostile au schisme, car il craignait que l'approbation de son fils Wenceslas fût remise en question, sans oublier qu'il se rendait parfaitement compte des troubles que le schisme apporterait dans l'organisation politique de l'empire). — V. Bibl. Lettres de Melchior Klesls au duc de Bavière Guillaume V. Contribution à l'histoire de la Contre-Réforme en Autriche, 1580-1582. — B. Bretholz. Paul, évêque d'Olmutz, et la

conclusion des compactats de Bâle (publie une lettre écrite au prévôt et au chapitre de Saint-Pierre à Brunn, le 19 juillet 1436, d'Iglau même, où les compactats avaient été conclus quatorze jours auparavant). — E. Guglia. La question des Turcs au cinquième concile du Latran, 1513-1517. = Bibliographie : *Rud. Thommen.* Urkunden zur Schweizer Geschichte aus œsterreichischen Archiven. Bd. I, 765-1370 (très bonne publication). — *J. Haller.* Urkundenbuch der Stadt Basel. Bd. VII, 1441-1454. — *Diehl* et *Pfaff.* Urkundenbuch der Stadt Esslingen. — *K. Weller.* Hohenlohisches Urkundenbuch. Bd. I, 1153-1310. — *J. Sirbu.* Mateiu-Voda Basarabas auswærtige Beziehungen, 1632-1654 (excellent).

32. — Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes. Bd. XIV. 1900, Heft 1-2. — C.-F. Lehmann. La mission allemande en Arménie (rapport préparatoire sur le voyage et sur une partie des résultats obtenus). — M. Winternitz. La genèse du Mahabharata (à propos de l'ouvrage publié par J. Dahlmann à Berlin en 1899. Combat les idées de l'auteur, qui voit dans le Mahabharata à la fois un poème et un manuel, et qui retrouve l'unité de l'œuvre dans ce double caractère). — N. Rhodokanakis. De deux éclipses de soleil observées à Médine (considérations astronomiques sur le même sujet par Ed. Mahler). — W. Caland. Le Vaitanasutra et le rôle des brahmanes dans le sacrifice védique. — E. Kuehnert. La musique chinoise. = Heft 3. Hans Reichelt. Le Frahang i oim (traduction pehlvie d'un texte de l'Avesta, d'après un ms. de Munich). — J. Kirste. La question du Mahabharata (à propos de l'ouvrage de Dahlmann). — J. Krall. Un nouveau roi de Nubie (parle de documents coptes écrits sur cuir qui caractérisent l'état de la Nubie dans les premiers siècles de l'Hégire). — M. Winternitz. Remarques sur la religion des peuples de la Malaisie (d'après le remarquable ouvrage de W. W. Skeat, *Malay magic.* Londres, 1900).

33. — Beitræge zur Landeskunde von Œsterreich ob der Enns. 1900. — Baron Victor de Handel-Mazetti. Les archives du château d'Aurolzmünster; inventaire des chartes et autres documents (du XIII^e^ au XVIII^e^ s. 149 pages).

34. — Századok (les Siècles). Septembre. — L. Thallóczy. Louis le Grand et le Banat bulgare (les « Papiers de Véghely, » entrés récemment au Musée national, ont permis à l'auteur de compléter ses études sur les conquêtes de Louis le Grand d'Anjou en Bulgarie. Après la campagne de 1365, le roi de Hongrie a organisé la Bulgarie, dont le chef-lieu Bodony (Widdin) fut confié au voïvode de Transylvanie Dionyse Laczkfi. Détails sur cette conquête et l'organisation du Banat jusqu'en 1369, avec les documents tirés de la bibliothèque du Musée national). — A. Mohl. Contributions à la biographie de François Nádasdy. = Comptes-rendus : *Jean Reizner.* Histoire de Szeged (cet ouvrage, en quatre volumes, embrasse l'histoire depuis les origines jusqu'à l'inondation de 1879 et donne les documents; quelques lacunes). — *L. Dézsi.*

Un écrivain et imprimeur hongrois au XVII^e s. (fait partie des « Monographies historiques » et donne : 1° la vie de l'imprimeur Niclas Kis Misztotfalusi, qui avait appris en Hollande son métier et dota la Transylvanie d'une imprimerie remarquable; 2° la vie de François Pápai Pariz, dont le dictionnaire latin-hongrois a jeté les bases de la lexicographie magyare). — *I. Hegedüs.* Les œuvres pédagogiques de Jean Cseri d'Apácza (donne la traduction hongroise des discours latins de ce philosophe et les extraits concernant l'éducation tirés de son *Encyclopédie magyare.* 1655). — *E. Berzeviczy.* Pierre le Grand en Hongrie (a visité Pozsony-Presbourg du 18 au 20 juillet 1698). — *S. Borovszky.* Le comitat Szabolcs (fait partie des « Monographies des comitats et des villes »). = Octobre. J. Stessel. La forteresse et le territoire de Locsmánd (histoire de Lucman ou Luczmanspurg, dans le comitat de Sopron, dont on trouve la première mention en 1156). — M. Wertner. Les ancêtres de la famille Zichy (étude généalogique). = Comptes-rendus : *B. Schiller.* L'origine des magnats héréditaires en Hongrie (ouvrage couronné par la Faculté de droit de Budapest). — *B. Kis.* Le passé des Saxons de Transylvanie au point de vue économique. — *R. Békefi.* Les lois de l'École des réformés à Maros-Vásárhely, au XVII^e s. (suite des études de l'auteur sur les lois qui régissaient les hautes écoles protestantes). — *F. Matyas.* Les derniers jours de saint Ladislas et d'Émeric; la vie, l'emprisonnement et l'enterrement d'André II (rectifie quelques dates). — *M. Brosch.* Geschichten aus dem Leben dreier Grossvezire (il s'agit de Mahomet Sokoli et des deux Keuprili; quelques erreurs assez graves). — *V. Lumtzer* et *J. Melich.* Deutsche Ortsnamen und Lehnwörter des ungarischen Sprachschatzes. — *J. Melich.* De quel dialecte allemand proviennent les anciens mots allemands passés en hongrois (deux travaux importants, dont le premier forme le vol. VI des *Quellen und Forschungen zur Geschichte, Litteratur und Sprache OEsterreichs und seiner Kronländer,* paraissant à Innsbruck). — *R. Wolkan.* Deutsche Lieder auf den Winterkönig. = Novembre. M. Wertner. Le ban Albert Kicsedi (se trouve mentionné dans la « Légende de sainte Marguerite, » fille du roi Béla IV. Il était ban de Szörény de 1270 à 1276 et avait épousé Anne, sœur de sainte Marguerite). — S. Domanovszky et J. Vértesy. La première campagne de Louis le Grand contre Venise (détails sur les guerres de la Hongrie contre Venise, à cause de la Dalmatie, depuis le commencement du XII^e siècle. La campagne de 1345. Critique de la source historique principale de cette campagne : « Anonymi de obsidione Jadrensi (Zara) libri II, » publiée dans Schwandtner, « Scriptores rerum hungaricarum veteres, » tome III). — J. Illésy. Valentin Balassa et les habitants de Zolyom (épisode de la vie aventureuse de ce trouvère hongrois du XVI^e s.). = Comptes-rendus : Nuntiaturberichte aus Deutschland, 1533-1585 (publiés par les Instituts historiques de Prusse et d'Autriche, ces rapports sont très importants pour la lutte du protestantisme hongrois). — *K. Abranyi.* La musique hongroise au XIX^e s. (ouvrage important de 700 pages). —

F. Kovacs. Les impôts des villes au moyen âge (d'après les matériaux des archives de Pozsony). — *P. Erdélyi.* Nos livres de chants d'église aux XVI^e^ et XVII^e^ s. (bibliographie importante).

35. — Budapesti Szemle. Août. — J. Péterfy. Thucydide (dernière étude du regretté savant, formant un chapitre de son « Histoire de la littérature grecque, » à laquelle il travaillait dans les dernières années de sa vie). = Comptes-rendus : *K. Brandi.* Die Renaissance in Florenz und Rom (intéressant). — *E. Bombard.* La marche de l'humanité et les grands hommes, d'après la doctrine positive. = Septembre. Gy. Pauler. Sur la parenté des Baskirs et des Magyars (chapitre détaché d'un nouveau volume de l'éminent directeur des Archives hongroises. Ce volume traitera l' « Histoire du peuple hongrois jusqu'à saint Étienne » et complétera ainsi les deux volumes consacrés par Pauler à la dynastie arpadienne. D'après cet article, « Hongrois « et « Baskirs » seraient la dénomination de la même tribu). — La situation des Mahométans en Bosnie (l'auteur anonyme, après avoir retracé la situation politique et sociale de cette province sous la domination turque, démontre par des données statistiques combien peu sont fondées les récriminations des Musulmans contre le gouvernement austro-hongrois ; étude de 83 pages). = Octobre. L. Racz. Kant et la censure (d'après l'ouvrage de Fromm, *Im. Kant und die preussische Censur*). — A. Acsay. Études sur la Renaissance ; suite en novembre. — E. Péterfy. Hérodote. = Comptes-rendus : *J. Cholnoky.* De l'empire du Dragon (ouvrage intéressant d'un géologue hongrois sur la Chine). — L'enseignement en Hongrie (ouvrage édité en français par le ministère de l'Instruction publique à l'occasion de l'Exposition). — *E. Veres.* L'interrègne en Transylvanie, 1551-1556 (fait d'après les documents des archives de Vienne et de Varsovie). = Novembre. O. Herman. Le troisième voyage en Asie du comte Eugène Zichy (la relation des deux premiers voyages a paru en français et en hongrois ; cette fois-ci, on a eu recours à la langue allemande, probablement parce que le premier ouvrage était illisible, tant il était mal traduit. Ce volume contient l'étude de Jankó sur l'*Origine de la pêche hongroise*). — L'opinion d'un Français sur Bismarck (traduction de la conclusion de l'ouvrage de Welschinger). = Compte-rendu : *A.-D. Xénopol.* Magyars et Roumains devant l'histoire. Réponse à M. A. de Bertha (manque de bonne foi. Le « Jus primae noctis » n'a jamais existé en Hongrie).

---

36. — The Athenæum. 1900, 6 oct. — *Grenfell* et *Hunt.* The Amherst papyri ; part I : the ascension of Isaiah, etc. (fragments importants pour l'histoire de la théologie et de la liturgie). — *J. J. Knox.* A history of banking in the United States (excellent). — *H. van Gelder.* Geschichte der alten Rhodier (ouvrage très érudit). — Une lettre concernant Édouard IV (écrite en italien par B. O. di Brugnate, adressée à Ant. de Bracellis, à Milan, et datée de Londres, 17 mars 1376 (v. st.) ;

traduite par E. Levi. Lettre fort intéressante en ce qu'elle montre les procédés employés par le roi pour obtenir l'argent nécessaire à la guerre contre la France). = 13 oct. *W. L. Clowes.* The royal navy; vol. V (volume consacré aux guerres napoléoniennes. C'est le meilleur de la série). — *W. Foster.* Letters received by the East India Company from its servants in the East; vol. IV, 1616 (très intéressant; mais la collection continuée sur ce modèle sera des plus encombrantes). = 20 oct. *S. M. Zwemer.* Arabia, the craddle of Islam (bonne description de l'Arabie, avec des notions exactes sur les habitants, leur histoire, leurs mœurs, leur gouvernement, leurs pèlerinages). — Archiv für Papyruskunde, I, II. — Worcestershire county history records. I, Calendar of the Quarter sessions papers; vol. I, 1591-1643. = 27 oct. A history of Hampshire and the isle of Wight (premier volume, fort remarquable, d'une collection d'histoires de comté que nous avons déjà annoncée. La section relative à l'époque romaine est excellente, mais trop longue; celle de l'époque anglo-saxonne est insuffisante; en ce qui concerne la description du comté dans le Domesday, il suffit de dire que le morceau est de M. J. H. Round). = 3 nov. *A. F. Pollard.* England under the Protector Somerset (excellente étude où le protecteur est traité dans un esprit très favorable, mais sans parti pris d'apologie). = La chronologie de Bède; la mort d'Alfred le Grand (J. H. Ramsay; on peut admettre avec Anscombe que Bède commençait l'année au 24 septembre, suivant l'indiction de Césarée; mais ce système a-t-il été suivi après Bède? Ne le retrouve-t-on pas encore dans la chronique anglo-saxonne? Il semble bien que si : Alfred, dont la mort arriva en octobre, serait donc décédé non en 901, mais en 899. Après avoir été encore suivi après Alfred, ce système cessa d'être employé à partir d'Eadred, où, peut-être sous l'influence de saint Dunstan, il fut remplacé par celui de Noël). = 10 nov. *J. Morley.* Oliver Cromwell (résumé exact des faits avec de brillantes généralisations). — *W. A. Shaw.* Calendar of Treasury books and papers, 1735-1738. = 17 nov. *Lord Rosebery.* Napoleon; the last phase (livre intéressant, insuffisamment informé, mais surtout inopportun, car il ne peut que noircir la réputation du gouvernement anglais aux yeux du monde). — *A. W. Moore.* A history of the isle of Man (remarquable).

37. — The contemporary Review. 1900, oct. — Colonel L. Hale. Le comte de Waldersee en 1870 (d'après l'ouvrage de Fr. Hœnig). = Déc. A. Lang. Max Müller (notice nécrologique). — S. Gardiner. Le Cromwell de M. John Morley (le livre est admirable; mais M. Morley n'a pas assez montré ce qui fait l'originalité de Cromwell : c'est qu'il a été surtout un précurseur, précurseur en politique comme Bacon l'a été dans la science).

38. — The english historical Review. 1900, oct. — A. R. Whiteway. Usages des Pyrénées occidentales (quelques notes sur l'organisation de la famille dans les pays basques, surtout d'après les « Fors » de Béarn). — J. H. Round. Colchester pendant le gouvernement répu-

blicain (montre qu'il se forma dans cette ville, après la première guerre civile, en 1647, un tiers parti assez fort pour lutter contre Cromwell et le régime militaire). — B. Williams. La politique extérieure de l'Angleterre sous Walpole ; suite. — Capitaine A. T. Mahan. Nelson à Naples (réplique à une brochure où M. Badham avait renouvelé ses attaques contre la réputation de Nelson). — E. W. Brooks. Byzantins et Arabes au temps des premiers Abbassides (donne une traduction en anglais des chroniqueurs arabes Al Baladhuri, Ibn Wadhih ou Al Yakubi et Al Tabari, concernant les guerres de frontières qui eurent lieu entre les Byzantins et les Musulmans de 750 à 813. Cette traduction est soigneusement datée, annotée et commentée). — Sir H. H. Howorth. Notes sur la chronique anglo-saxonne. I : valeur du manuscrit considéré par M. Plummer comme l'archétype (nie que ce manuscrit ait été composé par une série d'annalistes contemporains, ou à peu près, des événements ; c'est une copie, faite par plusieurs mains et vers l'an 1001, d'un original plus ancien. Et puis la chronique, en anglo-saxon, n'aurait-elle pas eu pour prototype une chronique en latin ?). — Miss Mary Bateson. Les lois de Breteuil ; suite (essaie de reconstituer la charte originale concédée à Breteuil par Fitzosbern en utilisant d'autres chartes dérivées). — F. W. Maitland. Glanures sur le règne d'Élisabeth ; suite (4° Thomas Sackville et le message de Rome. De la tentative faite en 1563-1564 pour convertir la reine d'Angleterre). — Eva Scott. Le mariage du prince Rupert (un document nouveau paraît prouver qu'il y a bien eu mariage du prince avec Francesca Bard, lady Bellamont ; mais le mariage demeura très secret et ne put avoir que les conséquences d'un mariage morganatique). = Comptes-rendus : *A. Lang.* A history of Scotland from the roman occupation ; vol. I (beaucoup d'érudition ; des faits nouveaux ; mais trop de préjugés de races ; bonne histoire). — *W. Hunt.* The english church from its foundation to the Norman conquest, 997-1066 (bon). — *H. Gelzer.* Die Genesis der byzantinischen Themenverfassung (excellente dissertation). — *R. Holmes.* The Pontefract chartulary ; vol. I (texte intéressant et bien publié). — *W. C. Robinson.* Bruges ; an historical sketch (utile). — *T. W. Page.* The end of villainage in England (très intéressant. Article à noter de P. Vinogradoff). — *R. Fester.* Machiavelli (brève étude, mais approfondie, et qui fait penser). — *Cora L. Scofield.* A study of the court of Star Chamber (bon). — *M. Bateson.* Catalogue of the library of Syon monastery, Isleworth (édition très soignée ; préface instructive). — *H. Hessels.* Ecclesiae Londino-Batavae Archivum. III. Epistulae et tractatus cum Reformationis tum Ecclesiae Londino-Batavae historiam illustrantes (ce volume contient, publiés en partie ou *in extenso,* plus de 4,000 documents, qui racontent toute l'histoire de l'Église batave à Londres du XVI^e^ au XIX^e^ s. Longue analyse par W. J. C. Moens). — *W. A. Shaw.* A history of the english church, 1640-1660 (bonne histoire des rapports entre l'Église et l'État durant la guerre civile). — *Ch. Firth.* Oliver Cromwell and the rule of the Puritans in England (excellent ; art. par

S. R. Gardiner). — *M. Immich.* Papst Innocenz XI, 1676-1689 (esquisse excellente et suggestive). — *W. O'Connor Morris.* The campaign of 1815 (l'auteur est un admirateur enthousiaste de Napoléon ; mais pourquoi, contre toute justice, accabler le pauvre Grouchy ?).

39. — Edinburgh Review. Vol. CXCI, janv.-avril 1900. — A côté de la pensée (l'occultisme aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles). — Le soulèvement des paysans en 1381 (les ouvrages récents de MM. Edgard Powell et Macaulay Trevelayn, André Réville et Petit-Dutaillis. Regrette qu'on n'ait pas réimprimé le livre de ces deux derniers auteurs, dont la première édition a été si tôt épuisée. Indique parmi les causes probables, et trop négligées jusqu'ici, du mécontentement populaire, les désastreux résultats de la guerre contre la France, accompagnés de descentes par l'ennemi sur les côtes anglaises. Reproche en même temps à M. P.-D. d'avoir des théories trop précises sur le manoir anglais, dont il n'est pas encore possible de tracer un tableau général). — La Rome antique en 1900 (travaux et fouilles depuis dix ans). — L'arbitrage entre l'Angleterre et le Venezuela (les trente-trois vol. de documents publiés seront, pour l'historien qui aura le courage de les lire, une mine d'informations curieuses sur la colonisation hollandaise, espagnole et portugaise dans ces parages, durant les trois derniers siècles. On apprend ainsi, pour la première fois, qu'en 1750 l'Espagne et le Portugal s'étaient entendus pour envoyer des missionnaires soulever les Indiens contre les Hollandais, quitte à désavouer les émissaires maladroits en cas d'échec. Observations intéressantes sur la procédure d'arbitrage). — Les radicaux anglais (une bonne part du programme radical s'est aujourd'hui réalisée. Défend la mémoire de l'école de Manchester « pour qui la sagesse ou l'absurdité d'une politique dépendait moins de son utilité matérielle que de sa valeur au point de vue du juste ou de l'injuste. Avouons que cette doctrine offrait au pays un *idéal* plus élevé que ne l'est parfois celui d'une politique plus brillante et qui cherche avant tout à capter l'opinion populaire »). — L'administration de lord Lytton dans l'Inde et la question des frontières. La guerre du Sud-Afrique. La frontière de l'Alaska (historique de la controverse. Insiste sur le mauvais vouloir des États-Unis à l'égard de l'Angleterre, témoigné par leur refus de soumettre le litige à un arbitrage. « On se figure communément que les sentiments cordiaux des Anglais pour leurs cousins d'Amérique sont payés de retour. Ceux qui n'ont visité que New-York et les grands centres peuvent s'y tromper; mais il est certain que l'Américain voyageur, instruit, d'esprit libéral, ne représente point l'opinion du pays, chez qui la Grande-Bretagne est loin d'être populaire... Dans la génération précédente, le Sénat des États-Unis occupait un rang élevé parmi les secondes Chambres; mais il a perdu beaucoup de son prestige »). — La religion dans la littérature grecque (et le livre du professeur Lewis Campbell. Avant de rechercher les origines de la religion grecque, ce qui est l'accessoire, il importe de l'étudier et la comprendre telle qu'elle apparaissait aux Grecs de l'âge

classique). — Le mouvement d'indépendance en Italie, de 1815 à 1849 (d'après les ouvrages de Probyn, Stillman et Bolton King). — Les découvertes récentes en Cappadoce (les fouilles de M. Chantre, « dont on peut assurer que le nom marquera parmi les meilleurs explorateurs du pays » et auquel on conseille de pousser ses recherches du côté de Carchemis, ainsi que dans l'ancienne Militène). — Alexandre Leslie et le prince Rupert (leur biographie, par M. Terry et Miss Eva Scott). — Le partage du Pacifique-Ouest (la convention du 14 novembre 1899; situation respective de l'Angleterre, l'Allemagne et la France. Avoue que les indigènes sont parfois contraints de travailler uniquement pour payer l'impôt. « Ce sont là des faits qui laissent décidément une impression désagréable. Mais le premier souci du fonctionnaire que l'on envoie prendre charge d'une colonie est trop souvent de lui faire payer toutes les charges qu'on lui impose et même de produire un excédent »). — Le doyen Milman (l'historien des Juifs et de l'Église chrétienne). — La Grande-Bretagne et le Sud-Afrique (se plaint de l'extrême intolérance de l'esprit public. Il n'existe plus de liberté que pour les journalistes de la presse quotidienne, et l'on ne permet plus, même à un membre du Parlement, d'exprimer son opinion. Essaie de modérer un peu le sentiment général. On a beaucoup exagéré les griefs des Uitlanders; du reste, si le gouvernement du Transvaal n'avait été qu'une odieuse oligarchie, les Boers eux-mêmes l'auraient laissé tomber sans le défendre avec autant d'ardeur. Il est ridicule de traiter ceux-ci de *rebelles,* car ils ne devaient aucune allégeance à la reine. Quant aux généraux anglais, il est heureux pour certains qu'ils n'aient point eu affaire aux armées allemandes ou françaises).

40. — Quarterly Review. Vol. CXCI, janvier-avril 1900. — La Chine et les intérêts anglais (critique amèrement la nonchalance de lord Salisbury devant l'installation des Russes à Port-Arthur. Observe que la Russie est maîtresse de la situation en Chine, que les grandes batailles futures en Asie se livreront entre armées de terre et que la puissance maritime aura désormais bien moins d'importance qu'autrefois. Estime que l'Angleterre devrait s'établir dans la vallée du Yang-Tze, mettre des résidents près des vice-rois, renvoyer tous les mandarins hostiles et ne pas s'inquiéter de la mauvaise humeur des Chinois, puisqu'il ne s'agit pas de leur intérêt en principe, mais de l'intérêt anglais, dont la Chine bénéficiera plus tard par contre-coup. Souhaiterait voir l'empereur résider à Nanking, sous la protection des armes anglo-saxonnes. Cet article intéressant montre l'état d'esprit anglais à la veille des troubles qui viennent de se produire). — Gœthe et le XIXe siècle (insiste sur ce fait que l'autorité de Gœthe grandit en Allemagne pendant qu'elle décline ailleurs, « où il semble entré définitivement dans cette retraite paisible des poètes et des penseurs dont le verbe n'a plus d'application immédiate aux choses actuelles de la vie. » Prétend que le livre de M. Rod trahit, à cet égard, une curieuse incompréhension de l'esprit allemand). — Les années d'avant le *Raid*

(le *Raid* de Jameson. Récrimine contre la conduite des Boers, qui rêvaient moins de leur indépendance que d'un empire étendu. Convient cependant que le *Raid* fut une lourde faute, doublée d'un crime; mais rappelle qu'il eut des antécédents, et que, en 1891, les troupes de la *Chartered* avaient pénétré non moins indûment sur le territoire portugais). — La guerre dans le Sud-Afrique (les opérations militaires). — Un ancien directeur, Whitwell Elwin (directeur de la *Quarterly* après la mort de Lockhardt jusqu'en 1860; éditeur de Pope. Souvenirs intéressants). — Le Canada et sir John Macdonald. La politique et les frontières du nord-ouest (de l'Inde. La question de l'Afghanistan. Reconnaît que, si les Afghans se joignaient aux Russes, — et tous, depuis l'émir jusqu'au dernier esclave, suivraient avec empressement les troupes du tzar, — la situation deviendrait délicate. Mais les Anglais savent le parti que peut offrir pour la défensive une région montagneuse. L'armée indienne est très insuffisante. « L'armée de Madras est inutile, elle ne tiendrait pas même tête à des Birmans; l'armée de Bombay, au dire d'excellents juges, ne vaut pas mieux; la moitié de l'armée du Bengale est douteuse. Aucune de ces troupes ne mérite confiance »). — Le duc de Wellington (à propos du livre de sir Herbert Maxwell. Reproche à l'auteur d'avoir trop suivi l'opinion de M. Henry Houssaye. Se rallie à celle de lord Roberts, que « plus on étudie la vie de Wellington, plus on l'admire comme général et moins on l'aime comme homme privé. » Wellington ne cachait pas son profond mépris pour ses soldats; mais il avait le sentiment du devoir et ne négligeait rien pour remplir sa tâche. Même en politique, quoique son caractère hautain ne lui permît pas de souffrir la contradiction et qu'il ne comprît pas le régime parlementaire, il a rendu de grands services dont l'Angleterre doit lui être reconnaissante). — La ligue Afrikander (montre que les Afrikanders cherchent à expulser les Anglais du Sud-Afrique; mais leur fait injustement un grief d'actes et de paroles qui ne sortent point de la légalité). — L'opinion de l'étranger : 1° Allemagne; 2° France (la direction de la *Quarterly* avait demandé à M. Julius Rodenberg, directeur de la *Deutsche Rundschau*, et à M. Ferdinand Brunetière, directeur de la *Revue des Deux Mondes*, les raisons de l'hostilité violente que l'Angleterre rencontre en ce moment de toute part. Les deux réponses (celle de M. Brunetière est publiée en français, et celle de M. Rodenberg a été revue par lui sur les épreuves de la traduction anglaise) sont des plus curieuses et typiques. L'auteur allemand énumère les griefs de l'Allemagne contre l'Angleterre à un point de vue tout égoïste et personnel, pareil au point de vue anglais dans les affaires du Transvaal. L'Angleterre, en mainte circonstance, a contrecarré les aspirations de l'Allemagne, justes ou injustes, peu importe; cela suffit. L'auteur français, seul, essaie de s'élever à des considérations de justice générale et supérieure; tout en ajoutant que, si l'Angleterre n'a pas su se placer au point de vue de la France dans l'affaire Dreyfus, la France

n'est pas obligée de se placer au point de vue anglais dans les affaires sud-africaines, appréciation d'une justesse relative).

---

41. — The American historical Review. 1900, octobre. — Albert E. MACKINLEY. Les villes anglaises et hollandaises dans les nouveaux Pays-Bas (dans la première moitié du XVII^e^ s.; différences dans leur développement et dans leur organisation). — John B. SANBORN. Quelques aspects politiques de la législation du homestead (montre comment se forma peu à peu un sentiment favorable à des concessions de terres appartenant à l'État, pourquoi et comment le projet d'une législation du homestead se mêla à d'autres vues, distinctes en apparence, de la politique nationale). — Walter L. FLEMING. L'expédition au Kansas du major Jefferson Buford, 1856-1897. — George L. BURR. Les frontières de la Guyane; post-scriptum à l'œuvre de la Commission américaine de délimitation. = Documents : Journal de John Harrower, 1773-1776 (intéressant surtout pour l'économie domestique). = Bibliographie : *Finck*. Primitive love and love-stories (très érudit et intéressant). — *J. Deniker*. The races of man (excellent abrégé). — *B. Wheeler*. Alexander the Great (c'est la meilleure histoire populaire d'Alexandre qui existe). — *T. R. Holmes*. Cæsar's conquest of Gaul (compilation de tout ce qui a été écrit sur la conquête des Gaules par César; c'est un véritable trésor, mais où l'auteur a donné aussi bien le médiocre et le mauvais que le bon). — *E. K. Rawson*. Twenty famous naval battles. Salamis to Santiago (intéressant). — *A. H. Newman*. A manual of church history; vol. I (manuel très substantiel, où l'on voudrait plus d'ordre et moins de lacunes). — *A. Lang*. A history of Scotland from the roman occupation (estimable, mais terre à terre; l'histoire constitutionnelle est tout à fait insuffisante. Venant après celui de Hume Brown, cet ouvrage était inutile). — *Lapsley*. The county palatine of Durham (restera longtemps l'ouvrage définitif sur la question). — *E. H. Sears*. An outline of political growth in the nineteenth century (bon). — *E. Coues*. On the trail of a spanish pioneer; the diary and itinerary of Francisco Garcés, 1775-1776 (utile traduction des voyages de Garcés dans les régions de Sonora, Arizona et Californie). — *J. H. Latané*. The diplomatic relations of the United States and spanish America (assez superficiel). — *J. D. Travis*. The history of the Clayton-Bulwer treaty (bonne histoire de la politique américaine en ce qui concerne l'Amérique centrale depuis 1860). — *H. W. Wilson*. The downfall of Spain; naval history of the spanish-american war (bon).

---

42. — Archivio storico italiano. 1900, disp. 3. — P. SANTINI. Sur l'antique constitution de la commune de Florence. Le pays et la politique extérieure au XII^e^ siècle; suite. — S. MINOCCHI. La *Legenda Trium Sociorum*, nouvelles études sur les sources de la biographie de saint

François. 2e article : critique comparée des légendes franciscaines (l'auteur de la *Legenda* ne peut être frère Léon; c'est Jean, notaire du Saint-Siège apostolique, désigné d'ailleurs par Bernardo Da Bessa. Il écrivit sans doute en 1242-1243. En 1246, frère Léon et ses compagnons composèrent le *Speculum perfectionis*, que nous n'avons plus sous sa forme primitive. De la *Legenda antiqua* et des *Actus*). — A. Bernardy. Correspondances de la république de Saint-Marin (milieu du XVe s.). = Bibliographie : *R. Davidsohn.* Ueber die Entstehung des Konsulats in Toscana (l'auteur a parfaitement établi que l'existence de la Commune et du Consulat n'est nullement liée à la possession de la pleine juridiction; au contraire. L'exemple de Pise est très significatif à cet égard).

43. — Archivio storico per le provincie napoletane. Anno XXV, fasc. 3. — R. Bevere. Notes historiques tirées de documents connus sous le nom de « Arche in carta bombagina. » 1er article, 1271-1436. — G. Romano. Niccolò Spinelli da Giovinazzo, diplomate du XIVe siècle; suite. Chap. v : N. Spinelli, grand chancelier du royaume de Sicile et sénéchal de Provence, 1367-1372. — E. Pais. Le culte d'Athèna siciliana et l'Ἀθήναιον de la Punta della Campanella. — Don Ferrante della Guardia. « Disparition des familles nobles à Naples de mon temps. »

44. — Studi storici. Vol. IX, fasc. 3. — G. Kirmer. Deux vies inédites de saint Marcel, évêque de Die (conservées dans un ms. de Bologne; elles sont l'une en prose l'autre en distiques et ont pour auteur commun Posthumus Vulfinus, qui vivait vers l'an 800 et dont Théodulphe parle dans une de ses poésies). — G. Scaramella. Rapports entre Pise et Venise, 1495-1496; suite et fin. — A. Crivellucci. L'Église de Rome et l'empereur dans la question monothélite (chapitre détaché du t. III de *Storia delle relazioni tra lo Stato et la Chiesa*). — G. Pardi. Un candidat refusé à l'examen de licence à Ferrare en 1460 (c'était un chanoine de Saint-Gui à Spire et un secrétaire impérial. Il fut refusé « propter insufficientiam. » Admis à repasser l'examen quelques jours plus tard, il fut reçu cette fois, mais à condition d'aller passer trois ans dans un « studium famosum » et, pendant ce temps, de ne pas exercer son privilège). = Bibliographie : *Eug. Branchi.* Storia della Lunigiana feudale (beaucoup de faits et de documents).

---

45. — Boletin de la Real Academia de la Historia. Tome XXXV, juillet-décembre 1899. — F.-R. de Uhagón. Inventaire des documents de l'ordre militaire de Calatrava (catalogue analytique des archives de Calatrava réunies maintenant aux archives nationales historiques de Madrid). — Dr Constantino Garran. Catalogue des documents historiques relatifs aux anciennes Cortes du royaume de Navarre, conservés dans les archives municipales de Tudela. — Fr.-P. Garofalo. Sur Massilia et ses fondations en Espagne, (notice brève en italien). — V. Vignau. Catalogue de la Bibliothèque royale : Manus-

crits, Chroniques générales d'Espagne (appréciation justement élogieuse du catalogue critique des chroniques d'Espagne de D. Ramón Menéndez Pidal, publié en 1898). — Fran. Simón y Nieto. Le monastère de San Salvador de Nogal. État actuel. Brève notice sur son histoire. Récentes découvertes épigraphiques (intéressante étude sur la fondation de ce monastère en 1063). — Fr. Codera. Histoire des Benialhamar de Grenade. Bibliographie de l'Islam maghribin (note sur ce travail de M. Doutté). — F. Fita et V. Vignau. Valeur des sous barcelonais de *terno* (c'est-à-dire au triple, au titre de trois parties de cuivre contre une d'argent). — Marquis de Monsalud. Inscriptions visigothiques d'Extremadure. — D. Berjano. Ancienne charte de fraternité entre Placencia et Talavera (4 avril 1274. Document intéressant). — J.-M. Castellarnau. — La grande synagogue de Ségovie (détruite par le feu en août 1899. Étude sur les ruines de cet édifice, en partie de style arabe). — E. Saavedra. Examen du livre de M. G.-J. de Guillén Garcia : les Hétéens ont-ils colonisé la Catalogne? Acropole cyclopéenne de Tarragone. — M. Serrano y Sanz. Lettres historiques inédites de divers auteurs (de 1499 à 1651. D'intérêt historique médiocre, sauf une de Alonso de Robles-Castrillo sur une mission diplomatique à Florence en 1634). — M. Danvila. Le siège de Gérone en 1684, par M.-E. Grahit y Papell (compte-rendu). — F. Fita. Fuencarral. Sa destruction au milieu du XV^e^ siècle. Documents inédits (épisode des guerres civiles du règne de Jean II de Castille, 1445). — C. Fernandez Duro. Catalogue sommaire des œuvres manuscrites soumises par le conseil à l'Académie royale de l'histoire, avant d'accorder les licences d'imprimer (de 1746 à 1833, avec mention du lecteur et avis). — F. Fita. Repeuplement de Fuencarral au milieu du XV^e^ siècle (complément à l'article cité ci-dessus. Documents inédits). — A. Pirala. L'organisation et les coutumes du pays basque (compte-rendu d'une étude de M. Fabié). — J. Catalina-Garcia. Carta-Puebla de la villa d'Alhóndiga (dépendance de l'ordre de l'Hôpital. Document inédit, 1170). — L. Salazar. Souvenirs de l'*Armada* au château de Drumoland en Irlande (table supportée par des Lions et des personnages). — A. Rodriguez Villa. Étude historique sous forme de dictionnaire sur les imprimeries qui ont existé à Valence depuis l'introduction de l'art typographique en Espagne jusqu'en 1868, avec des notices bio-bibliographiques sur les principaux imprimeurs, par J.-E. Serrano y Morales (compte-rendu très élogieux). — M. Danvila. Mercurino de Gattinara, grand chancelier d'Espagne (d'après une étude publiée par G. Claretta dans les mémoires de l'Académie de Turin en 1897). — F. Codera. Catalogue des bibliothèques de Constantinople (examen de ces catalogues au point de vue des œuvres arabes intéressant l'Espagne). — C. Fernandez Duro. Les origines de la carte d'Espagne, par M. Gabriel Marcel (compte-rendu avec observations et additions). — F. Fita. Notre-Dame de Valverde et l'invincible Armada (document sur une procession de cette vierge à Madrid

pour le succès de l'Armada). = *Variedades :* Fernandez Duro. Voyages aux Indes occidentales (récit écrit en 1586 par le P. José de Acosta, S. J.). — F. Fita. Le P. Cristóbal de Castro, d'Ocaña. Nouveaux détails pour la bibliographie de ses œuvres. — Blas-Franco Fernandez, écrivain murcien du XVII^e^ siècle (documents relatifs à sa biographie). — Fr. Vinals. Saint Thomas de Madrid. Histoire manuscrite et inédite de ce couvent dominicain, par le P. Fr. Antonio Martinez (note sur ce manuscrit). — F. Fita. Mausolée des Sertorius à Valencia del Cid. Pierre romaine inédite du I^er^ siècle. — Course de taureaux donnée à Cadiz par la nation anglaise pour célébrer le couronnement du duc d'York, frère et héritier du roi Charles II (document). = Dans les *Noticias :* Notes bibliographiques sur Compluto romana (Alcalá de Henares à l'époque romaine), par J.-D. Calleja; sur *Viñuelas* (notice historique sur ce château), par Fr. de Uhagón; sur le commentaire du colonel Francisco Verdugo sur la guerre de Frise, publiée par H. Lonchay.

---

46. — Bolletino storico della Svizzera italiana. 1900, janvier-mars. — Les Rusca, seigneurs de Locarno, de Luino, de Val Intelvi, etc., 1439-1512; suite en avril-juin. — Lettres de souverains, princes et prélats adressées à Pie IV, au cardinal Borromée et à d'autres personnes, 1561-1630; suite en avril-juin. — Les statuts de Biasca en 1434; suite. — Inventaire des documents conservés dans les archives Torriani à Mendrisio. = Avril-juin. C. Salvioni. Des noms de lieu de la Leventina en *engo,* et d'autres encore. — Curiosités de l'histoire lombarde, tirées des archives et bibliothèques de Milan; suite (les archives de Lodi en 1514).

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — M. Raoul Rosières, mort à Meulan en novembre dernier à l'âge de quarante-neuf ans, était un savant autodidacte d'une très vaste érudition et un esprit d'une véritable originalité. Les œuvres peu nombreuses qu'il a laissées ont toutes une réelle valeur. Ses *Recherches critiques sur l'histoire religieuse de la France* sont une critique très spirituelle et très bien documentée de l'opinion romantique qui s'attendrit sur la beauté morale et la piété mystique du moyen âge. Ses deux volumes sur l'*Histoire de la société française au moyen âge* sont une tentative hardie et souvent heureuse. Le tableau tracé par M. Rosières de la civilisation médiévale en France a mérité le plus probant des hommages : des pages entières ont été transcrites par des émules de M. Rosières. *La Révolution dans une petite ville* (Meulan) est un modèle de monographie révolutionnaire. Enfin, M. Rosières a donné un excellent petit livre sur l'*Évolution de l'architecture en France*. Son essai critique sur l'historiette de Tallemant des Réaux relative à Henri IV nous avait fait espérer qu'il entreprendrait la critique générale de l'œuvre du plus amusant des anecdotiers, dont on accepte trop souvent de confiance les médisances; mais notre ami avait commencé depuis plusieurs années un travail de longue haleine et d'immense labeur : une histoire du sentiment poétique. Ses articles de la *Revue critique* peuvent donner une idée de son érudition et de la vivacité de son sens littéraire. Mais il est à craindre que rien ne soit encore prêt à être publié de cette œuvre, pourtant déjà mûrie dans son esprit. — G. M.

— Mme Edgar Quinet, morte le lundi 10 décembre à l'âge de quatre-vingts ans, a consacré les vingt-cinq dernières années de sa vie à publier les œuvres posthumes de son illustre mari et à écrire sa biographie. Les *Mémoires d'exil*, le *Journal du siège de Paris*, les volumes intitulés *Edgar Quinet avant l'exil*, *Edgar Quinet depuis l'exil*, *Cinquante ans d'amitié : Michelet-Quinet* sont des documents précieux non seulement pour la biographie de Quinet, mais pour l'histoire littéraire et politique de la France au XIXe siècle. Une destinée singulière a voulu que Mme Quinet ait survécu seulement un an à Mme Michelet, comme Quinet avait survécu un an à Michelet. Toutes deux, après vingt-cinq ans d'une union conjugale que rien n'avait troublé, ont consacré vingt-cinq années de veuvage au culte de la mémoire de leur cher mort, et malheureusement l'ardeur même de ce culte a éloigné l'une de l'autre deux femmes d'abord unies par la plus vive amitié. Cet éloignement a empêché le dernier livre de Mme Quinet d'être ce qu'il aurait dû être : la correspondance complète de Michelet et de Quinet.

— Les journaux politiques ont annoncé, en novembre 1900, la mort de M. Robert, évêque de Marseille. Ce qu'ils n'ont pas dit, et ce que la *Revue historique* doit mentionner, c'est que M. Robert était un des rares prélats de France qui encourageât de son initiative et de sa fortune les publications historiques. Évêque de Constantine, il avait cherché et découvert des inscriptions latines. Évêque de Marseille, il avait fourni aux savants de Provence les moyens de travailler; c'est sous ses auspices qu'Albanès a fait paraître l'*Armorial des évêques de Marseille,* qui est une œuvre de premier ordre, et, Albanès mort, M. Robert a veillé à la publication des deux œuvres posthumes de son ami : les documents relatifs à Urbain V et la portion marseillaise de la *Gallia christiana novissima.*

— Dans le 29e fascicule du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* (Hachette) se trouvent les articles *Legatus* et *Legio* (R. Cagnat), *Legisactio* (Cuq), *Leitourgia* (Couve), *Lenocinium* (Lécrivain), *Lego* (Cuq), *Libellus* (Thédenat), *Liber* (Lafaye), *Liberatio* et *Liberorum jus* (Cuq), *Libertus* (A. Blanchet), *Libertus* et *Libertinus* (Lécrivain). A noter, à l'article *Legio,* l'étude des différents camps dont les ruines existent encore sur toute l'étendue de l'empire romain, et, à l'article *Lex,* la liste des *Leges publicae,* comprenant les lois votées par le peuple romain dans ses comices, ainsi que les plébiscites votés dans les comices de la plèbe.

— M. Homo a consacré une partie de son séjour à Rome, comme membre de l'École d'archéologie française, à composer une *Topographie de l'ancienne Rome* (Klincksieck), où l'on trouvera sous forme de dictionnaire l'état de nos connaissances sur l'ancienne Rome. Sur plusieurs points, par exemple en ce qui concerne l'enceinte, les travaux de M. Homo ont ajouté à nos connaissances. Son livre ne sera pas seulement un guide pour ceux qui étudient la Rome antique, il contribuera à provoquer de nouvelles recherches et de nouvelles découvertes par la précision avec laquelle il pose les problèmes non encore résolus.

— Le livre de M. Michaut sur *le Génie latin* (Fontemoing) est autant un livre d'histoire qu'un livre de littérature, en ce sens que l'auteur, procédant à la fois de Taine et de Brunetière, cherche à établir le lien qui unit les littérateurs latins à la race et au milieu, et l'évolution de trois genres littéraires : l'éloquence, qui seule est purement romaine, la tragédie et la poésie lyrique qui ont pour point de départ l'imitation des œuvres grecques. La littérature romaine est, aux yeux de M. Michaut, utilitaire, humaine et raisonnable, et ces trois caractères sont ceux mêmes du génie latin. Ce côté politique de la littérature latine n'avait point encore été étudié avec cette précision, qui va parfois jusqu'à la subtilité. Le livre de M. Michaut mérite d'être lu.

— M. Cardon et Mlle Camus ont entrepris chez MM. Picard et Kaan la publication d'une double série de *Lectures historiques* pour les garçons et pour les filles. Le volume d'histoire contemporaine pour la classe de philosophie vient de paraître.

— La librairie catholique Lecoffre commence la publication d'un cours d'histoire pour les classes qui sera presque entièrement l'œuvre de professeurs de l'Université. Le cours de rhétorique par M. Marion donne la meilleure idée de cette collection. On y retrouve les qualités solides et agréables à la fois de l'historien de Machault. Le volume de philosophie de M. Thirion est également très estimable; mais il est plus difficile sur cette période, où s'agitent toutes les passions contemporaines, d'arriver à la même objectivité que pour l'ancien régime. On sera heureux de voir les volumes de la collection Lecoffre remplacer dans les établissements libres les livres malfaisants qu'on y rencontre aujourd'hui, tels que l'*Histoire contemporaine* de l'abbé Gagnol.

— M. Gustave Fagniez vient de donner le tome II de ses *Documents relatifs à l'histoire de l'industrie et du commerce en France;* il est consacré aux XIVe et XVe siècles. Une importante introduction de 65 pages montre le développement économique pendant ces deux siècles (A. Picard. Collection de textes, LXXIX-345 p.).

— Le petit volume que M. Auguste Jehan vient de publier sous le titre : *Versailles, son histoire, ses monuments* (Versailles, Bernard) est la promesse d'un ouvrage plus développé sur le même sujet. Sous cette forme abrégée, le livre de M. Jehan, très agréablement illustré, donne une idée précise de l'histoire de Versailles et permet d'en retrouver toutes les traces dans le Versailles moderne.

— M. Marius Sepet a consacré à *Saint Gildas de Ruis* (Téqui) un volume qui, sous une forme populaire, n'en est pas moins une histoire monastique sérieusement documentée et puisée aux bonnes sources. Abélard y occupe la place d'honneur, 182 pages sur 416.

— M. le capitaine Vaulet a essayé de déterminer le lieu où se livra la célèbre bataille de Fontanet en 841 (Paris, Lavauzelle, 1900, in-8°). Le nom de *Fontanetum* étant très répandu dans cette partie de la Bourgogne, les savants ont jusqu'ici varié d'opinion. L'auteur examine les différents systèmes proposés, repousse Fontenoy-en-Puisaye, où s'élève aujourd'hui un monument commémoratif, et se décide pour Fontenay près de Chablis. La discussion est intéressante et les arguments de M. Vaulet dignes d'être pris en considération.

— On ne connaît pas exactement l'origine de l'expression *Santerre,* qui sert à désigner un canton de la Picardie. M. Darsy, dans une brochure récemment parue (*Le Santerre, étymologie de ce nom.* Amiens, Yvert, 1900), voit dans la forme latine, *Sangus tersus,* un souvenir du dieu topique des Sabins, et suppose que Constance Chlore aura transporté dans le pays des colons originaires de la Sabine. L'hypothèse est ingénieuse et amusante, mais on ne saurait rien dire de plus.

— M. l'abbé Misermont raconte, dans un mémoire intitulé : *les Filles de la Charité d'Arras, dernières victimes de Joseph Lebon à Cambrai* (Cambrai, Deligne), les dernières procédures du trop célèbre commissaire. Ces malheureuses filles expièrent par la mort des délits d'opi-

nion sans importance; il y a ainsi dans tous les partis de redoutables fanatiques, et Joseph Lebon, si mal nommé, aurait certainement fait, au XIIIe siècle, un excellent inquisiteur.

— *Francastel* est une petite commune du département de l'Oise, arr. de Clermont; une notice de M. R. CORDIER fournit quelques détails sur l'histoire de cette localité obscure. Le nom indique que le village s'est formé autour d'un château fort, que ce fut à l'origine un asile, une ville neuve; date-t-il réellement du Xe siècle? nous l'oserions affirmer; M. Cordier a réuni quelques renseignements d'un certain intérêt sur cette agglomération rurale durant les deux derniers siècles.

— Les archives de la ville de Limoges sont bien pauvres et ne donnent qu'une faible idée du rôle joué par cette ville dans l'histoire. M. L. ROUGERIE, archiviste municipal, vient d'en dresser un *Tableau synoptique* (Limoges, 1900, in-8°), indiquant sommairement le nombre de liasses des deux sections, ancienne et moderne; on sait que la première partie a fait l'objet d'un inventaire de M. A. Thomas, paru en 1882. Espérons que des restitutions et des réintégrations permettront plus tard d'enrichir le dépôt.

— Il faut signaler l'introduction écrite par M. Camille BLOCH pour le tome III de l'*Inventaire des archives du Loiret*. L'auteur y trace, d'après les documents de ce dépôt, la *Géographie judiciaire* ancienne des territoires qui ont servi à former le département; le travail est accompagné d'une carte fort utile pour se reconnaître au milieu de ce curieux désordre, de cet enchevêtrement de justices royales et de juridictions seigneuriales.

— Mirande est une bastide fondée en 1288 par le comte d'Astarac et l'abbé de Berdoues; M. l'abbé CAZAURAN vient de rechercher l'origine des noms donnés à chacune des rues et places de la petite ville; on y trouvera certains détails assez intéressants pour l'histoire locale (*Ville de Mirande. Topographie-toponymie de la voirie urbaine*. Paris, Maisonneuve, 1900, in-8°).

— M. Émile BONNET a publié, dans le *Bulletin archéologique* du Comité (1899), une étude sur *les Jetons des états généraux du Languedoc;* la série commence à 1634, et certaines de ces petites médailles, frappées chaque année, ne sont pas dénuées de valeur artistique; c'est en même temps une histoire métallique de la province, les légendes changeant chaque année et renfermant des allusions aux événements du jour. Le dernier jeton date de 1790.

— *Un Registre de Me Eustache Bardon, notaire à Nîmes,* 1380-1388 (Nîmes, Clavel, 1900, in-8°), tel est le titre de la dernière brochure de M. Achille BARDON, récemment décédé, et auquel on doit plusieurs travaux intéressants sur l'histoire de la ville d'Alais et du pays avoisinant. On y trouve la transcription d'un certain nombre d'actes, utiles pour l'histoire, si dramatique, de Nîmes et du pays nîmois au début du règne de Charles VI.

— Avec le troisième et dernier volume du poème de Froissart, intitulé *Méliador*, et que publie M. Aug. Longnon, la Société des Anciens textes français a distribué, pour l'exercice de l'année 1899, *Orson de Beauvais*, chanson de geste du XIIe siècle, publiée par M. Gaston Paris. Ce poème, composé en dialecte lorrain vers 1185, n'est qu'un roman d'aventure, sans aucune base historique.

— L'*Histoire de saint Vincent Ferrier*, par le R. P. Fages, O. P., est arrivée à sa seconde édition (Paris, Picard; Louvain, Uystpruyst, 1901. Gr. in-8°, 2 vol. de 450 p. environ chacun). Cette édition, complètement remaniée, est en outre illustrée de quarante gravures hors texte. On annonce que cette intéressante publication sera suivie d'une autre, beaucoup plus importante : celle des œuvres et du cartulaire du saint, en 3 vol. de 600 pages environ chacun. Les œuvres, qui rempliront les deux premiers de ces vol., comprennent : 1° un traité contre les Juifs; 2° un traité du schisme, dont M. Noël Valois a dit qu'il s'étonnait que cet ouvrage ne fût pas publié; et 3° des sermons, la plupart autographes.

— Sous ce titre : *le Théâtre français et anglais, ses origines grecques et latines (drame, comédie, scène et acteurs)*, précédé d'une lettre de M. Sardou (Paris, Didot, in-8°, XX-381 p.), M. Ch. Hastings, maître de conférences à l'Université de Bristol, donne : 1° une esquisse rapide, pas toujours très précise (éviter de parler de *la* Thyeste), du théâtre gréco-romain; 2° une histoire parallèle, en chapitres alternés, des théâtres français et anglais du moyen âge à 1640; 3° une suite de noms et de dates pour la période 1640-1900; 4° chemin faisant, d'assez amusants chapitres sur le théâtre antique et le théâtre du moyen âge sur la scène moderne. — Somme toute, un répertoire de faits à l'usage des gens du monde.

— M. Jules Guiffrey vient de faire paraître le t. X de la *Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome avec les surintendants des bâtiments, publiée d'après le ms. des Archives nationales* (Charavay, 487 p.).

— Le t. IV de *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire, recueil de documents pour l'histoire de l'esprit public à Paris* (Cerf, Noblet, Quantin), publié par M. Aulard, embrasse la période du 11 mai 1797 au 20 juillet 1798. C'est celle du 18 fructidor et du 20 juillet. Les rapports de police et les extraits de journaux très bien choisis qui remplissent ce volume mettent en lumière, aujourd'hui qu'on les lit avec le recul nécessaire, ce qu'il y eut d'attendu et comme d'inévitable dans le 18 fructidor, quelque illégal, injuste et brutal qu'il ait été, et aussi ce qu'il y avait d'inévitable dans le mouvement d'opinion publique qui devait amener la chute du gouvernement républicain. Au milieu du malaise et de l'incertitude de l'opinion publique, qui applaudit aux mesures prises contre les menées trop certaines des prêtres et des royalistes, mais qui n'arrive pas à donner sa confiance

au gouvernement dictatorial, on voit grandir la situation de Bonaparte, qui trouve moyen d'éveiller les espérances et des jacobins et des royalistes. Le récit de la séance de l'Institut, du 4 avril 1798, où Bonaparte surgit à l'improviste, tiré de la *Clef de cabinet,* est significatif. Constamment reparaît la comparaison de Bonaparte et de César. Il est curieux que, tandis que les journaux parlent constamment de lui, les rapports de police n'en disent rien.

— La question du contesté brésilien vient d'être réglée par la sentence arbitrale du gouvernement suisse. Cette sentence est entièrement favorable aux prétentions brésiliennes et n'accorde à la France qu'une petite zone de 8,000 kilomètres sur le cours supérieur de l'Oyapoc. L'iniquité de cette sentence n'est pas douteuse. Il suffit de lire le traité signé à Utrecht, le 11 avril 1713, entre Louis XIV et Jean V de Portugal, pour reconnaitre que ce traité, en ce qui concerne la question de la Guyane, avait pour but d'assurer au Portugal les deux rives de l'embouchure de l'Amazone jusqu'à l'Araguary; il suffit de consulter les cartes du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle pour voir que l'Araguary est identique à la rivière Japoc ou Vincent Pinson du traité d'Utrecht. Ce sera un honneur moral pour la France de se soumettre par amour de la paix et du principe de l'arbitrage à un jugement aussi contraire à l'histoire et à ses intérêts; mais de pareilles sentences ne sont pas faites, pas plus que celles qui ont été rendues dans la question anglo-vénézuélienne, pour encourager les grandes puissances à recourir à l'arbitrage.

— Le t. III des *Nouvelles acquisitions françaises,* marquées au *Catalogue général des manuscrits français* (Bibliothèque nationale), par M. H. Omont, comprend les n^os^ 6501-10000 et contient les principaux fonds suivants : collection de Brienne (copies de mémoires et documents sur les affaires étrangères et sur l'administration intérieure de la France); collection de Camps (cartulaires historiques des rois de France et histoire des provinces); collection Renaudot (mémoires sur les liturgies des églises orientales et documents relatifs aux affaires diplomatiques et religieuses pendant la seconde moitié du règne de Louis XIV); les portefeuilles Fontanieu (copies de pièces sur l'histoire de France); collection du Parlement; analyses, inventaires et extraits des dépêches des ambassadeurs impériaux en France (1413-1793), conservées aux Archives impériales de Vienne et recueillies par Jules Flammermont (26 vol.); la collection Margry, relative à l'histoire des colonies et de la marine françaises; les portefeuilles d'Antoine Lancelot (histoire de France et documents généalogiques). Chez E. Leroux (XXII-382 p. Prix : 7 fr. 50). — On vient de voir que les copies prises par M. Flammermont au cours de ses nombreux voyages d'exploration dans les principales archives d'Europe n'ont pas été détruites après sa mort, comme on avait pu le craindre un moment. Ce monument au moins de l'activité scientifique, aussi persévérante que désintéressée, de notre regretté collaborateur, aura été préservé.

— Le t. III, 3e livraison, de la *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France,* contient la suite du département de la Seine : Académie des inscriptions et belles-lettres (Histoire littéraire, jusqu'au tome XXXII, 1898; Historiens des Gaules et de la France et Historiens des croisades; Ordonnances des rois de France; Œuvres de Borghési; *Corpus inscriptionum semiticarum*); Académie des sciences (Mémoires, jusqu'au t. XLIV, 1888); Académie des beaux-arts; Académie des sciences morales et politiques (Mémoires, jusqu'au t. XIV, 1884; Compte-rendu des séances, jusqu'au t. CXXIV, 1885); Institut de correspondance archéologique; Société nationale d'agriculture. Cette livraison est, on le voit, d'un intérêt de première importance pour les études d'érudition; mais, comme on le voit aussi, sauf dans un seul cas, le dépouillement s'arrête avant 1890. (E. Leroux. Prix : 4 fr.)

— Le t. XIV du *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen* (2e série, 1900) est consacré tout entier à une érudite *Histoire de la Société académique d'Agen, 1776-1900,* par M. Philippe Lauzun. Outre les notices biographiques et littéraires des membres de la Société, dont quelques-uns sont connus hors de l'Agenais (Lacépède, Jasmin, etc.), on appréciera la table méthodique des matières contenues dans les 23 volumes du *Recueil,* 1re et 2e séries, 1804-1900, par lequel se termine le volume (p. 320-339).

Livres nouveaux. — Histoire locale. — *A. Delouvrier.* Histoire de Pézenas, ville latine, seigneurie féodale, comté, chef-lieu de canton, et de ses environs (Hérault). Pézenas, Richard, VIII-185 p. — *Crestin.* Notice historique et statistique sur la ville de Saint-Claude. Saint-Claude, impr. Monnet, 59 p. in-16. — *L. Datin.* Notre-Dame-sur-Vire, au diocèse d'Avranches et Coutances. La Chapelle-Montligeon, impr. N.-D. de Montligeon, VI-86 p. — *R. Merlet.* Les comtes de Chartres, de Châteaudun et de Blois aux IXe et Xe siècles. Chartres, impr. Garnier, 88 p. — *Comte Bertrand de Broussillon.* La maison de Laval, 1020-1065; t. III : les Montfort-Laval, 1412-1501. Picard et fils, 396 p. — *Delerot.* Versailles pendant l'occupation, 1870-1871. Recueil de documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande. Nouv. édit. Versailles, Bernard, VIII-496 p. Prix : 6 fr. — *Abbé Bonneau.* Notes pour servir à l'histoire du clergé de l'Yonne pendant la Révolution, 1790-1800. Sens, impr. Duchemin, 160 p.

Histoire étrangère. — Histoire de Géorgie, publiée sous la direction de *Raphael Isarloff.* Aperçu géographique et abrégé de l'histoire et de la littérature géorgiennes, par *A. Khakhanoff.* Ch. Noblet. — Histoire de la conquête de l'Abyssinie (XVIe siècle), par *Chihab Ed-Din Ahmed ben 'Abd El-Qâder,* surnommé *Arab-Fagih.* Traduction française et notes par *René Basset.* Leroux. (Public. de l'École des lettres d'Alger.)

Allemagne. — Le 12 juillet dernier est mort K.-A. Barack, qui, depuis 1871, était directeur de la bibliothèque de l'Université de Strasbourg; il avait été précédemment conservateur et secrétaire du Musée Germanique à Nuremberg (1855), puis directeur de la bibliothèque Fürstenberg à Donaueschingen, dont il a publié le catalogue. Il a

publié plusieurs textes historiques, parmi lesquels se trouve une édition de la Chronique de Zimmern en 4 vol. — L'orientaliste Julius Euting le remplace à la tête de la bibliothèque.

— Le prof. Friedensburg, secrétaire de l'Institut historique de Prusse à Rome, prendra, le 1er janv. 1901, la direction des archives de l'État à Breslau. — Le Dr Joachim a été nommé directeur des archives de l'État à Coblenz. — MM. Ludwig Lindenschmitt et Karl Schumacher ont été nommés membres de la Commission du musée du *Limes imperii* à Saalburg.

— Nous avons reçu en tirage à part le remarquable mémoire lu par M. F. Ratzel à la Société royale des sciences de Leipzig, le 3 février 1900, sur l'origine des peuples de l'Europe établie d'après des données de la géographie et de l'anthropologie (*Der Ursprung und die Wanderungen der Völker geographisch betrachtet*). C'est un tableau de la formation des terrains européens depuis l'époque glaciaire, et du développement des races et des civilisations dans ce milieu déterminé. Une carte résume le travail en montrant l'étendue qu'ont occupée les glaces et les eaux dans les âges antérieurs à l'époque quaternaire, et les limites méridionales des races du Nord, les limites septentrionales des races du Midi, les limites occidentales des peuples finnois, turcs, mongols et samoyèdes (*Berichte über die Verhandlungen d. K. Sæchsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig*. Philosophisch-historische Classe. Vol. LII, 1900. Leipzig, Teubner, 147 p. Prix : 2 m. 80).

— L'Institut bibliographique de Leipzig a mis en vente le 1er fascicule d'une histoire des civilisations primitives (*Urgeschichte der Kultur*), par le Dr Heinrich Schurtz; c'est une sorte de fascicule-programme, l'ouvrage entier devant paraître à l'occasion des fêtes de Noël. C'est un ouvrage illustré, écrit de façon à plaire au grand public et aussi à rendre service aux érudits.

— A signaler, dans les Beilage de l'*Allgemeine Zeitung* (1900), les articles suivants : N° 213. Histoire de la Faculté de théologie de Paris, par W. Kœhler (étudie le registre, récemment découvert, des années 1513-1533, intéressant pour l'histoire des débuts du protestantisme). — Nos 214-215. Le congrès de Châtillon (d'après le livre d'Aug. Fournier). — N° 223. Karl von Stengel. La Bavière et la France (à propos du livre de Döberl, publié en 1900). — Nos 224-225. F.-X. Kraus. Auguste Reichensperger (étudie la situation du parti catholique dans le Kulturkampf prussien). — N° 224. Carl Niebuhr. L'élément mythologique dans l'historiographie de l'antiquité. — N° 239. Hermann Haupt. René-Charles, baron de Senckenberg, 1751-1800 (Senckenberg a joué un rôle dans le conflit pour la succession de Bavière et continué la *Reichsgeschichte* de Hæberlin). — Nos 241-243. Th. Schiemann. Frédéric-Guillaume III et Alexandre Ier (d'après la correspondance des deux souverains publiée dans le tome LXXV des *Publicationen aus den preussischen Staatsarchiven*). — N° 246. Ouvrages récents sur Moltke.

— Ad. Deissmann. Les papyrus d'Amherst. — N^os^ 251-252. La diplomatie pontificale et l'éducation des nonces.

Autriche-Hongrie. — M. Th. de Sickel, fondateur et directeur de l'Institut historique d'Autriche à Rome, vient de prendre sa retraite.

— Le 1^er^ nov. 1900 est mort M. Wendelin Boeheim, directeur du musée impérial d'armes à Vienne; il connaissait à fond l'histoire de l'armement. Il était né le 17 sept. 1832.

Grande-Bretagne. — C'est avec un très vif intérêt que nous avons feuilleté la nouvelle publication de M. Charles Gross, *The sources and literature of english history from the earliest times to about 1485* (Longmans, xx-618 p. Prix : 18 sh.). L'ouvrage est divisé en 4 parties : 1° Les sources en général (ch. i, Introduction : Méthode historique; bibliographie et histoire des sources; périodiques et publications des sociétés savantes. Ch. ii : Sciences auxiliaires de l'histoire. Ch. iii : Les archives. Ch. iv : Recueils de documents imprimés. Ch. v : Auteurs modernes). 2° Périodes celtique, romaine et germanique. 3° Période anglo-saxonne. 4° De la conquête à la fin du xv^e^ siècle. Cette dernière partie est ainsi divisée : Ch. i : Sources originales, savoir : les chroniques et biographies royales, les écrits des jurisconsultes, les documents concernant l'Échiquier et les revenus de la couronne, le Conseil privé et le Parlement, les cours centrales de justice, les relations extérieures de la royauté, l'armée et la marine, les tenures féodales, l'Église, l'histoire locale, l'histoire littéraire, sociale et économique. Ch. ii : Auteurs modernes. D'utiles tableaux d'ensemble publiés en appendice et un très copieux index complètent cette compilation destinée à rendre les plus grands services aux érudits. L'ouvrage de M. Gross laisse loin derrière lui, à tous égards, les essais qui avaient été tentés jusqu'ici pour nous donner une bibliographie générale de l'histoire d'Angleterre. Pour la période médiévale, il nous met en main l'instrument de travail depuis si longtemps désiré. Ch. B.

— Après l'érudite et brève monographie consacrée aux *Cinque Ports* par M. Montagu Burrows (*Rev. hist.*, L, 140), voici un ouvrage de luxe, imprimé avec soin en un bel in-4°, illustré de planches nombreuses, dont quelques-unes sont des chefs-d'œuvre de gravure et de reproduction galvanoplastique. Le nom de l'artiste à qui l'on doit les dessins, M. William Hythe, doit être retenu. Le texte est un morceau de littérature humoristique par un homme (M. Ford Madox Hueffer) qui connaît le pays dans l'intimité la plus familière et qui en a puisé l'histoire aux bonnes sources. Nous aurons bientôt l'occasion d'y revenir plus au long (*The Cinque Ports; a historical and descriptive record.* Édimbourg et Londres, Blackwood, 1900, xiv-403 p. in-4°. Prix : 3 l. 3 sh.).

— Dans son *John Barbour, poet and translator* (Kegan Paul, 1900, viii-57 p.), M. George Neilson a étudié la chronologie des œuvres qui sont dues à la féconde plume du chanoine d'Aberdeen (mort en 1396);

il établit que sa biographie en vers du roi Robert Bruce a été composée en février-mars 1376 (n. st.); et, d'autre part, que Barbour doit être considéré aussi comme l'auteur d'une traduction du poème d'Alexandre que, sur la foi d'une inscription mise à la fin d'un manuscrit, on a faussement datée de l'année 1438; il paraît même probable que l'*Alexandre* est antérieur au *Bruce*, qui, d'autre part, cite la Destruction de Troie par Gui de Colonna. C'est ainsi que, dans le récit de la bataille de Bannockburn, Barbour s'est inspiré du poème français sur le héros macédonien. Ces constatations sont importantes pour déterminer la valeur historique du poème sur le héros écossais. Cet intéressant mémoire est un tirage à part des *Transactions of the philological Society*.

— M. Robert S. Rait ayant eu la bonne fortune de pouvoir donner une nouvelle édition de son petit recueil de textes sur Marie Stuart (*Mary, Queen of Scots*. D. Nutt, 1900. Scottish history from contemporary writers, n° 2) en a profité pour y faire d'heureuses additions; ainsi l'on y trouvera maintenant le texte de toutes les versions anglaises contemporaines des « lettres de la Cassette » et plusieurs lettres écrites par la reine durant sa captivité. Le volume se trouve ainsi grossi de 60 pages. — Dans la même série a paru presque en même temps un volume de textes relatifs au soulèvement jacobite de 1745, par M. Charles Sandford Terry (*The Rising of* 1745). On appréciera particulièrement un appendice d'une centaine de pages contenant une bibliographie des ouvrages relatifs à l'histoire des Jacobites, et, en particulier, des insurrections jacobites de 1689 à 1788; c'est une bibliographie critique où les documents manuscrits figurent à côté des livres imprimés. Elle servira également pour un autre volume en préparation sur les soulèvements de 1703, 1708, 1715 et 1719. L'illustration du volume est formée surtout de cartes; on appréciera celle qui donne les clans avec leurs territoires en 1745.

— M. Gale Pedrick se propose de publier par souscription un choix de sceaux monastiques du XIII^e^ siècle en Angleterre; le recueil comprendra cinquante planches, où les originaux sont reproduits en collotypie, avec une introduction historique et des notes. Le prix pour les souscripteurs avant toute publication est de 21 sh. (The De la More press).

— Ceux qu'intéresse le genre du roman historique trouveront plaisir à lire les quatre volumes formés par M. G.-Laurence Gomme de morceaux découpés dans les romanciers anglais les plus connus. Ces extraits sont rangés de manière à former un tableau continu de l'histoire d'Angleterre depuis la conquête. Ces quatre volumes sont intitulés : *The King's, The Queen's, The Prince's, The Princess's story book* (Westminster, A. Constable, 1901. Prix : 6 sh. chaque).

— Nous donnons ici l'analyse rapide des volumes d'inventaires publiés par la *R. Commission on historical manuscripts* pour faire suite au

dépouillement donné précédemment (*Revue historique*, t. LX, p. 231) : XIVth Report. Part IV (1895). Mss. du comte de Buckinghamshire (correspondance de Robert Trevor, qui fut secrétaire de la légation à La Haye, puis ministre plénipotentiaire, 1736-1746; quelques lettres se rapportent au roi de Corse Théodore); mss. de lord Emly (correspondance d'Edmund Sexten Pery, speaker de la Chambre des communes en Irlande, 1780-1789); mss. de Théodore J. Hare (lettres écrites par Fr. Hare, qui fut chapelain général de l'armée en Flandre sous Marlborough, 1704-1711, avec une suite d'autres lettres de la famille jusqu'en 1770); mss. de James Round (papiers de toute nature, mais dont la plupart se rapportent à l'histoire intérieure de l'Angleterre au xvnᵉ et au xviiiᵉ siècle; en outre, fragments importants de la correspondance de Petkum, parmi laquelle des lettres de Torcy, en 1711); mss. du comte de Lindsey (relatifs à la famille Osborn ou Danby); un ms. appartenant au comte d'Onslow contenant des « Anecdotes et Mélanges » d'Arthur Onslow sur l'histoire de l'opposition parlementaire 1719-1727. = XVth Report. Part I (1896). Les mss. du comte de Dartmouth, vol. III, 1680-1810. — Part II (1897). Les mss. de J. Eliot Hodgkin (lettres et documents de 1557 à 1788; documents relatifs à Charles Iᵉʳ, à la guerre civile, à Charles II; lettres de sir Bernard Gascoigne; papiers de Pepys, de Danby, d'Ormonde, du chevalier d'Éon). — Part III. Les mss. de Charles Haliday, de Dublin (actes du Conseil privé d'Irlande en 1556-1571). — Part IV (1897). Les mss. du duc de Portland conservés à l'abbaye de Welbeck, t. IV (lettres et papiers de Harley, 1700-1711). — Part V (1897). Les mss. du très honorable Fr. J. Savile Foljambe, d'Osberton (lettres de Jacques, duc d'York, à Guillaume, prince d'Orange, 1678-1679, et documents très mélangés de 1636 à 1789). — Part VI (1897). Les mss. du comte de Carlisle conservés à Castle Howard (quelques lettres de Charles Iᵉʳ, de 1645 à 1646; nombreuses lettres des principaux hommes d'état du xviiiᵉ siècle : Walpole, Pitt, Fox, Burke; détails sur les soulèvements jacobites de 1715 et 1745, sur les débats des deux chambres du Parlement sous Georges II, sur la guerre de l'Indépendance américaine, etc.). — Part VII (1897). Mss. du duc de Somerset (intéressants pour l'histoire du comté de Devon), du marquis d'Ailesbury (correspondance privée de lord Bruce pendant la guerre civile et la Restauration), de sir T. G. Puleston. — Part VIII (1898). Mss. du duc de Buccleuch et Queensberry conservés au château de Dumlanrig (chartes royales conférant la baronnie de Dumlanrig, 1357-1429; chartes de l'abbaye de Holywood; lettres de Jacques, duc d'York, 1682-1885). — Part IX (1897). Mss. de J. J. Hope Johnstone, d'Annandale (lettres royales de 1536 à 1712; documents d'état, 1573-1696; correspondance du premier marquis d'Annandale, 1690-1715, et de William, comte de Crawford, 1689-1698). — Part X (1899). Archives municipales de Shrewsbury et de Coventry; mss. de sir Walter O. Corbet, d'Acton Reynald (287 documents allant jusqu'en 1507, et un plus grand nombre depuis; plusieurs chartes de Henri II et de Henri III),

de M. P. Edward Tillard, à Godmanchester (journal de William Tillard, agent de l'East India Company, qui rentre en Angleterre en 1705), de M. J.-R. Carr Ellison, à Dunston Hill (histoire du commerce à Newcatle-sur-Tyne au siècle dernier), du comte de Radnor à Longford-Castle (histoire locale, XVI^e-XVII^e siècles), de Th. Andrew Kingsmill (actes relatifs à diverses localités des comtes de Hants et de Berks).

Depuis quelque temps, il semble qu'on ait abandonné la numérotation assez compliquée des volumes. On ne les distinguera plus désormais que par le titre propre à chacun d'eux : *Report on mss. in the welsh language*, t. I, 1^re partie (1898) : mss. gallois de lord Mostyn ; 2^e partie (1899) : mss. conservés à Peniarth (500 volumes en gallois, en cornique, en anglais et en latin ; très importants à la fois comme quantité et comme qualité). Cet inventaire est dû à M. J. Gwenegvryn Evans. — *Report on the mss. of J. M. Heathcote, Esq., of Conington Castle, co. Hants* (1899) ; on y trouvera la correspondance de sir Richard Fanshaw, ambassadeur d'Angleterre auprès des cours de Portugal et d'Espagne, 1661-1666. — *Reports on the mss. of duke of Buccleugh and Queensberry preserved at Montagu House, Whitehall*, t. I (1899). Ce dépôt contient quatre fonds : 1° les Winwood papers (négociations avec la France et la Hollande, surtout au temps de Henri IV) ; 2° les Montagu papers (correspondance de la famille des Montagu de Boughton, au comté de Northumberland, 1483-1758, utile surtout pour l'histoire intérieure) ; 3° les Montagu Arlington papers (négociations entre l'Angleterre et la France, 1668-1678) ; 4° les Holles mss. (commissions données à divers membres de la famille Holles, 1614-1667). — *Report on the mss. of the marquis of Ormonde, K. P., preserved at the Castle, Kilkenny*, t. II (1899) ; ce sont tous documents relatifs à l'Irlande au XVII^e s., avec une liste des Irlandais « transplantés » en 1655-1659, et des lettres du duc d'Ormonde à sir Robert Soutwell, 1673-1687. — *Report on the mss. of J. B. Fortescue, Esq., preserved at Dropmore*, t. III (1899) ; correspondances intéressantes pour les affaires extérieures, en particulier celles des Pays-Bas en 1787-1788, la coalition de 1792 et la Révolution, 1793-1796. — *Report on the mss. of His Grace the duke of Portland, preserved at Welbeck abbey*, t. V (1899) ; correspondance de la famille Portland de 1711 à 1724 ; celle de Robert Harley, d'Oxford, qui fut le patron de Defoe, contient beaucoup de lettres du célèbre pamphlétaire. — *Report on the mss. of lord Montagu of Beaulieu* (1900) ; c'est une sorte d'appendice aux archives de Buccleugh ; intéressantes pour l'histoire civile, mais surtout parlementaire et religieuse au XVII^e siècle, avec quelques lettres sur les affaires d'Allemagne au temps du siège de Brisach (1639). — *Report on the mss. of F. W. Leyborne Popham, of Littlecote, co. Wilts* (1899) ; correspondance du colonel Edward Popham, un des trois « generals at sea » de la Révolution, 1649-1651, et correspondance de la famille Clarke de 1659 à 1660. — Un nouveau volume des *House of Lords mss.* (t. I, 1900) fait suite au Report XIV, part VI, mais commence une série qui ne sera plus inventoriée par les soins de la R. Commission, quoique continuant à

paraître sous le même format et avec les mêmes caractères. Il se rapporte aux années 1693-1695.

États-Unis. — C'est moins d'histoire que de philosophie politique et de sociologie générale qu'il est question dans *Government or human evolution : Justice,* de M. Edmond Kelly (Londres et New-York, Longmans, 1900, in-8°, xv-360 p.). Comment délivrer New-York de la tyrannie de Tammany? Le service du gaz doit-il être un service municipal ou un service privé? Pour répondre congrûment à ces deux questions, il est indispensable de réfléchir d'abord, dit M. Kelly, sur l'essence même de la justice, de passer au crible d'une implacable dialectique les métaphores usées de la sociologie naturaliste : lois naturelles et droits naturels, conception spencérienne de l'évolution humaine et de l'État-organisme, sophisme de l'égalité naturelle de tous les hommes. M. Kelly se livre à cette besogne de démolisseur avec un plein succès et une véritable joie. Il aboutit à cette définition de la justice : « L'effort pour éliminer de nos conditions sociales les effets des inégalités naturelles sur le bonheur et le progrès de l'homme, et en particulier pour créer un milieu artificiel qui servira l'individu aussi bien que la race et qui tendra à perpétuer les types nobles de préférence aux types inférieurs. » Sur cette définition s'appuiera le second volume, consacré au grave problème de l'individualisme et du collectivisme, et dont nous souhaitons la prompte apparition. Nous saurons seulement alors si la justice veut que la Ville ou la Compagnie du gaz nous éclaire. — H. H.

— Le récent ouvrage de M. W. J. Ashley, professeur d'histoire économique à l'Université de Harvard, *Surveys historic and economic* (Longmans, 1900, xxvii-476 p. Prix : 9 sh.), est un recueil d'articles ou de conférences d'un caractère assez varié, qui ont déjà paru dans plusieurs revues et dont il suffira de donner une exacte énumération. I. Préliminaires : sur l'étude de l'histoire économique; histoire de l'économie politique pendant ces sept dernières années, et en particulier de la controverse soulevée par Lamprecht; le programme de Roscher en 1843. II. L'organisation agraire au moyen âge : histoire du servage en Angleterre, le « township » anglo-saxon; études critiques sur les ouvrages de MM. Allen (*Monographs and Essays*), Round (*Feudal England*), Maitland (*Domesday book and beyond*), Seebohm (*Tribal system in Wales*), Grossmann (*Gutsherrlich-bæuerliche Rechtsverhæltnisse*), Inama-Sternegg (*Deutsche Wirthschaftgeschichte*), Meitzen (*Anbau und Agrarrecht der Völker Europas*), Knapp (*Grundherrschaft und Rittergut*), J. Flach (*Origines de l'ancienne France*), Jenks (*Law and Politics*), Baden-Powel (*Indian village community*), Wigmore (*Notes on land tenure in Old Japan*), Hildebrand (*Recht und Sitte*); théorie de la marche en Angleterre et en Allemagne. III. Les villes au moyen âge. Discussion des théories récentes sur l'origine des institutions urbaines par MM. Below, Flach, Varges, Pirenne, Keutgen; la *Gild merchant* de

Ch. Gross, et le *Town Life* de Madame Green; études critiques sur les travaux de M. Maitland (*Township and borough*), Round (*Commune of London*), Pirenne (*Histoire de Belgique*), K.-W. Nitzsch (*Geschichte des deutschen Volkes*), Schœnlank (*Sociale Kæmpfe vor drei Jahrhunderte*). IV. Histoire économique : Montchrétien; le protectionnisme et le libre échange en Angleterre au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle (sir Dudley North, Nicholas Barbon, sir Josiah Child et John Locke); Gournay. V. L'Angleterre et l'Amérique de 1660 à 1760 : législation commerciale de l'Angleterre et des colonies américaines; contrebande américaine. VI. Organisation industrielle ; la « Combinaison » sucrière au Canada en 1888; les « trusts » américains; étude critique sur l'ouvrage de M. S.-J. Smith, *The new trades combination movement,* 1899; la Coopération en Angleterre, 1882-1898; l'Atmosphère économique en Amérique. VI. Articles biographiques sur George Nicholls (à propos d'une nouvelle édition de son *History of the english poor law,* 1898; Arnold Toynbee, Edward-A. Freeman, Lord Acton. VII. Les Universités : Jowet et l'idéal universitaire; Oxford et Harvard; Fribourg en Suisse. L'ouvrage est dédié à Gustave Schmoller, à qui l'auteur rend un juste hommage, car son exemple, dit-il, lui a appris « à porter l'esprit historique dans l'œuvre de l'économiste et les préoccupations économiques dans l'œuvre de l'historien. »

Italie. — Un congrès international des sciences historiques aura lieu au printemps de l'année 1902 à Rome. Il sera divisé en trois grandes sections consacrées à la méthodologie, à l'histoire de l'antiquité et à l'histoire moderne. Les adhésions devront être envoyées à M. Ettore PAIS, via Caracciolo, 8, Naples. Le comité provisoire, outre le nom de M. Pais, contient ceux de G. de Blasiis, Al. Chiappelli, B. Croce, F.-S. Nitti, M. Schipa, professeurs à l'université de Naples.

— Sous le titre *Chi l'a detto* (Milan, Hœpli), M. G. FUMAGALLI a donné un ouvrage analogue à ceux d'Ed. Fournier, l'*Esprit des autres,* et de Rozan, *les Petites ignorances de la conversation,* et qui a trouvé en Italie un légitime succès. Les citations, proverbes et mots historiques, qu'il a réunis au nombre de 1815, sont classés par M. F. en ordre méthodique sous quatre-vingt-quatre chefs différents et reliés par un texte qui les commente. Deux index, des noms d'auteurs et des citations rendent le livre d'un usage commode.

Espagne. — Nous sommes bien en retard en ce qui concerne la publication des *Monumenta Historica Societatis Jesu,* entreprise par les Pères Jésuites, et qui contient les sources mêmes de l'histoire de leur Institut. Les vingt-trois premiers volumes, parus, pour la plupart, dans les six dernières années, sont composés de pièces originales, de vies, de chroniques, de correspondances, toutes tirées des archives publiques ou privées, et constituent un très riche fonds de documents inédits. Chaque mois, les abonnés reçoivent un fascicule de 10 feuilles in-8°, soit 160 pages d'un texte très serré, sur beau papier. (Prix de l'abon-

nement annuel pour les pays compris dans l'union postale : 30 fr. Adresse : Sr. D. Cecilio Gomez Rodeles, Apartado 106, Madrid.) Voici la liste des documents déjà publiés : 1° *Cartas de San Ignacio de Loyola, fundator de la Compañia de Jesús.* 1525-1556 (6 vol. Madrid, 1874-1889. Prix : 48 fr). 2° *Cartas y otros escritos del B. P. Fabro... primer compañero de San Ignacio de Loyola.* Vol. I, 1537-1546 (Bilbao, 1894. Prix : 8 fr.). 3° *Vita Ignatii Loiolae* et *Chronicon Societatis Jesu,* 1491-1556, a P. Joanne Alphonso Polanco (6 vol., Madrid, 1894-1898. Prix : 92 fr.). 4° *Litterae quadrimestres, ex universis, praeter Indiam et Brasiliam, locis, in quibus aliqui de Societate Jesu versabantur, Romam missae,* 1546-1556 (4 vol., Madrid, 1894-1897. Prix : 48 fr.). 5° *Epistolae mixtae, ex variis Europae locis ab anno 1537 ad 1556 scriptae, nunc primum a Patribus Societatis Jesu in lucem editae.* Les trois premiers volumes (1537-1548, 1549-1552 et 1553) ont déjà paru (Madrid, 1898, 1900. Prix : 42 fr.). Le t. IV (1554-1555) est en voie de publication. 6° *Sanctus Franciscus Borgia, quartus Gandiae dux et Societatis Jesu praepositus generalis tertius.* Vol. I (Madrid, 1894. Prix : 15 fr.). 7° *Epistolae P. Hieronymi Nadal, Societatis Jesu, ab anno 1546 ad 1557, nunc primum editae et illustratae a Patribus ejusdem Societatis.* Tomus primus, 1546-1552 (Madrid, 1898. Prix : 15 fr.). Le second volume est en voie de publication. 8° *Monumenta Xaveriana, ex autographis vel ex antiquioribus exemplis collecta.* Tomus primus, sancti Francisci Xaverii epistolas aliaque scripta complectens, quibus praemittitur ejus vita, a P. Alexandro Valignano S. J. ex India Romam missa (Madrid, 1899-1900. Prix : 17 fr.).

Danemark. — A l'occasion de la solennité universitaire qui fut donnée à Copenhague le jour de la fête de la Réformation, le 1er nov. 1899, le recteur de l'Université, M. Joh. Steenstrup, notre collaborateur, a publié un mémoire sur les Vendes et les Danois avant l'époque de Valdemar le Grand, où il continue son enquête si minutieuse sur les limites et les points de contact des peuples scandinaves et slaves à l'origine des temps historiques (*Venderne og de Danske før Valdemar den Stores tid.* Copenhague, Schultz, 152 p. in-4° avec une carte).

Suisse. — On annonce la mort, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de M. Herminjard, l'érudit si estimé auquel on doit la *Correspondance des Réformateurs de langue française.*

L'un des propriétaires-gérants, G. Monod.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

LE

COMPLOT DE L'AN XII

I.

(Suite[1].)

Windham, secrétaire d'État de la guerre dans le ministère Pitt, n'avait point ménagé son appui et ses secours à Georges Cadoudal, qu'il tenait en haute estime. Rendu à la vie privée, après la chute de Pitt en février 1801, il resta le protecteur du général chouan auprès du ministère Addington. Il était d'ailleurs connu par sa haine de la Révolution et menait à cette époque dans le Parlement, avec Dundas et Grenville, une furieuse campagne contre la paix d'Amiens, signée depuis peu. Le 4 novembre 1802, il se livrait, dans la Chambre des communes, aux provocations de guerre les plus violentes; il visitait ostensiblement le capitaine d'Auvergne que Fouché venait de chasser de Paris, où il s'était rendu pour recueillir la succession du duc de Bouillon, et prenait des renseignements sur sa courte détention au Temple. Georges Cadoudal était donc assuré de recevoir bon accueil de Windham s'il avait « en vue quelque changement » en France.

Malheureusement, le journal de Windham ne fournit aucun détail sur les vues de Georges. On ne peut douter cependant que celui-ci ait songé à ce moment à se venger du premier consul. Bonaparte faisait demander à Londres, par son envoyé Otto, « la déportation de Georges au Canada » et l'éloignement des princes de la maison de Bourbon (5 juin 1802). Hawkesbury suppliait en vain l'ambassadeur de ne pas lui remettre de note officielle à ce sujet; sur l'ordre de Talleyrand (12 août), Otto

1. Voir *Revue historique*, t. LXXIV, p. 278.

remettait la note du 16, à laquelle le ministre anglais répondait par de vagues promesses de faire déporter Georges et ses officiers au Canada. Déjà Bonaparte avait ordonné à Bernadotte, chef de l'armée de l'Ouest, de pourchasser sans trêve et sans pitié les restes des bandes de Georges, de « se défaire de cette poignée de brigands qui insulte à la république entière, » sans « être arrêté par des idées de forme » (3 juillet)[1].

Or, la visite de Georges à Windham est du 2 août. C'est aussi « vers le mois d'août 1802 » que le chef chouan se rendait auprès du représentant du comte de Lille à Londres, le comte des Cars, pour lui exposer ses plans et offrir au futur Louis XVIII « la direction de l'entreprise. » La hauteur de l'accueil offensait Cadoudal, le rejetait dans la coterie du comte d'Artois, qui l'accaparait. Mais il restait en relations avec le secrétaire du comte des Cars, le baron de Guilhermy, et lui faisait confidence de ses projets : « Le projet du hardi Breton, si nous en croyons le baron, était d'attaquer le premier consul et son escorte, homme à homme, à armes égales, et, après s'être emparé de Bonaparte, de mettre à l'instant même à sa place, à titre provisoire, un chef capable pour commander la force publique ou maintenir l'ordre. On eût proclamé ensuite Louis XVIII. Pichegru, quoique paraissant mêlé à tout cela, ne connaissait pas le plan adopté, mais on espérait pouvoir l'employer au dernier moment. » A cette époque, « Georges Cadoudal voulait n'emmener avec lui que des paysans bas-bretons, qui lui auraient obéi aveuglément[2]. »

Ces confidences sont antérieures à juillet 1803, à l'époque où des nécessités politiques et des influences supérieures décidèrent le chef breton à combiner ses plans avec ceux de Pichegru. Le témoignage de Guilhermy nous est précieux, car il nous fait connaître le complot chouan dans sa conception première, la plus simple, mais aussi la plus pratique et la plus redoutable.

Pour mettre son plan à exécution, avec l'appui et les secours pécuniaires du ministère anglais, Georges fut obligé d'attendre la rupture de la paix d'Amiens et le renouvellement des hostilités. Il voulut au moins préparer les voies et il envoya des éclaireurs de l'autre côté du détroit en avant-garde.

1. Affaires étrangères (Angleterre). Voir aux dates (*Corresp. de Napoléon*, VII, 643).

2. Guilhermy, *Papiers d'un émigré*, p. 119 et suiv.

L'un d'eux, Coster-Saint-Victor, se rendait, en septembre 1802, avec le comte de Botherel auprès de Windham pour obtenir, par son intermédiaire, une somme qui lui permît de passer en France[1].

Deux autres éclaireurs de Georges, Picot et Lebourgeois, furent arrêtés, à leur arrivée en France, par la police consulaire, sur la dénonciation d'un tailleur français établi à Londres, Roulier. Picot et Lebourgeois partirent de Londres le 31 décembre 1802, et, le 4 janvier suivant, s'embarquèrent à Southampton pour la France. Avant leur départ, ils avaient eu l'imprudence de se vanter de projets plus ou moins imaginaires, qui laissèrent soupçonner leur intention d'assassiner le premier consul. Roulier, dans la boutique duquel ils avaient bavardé après boire, se hâta, pour se faire valoir, après leur départ de Londres, de dénoncer à l'ambassadeur français Andréossy ces desseins homicides. Il fit cette démarche sur les conseils d'un ancien domestique de Lebourgeois, agent secret de la police française à Londres, Dujardin, que Desmarets appela par la suite à Paris pour témoigner contre son ancien maître. Andréossy transmit au grand juge les renseignements fournis par Roulier, fit passer en France Roulier, sa femme et son garçon Le Marchand. La police instruisit le procès de Picot et Lebourgeois d'après les dépositions des dénonciateurs. Ces dépositions, publiées par le gouvernement, ont paru assez suspectes pour nous déterminer à n'en pas tenir compte. C'est à des sources plus sûres, la correspondance du grand juge et d'Andréossy, les notes du chef de la police secrète, Desmarets, tous documents inédits[2], que nous emprunterons les renseignements relatifs aux relations de Georges avec Picot, à ses projets, à l'objet de la mission dont Picot et Lebourgeois se chargèrent.

Ces documents nous permettent d'abord de constater les relations de Picot avec Georges et avec un des agents les plus actifs de Georges, qui jouera un rôle important dans la préparation du complot de l'an XII, Raoul Gaillard.

Le 10 ventôse an XI (1er mars 1803), Desmarets, au nom du grand juge, prévenait Andréossy que la femme avec laquelle

1. *Diary of Windham*, 7 septembre 1802.

2. Ces documents se retrouvent, les premiers dans les *Papiers de Rousselin de Saint-Albin*, qui contiennent toutes les lettres d'Andréossy ou de Portalis au grand juge et réciproquement; les seconds aux Archives nationales, F7 6392.

Picot vivait à Londres avait écrit à ce dernier, dont elle ignorait l'arrestation, le 13 février, qu'un M. Martel, qui lui avait déjà remis cinq louis, venait de lui faire toucher par son « aide de camp » 30 livres sterling « pour être envoyées à Picot en France. » Picot, interrogé, n'avait donné que les explications les plus vagues et les plus fantaisistes. Un M. Martel, disait-il, maître d'hôtel de l'ancien ambassadeur napolitain, M. de Circello, lui devait dix à douze louis de café. On lui objecta qu'un maître d'hôtel n'avait pas d'aide de camp. — Une seconde lettre de la femme Picot, datée du 25 février, arriva de Rouen à l'adresse de Picot, et, le 28 ventôse (19 mars), Desmarets l'annonçait en ces termes à Andréossy : « Une seconde lettre de la femme Picot, du 25 février, confirme entièrement le soupçon que j'avais eu que les 30 livres sterling remises par un M. Martel étaient envoyées par Georges lui-même à Picot en France. »

Sur cette assurance, Andréossy remettait à Hawkesbury la note du 28 mars 1803, copiant la phrase même de Desmarets et demandant au gouvernement anglais, en vertu du traité d'Amiens, de chasser d'Angleterre le conspirateur, qui essayait par ses intrigues de troubler la tranquillité de l'État voisin.

Picot connaissait aussi Raoul Gaillard. Ce dernier lui avait donné, avant son départ pour la France, l'adresse de l'hôtel de Bordeaux tenu par M^me^ Robert de Beaumont, hôtel où se réuniront un certain nombre de conjurés en 1804. L'adresse était écrite de la main même de Raoul Gaillard, Picot l'affirma à Desmarets. Il se vantait aussi d'avoir reçu de l'argent du gouvernement anglais « par les mains du secrétaire de Windham, en une seule fois 80 livres sterling ; qu'il pouvait demander autant d'argent qu'il en voulait à un M. Hugues, qui était, à ce qu'on suppose, un des Français employés dans les bureaux de M. Windham. » Or, si nous en croyons une note écrite par un des chefs du bureau de police, Raisson, sur une chemise, contenant une lettre de Raoul Gaillard à sa cousine Julie, M. Hugues ne serait autre que Raoul Gaillard, qui signait la lettre en question « Hugues Rye. »

Sans doute Picot, qui recevait de l'argent envoyé par Georges, était un agent du général chouan. Ce dernier s'est défendu, au cours du procès de 1804, de lui avoir confié aucune mission. Les « nouvelles confidences de Lebourgeois, » confidences faites à Desmarets par ce dernier en prison, le 21 thermidor an XI

(3 août 1803), prouvent au moins que Picot n'ignorait pas les projets de Georges. Lebourgeois, en effet, raconte au chef de la police secrète que Picot, qu'il avait connu en Angleterre, après échange de certains signes analogues à ceux de la franc-maçonnerie, signes usités entre les royalistes, lui avait confié le plan de Georges, « car c'est par lui seul, écrit Desmarets, qu'il sait ce qu'il me communique à ce sujet. » Or, le plan exposé par Lebourgeois et rapporté immédiatement au grand juge par Desmarets, dans une note secrète bien antérieure à la découverte du complot de l'an XII, présente de trop frappantes analogies avec celui de Georges, malgré quelques différences, pour qu'il soit possible de douter que Picot ait reçu les confidences de Georges ou d'un de ses affidés les plus intimes. « Georges, déclare Lebourgeois, rejette loin de lui la qualification d'assassin. » Son point d'honneur est là-dessus tellement connu que l'on parlait devant Coster des moyens d'introduire Georges dans les appartements du palais. Coster dit avec vivacité : « Non, non, on n'a pas besoin de cela, le général ne veut point être un assassin. » Lebourgeois expose ensuite le plan du général breton : « Lorsque les esprits auraient paru suffisamment disposés, le gouvernement ébranlé, cinq officiers généraux partaient de Londres pour se rendre à Paris, cinq princes bourbons s'y rendaient en même temps de leur côté. Enfin, un nombre d'officiers de confiance avait ordre de se rendre en France à petit bruit et chacun de leur côté. C'est dans l'hiver prochain que ce mouvement devait s'opérer. Au jour fixé, Georges plaçait trois pelotons dans une rue où le premier consul dût passer, un à chaque extrémité, un autre au milieu commandé par lui. A la tête de ce peloton, il devait assaillir la voiture du premier consul, disperser ou plutôt tuer les gardes à coups d'espingoles et de pistolets, arracher le premier consul de sa voiture et le tuer de sa propre main, à l'instant même annoncer au peuple la présence des princes à Paris. Sur-le-champ, il paraissait une proclamation royale... Ici on mettra en avant le nom de Pichegru. »

Mais Lebourgeois se garde bien de faire connaître le but exact de la mission de Picot et de la sienne. Il déclara seulement que, lorsqu'il était parti de Londres, on ne comptait pas sur la guerre. « Aussi les préliminaires du plan étaient seulement de diviser l'opinion, de discréditer les actes du gouvernement, d'opérer des soulèvements partiels et un mécontentement général par

des opérations combinées d'exportations de grains, légumes, beurre, etc. »

Picot et Lebourgeois, condamnés par une commission militaire en janvier 1804, furent exécutés sans que la police eût réussi à découvrir le secret de leur mission. Il reste probable qu'ils furent envoyés par Georges en avant-garde, en attendant qu'il pût exécuter les projets depuis longtemps médités.

La reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre (20 mai 1803) fut accueillie avec joie par Cadoudal. Elle lui fournissait l'occasion impatiemment attendue de réaliser, avec l'appui du gouvernement anglais, le plan de 1800. Aussi, le 27 juin, il offrait en ces termes ses services au ministre Hawkesbury : « Je prends la liberté d'offrir à V. E., dans ces moments critiques, les services des officiers royalistes de l'ouest de la France auxquels le gouvernement de S. M. B. donne un asile et une existence. Nous sommes une centaine, habitués tous aux fatigues et aux dangers et capables de servir soit à pied, soit à cheval. La France offre aujourd'hui beaucoup de chance et ce serait là que les officiers royalistes pourraient servir le plus avantageusement[1]. »

Malheureusement pour ses amis et pour lui, Georges allait associer ses projets à ceux de Pichegru.

II.

Les projets de Pichegru.

A cette date (juin 1803), Pichegru avait-il, comme Cadoudal, arrêté dans ses grandes lignes le plan d'un complot et préparé à l'avance les moyens d'exécution? Le général n'avait encore formé que des projets vagues, dont l'issue reposait sur la bonne volonté supposée, mais douteuse, d'anciens compagnons d'armes.

Il se proposait de rétablir les Bourbons avec l'aide des généraux mécontents de Bonaparte et surtout avec l'aide de Moreau. Le plan du coup d'État n'était d'ailleurs point arrêté; il dépendait trop du consentement et de l'audace des complices présumés; il fallait négocier avec ceux-ci avant de préciser les moyens et

1. Record office (France), à la date.

de fixer la date. Ces *négociations* furent entamées en Allemagne par Pichegru lui-même en 1800, en France par ses agents Fauche-Borel, David, Lajolais, de 1802 à 1803.

Depuis longtemps, les royalistes avaient songé à gagner Moreau à la cause monarchique. En janvier 1797, le comte de Lille avait donné au prince de Condé l'ordre très net de négocier avec Moreau et de lui remettre des lettres patentes dont l'original se retrouve encore à Chantilly. Le prince avait jugé la négociation impraticable. En juillet et août 1800, sur de nouvelles instances du prétendant, il consentit à envoyer Ferrand au quartier général de Moreau. Le général affecta de ne pas comprendre les insinuations de Ferrand.

Tandis que le comte de Lille essayait de gagner Moreau à la cause de la monarchie légitime, le comte d'Artois, en Angleterre, formait un projet analogue, celui d'une entente entre les royalistes et les « généraux amis de Pichegru. »

Le 31 mai 1800, Dutheil, agent des princes à Londres, adressait une note au Foreign office pour le prévenir que Monsieur envoyait à Paris une « personne... spécialement chargée de voir les généraux amis de Pichegru qui, en rentrant dans les projets de Barras, devaient avec ce dernier concourir à remettre le roi sur le trône. » — « Monsieur considère comme très essentiel que cette personne puisse se rendre promptement à Paris, de manière à être de retour en Angleterre au moment où le général Pichegru y arrivera, afin que celui-ci puisse connaître la situation dans laquelle sont maintenant tous ces généraux et ce qu'il est possible d'attendre de cette situation[1]. »

L'envoyé du comte d'Artois à Paris était un agent royaliste, l'abbé Leclerc de Boisvalon[2], qui, en 1797, avait sauvé une partie des papiers de Brottier et Despomelles, préparé le succès des élections royalistes de l'an V, et qui, proscrit au 18 fructidor, s'était abouché secrètement avec un confident de Barras, Massé de Bagneux, dans l'espérance de gagner à la cause de la monarchie le célèbre directeur. Il venait d'arriver de Paris avec un plan de restauration de la monarchie, qui reposait essentiellement sur la réconciliation de Moreau et de Pichegru. L'évêque d'Arras et le comte d'Artois approuvèrent le plan et chargèrent

1. Record office (France), à la date.

2. Sur Leclerc, voir *Nouvelle biogr. génér.*, art. Leclerc, Forneron (*Émigrés*), III, 275, surtout Archives nationales, F^{7} 6362-6365, affaire d'Abbeville.

Leclerc d'en faciliter l'exécution, en revenant à Paris pour recueillir tous les renseignements nécessaires à Pichegru.

Ce dernier, rappelé en Angleterre par le comte d'Artois (8 mai 1800) et par Grenville, eut avec les ministres anglais et le prince, à son arrivée à Londres à la fin de juin 1800, plusieurs entrevues dont nous avons parlé. Aux renseignements que lui envoya Leclerc, Pichegru pouvait joindre ceux qu'il avait reçus lui-même d'un proscrit de fructidor récemment rappelé en France par le premier consul et employé par lui. Cet ami lui écrivait qu' « un rayon d'espoir commence à luire; » les généraux qui ont concouru au 18 brumaire sont mécontents; « on raisonne aujourd'hui de la royauté, comme on parlait en 1792 de république; Lucien, Cambacérès, Talleyrand fomentent le mécontentement; Berthier, ministre de la guerre, est un caméléon; Lasnes et Bernadotte ont déclaré à Bonaparte qu'il aspirait à la tyrannie et l'ont menacé de la vengeance des républicains; on attend avec impatience le retour de Kléber [1]. »

Quelles espérances éveilla cette lettre dans l'esprit de Pichegru? On le devine. Quels projets en furent la suite? C'est ce qu'il nous faut rechercher. Le 17 août 1800, le comte d'Artois écrivait à Grenville : « D'après ce que M. Frère m'a dit hier de votre part, relativement au retour du général Pichegru sur le continent, je dois vous proposer de conférer avec moi d'abord et ensuite avec le général Pichegru, afin que nous puissions convenir ensemble de la nature des instructions qu'il faudra donner à ce général pour tirer un parti de son zèle et de ses lumières [2]. » Nous n'avons pas le texte de ces instructions, mais une lettre de Fauche-Borel nous permettra d'en deviner le sens.

Fauche-Borel, le libraire de Neufchâtel, qui, depuis 1795, parcourait l'Europe, suivant l'expression de Réal, un manuscrit sous le bras et une conspiration dans la poche, après un séjour en Allemagne, puis à Londres, avait été renvoyé en Allemagne par Grenville avec des dépêches qu'il devait remettre à Wickham, ambassadeur d'Angleterre en Suisse. Il rejoignit le ministre le 13 juillet 1800 à Amberg. Il retournait à Londres, lorsqu'il rencontra Pichegru, parti d'Angleterre en août, aux environs de

1. Record office (Suisse), 22 avril 1800, Wickham à Grenville. La lettre du 2 avril 1800 lui avait été communiquée par Pichegru.

2. Record office (France), à la date.

Wesel. Il séjourna quelque temps à Wesel avec Pichegru, puis, tandis que ce dernier se rendait à Brunswick, il allait l'attendre avec Filleul de la Chapelle, aide de camp du général, à Bayreuth[1].

Lorsque Pichegru arriva de Brunswick à Bayreuth, la guerre recommençait en Allemagne et Moreau gagnait la victoire de Hohenlinden (3 décembre 1800). Dès la reprise des hostilités, Fauche quittait Bayreuth, après une conversation avec Pichegru, et se rendait à Londres. Le 18 janvier 1801, il remettait au Foreign office une note : les circonstances, écrivait-il, étaient « très favorables pour arriver au général Moreau; » il demandait une entrevue au ministre pour lui indiquer « les moyens qui me sont personnels. Ensuite de la conversation que j'ai eue dernièrement à Bareuth avec le général Pichegru, j'oserais me flatter de réussir dans cette nouvelle négociation. » — La chute du ministère Pitt en février, les dispositions pacifiques du ministère Addington nuisirent au succès de son plan. Cependant, il remettait encore à Huskisson les notes du 11 et du 13 mai. « Je ne me permettrais point de vous importuner aujourd'hui, écrivait-il le 11 mai, si M. Drake, que j'ai vu hier, ne m'avait informé que lord Hobart, dans la conversation qui a eu lieu, lui avait exprimé le désir et l'intention qu'on ne perdît pas de vue le projet que vous avez bien voulu mettre sous les yeux des ministres. D'après son entretien avec lord Hobart, l'idée de M. Drake serait que je me rende auprès du général pour l'aider à préparer les moyens qu'il pourrait juger nécessaires, en attendant que le gouvernement croye pouvoir les aider plus directement. Le général m'avait recommandé de le rejoindre promptement. » — Le 13 mai, il demande audience, afin de pouvoir, « par le prochain courrier, mander au général s'il peut compter sur ce qu'on lui a fait espérer... Le général a quitté Leipzig et il s'est rendu à Bareuth *pour être plus près de l'armée et y entretenir ses relations*[2]. »

Fauche quitta Londres sans avoir obtenu du ministère anglais les secours qu'il en espérait. Il rejoignit Pichegru à Bayreuth et, de là, il écrivit au prétendant pour lui faire part des projets du général. Le comte d'Avaray lui répondit, le 8 juin 1801, pour

1. Record office (France), Fauche à Foreign office, 12 juin 1800, 23 juin. — Wickham à Grenville, 17 juillet 1800, dans Record office (Suisse). — Sur ses séjours en Allemagne, F⁷ 6319ᴬ, et *Mémoires de Fauche*, t. II, *passim*.

2. Record office (France), aux dates.

le prier de demander à Pichegru de se concerter avec le roi « au sujet de la nouvelle spéculation qu'il a en vue. »

Une lettre de Drake nous fournira d'autres renseignements sur cette « spéculation. » Drake, ambassadeur anglais en Bavière, avait passé les mois de janvier et de février 1801 à Bayreuth, où il avait vu Pichegru. Revenu en Angleterre en mars, puis en Allemagne en juillet, il écrivait de Wells, le 30 juillet 1801, au sous-secrétaire d'État Hammond, joignant à sa lettre un billet qu'il avait reçu « voici quelques jours de Pichegru. » Le sens du billet de Pichegru se devine d'après les commentaires dont l'accompagne Drake. Celui-ci craint, en effet, que les événements récents (chute de Pitt et paix de Lunéville) aient amené un changement dans les sentiments du ministère « au sujet de l'opportunité d'aider Pichegru dans l'exécution de ses projets. » « Je crains beaucoup, ajoute-t-il, que le moment soit maintenant passé, car l'*état-major de Moreau est dissous* et ses membres en sont dispersés[1]. » Pichegru vient d'ailleurs de se sauver de Bayreuth, où le gouvernement prussien, à la demande de Bonaparte, a fait saisir les membres de l'agence royale.

Ces témoignages officiels des intentions de Pichegru nous permettent d'expliquer pourquoi, le « 9 germinal an IX » (30 mars 1801), Pichegru copiait, sur un des feuillets de son livre d'ordres, la liste des généraux de division en activité de service dans les armées françaises[2]. Gagner Moreau et son état-major n'était dans sa pensée que le commencement d'une entreprise dont le résultat devait être la coalition des grands chefs de l'armée contre Bonaparte.

Les premiers démêlés de Moreau et de Bonaparte datent en effet de cette époque. Bonaparte avait songé à prendre le commandement effectif de l'armée du Rhin au début de la campagne de 1800, tout en laissant à Moreau le titre de général en chef. Il avait envoyé Duroc à Moreau pour le pressentir à ce sujet; Moreau avait prévenu Duroc que, si Bonaparte arrivait sur le Rhin, il abandonnerait le commandement de son armée. Cependant, après l'armistice de Parsdorf (15 juillet), Bonaparte avait offert à Moreau une magnifique paire de pistolets enrichie de diamants. Il songea même à lui faire épouser sa belle-fille,

1. Record office (Bavaria), Drake à G. Hammond, 30 juillet 1801.
2. *Papiers Rousselin de Saint-Albin.*

Hortense. Moreau se déroba avec maladresse et brusquerie, et surtout il eut le tort de déclarer publiquement « qu'on avait voulu le faire entrer dans cette f... famille. » Puis, après avoir donné comme prétexte de son refus son intention bien arrêtée de ne pas se marier, il épousa, avant de revenir en Allemagne, la fille d'un trésorier général de l'île de France, M^lle^ Hulot. Sa belle-mère, femme orgueilleuse et acariâtre, prit dès lors sur lui la plus funeste influence, et, lorsqu'après Hohenlinden sa jeune femme vint le rejoindre à Augsbourg, Moreau ne prenait plus la peine de dissimuler son mécontentement contre le premier consul. Le jeune de Ségur, de passage avec son régiment à Augsbourg, invité à un dîner donné par Moreau à Macdonald, entendit des propos qui ne lui laissèrent aucun doute sur les sentiments du général à l'égard de Bonaparte. Lahorie, chef d'état-major de Moreau, « soufflait le feu de la discorde. » Excellent officier, très instruit, très apprécié de Moreau, auprès duquel il avait supplanté Dessolles, Lahorie « avait les manières d'un homme du monde, et, à bien des égards, le ton et le langage d'un royaliste. » Il fut, « jusqu'à un certain point, le premier auteur, ayant été la cause et l'objet du premier conflit entre Moreau et Bonaparte. » Moreau l'avait en effet nommé général de division sur le champ de bataille de Hohenlinden, et Bonaparte, sous l'influence de son entourage, surtout à la suite des rapports du général Leclerc, ennemi de Lahorie, refusa de ratifier la nomination. Moreau, très froissé, manifesta vivement sa mauvaise humeur. « Quand la querelle avait éclaté, Lahorie s'était naturellement mis du côté de Moreau par rancune et par reconnaissance[1]. »

Le mécontentement du général et du chef d'état-major gagnait aussi l'armée, qui murmurait, se croyant sacrifiée à l'armée d'Italie. Pichegru, ancien général de l'armée du Rhin, n'ignorait pas cet état de choses et songeait à en profiter quand, nous l'avons vu, la paix de Lunéville l'obligea de remettre la réalisation de ses projets à des temps meilleurs. Il reprit tristement le chemin de l'Angleterre, « qu'il n'aimait pas, » tandis que Fauche revenait dans sa famille à Neufchâtel. Il se retirait dans un

1. J. Tessier (*Hohenlinden, etc.*), *Rev. hist.*, t. IX, 333 et suiv. — Lecourbe (*Opinion sur la consp. de Moreau*, 59). — Record office (Suisse), Wickham à Grenville, rapporte sa conversation avec Dietrichstein au sujet de Lahorie, 25 juillet 1800. — *Victor Hugo raconté...*, p. 50 et suiv. — Comte Remacle, *Relations secrètes des agents de Louis XVIII*, p. 236 et *passim*.

faubourg de Londres, à Brompton, avec son ami et compatriote, J.-B. Couchery, ancien député aux Cinq-Cents et fructidorisé comme lui, se tenant à l'écart des émigrés, mais vivant comme eux des secours de l'Angleterre.

Pendant ce temps, Moreau se brouillait avec Bonaparte. L'influence de Mme Hulot, de Lahorie et de Lenormand auprès de Moreau, de Murat, après Leclerc, auprès du premier consul, des piqures d'amour-propre envenimées par les commérages, revues ou dîners auxquels se dérobait le premier, fêtes auxquelles n'invitait pas le second, affectation de simplicité de Moreau au milieu des bals officiels, où pénétraient déjà l'étiquette et le cérémonial de l'ancienne cour, changeaient en haine l'antipathie première et le mécontentement de 1800. Autour de Moreau se groupaient les généraux mécontents; on citait Bernadotte, Lecourbe, Dessolles, Macdonald, Reynier, exilé dans la Nièvre après son duel avec d'Estaing; Donnadieu jurait d'être le nouveau Brutus du nouveau César; Bernadotte encourageait les conspirateurs de Rennes; douze généraux, a raconté Bonaparte, ourdissaient un plan pour diviser la France en provinces, en ne laissant au premier consul que Paris et sa banlieue, signaient le traité à Ruelle et chargeaient Masséna de le signifier au maître; Moreau, déclarait Desmarets dans ses notes secrètes au grand juge, se réunissait dans la Nièvre chez Reynier, avec Lecourbe, Dessolles, pour comploter : « Je regarde, affirmait-il, leur coalition comme décidée et prononcée[1]. »

Ces nouvelles passaient en Angleterre, où elles réveillaient les espérances de Pichegru. Le sénatus-consulte du 26 avril 1802 rappelait les émigrés, mais Bonaparte faisait insérer dans le texte de la loi un article qui exceptait du rappel les généraux et les représentants du peuple connus pour avoir pactisé avec l'ennemi. Pichegru ne se méprenait pas sur le sens et le but de l'article. Il savait que le premier consul lui fermait le chemin de la France. Il avait pris d'ailleurs la résolution de ne pas demander à y rentrer : « En ayant été exclu, disait-il, par un acte arbitraire et sans prétexte, il croyait que l'autorité régnante devait, de son propre mouvement, réparer cette injustice. » Il devait donc se résigner à l'exil pendant la durée du gouvernement de Bonaparte. Une telle résignation n'était pas dans son caractère. Son retour en France était subordonné au renversement du pou-

1. *Papiers Rousselin de Saint-Albin.*

voir consulaire. Pouvons-nous croire qu'il ait reculé devant cette éventualité?

La mission de Fauche en France au printemps de 1802 avait pour but de préparer ce renversement et de négocier une entente avec les généraux mécontents de Bonaparte[1].

Dans l'automne de 1801, Fauche-Borel reçut à Neufchâtel une lettre du chef de l'Alien office (bureau des étrangers), Flint, ancien secrétaire de Wickham, qui l'appelait à Londres pour monter avec lui une entreprise de librairie à bénéfices communs. Fauche se rendit à Londres ; le 8 janvier 1802, il remettait une note au Foreign office sur son rôle au 18 fructidor. Mais Wickham était nommé, en mars 1802, chef secrétaire du lord lieutenant d'Irlande, et Flint le suivait dans son nouveau poste, renonçant à son entreprise de librairie. Fauche, privé des bénéfices que lui promettait ce commerce, escompta ceux d'une intrigue politique. Il retrouvait à Londres Pichegru, Tinseau d'Amondans, avec lequel il « mangeait souvent, » et qui venait

1. Si nous n'avions pas trouvé au Record office la preuve des intentions de Pichegru et des propositions de Fauche au ministère anglais en 1801, nous n'hésiterions pas à révoquer en doute le récit de cette mission fait par de Beauchamps dans les *Mémoires* de Fauche, en 1829. Les archives anglaises attestent seulement le retour de Fauche à Londres et sa présence dans cette ville le 8 janvier 1802 (il remit à cette date une note au Foreign office sur le 18 fructidor, note datée de Londres). Mais ces archives ne nous fournissent aucun renseignement sur sa mission. Arrêté en France, au cours de ses interrogatoires des 21 et 24 messidor an X (10 et 13 juillet 1802) devant Fardel, du 8 pluviôse an XII (29 janvier 1804), dans ses lettres très nombreuses adressées à ce dernier ou à Desmarets, en particulier celles du 25 messidor an X (14 juil. 1802) et du 31 janv. 1804, Fauche dissimula soigneusement le but réel de sa mission en France et son entrevue avec Moreau. La police s'en douta, mais l'acte d'accusation du procès de 1804, les interrogatoires de Moreau à la même époque, les débats, le plaidoyer de Bonnet et le véritable plaidoyer que prononça Lecourbe en faveur de Moreau devant les juges, ses collègues, ne font aucune mention de ses relations avec le général. Fauche-Borel en parla seulement dans sa *Notice* de 1806 et son *Précis* de 1816, mais avec une discrétion très étonnante de sa part. Les agents du comte de Lille à Paris en 1802 penchaient à « croire fabuleuses » les relations de Fauche avec Moreau et Pichegru. Mais les lettres de Fauche et de Drake en 1801 fortifient singulièrement le témoignage du libraire; sa *Notice* fut écrite en Angleterre, dans un moment où Fauche était en relations étroites avec J.-B. Couchery, l'ami intime de Pichegru; ce fut même Couchery qui, au dire de Danican, rédigea le *Précis*, qui confirme les renseignements fournis par la *Notice*. Enfin, c'est à Leclerc-Boisvalon que Dutheil, l'agent des princes, adressa Fauche à son arrivée dans la capitale, et Leclerc, nous le savons, avait eu la première idée de négocier un rapprochement entre Moreau et Pichegru en vue de renverser Bonaparte.

de faire paraître un pamphlet violent contre la paix d'Amiens; il était en relation avec Huskisson, secrétaire intime de Dundas et ami particulier de Pitt. Quelque défiance que nous inspirent ses *Mémoires*, nous admettrons volontiers qu'il reprit avec ces personnes les projets ébauchés en 1800 et 1801, qu'il obtint même l'approbation du comte d'Artois. Rien ne prouve d'ailleurs qu'il ait, comme il le prétend, reçu les instructions du ministère anglais.

Il fut chargé ou se chargea de voir Moreau et quelques généraux amis de Pichegru, partit de Londres le 5 juin 1802, et, à son arrivée à Paris, se présenta hardiment à la préfecture de police, où il prit un passeport le 20 prairial an X (9 juin 1802). A ceux qui lui demandaient la raison de son séjour à Paris, il répondait avec assurance qu'il se proposait de fonder dans la capitale une librairie nouvelle qui lui faciliterait « les moyens de fournir les maisons de Londres, Hambourg et Pétersbourg, où l'empereur avait donné la permission d'introduire des livres français. » A ceux qui lui témoignaient des craintes pour sa sûreté, il répondait que le gouvernement avait passé l'éponge sur le passé et que le premier consul avait oublié les griefs de Bonaparte.

Il passa un mois environ libre dans la capitale, puis fut arrêté. Quels personnages a-t-il vus pendant ce temps? Au cours de ses interrogatoires, il avoua qu'il avait rencontré Leclerc de Noisy, ancien secrétaire de Wickham en Suisse pendant l'émigration, qui, avant de quitter l'Angleterre pour revenir en France, avait offert au ministère anglais de lui procurer les renseignements que sa situation, à son retour dans sa patrie, lui permettrait d'obtenir. Il rencontra aussi d'Ossonville, le chef de la police secrète des fructidorisés avant Fructidor, qui fut déporté en Guyane avec Pichegru, s'échappa ensuite avec lui, se réfugia en Allemagne, où les Autrichiens l'emprisonnèrent, fut délivré par les victoires de Moreau, qu'il remercia dans une lettre restée dans les papiers de ce dernier, vécut intimement avec Pichegru à Augsbourg, reprit du service dans la police à son retour en France et fut impliqué dans le complot de 1804. Mais Fauche prétendit avoir rencontré Leclerc et d'Ossonville par hasard. Il se défendit de relations suspectes avec les ennemis du gouvernement et dissimula soigneusement ses négociations avec Moreau et les ennemis de Pichegru.

On pourrait même se demander s'il a profité de son séjour à

Paris pour entreprendre ces négociations, si, dans ses écrits postérieurs, il n'avouait l'insuccès de ses tentatives auprès de Moreau. Cet aveu a dû lui coûter. Il faut donc croire qu'il a vu le général. Ce dernier lui conseilla l'attente, la patience; il « ne voulait point faire de conjuration. Son opinion était qu'il fallait beaucoup de patience et laisser user les hommes et les choses. » « Il ne m'avait donné aucune assurance positive de servir efficacement la cause du roi, » reconnaît le vaniteux libraire. Pour une fois, nous le croirons.

Fauche-Borel fut arrêté au plus tard le 21 messidor an X (10 juillet), date de son premier interrogatoire. Avant cette date, l'abbé David entamait avec Moreau une négociation analogue à la sienne, ce qui expliquerait peut-être pourquoi Moreau accueillit avec tant de réserve les avances de Fauche.

L'abbé David était un aventurier qui, au cours de la Révolution, avait changé de métiers aussi souvent que d'opinions. Avant 89, curé à portion congrue à Arnac, près de Pompadour, dans la Corrèze, avocat, médecin et même professeur de rhétorique à l'occasion, il fut nommé successivement, après 89, administrateur du département de la Corrèze, juge, garde-magasin à l'armée de Masséna en Suisse, secrétaire général du département des Pyrénées-Orientales, vicaire général de l'évêque de Limoges : « Une tête légère, irréfléchie, n'ayant aucune opinion arrêtée, mais naturellement enclin à soutenir une opinion contraire à celle du moment. »

Pendant un séjour à l'armée du Nord, dont il avait suivi les opérations aux côtés du général Souham, son neveu, il avait connu Pichegru et Moreau. Avec le premier, déclara Souham dans son interrogatoire, en 1804, il « se lia très étroitement, et, dès lors, ne le quittait plus. » Il rédigea le *Journal des opérations de l'armée,* première ébauche de l'ouvrage qu'il publia en 1796 : l'*Histoire chronologique des opérations de l'armée du Nord.* Il resta depuis en correspondance avec Pichegru jusqu'au 18 fructidor, comme en témoignèrent les lettres de ce général trouvées dans ses papiers, et fut aussi en relations suivies avec Moreau, car il mangeait avec l'état-major pendant la campagne de 1794 à l'armée du Nord, le vit aussi « très souvent » pendant la campagne de 1800; en tout, il avait « vécu avec lui pendant deux ou trois ans. » C'était un intermédiaire naturel entre Pichegru et Moreau, beaucoup moins compromettant que Fauche et bien mieux connu de Moreau.

Il fit dire à Pichegru, en Angleterre, « par un intermédiaire, » qu'il songeait à faire une édition nouvelle de ses campagnes et lui demanda des matériaux dont il voulait augmenter cette édition. Pichegru lui répondit qu'il n'avait point ces matériaux, se souciant peu d'augmenter un ouvrage assez médiocre. La réponse lui fut portée sans doute par Badonville[1], ancien aide de camp de Pichegru, qui revenait d'Angleterre au commencement de mai 1802. David raconta plus tard au préfet de police qu'il avait rencontré par hasard Badonville aux Tuileries. Les deux amis, qui s'étaient connus longtemps à l'armée du Nord, déjeunèrent ensemble; Badonville se rendit chez David, lui donna l'adresse de Pichegru et lui laissa la sienne en Bourgogne, à Avallon, où il se rendit à la fin du mois.

Nous croirons sans peine qu'il fut question entre les deux compères de tout autre chose que de l'*Histoire chronologique,* connaissant Badonville. Ce personnage de moralité douteuse, ne parvenant pas à obtenir du Comité de Salut public et du Directoire la confirmation du grade d'adjudant général chef de brigade que lui avaient accordé les représentants en mission à l'armée du Nord, s'était attaché comme aide de camp à Pichegru, vivant de ses faiblesses, spéculant sur ses ressentiments, compromettant son chef dans les plus malpropres intrigues avec Fauche-Borel ou Demongé, les agents du prince de Condé. Cet ancien patriote, devenu fougueux royaliste, avait obtenu du comte de Lille, pour prix de ses services, une pension sans rente et la croix de Saint-Louis. Incarcéré après Fructidor comme complice de Pichegru et longtemps retenu en prison, il adressait au vainqueur de Brumaire ses louanges avec ses prières : « Vous seul, lui écrivait-il, secondé des vrais amis du bien, pouvez procurer à la grande nation le résultat brillant et durable que nos victoires et notre sang nous donnent le droit d'espérer. »

Après un emprisonnement de vingt-huit mois, il dut à la complaisance du général Desnoyers, président du conseil de guerre qui le jugea, à l'indulgence de Moreau, général en chef de l'armée du Rhin, d'être, par un arrêt du 14 janvier 1800, déclaré innocent de trop réelles intrigues et renvoyé provisoirement

1. Sur Badonville, voir surtout Archives de la Guerre (administratives), dossier Badonville; dossier Badonville, dans les *Papiers de Rousselin de Saint-Albin* (très important).

comme chef de brigade à son régiment de hussards. Mais il fut réformé à la paix avec le grade de chef d'escadron, inférieur à celui d'adjudant général, qu'il sollicitait. Mécontent d'un régime qui n'avait pas apprécié ses avances ou ses mérites, il profita des préliminaires de paix pour passer en Angleterre.

Il descendit chez Pichegru, vécut à sa table, resta « presque toujours avec lui ; » son voyage à Londres « n'avait d'autre but que de servir Moreau et Pichegru, » il l'avoua plus tard à Silvestre[1], un espion de la police que le préfet Dubois avait placé auprès de lui dans sa prison, après son arrestation en mars 1804. Furieux de l'échec du complot royaliste, il lui disait encore que Moreau était cause de tout cela, qu'il aurait dû avant tout « faire sa cour à Bonaparte et solliciter le rappel de Pichegru. » Il refusa d'ailleurs d'écrire ses aveux. Silvestre l'avait amené à rédiger sa confession, mais « vingt fois, écrit-il, il l'a déchirée, il n'a jamais voulu en venir aux aveux, parce que, disait-il, Bonaparte le regarderait comme un lâche et qu'il serait déshonoré. »

Connaissant l'homme, nous nous douterons de la mission qu'il remplit auprès de David, sachant qu'il quitta l'Angleterre à la fin d'avril 1802, comme en témoigne son passeport signé par l'ambassadeur français, qu'il vit l'ancien curé d'Arnac au mois de mai, et que, le 26 mai 1802 (6 prairial an X), David demandait un rendez-vous à Moreau pour lui communiquer, écrivait-il, « quelque chose, en particulier, qui vous intéresse beaucoup. »

Ce rendez-vous, dont Moreau et David, au cours de leur procès en 1804, se sont efforcés de reculer la date, eut lieu avant le 3 juillet 1802 et non « trois mois après » la lettre de mai. David proposa au général de se réconcilier avec Pichegru, mais il trouva Moreau « très récalcitrant, » et celui-ci lui déclara « qu'il ne pouvait ni ne voulait se raccommoder avec Pichegru, qu'il avait été destitué par rapport à lui, qu'il avait gardé pendant quatre mois la correspondance de Klinglin sans la montrer à personne, que Pichegru avait été cause qu'il avait été obligé de courir l'Italie avec un commandement subalterne, et qu'enfin il ne se réconcilierait pas. » L'entrevue fut très courte, à peine un

1. Les lettres de Silvestre à Bertrand, Henry, Dubois, préfet de police, sont dans le dossier des *Papiers de Rousselin de Saint-Albin*.

quart d'heure. David ne se résigna point à son échec, et il écrivit au général le 3 juillet pour lui demander s'il était, comme on le prétendait, opposé au rappel de Pichegru.

Moreau écrivit une réponse « ostensible, » dont la police saisit plus tard la minute dans ses papiers, déclarant que, loin d'être opposé au rappel de Pichegru, il s'en réjouirait, y contribuerait même de tout son pouvoir, sans dissimuler d'ailleurs que le « parti » que Pichegru avait pris dans les trois dernières campagnes avait confirmé l'opinion qu'il s'était formée après la lecture des papiers de Klinglin.

David avait prévenu Pichegru de sa première démarche auprès de Moreau, sans lui répéter ce que celui-ci avait dit, « pour ne pas mettre le feu aux étoupes, » ajoutant qu'il avait « beaucoup d'amis dans le militaire et presque pas d'ennemis, » que le « Breton » n'était son ennemi qu'accidentellement. Puis il communiqua la lettre de Moreau à Pichegru.

Pichegru lui envoya une lettre de remerciements pour Moreau; il remit la lettre à ce dernier. Moreau, dans sa lettre du 17 ventôse an XII au premier consul, donne le sens de celle que David lui communiqua : Pichegru ne voulait demander son rappel que s'il était sûr de l'obtenir, remerciait Moreau de ne pas s'opposer à sa rentrée, ajoutant qu'il ne l'aurait jamais cru capable d'un pareil procédé, et reconnaissant combien sa position avait été délicate dans l'affaire de la correspondance de Klinglin.

Moreau promit à David de répondre à Pichegru, « ce qu'il a fait, » raconte David dans son interrogatoire. « C'est à moi qu'il confia sa lettre pour la faire passer à Pichegru. J'ai fait voir cette lettre à tous les amis de Pichegru, tels que le sénateur Barthélemy, le général Donzelot et autres. Ceci a eu lieu en fructidor dernier; je ne sais pas s'ils se sont écrit depuis. » D'après une note de la police qui recevait ses renseignements du Cabinet noir établi à l'hôtel des postes, les deux généraux s'écrivirent plusieurs fois. Dans une de ces lettres, Pichegru parlait de « l'irascibilité du Corse. C'est la seule expression déplacée qu'on connaisse de cette correspondance. »

David avait donc *réconcilié Moreau et Pichegru*. Il n'en faisait point mystère; ni lui ni Moreau n'ont songé à le dissimuler au procès de 1804; l'avocat de Moreau, Bonnet, s'est seulement efforcé de prouver que cette réconciliation n'était pas « contraire

à l'honneur » ou ne témoignait pas des intentions hostiles de Moreau à l'égard du gouvernement. Nous pouvons considérer cette réconciliation comme un des faits les plus certains de cette histoire.

Cette réconciliation avait un but avoué : *le rappel de Pichegru*. La lettre « ostensible » de Moreau fut avec intention montrée par David aux généraux amis de Pichegru, qui, assurés de ne pas déplaire à Moreau, s'empressèrent de faire une démarche auprès de Bonaparte. Moreau a « su positivement » que cette démarche fut faite. Elle le fut par le général Salm, qui avait servi à l'armée du Nord sous Pichegru et qui revenait de Saint-Domingue, peut-être aussi par le général Dejean. Peut-être même une pétition signée de quelques généraux fut remise au premier consul. Une *Vie de Pichegru* paraissait dans le même temps chez le libraire Barba, à Paris, et l'ouvrage se terminait ainsi : « Plusieurs de ces déportés ont été rappelés en France. Pichegru n'a point encore participé à la bienveillance du gouvernement. Mais on peut présumer qu'il le rappellera, étant assez fort pour ne point redouter un homme simplement accusé, et qui d'ailleurs a combattu avec gloire pour la défense de la république. » Le premier consul refusa de rappeler Pichegru. La réconciliation de ce dernier avec Moreau, suivie des sollicitations de Salm, de Dejean et d'autres généraux désireux d'obtenir son rappel, le bruit que les mécontents faisaient autour du nom du vainqueur de la Hollande, les craintes nées dans son esprit à la suite des rapports de police, qui dénonçaient une coalition des grands chefs militaires, éveillèrent ses soupçons, qui se fortifièrent quand il connut les relations de David avec les généraux mécontents.

David allait très souvent à Chaillot, chez Macdonald, qui boudait le pouvoir depuis son retour de son ambassade en Danemark, où il n'avait pas eu l'occasion de jouer le grand rôle qu'il avait espéré. L'abbé faisait ordinairement la partie, le soir, dans un café de Paris, avec un des parents de Macdonald, M. de Montholon. Il voyait dans l'intimité Moreau, quoiqu'il ait prétendu, au cours de son procès, en 1804, ne lui avoir fait que trois visites à Grosbois; Moreau déclara lui-même qu'il l'avait vu cinq ou six fois pendant l'été de 1802, et l'un et l'autre avaient intérêt à dissimuler la vérité. David s'inspirait des conseils d'un autre général attaché à la fois à Moreau et à Pichegru, Donzelot. Les lettres

du général Salm, trouvées dans ses papiers, sont écrites sur le ton de la confiance et de l'amitié; Salm, disgracié après une lettre violente qu'il avait fait imprimer contre le général Lefèvre, un des favoris de Saint-Cloud, partait pour l'Alsace, où il sera arrêté en 1804. David faisait passer au général Liebert, ancien chef d'état-major de Pichegru aux armées du Nord et de Rhin et Moselle, les lettres de l'exilé; Liebert commandait à Tours comme Souham, neveu de David, commandait à Périgueux. Enfin, dans son interrogatoire, l'intrigant abbé déclara qu'il avait oublié les autres personnages appartenant à l'armée avec lesquels il était en relations[1].

Une note de police le qualifie d'intrigant *chargé de pourparlers avec des généraux*. Quel était l'objet de ces pourparlers? Nous le devinerons, sans pouvoir le préciser. Ses lettres à Moreau, retrouvées soit dans ses papiers, en 1802, soit dans ceux du général, en 1804, nous donnent le ton de ses entretiens avec lui : « Vous avez été sans doute surpris, avec toute l'Europe, » écrit-il dans une lettre non signée, tout entière de sa main, « de ce que votre antagoniste est revenu sain et sauf et si promptement des plages orientales, en traversant, pour ainsi dire, les flottes des Carthaginois. Cela ne lui a du tout point été difficile. Vous savez que votre Vendeur, celui qui lui avait donné une femme et une armée à commander, s'était arrangé avec le bey, qui demeure au Nord, et avait promis de le faire remonter sur le trône... Comme celui-ci ne jouissait pas de la considération et qu'il n'avait pas pour lui la reine du monde (l'Opinion), il lui fallait un chef de mameluks accrédité. Il lui fit donner toute sûreté et le fit arriver lestement. Ils convinrent, celui-ci promit tout ce qu'on voulut. Mais quand il eut atteint les gradins du trône, il se moqua de tout le monde, persécuta celui qui l'avait fait arri-

1. L'étude sur les négociations de l'abbé David est rédigée d'après le gros dossier, presque entièrement composé de pièces originales, qui se trouve dans les *Papiers de Rousselin de Saint-Albin*. Voici les principales : les minutes des trois interrogatoires de David, 25 frimaire, 8 nivôse an XI, 12 ventôse an XII; un rapport du bureau de police secrète et une « note particulière sur l'abbé David; » un « état des pièces nécessaires à l'instruction de l'affaire de l'abbé David; lettres de Pichegru, Moreau, Macdonald, Fresnières, Salm à David et de David à Moreau, à Macdonald, au grand juge. Voir aussi le plaidoyer de Bonnet en faveur de Moreau, *l'Opinion sur le procès du général Moreau*, de Lecourbe, le procès de Cadoudal (pièces imprimées par ordre du gouvernement), en particulier les débats (*passim*), mais surtout t. V, 29, 32, etc.

ver. » — Il attisait la rancune de Moreau contre Bonaparte : « Je puis... vous faire part de l'interrogatoire d'un homme qui ne vous a jamais ni vu ni connu, et qui vous prouvera clair comme le jour que ce n'est pas à des êtres obscurs qu'on en veut, mais bien à vous directement. Prenez garde, non pas aux Ajax, mais aux Thersites. » Moreau le remerciait de ses avis, ajoutant : « Il y a peu de remèdes à tout cela. »

Une lettre à son neveu Souham, qui commandait la 20e division militaire, avec quartier général à Périgueux, annonçait « qu'il avait vu plusieurs fois à Paris le général Mo... et qu'il espérait, lui David, réconcilier deux personnes qui n'auraient jamais dû se brouiller; » que « le général Pich... » lui avait fait avoir une place de 6,000 fr. en Angleterre et lui demandait des nouvelles de Souham, en lui annonçant cette place. « Ce demi-mystère, » déclara Mme Souham dans son interrogatoire en 1804, « donna vraiment de l'humeur à mon mari. Et l'objet même de la correspondance lui paraissait ne pouvoir entrer dans une tête aussi légère. Mon mari ne concevait pas comment l'abbé David prenait de lui-même la singulière mission de la réunion de Moreau et de Pichegru... Je ne pouvais me dissimuler que le mystère que l'on mettait dans cette annonce pouvait être mal interprété[1]. » Et Mme Souham répondait à David une lettre que la police a produite au procès : « Mon cher David, vous êtes plus mauvaise tête que je ne l'avais jugé, » et parlant des opinions modérées de son mari : « C'est presque l'insulter, ajoutait-elle, de lui en témoigner des extrêmes. » L'abbé lui répondait de Calais qu'il persistait dans son projet, que sa tête n'était pas aussi mauvaise que l'avait pensé Mme Souham, que sa « mauvaise tête emportait quelque chose, que la bonne tête de Mme Souham ne saurait qu'après l'événement. »

Il partait, en effet, pour Londres, à la fin de brumaire an XI (novembre 1802). Pour quel objet? « Il allait, disait-il, en Angleterre pour donner des conseils à une cousine au sujet d'un héritage, pour faire l'éducation d'un jeune milord anglais, pour étudier la littérature anglaise, pour porter à Pichegru le « baiser de paix de Moreau » et « sceller la réconciliation, » pour décider le général exilé à quitter l'Angleterre, à se rendre en Suisse ou

1. Voir les interrogatoires de Souham et de Mme Souham dans Fage (*le Général Souham*). Détails aussi sur l'abbé David.

plutôt en Westphalie, afin d'obtenir plus facilement son rappel. — Il avait annoncé son voyage aux généraux Macdonald, Donzelot, Liebert, au sénateur Barthélemy. On trouva, dans ses papiers à Calais, une lettre de Liebert qui engageait Pichegru à quitter le « climat » de l'Angleterre, une de Barthélemy qui le félicitait de s'être réconcilié avec Moreau. — David avait pris un passeport avant de quitter Paris. — Le frère du général Lecourbe, juge de Moreau et David, en 1804, insistait, dans un discours à ses collègues, avant le jugement, sur la franchise de ses explications, la publicité de son départ, pour démontrer qu'il n'était coupable d'aucune mauvaise intention à l'égard du gouvernement.

Mais la police avait saisi une lettre de Pichegru à David, lettre dont nous avons l'original, où le premier prévenait le second qu'il l'attendait avec « impatience » et lui indiquait un moyen pour se procurer l'argent nécessaire au voyage : David devait aller demander au frère de Pichegru « quelques louis » que ce dernier avait touchés pour le général. Cette lettre, du 27 octobre 1802, tout entière de la main de Pichegru, portait au revers le timbre anglais « Foreign » et le timbre français « 9 brumaire » (31 octobre); elle était bien adressée à David, vicaire général, hôtel d'Irlande, rue de Beaune, n° 627, domicile effectif de l'abbé. — Lorsque le juge instructeur, Thuriot, lui présenta cette lettre le 10 floréal an XII, David, après avoir longtemps réfléchi, déclara que cette lettre lui avait été écrite en 1796 par Pichegru, lorsqu'il était « du côté du Jura. » On lui montra le timbre d'Angleterre. Aussi, le 11 prairial, devant ses juges, il prétendit que la lettre ne lui avait pas été remise avant son départ, que la police l'avait reçue et décachetée. On lui montra au dos de la lettre la signature du juge de paix de Calais, Croichet, la sienne à côté, prouvant que la lettre avait été saisie, en 1802, dans ses papiers, au moment de son départ pour l'Angleterre. Il soutint qu'il avait signé dans le bureau de Thuriot, on lui prouva le contraire; son avocat termina la controverse en déclarant qu'il n'y attachait aucun intérêt.

Cette lettre prouvait que David se rendait à Londres à la demande de Pichegru, et l' « impatience » de ce dernier témoignait de l'importance qu'il attachait au voyage. De l'aveu même de David, la réconciliation était opérée depuis le mois d'août entre Pichegru et Moreau; les deux généraux correspondaient entre

eux; l'abbé n'allait donc pas en Angleterre pour apporter le « baiser de paix » à Pichegru. Pour le déterminer à se rendre en Westphalie, son voyage n'était pas nécessaire, une simple lettre suffisait. Il n'allait pas en Angleterre pour s'y établir et faire l'éducation d'un jeune milord, puisqu'il sollicitait un évêché par l'intermédiaire de Macdonald et de David, et Portalis n'avait pas encore fait connaître sa réponse. Enfin, il pouvait donner ses conseils à sa cousine par correspondance. Donc, il se rendait à Londres pour voir Pichegru, lui porter des renseignements qu'il ne voulait pas confier à la poste, peut-être même un message secret de Moreau.

David, enfermé au Temple avec Fauche, en novembre 1802, devenu intime avec lui (il contribua, en janvier 1804, à son évasion et lui fournit de l'argent à cet effet), lui avoua qu'il avait eu le temps, avant son arrestation, de glisser dans la doublure de son sac de nuit la *lettre de Moreau à Pichegru*. Quel intérêt Fauche avait-il à imaginer cette histoire, si elle était fausse ?

Or, Pichegru écrivait, le 27 octobre, à David : « Si vous pouvez m'apporter une lettre de l'*ami*, cela me ferait plaisir. » David, puis Moreau et son défenseur Bonnet se sont efforcés de prouver, au cours des débats du procès de 1804, que Pichegru priait David de lui porter une lettre de Barthélemy; on trouva, en effet, une lettre du sénateur dans les papiers de David, lettre adressée à Pichegru. Mais, après l'aveu fait par David à Fauche, pouvons-nous accepter cette explication ?

Avec la lettre de Moreau, n'aurait-il pas emporté un billet de Macdonald pour Pichegru? On ne trouva, dans ses papiers à Calais, que deux lettres destinées au général, l'une de Liebert, l'autre de Barthélemy. Mais, deux jours après son arrestation, le 24 novembre, il s'empressait de prévenir Macdonald qu'il n'y avait « rien dans ses papiers qui pût le compromettre ni lui (David), ni personne, » et, le 25, il écrivait à Moreau : « Je n'avais et ne pouvais avoir pas une ligne, pas même un mot qui pût me compromettre, ni qui que ce soit dans le monde. » Ces lettres, qui devaient être décachetées par la police avant de parvenir à leur adresse, n'avaient-elles pas pour but de tromper le gouvernement et de rassurer Macdonald et Moreau ?

Ce fut Bonaparte lui-même qui ordonna l'arrestation de l'abbé David, sans doute sur la dénonciation de Durand, auteur du

Voyage au Sénégal et employé aux affaires étrangères, avec lequel l'abbé avait été envoyé en mission dans le Valais, pour négocier la paix avec la Sardaigne en 1795-96. David avait fait des confidences à Durand; il lui écrivit au lendemain de l'arrestation une lettre très vive où la police releva cette phrase : « Bonaparte a rapporté la liberté d'Égypte pour nous la donner. » Durand eut une entrevue avec le premier consul. Celui-ci, le 11 novembre 1802, écrivait à Cambacérès : « J'ai des renseignements très précis sur l'abbé David. Si cet individu n'a pu être arrêté au départ, il sera très urgent de ne rien ébruiter afin de le saisir au retour avec ses papiers. C'est un des agents les plus actifs de Pichegru. » Dès le 9 novembre, le grand juge Regnier ordonnait à Mengaud de l'arrêter à son passage à Calais. Il était arrêté le 22 novembre.

Il fut enfermé au Temple et impliqué dans la procédure de 1804. Fauriel a laissé croire qu'il était payé par la police, et M. de Penanster en fait un « émissaire de Fouché. » Comme ni l'un ni l'autre n'apporte de preuve à l'appui de son affirmation, comme nous n'en avons trouvé aucune, nous rejetterons absolument cette hypothèse. L'attitude arrogante de David au procès de 1804, ses mensonges accumulés pour embrouiller la police, le soin avec lequel celle-ci l'a retenu au secret pendant longtemps pour inquiéter Moreau et provoquer de sa part quelque imprudence, sa complicité prouvée dans l'évasion de Fauche en janvier 1804, ses relations en prison, par l'intermédiaire de Vitel, neveu de Fauche, avec Moreau, son long martyre dans les cachots après son acquittement, en dépit des pétitions qu'il adressait à la Commission de la liberté individuelle, son arrestation aux Cent Jours à Bordeaux, tout démontre, au contraire, que la police le regardait comme un des agents les plus actifs de Pichegru.

Longtemps après le complot de l'an XII, Napoléon restait convaincu et écrivait que l'abbé David avait eu *le premier fil de la conspiration*. Et, bien qu'il nous soit impossible de préciser le but secret de ses négociations avec Moreau et de ses pourparlers avec les généraux amis de Pichegru, nous croyons que, sur ce point, Napoléon ne s'était pas trompé.

Après la réconciliation de Pichegru avec Moreau, le rappel du vainqueur de la Hollande formait la base même d'une intrigue dont le résultat devait être le renversement de Bonaparte. Ce

rappel obtenu, Pichegru revenu en France, le parti de Moreau se fortifiait du parti de ce général, qui pouvait au besoin, vu ses antécédents, servir d'intermédiaire et de lien entre les royalistes et les généraux mécontents. Une note de la police secrète, revue et corrigée par Desmarets, adressée au grand juge et destinée au premier consul, insiste sur ces conséquences du rappel de Pichegru, jugé impolitique (22 floréal an XI; 12 mai 1803)[1] :

« Sa rentrée importe essentiellement au parti bourbon... Pichegru, de retour en France, vivrait comme un simple particulier; un modeste habit bleu, mais avec le bouton d'officier général, serait son seul costume. Il reverrait ses anciens camarades, les pratiquerait avec assez de soin pour entretenir une opinion en sa faveur, et si... le chef de l'État se trouvait frappé au milieu de sa glorieuse carrière, alors Pichegru paraîtrait semblable à Monk... Il résulte de toutes ces suppositions, qui composent essentiellement le projet de Pichegru, qu'il est de l'intérêt du gouvernement de le tenir toujours éloigné. »

Rappelons-nous le mot de Badonville à Silvestre : « Moreau... aurait dû avant tout faire sa cour à Bonaparte et solliciter le rappel de Pichegru. » Le rappel de ce général était le commencement d'une intrigue dont la fin devait être la chute du gouvernement consulaire. Pichegru a non seulement approuvé l'intrigue, mais il l'a dirigée de Londres, où il attendait impatiemment David. Moreau s'est prêté à l'intrigue sans vouloir se compromettre pour elle; David arrêté, il s'est terré à Grosbois, plus prudent et plus indécis que jamais. Mais il s'était réconcilié avec Pichegru, s'était prononcé nettement en faveur de son rappel, avait encouragé vaguement les plans de David, plans à longue échéance qui convenaient à sa paresse et à son irrésolution. On ne comprit pas à Londres que ces plans lui souriaient, surtout parce qu'ils n'exigeaient de sa part que le minimum de compromission possible. On s'imagina qu'il haïssait Bonaparte et restait attaché à Pichegru assez pour faciliter, préparer même la rentrée des Bourbons en France. On bâtit un complot sur cette hypothèse : Pichegru, sur la foi de Lajolais[2], se portait garant des bonnes dispositions de Moreau.

Lajolais et sa femme, qui avait été la maîtresse de Pichegru à

1. Rapport secret adressé au grand juge par la 5e division (police secrète), corrigé et annoté par Desmarets, dans les *Papiers de Rousselin de Saint-Albin*.

2. Encore un intrigant, comme on en trouve trop dans l'entourage de Piche-

l'armée du Rhin et à Paris, avant le 18 fructidor, avaient profité, comme Badonville, du rétablissement de la paix pour passer le détroit et aller retrouver Pichegru en Angleterre. Ils y arrivèrent, avec leur fille, avant le départ de Badonville, donc à la fin d'avril ou au commencement de mai 1802. Pichegru les hébergea quinze jours à Brompton; puis Lajolais revint en France « dix à douze jours après, » et M^me^ Lajolais resta en Angleterre, habitant dans le voisinage du général. La dame ne partit que quatre mois et demi après pour la France ; elle repassa le détroit à la fin de l'an X (septembre 1802), comme en témoigne

gru, ce général Lajolais, petit homme au regard louche, aussi repoussant au moral qu'il est déplaisant au physique. Fils d'un lieutenant-colonel commandant à Wissembourg, volontaire au régiment d'Alsace, puis sous-lieutenant et lieutenant, Lajolais, démissionne en 1787, compromis, dit-on, par les vols commis par son frère. On l'accuse même d'avoir, avec ce frère, empoisonné son père pour hériter plus tôt. Aide-major de la garde nationale de Wissembourg au début de la Révolution, il trouve le moyen, par la faveur du général Kellermann, qui le prend pour aide de camp, de passer lieutenant-colonel au bout d'un an, colonel dix jours après (7 octobre 1792), soi-disant pour sa belle conduite à Valmy, la calomnie prétend grâce aux charmes de sa femme. Nommé général de brigade à l'armée des Alpes, où il a suivi Kellermann, il commande en chef à Grenoble, où il souscrit avec Chépy pour l'érection d'un monument à Marat; il commande ensuite à « Bourg Régénéré, » où il fait « le petit Henriot; » enfin à Strasbourg, où, après le 9 thermidor, il change d'attitude et de langage. Mais, en dépit de la protection des représentants Dentzel et Grimmer, il reçoit l'ordre de cesser ses fonctions, en floréal an III, à la suite des dénonciations que le Comité de Salut public a reçues sur son compte.

C'est alors qu'il s'attache à Pichegru, nommé en ventôse an III au commandement de l'armée du Rhin. Il lui dépêche sa femme à Paris. Catherine Oberlin a vingt-six ans, de beaux yeux noirs, un fin visage ovale encadré d'épais cheveux noirs. Elle sollicite le maintien de son mari à l'armée du Rhin, et Pichegru, qui va partir, passe au Comité avant de quitter Paris et l'obtient. Le 18 messidor, Pichegru nomme Lajolais provisoirement en second au commandement de Strasbourg. Lajolais conserve ces fonctions pendant que son protecteur commande l'armée, puis les perd de nouveau après son départ. Le ménage vit en relations intimes avec Pichegru pendant les années IV et V : visites de Pichegru à Strasbourg, voyages des Lajolais à Belvaux, où s'est retiré le général, cohabitation à Paris « dans la même maison » avant Fructidor; « mais, après le 18 fructidor, Lajolais et sa femme sont emprisonnés comme complices de Pichegru. Un enfant naquit « dans les fers » après le 18 fructidor. Le jugement du 14 janvier 1800 rendit à la liberté les Lajolais comme Badonville. Lajolais se plaignit auprès de Bonaparte et du ministre de la Guerre des rigueurs du Directoire, fut nommé membre du directoire des hôpitaux de l'armée du Rhin, ne fut pas compris dans l'organisation des états-majors le 8 germinal an IX (1801). Il jouissait d'ailleurs du traitement de réforme de son grade, combiné avec celui de son emploi (voir aux archives administratives de la guerre le dossier de Lajolais).

son passeport signé par Otto, ne fit que traverser Paris, pour se rendre en Alsace, dans sa propriété, où elle resta dix-huit mois.

Elle s'est vantée, en 1814, lorsqu'elle fut présentée à Louis XVIII et en reçut un « accueil plein de bonté, » d'avoir, faisant allusion au complot de l'an XII, « courageusement partagé les périls de cette glorieuse entreprise. » Elle fut, en effet, arrêtée en Alsace au moment où elle se préparait à partir pour Paris, enfermée à Strasbourg, puis transférée à Paris (février-mars 1804), interrogée par Réal. Mais elle ne fut pas comprise dans les poursuites; elle eut le bonheur de sortir de prison bientôt après, lorsque tant de prévenus, non jugés ou acquittés, y restaient[1].

Ce n'est pas seulement pour voir Pichegru qu'elle a fait, avec son mari, le voyage d'Angleterre. Ils étaient ruinés ou à peu près; leurs biens avaient été vendus peu à peu; Lajolais fuyait l'Alsace afin de n'être pas emprisonné pour dettes; ils avaient emprunté 6,000 francs, à gros intérêts, d'un Juif de Strasbourg, pour entreprendre leur voyage. Ils racontèrent qu'ils avaient passé le détroit pour négocier à Londres une créance sur l'électeur de Bavière. N'est-ce pas plutôt que Pichegru les avait appelés, en leur faisant espérer un rôle dans une intrigue profitable?

Leur rencontre avec Badonville à Brompton, le départ brusque de Lajolais au moment où Badonville rentrait en France, le départ de M^me^ Lajolais, en septembre 1802, lorsque David venait de réconcilier Moreau et Pichegru, ces coïncidences vaudraient la peine d'être expliquées. Faute de textes et de renseignements précis, nous nous contenterons de suivre la trace de Lajolais pendant l'année qui précéda la découverte de la conjuration.

En janvier ou février 1803, Lajolais, de passage à Paris, allait voir le frère de Pichegru, l'ex-moine Jean-Louis Pichegru, et lui remettait un mémoire justificatif de sa conduite. Il revenait en Alsace, puis quittait sa femme vers la fin de mai. Il arrivait à Paris, logeait, le 29 mai, à l'hôtel de l'Infantado avec une femme Didier, y restait avec elle jusqu'au 26 août. Ses créanciers le

1. Cette étude sur Lajolais est écrite d'après le dossier de Lajolais et M^me^ Lajolais (*Minutes des interrogatoires, etc.*), qui se trouve dans les *Papiers de Rousselin de Saint-Albin*. Ce dossier est très important. Voir aussi *Procès de Cadoudal, Opinion de Lecourbe, Plaidoyer de Bonnet, etc.*

poursuivaient en Alsace ; sa femme, pour payer les dettes de son mari, cherchait à vendre son mobilier. Il ne put même pas payer l'hôtel où il logeait et y fit 2,000 francs de dettes.

Une occasion s'offrait de relever son crédit : Pichegru « envoyait pour savoir si le général Moreau était dans les dispositions qu'il avait montrées à David. » Lajolais va voir Couchery, le frère du député proscrit en Fructidor, qui demeurait à Brompton avec Pichegru. Victor Couchery était employé dans les bureaux de Moncey, inspecteur général de la gendarmerie. Lajolais le prévint de la démarche qu'il allait tenter auprès de Moreau. Il se présenta à Moreau en juin, avec une lettre de Pichegru qui priait ce général d'appuyer sa demande de réintégration dans les cadres de l'armée active. Moreau, qui refusait de faire auprès du premier consul des démarches en faveur de ses meilleurs amis (Decaen entre autres), refusa de faire une démarche en faveur de Lajolais, qu'il n'estimait pas. Ce dernier, à la prière de Pichegru, lui demanda des détails sur l'arrestation de David, Moreau les lui donna, parla de la « perfidie » avec laquelle la police avait agi dans cette affaire. Lajolais le vit encore deux ou trois fois ; dans ces entrevues, Moreau se félicita de sa réconciliation avec Pichegru, manifesta sans doute aussi le plaisir qu'il éprouverait à revoir ce général. Lajolais en prit occasion pour lui offrir d'aller à Londres faire part de son désir à Pichegru, mais lui demanda de l'argent pour le voyage ; Moreau refusa de lui prêter les quelques louis qu'il sollicitait, même lorsque Lajolais lui offrit en garantie une lettre de change.

Ce refus, certifié par Moreau le 29 germinal an XII devant le juge instructeur, en présence de Lajolais, qui se garda de le contredire, prouve évidemment que Moreau ne chargea l'ex-général d'aucune mission auprès de Pichegru et qu'il ne l'envoya point à Londres, comme l'acte d'accusation le soutint. Lajolais raconta d'ailleurs à Couchery ses entrevues avec Moreau. « Ce que je pus conjecturer du succès de sa mission, » déclara Couchery, le 10 germinal an XII, « c'est qu'il (Moreau) brûlait d'avoir l'assurance d'une parfaite réconciliation, mais qu'il avait *borné là ses ouvertures.* » Lajolais ne *quitta point Paris avant le 26 août*, quoique l'acte d'accusation lui attribue un voyage à Londres entre son entrevue avec Moreau et cette date. Il y était retenu, Couchery l'attesta, par le manque d'argent.

Enfin, aux débats du procès de 1804, il avoua : « Je n'ai *jamais eu aucune commission* de la part du général Moreau, » démentant ses précédentes affirmations.

Donc, sans aller jusqu'à croire qu'il ait été payé par la police pour tromper Pichegru sur les dispositions de Moreau, car, malgré ses aveux, il est resté en prison et il est mort au fort d'If, nous ne pouvons douter qu'il ait abusé de la confiance de Pichegru et lui ait envoyé de faux rapports, précisément à l'époque où Georges et Pichegru combinaient leurs plans (en juillet 1803). Il écrivit, en effet, à Pichegru « par Francfort, » que Moreau désirait avoir une entrevue avec lui, laissant peut-être entendre que de cette entrevue dépendait le succès de combinaisons ultérieures. Il n'en fallut pas tant pour que les émigrés, et Pichegru lui-même, prenant leur désir pour la réalité, s'imaginassent que Moreau contribuerait volontiers, avec le vainqueur de la Hollande, au renversement du gouvernement consulaire et au rétablissement des Bourbons.

C'est sur cette fragile base d'un accord hypothétique de Moreau et de Pichegru en vue d'une restauration monarchique que fut bâti le plan du complot de 1804. Les espérances chimériques de Pichegru allaient compromettre le succès du complot de Cadoudal. Moreau, qui avait refusé tout concours à Fauche, n'avait fait que de vagues promesses à David, et, après l'arrestation de celui-ci, revenant à son système de prudence et de temporisation, il s'était dérobé aux avances de Lajolais.

G. CAUDRILLIER.

(*Sera continué.*)

LA PAIX D'AMIENS

ET LA

POLITIQUE GÉNÉRALE DE NAPOLÉON Ier

Quel jugement faut-il porter sur le caractère et sur la politique de Napoléon Ier? Cette question ne préoccupe pas moins les historiens de l'Allemagne que ceux de la France. L'intérêt en est facile à comprendre. Le grand conquérant n'a-t-il pas exercé sur l'évolution politique et sociale de l'Allemagne une influence décisive, peut-être plus considérable encore que sur la France elle-même? Les victoires de Napoléon ont détruit définitivement l'édifice suranné et branlant du vieil empire germanique; elles ont permis, de cette façon, de créer des institutions plus modernes et plus efficaces; elles ont renversé la féodalité et affranchi les paysans, soumis alors à la servitude dans tant de pays germaniques, et ont éveillé, par une réaction naturelle, le sentiment national dans toutes les parties de l'Allemagne. Aussi voyons-nous l'historiographie allemande s'efforcer à rendre justice au grand empereur qui, sans le vouloir, a fait à l'Allemagne plus de bien que de mal; le mal, du moins, fut passager, le bien, durable. Les blessures qu'il avait infligées à ce pays saignaient encore, et l'enthousiasme que la guerre de la délivrance avait excité n'était pas encore refroidi, lorsque le célèbre historien Schlosser s'efforça d'établir une opinion juste et équitable sur les tendances et la carrière de Napoléon dans une série d'articles qui, encore aujourd'hui, méritent d'être étudiés soigneusement[1]. Un demi-siècle plus tard, Léopold Ranke, avec son impartialité habituelle, a entrepris de défendre la mémoire de l'empereur contre les attaques passionnées de Lanfrey. Dans une réponse restée, il est

1. *Napoleon und seine neuesten Tadler und Lobredner. Archiv für Geschichte und Litteratur.* Vol. IV, V et VI. Francfort, 1832-1835.

vrai, à l'état de manuscrit et publiée seulement après sa mort, à un article critique dirigé par Max Duncker contre sa biographie de Hardenberg, le grand chef de l'école *objective* essaya de réfuter le reproche que l'on élevait contre les projets démesurés de Napoléon, contre ses conquêtes et ses guerres continuelles. Comme l'avaient fait bien avant lui les Bignon, les Thibeaudeau, les Maret, il montra que les rapports de l'empereur avec l'Angleterre avaient dominé toute sa politique extérieure. Cette manière de voir a été reprise récemment et développée davantage par Max Lenz[1]. Napoléon, dit le professeur de Berlin, était forcé de recommencer et de continuer la lutte tant de fois séculaire de la France contre sa rivale d'outre-Manche. Comme il fut prouvé par les événements que l'Angleterre était invulnérable militairement, il ne pouvait se contenter de la neutralité de l'Europe et il fut obligé d'unir le continent tout entier sous sa propre direction pour combattre les Anglais avec quelques chances de succès sur le terrain commercial et industriel. D'après M. Lenz, les violences et les guerres ont été imposées à l'empereur par la force des choses.

Un jeune historien de l'école de Berlin, M. Gustave Roloff, va encore plus loin. Dans son ouvrage, d'ailleurs fort instructif, sur la politique coloniale de Napoléon Ier, ainsi que dans son livre populaire sur cet empereur[2], il développe la thèse que Bonaparte était obligé de maintenir la prépondérance de la France en Europe, et que, l'Angleterre ne voulant pas la lui concéder, il se voyait forcé de combattre ce pays. Cette lutte l'aurait obligé à incorporer, directement ou indirectement, toute l'Europe à la France par la force et par la ruse ; même l'insigne fourberie pratiquée contre les Bourbons d'Espagne aurait été justifiée par le fait que cette dynastie ne montrait pas assez d'énergie dans sa conduite vis-à-vis de l'Angleterre[3]. L'empereur, dit M. Roloff à une autre occasion (*Kolonialpolitik*, p. 188 et suiv.), ne désirait pas, en 1806, une nouvelle guerre sur le continent, mais il voulait avoir la Sicile, et, puisque la Russie ne voulait pas la lui laisser, il dut combattre le tsar ; pour pouvoir arriver jusqu'aux possessions de ce prince, il fallait dominer l'Allemagne, et, la

1. Dans la revue *Cosmopolis*, t. IX (1898), p. 581 et suiv.

2. *Die Kolonialpolitik Napoleons I* (Munich et Leipzig, 1899). — *Napoléon I* (Berlin, 1900).

3. *Kolonialpolitik*, p. 201.

Prusse refusant de se soumettre à sa domination, il fut forcé de lui faire la guerre.

Amplifiée de cette manière, la théorie indiquée jadis par Ranke demande à être considérée et discutée soigneusement. Nous ne voudrions l'examiner ici que relativement à un épisode spécial et hautement caractéristique pour Napoléon I^er^, c'est-à-dire quant à sa conduite lors de la paix d'Amiens et de la rupture de ce traité. En adoptant une idée émise par M. H. Ulmann[1], nous sommes d'avis que l'examen critique, fondé sur les sources mêmes de cette série d'événements, nous ouvrira une perspective lumineuse et instructive sur la politique générale du grand empereur.

Au commencement de l'année 1801, la Grande-Bretagne ne supportait qu'avec peine les charges d'une guerre que, depuis neuf ans, elle soutenait contre les forces immenses de la République française. Elle se trouvait écrasée par les impôts nécessités par cette lutte, impôts d'autant plus lourds que la récolte de l'année 1800 avait été très mauvaise, et que le prix du froment s'était élevé à 134 schellings et demi le *quarter*, tandis que le prix de la main-d'œuvre restait stationnaire et, par conséquent, perdait la moitié de sa valeur réelle. La dette nationale s'était augmentée, pendant la guerre, de 334 millions de livres sterling, dont les intérêts comportaient beaucoup plus que le gain tiré du développement de l'industrie et du commerce. L'assistance des pauvres exigeait des sommes bien plus considérables qu'antérieurement, en premier lieu parce que le nombre des vrais indigents s'était fortement accru, — jusqu'à quatorze pour cent de la population entière dans l'Angleterre proprement dite, — et ensuite parce que les paroisses se voyaient obligées d'employer une grande partie de leurs ressources pécuniaires pour suppléer à l'insuffisance des salaires. Malgré ces lourds sacrifices, la Grande-Bretagne ne put empêcher ses alliés de l'abandonner les uns après les autres, sous l'impression des victoires écrasantes remportées par les armées françaises. L'Autriche fit sa paix à Lunéville en février 1801, Naples en mars, le Portugal en septembre, et, en octobre, des préliminaires de paix furent signés entre la France

1. *Russisch-preussische Politik unter Alexander I und Friedrich Wilhelm III* (Leipzig, 1899), p. 52.

et la Sublime-Porte. Le nouvel autocrate de toutes les Russies, Alexandre Ier, éprouvait alors un enthousiasme juvénile pour le grand guerrier et suprême pacificateur qui se nommait Napoléon Bonaparte. Ainsi l'Angleterre se trouvait complètement isolée. A quoi la continuation de la guerre aurait-elle pu lui servir? Après s'être emparés des principales colonies de la France et de ses alliés, l'Espagne et la Hollande, les Anglais ne pouvaient plus espérer que d'exclure les Français de l'Égypte, résultat que l'on était en droit d'attendre aussi bien des négociations de paix, vu la situation précaire des troupes françaises dans la vallée du Nil. Au contraire, on croyait obtenir par la paix le rétablissement du commerce, entravé par la guerre, avec le continent européen tout entier. « Notre commerce, » écrivait en mars 1801 lord Minto, ambassadeur d'Angleterre à Vienne, « va pénétrer jusqu'en France même et fleurir à Paris[1]. » On espérait également une économie d'au moins dix millions de livres sterling par an dans le budget de l'État. Ainsi, tout le monde en Angleterre, à l'exception de quelques grands propriétaires ou grands spéculateurs, demandait-il avec instance la conclusion d'une paix avec la France[2].

Le gouvernement britannique, présidé alors par Pitt, avait déjà désiré prendre part aux négociations de Lunéville. Son projet avait échoué parce que le premier consul avait exigé qu'un armistice fût immédiatement conclu pour permettre à la France d'envoyer des renforts et des provisions à son armée d'Égypte[3]. Cependant, au fond, le premier consul ne souhaitait pas moins ardemment la paix, qui répondait alors à ses intentions; il aurait voulu assurer à l'intérieur et rendre populaire son nouveau gouvernement et le faire partout reconnaître à l'étranger, en satisfaisant le vœu universel d'une paix générale. Depuis longtemps, il entretenait à Londres un agent de confiance, M. Otto, sous le prétexte de travailler à l'échange des prisonniers de guerre, en réalité afin d'y avoir sous main un habile diplomate pour nouer des négociations de paix. L'attentat de la machine

1. *Life and letters of the first Earl of Minto*, t. III (Londres, 1874), p. 209.

2. Voy. le mémoire de lord Castlereagh, en 1803, *Letters and despatches of Viscount Castlereagh*, vol. V (Londres, 1851), p. 62 et suiv.

3. Des documents nouveaux sur cet essai de négociations, de décembre 1800 jusqu'à avril 1801, ont été publiés dans l'étude très méritoire de M. H.-M. Bowman, *Preliminary stages of the peace of Amiens* (Toronto, 1900), p. 76 et suiv.

infernale, en décembre 1800, auquel des émigrés français, résidant en Angleterre, avaient pris part, lui fournit une nouvelle occasion de se mettre en rapport avec le gouvernement de Londres, en avril 1801[1]. Il trouva un écho complaisant auprès du nouveau cabinet britannique, formé par Addington après la retraite de Pitt, en mars 1801. Son ministre des Affaires étrangères, lord Hawkesbury, était d'avis d'entamer incessamment des négociations. Bonaparte sut renforcer cette tendance en Angleterre, en organisant avec beaucoup de fracas des préparatifs d'invasion des Iles britanniques à Ostende, à Dunkerque, à Boulogne, et ces mesures paraissaient d'autant plus menaçantes que les tentatives de Nelson pour détruire les flottilles françaises échouèrent complètement. D'autre part, les avantages remportés par les Anglais en Égypte, la conduite fort équivoque des Espagnols dans la campagne de Portugal et l'assassinat de son allié le tsar Paul ne pouvaient qu'engager Bonaparte à la paix. En juin 1801, on commença donc à Londres des négociations sérieuses, conduites par Otto et par lord Hawkesbury. Elles amenèrent, le 1er octobre 1801, la conclusion de préliminaires, dont voici les conditions principales : « La Grande-Bretagne devait rendre toutes ses conquêtes, à l'exception de Ceylan, qui avait appartenu à la Hollande, et de l'Antille espagnole de Trinidad ; la France, évacuer le royaume de Naples et l'État pontifical. L'Égypte devait être abandonnée par les troupes, tant françaises qu'anglaises, et remise entre les mains de son souverain légitime, le sultan. »

Le peuple anglais salua la signature des préliminaires avec une joie délirante, qui prouve la sincérité de ses tendances pacifiques. Elle est d'autant plus méritoire que les conditions des préliminaires étaient très défavorables à la Grande-Bretagne. Elles n'imposaient à la France que l'évacuation de l'Égypte, déjà perdue pour la République, ainsi que de l'Italie centrale et méridionale, dont les traités antérieurs ne lui avaient permis l'occupation que jusqu'à la paix avec l'Angleterre. Par conséquent, les concessions de la France étaient quasi nulles. Elle gardait toutes ses autres conquêtes faites pendant les dernières guerres : la Belgique, la rive gauche du Rhin, Nice, la Savoie et le Piémont. Elle pouvait continuer à peser de toute sa puissance sur

1. *Correspondance de Napoléon Ier*, nos 5523, 5524.

la Hollande, sur l'empire germanique et sur l'Italie supérieure. L'Angleterre avait abandonné tous ses alliés, les Hollandais avec leur stadhouder de la maison d'Orange, aussi bien que le roi de Sardaigne. Et, pourtant, ce dernier prince était déjà clairement destiné à devenir une victime de la violence du premier consul. Le 13 avril 1801, Bonaparte avait ordonné d'organiser le Piémont en division militaire et en six départements administratifs, selon le modèle français, et le général Jourdan, qui y commandait, avait exécuté ce décret dès le 19 avril. Malgré le caractère provisoire que Bonaparte s'efforçait de donner ostensiblement à cette mesure, elle devait être considérée comme un premier pas vers l'annexion complète de ce pays italien à la République française[1]. Un sort semblable attendait sans doute le territoire de Gênes, changé en République ligurienne. Elle aussi devint une division militaire sous un général de division et deux généraux de brigade, tous français[2]. Toute l'Europe de l'ouest, du sud et du centre était livrée à la France.

L'Angleterre, au contraire, ne tirait pas d'autre profit de sa longue lutte pleine de dangers et de sacrifices que la possession de Ceylan et de la Trinidad. Elle abandonnait la cause non seulement de la monarchie française pour laquelle elle avait pris les armes, mais encore celle des émigrés français, ses alliés et ses serviteurs les plus fidèles. Et ce qui était plus grave même que ce sacrifice de son honneur, c'est que les préliminaires ne disaient mot des futures relations commerciales entre la Grande-Bretagne, d'un côté, la France et ses nombreux vassaux, de l'autre. Il était facile de prévoir que le premier consul se servirait de ce fait pour exclure le commerce et les produits britanniques de toutes les parties du continent soumises directement ou indirectement à son influence. La France et ses alliés rentraient en possession de leurs riches colonies et pouvaient se livrer de nouveau au trafic maritime; leurs manufactures pouvaient prendre un grand essor sous la protection du système prohibitif vis-à-vis de l'Angleterre, à l'immense dommage de l'industrie anglaise. La guerre maritime, pendant laquelle la Grande-Bretagne avait supprimé le pavillon non seulement ennemi, mais encore neutre, lui avait

1. *Corresp.*, nos 5526, 5528. — Armand Lefebvre, *Histoire des cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*, t. I (Paris, 1845), p. 153.
2. *Corresp.*, no 5538.

donné le monopole du commerce sur mer. Maintenant, c'en était fait. Des hommes d'État prudents et intelligents prédirent alors la ruine matérielle de l'Angleterre[1].

Les avertissements ne manquèrent donc pas au cabinet Addington. Même un de ces membres, lord Pelham, les exprima hautement à ses collègues. Mais ce ministère, composé de pures médiocrités, incertain entre les partisans absolus de la guerre, sous lord Grenville et Windham, les amis mécontents de Pitt et les défenseurs d'une alliance française, sous Fox, croyait ne pouvoir sauver son existence qu'en concluant la paix à tout prix. Après la ratification des préliminaires, il n'hésita pas à envoyer à Amiens un vieux général, lord Cornwallis, complètement ignorant dans le métier de diplomate, afin d'y négocier la paix définitive avec Joseph Bonaparte, frère aîné du premier consul. Il va sans dire que Joseph n'était que le porte-voix du premier consul, contre lequel ni Cornwallis ni lord Hawkesbury n'étaient de force à lutter.

Dès le premier moment, Napoléon montra clairement que les traités de paix de 1801 et la convention future avec l'Angleterre n'avaient pour lui d'autre signification que de lui assurer une forte base pour étendre de nouveau sa puissance. Ayant désarmé l'Autriche pour plusieurs années, dirigeant les intérêts de cet État, ainsi que ceux de la Prusse, vers la lutte pour leurs indemnités territoriales en Allemagne, et excluant la Grande-Bretagne du continent européen, il voulait fortifier sa domination en Hollande et en Italie, soumettre entièrement la Suisse à son influence, étendre en Amérique l'empire colonial de la France, enfin reprendre pied en Orient. Tels étaient ses projets dès la conclusion des préliminaires de Londres, et il n'avait pas craint d'en réaliser déjà une grande partie durant les négociations d'Amiens. Un gouvernement britannique fort et intelligent n'aurait pas laissé passer ces mesures sans objections. On ne saurait, dans cette occasion, faire à Bonaparte le reproche d'avoir agi secrètement et en traître ; au contraire, il dévoila sans crainte les buts de son ambition et de sa soif de domination. Il nous en est d'autant moins permis de les méconnaître aujourd'hui. Il aimait

1. Lettre de Cooke à Castlereagh, fin 1801 (*Letters and desp. of Castlereagh*, t. V, p. 25 et suiv.); cf. Bignon, *Histoire de France*, t. II (Paris, 1829), p. 76 et suiv.

mieux dès lors renoncer à la paix avec l'Angleterre et risquer une guerre nouvelle que de ne pas exécuter sur-le-champ, et sans hésitation, la partie la plus mûre de ses projets immenses. Si l'on ne peut comprendre ce fait, si l'on ne voit pas ce que nous touchons pourtant des doigts, c'est-à-dire que toute l'action politique de Napoléon tend vers l'extension continuelle et violente de sa domination sur l'Europe, on méconnaît les éléments essentiels de son caractère. Pas un instant il ne se laissa arrêter dans cette course prodigieuse par le texte ou par l'esprit des traités les plus solennels qu'il venait de signer.

Le onzième article du traité de Lunéville disait : « Les parties contractantes se garantissent mutuellement l'indépendance des républiques batave, helvétique, cisalpine et ligurienne, et la liberté aux peuples qui les habitent d'adopter telle forme de gouvernement qu'ils jugeront convenable. »

La République cisalpine, agrandie considérablement et décorée du nom d'*italienne*, vit son « indépendance » et sa « liberté de se donner une constitution » comprise de façon que toutes les deux furent livrées au bon plaisir de Bonaparte. Sa constitution fut tracée à Paris par le premier consul, avec l'aide de Talleyrand. Et plus encore : par suite des intrigues de Talleyrand et de l'influence exercée par lui sur les principaux politiciens cisalpins qui se trouvaient alors à Paris, le gouvernement provisoire de cette république déféra à Napoléon le droit de nommer tous ses magistrats et fonctionnaires. Prudemment, on laissa dans l'ombre la personne du futur président. Afin de démontrer avec ostentation la dépendance de la République italienne vis-à-vis de sa grande sœur française, on convoqua ses 425 notables à Lyon pour y constituer solennellement leur nouvel État en présence de Bonaparte (janvier 1802). On soumit à cette assemblée la constitution nouvelle, mais en lui signifiant que rien n'y pourrait plus être changé[1]. Aussi cavalièrement traités, les notables italiens montrèrent beaucoup de mauvaise humeur, et même leur comité de trente membres, soigneusement choisis pourtant dans le sens français, se refusa d'élire comme président Bonaparte et ne lui laissa

1. La véritable histoire de la consulte de Lyon, — fortement défigurée jusqu'à présent d'après les sources exclusivement napoléoniennes, — est racontée d'après la comparaison avec les documents de provenance italienne, par God. Koch, *Die Entstehung der italienischen Republik*, dans la *Histor. Zeitschr.*, vol. LXXXIV (1900), p. 193 et suiv.

le choix qu'entre deux Italiens, Melzi et Aldini. « Déférer la présidence au premier magistrat d'un peuple voisin, » dit un des témoins italiens de ces événements, le comte Bonacossi, « était à leurs yeux reconnaître la suzeraineté de l'autre peuple, et, *pour rien au monde, ils n'eussent proclamé la dépendance de l'Italie*[1]. » Mais, comme Napoléon avait la ferme intention d'occuper lui-même cette magistrature, il força les deux Italiens à se désister. En menaçant le comité de son courroux, il l'amena à le nommer président par vingt et une voix contre neuf. Ce résultat obtenu, il l'annonça à l'assemblée plénière des notables, le 26 janvier 1802, par un discours dont le ton brusque et orgueilleux, assaisonné de sorties violentes contre les défauts nationaux des Italiens, leur fit clairement comprendre la véritable valeur de leur indépendance. Ils subirent cette ignominie en silence; mais les applaudissements frénétiques qui saluèrent la nomination de Melzi comme vice-président montrèrent assez qu'ils l'avaient désiré pour leur magistrat suprême. Le premier consul imposa également à l'assemblée et la constitution et la liste des fonctionnaires et celle des corps électoraux, telles qu'il les avait fixées. S'il prétendait donner à sa présidence un caractère provisoire[2], ce n'était qu'une ruse pour la faire accepter plus facilement aux Italiens, éblouis et intimidés par le déploiement de grandes magnificences militaires. Encore tous ces stratagèmes n'avaient-ils réussi que parce qu'on avait surpris l'assemblée des notables à un moment où, sur plus de 400 membres, 200 à peine étaient réunis[3]. La « liberté » de leurs élections était aussi vraie que l' « indépendance » de leur République. Pour rendre leur asservissement encore plus évident, le ministre des Affaires étrangères d'Italie, Marescalchi, dut, ainsi que ses conseillers, se transporter à Paris, où il se trouva sous la direction immédiate de Bonaparte[4].

Même le brave Schlosser s'irrite des artifices par lesquels Napoléon, « si droit et si noble, quoique souvent violent, » avait obligé les Italiens à le nommer leur président contre leur volonté[5].

1. Lettre du comte Bonacossi, du 23 juillet 1830 (*Bourrienne et ses erreurs* (Paris, 1830), t. I, p. 299).
2. *Corresp.*, n° 5932; cf. *Ibid.*, n°s 5931, 5933, 5934.
3. Lettre du comte Bonacossi (*loc. cit.*, p. 300).
4. Décret du 27 janv. 1802 (*Corresp.*, n° 5938).
5. *Arch. f. Gesch. u. Litt.*, t. V, p. 130; cf. p. 118.

Seul, Thiers a le triste courage de glorifier ces faits, qui violaient à la fois le droit des gens et les traités, comme le système qui convenait uniquement aux Italiens[1].

A la même époque, la Toscane, cédée, à ce que l'on prétendait, par la France à l'Espagne, reçut le nom de royaume d'Étrurie et fut donnée à un infant espagnol, sous le nom duquel le général français Murat et l'envoyé français Clarke gouvernaient le pays. Ce même roi d'Étrurie céda l'île d'Elbe, que les Anglais avaient promis d'évacuer, à la France, qui, de cette sorte, acquit le havre important de Porto-Ferrajo. Le territoire de Parme resta à la disposition de la France. Nous avons déjà mentionné que celle-ci dominait la Ligurie. Et Bonaparte ne donnait nulle espérance aux Anglais qu'il accorderait le rétablissement du roi de Sardaigne ou même une indemnité pour ce prince, dont les possessions continentales étaient destinées à l'agrandissement de la France[2].

Ainsi, toute l'Italie supérieure et centrale était soumise, directement ou indirectement, au pouvoir du premier consul. De ces contrées, ses troupes connaissaient trop bien le chemin qui menait à Rome, à Naples et à Tarente pour ne pouvoir le retrouver au moment où cela lui plairait. Dès lors, le roi des Deux-Siciles et, d'une manière encore plus immédiate, le pape devenaient forcément les vassaux de Bonaparte. En faisant d'Alexandrie une forteresse de premier ordre, en plaçant ses demi-brigades à Gênes et dans la Romagne, en disposant de la Toscane, Napoléon exerçait une telle pression sur l'Italie méridionale que celle-ci n'était plus libre que de nom.

La République batave dut également subir et une constitution imposée par Bonaparte et l'occupation par ses soldats, qui vivaient aux frais du pays. Elle ne jouissait de l'indépendance promise par le traité de Lunéville ni à l'intérieur ni pour ses affaires étrangères.

Napoléon traitait la Suisse avec un peu plus de ménagement; nullement par fidélité envers les traités ou par estime pour la volonté populaire, mais parce que la Suisse se trouvait dans le voisinage immédiat de l'Autriche, et que ses populations étaient plus valeureuses que celles de l'Italie ou de la Hollande. Son but

1. T. III, p. 299 (éd. de Leipzig, 1845).

2. Entretien de Bonaparte avec lord Cornwallis, du 28 nov. 1801 (G. Pellew, *Life of Viscount Sidmouth* (Londres, 1847), t. II, p. 13).

était ici le même, quoiqu'il y travaillât avec plus de précaution et de ruse. Il prescrivit à son ministre à Berne, Verninac, de prendre le parti des révolutionnaires contre le gouvernement constitué, d'amener par tous les moyens la chute de ce gouvernement et de la constitution fédérale, de faire connaître à tout le monde que la France désapprouvait l'état de choses existant en Helvétie[1]. Ainsi, Verninac avait à préparer la guerre civile, dont le commencement donnerait le signal de l'intervention armée de la France. De Paris, Bonaparte ne cessait de travailler dans le même sens[2].

Le premier consul s'occupait donc, avec autant de persévérance que de violence, à étendre son pouvoir suprême sur les petits Etats qui environnaient la France. Il n'avait pas renoncé, d'ailleurs, à ses anciens projets sur l'Orient; au contraire, il cherchait à s'y introduire, à en déloger les Anglais. A cet effet, il conclut avec la Sublime Porte un traité définitif, très dommageable aux intérêts anglais, parce qu'il accordait aux Français les droits de la nation la plus favorisée. Cependant, les Anglais s'effrayèrent davantage encore du projet que laissait entrevoir Bonaparte de reconstituer un grand empire colonial français.

A peine les préliminaires de Londres signés, le premier consul prépara une puissante expédition navale destinée à rattacher intimement à la France la grande île de Saint-Domingue, qui jouissait d'une indépendance, sinon de droit, au moins de fait, sous la direction d'un nègre de génie, Toussaint-Louverture. L'Angleterre vit avec jalousie et avec des craintes sérieuses le départ d'une flotte française, forte de vingt-six vaisseaux de ligne et de vingt frégates et montée par plus de 20,000 soldats, avant même que la paix définitive eût été signée. Quelle garantie y avait-il que cette flotte n'était pas destinée à l'attaque d'une possession anglaise? Le gouvernement de Londres demanda donc que tous les vaisseaux français fussent désarmés, à l'exception de huit, et que toute l'expédition fût ajournée jusqu'après la signature du traité. Mais, lorsque Bonaparte eut donné quelques assurances dont les tendances pacifiques n'excluaient pas un ton très fier[3], le cabinet Addington, toujours désireux du calme, se laissa tranquilliser, et la grande expédition put quitter les ports

1. Bonaparte à Talleyrand, 30 nov. 1801 (*Corresp.*, n° 5883).
2. Lanfrey, *Histoire de Napoléon Ier*, t. II, p. 374 et suiv.
3. Bonaparte à Talleyrand, 13 nov. 1801 (*Corresp.*, n° 5863).

français, en décembre 1801, au grand chagrin de tous les patriotes de la Grande-Bretagne, qui craignaient pour leurs possessions des Indes occidentales.

Ces angoisses patriotiques furent considérablement augmentées par la nouvelle que la France, mettant à haut prix l'établissement d'un Bourbon, ce fantôme de roi, en Toscane, s'était fait céder par l'Espagne la Louisiane, comprenant alors tous les pays riverains du Mississipi. De même, elle venait de forcer le Portugal à lui céder sa part de la Guyane. L'image d'un vaste empire français, établi autour des côtes des golfes de Mexique et des Caraïbes et destiné à reprendre la grande lutte coloniale que l'on avait cru terminée depuis longtemps en faveur de la Grande-Bretagne, se leva terrible et menaçante devant les Anglais, fermement convaincus dès lors que la nature elle-même leur avait donné le monopole des possessions d'outre-mer[1].

L'effet de tous ces événements fut considérable en Angleterre, surtout dans la partie intelligente de la nation. On voyait la grandeur et la puissance de la France augmenter sans cesse, on la voyait menacer les possessions de l'Angleterre dans les deux Indes et combattre son commerce. On devinait en tout cela un système bien arrêté de la part du premier consul, système dont les effets iraient en grandissant dans l'avenir. C'est pourquoi l'on demandait que toutes les questions politiques encore douteuses fussent décidées complètement par la paix définitive. Si l'Angleterre ne pouvait obtenir ce résultat, disait-on, il vaudrait mieux renoncer à une paix qui ne pourrait devenir qu'une source de ruine politique et commerciale[2]. Bonaparte lui-même et ses confidents avaient cru que l'Angleterre ne supporterait pas de tels accroissements de puissance chez sa rivale, qu'elle considérerait les préliminaires comme annulés par ces événements et reprendrait les armes. Quant à renoncer aux avantages qu'ils lui procuraient, il aimait toutefois mieux recommencer la guerre[3].

1. Les projets de Napoléon, quant à la politique coloniale, ont été très bien exposés par M. Gust. Roloff, *Die Kolonialpolitik Napoleons I* (Munich et Leipzig, 1899).

2. Cooke à Castlereagh, fin 1801 (*Letters and desp. of Castlereagh*, t. V, p. 28).

3. Témoignage de Jackson, ministre d'Angleterre à Paris durant les négociations d'Amiens (Malmesbury, *Diaries and Correspondance*, t. IV. Londres, 1844, p. 72).

Cependant, le cabinet Addington n'osa point envisager une telle éventualité. Il sentait trop sa propre incapacité et la faiblesse de sa position politique pour risquer une nouvelle guerre, qui, sans doute, aurait remis le pouvoir dans des mains plus vigoureuses. Il préféra donc fermer les yeux systématiquement et employer les petits moyens pour remédier autant que possible à une situation périlleuse. Il ne voulait pas voir ce qui aurait dû amener la rupture des négociations s'il y avait pris garde. C'est ainsi que l'on passa sans discussion sur les questions extrêmement importantes des futurs rapports commerciaux entre les deux pays et des droits des neutres pendant les guerres maritimes. Afin de ne pas avoir à défendre le roi de Sardaigne, qui venait de perdre ses possessions continentales à cause de son alliance avec l'Angleterre, le gouvernement de Londres refusa d'admettre, aux négociations d'Amiens, un plénipotentiaire du roi Emmanuel IV, sous le prétexte que celui-ci aurait quitté cette alliance dès l'année 1797, et que, partant, il n'aurait plus de droit à l'assistance de Georges III[1]. Quant au traité franco-turc, Cornwallis et Hawkesbury firent semblant de se trouver satisfaits quand le premier consul assura que ce document ne contenait aucun article secret et reposait entièrement sur la base des préliminaires[2]. La Grande-Bretagne refusa, il est vrai, de reconnaître les nouvelles créations de Bonaparte en Italie : les républiques italienne et ligurienne ainsi que le royaume d'Étrurie. A cela, Napoléon répondit avec beaucoup de sang-froid que ne pas reconnaître trois États d'une telle importance aurait la double conséquence d'en exclure le commerce britannique et d'enlever à l'Angleterre tout droit d'intervenir en faveur des populations qui les habitaient[3]. Donc, au point de vue commercial et politique, l'Angleterre était exclue de l'Italie supérieure et centrale. Le cabinet Addington subit ce nouvel affront sans sourciller. Il se contenta de montrer une faible mesure d'énergie dans des questions secondaires. Il envoya quelques vaisseaux de guerre aux Antilles pour surveiller la flotte française de Saint-Domingue. Il prit doucement en main la cause de l'ancien stadhouder néerlandais, le prince d'Orange. En effet, la maison

1. Nicomede Bianchi, *Storia della monarchia piemontese*, t. III, p. 419.
2. *Corresp.*, n° 5962.
3. Bonaparte à Talleyrand, 19 févr. 1802 (*Corresp.*, n° 5965).

de Nassau perdait en Hollande un revenu privé de deux millions et demi de francs par an, et cela exclusivement par suite de sa fidélité envers l'Angleterre[1]. Il était donc juste que celle-ci exigeât pour cette famille un dédommagement que, en effet, le premier consul promit avec beaucoup d'emphase[2]. Mais, à la fin, l'Angleterre se contenta d'une promesse générale d'indemnité, qui figura au traité de paix comme article XVIII. Puis, lord Hawkesbury demanda des garanties suffisantes pour la future indépendance de l'île de Malte.

Cette île avait énormément gagné en importance depuis que les projets de Bonaparte sur l'Égypte s'étaient dévoilés. Située sur l'étroite limite qui sépare les parties occidentale et orientale de la Méditerranée, entourée de fortifications imprenables, elle était la clef de l'Égypte, qui, de son côté, était considérée comme le seuil de l'Inde orientale. On sait que, dans leur route vers l'Égypte, les Français avaient enlevé Malte à l'ordre décrépit de Saint-Jean, en juin 1798, et que les Anglais avaient mis deux ans à leur reprendre cette position dominante. Les préliminaires de Londres avaient imposé la restitution de l'île à l'ordre de Saint-Jean. Mais celui-ci offrait-il une garantie suffisante que, lors d'une nouvelle attaque de la part de la France, il la défendrait mieux qu'en 1798? Le fait que le suzerain de l'ordre, le pape, se trouvait sous la pression militaire et politique de la France, ne faisait-il pas supposer le contraire? L'Angleterre se sentait donc cruellement embarrassée et ne savait comment s'y prendre pour assurer contre la France l'indépendance de l'île et surtout de ses forteresses. On proposa d'en composer la garnison de troupes napolitaines. Mais on savait également bien que ces soldats étaient les plus lâches de l'Europe et que Naples était absolument soumise à la volonté du premier consul. L'expédient d'établir à Malte une garnison russe ne déplut pas moins à Bonaparte qu'aux Anglais, la politique russe étant une inconnue d'une grandeur incommensurable et pouvant, selon les circonstances, donner Malte soit à l'une, soit à l'autre des puissances rivales. Bonaparte proposa donc tout simplement de faire sauter les fortifications, afin de ne rendre à l'ordre de Malte qu'une possession dépourvue de valeur militaire. Mais le gouvernement anglais

1. *Annual Register for* 1802 (Londres, 1803), p. 132.
2. Pellew, t. II, p. 13, d'après les dépêches de Cornwallis.

objecta avec raison qu'une grande puissance pourrait rétablir en peu de temps ces fortifications créées par la nature même du sol. Après de longues négociations, on finit par tomber d'accord sur une série de conditions pour l'évacuation de l'île par les Anglais, — conditions qui semblaient donner au cabinet du roi Georges les garanties nécessaires, — et qui furent fixées ainsi par l'article x du traité définitif :

Dans trois mois, Malte doit être rendue à l'ordre comme possession indépendante, neutre et ouverte au commerce de toutes les nations. Les *langues* française et anglaise de l'ordre seront supprimées et les sujets anglais et français n'y seront plus reçus; en revanche, on créera une *langue* maltaise. L'ordre composera la garnison de Malte de mercenaires étrangers, et, au moins jusqu'à la moitié, d'indigènes de l'île. Jusqu'à la formation complète d'une telle troupe, 2,000 Napolitains occuperont les fortifications. Malte se trouvera sous la protection et la garantie non seulement de la France et de l'Angleterre, mais encore des quatre autres grandes puissances : la Russie, l'Autriche, la Prusse et l'Espagne.

Voilà les boulevards de papier par lesquels les deux États contractants croyaient mieux protéger l'indépendance de Malte que par ses bastions établis sur le roc.

Le 25 mars 1802, la paix fut signée à Amiens. Elle fut reçue avec grande satisfaction en France, où l'on n'avait pas espéré obtenir des conditions aussi avantageuses, et, si elle n'excitait pas en Angleterre la même joie que les préliminaires, elle y rencontra pourtant un assentiment résigné. On ne méconnaissait nullement les désavantages que ce traité apportait à la Grande-Bretagne, mais on désirait jouir de la paix et être débarrassé de l'impôt sur le revenu; on espérait enfin que le commerce britannique allait reprendre en France et dans les États qui lui étaient alliés[1].

Telle n'était pas l'opinion des hommes vraiment intelligents parmi les politiciens de l'Angleterre. Ils appréciaient pleinement la grandeur des inconvénients et des dangers de ce traité qui, au fond, n'avait évité aucun des défauts des préliminaires. Tandis que la Grande-Bretagne avait possédé, avant la guerre, des conventions commerciales fort avantageuses avec toute l'Europe

1. Pellew, t. II, p. 35; Thiers, t. III, p. 329.

occidentale et méridionale, elles n'étaient nullement remises en vigueur par les articles d'Amiens. Les privilèges du pavillon anglais sur mer n'y étaient pas mentionnés non plus, de même le monopole du commerce de la gomme en Afrique et des bois de teinture de la baie de Honduras. L'abandon de tous les alliés de l'Angleterre était maintenu, sauf l'intervention faible et incertaine en faveur de la maison de Nassau-Orange. Mais, au contraire, entre la signature des préliminaires et la conclusion de la paix définitive, une foule de circonstances s'étaient produites, qui avaient changé la situation générale au détriment de la Grande-Bretagne et qui pourtant n'avaient pas trouvé d'écho dans le traité d'Amiens. Dans ses conventions récentes avec la Turquie et avec le Portugal, la France avait considérablement avantagé ses intérêts commerciaux aux dépens des intérêts anglais, fait d'autant plus grave que la convention franco-portugaise était en contradiction flagrante avec le traité de Methuen, qui réglait les rapports entre l'Angleterre et le Portugal depuis un siècle. Bonaparte venait de soumettre l'Italie à sa domination et d'acquérir avec l'île d'Elbe une position qui commandait la mer Tyrrhénienne. Il allait fonder un nouvel empire colonial en Amérique. Au point de vue purement politique, l'Angleterre s'était laissé placer dans une position extrêmement défavorable en permettant que le traité de paix la remît à peu près au *statu quo ante bellum*, tandis que la France avait obtenu l'*uti possidetis*. Ces considérations suffisent pour faire du traité d'Amiens une défaite diplomatique très grave de la Grande-Bretagne. Mais, ce qui était pire encore, c'était la perspective menaçante qu'ouvraient, pour l'Europe et surtout pour l'Angleterre, les derniers actes de violence et les récentes surprises de Bonaparte. Comme sir Edward Cooke l'écrivait alors à Castlereagh[1], ils prouvaient que l'ambition du premier consul n'était jamais satisfaite et qu'il rouvrirait le combat contre l'Angleterre aussitôt après avoir réorganisé sa marine et celles de l'Espagne et de la Hollande.

Jamais, dans les temps modernes, un ministère anglais n'avait conclu de paix plus désavantageuse et plus dangereuse. Elle ne s'explique que par l'incapacité de ses membres et par la fai-

1. 6 avril 1802 (*Letters and desp. of Castlereagh*, t. V, p. 38 et suiv.; cf. *Annual Register for* 1802, p. 161 et suiv.).

blesse de sa position dans le pays et au parlement, où, à l'unanimité, on désignait la paix comme peu honorable et où même les amis du cabinet l'acceptaient seulement comme une triste nécessité[1]. Le roi Georges en parlait sur un ton plutôt d'apologie que d'approbation[2]. Elle était la conséquence de la crainte systématique que ce gouvernement avait de prendre une mesure décisive; il ne songeait, en effet, qu'à prolonger momentanément son existence et à tout prix. On sentait universellement que cette paix n'était au fond qu'un armistice ou une « expérience, » comme disait le roi Georges III, et que la guerre recommencerait avant peu[3]. La nation anglaise et la plupart de ses députés étaient d'avis de faire savoir à Paris qu'ils avaient tacitement admis, dans le traité, les nombreux empiétements du gouvernement français, mais que c'était l'extrême limite de leurs concessions et qu'ils étaient résolus à ne souffrir aucun nouvel accroissement du pouvoir de la France « ni aucune atteinte à la dignité, à l'honneur, à la sécurité ou à la véritable grandeur de leur pays[4]. »

Il dépendait évidemment du premier consul de fortifier la paix, malgré tout ce qui venait de se passer, et d'affermir la position du cabinet Addington, si dévoué à la cause de cette paix, en ayant égard aux justes exigences de l'opinion publique en Angleterre et aux intérêts commerciaux de ce pays. Les grandes concessions faites par l'Angleterre dans les préliminaires et dans le traité définitif lui donnaient précisément le droit et lui imposaient même l'obligation de maintenir à la lettre les mesures de précaution dont les articles convenus à Amiens

1. Thibaudeau, *Histoire de la France et de Napoléon Bonaparte*, t. II, p. 398 et suiv.

2. *Life of Earl Minto*, t. III, p. 228.

3. Cooke à Castlereagh (*loc. cit.*, p. 40). — *An experimental peace;* voy. Malmesbury, *Diaries and Correspondence*, t. IV (Londres, 1844), p. 63. — Schlosser, *Arch. f. Gesch. u. Litt.*, t. VI, p. 44.

4. Mémoire de Castlereagh, printemps 1802 (*Letters and desp.*, t. V, p. 29); lord Minto à lady Minto, 15 mai 1802 (*Life of Earl Minto*, t. III, p. 249). Les paroles en guillemets sont celles de Pitt adressées à Malmesbury le 9 avril 1802 (Malmesbury, *loc. cit.*, p. 65). Pitt expliquait ces termes en désignant les intérêts commerciaux et coloniaux de l'Angleterre, ses droits et ses possessions, ainsi que les droits et les possessions des autres États, comme par exemple l'indépendance de la Hollande ou de la république cisalpine, dont la violation provoquerait la résistance immédiate de l'Angleterre.

venaient de les entourer et de ne pas se soumettre à de nouvelles exigences de la part de la France[1]. Si Bonaparte reconnaissait la justesse de cette manière de voir, on pouvait s'attendre à une certaine durée de la paix. Le gouvernement anglais commença, en effet, par se montrer strictement fidèle au traité d'Amiens. Devant le parlement, il le défendit avec la plus grande fermeté et ne donna ni aux adversaires ni même à ses propres amis le moindre espoir de voir changés ceux des articles dont tout le monde se plaignait, — avec raison, si l'on se place au point de vue britannique. Le cabinet Addington maintenait tout le traité tel qu'il était sorti des négociations; ceux même de ses membres qui avaient été contraires à ces conventions les défendaient loyalement devant les chambres[2]. Et les faits répondaient aux paroles. Le gouvernement du roi Georges accorda aux citoyens français tous les droits dont les autres étrangers jouissaient sur le sol britannique et plaça leur commerce sur le même pied que celui de toutes les nations. Il rendit les colonies conquises aux Français et à leurs alliés dans des conditions avantageuses. Si l'Égypte semblait faire une exception, il prouva qu'il fallait s'en prendre au général qui y commandait en chef et il lui transmit l'ordre rigoureux d'évacuer le pays sans hésitation ultérieure[3]. Il poussa même son amour de la paix jusqu'à désarmer immédiatement après la conclusion du traité, malgré les justes soupçons que la conduite de Bonaparte aurait dû lui inspirer quant à ses agissements futurs.

La fidélité que le cabinet de Londres montrait envers les traités fut le plus méritoire en ce qui concerne l'île de Malte. Il venait d'avouer au parlement que renoncer à cette possession était seulement l'effet d'une triste nécessité, et que les moyens que l'on avait trouvés pour garantir l'indépendance de Malte n'étaient tolérables que parce qu'il n'y en avait pas de meilleurs.

1. Lettre de Guill. Pitt à son frère, lord Chatham, 28 févr. 1803 (Earl Stanhope, *Life of Will. Pitt.*, t. IV (Londres, 1862), p. 6).

2. Comparez les extraits détaillés des débats parlementaires à l'*Annual Register for* 1802.

3. Dépêche de lord Hawkesbury, 30 nov. 1802 (*Annual Register for* 1803, p. 677). — Il n'est donc point exact, ainsi que le prétend l'*Histoire générale* de MM. Lavisse et Rambaud (t. IX, p. 63), que le gouvernement anglais, dès la conclusion de la paix, ait été « bien déterminé à garder Malte et Alexandrie, Gorée, le Cap et les villes françaises de l'Inde. » Cette affirmation est démentie par les faits.

Malgré ces angoisses politiques, il remplit consciencieusement ses devoirs. Il permit que, contrairement à la lettre du traité d'Amiens qui attribuait l'élection du nouveau grand maître au chapitre général de l'ordre à Malte même, le petit nombre des chevaliers réunis à Saint-Pétersbourg choisît le grand maître, afin de ne pas ajourner cette élection. Il admit à Malte les troupes napolitaines, ainsi que le commissaire français, le général Vial. Il négocia avec zèle l'acceptation de la garantie par les quatre grandes puissances, tandis que la France montrait, dans cette occasion, une tiédeur et une lenteur qui ne laissaient pas que d'éveiller de multiples soupçons[1].

Malheureusement, la conduite du premier consul ne répondait nullement aux démarches amicales et prévenantes du gouvernement britannique.

Ayant largement ouvert aux Français les ports et les villes de commerce de son pays, ce gouvernement pria Bonaparte, immédiatement après la ratification du traité d'Amiens, de permettre aux sujets anglais le trafic avec les marchés de la France, de la Hollande et de l'Italie. Il ne cacha point que c'était seulement à cette condition que la paix qui venait d'être rétablie pourrait durer[2]. Ce fut donc en pleine connaissance de cause que le premier consul repoussa absolument cette demande. Au contraire, non seulement il interdit l'importation en France des denrées anglaises, mais il imposa aussi la même défense aux États soi-disant indépendants de l'Italie et à la République batave[3]. Et plus encore, en pleine paix, il renouvela une loi, publiée sur la proposition de Robespierre neuf ans auparavant, par conséquent en pleine guerre, et qui ordonnait de confisquer tous les navires au-dessous de cent tonnes qui porteraient des produits anglais et qui s'approcheraient de quatre lieues du territoire français. Cet ordre barbare fut exécuté contre l'Angleterre « amie » avec une dureté extrême. En janvier 1802, le navire anglais *Fame Packet*, forcé par la tempête d'entrer dans le port de Cherbourg, fut saisi et son capitaine mis en prison pour six mois. Après la signature de la paix, le bâtiment anglais *Jennies*, portant des charbons pour le port français de Tonnay-Charente et d'autres

1. Notes de Hawkesbury à Otto, 24 mai, et à Merry, 5 juin 1802, et réponse de Talleyrand du 20 prairial an X (*Annual Register for* 1803, p. 652 et suiv.).
2. Lefebvre, t. I, p. 264.
3. Bignon, t. III, p. 6.

marchandises pour l'Espagne, subit le même sort à Rochefort, sous prétexte de « marchandises prohibées. » Mais ce qui est encore plus fort, c'est que, en juillet 1802, le navire *Nancy*, chargé exclusivement de marchandises non britanniques, fut confisqué par des soldats français à Flessingue, port hollandais, où la bourrasque l'avait poussé. Le comble de cette conduite hostile et despotique fut le traitement infligé au bâtiment *Georges*, qui, en octobre 1802, entra à Tonnay-Charente sur son lest pour y charger des eaux-de-vie françaises. On mit l'embargo sur lui à cause des fourchettes, des cuillers et couteaux du capitaine qui, tous ensemble, ne valaient pas cent francs. Dans aucun de ces cas, les réclamations de l'envoyé anglais n'amenèrent le moindre résultat; elles échouèrent directement devant la volonté bien arrêtée du premier consul[1].

Les pires prédictions des pessimistes s'étaient ainsi réalisées, avaient même été dépassées. La paix avait rendu aux Français et à leurs alliés le commerce maritime et le trafic avec leurs colonies, et elle avait, de la sorte, créé une concurrence formidable aux Anglais, sans dédommager ceux-ci d'aucune façon. Immédiatement après Amiens, Bonaparte, sans la moindre provocation de la part des Anglais, rouvrit contre eux la guerre commerciale. Il proclama hautement que, partout où il dominait, la Grande-Bretagne ne pourrait vendre une livre de ses produits naturels ou industriels ou de ses denrées coloniales ni même montrer son pavillon, — la guerre à mort contre l'intérêt vital de l'Angleterre, — et ceci en pleine paix. On peut dire que, par cela même, Bonaparte, sciemment et intentionnellement, a rendu inévitable la reprise des armes entre les deux nations à peine pacifiées.

La haine que le chef du gouvernement français nourrissait contre tout ce qui était anglais éclata encore en actions directement contraires au droit des gens. Pendant la guerre, on avait saisi tout ce qui, en France, appartenait à des Anglais, même leurs parts de la rente française. Mais on ne le rendit point après la conclusion de la paix, malgré les réclamations réitérées de l'ambassadeur britannique, et quoiqu'on n'eût pas pour

1. *Annual Register for* 1803, p. 223 et suiv. — Vittorio Barzoni, *Motivi della rottura del trattato d'Amiens* (3e éd. Milan, 1815), p. 18. — Castlereagh, t. V, p. 66 et suiv. — Note de Talleyrand du 11 ventôse de l'an XI (Osc. Browning, *England and Napoleon in* 1803 (Londres, 1887), p. 97 et suiv.).

excuse même l'ombre d'un droit[1]. Bonaparte décréta alors, de par son autorité personnelle, qu'aucun sujet britannique ne pourrait posséder de biens-fonds en France, et que, s'ils lui étaient échus par héritage, ils seraient confisqués purement et simplement par l'État sans la moindre indemnité[2].

Des mesures si tyranniques et si offensantes excitèrent en Angleterre une grande colère et l'on commença à mettre en doute les intentions, non pas même amicales, mais seulement pacifiques, du premier consul. Cependant, ces événements n'auraient pas encore amené de si tôt la rupture, si des faits politiques n'étaient venus s'y ajouter qui menacèrent directement la sûreté et les possessions de la Grande-Bretagne.

Peu de mois après le traité d'Amiens, Bonaparte s'efforça de changer les rôles en élevant des plaintes amères contre l'Angleterre et en adressant à son gouvernement des réclamations assez aigres. Il se montra courroucé des attaques violentes dont lui et la France étaient les victimes de la part de la presse anglaise et surtout des journaux rédigés à Londres par des émigrés français. Il se plaignit également qu'on laissât résider en Angleterre des membres de l'ancienne maison royale de France et même des rebelles et des assassins notoires, tels que Georges et beaucoup d'autres chouans, et enfin des évêques royalistes comme ceux d'Arras et de Saint-Pol, qui ne travaillaient qu'à soulever les catholiques français contre le gouvernement républicain. Ces réclamations étaient justifiées jusqu'à un certain point; si les journaux rédigés par des sujets anglais étaient protégés par la liberté presque illimitée de la presse qui régnait dans ce pays et les rendait inaccessibles à l'action gouvernementale, le cabinet Addington aurait pu sévir contre les étrangers que l'*Alien bill* lui permettait d'expulser du sol britannique. D'ailleurs, le premier article du traité d'Amiens prescrivait à chacune des puissances contractantes de n'accorder ni protection ni assistance à ceux qui porteraient dommage à l'autre[3]. Mais les demandes formulées à cette occasion par le gouvernement français allaient décidément trop loin. Il exigeait que le cabinet britannique punît tous les journaux qui se montraient hostiles à la France;

1. Hawkesbury à Whitworth (ambassadeur d'Angleterre à Paris), 14, et Whitworth à Hawkesbury, 20 janv. 1803 (Browning, p. 47 et suiv.).
2. Décret du 7 janv. 1803 (*Corresp.*, n° 6528).
3. Cf. Thibaudeau, p. 74 et suiv.

qu'il chassât les émigrés des îles normandes; qu'il internât les évêques « rebelles » dans les provinces intérieures de l'Angleterre; qu'il déportât au Canada Georges et les chouans; qu'il envoyât les princes de la famille de Bourbon à Varsovie, résidence du comte de Provence; qu'il exilât tous les émigrés qui porteraient les décorations de l'ancien régime. Talleyrand fit observer à l'envoyé anglais Merry que l'exclusion des Bourbons et de leurs partisans de l'Angleterre était conforme aux demandes que cet État avait adressées à la France, pendant le siècle précédent, à cause des prétendants de la maison des Stuart[1].

C'était exiger du cabinet britannique des choses impossibles. La presse était placée en Angleterre sous la protection du droit commun; lord Hawkesbury répondit donc avec raison qu'il n'avait pas la moindre influence sur la grande majorité des journaux. Il ne pouvait pas non plus sacrifier, immédiatement après la conclusion de la paix, les émigrés et même les chouans, qui, jusqu'alors, avaient rendu à l'Angleterre des services considérables. Napoléon, dit même son fervent admirateur Bignon, aurait dû passer ces choses sous silence et seulement surveiller ses adversaires[2]. Le gouvernement anglais fit tout ce qui était en son pouvoir pour satisfaire aux réclamations de Bonaparte, sans éveiller un mécontentement dangereux dans son propre pays. Il répondit qu'il ne souhaitait nullement la présence ultérieure des princes, des émigrés et des porteurs d'anciennes décorations en Angleterre, mais qu'il ne pouvait violer envers eux les lois traditionnelles de l'hospitalité (28 août 1802). Il éloigna toutefois de Jersey les conjurateurs les plus dangereux. Il demanda à Paris la preuve des délits commis par les évêques d'Arras et de Saint-Pol pour pouvoir frapper ces prélats. Il promit « d'éloigner Georges et ses partisans des possessions européennes de Sa Majesté. » Après des avertissements réitérés, il retira à l'un des journaux les plus hostiles à Bonaparte, le *True Briton*, la subvention qu'il lui avait accordée jusqu'alors, et le président du

1. *Corresp.*, n° 6108. — Dépêches de Merry des 4 et 17 juin 1802 (*Annual Register for* 1803, p. 656, 658); Documents publiés par Lanfrey, t. II, p. 456 et suiv.; Thibaudeau, t. III, p. 68 et suiv. — Le port d'anciennes décorations semble avoir eu le don d'irriter Bonaparte tout particulièrement. Il adressa, à ce sujet, des réclamations à tous les États, ses vassaux, et même à Madrid et à Berlin, 17 nov. 1802 (*Corresp.*, n° 6429).

2. *Histoire de France*, t. III, p. 8 et suiv.

Conseil, Addington, se donna la plus grande peine du monde pour mettre un frein à l'action « pestilentielle » de la presse[1]. L'émigré Peltier, qui rédigeait un journal fort passionné, *l'Ambigu*, et dont la punition avait été tout particulièrement demandée par le ministre de France, Otto[2], fut traduit devant le jury, d'après la consultation de l'*attorney* général, et condamné par le tribunal. Il est vrai que, plus tard, la reprise de la guerre le délivra de l'obligation de purger sa peine.

Mais tout cela ne suffit pas au premier consul. Il fit, par Otto, présenter à Londres une note qui, sur un ton brusque et menaçant, contenait des demandes incompatibles avec la liberté constitutionnelle de l'Angleterre. Même le faible lord Hawkesbury retrouva quelque énergie devant une telle arrogance en blâmant sévèrement, dans sa réponse, le ton et le style de la note française et en repoussant avec indignation la prétention « qu'aucune demande de la part d'une puissance étrangère pût amener jamais le peuple et le gouvernement anglais à violer les droits sur lesquels les libertés de notre pays sont fondées. » Ainsi, les représentants d'une république se firent les champions de la répression, tandis que « les esclaves du tyran anglais » défendaient la cause de la liberté[3].

Les réclamations du gouvernement français semblèrent d'ailleurs prendre un caractère franchement frivole et sournois par le fait que, en ce même moment, il se permit, dans ses propres journaux, les attaques les plus violentes contre l'Angleterre. Sur l'ordre personnel du premier consul, aucune gazette anglaise, à l'exception d'une seule, officieuse, n'était admise en France[4]. Bonaparte lui-même veillait soigneusement à ce que les journaux anglais lus aux bureaux des Affaires étrangères à Paris n'en pussent jamais sortir pour tomber entre les mains des profanes[5]. Au contraire, dans la presse française, il souffrait toute sorte d'invectives contre la Grande-Bretagne, contre son gouvernement et contre son souverain. Or, on sait qu'en France aucun journal ne pouvait alors rien dire qui ne fût approuvé par le

1. Pellew, t. II, p. 155 et suiv.

2. Note du 25 juin 1802 et réponse de Hawkesbury du 28 (*Annual Register for* 1803, p. 659-660).

3. Documents des 17 et 28 août 1802 (*Annual Register for* 1803, p. 661-669).

4. *Corresp.*, n° 6246.

5. L. de Bretonne, *Lettres inédites de Napoléon Ier*, t. I (Paris, 1898), p. 20.

gouvernement, contraste frappant avec la liberté de la presse qui régnait en Angleterre. On voit facilement combien l'essence et l'importance de la polémique étaient changées par le caractère officieux du journalisme français. Et, plus encore, l'organe officiel du gouvernement consulaire, le *Moniteur* lui-même, prit très souvent la parole pour couvrir l'Angleterre d'injures sorties pour la plupart directement de la plume de Bonaparte; on y accablait de railleries et de mépris toutes les institutions de la Grande-Bretagne, son caractère national et ses mœurs; on y accusait son gouvernement de protéger et de favoriser des brigands et des assassins[1]. Des réfugiés irlandais publiaient à Paris une feuille en langue anglaise, *l'Argus*, destinée exclusivement à combattre l'Angleterre. Ce journal, animé d'une passion incroyable dans sa haine, fut non seulement toléré par le gouvernement français, à l'ordinaire si tyrannique envers la presse, mais encore directement subventionné[2]. La raison de cette conduite étonnante est indiquée par un ordre envoyé à Talleyrand par Bonaparte, le 25 novembre 1802 : « Je vous prie, citoyen ministre, de faire prendre 500 exemplaires de *l'Argus* pour la Martinique, Saint-Domingue, Sainte-Lucie, Tabago, Cayenne, en recommandant de les répandre dans toutes les îles anglaises[3]. » Par la voie de la presse, le gouvernement français se livra donc, soit en secret soit au grand jour, à des actes d'hostilité contre la Grande-Bretagne. Une telle conduite ne s'explique que par l'intention d'amasser peu à peu assez de matière inflammable pour pouvoir y rallumer le feu de la guerre au moment opportun.

C'est là une supposition confirmée par une découverte que bientôt on eut l'occasion de faire en Angleterre. Quoique la France eût obstinément refusé la proposition de conclure un traité de commerce, une foule d'agents commerciaux français arrivèrent en Grande-Bretagne et en Irlande pour s'y fixer dans les centres maritimes et industriels les plus importants. Le gouvernement britannique eut la complaisance de les reconnaître comme consuls. Mais on s'aperçut bientôt que ces prétendus agents commerciaux étaient des officiers se livrant avec zèle à l'étude

1. Thiers lui-même reconnaît que ces invectives inouïes et surtout les plus violentes émanaient pour la plupart de Napoléon (t. IV, p. 172).
2. Thibaudeau, t. II, p. 393; *Annual Register for* 1802, p. 188.
3. *Corresp.*, n° 6452.

de tous les détails militaires[1]. Le gouvernement eut la chance d'intercepter une missive contenant les instructions secrètes de Talleyrand pour un de ces agents, un nommé Fauvelet, à Dublin. Elles lui ordonnaient de dresser des plans de tous les ports de son district, de rechercher quelles profondeurs ils possédaient pour les vaisseaux et pour les bâtiments de transport, avec quel vent ces navires y pourraient entrer et en sortir ; bref, quelle possibilité ils offraient pour une invasion[2]. On s'aperçut que ces *agents commerciaux* étaient tout simplement des espions, découverte qui produisit dans toute l'Angleterre une impression sinistre et menaçante.

Tous ces faits diminuèrent considérablement l'espoir d'une longue durée de la paix. Pourtant, ils n'en auraient pas encore amené la rupture si le premier consul ne s'était permis une nouvelle série d'actes, dont une partie était en opposition flagrante avec les traités, et dont la plupart changeaient la situation de l'Europe en un sens très défavorable à l'Angleterre. Il fut démontré clairement que la paix d'Amiens n'avait pas d'autre signification pour Bonaparte que celle de lui procurer la liberté de mouvements nécessaire à l'extension ultérieure de sa puissance.

Au même moment où il se créait un prétexte de rupture par ses réclamations violentes contre la liberté et l'hospitalité britanniques, il rédigea lui-même un sénatus-consulte ordonnant l'incorporation à la France des six départements piémontais (31 août 1804)[3]. Cette annexion fut réalisée le mois suivant. Il venait de prouver ainsi qu'il n'avait point l'intention de s'arrêter aux prétendues *frontières naturelles* de la France, mais que sa soif de conquêtes s'étendait plus loin, sur des pays n'ayant jamais appartenu à la Gaule et n'y pouvant appartenir ni par leur position géographique ni par la nationalité de leurs habitants. Avertissement terrible pour l'Europe et qui suffit en lui-même pour détruire la légende de la « sage modération » du premier consul.

L'annexion de l'île d'Elbe et son occupation par des troupes françaises en fut une nouvelle preuve, fournie à la même époque. Les députés de cette île, appelés auparavant à Paris, reçurent chacun un cadeau de 3,000 francs, à condition de tenir à Bona-

1. Barzoni, p. 96 et suiv.

2. Traduction anglaise de la missive de Talleyrand, dans l'*Annual Register for* 1803, p. 761 et suiv.

3. *Corresp.*, n° 6295.

parte un petit discours demandant leur réunion à la « grande nation[1]. » C'est ainsi que Napoléon comprenait la liberté du suffrage populaire. L'occupation de l'île d'Elbe par la France paraissait aux Anglais un danger considérable pour leur commerce et pour leur position maritime dans la Méditerranée.

La république ligurienne garda encore pour le moment un semblant d'indépendance; mais combien peu elle la possédait en réalité! Bonaparte, en effet, « voulant donner une preuve de l'intérêt qu'il portait au peuple ligurien, et sur le vœu spécial qui lui avait été manifesté par le gouvernement de ce peuple, » nomma lui-même le doge, c'est-à-dire le président de la petite république (juillet 1802). Ce « vœu » des Liguriens était de la même nature que le vœu que six mois auparavant on avait suggéré de si étrange façon aux députés de la république italienne. En même temps, Napoléon adressa aux Liguriens une proclamation où il leur enseignait, sur le ton d'un maître[2], comment ils devaient diriger leur politique intérieure et leurs armements maritimes.

Nice, la Ligurie, Elbe; il ne manquait plus que la côte toscane avec Livourne pour soumettre à la France tout le nord de la mer Tyrrhénienne. Cette lacune fut comblée. Des troupes françaises occupèrent l'Étrurie, cette caricature d'un royaume, et surtout son port si important; il va sans dire que le pays payait les frais de son hospitalité forcée. L'Étrurie n'était au fond qu'un département français[3].

Rien ne saurait mettre mieux en évidence la servitude dans laquelle le premier consul tenait l'Italie que le fait que, même avant le recommencement de la guerre avec l'Angleterre, il fit saisir tous les bâtiments britanniques en Toscane et en Ligurie plus tôt que cela ne se fit en France. On n'en demanda l'autorisation, pas même pour la forme, ni au « roi » d'Étrurie ni au « gouvernement » de Ligurie[4].

L'intention de Napoléon ne saurait être douteuse : il désirait exclure les Anglais de la Méditerranée. Aussi longtemps que cela pouvait se faire en maintenant la paix, il la garderait; mais il

1. *Corresp.*, n° 6289. Bonaparte à Berthier, 29 août 1802.

2. *Corresp.*, nos 6218, 6219.

3. Tel est le résultat auquel est arrivé M. Marmottan, après des études et des recherches fort consciencieuses, dans son *Royaume d'Étrurie* (Paris, 1896).

4. Bonaparte au général Clarke, 13 mai 1803 (*Corresp.*, n° 6743).

était prêt à prendre les armes, s'il le fallait, pour arriver à ses fins. C'est ce qu'il expliquera bientôt lui-même.

Les nouveaux coups de force et la perspective menaçante qu'ils ouvraient à l'Europe provoquèrent même le mécontentement de la Russie, si éloignée du théâtre des événements, et de son tsar, jusqu'alors admirateur fervent du premier consul[1]. L'effet en fut d'autant plus considérable sur l'Angleterre, où l'on se croyait gravement lésé, non seulement dans ses intérêts commerciaux, mais encore sur le terrain politique, sur le chemin de l'Égypte et des Indes orientales.

La France s'attaqua plus directement encore à la Grande-Bretagne, dans son voisinage immédiat, en face de ses côtes orientales, et ceci sur un point expressément protégé par les traités : c'était la Hollande.

En premier lieu, Bonaparte n'exécuta pas le dix-huitième article d'Amiens, par lequel il avait promis d'indemniser le prince d'Orange de ses immenses pertes pécuniaires aux Pays-Bas. Mais ce qui était plus grave, c'était le fait qu'il n'évacua point le territoire batave, comme il en était expressément convenu dans le traité de Lunéville pour le moment de la pacification générale. 11,000 Français continuaient à occuper la république qu'ils auraient dû quitter aussitôt la paix conclue. Mais, un mois après cet événement, le premier consul ordonna au général Victor, destiné officiellement à conduire une expédition en Louisiane, de garder le commandement en Hollande jusqu'à un temps indéfini[2], et ceci dans un moment où l'on ne parlait pas encore de provocations de la part de la presse anglaise ou des émigrés demeurant en Grande-Bretagne. Ce fut déjà un symptôme sérieux des projets arbitraires que le premier consul nourrissait contre la Hollande. Il est vrai que Bonaparte promit d'une manière solennelle que l'évacuation de ce pays commencerait dès la fin de l'année républicaine, donc depuis le 23 septembre 1802. Il est vrai aussi que quelques jours avant cette date les régiments français se mirent à se retirer vers le sud. Mais, tout à coup, ce mouvement s'arrêta. On prétexta que les troupes étaient destinées à être embarquées à Flessingue pour la Louisiane et que les navires nécessaires n'étaient pas encore disponibles, et ainsi elles

1. Ulmann, p. 51.
2. Le 24 avril 1802 (Bretonne, *Lettres inédites de Napoléon I^er^*, p. 19).

restèrent dans la partie méridionale de la Hollande, à Bois-le-Duc, à Breda et à Berg-op-Zoom, continuant à se faire payer leur entretien par les braves « Bataves. » Il devint évident que cette occupation durerait longtemps, car Bonaparte nomma un nouveau général en chef, Montrichard, ainsi qu'un état-major nombreux pour les « troupes auxiliaires bataves, » c'est-à-dire pour l'armée française en Hollande, et en demanda la solde au gouvernement de la Haye. Celui-ci ordonna à Paris les réclamations les plus énergiques et provoqua l'intervention des puissances étrangères[1]. Cette double démarche n'eut aucun succès. Bonaparte n'en continua pas moins à se mêler, de la façon la plus dictatoriale, des affaires intérieures de l' « indépendante » république batave; il lui interdit tout changement de constitution, décida quels officiers hollandais seraient nommés ou révoqués, régla les récompenses et les punitions des fonctionnaires[2]. Il n'aurait pu agir autrement s'il avait été le chef direct et absolu de cette prétendue république. N'a-t-il pas commandé quelques mois plus tard, lorsque la guerre contre l'Angleterre fut imminente, de saisir, sans autres cérémonies, les navires britanniques[3]?

La violation du traité de Lunéville était ici à la fois une violation de la paix d'Amiens. Aucun gouvernement anglais, pas même le cabinet Addington ou un cabinet Fox, n'aurait pu se réconcilier avec la France sans assurer l'indépendance de la Hollande. Il était impossible à la Grande-Bretagne de voir sous la domination française les forces maritimes, encore considérables, de cet état et ses excellents ports, situés dans le voisinage immédiat des côtes anglaises les plus importantes et les plus vulnérables, ou de livrer aux Français le Cap, alors point central de la navigation pour l'Inde orientale. Dans les débats parlementaires, on avait insisté sur ce sujet à différentes reprises. Pitt et ses amis, soutenus par l'immense majorité des Anglais, n'hésitaient pas un instant à faire de l'occupation durable de la Hollande par la France un *casus belli*[4]. En effet, en renversant tout simplement, quant à la Hollande, la situation internationale telle qu'elle

1. Dépêche de Liston, ministre de l'Angleterre à la Haye, du 29 oct. 1802 (*Annual Register for* 1803, p. 676 et suiv.).

2. Bonaparte à Talleyrand, 6 oct. 1802 (*Corresp.*, n° 6364).

3. *Corresp.*, n° 6743.

4. Voy. le journal et la correspondance de Malmesbury, t. IV, en beaucoup d'endroits.

avait existé *en droit* à l'époque de la paix d'Amiens et en fortifiant de nouveau sa domination sur la république batave et ses colonies, au lieu d'y renoncer, Bonaparte imposa à l'Angleterre une position nouvelle, défavorable, non prévue et impossible à prévoir pendant les négociations d'Amiens.

Quelque faible qu'il fût, le cabinet Addington crut devoir prendre des mesures pour ne pas livrer aux Français le seul chemin accessible alors aux flottes, qui menait aux possessions de l'Angleterre dans l'Inde, et pour tenir un gage de l'évacuation définitive de la Hollande par les troupes françaises. Il ordonna donc à son général commandant au Cap de ne pas le quitter, mais d'y maintenir l'occupation britannique. Lorsque cet ordre arriva au Cap (fin décembre 1802), une partie des troupes anglaises était déjà embarquée et une partie des forts livrée aux Hollandais. Mais le général anglais sut obliger les Hollandais, en mêlant adroitement la ruse à la force, à admettre partout de nouveau ses soldats et à lui concéder l'administration de la colonie jusqu'à nouvel ordre. « Une capitulation en temps de paix, » c'est ainsi que *le Moniteur* caractérisa ce procédé arbitraire[1], mais excusable après les agissements de Bonaparte. Le gouvernement britannique n'avait pas eu, dès la conclusion de la paix, l'intention de garder le Cap; au contraire, il en avait ordonné l'évacuation. Mais en face de l'occupation violente et injuste de la Hollande par Bonaparte, il ne put agir autrement, et la morale publique ne fut pas violée par lui en cette occasion.

Cependant, les côtes occidentales de l'Europe, depuis l'embouchure de l'Ems jusqu'aux frontières de l'État ecclésiastique, se trouvaient sous la direction du premier consul et formaient ainsi un empire commercial immense. Il mit alors la main sur un autre pays, dont la situation intermédiaire entre la France, l'Allemagne et l'Italie, ainsi que la configuration orographique, lui donnait une importance extraordinaire : la Suisse.

Nous avons vu un peu plus haut que Bonaparte entretenait artificiellement dans ce pays des discussions et des désordres destinés à lui fournir l'occasion d'intervenir et de lier les Suisses à la France. En séparant le Valais de la Confédération et en l'érigeant en république « indépendante, » il discrédita entièrement le gouvernement existant alors en Helvétie. La guerre

1. Thibaudeau, t. III, p. 251; *Annual Register for* 1803, p. 264.

civile éclata en septembre 1802. Elle donna à Napoléon le prétexte désiré d'intervenir par la force. Il exigea des Suisses, par une proclamation datée du 30 septembre, de cesser les hostilités, de déposer les armes et d'envoyer des députés à Paris afin d'y délibérer sur une nouvelle constitution, c'est-à-dire de la recevoir des mains du premier consul. Une armée de 30,000 hommes, sous les ordres du général Ney, fut réunie sur la frontière pour imposer aux Helvétiens l'obéissance aux commandements de Bonaparte[1].

La grande majorité des Suisses, désirant conserver l'ancienne forme du gouvernement, protesta hautement contre cette immixtion non justifiée du premier consul dans leurs affaires et en appela aux puissances étrangères[2]. Mais l'Autriche et la Prusse avaient besoin de son bon vouloir pour le règlement des indemnités en Allemagne, et la Russie était trop éloignée. L'Angleterre seule, qui suivait l'accroissement continuel de la puissance française avec une angoisse chaque jour plus poignante, réclama auprès du gouvernement consulaire, en se basant sur les droits incontestables de tout peuple libre et indépendant, ainsi que sur l'article XI de la paix de Lunéville[3].

Cette ingérence de l'Angleterre n'eut pas d'autre conséquence que d'amener Napoléon à ordonner l'entrée immédiate des troupes de Ney sur le territoire helvétique. A la date du 2 octobre, il avait laissé au général le soin de déterminer le moment de l'invasion. « On calcule, disait-il alors, que la proclamation du premier consul ne pourra arriver à Berne que le 12. Le général Ney saura, le 18 ou 19, si les Bernois veulent se dissoudre ou non. Dans le cas où ils ne voudraient pas se dissoudre, du 20 au 25 serait le moment où il faudrait que toutes les colonnes entrassent à la fois en Suisse. Il est donc nécessaire que le général Ney prévienne les généraux commandant sous ses ordres de se tenir, du 20 au 25, prêts à entrer en Suisse[4]. »

Si, peu de jours plus tard, Bonaparte ordonnait l'invasion déjà pour le 15, c'est-à-dire avant qu'aucune nouvelle décisive ait pu

1. *Corresp.*, nos 6351, 6352, 6359.

2. Dépêche de Merry, de Paris, le 3 oct. 1802 (*Annual Register for* 1803, p. 670 et suiv.).

3. Note de Hawkesbury, 10 oct. 1802 (*Annual Register for* 1803, p. 672 et suiv.).

4. *Corresp.*, n° 6359.

arriver à Paris[1], c'est qu'il avait sous les yeux la note anglaise du 10 octobre. C'était un soufflet appliqué à la Grande-Bretagne en pleine figure.

Le cabinet de Londres venait sous main d'envoyer en Suisse un agent du nom de Moore, afin d'y offrir au gouvernement « patriote » l'assistance pécuniaire de l'Angleterre, en cas de résistance contre l'invasion française[2]. Mais, avant d'avoir foulé le sol helvétique, Moore reçut la nouvelle de la soumission des Suisses et fut rappelé en Angleterre[3]. Voilà toutes les *intrigues* de la Grande-Bretagne dans cette affaire.

La Suisse fut alors soumise à la domination absolue de Bonaparte, tout aussi bien que l'Italie et la Hollande. Napoléon désigna ceux qui seraient exclus des fonctions publiques et décréta l'arrestation de plusieurs citoyens helvétiques. Il posa les fondements de la future constitution de cette république (10 décembre 1802). Il interdit aux Suisses « de rechercher un appui en dehors de la France » ou d'entreprendre chose « qui pût nuire aux intérêts, à l'honneur et en général à la cause du peuple français. Je ne souffrirai jamais en Suisse d'autre influence que la mienne, ajouta-t-il, dût-il m'en coûter 100,000 hommes[4]. » Il ne s'agit, dans ses entreprises politiques, jamais de la France, toujours de lui-même.

Ces faits produisirent une impression douloureuse dans l'Europe entière, parce qu'on les considérait comme la fin de l'indépendance suisse, conquise par tant d'héroïsme et conservée glorieusement pendant cinq siècles. Irrité déjà de la suppression du roi de Sardaigne, le tsar prévint son ambassadeur à Paris d'insister, avec toute la vigueur possible, sur l'inviolabilité et sur l'indépendance de la Suisse. Alexandre Ier alla même jusqu'à menacer la France d'une guerre, si la cause de la justice et du bien public continuait à être violée par elle[5]. La colère fut encore plus grande et surtout plus générale en Angleterre. Le libre peuple

1. *Corresp.*, n° 6370.

2. Instruction envoyée à Moore, du 10 oct. 1802 (*Annual Register for* 1803, p. 673 et suiv.). Bignon prétend (t. III, p. 15) que Moore eut l'ordre d'offrir encore aux *rebelles* des armes et des munitions de guerre et d'exciter l'Autriche à s'immiscer des affaires suisses. C'est bien douteux. Nous n'en trouvons aucune trace dans ses instructions.

3. Documents (*Annual Register for* 1803, p. 675).

4. *Corresp.*, n°s 6421, 6480.

5. Ulmann, p. 51.

britannique nourrissait de vives sympathies pour la liberté helvétique[1]. On trouvait que le gouvernement anglais s'était conduit beaucoup trop faiblement dans cette affaire. On voyait dans les agissements du premier consul, depuis la conclusion du traité d'Amiens, un système dirigé contre la paix et incompatible avec elle[2]. Beaucoup de monde était d'avis que Bonaparte avait la ferme intention d'irriter l'Angleterre pour l'amener à lui déclarer la guerre[3]. On croyait même savoir qu'il avait alors projeté, en octobre 1802, de surprendre l'Égypte, et que la réalisation de ce dessein n'avait été empêchée que par l'apparition imprévue d'une flotte anglaise dans la Méditerranée[4]. En effet, si le cabinet Addington avait eu la moindre habileté et un peu de fermeté, il aurait commencé la guerre, reconnue dès lors inévitable, sur ces affaires de Hollande et de Suisse. Il aurait eu le monde entier de son côté et évité ainsi le reproche d'avoir rompu la paix en violant lui-même le traité d'Amiens. C'est ce que bien des Anglais influents lui conseillèrent. Mais le gouvernement de Londres laissa passer le moment favorable et se contenta de se préparer silencieusement pour une rupture imminente[5].

En ce moment même, une note de Napoléon arriva à Londres, de nature à confirmer tous les soupçons et à éclairer les plus optimistes sur les véritables intentions de son auteur. Il y déclara que, aussitôt que l'on voudrait l'empêcher de faire telle ou telle chose, à l'instant même il la ferait. Quant à la Suisse, disait-il, sa décision est irrévocable, quoi qu'on dise ou qu'on ne dise pas. Il ne livrera point les Alpes à 1,500 mercenaires payés par l'Angleterre et ne souffrira pas que la Suisse soit convertie en nouveau Jersey. Il ne désire pas la guerre, mais aucune considération ne l'arrêterait si l'honneur ou l'intérêt de la république lui commandaient de reprendre les armes. Ce serait l'Angleterre qui l'obligerait de conquérir l'Europe. « Le premier consul n'a que

1. Mme de Rémusat parle de l'affaire suisse comme d'une des causes principales de la rupture de la paix d'Amiens (*Mémoires*, t. I, chap. 2).

2. Voy. *Letters and desp. of Castlereagh*, t. V, p. 68 et suiv. — Opinion de Pitt et de Canning, en octobre 1802 (Malmesbury, t. IV, p. 78).

3. C'est aussi la conviction de Schlosser, t. VI, p. 47 et suiv.

4. Browning, p. 189.

5. Hawkesbury à Frere (ministre anglais à Madrid), 27 oct. 1802 : « Depuis que j'ai écrit ma dernière dépêche, des événements ont eu lieu de nature à pouvoir amener une rupture entre le gouvernement de Sa Majesté et celui de la France » (Fr. von Gentz, *England und Spanien*, Saint-Pétersbourg, 1806, p. 313).

trente-trois ans, il n'a détruit que des États de second ordre! Qui sait ce qu'il lui faudrait de temps pour changer de nouveau la face de l'Europe et ressusciter l'empire d'Occident! » Pour empêcher ces catastrophes, il ne demande qu'une chose : tout le traité d'Amiens, rien que le traité d'Amiens[1].

Ces paroles étonnantes de Napoléon contiennent son programme entier. Il désire provoquer l'Angleterre à une guerre nouvelle pour y trouver un prétexte de nouvelles conquêtes, voire même pour transformer le monde et pour faire revivre l'empire des Césars et de Charlemagne. Devant le peuple français, désireux alors de paix et de tranquillité, il ne peut pas paraître comme agresseur; mais il sait que, s'il réussit à amener l'Angleterre à déclarer la guerre, s'il fait appel « à l'honneur ou à l'intérêt » de la France, celle-ci, avec enthousiasme, mettra ses fils belliqueux à sa disposition. On comprend difficilement comment, en pleine connaissance du programme exposé par Napoléon dans cette note du 1er brumaire an XI, des écrivains estimables l'aient encore pu dépeindre comme martyr de l'hostilité britannique, forcé par elle à des conquêtes immenses, malgré lui.

Le gouvernement anglais se contenta de répondre à la formule : « Tout le traité d'Amiens et rien que le traité d'Amiens » par l'autre formule : « Tout l'état de l'Europe à l'époque du traité d'Amiens et rien que cet état. » Ne pouvant guère contredire directement cette juste demande, Bonaparte renouvela la prétention inouïe que l'Angleterre, n'ayant reconnu aucune des républiques italiennes ni la nouvelle Helvétie, avait perdu le droit de s'intéresser aux affaires de ces pays[2]. Sous ce prétexte spécieux, le premier consul pouvait s'approprier un pays après l'autre et en exclure les produits et le commerce de l'Angleterre sans que celle-ci eût à s'en soucier.

Martin PHILIPPSON.

(*Sera continué.*)

1. Extrait publié pour la première fois par Thiers, t. IV, p. 186 et suiv.
2. Bonaparte à Talleyrand, 4 nov. 1802 (*Corresp.*, n° 6414).

MÉLANGES ET DOCUMENTS

SAINT-SIMON ET LES ÉTATS-GÉNÉRAUX[1].

Le passe-droit dont il se jugea victime lorsqu'en 1702 cinq de ses cadets devinrent brigadiers de cavalerie, alors que lui, duc et pair, restait simple mestre de camp à la suite, détermina Saint-Simon à quitter le service. Il demeura dès lors à la cour, où son esprit vif, perçant, plein de préjugés et aigri, trouva ample matière à exercer ses qualités d'observation et à accuser ses défauts de parti pris. Il était né mécontent; l'injustice du roi développa ce que la nature n'avait fait qu'ébaucher. Saint-Simon passa sa vie à n'être point satisfait de la manière dont l'État était dirigé et à chercher les moyens de changer le mode de gouvernement.

Son amitié avec le duc de Beauvilliers le fit entrer dans cette petite cour du duc de Bourgogne, où, escomptant le règne futur du prince, on élaborait des plans de réforme du royaume. Saint-Simon vécut dans cette atmosphère; mais, loin de subir l'influence d'autrui, ce fut plutôt lui qui fit sentir la sienne. Il était trop entier pour souffrir la contradiction; il avait une trop haute idée des qualités et des vertus de toutes sortes, que lui conférait sa dignité de duc et pair, pour s'imaginer qu'il se pût tromper, et cette infatuation exagérée lui permit de rester lui toute sa vie. Si ses idées politiques s'accordent en bien des points avec celles du duc de Chevreuse et de Fénelon, les deux interprètes les plus autorisés des sentiments politiques du duc de Bourgogne, c'est pure affaire de hasard, de communauté d'opinions, et non point de pénétration mutuelle. Nous avons de Saint-Simon, pour ainsi parler, une politique théorique et une politique pratique. Il est remarquable que dans son œuvre copieuse, touffue, variée, on n'ait à relever que des contradictions presque

1. L'édition des *Mémoires de Saint-Simon*, entreprise par M. de Boislisle, n'ayant pas encore été poussée jusqu'à l'époque qui nous occupe, afin de conserver l'unité dans les citations, nous donnons nos références d'après l'édition Chéruel. Voyez dans la *Rev. hist.*, mai 1900, l'article de M. Sée sur les *Idées politiques de Saint-Simon*.

insignifiantes. L'unité de sa conception a toujours subsisté, et quand il l'a formulée définitivement dans une sorte de manifeste, il ne s'est pour ainsi dire pas écarté de ce qu'il écrivait alors qu'il posait des principes. Il a seulement donné à ses opinions une forme plus nette, plus précise, plus arrêtée. Au gré des événements, il consigne, dans les *Mémoires* et dans les morceaux qui composent les *Écrits inédits,* ses réflexions sur la forme du gouvernement, sa nature et la direction à lui donner. Au jour venu (lequel? on n'en sait rien), il unifia, condensa ces principes épars dans les *Projets de gouvernement de Mgr le duc de Bourgogne,* manuscrit anonyme découvert à la Bibliothèque nationale par M. P. Mesnard, et dont Saint-Simon est indubitablement l'auteur. C'est là que s'épanouit dans son complet développement son système de gouvernement. Dans les *Mémoires* et les *Écrits inédits*, il exposait les origines, les raisons d'être de telle ou telle institution; dans les *Projets,* il applique les théories à la pratique.

Comme il convient à son caractère et à son éducation, à ses qualités et à ses défauts, le régime de Saint-Simon est purement aristocratique. La noblesse réglée (c'est-à-dire dont les échelons sont précisément déterminés) est partout dans l'État; c'est à elle qu'appartient la direction centrale des affaires par les Conseils, l'administration des provinces, le commandement des armées. Elle reprend la place que Louis XIV lui avait enlevée pour la donner aux gens du commun. Mais, à côté d'elle, Saint-Simon fait quelque part dans la gestion des affaires et attribue quelque importance, dans la hiérarchie des fonctions, au corps total de la nation, en faisant des États-Généraux un rouage nécessaire du gouvernement, rouage à service périodique et exactement réglé.

Saint-Simon a maintes fois parlé des États-Généraux. L'absolutisme écrasant de Louis XIV poussait invinciblement à tourner les regards vers les époques où la volonté souveraine du monarque avait quelque contrepoids, bien faible à la vérité, dans la représentation des divers ordres de l'État. Les nobles de l'espèce de Saint-Simon, comme les hommes des moindres classes, souhaitaient leur résurrection. Aussi, ne faut-il pas s'étonner de leur voir tenir une bonne place dans l'œuvre de Saint-Simon. C'est l'idée que Saint-Simon se faisait des États-Généraux que nous avons voulu étudier, en même temps que ses tentatives pour les rappeler à la vie.

*
* *

« De tous ceux qui ont eu l'honneur d'approcher V. A. R. dans tous les temps, aucun n'a plus d'estime, ni pour ainsi dire plus de

goût naturel pour les États-Généraux que j'en ai toujours eu[1]. » C'est ainsi qu'en 1717 Saint-Simon parle au duc d'Orléans, régent du royaume. Est-ce à dire que, partageant « l'erreur de la multitude ignorante qui croit les États-Généraux revêtus d'un grand pouvoir[2], » il leur accorde une part de souveraineté? Nullement. Saint-Simon, autant que quiconque, tient pour la royauté absolue de droit divin, absolutisme auquel il veut un tempérament efficace dans la participation au gouvernement des grands du royaume, des pairs, qu'il entend rétablir dans les droits et prérogatives dont ils jouissaient au début de la monarchie française. S'il accepte les États-Généraux, s'il a pour eux « un goût naturel, » c'est par esprit de tradition, par archaïsme pour ainsi parler. Et partant il ne leur accorde que les droits auxquels ils ont pu prétendre à leur origine et qu'une longue pratique a confirmés. Saint-Simon les admet dans une certaine mesure, pour des considérations de droit, et les repousse, à les envisager « selon l'erreur si répandue du prétendu pouvoir des États-Généraux[3], » pour des raisons de fait et de droit.

« Cette assemblée (les États-Généraux), infiniment respectable et qui représente tout le corps de la nation, forme un conseil très nombreux[4]. » Voilà, en trois mots, l'objection de fait opposée par Saint-Simon aux États-Généraux : les représentants sont trop nombreux. Chacun arrive, chargé des griefs, des plaintes, des souhaits de ses commettants; leur procurer satisfaction sera le but de chaque député, et, par là, les mandataires perdront de vue l'intérêt général, absorbés qu'ils seront par le soin des intérêts particuliers de ceux qui les envoient. La nation ne gagnera donc rien à ce système; elle y perdra, au contraire, alors que le roi, qui ne peut tirer bénéfice que du contentement unanime de ses sujets, aura à cœur de veiller aux intérêts de tous. C'est la souveraineté nationale, exercée par voie de représentation, que Saint-Simon nie au nom du bien-être et de la prospérité du pays.

Mais cette considération de fait et de sentiment n'est qu'accessoire chez Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, pair du royaume, chevalier de l'ordre, admirateur passionné du passé et des traditions. Dans le *Mémoire sur la renonciation*, composé à l'occasion de la renonciation au trône de France formulée par Philippe d'Anjou, au moment où il devint roi d'Espagne, Saint-Simon donne très nettement sa théorie des États-Généraux. « Il se voit, et par leur origine et par

1. *Mémoires*, t. XIV, p. 350.
2. *Mémoires*, t. XII, p. 223.
3. *Mémoires*, t. XII, p. 224.
4. *Mémoires*, t. XIV, p. 355.

leur constant usage, que ce ne fut jamais qu'une assemblée de plaignants et de remontrants, sans autorité que de délibérer sur les moyens d'augmenter ou de changer les impôts lorsque les rois l'ont bien voulu, et chaque fois le leur permettre[1]. » C'est la pure thèse royale.

Pourquoi furent à l'origine convoqués les États-Généraux? Pour, selon l'antique formule, donner au roi aide et conseil. L'aide, ce sont les impôts, les subsides en argent; les conseils, ce sont les avis dont le prince peut à son gré ne tenir aucun compte. Ces impôts, le roi, qui ne trouve pas assez d'argent sur son domaine personnel, les demande à ses vassaux; ceux-ci les consentent ou les refusent. Au début, on procéda ainsi par voie de sollicitation; puis le monarque, devenant plus fort, posa le principe que les impôts sont dus par les sujets jusqu'à concurrence de la somme qu'il a fixée et que seul il a le droit et le pouvoir de déterminer. L'aide devint donc une obligation aussi étroite, aussi impérieuse que l'host et le conseil. Lorsque Philippe le Bel réunit, en 1302, les premiers États-Généraux, ce fut au milieu d'une des crises les plus graves que traversa la monarchie française, au moment où, sortant de l'adolescence, elle entrait dans la puberté. Il rassembla les représentants de la nation pour faire sanctionner sa conduite envers le pape; il chercha un appui dans l'approbation de ses sujets; mais il ne le demanda qu'une fois ses résolutions prises et pour les faire unanimement acclamer, car, ainsi que le dit Saint-Simon, « il est indispensable de les (les grandes sanctions du royaume) faire recevoir au corps de la nation, lequel, tout incapable de les former lorsqu'elles sont à faire ni de les rejeter lorsqu'elles sont faites, est pourtant partie si essentiellement indispensable pour les recevoir[2]. » Les États-Généraux ont donc un rôle de simple enregistrement, de pure forme; ils donnent un surcroît de lustre aux décisions royales; ils associent la nation inerte à la majesté des volontés du monarque, mais c'est tout. Aucune part dans le gouvernement de l'État; approuver les décrets qu'on leur présente est tout leur rôle.

C'est pour des États-Généraux de cette sorte que Saint-Simon se sent « un goût naturel. » Depuis 1302, les États avaient maintes fois été réunis dans des circonstances graves, où il avait semblé à propos au roi de faire couvrir ses exigences par l'approbation des représentants de la nation. A plusieurs reprises, sous le roi Jean, sous Charles VII, sous Anne de Beaujeu, au temps de la Ligue, ils avaient tenté de substituer à cet enregistrement passif des volontés

1. *Écrits inédits*, t. II, p. 186.
2. *Écrits inédits*, t. II, p. 384.

royales un régime de décision propre et de contrôle actif des finances. Ils eurent des succès partiels, bientôt détruits par le roi redevenu plus fort; à de certains moments même, ils furent sur le point de réussir complètement, par exemple lors des seconds États de Blois. Ceux-là, nous dit-il, « se sont arrogé plus de puissance; mais un exemple de révolte générale aussi étrange que celui-ci, aussi uniquement moderne, aussi peu suivi, ne peut rien conclure en faveur de l'autorité des États-Généraux[1]. » Ils en furent pour leurs frais. Saint-Simon a ici lâché son grand mot, qui nous le peint tout entier et qui justifie bien l'épithète d'archaïque que nous avons donnée à sa politique : « Aussi uniquement moderne. » De même qu'un homme ne peut se réclamer de sa noblesse s'il ne peut prouver que quelques récents quartiers, une institution ne peut se prévaloir de certains droits, de certaines prérogatives, si elle ne les tient d'une pratique séculaire. Ah! si, dès l'origine, les États-Généraux avaient exercé les pouvoirs que réclamèrent en vain les députés de 1484, de 1589, que se donnèrent ceux de 1789, si, dès le début, ils avaient vigoureusement empiété sur la prérogative royale à la manière anglaise, peut-être Saint-Simon leur eût-il à la rigueur reconnu ces conquêtes; mais, en l'état de l'histoire, cela lui était impossible, et il s'en est résolument tenu à la conception de 1302, à la formule : « pour conférer ensemble des remontrances, plaintes et doléances qu'ils auront à proposer et nous faire entendre dans l'assemblée générale de nosdits Estats[2], » comme il est dit dans la lettre de convocation des États d'Orléans de 1560. Plaignants et remontrants ils sont nés, plaignants et remontrants ils ont vécu, tels Saint-Simon consent à les voir vivre. Et cela non point dans l'intérêt pur de la nation, mais au regard du droit et dans l'intérêt du prince qui, à ce régime, trouve mieux son compte.

Avant d'en venir à l'examen du plan définitif de Saint-Simon sur les États-Généraux, il faut voir comment, en 1715 et en 1717, il insista auprès du duc d'Orléans pour conseiller leur convocation. Peu avant la fin de Louis XIV, le duc de Bourgogne mort, le duc d'Orléans, qui était le prince du sang le plus proche du trône, fut destiné à recueillir la régence pendant la minorité de Louis XV. Saint-Simon, qui était un des plus intimes familiers du duc, eut avec lui plusieurs entretiens dont il nous a laissé un récit abondant dans les *Mémoires* et où furent examinées les mesures qu'il serait à propos de prendre à la mort du roi.

1. *Écrits inédits*, t. II, p. 186.
2. Cité dans Esmein, *Histoire du droit français*, p. 479, éd. 1892.

La première était une réunion des États-Généraux. Aussitôt la régence proclamée et dévolue au duc d'Orléans, contre les intentions du feu roi, il importait, selon le programme de Saint-Simon, de rassembler les États-Généraux, et cela pour leur faire accomplir une double besogne : besogne politique et besogne financière.

En acceptant le trône d'Espagne, le duc d'Anjou avait renoncé pour lui et ses successeurs à tous droits à la couronne de France; à l'époque, Monseigneur et le duc de Bourgogne vivant, cela pouvait ne paraître qu'une simple formalité, l'hérédité au trône de France étant assurée; mais, en 1715, ces deux princes avaient disparu, le roi était en bas âge sans héritier direct; la situation était donc entièrement changée. Et le roi d'Espagne pouvait bien, à l'occasion, faire fi de sa renonciation. Aussi, Saint-Simon tenait-il essentiellement à ce que cette formalité fût régularisée; il pressait vivement le duc d'Orléans de porter la renonciation devant les États, afin que la nation entière, par l'acte qu'elle en prendrait, établit une situation très nette et empêchât le roi d'Espagne de pouvoir, par lui-même ou par quelqu'un de sa famille, mettre un jour la main sur la couronne aux fleurs de lys. Et, du même coup, l'exclusion totale et régulière de la branche espagnole rapprochait du trône le duc d'Orléans, qui par là devait nécessairement y monter en cas de mort du jeune roi. C'était habilement combiné et conforme à la théorie que « les États-Généraux sont partie essentielle à recevoir les grandes sanctions du royaume[1]; » et, comme le dit Saint-Simon, le prince « n'acquérait ce suprême avantage que par un simple leurre auquel la nation se prendrait et qui ne donnerait rien aux États-Généraux[2]. » On semblerait consulter le pays, alors qu'en réalité on se bornerait à lui faire sanctionner une disposition déjà prise et à le lier aux destinées possibles du régent.

L'autre affaire politique, pour laquelle Saint-Simon entendait se servir des États-Généraux, était connexe à la première : c'était l'affaire des bâtards. Chacun sait en quelle place Louis XIV avait mis ses bâtards. Les produits de ses amours avec M^me^ de Montespan avaient été légitimés, et, dans son testament, s'il laissait nominalement la régence à son neveu, le duc d'Orléans, il la confiait réellement à son fils, le duc du Maine. L'élévation des bâtards à ce rang désordonné était odieuse à Saint-Simon, et, avec l'affaire du bonnet, l'affaire des bâtards fut de celles qui mirent le plus de peine dans sa vie. Il ne pouvait admettre semblable procédé. Aussi,

1. *Écrits inédits*, t. II, p. 384.
2. *Mémoires*, t. XII, p. 229.

quand Philippe d'Orléans prit le pouvoir, Saint-Simon le pria-t-il et le supplia-t-il de mettre un terme à cet état de choses et de replacer les bâtards dans leur rang naturel. Il lui conseilla de porter la question devant les États-Généraux, de leur représenter que « l'adultère était mis au niveau du mariage par cette énorme expression de l'honneur qu'ils ont d'être fils ou petits-fils du roi; un seul pas à faire pour être fils ou petits-fils de France[1]. » Il convenait d'exciter sourdement les esprits et de « faire envisager aux États la facilité qu'avaient les bâtards de tout entreprendre et les horreurs de leur joug et des guerres civiles pour l'établir et s'en défendre[2]. » Enfin, leur faire toucher l'évidence du crime de lèse-majesté dans l'attentat d'oser prétendre à la couronne. Il fallait faire déposséder les bâtards de tous les droits que petit à petit leur avait conférés Louis XIV.

Pour les finances, la tâche était encore plus malaisée. Les guerres successives, et surtout la longue et néfaste guerre de la Succession d'Espagne, avaient coûté fort cher; les peuples, pour qu'on pût continuer la lutte, payer des armées, se procurer des munitions et des vivres, entretenir quelques rares alliances onéreuses, avaient sué leur or et leur argent. Les impôts avaient épuisé le pays et le roi était criblé de dettes. Il fallait sortir d'une pareille impasse, et, comme issue, Saint-Simon proposa au régent son remède ordinaire : les États-Généraux. « Le Français léger, amoureux de changement, abattu sous un joug dont les pointes et la pesanteur étaient sans cesse montées jusqu'au comble pendant ce règne, après la fin duquel tout soupirait, serait saisi d'espérance et de ravissement à ce rayon d'espérance et de liberté, proscrit depuis plus d'un siècle, vers lequel personne n'osait plus lever les yeux, et qui le comblerait d'autant plus de reconnaissance et d'amour[3]. » Comme il l'avoue encore plus cyniquement, Saint-Simon fit sentir au régent « la nécessité de profiter de l'erreur si répandue du prétendu pouvoir des États-Généraux[4]. » C'est donc un leurre qu'il prépare à la nation. Il veut qu'on assemble les États-Généraux, il pousse à leur convocation, avec l'arrière-pensée bien arrêtée de tromper le pays qui se fait illusion sur leur puissance, puissance dont lui, Saint-Simon, versé dans la connaissance du droit et des précédents, connaît bien tout le néant. La situation est difficile, inextricable même; appelons les États-Généraux, ils nous diront leurs plaintes, leurs désirs; nous

1. *Mémoires*, t. XII, p. 259.
2. *Mémoires*, t. XII, p. 261.
3. *Mémoires*, t. XII, p. 221.
4. *Mémoires*, t. XII, p. 223.

leur répondrons par de bonnes paroles, puis nous leurs indiquerons les deux moyens de sortir d'embarras en leur faisant la grande grâce de leur laisser choisir lequel ils voudront, et, par là, on semblera donner dans l'opinion accréditée auprès de la masse du peuple, alors que, plus que jamais, on aura dérangé nobles, clercs et bourgeois pour enregistrer les volontés royales tout simplement.

Les deux moyens proposés par Saint-Simon sont peu délicats. Le premier consiste « à continuer et augmenter, s'il est possible, les impôts, pour subvenir tant aux arrérages qu'à l'extinction peu à peu de quelques principaux[1]. » L'autre, moins honorable encore, c'est « de faire une banqueroute générale et de déclarer la succession quitte de tous les engagements pécuniaires pris par son prédécesseur[2]. » Saint-Simon est nettement partisan de la seconde solution. Mais, si dans la délibération il est entreprenant, dans la décision il est craintif, et il demande « qui sera assez hardi pour se charger de choisir l'un ou l'autre parti[3]. » La responsabilité du choix lui paraît lourde; aussi déclare-t-il au régent que c'est le cas ou jamais de faire intervenir les États-Généraux. Certes, ils ne sont d'aucune utilité, « le roi pourvoyant aux secours lui seul et par ses édits et déclarations enregistrés[4]. » Mais ils seront un excellent exutoire. La « haine » de la nation pourra s'exercer sur eux, et tout ce qu'il y aura de « cruel et d'odieux[5] » dans le procédé employé retombera nécessairement sur les États, qui, à ce que l'on peut présumer, « préféreront la banqueroute à cette lèpre éternelle d'impôts perpétuels[6]. »

Voilà le rôle que Saint-Simon réserve aux États. Ils seront les boucs émissaires et c'est à eux qu'iront les malédictions du peuple. Dans sa confiance aveugle, née de son rang, de sa fréquentation unique des gens de cour, de son absence de commerce avec les gens du commun, il ne lui vient pas un instant à l'esprit qu'imitant leurs devanciers, les États de 1484, de 1589, ceux qu'il propose de réunir pourraient essayer de mettre à profit la situation embarrassée de la couronne pour prendre leur part du gouvernement du royaume. Il n'a pas songé qu'à l'exemple de l'Angleterre, la France, par l'intermédiaire de ses représentants, pourrait, elle aussi, faire sa révolution et changer du tout au tout son droit public. Nous qui savons 1789, nous nous étonnons de cette imprévoyance. Toutefois,

1. *Projets de gouvernement du duc de Bourgogne*, p. 13.
2. *Projets de gouvernement du duc de Bourgogne*, p. 13.
3. *Projets de gouvernement du duc de Bourgogne*, p. 13.
4. *Mémoires*, t. XIV, p. 378.
5. *Mémoires*, t. XII, p. 223-224.
6. *Projets de gouvernement du duc de Bourgogne*, p. 14.

à la décharge de Saint-Simon, on peut arguer que les esprits, fatigués de l'effort stérile des XV^e^ et XVI^e^ siècles, énervés par quarante-cinq ans d'un joug pesant, n'étaient point, en 1715, assez vigoureux pour se réveiller d'un réveil éclatant, effrayant, comme le sera celui de 1789. L'esprit public, le sens politique n'ont pas encore été sortis de leur torpeur. Ce n'est qu'en 1721 que Montesquieu donnera les *Lettres persanes*, la première manifestation de ces nouvelles idées politiques, que développeront par la suite lui Montesquieu, Rousseau, Mably et les autres publicistes. Saint-Simon et les hommes de sa génération, si réformateurs fussent-ils, Beauvilliers, Chevreuse, Fénelon, en sont restés aux idées du passé.

Le régent loua fort Saint-Simon, le remercia grandement et en resta là. Il lui sembla plus prudent, sa régence une fois reconnue par le Parlement, de ne pas pousser plus avant et de ne pas compromettre, par des tentatives téméraires, ce qui n'allait pas trop mal. Mais, en 1717, après deux ans de gouvernement, trouvant les résultats médiocres, il voulut tâter des États-Généraux, et s'en vint, à son accoutumance, consulter Saint-Simon. Deux années avaient profondément modifié les idées du duc; autant, en 1715, il préconisait la convocation des États, autant, en 1717, il la repousse. Certes, il regrette qu'on ne les puisse assembler; mais, dit-il, « assembler les États-Généraux après une interruption si longue au milieu d'une profonde paix pour les consulter sur l'état fâcheux des finances après y avoir inutilement essayé vingt mois et plus toute espèce de remèdes et ne leur permettre pas de rien proposer eux-mêmes, c'est une contradiction dont l'évidence frappe[1]. » Encore une fois, il y eut intention, mais il n'y eut pas réalisation. Pour une fois, Saint-Simon l'emporta.

Si imprévoyant qu'il fût, Saint-Simon a bien vu, entre 1712 et 1715, au moment où il conseillait la réunion des États et où il bâtissait ses plans de gouvernement, que la convocation des États-Généraux, après un aussi long intervalle, n'était pas un événement de petite importance. Sans apercevoir les conséquences très graves pour la monarchie qui en pouvaient résulter, il a néanmoins senti qu'on ne pouvait rappeler un si grand corps à la vie par occasion et pour les besoins d'une cause médiocre et qu'il fallait désormais que les États-Généraux fussent un rouage régulier du mécanisme gouvernemental.

Pour bien comprendre le rôle que Saint-Simon assigne aux États dans sa nouvelle organisation de la France, il importe de savoir

1. *Mémoires*, t. XIV, p. 325.

auparavant quelles modifications il entendait apporter à la division administrative du territoire. A la répartition existante en provinces naturelles, Saint-Simon, qui a le goût des choses précises, substitue une division arbitraire en douze provinces égales en produit. Cette première réforme opérée, il taille plus avant et pousse plus loin en supprimant la diversité des pays d'États et des pays d'Élections. Le système des États est généralisé. Chaque province aura désormais ses États particuliers, formés de douze députés de chaque ordre qui se rassembleront annuellement. Tous les quatre ans, ces États provinciaux choisiront chacun trois délégués, à raison d'un par ordre, qui, réunis en la ville désignée par le roi, formeront les États-Généraux, composés par conséquent de trente-six membres. Les États seraient donc « simplifiés de manière qu'ils se puissent assembler sans cette confusion qui les a si souvent rendus inutiles[1]. »

Que seront ces États-Généraux si réduits? Quelle sera leur fonction? Saint-Simon le dit expressément : ils seront le « surintendant des finances[2]. » Comme par le passé, le roi présentera l'état des sommes à lever, « non en les demandant ni en laissant aux États aucun pouvoir d'accorder, de refuser, de disputer, mais uniquement pour les informer de la quotité des sommes nécessaires[3]. » Ainsi donc, aucun pouvoir législatif, mais un simple pouvoir administratif. En effet, les États auront pour mission de répartir la somme fixée par le roi entre les douze provinces, de procéder à sa perception et de veiller à son emploi. Surintendant des finances! C'est évidemment une vue nouvelle, intéressante et conforme au reste de la conception saint-simonienne, qui substitue partout la direction de plusieurs à celle d'un seul; c'est l'extension du système des conseils, mais ce n'est point l'extension des droits de la nation, parallèlement à ceux du roi. Au surplus, voici comment Saint-Simon explique son régime : « Se ferait par eux (les États-Généraux) la répartition des sommes demandées, c'est-à-dire prescrites, en douze parties égales sur les douze États particuliers, qui, au retour des députés aux États de leurs provinces, s'assembleraient en conséquence, et à leur ordinaire, pour y faire l'imposition[4]. » Il est incontestable que cette surveillance donnée aux États sur la gestion des finances de la nation est un progrès notable sur les errements antérieurs. Mais Saint-Simon réduit les mandataires du peuple à un rôle de simples fonctionnaires, de purs répartiteurs. On veut bien leur laisser le soin de

1. *Mémoires*, t. XIV, p. 350.
2. *Mémoires*, t. XIV, p. 350.
3. *Projets de gouvernement du duc de Bourgogne*, p. 6.
4. *Projets de gouvernement du duc de Bourgogne*, p. 6.

fixer à chaque province sa quotité dans le total de l'imposition nationale, mais on leur dénie le droit de fixer ce total, même de le discuter. C'est une apparence de liberté, mais rien qu'une apparence. Les États seront des comptables, rien de plus. Et, si on les prend pour comptables, ce n'est point pour donner à la nation une part quelconque dans la direction des affaires de l'État, mais parce qu'on a plus foi dans leur honnêteté qu'en celle des commis, s'agissant de leur argent. La suppression de ces derniers est dès lors indiquée : plus de trésoriers de France, plus de voyers, plus d'élus. Tout se fera par la manutention des États.

Mais ces États-Généraux ne se réuniront que tous les cinq ans. Saint-Simon ne leur accorde même pas la prérogative qu'ils eurent un moment, qu'ils perdirent et cherchèrent à reprendre, de voter l'impôt tous les deux ans au moins. Or, dans l'intervalle de deux sessions, il peut survenir des besoins nouveaux ; une nouvelle répartition peut être nécessaire, une nouvelle perception peut être indispensable ; tout cela est du ressort des États. Mais ils ne doivent être convoqués que tous les cinq ans. Aussi, pour parer à une semblable éventualité, au terme de chaque tenue quinquennale, les États éliront-ils trois délégués, un de chaque ordre. Ces délégués, demeurant à Paris, ou suivant le roi, s'il s'écartait plus loin que Fontainebleau ou Compiègne, sont chargés de se tenir en rapport avec les délégués de leur ordre dans les États provinciaux. Leur mission est de procéder à la répartition des sommes demandées entre sessions par le roi. C'est une sorte de commission permanente des États-Généraux. Mais à ce soin de répartition se borne le pouvoir des délégués, « qui ne pourront se mêler d'aucune autre chose[1]. » Simple administration ! Pour marquer « jusqu'où va son respect pour la nation représentée[2], » Saint-Simon donne aux trois commissaires, pendant la durée de leurs fonctions, un rang et des privilèges, sur le détail desquels ce fervent du protocole ne s'est pas expliqué.

Voilà à quoi se bornent les pouvoirs concédés par Saint-Simon aux États-Généraux : administrer les finances de l'État. Pour le surplus, ils restent ce qu'ils étaient auparavant, ce que Saint-Simon s'est complu tant de fois à répéter, « un corps de plaignants et de remontrants[3]. » Il n'accroit pas leurs droits, mais il ne les diminue pas non plus ; il leur laisse comme par le passé le droit de « remontrer sur les affaires de l'intérieur des diverses parties du royaume, admi-

1. *Projets de gouvernement du duc de Bourgogne*, p. 7.
2. *Mémoires*, t. XIV, p. 350.
3. *Écrits inédits*, t. II, p. 186 ; *Projets de gouvernement du duc de Bourgogne*, p. 6.

nistration de la police et de la justice, abondance, stérilité, en un mot tout ce qui concerne le bon ordre en toute gestion et manutention intérieure, sans autre pouvoir que celui de remontrer humblement et de proposer respectueusement et recevoir avec soumission et obéissance ce qu'il plairait au roi de répondre et statuer[1]. » C'est la continuation de l'ancien système. L'usage des cahiers sera poursuivi. Les États provinciaux remettront à leurs délégués aux États-Généraux des cahiers contenant l'exposé de leurs plaintes, de leurs désirs; les députés devront les communiquer tels quels; il n'y aura point de discussion, partant point d'amendement. Du même coup, si l'on peut user de ce terme au regard d'une assemblée sans pouvoir de décision propre, il n'y aura que des mandats impératifs; le député continuera d'être lié aux volontés de ses électeurs comme il est lié à celles du roi. Toutefois, raffinant sur une apparence de liberté, Saint-Simon décide qu'aucun pair, ecclésiastique ou laïc, aucun duc, aucun officier de la couronne, en un mot aucun de ceux qui assistent le roi dans « les grandes sanctions du royaume » ne pourra faire partie des États provinciaux, partant des États-Généraux. Il faut « laisser les États dans la pleine jouissance de leur liberté à résoudre, proposer et administrer sous les yeux et la permission du roi[2]. »

* * *

Telles sont les idées de Saint-Simon sur les États-Généraux. Si, à une première vue, elles déconcertent, surprennent de sa part, semblent neuves et libérales, un examen plus attentif montre ce qu'elles sont en réalité : les idées naturelles du duc de Saint-Simon, pair du royaume, qui, au XVIII^e^ siècle, est déjà ce que l'on a appelé depuis un « fossile. » Elles sont la conséquence nécessaire de son caractère, de ses défauts, de ses qualités, de son éducation et de ses préjugés.

La puissance du roi lui vient de Dieu et est absolue. Dans le gouvernement de l'État, il est assisté des pairs, des ducs, des grands officiers de la couronne, ses conseillers nés et nécessaires. Le roi seul a le pouvoir législatif, d'où découlent tous les autres; par conséquent, c'est lui, et lui seul qui fixe l'impôt. Mais aux heures difficiles, dans les cas délicats, il peut avoir besoin du conseil, du secours de tout son peuple. Comme la nation est trop populeuse pour qu'il puisse consulter tous ceux qui ont qualité pour donner leur avis, il rassemble des délégués des différents ordres de l'État : les clercs, les nobles,

1. *Projets de gouvernement du duc de Bourgogne*, p. 6.
2. *Projets de gouvernement du duc de Bourgogne*, p. 131.

les bourgeois envoient leurs mandataires. Mais ni les uns ni les autres, pris individuellement, pas plus le deuxième que le premier ou le troisième ordre n'ont droit de légiférer : l'assemblée des trois ordres, composée d'impuissants, est par là même impuissante[1]. C'est par pure bienveillance que le roi la convoque. Dans son cœur de père de la nation, il veut savoir quels désirs, quels souhaits, quels griefs, quelles réclamations ses sujets peuvent avoir à formuler; c'est dans le dessein de les leur voir exprimer qu'il rassemble leurs représentants. En son conseil, ses sujets entendus, entouré des pairs, des ducs et des grands officiers de la couronne, le roi délibérera sur les questions qui lui auront été soumises et rendra sa décision qui sera sans appel.

Cette théorie, vieille de trois siècles et demi, Saint-Simon se l'approprie tout entière. Amoureux du passé, il veut le conserver intact. S'il consent à donner aux États-Généraux le contrôle de l'administration des finances, dont nous avons décrit le mécanisme, c'est par haine des traitants et des commis, gens de basse extraction dont les fortunes scandaleuses éclipsent celles des seigneurs. Peut-être a-t-il cependant quelque intention de libéralisme; mais peut-on vraiment dire que l'homme qui propose de laisser aux États-Généraux « le cruel et l'odieux[2] » du choix des moyens propres à sortir de la situation que l'on connaît ait été un libéral? Son œuvre entière est là pour prouver le contraire. Serait-ce dilettantisme? C'est peu probable, car Saint-Simon était trop passionné pour le bien de l'État pour voir les choses de la nation d'un œil désintéressé et désabusé. S'il a rendu une place aux États-Généraux, ce doit être aussi, et peut-être même surtout, par esprit de revanche contre le système d'absolutisme parfait de Louis XIV, absolutisme qui avait réduit à rien les pairs dont Saint-Simon est si fier d'être. Procédé de revanche d'apparence généreuse, puisqu'il a l'air de donner au corps entier de la nation une vie politique. C'est donc au fond satisfaction d'une double haine : haine des traitants trop riches et trop puissants satisfaite en leur enlevant le pouvoir financier; haine du système de Louis XIV contentée en détruisant ce régime par une discrète entrée en scène du peuple qui n'avait aucun rôle jusqu'alors.

André Liard.

1. *Écrits inédits*, t. II, p. 344.
2. *Mémoires*, t. XII, p. 223-224.

UN ÉPISODE DU SÉJOUR DES ALLIÉS A PARIS

EN 1815.

COMMENT LES PRUSSIENS CÉLÉBRÈRENT A PARIS, LE 3 AOUT 1815, LA FÊTE DE LEUR ROI

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS[1].

... Dans la nuit du 3-4 août 1815, à Paris, se passa un fait scandaleux, qui redoubla, s'il était possible, la juste indignation que les Prussiens s'étaient attirée par leur conduite depuis le jour de leur entrée dans la capitale (7 juillet 1815).

Le 3 août tombait la fête anniversaire de la naissance de leur roi (Frédéric-Guillaume III), né en 1770. Ses soldats étaient heureux et fiers, ils ne s'en cachaient pas, de pouvoir la célébrer dans la capitale même du pays de l'ennemi qu'ils avaient vaincu. Dès le matin, des salves d'artillerie et de mousqueterie furent tirées en l'honneur du souverain (*Gazette de France*). A l'Hôtel-Dieu, rempli de malades prussiens, à qui le monarque fit distribuer une gratification de 2 fr. 60 par tête, un concert vocal en allemand eut lieu qui attira, sous les fenêtres de l'hôpital, une foule de curieux. Le soir, l'Hôtel-Dieu était illuminé. Il en fut de même de beaucoup de maisons particulières, où des Prussiens étaient logés. Le préfet de la Seine, comte de Chabrol, avait écrit à l'architecte de la Ville de « faire placer devant la façade de l'hôtel Labriffe, quai Voltaire, n° 3[2], des ifs et des lampions pour le soir et de disposer le cintre de la grande porte

1. Notre collaborateur, M. Guillaume Depping, conservateur honoraire de la bibliothèque Sainte-Geneviève, travaille à une *Histoire du séjour des Alliés à Paris en* 1815, d'après des documents inédits tirés des archives de l'hôtel de ville et des archives de la préfecture de police de Paris. M. Depping avait pris copie des pièces concernant 1815 (et aussi 1814) avant que les deux collections, que nous venons de nommer, eussent été détruites par les incendiaires de la Commune en 1871. Il veut bien nous communiquer le fragment suivant de son travail. [N. de la R.]

2. Hôtel Labriffe et non Laffitte, comme il est dit dans l'article de l'*Allgemeine Deutsche Biographie*, qui lui est consacré.

d'entrée pour y placer des verres de couleur. » C'était là que logeait le colonel prussien Pfuel, plus tard général et ministre de la guerre en Prusse. Pfuel était l'un des deux commandants de la place de Paris pour les armées alliées; l'autre était un Anglais, nommé Barnard.

Parmi les documents de l'hôtel de ville de Paris, j'ai retrouvé le mémoire du marchand (Chardin, place Saint-Michel, n° 125) qui fournit, *pour le compte de la Ville* (en effet, pourquoi cette pièce se serait-elle trouvée là, si ce n'était pas la Ville qui eût payé?), — du marchand qui fournit les lampions pour l'illumination des deux casernes occupées par les Prussiens dans le XI[e] arrondissement, ainsi que de l'hôtel occupé par le commandant prussien de cet arrondissement[1]; ce Chardin livra en tout 940 lampions à 0 fr. 50 pièce (prix fixé par le préfet), dont 90 pour l'hôtel du commandant, rue Cassette; 350 pour l'une des deux casernes (rue de Vaugirard) et 500 pour l'autre caserne (rue du Foin); coût : 450 fr.

A cette caserne de la rue du Foin-Saint-Jacques se rattache un souvenir que j'emprunte aux *Mémoires* d'un contemporain, M. E. Labretonnière, alors jeune étudiant qui habitait près de là et fréquentait un café où venaient les sous-officiers et les grenadiers du régiment prussien caserné dans la rue en question. C'était le temps où Casimir Delavigne, jeune lui aussi (il était né en 1793), lançait ses premières *Messéniennes*, qui circulèrent d'abord en manuscrit. Un jour de 1815, jour qui ne peut être antérieur au 2 septembre[2], le jeune contemporain, dont nous parlons et qui, plus tard, publia ses impressions sous le titre de : *Souvenirs du quartier latin*[3], se trouvait au café, voisin de la rue du Foin, avec quelques camarades; l'un d'eux avait apporté la première *Messénienne* et s'apprêtait à la lire, quand on lui fit remarquer trois ou quatre Prussiens attablés non

1. Paris était alors divisé en douze arrondissements. Les premiers occupants, c'est-à-dire les Anglais et les Prussiens, s'étaient emparés des mairies; les Anglais avaient sous leur autorité les six premiers arrondissements; les Prussiens, les six autres. A chacune des mairies était attaché un officier, capitaine ou commandant, appartenant à l'une des deux nations, un Anglais pour chacun des arrondissements I-VI, un Prussien pour chacun des arrondissements VII-XII. — Le XI[e] arrondissement, dont le siège (la mairie) était rue du Vieux-Colombier, n° 29, comprenait quatre quartiers : École-de-Médecine, Palais-de-Justice, Sorbonne, Luxembourg.

2. Nous savons, par la *Gazette de France* du 2 septembre, que le régiment prussien, qui fut caserné rue du Foin, ne s'y installa que le 1[er] ou le 2 de ce mois; il était auparavant campé dans le jardin du Luxembourg.

3. L'ouvrage (Paris, 1863, 1 vol. in-8°) porte en sous-titre : *Paris à la chute de l'Empire*. Voy. les p. 294-295.

loin de là. « Tant mieux, s'écria-t-il, ça leur apprendra le français, » et aussitôt, il se mit à déclamer les vers suivants :

Et vous, peuples si fiers du trépas de nos braves,
Vous, témoins de notre deuil,
Ne croyez pas, dans votre orgueil,
Que, pour être vaincus, les Français soient esclaves,
Gardez-vous d'irriter vos vainqueurs à venir;
Peut-être que le Ciel, lassé de nous punir,
Seconderait notre courage,
Et qu'un autre Germanicus
Irait demander compte aux Germains d'un autre âge
De la défaite de Varus !

Revenons à la fête du roi de Prusse. Il eût été, ce semble, de bon goût, vu le caractère personnel et intime de cette fête, que le roi prît à sa charge les frais de l'illumination, mais c'était, sans doute, trop demander à Frédéric-Guillaume III, dont la parcimonie, pour ne pas dire l'avarice, était bien connue[1]. L'empereur de Russie aurait eu sûrement cette délicatesse, lui qui voulut que la palissade entourant le palais de l'Élysée où il habitait et qui avait été dégradée par les troupes campées aux Champs-Élysées fût réparée à ses frais, témoin la lettre suivante du commissaire délégué près de sa personne (17 juillet) :

S. M. l'Empereur de Russie désire que la palissade qui règne autour du jardin du palais de l'Élysée-Bourbon, du côté des Champs-Élysées et qui a été singulièrement endommagée par les Prussiens[2], soit rétablie; mais S. M. veut elle-même, d'après ce que m'a dit l'officier, supporter la dépense que la réparation nécessitera. Elle demande seulement que l'administration se charge de faire exécuter les travaux.

C'est le même prince, grand et généreux, qui, cinq jours après, faisait parvenir (22 juillet) au maire d'une commune des environs de Toul une somme de 10,000 fr. « pour être distribuée aux habitants, à titre d'indemnité pour le passage des troupes, » le même enfin qui chargeait le gouverneur de Paris, un Prussien, le général de Müffling, d'écrire, en son nom (1er août), au préfet de la Seine, relativement à la commune de Belleville, et M. de Müffling mandait, en effet :

1. Thiers raconte (t. XVIII, p. 157) qu'Alexandre « rougissait de l'*avarice* de son ami Frédéric-Guillaume... » Il ajoute que « l'esprit d'économie était chez ce roi une vertu qui finissait par dégénérer en vice... »

2. Du moins par ceux des Prussiens qui avaient campé aux Champs-Élysées dans les premiers jours de l'entrée à Paris des troupes alliées.

J'ai l'honneur de vous prévenir, Mons^r le Préfet, que les troupes devant prendre leurs cantonnements dans la susdite commune *ne sont pas prussiennes, mais bien russes,* et vous pouvez être persuadé que S. M. l'Empereur Alexandre, dont les intentions bienveillantes sont connues, bien loin d'exiger des habitants des choses impossibles, fera, au contraire, tout ce qui dépendra de lui pour adoucir ce qu'une pareille charge pourra avoir de pénible pour des gens qui ont déjà tant souffert des malheurs de la guerre.

Les malheurs de la guerre! Ah ! parlons-en un instant pour montrer combien, chez les deux monarques alliés, le cœur était différent.

Dans ce même mois d'août tombait aussi la fête du roi de France, la Saint-Louis. Une femme, M^me^ veuve Delanoue, dont le père avait été pourvoyeur de bouche dans la maison du roi sous l'ancien régime, et qui s'était trouvée ruinée par les événements de la Révolution, avait réussi, aidée du crédit de quelques connaissances, à faire construire « un aérostat ou ballon, de forme nouvelle (*sic*), » dont l'ascension devait avoir lieu, au Champ-de-Mars, le 25 août prochain. Ce ballon, enfermé dans une caisse sous deux cadenas, avait été, avec la permission du commandant de l'École militaire, déposé dans la chapelle de ladite École. Un détachement de Prussiens, logé dans le bâtiment, du 6 au 8 juillet, avait pénétré, par les croisées, dans cette chapelle, en brisant les portes et les fenêtres, avait fracturé la caisse contenant l'aérostat dont ils s'étaient partagé les morceaux qu'ils avaient employés à recouvrir leurs shakos et leurs gibernes. Il faut ajouter que ce ballon revenait à M^me^ Delanoue à plus de 24,000 fr. « Cette perte, » était-il dit dans un procès-verbal remis à Frédéric-Guillaume III, avec attestation de personnes honorables, certifiant la vérité des faits, « suffirait pour la porter au désespoir, sans la confiance qu'elle a et doit avoir dans la justice et la magnanimité de S. M. le Roi de Prusse. » Or, voici la réponse de ce roi à la réclamation de M^me^ Delanoue :

Je suis fâché du tort que vous ont causé des soldats de mon armée en déchirant un ballon qu'ils ont sans doute pris pour un objet de rebut ou de peu de valeur. La perte que vous avez essuyée doit être mise dans la classe des *accidents inséparables de la guerre* et dont le gouvernement français vous dédommagera, s'il juge que c'est le cas.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

Paris, le 2 septembre 1815.

La malheureuse, qui « manquait du strict nécessaire, » comme elle le dit dans sa pétition, s'adressa au roi Louis XVIII, en insérant

dans sa lettre copie de celle de Frédéric-Guillaume III, et c'est ainsi que cette dernière est parvenue jusqu'à nous; elle est aussi, du reste, la seule qui importe en la circonstance.

Nous sommes donc fixés sur la grandeur d'âme et la générosité du monarque prussien dont la fête se célébrait en ce moment[1]. — Le soir, tous les Prussiens étaient ivres dans les environs du Champ-de-Mars; aussi, malheur à ceux de nos compatriotes qui habitaient des maisons isolées aux alentours de l'École militaire! On défonça les portes de leurs maisons, qui furent envahies et pillées; on en maltraita les locataires. Chez une blanchisseuse, on fit pour plusieurs centaines de francs de dégâts. « Vols, viols, brutalités, excès de tout genre, » telle fut la façon dont les soldats prussiens célébrèrent le 3 août, à Paris, la fête de leur roi. L'orgie se prolongea très avant dans la nuit. Les notes de police ajoutent qu' « une mère de famille, qui s'était sauvée en chemise dans un champ, y fut violée par plus de dix hommes, qui lui passèrent sur le corps, et lui firent subir les traitements les plus dégoûtants, jusqu'à... » Et ici, le commissaire, n'osant pas s'exprimer en français, s'est servi du latin, qui, comme chacun sait, peut impunément braver l'honnêteté, et il a tracé d'une main ferme, sur son papier administratif, ces mots qui n'ont peut-être pas la correction du style cicéronien, mais qui n'en sont pas moins singulièrement suggestifs : *Urinaverunt in buccam!*

1. Il faut pourtant faire une exception pour l'acte que voici :

Tout le monde connaît l'histoire des *Vierges de Verdun*, ces malheureuses jeunes filles qui périrent sur l'échafaud (1794) pour avoir été trouver le roi de Prusse dans son camp, en 1792, et lui avoir offert des fleurs et une corbeille de dragées. Quelques-unes de ces pauvres filles furent épargnées à cause de leur âge. L'une d'entre elles vivait encore en 1814. Le 25 mai, elle écrivit à Frédéric-Guillaume III, qui se trouvait à Paris avec son armée, une lettre dont on ignore la teneur. Le roi de Prusse lui fit, le 2 juin, une réponse, où il lui disait « qu'elle avait rappelé là un des plus tristes événements de la Révolution, qui avait rempli d'amertume le cœur du feu roi son père, » et il promit d'envoyer de Berlin à la signataire un souvenir, en témoignage de l'intérêt qu'il avait pris lui-même à son malheureux sort et à celui de ses infortunées compagnes. Les jours, les mois s'écoulèrent; mais rien ne vint de Berlin, et il est probable qu'il ne serait jamais rien venu, si la seconde invasion n'avait ramené les Alliés à Paris. La principale intéressée rappela-t-elle au roi sa promesse? S'en souvint-il de lui-même? Le fait est que, le 24 août, elle reçut la lettre suivante : « Les événements, qui se sont si rapidement succédé, sont cause que je ne me suis pas plus tôt acquitté de la promesse que je vous ai faite, Madame, par ma lettre du 2 juin 1814. Je vous prie d'accepter la bonbonnière ci-jointe, avec mon chiffre, comme un souvenir de la part que j'ai prise aux souffrances que vous avez endurées en 1792. Signé : FRÉDÉRIC-GUILLAUME. » Les deux lettres du roi de Prusse sont reproduites dans la *Gazette de France* (n° du 2 sept. 1815).

Dans une cantate en allemand, composée pour la circonstance, l'auteur ne craignit pas d'invoquer le souvenir de la feue reine Louise-Augusta, femme de Frédéric-Guillaume III, cette *Reine des femmes*, disait le poète, « qui n'a pu être témoin du triomphe, victime rappelée avant l'heure, mais qui a quitté cette terre avec une confiance pleine d'espoir. » C'était elle, on le sait, qui, en 1806, avait provoqué la guerre contre la France et qui ensuite était venue, lors du traité de Tilsitt, implorer vainement la pitié de Napoléon. Il était, en effet, bien fâcheux que le destin eût tranché prématurément ses jours et l'eût, par conséquent, privée d'un spectacle aussi édifiant que celui dont les environs du Champ-de-Mars furent le théâtre dans la nuit du 3-4 août 1815! Au reste, dans cette même pièce de vers, on appliquait aux Français l'épithète de « peuple impie, sacrilège, qui offense la pudeur, » toutes idées contenues dans l'adjectif allemand *frevelnd*. Le moment était, en vérité, bien choisi pour reprocher aux Français leur manque de pudeur! Ces vers[1] étaient signés d'un nom allemand, Koreff; ce nom ne disait rien aux Parisiens d'alors, mais, dans la suite, les Parisiens eurent occasion de connaître le personnage lui-même. Nous en dirons quelques mots tout à l'heure; mais auparavant terminons la relation de l'épisode qui nous occupe.

Il fut fait, paraît-il, un rapport détaillé sur les excès commis par les Prussiens dans cette nuit du 3-4 août 1815, excès dont le préfet vint entretenir lui-même le gouverneur de Paris. Ce rapport ne se trouvait ni aux archives de l'hôtel de ville ni à celles de la préfecture de police; du moins, je ne l'y ai point découvert; dans les documents de la préfecture de police, relatant l'épisode qui vient d'être raconté, j'ai seulement noté encore l'observation suivante, savoir : que la personne qui avait rendu compte de ces faits scandaleux faillit être la victime de ceux dont il dénonçait la conduite.

Ce ne fut pas à Paris seulement, ce fut encore dans les provinces occupées par eux que les Prussiens célébrèrent, sur la terre française, le jour anniversaire de la naissance de leur roi. A Dreux (Eure-et-Loir), les habitants furent forcés, en l'honneur de la fête, « de dresser des tables sur la place, de donner à manger et même d'illuminer les façades. » La répugnance dont ils firent preuve faillit amener des incidents graves. L'état-major de l'armée prussienne

1. Ce furent les presses de Firmin Didot qui imprimèrent cette cantate, sans doute par réquisition, car l'ordre est ainsi libellé : « M. Firmin Didot *imprimera*, pour l'état-major prussien, une Ode pour la fête du Roi de Prusse, au nombre de 500 exemplaires sur très beau papier vélin, et 8 sur satin. Paris, le 3 août 1815. Signé : Oetzel, adjudant de place. »

était alors au château de Navarre (Normandie?), où il y eut, le 3 août, une fête très brillante; les allées du parc et le château furent illuminés. De son côté, l'un des généraux de l'armée de Blücher, Bulow de Dennevitz, qui commandait à Chartres, y célébra du mieux qu'il put la fête de son roi. Enfin, à Blois, « il se fit, » dit un rapport, « d'horribles excès par plusieurs hussards prussiens dans la nuit du 3-4, » ces hussards étant, sans doute, jaloux des exploits de leurs frères de Paris.

Le poète, auteur de la cantate en l'honneur du roi de Prusse, Koreff, sur le compte de qui nous avons promis de revenir, dut partir de Paris avec les premiers Prussiens qui rentrèrent en Allemagne; mais il y revint dans la suite. Quand il y revint, il était le docteur Koreff, médecin de l'ambassade prussienne. C'était à la fin de la Restauration ou même sous le règne de Louis-Philippe. Le gallophobe de 1815 était peut-être toujours aussi gallophobe que jadis; mais il était devenu absolument Parisien, Parisien pur-sang; la vie de Paris, la société parisienne, les plaisirs et les amusements de Paris lui étaient plus que nécessaires, ils lui étaient indispensables. Maxime Ducamp, qui le rencontra et le connut dans le monde, que lui-même fréquenta beaucoup pendant une certaine période de sa vie, a peint le personnage, dans ses *Souvenirs littéraires*, avec des traits qui ne s'oublient plus (t. II, p. 231-234). A l'en croire, le Dr Koreff, qui « rappelait le conseiller Crespel, du *Violon de Crémone*, » eût posé avec avantage dans une galerie de grotesques. « Petit, lippu, clignant de l'œil, coiffé d'une perruque à l'enfant, moitié chiendent, moitié filasse, vêtu à la diable, racontant lentement, d'un accent germanique, des drôleries où la saillie ne manquait pas, viveur effronté, sceptique et bas sur jambes, il arrivait de Berlin, où il avait été un des sept du club de Sérapion qu'Hoffmann présidait... sous la table. »

Koreff était alors marié; sa femme « figurait assez bien, » dit le même portraitiste, « une idole, quelque Taroa des îles Sandwich, parée pour un jour de sacrifice. Quand elle passait dans son landau, trop bas sur essieu, elle avait l'air d'être traînée dans une baignoire à deux chevaux. Parfois, le Dr Koreff et sa femme se promenaient dans la grande allée des Champs-Élysées; on les regardait et l'on se demandait de quel théâtre de marionnettes ces deux fantoches avaient pu s'évader. »

Le personnage aimait la bonne chère; mais il aimait surtout les dîners, entre hommes, « où l'on cause les coudes sur la table, où les paroles sont libres et les anecdotes croustilleuses... Il n'était point sot, et choisissait bien ses convives : Lœve-Weimars, Mérimée, Beyle

(Stendhal), les deux Musset, Eugène Delacroix, Viollet-le-Duc, Ampère,... et quelquefois même, — ne le répétez pas! — le philosophe Victor Cousin. »

Cependant, tout en dévoilant ses ridicules, tout en l'accusant de charlatanisme, Maxime Ducamp reconnaît ses qualités. « Le Dr Koreff fut, dit-il, un des premiers, avec Benech, à combattre « le jeûne « auquel les médecins français condamnaient leurs malades, » à décrier la saignée, dont les disciples de Broussais abusaient encore; » il recommanda « la nourriture, les fortifiants, le grand air; il avait reconnu que les vieilles races périssent d'anémie. » Enfin, « il s'entremit énergiquement pour ouvrir à Meyerbeer les portes de l'Opéra. » Ce sont là, en effet, comme le déclare Maxime Ducamp, des titres à la reconnaissance.

Guillaume DEPPING.

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

Nécrologie. — Le duc de Broglie. — Le duc Albert de Broglie est mort, le samedi 19 janvier, d'une tumeur à la gorge, dont il souffrait depuis plusieurs mois. Cette cruelle maladie, supportée avec une admirable et sereine énergie, ne l'a pas empêché d'achever et de publier, au milieu même de ses souffrances, la plus parfaite peut-être de ses œuvres : *le Dernier bienfait de la monarchie*, l'histoire de la création du royaume de Belgique. Cet homme politique, cet écrivain si profondément attaché aux traditions et aux gloires de notre pays, et qui, s'il n'a pu le bien servir dans le domaine de la politique, l'a du moins bien servi avec la plume, n'était point d'origine purement française. Par son père, il descendait d'un gentilhomme piémontais qui avait suivi en France la fortune de Mazarin; par sa mère, il descendait du banquier genevois Necker et du diplomate suédois M. de Staël. Ses ancêtres avaient servi avec éclat dans les armées de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI et la dignité de maréchal de France avait été comme héréditaire dans sa famille. Par un singulier contraste, son bisaïeul avait émigré, commandé l'armée des princes, servi l'Angleterre et la Russie, pendant que son aïeul servait comme maréchal de camp dans l'armée du Rhin et restait jusque sur l'échafaud fidèle aux principes de la Révolution. Son arrière-grand-oncle avait joué un rôle important dans la diplomatie secrète de Louis XV. Enfin, son père, fils de ce Victor-Claude de Broglie, mort victime des fureurs jacobines, avait été comme pair de France sous la Restauration, comme ministre sous Louis-Philippe, et, jusqu'à sa mort, un des plus nobles représentants des idées libérales. Il était en même temps un écrivain politique d'une haute valeur et avait créé en 1828 la *Revue française*. Fils d'un tel père et petit-fils de M^me^ de Staël, Albert de Broglie était appelé par droit de naissance à la carrière d'écrivain et à celle d'homme d'État. Malheureusement, il n'avait ni les dons extérieurs qui permettent de charmer ou de dominer, ni les qualités de l'homme d'action. Libéral par tradition de famille, il était conservateur et autoritaire par son carac-

tère et par ses tendances religieuses. Il défendit sous l'Empire, dans le *Correspondant*, les idées libérales et les principes constitutionnels. Après la chute de l'Empire, il eut le malheur d'être le principal artisan, le 24 mai 1873, de la chute de M. Thiers, et de justifier ensuite l'apostrophe que lui lança celui-ci dans cette séance fameuse : « Vous serez le protégé de l'Empire. » Le ministère de l'*Ordre moral*, qu'il dirigea du 25 mai 1873 au 16 mars 1874, se signala surtout par le rétablissement de la loi municipale impériale qui donnait au gouvernement la nomination de tous les maires et par la révocation de tous les maires républicains. En même temps, M. de Broglie, qui avait renversé M. Thiers parce que celui-ci voulait maintenir la République, n'osa pas rappeler le comte de Chambord, et, en organisant le Septennat, assura le triomphe du régime qu'il redoutait. Sa politique comme chef du ministère constitué par l'acte d'initiative présidentielle du 16 mai 1877 fut marquée par le même mélange de violence et de faiblesse. La candidature officielle, si souvent flétrie par M. de Broglie sous l'Empire, fut pratiquée sans scrupules; la magistrature fut mise au service de la politique; la liberté de la presse fut violée par des procès futiles et injustes; la liberté d'enseignement et la liberté de conscience, que M. de Broglie fut toujours si ardent à défendre quand il s'agissait des catholiques, reçurent les plus graves atteintes par les révocations d'instituteurs et les arrêtés relatifs à l'enseignement religieux et aux enterrements civils. La politique suivie par le ministère du 16 mai, qui avait foulé aux pieds tous les principes de légalité et de liberté, n'avait de sens qu'à la condition d'aller jusqu'au coup d'État, si le suffrage universel ne se laissait pas mater. M. de Broglie recula une fois encore, comme il avait reculé devant le drapeau blanc et les chances de la guerre civile. Ce scrupule fait honneur à sa délicatesse d'honnête homme, mais non à sa clairvoyance d'homme d'État. Quand on entreprend une restauration monarchique, il faut savoir calculer d'avance toutes les chances et être résolu d'avance à toutes les audaces. Un juge sagace et indulgent a prononcé récemment sur l'entreprise du 16 mai une sentence qui résume la condamnation portée contre elle par M. de Montalivet dans son admirable lettre du 4 octobre 1877 : « Une secousse profonde donnée au pays, sans objet précis, sans unité de direction et sans autre résultat que de surexciter les passions, tel fut le bilan de cette politique dont ses auteurs mêmes déclinèrent la responsabilité et qui, après six mois d'agitations stériles, était condamnée par la majorité de la France [1]. »

1. G. Picot, *Notice sur Léon Say*.

Si M. Albert de Broglie était dépourvu des qualités de l'homme d'État, il avait, à côté des qualités de l'homme privé qui lui ont assuré des affections dévouées et une universelle estime, un talent d'écrivain et d'historien qui lui promet une longue renommée. Il eut l'heureuse audace de débuter par un grand ouvrage en six volumes sur *l'Église et l'Empire romain au IV^e^ siècle*, qui, s'il ne répond pas à toutes les exigences de la critique et se ressent et de la jeunesse et du parti pris religieux de l'auteur, est pourtant fortement conçu et largement exécuté. A la fin de sa vie, M. de Broglie est revenu à l'époque qui avait occupé tant d'années de sa jeunesse et a écrit un charmant petit volume sur saint Ambroise. Mais c'est comme historien de la diplomatie du XVIII^e^ siècle que M. de Broglie a pris rang parmi les maîtres. Son *Secret du Roi*, dont il a trouvé en grande partie les matériaux dans ses archives de famille, a jeté une lumière toute nouvelle sur la politique extérieure de la fin du règne de Louis XV. Ses volumes sur la guerre de succession d'Autriche et sur les préliminaires de la guerre de Sept ans, celui sur Voltaire et Frédéric II sont des œuvres où l'histoire, sans rien perdre de sa gravité, a le charme entraînant d'un roman. M. de Broglie appartenait par ses traditions à cette société de diplomates et d'hommes de guerre qui avaient illustré la France du XVIII^e^ siècle; il était de leur famille et comme de leur temps. Ses récits ont, avec la sévérité d'une documentation puisée aux meilleures sources, la fraîcheur et la vie de récits contemporains, un mélange unique de naturel et de distinction aristocratique. Notre admiration pour les qualités d'écrivain et d'historien de M. de Broglie ne doit pas cependant nous aveugler sur ce qui manque à ses œuvres. S'il a profondément étudié les documents diplomatiques français, il a négligé de consulter aussi soigneusement qu'il aurait dû les dépôts étrangers, et il a suffi à M. Waddington de faire le travail qu'avait négligé M. de Broglie pour rectifier sur des points très importants l'histoire du traité de Versailles et du renversement des alliances. Il manquait à M. de Broglie la connaissance et l'habitude des méthodes critiques; aussi, lorsqu'il a eu la périlleuse bonne fortune de publier les Mémoires de Talleyrand, n'a-t-il pas su établir d'une manière sûre son texte et l'histoire de ce texte et a-t-il provoqué des critiques et des accusations, en partie exagérées et injustes, mais en partie justifiées. Quoi qu'il en soit, soyons heureux que les rigueurs de la politique aient fait à M. de Broglie assez de loisirs pour doter notre pays de livres qu'on lira longtemps avec autant de charme que de profit.

Notre collaborateur M. F.-T. Perrens, qu'une mort rapide et douce a enlevé le lundi 4 février, était le contemporain du duc de Broglie.

Il était né à Bordeaux en 1822. Malgré le zèle et la conscience avec lesquels il s'acquitta de ses devoirs professionnels, comme professeur de 1846 à 1875 et comme inspecteur de 1875 à 1895, il donna une large part de sa vie à l'histoire et il laisse des œuvres considérables. Libéral ardent et attaché de bonne heure aux principes républicains, il chercha d'abord au moyen âge les origines des idées démocratiques. Sa thèse de doctorat était consacrée à *Jérôme Savonarole* (1853), et si, depuis, l'ouvrage de Villari a apporté une lumière bien plus complète sur le célèbre tribun, le livre de Perrens était, à son heure, une révélation. Les relations politiques et littéraires que son Savonarole lui avait faites en Italie le poussèrent à écrire une histoire du mouvement révolutionnaire de 1848 en Italie : *Deux ans de révolution en Italie*, 1848-1849 (1857). Puis il étudia le mouvement démocratique dans la France du moyen âge et donna en 1860 la première édition de son *Étienne Marcel,* qu'il devait reprendre et développer en 1875 dans un volume de la Collection de la ville de Paris. Peu auparavant il avait publié les deux volumes de *la Démocratie en France au moyen âge* (1872). Ces travaux de M. Perrens ont été corrigés sur beaucoup de points par les travaux ultérieurs des érudits, de S. Luce, de Flammermont, de Coville. M. Perrens n'y avait pas apporté une préoccupation suffisante des documents inédits qui lui auraient permis de préciser le détail des événements. Il a de plus trop cédé à la tentation de faire des hommes du XIV^e^ et du XV^e^ siècle des précurseurs de la démocratie moderne. Mais il n'en a pas moins ouvert encore ici une voie féconde. Pendant les années 1860 à 1872, son esprit toujours actif s'était porté sur une tout autre époque, les premières années du XVII^e^ siècle. Il y trouva le sujet de deux ouvrages qui ont conservé toute leur valeur : *les Mariages espagnols sous Henri IV et Marie de Médicis* (1869) et *l'Église et l'État en France sous Henri IV et Marie de Médicis* (1872). A partir de ce moment M. Perrens revient à cette incomparable histoire de Florence où il trouvait posées, sur un théâtre restreint, mais embelli de tous les prestiges de la nature, de la littérature et de l'art, toutes les questions sociales et politiques qui agitent le monde moderne. Commencée en 1877, l'*Histoire de Florence* sous la République et sous les Médicis fut achevée en 1894. Elle forme neuf volumes, et, malgré les inévitables imperfections d'une œuvre embrassant une si longue période, traitant d'institutions prodigieusement compliquées et en perpétuelle évolution, et qui aurait exigé pour être parfaite un séjour continu de plusieurs années dans les dépôts d'archives italiens, cette histoire est le premier sérieux travail d'ensemble qui ait été entrepris sur la République florentine.

Depuis, M. Villari a publié ses *Primi tempi della Reppublica Fiorentina,* M. Davidsohn le premier volume de sa *Geschichte von Florenz*, et beaucoup de points mal élucidés par M. Perrens ont été éclaircis et fixés; mais l'ouvrage de Perrens reste une tentative unique et sert de point de départ à tous ceux qui, après lui, s'occupent de ce difficile et admirable sujet. Il a tiré plus tard de son histoire, pour la collection Quantin, un tableau de la *Civilisation florentine.* En 1887, l'Académie des sciences morales et politiques avait appelé M. Perrens dans son sein comme membre libre, et, lorsqu'on considère l'étendue et l'importance de son œuvre, on regrette qu'il n'ait pas pris place dans la section d'histoire comme membre titulaire. L'âge n'avait rien enlevé à la vivacité de son esprit et à son ardeur au travail; nos lecteurs en ont eu tout récemment la preuve par ses articles sur le *Premier abbé Dubois*, et il y a trois ans il publiait sur *les Libertins en France au XVII^e^ siècle* un livre plein de verve et d'érudition. Dans l'immense labeur de sa double vie de professeur et de savant, M. Perrens n'eut pas le loisir d'attendre pour livrer ses ouvrages au public de leur avoir donné la perfection qui les eût mis hors de pair, et il n'avait pas les dons supérieurs de l'écrivain, l'accent personnel et la pureté limpide de la forme; mais il a beaucoup ajouté à nos connaissances et il a tenté des voies nouvelles avec une inlassable curiosité. J'ajouterai qu'il a exercé sur ceux qui, comme moi, ont eu le privilège de l'avoir pour maître, une ineffaçable influence. Exempt de tout pédantisme, l'esprit toujours en éveil, animé des passions les plus généreuses, il faisait aimer tout ce qui était noble et beau et développait chez ses élèves avec le goût des lettres la saine et droite raison et la liberté de la pensée.

G. Monod.

Publications nouvelles. — XVI^e^ siècle. — L'Hospital est fort à la mode; il est regrettable qu'on n'en puisse dire autant de ses idées. Presque en même temps que le *Michel de l'Hospital* de M. Atkinson[1] paraissait le *Michel de l'Hospital et la liberté de conscience au XVI^e^ siècle* de M. Henri Amphoux[2]. L'un et l'autre ont surtout travaillé d'après Dupré-Lasalle et Taillandier, l'un et l'autre ont trop complètement ignoré les derniers travaux d'érudition publiés sur cette période[3]. Cependant M. Amphoux a étudié avec soin les volumes de la Correspondance de Catherine de Médicis et en a tiré fort bon parti. Nous reprochions à M. Atkinson d'avoir écrit moins un livre d'histoire

1. *Rev. hist.*, juillet-août 1900, p. 314.
2. Paris, Fischbacher, 1900, in-8° de 449 p.
3. Notamment B. de Lacombe, *Catherine de Médicis entre Guise et Condé*, qui est de 1899.

qu'une apologie; nous reprocherons à M. Amphoux d'avoir fait surtout un livre d'édification. C'était son droit de voir d'abord en L'Hospital, conformément au titre qu'il a choisi, l'un des fondateurs de la liberté de conscience. Mais il n'était pas nécessaire de faire de la personne du chancelier le centre de l'histoire de son temps : une très belle phrase perdue dans une assez insipide harangue ne peut lui donner cette importance. Il faut avoir le courage de voir les faiblesses de cet honnête homme, ses complaisances envers les Lorrains, son *opportunisme* hésitant; et c'est trop facilement se tirer d'affaire que de proclamer à tout bout de champ qu'il reste « une de nos plus pures gloires nationales. » M. Amphoux a raison de professer pour sa mémoire un culte fervent; mais est-il bien sûr de ne pas s'illusionner lorsqu'il écrit (p. 428) : « Le triomphe des grands principes défendus, au XVI^e^ siècle, par Michel de l'Hospital est si complet à cette heure que *c'est en vain* qu'on chercherait de nos jours un écrivain, un orateur et même un prédicateur qui refusât de reconnaître que la Révocation... marque après tout une des dates les plus néfastes de l'histoire de France. » Si M. Amphoux veut bien prendre la peine de chercher, il n'aura pas à chercher loin[1].

Dom H. DIJON, dans sa plaquette sur *le Bourg et l'abbaye de Saint-Antoine,* en Viennois, chef d'ordre, *pendant les guerres de religion et de la Ligue* (1562-1597)[2] retrace quelques épisodes des luttes religieuses du XVI^e^ siècle en Dauphiné. Il apporte à l'examen des faits quelque sens critique, et il reproche très justement à l'un de ses prédécesseurs, le P. Dassy, d'en manquer. Mais ce sens critique ne s'exerce que dans certaines limites. A en croire Dom Dijon, seuls les huguenots auraient pillé, ravagé, massacré; les catholiques de Saint-Antoine, de même que les religieux antoniens, auraient toujours été leurs victimes. La seconde guerre civile aurait eu pour cause le massacre des catholiques par les protestants; et, en 1592, Henri IV n'est encore que « le roi prétendant. » A partir de 1572, Dom Dijon suit aveuglément les *Mémoires* d'Eustache Piémont, notaire de la ville et secrétaire de l'abbaye, source très précieuse, mais unilatérale et dont

1. Pourquoi écrire (p. 16) *Castaillon* et non, suivant l'orthographe adoptée par M. F. Buisson, *Castellion?* Pourquoi Pierre *Castellan* (p. 30) au lieu de *du Chastel?* Éviter d'affirmer comme un fait démontré une anecdote aussi suspecte que celle de l'amour de Louise de Savoie pour le connétable de Bourbon (p. 26). Ne pas citer (p. 65) le « fonds Dupuy » sans indiquer la cote (c'est le n° 491, fol. 29). — P. 241, Hubert Longuet pour Languet. P. 323, 328 et *passim*, il ne faut pas citer les documents d'archives d'après les adaptations dialoguées de cet excellent Hector de la Ferrière (dont il ne faut pas faire un *Laferrière*).

2. Grenoble, Falque et Perrin, 1900, in-8° de 206 p., 2 photogravures et 1 plan.

les renseignements auraient besoin d'être contrôlés[1]. Dom Dijon publie en appendice d'intéressants procès-verbaux d'enquêtes sur les pillages dont les huguenots s'étaient rendus coupables. Il donne aussi des détails sur la curieuse insurrection paysanne de 1577-1580, dont les partisans finirent par se fondre avec les protestants.

Raymond de Montaigne, lieutenant général à Saintes, évêque de Bayonne, etc.[2], n'a qu'un point de commun avec l'auteur des *Essais*, c'est d'être son neveu à la mode de Bretagne. Ce personnage, fort ignoré, a servi de prétexte à M. Louis Audiat pour nous tracer un amusant tableau des mœurs judiciaires dans un présidial du temps d'Henri IV et des conflits entre un évêque et un corps de ville sous Louis XIII. Raymond mourut en 1637[3].

XVII[e] SIÈCLE. — M. Joseph de la Servière[4] étudie la controverse qui s'engagea, au lendemain de la conspiration des Poudres, entre un théologien couronné et un jésuite, cardinal de l'Église romaine, sur le droit divin des rois et le droit des papes à déposer les rois. M. de la Servière examine les origines de la discussion, les ouvrages de Jacques I[er], l'*Apologie* et la *Préface monitoire*, les réponses de Bellarmin. Il montre avec quelle habileté Henri IV sut à la fois éviter de se compromettre trop ouvertement en faveur de cet intempérant *maître Jacques*, mais aussi de sacrifier trop complètement au pape, avec l'écrivailleur couronné, la cause de toutes les couronnes. Il suit le développement des idées de Jacques I[er] à travers les œuvres de Barclay, les décisions de la Sorbonne et du Parlement au lendemain de la mort de Henri IV, les cahiers du Tiers en 1614, Lancelot, Andrews, du Moulin, Casaubon, Richer, et Bossuet lui-même; il retrouve les

1. Tout au plus signale-t-il (p. 55, n. 2) que Piémont est en désaccord avec Chorier. Sur Lesdiguières, ne plus citer Videl, mais Dufayard. Il serait bon aussi de connaître l'*Histoire des protestants en Dauphiné* d'Arnaud.

2. *Les Célébrités inconnues : un petit-neveu de Michel de Montaigne.* Vannes, Lafolye, 1900 (extr. de la *Rev. hist. de l'Ouest*), in-8° de 75 p.

3. Je ne veux pas quitter le XVI[e] siècle sans signaler les tirages à part de deux excellents articles de M. V.-L. Bourrilly : *la Première ambassade d'Antonio Rincon en Orient*, 1522-23 (extr. de la *Rev. d'hist. mod. et contemp.* Rincon fut envoyé en Hongrie et en Pologne dès l'été de 1522. M. Bourrilly publie le texte d'une lettre à Bonnivet où Rincon relate sa mission), et *François I[er] et les protestants. Les essais de concorde en* 1535 (extr. du *Bull. du Prot. fr.*; judicieuse étude sur les négociations politico-religieuses de Du Bellay et sur ses tentatives pour faire venir Mélanchthon en France; texte inédit des instructions de Guillaume Du Bellay et d'une lettre de Bucer à Jean Sturm). M. Bourrilly reprendra ces travaux ailleurs, dans une étude d'ensemble sur le sire de Langey.

4. *De Jacobo I Angliae regis cum cardinali Roberto Bellarmino S. J. super potestate cum regia tum pontificia disputante* (1607-1609). Th. lat. de la Fac. des lettres de Poitiers. Paris et Poitiers, Oudin, in-8° de XXXI-169 p.

opinions de Bellarmin chez les jésuites Persons, Lessius, Mariana, Suarez, chez du Perron, et (conclusion un peu forcée) chez Leibnitz[1]. Il fait à ces dernières théories la part belle[2], et, juge du combat, il n'est pas toujours entre les deux lutteurs un arbitre très impartial. Il est cependant obligé de constater que, dans la réalité de l'histoire, c'est Jacques Stuart qui a vaincu. Il s'en afflige (p. 168). Car, dit-il, il ne restera plus désormais aux peuples opprimés d'autres ressources que la révolution et le tyrannicide, et il prévoit pour l'avenir de noires horreurs. Sans doute qu'avant la séparation du temporel et du spirituel il n'y avait jamais eu ni rébellions ni régicides. — L'auteur ne fait pas voir l'inconciliable antinomie qui existe entre les deux pouvoirs; tous deux ont raison, chacun en partant de son principe, l'un de prétendre que le devoir de veiller au salut spirituel des hommes implique le droit de s'immiscer dans leur gouvernement temporel, l'autre d'affirmer que sa souveraineté ne saurait être soumise à une puissance extérieure. La controverse de Jacques II et de Bellarmin n'est qu'un épisode de la querelle du Sacerdoce et de l'Empire.

Il y a jésuite et jésuite. Bellarmin représente dans toute sa force l'esprit dominateur et ultramontain de la société. Bourdaloue, au contraire, comme le dit l'évêque d'Albi dans la lettre-préface qu'il a mise au livre de M. le chanoine Pauthe, Bourdaloue « n'a pas échappé aux influences de son siècle en ce qui touche le gallicanisme. » Mais ne peut-on lui pardonner cette « erreur » en songeant à tout l'éclat que ses vertus ont jeté sur cette Société? Le *Bourdaloue* de M. L. Pauthe[3] ressort surtout de l'histoire littéraire. Il était cependant impossible de parler de l'un des prédicateurs qui ont le plus fortement tonné contre les vices de son siècle et le plus bravement tenu tête à Louis XIV sans faire de l'histoire. Les sermons de Bourdaloue sont semés de portraits, d'allusions, et ces allusions permettent souvent de les dater. M. Pauthe a, par exemple, certainement raison de placer les sermons sur l'*Impureté* et sur la *Conversion de Madeleine* après la clôture de l'affaire des poisons[4]; je ne suis pas aussi sûr que lui que ces sermons aient été prononcés deux fois, aux Tuileries en 1682, à Saint-Paul en 1683, et j'inclinerais à

1. C'est ajouter bien de l'importance à un *pium votum*. Sur Richer, citer Fagniez, *le P. Joseph et Richelieu*.

2. P. 150, par exemple, il atténue l'opinion de Mariana sur Jacques Clément.

3. *Études historiques et littéraires. Bourdaloue d'après des documents nouveaux. Les maîtres de la chaire en France au XVII^e siècle*, par M. l'abbé Pauthe, chanoine d'Albi. Paris, Lecoffre, 1900, in-8° de 533 p. En fait de « documents nouveaux, » M. l'abbé Pauthe a surtout tiré parti des découvertes du P. Chérot.

4. P. 147-165.

les reporter à cette dernière date[1]. — Comme historien, le défaut de M. Pauthe est de ne pas sentir assez vivement les différences entre le XVII^e s. et le nôtre. Entraîné par un illustre et dangereux exemple, il veut à tout prix nous démontrer la *modernité* de Bourdaloue. Il en fait un « sociologue. » Il voit la solution de la question sociale dans les « formules économiques » de Bourdaloue, lesquelles ne sont que d'admirables exhortations à l'aumône. Que Bourdaloue ait parlé, en 1686, d' « un Luther infâme par ses vices, » passe; mais qu'un esprit éclairé semble prendre, en 1900, cette expression à son compte, voilà qui étonne[2]. Et quand M. Pauthe, admirant le *Sermon sur la sévérité chrétienne*, s'écrie : « On croit entendre Bossuet dans son *Histoire des variations*, » nous protestons : combien Bossuet était plus large, plus impartial, plus juste pour ses adversaires! A propos de la mission de Bourdaloue en Languedoc, M. Pauthe a raison de dire « que si la religion eût lutté seule contre l'hérésie par la persuasion, le triomphe n'aurait pas été moins légitime; » mais faut-il ajouter : « ni moins étendu ni moins durable »? C'est bien rabaisser la puissance convertisseuse de la botte et du sabre, et que M^me^ de Sévigné jugeait plus finement les choses! « Bourdaloue s'en va prêcher dans ces provinces où tant de gens se sont convertis sans savoir pourquoi. *Il le leur apprendra...* »

Si donc M. Pauthe essaie parfois de faire de Bourdaloue un homme de notre temps, il partage trop complètement, de son côté, les passions du XVII^e siècle. Il parle bien légèrement « des calomnies d'Arnauld et de Pascal » (p. 43), il affirme bien vite (p. 345) qu' « au XVII^e siècle ce *libelle* [il s'agit des *Provinciales*] fut loin de produire l'effet attendu par Port-Royal. » Pourquoi donc alors Bourdaloue en fut-il « très vivement ému » et prit-il la peine d'y répondre « avec toutes les indignations de sa piété filiale outragée »? Et toute l'argumentation de M. Pauthe (contre Pascal) vise à prouver que Bourdaloue, jésuite, était tout le contraire d'un casuiste à morale lâche[3]. D'accord; mais, s'il est injuste de rendre toute la Société responsable, comme l'a fait Pascal, des opinions de quelques casuistes espagnols,

1. La lettre d'Alleaume signale l'impression de surprise, presque de scandale, produite par ces sermons à Saint-Paul en 1683. Si ce scandale s'était déjà produit à la cour un an plus tôt, Alleaume n'en aurait-il entendu parler?

2. N'y a-t-il pas contradiction (p. 300) à reprocher au protestantisme sa morale trop étroite et à dire en même temps que « son enseignement ne pouvait entraîner qu'au désordre... des mœurs »?

3. Encore serait-il bon de répondre autrement que par le mépris au mot de M^me^ Cornuel, qui devait savoir à quoi s'en tenir (p. 352) : « Il surfait dans la chaire, mais il donne à bon marché dans le confessionnal. »

doit-on faire rejaillir sur cette Société tout entière les mérites du seul Bourdaloue[1] ?

C'est à un saint de fraîche date, *Saint Jean-Baptiste de la Salle,* (1651-1719), fondateur de l'Institut des frères des Écoles chrétiennes, canonisé le 24 mai 1900, que M. A. Delaire consacre un volume de la collection *les Saints*[2]. Ce volume est une double apologie. D'abord, conformément aux théories de Le Play, une apologie générale de la civilisation « paternaliste » du XVII^e^ siècle, avec « les fortes mœurs des familles, » l'instruction partout répandue, etc.; en face, la civilisation « sectaire » du XIX^e^ siècle, qui a, tout à la fois, — et encore que ces deux griefs semblent contradictoires, — « déchaîné l'égoïsme sous les euphémismes honnêtes de liberté et d'individualisme » et « provoqué une poussée de passions socialistes. » Dans cette apologie générale d'un siècle s'encadre l'apologie spéciale d'un saint, et ces deux apologies ne sont pas toujours très bien d'accord entre elles. Car, si l'enseignement primaire est si libéralement donné dès le milieu du XVII^e^ s.[3], pourquoi J.-B. de la Salle croit-il nécessaire d'ouvrir une école gratuite à Reims en 1679, puis à Laon, « où l'abandon de l'enseignement populaire avait causé... une si extrême ignorance des mystères de notre sainte religion »? Pourquoi fonde-t-il son Institut, à Reims encore, en 1682? Pourquoi l'organise-t-il à Paris en 1684? Si la charité avait été efficace avant Vincent de Paul, Vincent de Paul n'eût pas été nécessaire; de même, si l'enseignement primaire était, avant 1679, si bien organisé, J.-B de la Salle devient superflu[4]. Si le XVII^e^ siècle était un siècle de « lumière, » pourquoi tant de persécutions contre le

1. P. 351 : « Bourdaloue, *comme ses frères...* » — Je n'aime pas beaucoup Louvois, mais de là à dire (p. 31) que « Louvois se montra *peu digne* de Michel le Tellier, » il y a loin. Il n'est pas plus exact d'écrire, à propos de la guerre de Hollande (p. 107), que Louis XIV alors « faisait la guerre moins par enthousiasme que par nécessité. » — M. P. ne croit pas qu'au XVII^e^ siècle on ait, comme orateur sacré, préféré Bourdaloue même à Bossuet; mais les textes qu'il cite en faveur de son opinion sont de Nisard (p. 106) et de Maxime Gaucher (p. 208). — Quel plus magnifique éloge peut-on faire involontairement de Molière que de l'appeler (p. 352) « l'émancipateur de la conscience »? — Il faudrait éviter de parler de « la manière irréfutable » dont M. l'abbé Bertrin « vient de convaincre de faux » Sainte-Beuve, et aussi de dire l'*Institut* (au XVII^e^ siècle!) pour l'Académie.

2. Paris, Lecoffre, 2^e^ éd., 1900, VI-210 p.

3. P. 74 : « Toutes les écoles étaient payantes... En principe, les enfants pauvres avaient leurs places gratuites dans les petites écoles; mais, en fait, très peu y allaient... »

4. P. III : « Il a entraîné ses disciples en leur criant pour mot d'ordre : *Ins-truisons le peuple!* » Et ceux qui se tournent avec le plus d'espérance ou d'anxiété vers l'avenir doivent souvent redire à notre siècle si engoué de ses progrès : « Sans ce mot-là, que serais-tu? » M. Delaire passe un peu bien vite l'éponge sur l'œuvre scolaire de la Réforme.

fondateur de l'Institut? Persécuté à la fois par les curés des paroisses et par Mgr de Noailles, par le chantre de Notre-Dame et les maîtres des « petites écoles, » par les « écrivains[1], » enfin par le Parlement et le Châtelet, qui font, à plusieurs reprises, « crocheter » les Écoles des frères, de la Salle est maltraité lui-même, impliqué dans un procès criminel (sur lequel, au reste, M. Delaire n'a pas fait pleinement la lumière), forcé de transporter à Rouen l'Institut ruiné à Paris. C'était d'ailleurs un homme de valeur, qui eut l'initiative ou l'intuition de bien des choses destinées à vivre : la gratuité et même les cantines scolaires, l'enseignement professionnel, les cours d'adultes, etc. On pouvait exposer ses mérites sans lancer l'anathème à nos écoles publiques et sans ramasser des lieux communs dans la boue de la presse quotidienne. Mais il est temps de m'apercevoir que le volume de M. Delaire est une hagiographie et non un livre d'histoire[2].

Le personnage dont il est le plus souvent question dans *la Jeunesse du maréchal de Luxembourg*, 1628-1668[3], par M. Pierre DE SÉGUR, n'est pas François de Montmorency-Bouteville, le « méchant bossu »; c'est l'une de ses deux sœurs, Isabelle, coquette et astucieuse personne qui sut se faire enlever et épouser par Gaspard de Coligny, aimer par le grand Condé, le duc de Nemours, le maréchal d'Hocquincourt et bien d'autres, sans en excepter un petit abbé que le Mazarin lui avait envoyé pour l'espionner. Habile à se ménager plusieurs amants à la fois, à mêler aux aventures des sens les intrigues de la politique, cette peu platonique Célimène joue dans la Fronde un rôle des plus équivoques. Perdue de réputation même en cette époque où l'indulgence était infinie, elle réussit encore à se remarier avec le duc de Mecklembourg, ce qui lui donne le titre de prin-

1. On ne lui pardonnait pas la gratuité.

2. Il ne faudrait pas avoir l'air d'attribuer à M. F. Buisson telle opinion sur les Frères sous le trop commode prétexte que l'article de M. Eugène Rendu a paru dans un *Dictionnaire de pédagogie* dirigé par M. Buisson. Le nom de M. Rendu est omis, p. 79, n. 1; p. 112, n. 1 (« le *Dictionnaire de pédagogie* de M. Buisson en donne l'appréciation suivante... »); p. 139, n. 1; p. 203, n. 1. Quoique ce nom soit cité ailleurs, le procédé est dangereux. — Signalons, p. 175, n. 1, le parallèle édifiant entre les Frères et les instituteurs laïques « qui envisagent leur tâche comme une profession quelconque, accomplie régulièrement, avec le souci constant de la gratification et de l'avancement, sans parler des intrigues politiques et des passions sectaires. » P. 199, n. 1, on nous démontre que la gratuité selon de la Salle est un bien, tandis que la gratuité des « sectaires » n'est qu' « une piperie de mots, » sous prétexte qu'elle est alimentée par l'impôt.

3. Paris, Calmann Lévy, s. d., in-8° de VI-531 p., avec deux portraits (François et Isabelle en héliogravure). En étudiant le portrait de celle qui fut « la belle Châtillon, » force est bien de constater que le concept de la beauté féminine a singulièrement changé depuis le XVII[e] siècle.

cesse étrangère et le pas sur les duchesses ; il est vrai que son « prince des Vandales » était « un peu marié, » ayant encore une femme parfaitement vivante et très imparfaitement répudiée. La « belle Châtillon » s'arrangea très vite pour en faire un mari *in partibus* et pour reprendre le fil de ses intrigues. Nous la retrouvons, avec une allure très louche, dans la ténébreuse histoire de Madame et du comte de Guiche. François est un peu éclipsé par cette trop brillante figure. Il apparaît ici en vrai fils de son père, le décapité de 1627 ; il est comme lui bretteur, batailleur et frondeur, et le futur « tapissier de Notre-Dame » fait ses premières armes sous Condé dans les rangs des rebelles, bientôt dans les rangs des Espagnols. De sa sœur il a l'esprit d'intrigue ; il s'échappe sans dommage des plus scabreuses aventures, et par une admirable escroquerie arrive à faire tomber sur sa tête la couronne ducale de Luxembourg. Le livre, fort agréablement écrit, où M. de Ségur nous a raconté ses premières années, n'apporte (malgré des recherches à Chantilly, à Dijon, aux archives de la guerre, à l'Arsenal et à la Nationale)[1] pas grand'chose de neuf à notre connaissance des faits. Que les Condé en soient le centre, comme dans l'ouvrage du duc d'Aumale, ou comme ici les Montmorency et les Châtillon, c'est toujours un peu la même histoire, et je ne suis pas très convaincu de l'utilité de travaux de ce genre. Espérons que le volume suivant, consacré à la période la plus brillante de la vie du maréchal, sera plus riche et plus instructif. Dans le premier volume, je dois cependant signaler un bon tableau de Bruxelles pendant « l'émigration » de 1657 ; l'inconscience de ces premiers émigrés, l'absence totale chez eux de tout véritable sentiment national n'ont d'égales que leur vanité et leur prétention de vivre à la française tout en combattant leur patrie.

Le type d'un travail inutile, c'est celui que M. DE NION vient de consacrer, sous ce titre alléchant : *Un outre-mer au XVII^e siècle*[2], aux voyages du baron de la Hontan. Il y avait quelque chose à faire pour ce Béarnais, qui fit plusieurs séjours au Canada entre 1683 et 1694, guerroya contre les Iroquois, poussa vers l'Ouest quelques pointes qu'on a taxées de gasconnades, et dont certaines hardiesses irréligieuses annoncent Bayle et déjà Voltaire : c'était de publier intégralement le texte de la première édition de ses *Voyages*, parue à la Haye en 1703[3], et non (comme le dit M. de Nion, p. XIV) en 1704.

1. L'appendice contient un certain nombre de pièces. Aux dépôts cités ci-dessus, il faut ajouter les archives des Affaires étrangères, les archives d'État de Bruxelles, les archives privées de Châtillon-sur-Loing.

2. *Voyages au Canada du baron de la Hontan.* Paris, Plon, 1900, in-18 de XIX-338 p.

3. *Nouveaux voyages de M. le baron de Lahontan dans l'Amérique septen-*

M. de Nion a préféré suivre l'édition de 1728. Or, toutes les éditions postérieures à 1705 ont été refondues et « stylisées », sans doute par Gueudeville. Sous prétexte de « l'embellir, » on y a rendu le texte méconnaissable, quand on ne l'a pas « orné » de détails de fantaisie[1]. Ces additions aggravent considérablement le ton sceptique de la Hontan. M. de Nion lui-même signale une interpolation de ce genre (p. 304), mais sa version en fourmille; il faudrait les éplucher avec soin avant d'affirmer que, vivant sous « le règne de la Maintenon,... La Hontan est un homme de la Régence, presque un écrivain de l'Encyclopédie (p. XVII). » M. de Nion supprime parfois des fragments du texte, sans nous donner ses raisons. Des deux parts de l'œuvre de la Hontan, lettres et voyages, il ne réédite que la première; c'est cependant la seconde qui nous instruirait le plus[2]. Ces lettres

trionale, qui contiennent une relation des différens peuples qui y habitent; la nature de leur gouvernement; leur commerce, leurs coutumes, leur religion et leur manière de faire la guerre. L'intérêt des François et des Anglois dans le commerce qu'ils font avec ces nations; l'avantage que l'Angleterre peut retirer dans ce pais, étant en guerre avec la France. Le tout enrichi de cartes et de figures... A la Haye, chez les Frères l'Honoré, marchands libraires, M DCC III. 2 vol. in-12 de 279 et 220 p. Dédié à Frédéric IV, roi de Danemark. La planche du titre représente un sauvage, armé d'un arc et d'une flèche, qui foule aux pieds un livre, une couronne et un sceptre, avec cette légende : *Et leges et sceptra terit.* L'exemplaire de la Bibl. nat. (P 57) provient de la bibliothèque de Huet, qui l'a orné de quelques notes.

1. Quelques exemples à ajouter à ceux que M. Pariset a donnés dans la *Revue critique* du 21 janvier 1901, p. 55-57 :

Édition de 1703, p. 3.	De Nion, p. 1.
Il est vray que la course est un peu longue, mais l'espérance de voir un nouveau païs ne permet pas qu'on s'ennuye en chemin. Je vous manday...	Il est vrai que la course est un peu longue, mais, si la route est difficile, elle ne laisse pas d'avoir des douceurs et l'on y rencontre tant d'objets différents que l'on se dédommage avec plaisir de la fatigue du chemin. On se croit renaître quand on voit un nouveau pays. Je vous mandai...
P. 17. [Sur les jésuites de Québec et leurs glacières.] Car ils ne manquent jamais d'en conserver en deux ou trois endroits pour avoir le plaisir de boire frais en été. Leur collège...	P. 27. C'est une précaution qui ne leur manque pas; ils en ont plutôt trois qu'une et ils ont grand soin de les bien remplir, car ces Révérends, tous occupés à éteindre les flammes de la concupiscence, aiment extrêmement à boire frais en été. Leur collège...

Le curieux passage de la p. 11 sur l'envoi des convois de filles publiques au Canada est complètement refait, d'une façon littéraire, p. 27. Lettre III, on supprime deux pages sur Québec.

2. Les lettres forment le t. I de l'éd. de 1703. Le t. II porte comme titre : « Mémoires de l'Amérique septentrionale ou la suite des voyages de M. le baron

ne furent pas écrites (p. XVI) « de 1688 à 1693... en 1703 au plus tard, » puisque la première est du 8 novembre 1683, la dernière du 31 janvier 1694. A ces lettres, il aurait fallu donner une annotation critique, historique et géographique[1]. M. de Nion s'est contenté de citer des passages d'un *Outre-mer* du XIX^e^ siècle, celui de Paul Bourget, les voyages du baron Hulot, du Canadien Paul Fabre et autres modernes écrivains[2].

XVIII^e^ SIÈCLE. — M. le marquis DE VOGÜÉ publie tout un dossier de lettres adressées, entre le 21 février 1701 et le 12 décembre 1708, par le duc de Bourgogne à son ancien gouverneur le duc de Beauvillier[3]. Il y a joint quelques lettres inédites du prince à la marquise de Montgon, dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne, des lettres à M^me^ de Maintenon déjà publiées dans les *Mémoires de Noailles*, des documents sur le voyage des ducs de Bourgogne et de Berry à la frontiere d'Espagne en 1700-1701[4]. Il a fait précéder ces textes d'une étude où se trahit une singulière conception des devoirs de l'historien : « Étions-nous assuré, » se demandait-il en commençant son travail (p. XII), « de servir les... interêts d'une mémoire vénérée?... Ne risquions-nous pas de dissiper l'auréole en cherchant à préciser la netteté des contours? » Ce sont là préoccupations d'hagiographe. « Nous ne nous serions prêté, déclare encore l'auteur (p. XIII), ni à des indiscrétions gratuites ni à des révélations de nature à diminuer *le respect dû aux grandes et saines traditions de l'histoire.* » Il me semble qu'en fait de respect l'historien n'en doit qu'à la vérité, et qu'au-dessus de « l'intérêt supérieur de la morale » il doit mettre « cette curiosité historique *si fort à la mode aujourd'hui.* »

M. le marquis de Vogüé ne fausse pas l'histoire, mais il l'atténue. Il ne fait pas du duc de Bourgogne un héros, il voile ses faiblesses.

de la Hontan, etc... M DCC III. » Ces mémoires sont adressés au même correspondant que les lettres. Ils sont également illustrés de cartes et de figures.

1. Il y a seulement une polémique avec le savant biographe canadien de la Hontan, J.-E. Roy. Je ne comprends pas ce que vient faire ce mot : « Stanley, » jeté au bas de la p. 151, au travers des lamentations iroquoises sur les cruautés européennes.

2. P. 155, *au lieu de :* je ne puis condamner, *lire :* je ne puis ne pas condamner. P. 165, moitié, *lire :* mort. « Bragiando, » *lire :* « brugiando. » *Au lieu de :* Bourepans, *lire :* Bonrepaus.

3. *Le Duc de Bourgogne et le duc de Beauvillier. Lettres inédites* (1700-1708), avec 1 portrait, 2 fac-similés et 1 carte. Paris, Plon, 1900, in-8° de XVI-432 p. Une étude historique (p. 1 à 102) et un index. Les lettres à Beauvillier, conservées par le destinataire, sont actuellement aux mains de ses descendants, comte et comtesse de la Roche-Aymon.

4. Et le fac-similé d'un thème corrigé par Fénelon.

Force lui est bien de montrer que la bravoure du prince a pour égale son incapacité, et (p. 42) que, pour des raisons de gloriole personnelle, il s'entête au siège de Brisach et laisse Villars « en l'air » en Allemagne. Sur Oudenarde et le siège de Lille, il glisse autant qu'il peut; il ne dissimule pas, mais il estompe les indécisions perpétuelles du duc de Bourgogne, son peu d'entrain à suivre l'inspiration combative de Vendôme, et l'espèce de paresse hébétée avec laquelle il attend les ordres de la cour, quoiqu'il ait pleins pouvoirs. M. de Vogüé fait à peine usage[1] de l'excellent travail de M. Maurice Sautai sur *le Siège de la ville et de la citadelle de Lille*[2], qui est un formidable réquisitoire contre le duc. Mais, dit-il lui-même (p. 78), « nous n'avons pas voulu rechercher les responsabilités ni essayer de faire la part de chacun. » A quoi bon, alors, écrire l'histoire?

Ce que l'auteur n'a pas voulu, nous pouvons le faire à sa place, grâce à sa publication même. Je doute que la lecture de ces lettres soit de nature à modifier l'opinion courante sur le fils aîné du grand dauphin. Les marques d'une dévotion puérile, et que Fénelon jugeait un peu encombrante, y alternent avec les expressions d'un amour conjugal dont la matérialité sensuelle le cède à peine à celle d'un autre petit-fils de Louis XIV, ce triste *vir uxorius* de Philippe V. Cet amour, qui n'était qu'à moitié payé de retour[3], s'étale de la façon la plus bizarre non pas dans des lettres directement adressées à la personne aimée, mais dans des lettres à une intermédiaire. C'est par cette pauvre M^me^ de Montgon que passent les détails d'alcôve, les deux cœurs dessinés avec le sang du prince et enguirlandés des noms de Louis et d'Adélaïde, etc.[4]. Que devient, dans ce mysticisme érotique, le chef d'armée, le futur roi? Il se console d'avance, le 22 octobre 1708, de la chute prochaine de Lille par ces admirables raisons (p. 308) : « L'État n'a-t-il pas subsisté des siècles entiers sans avoir cette ville ni même Arras et Cambray[5]? »

1. Il le cite incidemment en note, p. 247.

2. Voy. *Rev. hist.*, juillet-août 1900, p. 319.

3. Quelques détails de la correspondance semblent bien donner raison aux terribles soupçons de Saint-Simon.

4. Voy. le fac-similé, p. 165.

5. Les lettres sont éditées avec soin, encore que l'écriture du duc de Bourgogne soit mauvaise, irrégulière et qu'il ait eu l'habitude de ne pas se relire. P. 161, *au lieu de :* faire petit, *lisez :* faire péter notre salpêtre. Le sobriquet de *salpêtre* s'applique vraisemblablement à Tallard. — Il est regrettable que M. de Vogüé n'ait pas essayé de traduire, ou de faire traduire, le chiffre du duc de Bourgogne; les parties les plus intéressantes de ces lettres nous échappent.

On aimerait à avoir un peu plus de renseignements sur la nature des pièces inédites dont M. Henry Gauthier-Villars s'est servi pour écrire *le Mariage de Louis XV*[1] : les *Annales* de Menin (conservées à la bibliothèque Carnavalet), les pièces relatives à l'ambassade du duc d'Antin, la correspondance de Stanislas avec le chevalier de Vauchoux. La préface ne nous donne que de maigres indications à ce sujet. Nous sommes naturellement plus à l'aise avec ce qui sort des fonds Espagne et Lorraine des archives des Affaires étrangères; beaucoup de ces dernières pièces sont données en appendice. De tout cela, M. Gauthier-Villars a tiré un livre fort amusant, auquel ne manque aucun détail scabreux, ni comment quinze princesses se disputèrent, dans les bosquets de Chantilly, la tâche malaisée d'enseigner au roi Louis XV des secrets qu'il ignorait encore, ni combien de fois par jour Philippe V « se renfermait dans son intérieur, » ni les intrigues de Mme de Prie, ni la nuit de noces de Marie Leczinska, etc.

C'est « les Mariages » de Louis XV qu'il faudrait dire, car les cinq premiers chapitres sont consacrés à cette pauvre petite Marie-Anne-Victoire qu'on fit venir d'Espagne à trois ans pour être reine, et qui fut méchamment répudiée avant d'avoir été épousée. Aussi l'auteur s'étend-il longuement sur l'abdication et le second avènement de Philippe V et sur les extraordinaires démarches entreprises par M. le duc pour faire nommer grand d'Espagne... le mari de Mme de Prie. Je croirais volontiers qu'il y a identité à peu près absolue entre cette affaire et celle des *charbons ardents* : le maréchal de Tessé dit qu'elles sont « de même espèce; » il s'agissait sans doute d'une faveur réclamée pour Mme de Prie en personne.

Sur le séjour des Leczinski en Alsace et sur le mariage, les documents utilisés par M. Gauthier-Villars n'apportent en somme rien de nouveau. Ce qui apparaît très clairement, c'est que Louis XV fut d'abord un époux très sortable, et que Marie a sa part de responsabilité dans les désordres qui déshonoreront plus tard la vie du roi. Quoi qu'en dise son nouveau chevalier servant, la vertueuse reine se laissa, par un sentiment irraisonné de reconnaissance, dominer par la coterie Bourbon-de Prie; elle essaya de soutenir ces aigrefins contre l'évêque de Fréjus. L'orgueil de l'arrière-petit-fils de Louis XIV se réveilla subitement et il traita sa femme avec la dernière dureté. Mais que diable avait-elle été faire dans cette galère! La naissance d'un dauphin ne réussit pas à effacer le passé.

Histoire sociale et histoire locale. — A ses études sur la grande

1. *D'après des documents nouveaux et une corresp. inédite de Stanislas Leczinski*, avec 2 portraits en héliogravure. Paris, Plon, 1900, in-8° de xi-418 p.

industrie sous Louis XIV et Louis XV, M. Germain Martin donne comme complément un livre sur *les Associations ouvrières au XVIII^e siècle* (1700-1792)[1]. Les Archives nationales (surtout pour la période révolutionnaire), celles de la Bastille (Arsenal) et de la Préfecture de Police, la Bibliothèque nationale, neuf archives départementales, quatre communales, lui ont fourni ses sources. Il les a utilisées en suivant une méthode « plus historique qu'exégétique, » plus scientifique que juridique[2], et c'est de quoi tout d'abord il convient de le féliciter. L'objet qu'il s'est proposé, c'est d'expliquer la législation de 1791. On y a vu surtout l'application de principes *à priori*. M. Martin montre fort bien que la loi Le Chapelier fut une loi de circonstance, rédigée sous la pression des émeutes ouvrières. Il repousse avec raison l'opinion de M. Jaurès, à savoir que les ouvriers n'auraient été pour rien « dans aucune des journées révolutionnaires. » Une vraie crise de chômage remplit les années 1787 à 89. Les émeutes de Juillet 1790, à Lyon, sont des insurrections ouvrières, de même que l'affaire Réveillon à Paris. Les ouvriers jouent un rôle essentiel dans la journée du 14 Juillet. Sans avoir la même importance que la question paysanne, la question ouvrière est un des facteurs de la Révolution française.

En même temps qu'une loi de circonstance, la loi de 1791 a été l'achèvement, le « calque » de la législation de l'ancien régime. En faisant commencer son étude à 1700 (et même, dans l'introduction, bien avant), M. G. Martin s'est donné le moyen de prouver qu'ici comme en beaucoup d'autres occasions les révolutionnaires n'ont fait que codifier l'œuvre des rois, des Parlements, du Châtelet. La loi Le Chapelier sort de l'édit de Villers-Cotterets. L'erreur de la Constituante vint précisément du respect exagéré qu'elle professait pour les formules juridiques de l'ancien régime. Elle ne tint pas compte des faits économiques. Déjà le développement de la grande industrie posait les problèmes que nous essayons de résoudre aujourd'hui. Mais la Constituante ne vit dans la question ouvrière qu'une question de police. Les associations ouvrières, nées en dehors de la communauté de métier et contre elle, étaient pour les gens de loi des sociétés illicites, des sociétés secrètes, perturbatrices de l'ordre public. C'est pourquoi, en frappant les jurandes, ces coalitions patronales

1. Paris, Rousseau, 1900, in-8° de 277 p.

2. Mais pourquoi dire alors que le « système corporatif était, depuis la fin du XVI^e siècle, imposé par le droit commun du royaume à tous les artisans »? M. G. Martin sait très bien que ce « droit commun » n'a d'existence que dans le texte des édits. Et lui-même le prouve deux lignes plus bas (p. 9, n. 1).

permanentes, Le Chapelier n'est pas plus tendre pour les compagnonnages[1]. Au XVIIIe siècle, ces associations s'étaient surtout développées dans les anciens métiers. Dans les manufactures, elles n'existent guère, du moins en tant que coalitions permanentes, si ce n'est chez les papetiers. Quant à leur influence sur la condition réelle de l'ouvrier, M. Germain Martin la résume ainsi (p. 149) : « Ce n'est pas tant par la grève que par le monopole du placement des camarades que les ouvriers arrivent à faire hausser les salaires. »

Le premier mérite du très volumineux *Essai sur l'organisation du travail en Poitou depuis le XIe siècle jusqu'à la Révolution*[2], de M. P. Boissonnade, est d'être une étude rigoureusement locale. Pas un document, pour ainsi dire, qui ne soit poitevin ou d'origine, ou tout au moins par son objet. Cet excellent parti-pris ne va pas sans quelques inconvénients : M. Boissonnade n'indique pas que les institutions industrielles poitevines sont souvent des *filiales* des institutions d'autres villes, surtout des institutions parisiennes[3]. Le point de vue chronologique, si important en pareille matière, disparaît un peu aussi au milieu de ces chapitres, où l'on étudie successivement, dans le tome I, le mouvement général de l'industrie et du commerce en Poitou et leur organisation, dans le tome II, l'histoire des corporations jurées et des métiers libres, l'action des pouvoirs locaux, de l'Église, de l'État, et l'auteur n'évite pas quelques répétitions. C'est à peu près tout ce que je trouve à reprendre à ce très sérieux et solide travail, appuyé sur d'innombrables documents extraits des Archives nationales et poitevines, de la bibliothèque de Poitiers et de quelques collections privées. Sans jamais sortir de son cadre (le Poitou est surtout un pays de petite industrie), M. Boissonnade dégage quelques conclusions d'une portée générale d'autant plus valables qu'elles ne sont pas le fruit d'une généralisation : 1° la communauté jurée n'a été,

1. M. Martin oublie de signaler que le principe de la liberté du travail et du caractère purement individuel du contrat de travail avait déjà été posé au 4 août. On avait eu tout d'abord en vue le bien-être de l'ouvrier (voy. les dithyrambes de Camille Desmoulins). — Il est fâcheux que le livre de M. Germain Martin ait été écrit si vite : les textes ont été copiés avec une rare négligence (p. 43, 45, 87, etc.). P. 197, une phrase, sur les protestants de Nîmes, reproduit presque textuellement une autre phrase de la p. 195. — P. 122, n. 1, « Bujeste (?), » lire « Bugiste », du Bugey. — P. 87, on pourrait croire que ce sont les papetiers de *Thiers* qui auraient voulu assister tous les après-midi aux offices qui se célébraient à *Ambert*. Il leur aurait fallu des bottes de sept lieues.

2. Paris, Champion, 1900, 2 vol. in-8° de 523 et 590 p. La table est au t. II.

3. Par exemple, *les Règlements des imprimeurs* (t. II, p. 68), *des orfèvres* (p. 40).

même au moyen âge, qu'un régime d'exception, régime de privilège; la règle, c'est le métier libre; 2° dans ces communautés, qu'on veut nous représenter comme les paradis de la paix sociale, « le pauvre se trouve exclu du patronat en fait, sinon en droit; » 3° l'idéal corporatif, partiellement atteint au moyen âge, disparaît avec l'avilissement des métaux précieux, le luxe, la surproduction, l'élargissement des marchés; 4° la condition des ouvriers, mauvaise aux XI^e^ et XII^e^ siècles, assez heureuse au XIII^e^, passable de la fin de la guerre de Cent ans au milieu du XVI^e^ siècle, empire ensuite et, sauf les temps très courts de Sully et de Colbert, reste précaire ou même s'aggrave jusqu'à la veille de la Révolution. Je ne puis que souscrire à toutes ces conclusions. M. Boissonnade, en examinant le rôle de l'Église, met très bien en lumière la part des classes ouvrières dans la Réforme.

Le livre de M. Boissonnade n'est pas seulement un bon, un très bon livre. Il devrait servir de modèle à nos érudits provinciaux. Le jour où nous aurons beaucoup de monographies aussi soigneusement faites que l'*Ouvrier en soie* de M. Godart et l'*Organisation du travail en Poitou*[1], on pourra écrire d'une façon sérieuse l'histoire du travail dans notre pays. Il faut remercier M. Boissonnade d'avoir apporté à cet édifice une pierre solide et bien taillée.

Il y a évidemment des lacunes dans *la Flandre maritime et Dunkerque sous la domination française*[2], par M. A. de Saint-Léger. On y voudrait trouver, sur l'Église et les questions religieuses, autre chose que les détails purement administratifs des pages 157-160. De même pour la noblesse, la bourgeoisie, les paysans, les ouvriers, on nous donne trop exclusivement des renseignements sur la situation légale de ces classes; on ne nous montre pas assez comment elles vivaient. Les chapitres sur l'état économique de la province auraient pu être poussés plus à fond, en particulier celui sur le port franc de Dunkerque, sujet que M. de Saint-Léger a traité ailleurs[3], mais

1. Je ne compare pas entre eux ces deux travaux, très différents de nature et d'objet. La méthode de M. Boissonnade est plus sûre et son érudition plus étendue que celle de M. Godart. Mais l'un et l'autre ont le mérite d'aboutir, sur des points précis, à des résultats positifs. — La *Revue* a signalé dans son dernier numéro et j'ai étudié moi-même dans la *Revue critique* l'excellent fascicule publié par M. Fagniez, *Documents relatifs à l'industrie et au commerce (XIV^e^ et XV^e^ siècles)*.

2. Paris et Lille, Ch. Taillandier, 1900, in-8° de 471 p. Thèse de doctorat ès lettres de l'Université de Lille. — Contient une carte de la Flandre maritime et un index.

3. *Hist. de la franchise du port de Dunkerque* (dans *Bull. de l'Union Faulconnier*, 1898).

qu'il s'est trop contenté d'esquisser ici. Le plan est parfois défectueux[1] et oblige l'auteur à morceler certaines parties de son exposé[2]. Tel qu'il est, ce travail fait honneur à son auteur et à l'Université de Lille; il n'en faudrait pas beaucoup de ce genre pour implanter dans nos mœurs universitaires l'usage du doctorat provincial et pour faire pénétrer dans les études d'histoire locale les saines méthodes. A ce titre, le travail de M. de Saint-Léger peut se rapprocher de celui de M. Boissonnade. Il est écrit en grande partie sur pièces, d'après des recherches faites aux archives du Nord, dans les archives communales de Dunkerque, Bailleul, Bergues, Hondschoote, etc., aux Affaires étrangères, à la Guerre, aux Archives nationales (fonds de la Marine), au Record Office[3]. M. de Saint-Léger nous fait assister à la création, en 1667, de l'intendance de Flandre maritime, devenue, en 1715, une simple subdélégation générale de l'intendance de Lille. A ce peuple qui voyait d'abord d'un assez mauvais œil la domination française, Louis XIV eut l'art de n'imposer aucun changement brusque, de respecter l'organisation judiciaire[4], les usages locaux et, même en apparence, l'organisation administrative. Le magistrat chef-collège reste l'organe essentiel; l'assemblée du département semble remplacer les Quatre-Membres, mais elle n'a dans sa compétence que les finances provinciales. Peu à peu, la lente action des intendants établit la centralisation. Il importe de noter cependant qu'en 1789 la seule langue moderne enseignée dans les collèges était le flamand[5] et que, dans les cahiers, n'apparaît nullement le désir d'échanger contre l'unité nationale les franchises provinciales et surtout communales. M. de Saint-Léger nous conte la très palpitante histoire de Dunkerque sous le régime du commissariat anglais (1713-1783), l'ingénieuse ténacité des Dunkerquois pour sauver leur port, la non moins ingénieuse persévérance des Anglais pour l'ensabler, les ruses (qui confinent souvent, il faut le dire, à la mauvaise foi) du gouvernement français pour éluder les traités d'Utrecht, d'Aix et de Paris, et pour reconquérir, sur ce point du territoire national, ses droits

1. Organisation administrative, administration, état économique, élections aux états généraux.

2. Exemple : le dessèchement des wateringues et moëres ne figure pas aux travaux publics, avec les creusements de canaux, sous la rubrique « progrès réalisés pendant la domination française, » mais à l'agriculture.

3. L'auteur donne une copieuse bibliographie, partiellement critique.

4. Bourbourg, Dunkerque, Gravelines ressortissent au Conseil supérieur d'Artois et de là à Paris, le reste au parlement de Douai. Mais ces cours devaient appliquer les usages de Flandres.

5. M. de Saint-Léger nous devait un paragraphe sur la diffusion du français dans les diverses classes.

de souveraineté. On lira avec le même intérêt ce qu'il nous dit de la course et des corsaires. Sa très minutieuse monographie aboutit à des conclusions qui ne raviront pas d'aise les apologistes du bon vieux temps[1] : « A la fin de l'ancien régime, dit-il, bien que le peuple fût surchargé d'impôts, les caisses étaient perpétuellement vides. » L'agriculture est cependant assez prospère; l'humidité du sol a favorisé la division de la propriété; le système des assolements est de bonne heure en vigueur. L'industrie, florissante au temps espagnol, a presque disparu. Le commerce suit les vicissitudes de Dunkerque. C'est surtout par ses grands travaux publics que l'administration de l'ancien régime a mérité la reconnaissance des populations de la Flandre flamingante.

Sous ce titre, qui promet un peu plus qu'il ne tient : *la Vie à Strasbourg au commencement du XVII^e siècle*[2], feu Charles Nerlinger a donné une réédition du texte français du *Parlement nouveau* de maître Daniel Martin, qui vint de Sedan à Strasbourg en 1616 pour y être professeur de français; il y mourut en 1637, presque aussitôt après avoir donné au public son *Parlement*, qui n'est autre chose qu'un manuel de conversation franco-allemande. Je laisse à de plus compétents ès choses alsatiques le soin d'élucider les questions critiques que soulève ce Manuel[3], amusant tableau de la vie strasbourgeoise à cette époque. L'auteur est un huguenot qui s'élève contre le culte des images (p. 50) et l'intercession des saints (p. 134), et qui a conservé au cœur le vivant souvenir de la Saint-Barthélemy (p. 95). On peut cueillir chez lui d'intéressants détails sur les corps de métiers, sur le change des monnaies, sur le colportage, sur Tabarin, sur le goût des Allemands pour les voyages, sur la très remarquable diffusion du français en Alsace au début du XVII^e siècle et sur le rôle important joué par l'Université de Strasbourg, sur les misères de la guerre de Trente ans. Martin, bon patriote, ne manque pas d'attribuer aux troupes françaises le mérite d'avoir rétabli l'ordre et la paix en Alsace et il fait l'éloge de Louis le Juste (p. 293).

L'*Histoire de Savoie des origines à 1860*, par M. André Perrin[4], est un assez bon précis d'histoire provinciale. L'auteur étudie successivement les temps préhistoriques et l'histoire de l'Allobrogie gauloise,

1. La petite ville de Merville, alors peuplée de 4,000 habitants, payait en 1789 une somme d'impôts équivalente à celle qu'elle paiera un siècle plus tard avec plus de 7,000 habitants.

2. Belfort, Impr. nouvelle, 1899; Paris, Fischbacher, in-8° de 322 p., tirage à part de la *Revue d'Alsace*.

3. Voy. R. Reuss, *Revue critique*, 1901, p. 11.

4. Chambéry, A. Perrin, 1900, pet. in-8° de VIII-299 p.

romaine, burgonde, les comtes et les ducs, les rois de Sardaigne. Une quatrième partie est un rapide examen de l'histoire spéciale du Genevois et de Genève et du Faucigny. M. Perrin s'attache trop exclusivement à raconter, règne après règne, la vie de quarante et quelques souverains; l'histoire de la Savoie se confond trop chez lui avec celle de la maison de Savoie, trop peu de place est réservée à l'histoire des institutions, des mœurs, de la civilisation. Des événements capitaux, comme la Réforme en Savoie (celui-ci n'est même pas signalé), l'occupation française de 1536-1559, la Révolution en Savoie, ne sont pas traités avec les développements nécessaires, parce qu'ils sortent du cadre de l'histoire dynastique. Il aurait été bon également de dégager du récit des faits l'esprit et les tendances de la politique des princes de la maison de Savoie. La bibliographie, très abondante, présente cependant quelques lacunes graves[1]. L'ouvrage se termine par une commode « chronologie des principaux faits de l'histoire de Savoie. » Il manque une carte indiquant les limites des pays dont se composait le duché.

Sous le titre d'*Études sur l'histoire économique de la France (1760-1789)*[2], M. Camille Bloch réédite une série d'articles qu'il a publiés dans diverses revues. On retrouvera ici avec plaisir son travail bien connu sur le commerce des grains dans la généralité d'Orléans, complété maintenant par des études sur les cahiers du bailliage d'Orléans au point de vue économique, et sur la répartition de la propriété foncière dans quelques paroisses de la généralité d'Orléans. Les conclusions de M. Bloch se rapprochent de celles de M. Loutchisky : beaucoup de paysans propriétaires, mais qui ne possèdent qu'une minime partie du sol. Dans les assemblées municipales de 1787, M. C. Bloch recherche les origines des municipalités de la Révolution. Son étude sur le traité de commerce franco-anglais de 1786 est une excellente esquisse d'une histoire des relations commerciales de la France et de l'Angleterre depuis 1786. Ces six études

1. Signalons au hasard l'*Atlas* de Longnon, les travaux de M. Garofalo sur les Allobroges, la *Chronique de Savoye* de Guillaume Paradin, la *Duchesse de Bourgogne* de d'Haussonville, le *Recueil des instructions* publié par M. Horric de Beaucaire, l'*Histoire de la Réforme en Savoie* de Claparède, pour ne citer que les plus importantes.

2. Paris, Picard, 1900, in-8° de IX-269 p. Préface de M. Émile Levasseur. — Puisque le nom de M. Levasseur est venu sous ma plume, je signale à mes lecteurs l'apparition du premier volume de la nouvelle édition, si impatiemment attendue, de l'*Histoire des classes ouvrières*. Mais, pour porter un jugement sur cette œuvre monumentale, il me paraît préférable d'attendre que le second volume ait paru.

(parmi lesquelles « un Projet de crédit agricole au siècle dernier ») se distinguent par la sûreté de la critique et la prudence de la méthode[1].

Je remets à un prochain bulletin les ouvrages suivants : Léon MENTION, *l'Armée de l'ancien régime;* Ph. MONNIER, *le Quattrocento;* John VIÉNOT, *Histoire de la Réforme dans le pays de Montbéliard;* R. COUZARD, *Une ambassade à Rome sous Henri IV;* Pierre BRUN, *Autour du XVII^e siècle.*

H. HAUSER.

HISTOIRE DE L'ART ET DES MŒURS. — XIX^e SIÈCLE.

Léon ROSENTHAL, *la Peinture romantique* (H. May, 1900, in-4°)[2]. M. Rosenthal vient de faire paraître une grande édition de sa thèse de doctorat sur la peinture romantique, et il faut lui savoir gré d'avoir, pour la première fois, traité dans son ensemble et à un point de vue historique et non pas seulement en critique d'art, cette question importante qui embrasse l'histoire de l'art français pendant tout le premier tiers du siècle dernier, depuis l'époque classique de David jusque vers 1850. C'est même le caractère historique de cette étude qui en fait la plus grande valeur, car l'auteur a essayé de déterminer avec précision, en se servant des journaux du temps et des mémoires des artistes, l'action de l'intervention gouvernementale dans les beaux-arts, les influences que les musées de France et les musées d'Italie exercèrent sur le talent et le caractère des peintres, et les causes diverses du développement de la peinture française et de son évolution de 1815 à 1830.

Au début, dans un des chapitres les meilleurs et les plus solidement établis de son ouvrage, M. Rosenthal nous conduit dans l'atelier de David; là, au milieu de ses élèves asservis et dans l'extase devant le chef de l'École, il nous montre le culte de la beauté antique,

1. M. Bloch ne s'écarte qu'une fois de cette prudence. P. 223, il constate que les cahiers du bailliage d'Orléans ignorent les besoins « des ouvriers sans propriété des villes et des campagnes. » Il en conclut « que les questions sociales de notre siècle ne se posaient visiblement pas encore en 1789. » C'est passer bien vite du particulier au général. M. Bloch oublie : 1° qu'il étudie une région où prédominent les intérêts ruraux; 2° que les ouvriers d'industrie n'ont eu que très peu de moyens de faire entendre leurs doléances dans les assemblées électorales. L'argument *ex silentio* ne me paraît pas ici très probant. Le livre de M. Germain Martin, que nous analysons ci-dessus, ne confirme pas l'assertion générale de M. Bloch.

2. Thèse latine : *De sculptura quatenus animi sensus describere possit.* 3 parties : I. De sensuum descriptione cum pulchritudine comparata; II. Quem terminum materia sensuum descriptioni imponet; III. De Anaglyptis sive de sculptura cum pictura comparata.

l'amour de la ligne et du marbre grec amenant David à cette sécheresse, à cette Académie laide et froide où l'on ne voit que le muscle, où les jeux de couleur sont bannis, où le sentiment est absent, « où le peintre, ne se proposant plus d'autre objet que de créer des formes plastiques, restreint son ambition à représenter dignement le corps humain » et en un mot cesse d'être peintre. Mais cette hégémonie de David, dont la sobriété, les sujets empruntés à l'histoire romaine, le classicisme, en un mot, avaient ravi un public lassé des grâces et des afféteries des peintres du XVIII^e^ s., qu'il ne comprenait plus, allait bientôt se trouver en présence d'un pouvoir, d'une société, d'un esprit nouveaux. Parmi les premiers qui savent se dégager des influences de l'École classique il faut avant tout nommer Prudhon. — Sans contester à M. Rosenthal le rôle historique de Prudhon en face de David, qu'il a fort bien établi, il semble exagéré de dire que chez lui le « sentiment prime toute autre qualité, » que « la grâce est la suprême vertu. » Quand M. Rosenthal remonte de Prudhon à Donatello pour trouver des amours aux formes potelées, au sourire malicieux, et « une telle douceur à représenter le premier âge, » il oublie Boucher. Et ce n'est pas assez vraiment, pour apprécier un tableau comme la *Justice poursuivant le Crime*, que de parler de l' « admiration universelle, » alors justement que ce tableau ne rentre pas dans la manière habituelle du peintre[1] (p. 19). Pourquoi ne pas parler ici des différents caractères de la peinture de Prudhon que M. Rosenthal rappelle incidemment, à propos de Géricault (III, 2) et du romantisme, de la question du choix des sujets et de la moralité dans l'art, dont, au contraire des romantiques, les classiques se souciaient si fort? Mises à leur place ces observations auraient heureusement contribué à déterminer d'une façon plus complète la nature de l'art de Prudhon.

Très supérieure est la partie véritablement historique de l'ouvrage de M. Rosenthal sur les signes précurseurs, les causes de la Révolution, et la bataille livrée de 1817 à 1827 entre classiques et romantiques. L'intérêt obsédant de la vie contemporaine, ce besoin d'actualité réaliste et de pittoresque auquel David lui-même cède parfois, le développement de l'esprit historique et le retour à l'histoire de France, la restauration du christianisme enfin, consacrée déjà par l'œuvre de Chateaubriand, sont autant de faits qui contribuèrent à l'introduction de l' « esprit nouveau » dans les beaux-arts, et à la ruine de l'École classique. Le rôle intermédiaire de

1. Un étrange oubli : dans l'appendice II, œuvres exposées à Paris, au Louvre, M. R. ne cite pas ce tableau.

Gros, qui avait à la fois le sens du réalisme et du pittoresque est bien tracé. Mais ici encore on peut reprocher à l'auteur de n'avoir pas assez nettement déterminé la part de ce réalisme et de ce pittoresque dans la peinture de l'actualité, d'une part, des événements historiques anciens, d'autre part. Les divisions sont un peu arbitraires. Et, quoique David ait fait le *Sacre* et les *Aigles*, la tendance pittoresque qui cherchait des sujets dans l'histoire contemporaine était bien plus hostile à l'École de David, par sa vérité même, que le faux pittoresque de bric-à-brac dont usaient les peintres de l'École de Lyon, qui faisaient en somme, pour l'histoire du moyen âge, ce que David faisait pour l'histoire romaine, sans avoir plus de sentiment historique que lui. Et de même, à propos des intéressantes pages sur cette École de Lyon, trop oubliée aujourd'hui, peut-on dire, avec M. Rosenthal que « l'influence de Granet est indéniable? » l'auteur ne le prouve pas.

Après les causes intellectuelles de la Révolution, M. Rosenthal en expose les causes esthétiques et nous voyons comment David fut le premier des réformateurs, en abandonnant dans ses portraits le respect de l'antiquité pour ne plus s'attacher qu'au respect du modèle, et en arrivant à la grâce, non par le souci de la beauté, mais par le réalisme. La visite des musées, comme le montre le curieux volume des *Lectures de Taillasson*, développait heureusement le sens esthétique des jeunes artistes[1], tandis que les voyages à Rome donnaient à Ingres une nouvelle conception de son art. Enfin, d'intéressants fragments des lettres et du journal de Delacroix éclairent pour nous la vie intime, les aspirations de ces jeunes peintres qui, « unis pour détruire la Bastille académique, vont marcher chacun dans sa voie, » en toute indépendance et toute liberté. Et la bataille commence, bataille passionnante et passionnée que M. Rosenthal fait revivre à nos yeux avec les critiques du temps, les extraits des journaux, des revues,

1. A propos des influences étrangères, nous ne comprenons pas certains jugements comme celui porté sur Lawrence. M. R. montre bien le caractère de la peinture anglaise, qui tend avant tout à produire une impression agréable, unique, à plaire en concentrant l'attention sur la physionomie (p. 54). Mais ce caractère, qui est une qualité chez Reynolds, devient un défaut chez Lawrence. Tourmenté du besoin de plaire, il se serait fait courtisan de la foule, et la recherche de l'effet aurait dépassé chez lui toute mesure (p. 56). L'auteur semble avoir trop vu le sentimentalisme du « Red Boy » et pas assez la vérité qu'on trouve dans ses portraits, comme celui de M^me^ Cutberth. Lawrence, au contraire, a le don de rendre des expressions un peu sensuelles et de peindre des figures pleines de souffle et de vie; l'on ne peut, en tous cas, pas lui reprocher « de revêtir ses portraits d'une fade distinction » (p. 37).

les catalogues des Salons, et qui, de 1824 à 1827, donne la victoire aux jeunes. Nous voyons alors Ingres, ce « précurseur du réalisme, » qui n'a d'autre souci que l'amour de la nature, son seul modèle, auquel il est amené par l'étude des Italiens (au contraire de ce qui se produisit pour David avec les Grecs), après avoir été méprisé et inconnu de tous, tenir une place à part dans cette bataille où les uns et les autres se réclament de lui. Puis vient Géricault, qui, après avoir étudié toutes les Écoles, dégage sa personnalité et recherche le vrai, le réalisme dans ses moindres détails. Il s'inquiète, non de la beauté, mais de la réalité, et s'extasie devant toutes les difformités de la nature, tandis qu'Ingres ne pouvait voir la laideur sans souffrir. Et enfin les vrais romantiques, Bonnington, Delacroix, Decamps.

Mais nous touchons ici au point faible de la thèse de M. Rosenthal. Dans son introduction et dans le ch. IV, M. Rosenthal a tâché de nous expliquer ce qu'était l'art romantique. Il nous dit d'abord tout ce que n'est pas un peintre romantique : ni moraliste, ni historien, ni réaliste, ce peintre ne recherchera que l'art pour l'art; il veut avant tout faire de la peinture, « réintégrer l'élément pictural que David avait banni; » par là, il est rénovateur. Sans rechercher l'intérêt dramatique, usé par David, il se souciera avant tout du pittoresque. Il veut parler non à la raison, mais aux sens, et, préoccupé avant tout de « l'agrément pictural, frapper l'œil. » Si cela est, comme je le crois, comment M. Rosenthal peut-il dire que cette peinture restera lettre close pour la plupart, les peintres romantiques travaillant, au contraire de David, pour un petit nombre de personnes? La peinture de David était une science, dit-il. Mais, dès lors, il serait bien plus naturel qu'un petit nombre de savants comprissent l'art de David, tandis que la foule, plus sensible aux sens qu'à la raison, se laissait facilement émouvoir par les toiles qui « frappent l'œil. » D'autre part, M. Rosenthal a négligé, dans cet exposé des pratiques que les romantiques ont préférées, et de leurs aspirations, de donner au « sentiment » la place qu'il occupe dans leur art. Il effleure la question à propos d'un tableau de Deveria (p. 161), dont il remarque les figures expressives. N'est-ce point là un des caractères principaux de cette peinture : l'expression des sentiments, qui, plus que tout autre, devait « frapper l'œil? »

Mais surtout dans ce grand ouvrage, consacré à la peinture romantique, nous aurions aimé à voir déterminer plus nettement, dégager plus clairement ce qu'était ce romantisme, dont se réclamaient tant de peintres de talents variés. Pourquoi Ingres n'est-il qu'un précurseur? Pourquoi le réalisme de Géricault le fait-il écarter par M. Rosenthal

du groupe des peintres romantiques? Et, parmi ces peintres romantiques M. Rosenthal nous montre Bonnington, qu'un « individualisme spécial » amène à une compréhension très fine de la nature, à un sentiment très personnel du paysage qui ne rentre pas du tout dans le genre romantique précédemment déterminé. Delacroix? De l'aveu même de M. Rosenthal, il est un isolé; il fait exception chez lui comme ailleurs, il est presque une exception dans le romantisme[1]. Comment, dès lors, en faire le romantique par excellence? Il ne reste que Decamps et les comparses, petits romantiques et pseudo-romantiques, Deveria, Boulanger, Roqueplan.

Certes, il était difficile de définir avec précision ce mot de romantisme, cet art dont le principal caractère était l'individualité et la liberté, en dehors de toute règle, de toute loi convenue. Mais on aurait désiré voir une idée plus ferme et plus nette dominer cette étude. Ces tableaux auraient été moins morcelés; on aurait mieux senti quels liens rattachent les uns aux autres ces peintres si différents. Nous n'aurions pas à lire 150 pages qui expliquent la Révolution, ses causes et ses tendances, pour arriver aux trois brefs chapitres sur Bonnington, Delacroix et Decamps qui semblent infirmer plutôt que confirmer la longue étude qui les précède.

Nous regrettons que M. Rosenthal, après nous avoir montré, dans des pages si vivantes et intéressantes, l'histoire de ce grand mouvement rénovateur qui succéda à l'École de David, n'ait pas profité du travail si consciencieux qu'il avait entrepris pour établir définitivement ce qu'était ce romantisme qui se manifestait dans tous les arts.

Le dernier volume des *Études napoléoniennes* que M. F. Masson vient de publier (*Joséphine répudiée*, 1809-1814, Ollendorff, 1901) clôt la série de ses recherches sur Joséphine et nous fait assister à la fin de vie que l'ancienne impératrice traîne misérablement et mélancoliquement de la Malmaison au château de Navarre et d'Aix-les-Bains à Genève. Dans son précédent volume, *Joséphine, impératrice et reine,* nous avions vu Mme Bonaparte devenue la femme de l'empereur encore plus que l'impératrice. Mais la position même qu'elle occupait dans l'État, ou plutôt dans le palais impérial, nous faisait, bien avant 1809, pressentir le divorce, car Napoléon n'était pas homme à subordonner la politique à l'amour. Certes, il aimait Joséphine. M. Masson nous le montre époux amoureux de la Parisienne, de la grande dame qui lui ouvrait les portes

1. Cf. Ary Renan (*Gazette des Beaux-Arts*, 1895, cité par M. R.) dénie à Delacroix la qualité de romantique.

d'une société où il n'avait pas encore pénétré; d'Italie, il l'appelle, il la supplie de venir, et lorsqu'elle cède et consent à abandonner cette grande vie de luxe et d'honneur qu'elle menait loin de lui, c'est moins ses enfants et ses amants qu'elle regrette que Paris. Une fois auprès de Napoléon, elle continue sa vie de femme galante, trompant son mari qui la croit fidèle. Même pendant la campagne d'Égypte, elle pense au divorce, à un moment où elle craignait que la fortune de son mari ne fût éphémère, tout entière à l'amour de son ancien amant d'Italie, Charles. — Napoléon une fois établi sur le trône, elle voulut s'assurer une situation plus stable, et se montra plus qu'habile pour obtenir, avec l'aide du pape, que son union avec le premier consul fût bénie par l'Église, avant le sacre. Mais cette suprême manœuvre ne devait pas la sauver. La question de l'hérédité, qui pendant cinq ans, de 1804 à 1809, avait troublé la famille de Bonaparte et l'Europe entière[1] ne devait se résoudre que par un nouveau mariage qui donnerait à l'empereur un successeur plus digne de lui que ses frères incapables ou indociles.

Le seul chapitre important pour l'histoire et la politique est celui[2] où M. Masson nous fait assister à la procédure du divorce, à l'accomplissement parfaitement illégal, au point de vue du code civil et de la religion, de cette séparation à laquelle Joséphine était loin d'être résignée. L'empereur avait beau prendre la nation et sa famille à témoins, rechercher par quels détours il pourrait violer la loi, il dut inventer une procédure nouvelle, en appeler au Sénat, et, en maître absolu, faire finalement décréter un sénatus-consulte pour arriver à dissoudre le mariage civil. Mais, avec le mariage religieux, de nouvelles difficultés s'élèvent. Le pape se refuse à servir les plans de Napoléon. Il fallut, pour trouver un tribunal compétent, que Cambacérès remuât l'officialité de Paris, et, après l'intervention de l'officialité diocésaine, que l'officialité métropolitaine rendit la sentence exigée. Enfin, le jugement rendu, le divorce accompli, M. Masson nous énumère les avantages faits à Joséphine, sa pension, le paiement de ses dettes, les domaines concédés, la Malmaison, l'Élysée. Nous lisons, à ce propos, de curieuses pages qui nous éclairent sur l'état d'esprit de Napoléon au moment du divorce. Les témoignages d'affection qu'il donne à Joséphine, la tendresse qu'il lui garde toujours et qu'il lui promet inaltérable, toute l'ancienne vie commune qu'il ne peut se résoudre à abandonner, l'amènent à concevoir la possibi-

1. Voir *Napoléon et sa famille*, t. III et IV.
2. Ch. II, l'Accomplissement du divorce, 1809.

lité de garder auprès de lui ces deux femmes, « celle qui a été la compagne de sa carrière et celle qui sera la mère de ses enfants. » Il règle le rang que Joséphine aura à sa cour, il lui donne un palais à Paris; il y aura deux impératrices, l'une douairière, l'autre régnante, et, comme il le dit brutalement : « Il épousera un ventre, mais sa *femme* sera toujours Joséphine. » Nous voyons, en effet, pendant toute l'année 1810, des rapports assez tendres s'établir entre l'empereur et l'ex-impératrice. Mais petit à petit, Napoléon oublie, et, tout entier à ses projets d'avenir, il ne cherche qu'à éloigner Joséphine, et finit par la reléguer près de Dreux, au château de Navarre, au lieu de la laisser à la Malmaison ou à l'Élysée qu'occupent Caroline et Murat. Nous assistons, dès lors, à cette vie decevante et lamentable de la femme jadis fêtée et adulée, qui, après s'être élevée aux suprêmes honneurs, se voit non seulement déchue de son rang, mais vieillie et incapable de recommencer une vie si habilement échafaudée. Abandonnée de ses anciens amis et adorateurs, elle ne peut s'habituer à son existence de reine détrônée, et M. Masson nous promène religieusement de la Malmaison, où elle s'ennuie, à l'Élysée, où on la met en quarantaine, de l'Élysée à Navarre, où elle souffre un pénible exil, puis de nouveau à la Malmaison, et de là aux eaux, à Aix, à Genève. En 1811, elle reprend un moment son rôle de mondaine; la petite cour qui l'entoure à Navarre la distrait un instant, et ce sont des fêtes, des bals, des baptêmes, toute une vie de château, au milieu de laquelle la vieille coquette se plaît à protéger autour d'elle les amours dont elle n'est plus l'objet. Mais les dettes s'accumulent, elle a cedé l'Élysée, elle sent douloureusement tout ce qui la sépare de son ancienne existence, elle ne parvient pas à se distraire par ses déplacements incessants, elle rassemble un moment autour d'elle les mécontents, les intrigants, mais sans conspirer réellement contre l'empereur, et finit par mourir, le 29 mai 1814, d'un rhume mal soigné.

Avec exactitude, avec minutie même, M. Masson a reconstitué, presque jour par jour, cette vie errante et triste de l'impératrice répudiée, recherchant, dans ses livres de comptes, dans ses lettres, dans ses papiers intimes, tout ce qui lui permettait de faire revivre devant nous ces cinq années. Notons, au début, deux passages intéressants et vivants : l'attitude d'Eugène envers sa mère au moment où Napoléon apprend que Joséphine le trompe (M. Masson nous la révèle d'après de curieuses lettres); et la grande scène du 30 décembre 1809 entre l'empereur et l'impératrice, lorsque Napoléon signifie à Joséphine sa décision de divorcer.

M. Masson termine son livre en faisant un dernier portrait de cette femme qu'il nous montre non pas amoureuse, mais coquette, excellant à plaire et à mentir, charmante mondaine à qui le divorce a conféré une auréole de vertus, et dont le souvenir poursuivait encore Napoléon quand, après la défaite, chassé de l'Élysée, chassé de Paris, il allait se réfugier à la Malmaison, « comme cherchant l'ombre bien-aimée qui, en disparaissant de sa vie, semblait en avoir emporté la fortune et le bonheur. »

Bernard Monod.

Histoire contemporaine. — C'est un ouvrage très distingué que celui où M. Madelin vient d'étudier le personnage et la carrière de Fouché[1]. « Représentant du peuple et membre actif des comités, commissaire de la Convention dans six départements, mêlé activement à la révolution de Thermidor et président du club des Jacobins, conseiller de Babeuf après Thermidor, agent de Barras en vendémiaire et fructidor, diplomate du Directoire en Italie et en Hollande, ministre de la police générale de la République et comme tel acteur du drame de Brumaire, ministre bientôt principal de Bonaparte, consul et empereur, chargé du plus lourd et du plus important portefeuille et mêlé personnellement à toutes les intrigues de 1799 à 1810, gouverneur général d'Illyrie en 1813, plénipotentiaire de l'empereur en Italie en 1814, conspirateur éminent sous la première Restauration, ministre encore et arbitre des partis aux Cent Jours, chef du pouvoir exécutif et ministre enfin, pour la cinquième fois, de la monarchie légitime, cet homme est de tous les actes d'un drame immense. » Des fouilles documentaires considérables et heureuses, dans des archives publiques et privées, ont permis à M. Madelin de retracer, sinon dans tous ses détails, au moins avec une précision et une clarté suffisantes, l'étonnante carrière de ce stupéfiant professeur de l'Oratoire et de nous en faire revivre la figure avec une vivacité singulière. C'est avec un talent souple et sûr qu'il a démonté l'âme complexe de Fouché et qu'il nous fait assister aux métamorphoses innombrables du personnage. On pourra chicaner l'historien sur quelques détails, lui reprocher deux ou trois noms mal orthographiés, se demander si, traitant tels hommes de la Révolution avec la même sympathie intellectuelle pénétrante qu'il porte au personnage de Fouché, il ne leur eût pas rendu une justice moins ironique et moins sévère; toujours est-il qu'il a pleinement réussi dans son œuvre et qu'elle nous présente, quelques retouches qu'y suggère l'avenir, le

1. Louis Madelin, *Fouché*, 1759-1820. Paris, Plon et Nourrit, 1901, 2 vol. in-8° de xxxiv-529 et 568 p.

portrait définitif de Fouché, « celui d'un mystificateur hardi, d'un esprit très avisé, assurément dénué de tout sens moral, et comme tel au service des intérêts plus que des principes, mais plus disposé au bien qu'au mal et aux bons services qu'aux mauvais. » En bref, le type le plus parfait de l'« opportuniste » sans scrupule, merveilleux d'intelligence, étonnant de sang-froid, méprisant infiniment les hommes sans les haïr, indifférent aux moyens, préférant même les voies honnêtes lorsqu'elles le menaient à son but, d'ailleurs bon père et bon ami, sans rancune et sans fiel, et qui peut-être eût été un homme de bien discret, économe et doux, si les circonstances ne l'avaient mis à des premiers plans successifs, dans des conjonctures inouïes. A retracer cette physionomie étonnante et ses multiples aventures, M. Madelin a apporté une plume alerte et élégante. Ce n'est pas le moindre mérite de ses deux gros volumes que d'être d'une lecture si agréable qu'ils en paraissent brefs.

On trouvera des renseignements nombreux dans l'ouvrage de M. DES CILLEULS sur l'*Histoire de l'administration parisienne au XIX^e^ siècle*[1]. Le premier volume qui vient de paraître concerne la période de 1800 à 1830. Il se divise en deux parties. La première, consacrée au Consulat et à l'Empire, étudie successivement l'organisation, les attributions et le fonctionnement du corps municipal; les finances de la ville; les charges de la ville envers l'État; ses contributions à des travaux projetés en dehors du territoire parisien; l'organisation des services municipaux. La deuxième partie montre comment la monarchie traditionnelle rétablie maintint le régime municipe de Paris et étudie dans le même ordre ses diverses fonctions caractéristiques. M. des Cilleuls a mis au jour un grand nombre de documents inédits dont il faut lui savoir gré, quand même on aurait préféré les voir groupés et commentés d'une manière différente. Sans être d'une lecture facile, son ouvrage pourra être utilement consulté. Il faut regretter qu'il ne soit pas muni d'une table alphabétique. La volumineuse table des matières qui le termine aurait besoin elle-même d'être éclairée et ne facilite guère la tâche du travailleur.

Le nouveau volume de M. CHEVALLIER, qui s'est constitué l'historien de la marine française depuis le XVIII^e^ siècle, est consacré à la description de ses hauts faits de 1815 à 1870[2]. Beaucoup plus en

1. Alfred des Cilleuls, *Histoire de l'administration parisienne au XIX^e^ siècle*. T. I. Paris, Champion, 1900, 1 vol. in-8° de 552 p.

2. E. Chevallier, *Histoire de la marine française de* 1815 *à* 1870. Paris, Hachette, 1900, 1 vol. in-8° de 438 p.

effet qu'une histoire de la marine elle-même, c'est-à-dire de son organisation, et des modifications que la substitution de la vapeur à la voile a amenées dans la guerre navale et dans les armements, le volume de M. Chevallier est une narration assez complète et intéressante des opérations auxquelles notre flotte s'est trouvée mêlée de la chute du premier Empire à celle du deuxième. Assurément, elle eut de nombreuses occasions de se distinguer depuis Navarin jusqu'à l'expédition du Mexique, sans oublier les opérations navales des guerres de Crimée et de Chine; nos marins comptent à leur actif un grand nombre d'exploits. Néanmoins, pendant cette période, il n'y eut pas de guerre maritime véritable, c'est-à-dire de guerre où notre flotte eut à lutter avec un adversaire de force égale ou supérieure. Sa tâche consista à convoyer des troupes, à entreprendre des coups de force isolés, à appuyer les mouvements d'armées de terre. Sans doute intéressantes isolément, ces opérations n'accusent pas un progrès dans la tactique et la stratégie navales. En réalité, la flotte française avait été complètement ruinée par les guerres du premier Empire, et, pendant toute la période de l'alliance anglaise, elle demeura une préoccupation très secondaire de nos gouvernements, jouant le rôle d'une sorte de police maritime destinée à fournir à l'occasion un appoint utile à nos armées. C'était à la troisième République qu'était réservée la tâche de restituer son importance véritable à notre marine, dont le développement était la condition indispensable de notre extension coloniale.

Le petit livre sur le siège de Bitche, qu'a publié le capitaine Mondelli[1], ne s'adresse pas seulement aux militaires et aux enfants des écoles de France, à qui l'auteur l'a dédié; les historiens aussi trouveront un grand nombre de traits à glaner dans ces souvenirs scrupuleux d'un des héros de ce siège célèbre. Le capitaine Mondelli n'est point un écrivain et a écrit son livre en se laissant aller à ses souvenirs et aux impulsions de son cœur. Tel quel, son récit est un document précieux relatif à l'un de nos plus beaux faits d'armes de la guerre de 1870. C'est la place de Bitche qui tira les premiers et les derniers coups de canon de toutes nos places fortes, et sa garnison, investie dès le 8 août 1870 et ayant subi trois bombardements, ne rendit la place à l'ennemi que le 27 mars 1871, c'est-à-dire presque un mois après la signature de la paix; on l'avait oubliée en effet, et le commandant Teyssier ne voulait pas capituler sans l'ordre positif du ministère de la Guerre. Le capitaine Mondelli joua un rôle considé-

1. Capitaine Mondelli, *la Vérité sur le siège de Bitche* (1870-1871). Paris et Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1900, 1 vol. in-12 de XVIII-282 p.

rable dans cette défense héroïque. C'est lui qui, à quatre reprises différentes, fut chargé de missions périlleuses pour correspondre avec l'extérieur et aller chercher les ordres du gouvernement, en sorte que, pendant ce siège de huit mois, il ne parcourut pas moins de 2,400 lieues à travers des obstacles et des difficultés de tout genre. Nul n'était plus qualifié que lui pour nous transmettre les impressions de ces vaillants assiégés. La défense de Bitche fait songer à celle d'Huningue, et ce n'est pas là son moindre mérite.

Il est impossible de parcourir sans un pénible serrement de cœur le fascicule de la *Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur*, où M. Paul Gigout a donné la liste des principales violations du droit des gens commises par les armées allemandes pendant la campagne de 1870-1871[1]. Quelques-uns des faits qu'il cite peuvent être mis en doute ou atténués. L'exactitude de l'immense majorité est incontestable. Infinie est la liste des incendies, des meurtres, des violences, des bombardements illégitimes, des atteintes à la propriété privée, des arrestations arbitraires, des cruautés envers les gardes nationaux, francs-tireurs, etc., des perfidies et ruses déloyales, des sévices envers les prisonniers, des violations de la convention de Genève dont se sont rendues coupables les armées de l'invasion. Cela est navrant, cela est honteux. Ajoutons que cela est inévitable. En ce moment, le Transvaal terrassé éprouve de la part de ses vainqueurs les mêmes traitements que nous avons soufferts, la conduite des Européens en Chine dépasse en horreurs tout ce qu'on a vu depuis un siècle, et il faut à M. Gigout un singulier optimisme pour augurer de l'avenir aussi favorablement qu'il le fait. Les juristes des temps futurs en seront quittes pour émettre quelques regrets platoniques. C'est que, en dépit de toutes les conventions, de telles atrocités sont le cortège infaillible de la guerre. C'est une erreur de croire que la guerre peut se régler suivant un protocole, comme par exemple un duel entre individus. Dans le duel, les témoins ont l'autorité nécessaire pour empêcher le vainqueur d'abuser de sa victoire. Dans la guerre, il n'en est pas ainsi. Tant qu'existe la crainte de représailles possibles de la part de l'adversaire, on respecte de part et d'autre les protocoles et les droits de l'humanité et l'on s'égorge avec correction. Du jour où la supériorité de l'un des adversaires lui enlève toute crainte de vengeance, les vieux instincts de violence se donnent libre carrière et

1. Paul Gigout, *les Principales violations du droit des gens commises dans les armées allemandes pendant la campagne de* 1870-1871. Dijon et Paris, Rousseau, 1 vol. in-8° de 159 p. publié dans la *Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur* éditée par l'Université de Dijon.

tous les moyens sont bons pour achever l'écrasement d'un peuple à qui manque la force de faire respecter ses droits. En réalité, les droits d'un peuple envahi à se défendre n'ont pas de limite parce qu'un peuple a droit à l'existence et que tous les moyens lui sont bons. Mais c'est en vain que les juristes reconnaîtraient cette vérité incontestable. La guerre n'étant que l'appel à la force entraîne forcément tous les abus de la force. Il n'est pas possible de la codifier complètement. Toutes les prescriptions émises se tourneront contre les plus faibles ou serviront de prétextes à les écraser davantage. C'est du jour où les Boers ont cessé d'être assez nombreux pour former de véritables armées que les Anglais se sont déclarés autorisés à faire la guerre à leurs femmes et à leurs enfants. Est-ce à dire que toutes les conférences faites pour limiter les maux de la guerre soient absolument vaines? N'allons pas jusque-là. Tout ce qui a pour but de diminuer quelque peu les horreurs de la guerre est à louer. Ce qu'il faut éviter, c'est d'avoir des illusions sur les résultats pratiques de ces manifestations humanitaires. Il n'est pas seulement naïf d'en avoir, cela est presque criminel.

C'est une belle figure de soldat que celle du général Lapasset dont, sous le pseudonyme d'un « ancien officier de l'armée du Rhin, » une main pieuse nous retrace les traits dans deux volumes considérables et qui pourtant ne lassent pas l'intérêt du lecteur[1]. Le général Lapasset naquit en 1817 à Saint-Martin-de-Ré; dès son jeune âge, il se destina à l'armée et fit presque toute sa carrière en Algérie. Il fut au premier rang de ces soldats laboureurs à qui la colonisation française doit tant de reconnaissance. En 1870, il fit partie de l'armée de Metz, se distingua dans les combats qui précédèrent la capitulation, brûla ses drapeaux plutôt que de les livrer et fut prisonnier en Allemagne. Rentré en France, il lui fallut partir aussitôt pour l'Algérie, afin d'y réprimer l'insurrection de 1871, et il eut la douleur d'assister à l'écroulement momentané de toute l'œuvre colonisatrice de sa vie. Il revint en France, commanda une division à Perpignan et puis à Toulouse et mourut en 1875, victime du dévouement avec lequel il s'occupa de réparer les maux causés par l'inondation de la Garonne. Ce qui fait l'intérêt des volumes qui lui ont été consacrés n'est point l'art de leur composition, qui est médiocre. Mais l'auteur a bien réussi dans sa tâche principale qui était de faire revivre son héros. Pour cela, il n'a eu qu'à lui laisser la parole,

1. *Le Général Lapasset. Algérie, Metz*, par un ancien officier de l'armée du Rhin. T. I : 1817-1864; t. II : 1865-1875. 2e éd. Paris, Armand Colin, 1899, 2 vol. in-8° de 497 et 450 p.

c'est-à-dire à publier l'active correspondance où il a mis tout son cœur et son esprit. Cette correspondance est admirable. Tous ceux qui s'intéressent aux destinées de l'Algérie liront avec profit les lettres où le général Lapasset discute point par point toutes les conditions de son développement. Et ceux même qui ne partagent pas toutes ses idées rendent justice et à son intelligence et à l'ardeur de dévouement qu'il apportait à sa tâche. Rien dans ses lettres de cette préoccupation personnelle qui caractérise tant d'officiers dont la correspondance intime nous a été révélée par les publications des lettres adressées au maréchal de Castellane. A peine quelques allusions au désir d'avancement, une passion véritable de faire prospérer cette terre nouvelle à laquelle il s'attache si fortement, où il plante tant d'arbres, où s'accroît sa famille, qui se composa de dix enfants, et où il eut tant à lutter contre les complications administratives, rappelant en vain le proverbe arabe : « Il y a folie d'avoir quatorze pâtres pour douze chamelles. » Le général Lapasset apparaît incontestablement comme une des plus sympathiques et des plus éminentes figures militaires de la fin du second Empire, et les lecteurs de sa biographie s'associeront aux regrets de son historien, déplorant la fin prématurée de ce soldat irréprochable, intègre et savant, dédaigneux de la politique, soucieux de son seul devoir, où il y avait du d'Artagnan et du Cincinnatus.

Le troisième volume de l'*Histoire contemporaine* de M. Samuel Denis[1] ne vaut pas le deuxième, qui, lui-même, était inférieur au premier. Il est consacré à l'œuvre de l'Assemblée nationale à Bordeaux, aux préliminaires du traité de paix avec l'Allemagne, à l'histoire de la Commune et de sa répression, au traité de Francfort et à la libération du territoire. Il se termine par des pièces justificatives, dont aucune n'était inédite. Dans son ensemble, le volume, d'une ordonnance convenable et assez claire, n'apporte rien de nouveau à la connaissance que nous avions des événements du temps et ne retiendra pas l'attention des érudits. Il ne saurait davantage être recommandé comme un précis historique qui devra être consulté. M. Samuel Denis a, comme c'est son droit, des idées politiques et sociales très arrêtées. On peut regretter qu'il les manifeste aussi fréquemment dans un ouvrage d'histoire, et il faut déplorer qu'elles aient nui à l'impartialité de son exposition et de sa critique. Pour ne nous attacher qu'à ce qui concerne la Commune, il est très cer-

1. Samuel Denis, *Histoire contemporaine*. T. III : *l'Assemblée nationale*. Première période : *le Gouvernement de M. Thiers*. Paris, Plon et Nourrit, 1900, 1 vol. in-8° de 471 p.

tain que l'historien a le droit et le devoir de flétrir ses excès; mais les épithètes prodiguées de carnassiers, incendiaires et assassins n'ajoutent rien à l'horreur qu'inspirent ses forfaits, et l'ouvrage de M. Maxime Du Camp, que M. Samuel Denis cite à chaque page de son volume, n'est pas, loin de là, une source indiscutable. De plus, au moins autant que de juger, le devoir de l'historien est d'expliquer et de comparer. M. Samuel Denis n'en a cure, et les raisons profondes, navrantes sans doute, mais assurément compréhensibles, du monstrueux soulèvement de Paris, disparaissent complètement dans son œuvre, aussi bien que les maladresses et les cruautés qui accompagnèrent sa répression. Il y a là un visible défaut de méthode historique qui infirme gravement la valeur de l'ouvrage.

L'histoire n'a pas grand'chose à glaner dans les *Mémoires anecdotiques du général marquis de Bonneval*[1]. Né en 1786, le marquis de Bonneval était destiné par sa mère à prendre du service en Suède, quand le premier consul lui exprima si vivement son désir de le voir entrer à Fontainebleau qu'il fallut bien qu'elle cédât. M. de Bonneval fit les campagnes du premier Empire, s'y comporta vaillamment, se rallia aux Bourbons en 1814 et leur garda une fidélité inviolable dont il fut récompensé par un grade dans les gardes du corps et la charge euphonique d' « écuyer cavalcadour » de Charles X. En 1830, il fut du parti de la résistance à outrance, et, s'il n'eût tenu qu'à lui, la masse populaire qui, sous la conduite du général Pajol, alla poursuivre le roi à Rambouillet, eût été mal reçue. Le gouvernement de Louis-Philippe et ceux qui lui succédèrent trouvèrent dans le marquis de Bonneval une hostilité qui ne se lassa pas. Il mourut en 1873. Ses mémoires n'ont pas été rédigés par lui-même. Il a laissé, sous le titre de : « Ce qui me reste de souvenirs de mes étapes en ce monde, » des notes écrites de sa main ou dictées par lui qu'un éditeur s'est chargé de coordonner et de publier. Elles sont assez fragmentées néanmoins et principalement anecdotiques. Il faut ajouter qu'un nombre infini d'entre elles sont fort oiseuses et que la majorité des mots d'esprit rapportés n'ont rien qui puisse provoquer le sourire. En voici un qui, s'il n'est authentique, a au moins le mérite d'être bien tourné. Napoléon III prisait peu son cousin le prince Jérôme, et comme on discutait devant lui la différence des mots malheur et accident : « Je vais vous la dire, continue l'empereur : Jérôme tombe dans un puits..., voilà un accident. On l'en retire..., voilà un malheur. »

1. *Mémoires anecdotiques du général marquis de Bonneval* (1786-1873). Paris, Plon et Nourrit, 1900, 1 vol. in-8° de VI-313 p.

Il n'y a guère davantage à prendre dans les mémoires de la grande dame que Mme Rattazzi[1] a fait revivre dans son volume : *la Fin d'une ambassadrice*. Les réflexions de la noble ambassadrice n'ont d'autre valeur que celle d'un aimable et léger bavardage et l'on est même quelque peu étonné du degré d'ignorance et de naïveté que peut conserver une « lionne » qui a vu tant d'hommes et de choses. On se persuade difficilement que la beauté, l'élégance, l'habitude du monde et des salons et la connaissance irréprochable du protocole diplomatique puissent tenir lieu chez nos représentants à l'étranger de connaissances plus sérieuses. Mais il faut tout pardonner à la jolie duchesse pour la tragédie amoureuse qui termina sa vie : où finit l'histoire, où commence le roman, c'est ce qu'il est malaisé de déterminer, mais, après tout, cela n'importe guère.

Si le recueil des conférences données à Saint-Cyr au cours de 1899 par huit des maîtres les plus éminents de notre enseignement ne peut constituer un monument d'érudition, il y a assurément beaucoup d'agrément et même de profit à parcourir ces portraits de chefs d'armée tracés par des mains si sûres. Pour ne nous en tenir qu'à l'histoire moderne, M. Chuquet a parlé sur Hoche, M. A. Rambaud sur Souvarof, M. A. Vandal sur Davout, M. P. Lehugeur sur Bugeaud et M. Albert Sorel a clôturé la série par des réflexions fort intéressantes sur l'*Histoire et le caractère*[2]. Le recueil de ces études est des plus utiles non seulement pour les élèves de Saint-Cyr, mais peut-être pour les officiers eux-mêmes et dans tous les cas pour les élèves de l'enseignement secondaire.

Ce n'est, hélas! pas encore de la science historique que relève le généreux volume de M. Novicow, *la Fédération de l'Europe*[3], où l'auteur montre comment, malgré les obstacles qui retardent le progrès, l'Europe doit s'acheminer vers la constitution d'une fédération pacifique en attendant que l'humanité tout entière suive son exemple. Il n'y a là qu'une hypothèse dont, je me hâte de le dire, tous les facteurs ne sont pas invraisemblables et à l'appui de laquelle on peut invoquer de sérieux arguments philosophiques, politiques, sociaux et historiques. Il est très possible que la paix universelle ne soit pas

1. Mme Rattazzi, *la Fin d'une ambassadrice*. Édition définitive. Paris, Flammarion, 1 vol. in-18 de 247 p.

2. *L'Armée à travers les âges*. 2e série. Conférences faites en 1899 à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr par MM. Sorel, Guiraud, Coville, Gebhart, Lehugeur, Chuquet, Rambaud, Vandal. Paris, librairie militaire Chapelot, 1900, 1 vol. in-12 de 329 p.

3. J. Novicow, *la Fédération de l'Europe*. Paris, Alcan, 1901, 1 vol. in-12 de 809 p.

une complète utopie pour un avenir indéterminé; il est beaucoup moins invraisemblable encore que l'Europe sente dans un laps de temps concevable la nécessité de s'unir. Seulement, il est permis de craindre que la « fédération » ait avant tout un caractère, sinon offensif, au moins défensif contre telle puissance européenne ou extra-européenne dont le développement gigantesque menacerait d'asservir le monde, et il n'est pas impossible que la formation de la fédération européenne soit contemporaine de ces grandes guerres de l'avenir qui seront peut-être le dernier sursaut de l'énergie de l'espèce avant le règne de la paix et l'affaiblissement de la puissance vitale de l'humanité. Mais voici qu'à la suite de M. Novicow nous nous éloignons singulièrement du sang-froid qui sied à l'historien. Redisons que son hypothèse, pour risquée qu'elle soit, n'a rien d'anti-scientifique, et souhaitons, sinon avec une confiance absolue, au moins sans ironie, que l'avenir y soit conforme; mais, malgré tout, qu'il ne nous demande pas d'espérer pour notre génération cette transformation.

Nous ne pouvons non plus que signaler sans nous y arrêter le volume de M. Huc[1], intitulé : *la Loi Falloux*. En matière d'enseignement, il faut que la République soit anticléricale ou elle ne sera plus : ainsi peut se résumer la thèse du volume, qui est un recueil d'articles publiés dans la *Dépêche* de Toulouse, articles d'ailleurs intéressants et écrits d'une plume vigoureuse. Mais l'histoire ne tient qu'un rôle secondaire dans cet ouvrage de préoccupations toutes politiques. L'auteur souhaite le rétablissement du monopole d'État en matière d'enseignement et le régime de l'autorisation préalable. Les palliatifs proposés, dissolution des congrégations non autorisées et stage obligatoire dans les établissements scolaires de l'État, lui paraissent également insuffisants.

Fort différent est l'esprit du formidable volume grand in-8° que M. Boyer d'Agen[2] a consacré à la prélature de Léon XIII, c'est-à-dire aux sept années de sa vie qui s'écoulèrent de 1838 à 1845. Il est difficile de parcourir sans impatience et d'apprécier sans mauvaise humeur ces 435 pages grand in-8°, truffées de mots italiens et de gravures médiocres également inutiles et écrites dans un style catholique flamboyant de ce goût : « Les petites sonates étouffées des romano-parisiennes comtessines ne sonnaient plus qu'adagio la gloire de Byron, longue à peu près d'un hexamètre! Les sibylles

1. A. Huc, *la Loi Falloux*. Paris, Cornély, 1900, 1 vol. in-12 de 347 p.

2. Boyer d'Agen, *la Prélature de Léon XIII*, d'après sa correspondance inédite. Paris, *Société d'édition d'art*, 1900, 1 vol. gr. in-8° de 435 p.

mûries, qui s'appelaient encore ici-bas Staël et Récamier, voituraient en vain leur grand Chateaubriand dans sa chaise percée, etc., etc. »
Si M. Boyer d'Agen avait voulu s'en tenir strictement à son sujet, la prélature de Léon XIII, quelques chapitres brefs auraient largement suffi à donner une idée précise de ce qu'il apportait de nouveau à la science historique. Mais les descriptions accessoires, les hypothèses, les anecdotes, les digressions de tout genre ont grossi démesurément le volume, qui est devenu une espèce de tableau assez mal proportionné de la société ecclésiastique en Italie dans la première moitié de notre siècle. Reconnaissons toutefois que M. Boyer d'Agen a révélé un certain nombre de documents intéressants qui aideront à fixer quelques traits de la curieuse physionomie historique qu'il s'applique à reconstituer.

Dans son étude sur *le Luxembourg neutre*, que précède une introduction de M. Th. Funck-Brentano, M. Wampach[1], après une courte introduction historique générale, a exposé d'une manière impartiale et érudite les événements qui ont donné naissance au Luxembourg neutre et comment il a réussi à conserver et à affermir sa neutralité. Au cours de l'unification allemande, ce qui restait du grand duché de Luxembourg faillit être absorbé par la politique de Bismarck. Le désaccord des puissances lui sauva son indépendance. La Belgique hésita en temps opportun. La France et l'Allemagne rivales durent se résigner à un compromis. Le 11 mai 1867, la convention de Londres garantie par l'Europe établit la neutralité de la petite principauté ; l'Allemagne retira ses troupes d'une citadelle qu'elles occupaient depuis 1815 ; la France renonça à la cession qu'elle avait virtuellement obtenue. La sage politique du grand-duc de Luxembourg a consolidé la situation privilégiée de leur pays, qui a pu correctement traverser la guerre franco-allemande sans se départir de sa neutralité et sans être absorbée par le vainqueur. Complètement détaché de la couronne des Pays-Bas depuis la mort du dernier prince de la maison d'Orange, le Luxembourg a une situation intérieure également satisfaisante et la conférence de la Haye a mis à l'étude pour consolider la situation une délimitation plus précise des droits et des devoirs des États neutres. La position de ce petit État entre ses redoutables rivaux est des plus intéressantes. Il offre sans doute le modèle du *modus vivendi* qui est réservé aux puissances de second ordre au cas où la rivalité des grandes puissances leur permettrait d'éviter d'être absorbées.

1. Wampach, *le Luxembourg neutre*. Étude d'histoire diplomatique et de droit international public. Paris, Rousseau, 1900, 1 vol. in-8° de VIII-372 p.

Sous le titre de *Trois ans en Allemagne*[1], M. Benedetti, citoyen colombien, a publié de bien cocasses notes de voyage. Son livre est le plus étonnant pot pourri d'anecdotes, de racontars, de potins, de saugrenuités de tout genre ramassés au cours d'un séjour prolongé en Allemagne. Le français singulier dans lequel tout cela est enveloppé en souligne l'aspect hétéroclite. Connaissez-vous « cette république désirée par Henri IV où chaque citoyen aura un poulet au moins tous les dimanches pour mettre dans son pot à feu? » Tel est le style « par à peu près » dans lequel M. Benedetti aligne les étonnants matériaux qu'il a réunis. Il ne faut pas croire cependant que tout soit oiseux dans ce fatras de notes disparates. Les étonnements et les remarques de notre citoyen américain sont dans leur genre presque aussi instructifs que ceux du Persan Rica. Tout ce qu'a parfois d'artificiel, de ridicule, de vexatoire la vie européenne, apparaît singulièrement net dans les réflexions de notre voyageur. Il a ressenti avec une force extrême tout ce qu'a d'oppressant le militarisme qui dessèche l'Allemagne et ses réflexions sur l'espèce de liberté dont on y jouit sont très piquantes. Signalons aussi l'entrevue qu'il réussit à obtenir de Bismarck et dont il nous a laissé un récit des plus vivants, qui paraît d'autant plus authentique que l'auteur publie avec la même conscience les propos d'hôteliers les plus absurdes ou les plus ridicules ragots recueillis dans la rue. Notons en passant cette réflexion du chancelier de fer que la paix ne sera possible en Europe que du jour où les petites nationalités auront été absorbées par les grandes, qui alors se feront équilibre. Il ne serait pas juste de terminer ce compte-rendu sans rendre justice à la bonne foi et à la bonne humeur du conteur et sans saluer avec estime sa sympathie pour la France et pour la liberté.

La maison Alcan inaugure avec le récent volume de M. Welschinger une collection nouvelle : *Ministres et hommes d'État*, dont il est permis de bien augurer. On lira, en effet, avec autant d'estime que d'intérêt, l'essai où M. Welschinger s'est efforcé de fixer les traits caractéristiques du chancelier de fer[2]. Dans cette étude forcément sommaire et d'une bibliographie nécessairement incomplète, M. Welschinger s'est souvenu de la manière des historiens de la première moitié de notre siècle. L'histoire est classée parmi les sciences morales. M. Welschinger y développe le côté moral plus que le côté scientifique. Non que sa connaissance du sujet soit superficielle ; mais

1. C. Benedetti, *Trois ans en Allemagne*. Paris, Daragon, 1 vol. in-18 de 248 p.

2. Welschinger, *Bismarck*. Paris, Alcan, 1900, 1 vol. in-18 de 210 p.

pour lui le plaisir de juger et de comparer dépasse celui d'expliquer et de faire revivre. M. Andler avait merveilleusement réussi à démonter et à faire comprendre le personnage de Bismarck. M. Welschinger le juge avec fermeté et autorité. Il est permis de préférer la première de ces méthodes à la seconde. M. Welschinger a bien appliqué la sienne. L'œuvre du chancelier, bâtie par le fer et par le sang, mérite le jugement moral qu'il en porte; mais peut-être elle n'en est pas, hélas! moins formidable. Il est permis, en outre, de trouver que M. Welschinger juge et décrit peut-être un peu trop son héros au point de vue français; sa politique intérieure est visiblement trop au second plan, et il est manifeste que la guerre de 1870 domine les conclusions du livre. Cela est, d'ailleurs, le droit de l'historien. Il n'est nullement nécessaire qu'il oublie toutes ses préférences personnelles, pourvu qu'il ne se laisse pas égarer par elles. Le parallèle où, vers la fin du volume, Richelieu est opposé à Bismarck me semblerait pouvoir être supprimé sans inconvénient; que l'un soit plus petit que l'autre ou plus grand, cela importe peu; il n'est pas nécessaire de donner des rangs. Et, contre l'avis de M. Welschinger, j'estime que, bien que Bismarck n'ait pas fondé l'Académie, son œuvre est bien aussi extraordinaire que celle de notre cardinal.

Ce n'est pas seulement aux militaires que s'adresse l'étude stratégique et critique sur la campagne turco-russe de 1877-1878, que le général Izzet-Fuad-Pacha a intitulée mélancoliquement *les Occasions perdues*[1]. Assurément, certaines considérations de savante stratégie dépassent la compréhension des profanes. Mais Izzet-Fuad-Pacha ne se contente pas d'être un général turc de beaucoup de science, il est en même temps un écrivain français de talent, et l'on comprend la coquetterie qui lui a fait souligner que son ouvrage n'était pas traduit du turc, mais originairement écrit en français. Le tableau qu'il nous donne d'une brave armée privée de chefs et d'organisation est d'une vie singulière, et ce n'est pas nous, Français, qui avons le droit de sourire de telle des négligences ou des incapacités trop criantes que l'auteur dénonce avec une sorte de mélancolie à la fois bonhomme et résignée. Izzet-Fuad-Pacha était jeune officier de cavalerie pendant la guerre. Son étude n'est donc pas seulement une étude critique, mais une page de ses propres souvenirs. Ils animent singulièrement son récit rédigé dans un français aisé et courant, et je crois que peu de lecteurs parcourront sans une sympathie attentive ce

1. Général Izzet-Fuad-Pacha, *les Occasions perdues*... Étude stratégique et critique sur la campagne turco-russe de 1877-1878. Paris, Chapelot, 1900, 1 vol. in-8° de VIII-215 p.

récit si instructif, si simple et si modéré de ton d'un témoin oculaire, qui joint à la résignation souriante et calme de l'Ottoman la bonne humeur ironique et la clairvoyance aiguë du Parisien.

On lira également avec intérêt le volume que M. Gaston Isambert a consacré à l'affranchissement de la Grèce vis-à-vis du joug ottoman[1]. M. Isambert n'a pas prétendu renouveler la question et n'a pas fait, dans les pièces d'archives qu'il a consultées, de découvertes sensationnelles. Mais, au moyen des ouvrages connus et des principaux documents diplomatiques, il a dressé un exposé clair, précis et agréable de la série d'événements qui aboutirent à la proclamation de l'indépendance de la Grèce. Son récit est fort impartial, et il ne s'est nullement cru tenu de masquer les vues des nouveaux Hellènes et leurs querelles intestines, qui faillirent plus d'une fois décourager leurs amis, pas plus que de dissimuler que l'attitude des puissances européennes fut loin d'être dictée uniquement par des considérations philanthropiques et désintéressées. Au moins avons-nous la satisfaction de constater que, des trois pays à qui la Grèce dut son indépendance, c'est, en somme, la France qui observa la conduite la plus dénuée de préoccupations personnelles, l'Angleterre et la Russie ayant fait passer longtemps leurs intérêts particuliers et ceux des principes conservateurs avant ceux de l'humanité. Ajoutons qu'il y a quelque mélancolie pour quiconque est épris du principe de nationalité et du droit de tout peuple à choisir librement sa destinée, de constater à quel point les enchaînements de causes secondaires furent nécessaires pour amener la solution définitive, et qu'en somme, sans un concours de circonstances heureuses, la Grèce fût assurément demeurée écrasée sous le joug du sultan, rendu plus pesant par l'effort opéré pour le secouer.

M. Frédéric Damé a comblé une lacune incommode en nous donnant une histoire assez complète de la Roumanie depuis l'avènement des princes indigènes, en 1822, jusqu'à l'heure actuelle[2]. Son ouvrage, rédigé d'après les sources principales et les ouvrages les plus importants de seconde main, est un précis qui sera utile à consulter. On pourrait préférer y trouver un historique moins détaillé des crises ministérielles et un exposé plus net des traits véritablement caractéristiques du peuple roumain et des problèmes qui dominent son évolution. Tel quel, son volume peut rendre de réels services et contient,

1. Gaston Isambert, *l'Indépendance grecque et l'Europe*. Paris, Plon et Nourrit, 1900, 1 vol. in-8° de 424 p.

2. Frédéric Damé, *Histoire de la Roumanie contemporaine*. Paris, Alcan, 1900, 1 vol. in-8° de VII-451 p.

somme toute, assez de renseignements pour que le lecteur puisse se faire une idée complète de l'évolution historique de la Roumanie. Cette nation intéressante et qui mérite, de la part de la France, la même sympathie qu'elle lui porte, s'est trouvée depuis sa naissance aux prises avec bien des difficultés qui sont loin d'être aplanies. Elle a eu à passer en quelques années d'un régime quasi-féodal à un régime constitutionnel ; ce qui a été d'autant moins aisé que la masse paysanne appelée à voter et à élire était et est encore complètement incapable d'avoir la moindre idée de ses devoirs civiques. De là des crises, des secousses et des revirements innombrables qui donnent à tout gouvernement une instabilité des plus fâcheuses et favorisent la floraison de toutes les coteries et de toutes les intrigues. La présence à la tête du royaume d'un prince de grande intelligence, mais Prussien, a augmenté pour sa part les discordes intérieures, à cause des fréquents conflits où il s'est trouvé avec le sentiment national. Elle n'a pas non plus favorisé beaucoup ses relations extérieures, l'appui de l'Allemagne s'étant généralement trouvé sensiblement illusoire. Étranglée dans ses frontières, la Roumanie, pour comble de malheur, se trouve avoir comme ennemies naturelles les deux nations où elle aurait pu chercher des alliés contre la Turquie, la Russie et l'Autriche-Hongrie, toutes deux maîtresses de territoires considérables qui, incontestablement, sont de nationalité roumaine. De là des difficultés incessantes et considérables. Grâce, il faut le dire, plus à son roi qu'à sa sagesse, la Roumanie a fait d'immenses progrès ; mais ses destinées sont encore singulièrement obscures, et il nous convient, à nous autres Français, de suivre avec une sympathie particulière le sort de cette nation de race latine que les événements ont placée dans une situation si difficile.

Parmi l'immense littérature qu'ont suscitée les récentes affaires de Chine, le petit volume que M. Marcel Monnier a intitulé *le Drame chinois*[1] tient une place distinguée. Il se compose d'une dizaine de brèves études, fort agréablement écrites, et qui décomposent à merveille les traits caractéristiques de l'empire croulant. M. Monnier a vécu en Chine, il a étudié le pays et les gens d'un œil scrutateur, et il faut recommander la lecture de son livre à ceux qui désirent se faire sur la Chine une opinion qui ne soit ni utopique ni dictée par le souvenir des horreurs dont elle vient d'être le théâtre. Pour M. Monnier, il est hors de doute que l'empire chinois est en pleine décadence. Il n'est pas admissible qu'il échappe à la loi de tous les

1. Marcel Monnier, *le Drame chinois* (juillet-août 1900). Paris, Alcan, 1900, 1 vol. in-12 de 175 p.

gouvernements terrestres. Le rôle des puissances européennes est infiniment difficile, car il s'agit de le laisser mourir en douceur, sans que ses convulsions soient dangereuses. M. Monnier analyse finement l'âme du Chinois et montre la nécessité pour les Européens de se la concilier dans une certaine mesure s'ils veulent exercer une action pacifique en Extrême-Orient. Vieil empire démocratique en ruine, la Chine n'a aucune des chances de relèvement qui ont valu un si prodigieux essor au Japon, dont l'organisation sociale est entièrement différente. La garde européenne subsistant à Pékin après la paix est d'une nécessité absolue, à cause de la fausseté innée du caractère chinois; afin d'éviter les conflits diplomatiques et d'assurer l'unité du commandement, il faudra mettre à sa tête un commandant pris dans une nation neutre, la Suisse par exemple.

On complétera utilement la lecture du livre de M. Marcel Monnier par celle du volume que M. Bard a publié, il y a quelque temps déjà, sur *les Chinois chez eux*[1], mais sur lequel les événements actuels sont faits pour retenir l'attention. M. Bard a vécu longtemps en Chine, il a eu à traiter avec les Chinois, à connaître le détail de leur vie, et il nous a donné sur eux un ouvrage qui n'est peut-être pas d'une composition irréprochable ni d'une critique absolument approfondie sur tous les points, mais qui, au mérite d'être écrit d'une manière amusante et très vivante, joint celui d'être plein d'observations exactes et éminemment suggestives. La prodigieuse distance qu'il y a entre le cerveau chinois et le cerveau européen ressort singulièrement de tous les chapitres où M. Bard expose par le menu les mœurs, la vie et les idées du peuple jaune. La Chine, l'auteur le dit presque dans les mêmes termes que M. Monnier, n'a rien de commun avec le Japon. Elle est un phénomène unique dans le passé comme dans le présent, et peu de sujets d'études s'offrent plus nécessaires non seulement aux curieux du passé, mais à ceux qui veulent préparer l'avenir. M. Bard lui-même, qui a vécu en Orient, semble avoir jugé les Chinois beaucoup plus dégénérés qu'ils ne viennent de nous apparaître. Assurément, comme le disait M. Monnier, c'est une nation en décadence, mais qui sait de quelles convulsions est encore capable cette masse ethnique unique au monde dont nous pénétrons si difficilement le ressort et l'âme singulière?

Sous le titre de *la Conquête de l'Afrique*[2], M. Jean Darcy a réuni et complété un certain nombre d'articles, parus dans le *Correspon-*

1. E. Bard, *les Chinois chez eux*. 3e édition. Paris, Armand Colin, 1 vol. in-12 de 357 p.

2. Jean Darcy, *la Conquête de l'Afrique*. Paris, Perrin, 1 vol. in-12 de VII-359 p.

dant, sur l'expansion coloniale des puissances européennes en Afrique. Laissant de côté, après un historique général de la conquête européenne, les domaines des deux nations les mieux pourvues, l'Angleterre et la France, il étudie les autres groupements coloniaux moins connus : l'État du Congo, les possessions portugaises et les possessions allemandes. Les possessions portugaises sont appelées à être absorbées par les Anglais et les Allemands. La mort du roi Léopold amènera pour le Congo une crise redoutable. L'Allemagne semble être pour l'Angleterre l'adversaire le plus redoutable dans la conquête de l'Afrique. M. Darcy étudie minutieusement les progrès accomplis par cette puissance, progrès d'autant plus méritoires qu'elle n'a plus trouvé à occuper que les territoires les moins riches. Elle s'est patiemment appliquée à les mettre en valeur; mais ils sont loin d'être suffisants pour sa capacité d'absorption et de développement. Avec une confiance peut-être prématurée, M. Darcy la désigne comme la future dominatrice de l'Afrique du Sud. La guerre du Transvaal, qui a rendu la domination anglaise impossible pour l'avenir dans ces pays, a coalisé tout l'élément hollandais, et c'est une race germano-boer qui s'épanouira dans les régions où la Grande-Bretagne s'imagine avoir consolidé son empire : « L'Afrique du Sud, disait Bismarck, sera le tombeau de la puissance britannique. » Parole que M. Darcy commente et approuve, sans qu'il soit possible à l'observateur impartial d'approuver trop aveuglément ses assertions.

A. LICHTENBERGER.

PUBLICATIONS DIVERSES. — Parmi les ouvrages parus à l'occasion de la nouvelle année, signalons une nouvelle édition entièrement refondue du beau livre de M. Eugène MÜNTZ sur *Florence et la Toscane* (Hachette), véritable musée de l'art et du pays toscan, expliqué par le mieux informé des *ciceroni*. On continue à pratiquer, sous les formes les plus diverses, l'enseignement par l'image. La *Revue historique* n'a pas reçu les ouvrages de cette nature consacrés par M. Dayot à la Révolution et au second Empire; mais nous avons trouvé un vif intérêt à l'ouvrage anonyme publié par la maison Hachette sous le titre : *le Dix-neuvième siècle*, où l'on passe en revue, grâce à une série de belles reproductions de portraits, de monuments, de dessins, de tableaux, les personnages, les événements, l'évolution des mœurs, des costumes et des arts, de 1801 à 1900. Ce sont d'abord les chefs d'État et leur cour, puis les Salons, Paris et la vie populaire, les beaux-arts et le théâtre, les lettres et les sciences, les hommes politiques et les hommes de guerre. Le texte agréable qui accompagne les 387 gravures de ce somptueux ouvrage ne

vise ni à l'originalité ni à la profondeur; mais il suffit à faire de cette galerie un tableau amusant et instructif de la société française au XIXe siècle. Un détail paraîtra significatif. Le portrait qui sert de frontispice au volume n'est ni celui d'un homme d'État, ni celui d'un général, ni celui d'un littérateur ou d'un artiste, c'est celui d'un savant sorti des rangs du peuple qui fut en même temps un bienfaiteur de l'humanité, Pasteur. Je ne sais si ce choix a été raisonné; en tout cas, il est justifié. Si quelque chose honore le XIXe siècle entre tous les siècles, c'est d'avoir vu l'avènement de l'esprit scientifique et de l'esprit démocratique et d'avoir pressenti dans la science et la démocratie les libératrices et les bienfaitrices de l'humanité. La *Vie de Pasteur* (Hachette) qui vient d'être écrite, avec un soin pieux et un réel talent d'écrivain, par son gendre, M. René Vallery-Radot, est une vie de saint moderne, qui prendra place, pour nos petits-enfants, à côté de celle de Littré. Les grands hommes de guerre et les grands hommes d'État, les Napoléon, les Moltke, les Cavour et les Bismarck, conserveront leur ascendant prestigieux sur les imaginations, mais les peuples réserveront de plus en plus leur sympathie, raisonnée et enthousiaste à la fois, aux héros de la vie intellectuelle et de la vie morale, et ne placeront à leur niveau les hommes d'action que lorsque, comme un Turgot, un Washington ou un Gladstone, ils auront donné pour règle à leurs actes un idéal moral.

On s'étonnera qu'au début du nouveau siècle où nous venons d'entrer[1] aucun éditeur n'ait eu l'idée de consacrer au XIXe siècle un ouvrage monumental où le mouvement des sciences, des arts, des lettres, de la vie sociale, religieuse, politique, aurait été décrit par les spécialistes les plus compétents, sans distinction d'opinions. Un prélat aurait parlé du catholicisme, un rabbin du judaïsme, un pasteur du protestantisme, comme M. Berthelot de la chimie, M. Poincaré des mathématiques, M. Bréal de la linguistique, M. Lavisse de l'histoire, etc. On a bien fait une tentative de cette nature, malheureusement à un point de vue si spécial et si étroit et avec si peu de méthode dans le plan et l'exécution, qu'on peut la considérer comme presque manquée. La librairie Oudin et la maison Goupil ont publié simultanément l'ouvrage intitulé : *Un siècle. Mouvement du monde de 1800 à 1900*, en deux éditions, l'une à bon marché, l'autre de grand luxe, avec des illustrations qui malheureusement

1. Les puériles discussions sur la véritable année initiale du XXe siècle ont heureusement pris fin, et l'impérial caprice qui avait prétendu clore le XIXe siècle le 31 décembre 1899 n'a pas empêché le premier siècle de commencer le 1er janvier de l'an 1, le second siècle le 1er janvier de l'an 101 et le XXe le 1er janvier de l'an 1901.

ne justifient point par leur choix et leur nouveauté le prix énorme du volume (100, 150 et 300 fr.). L'ouvrage, divisé en trois parties : mouvement politique et économique, mouvement intellectuel, mouvement religieux, a pour but avoué d'exposer l'évolution sociale du XIX^e^ siècle au point de vue catholique, d'y trouver dans tous les domaines les éléments d'une apologie du catholicisme; ses auteurs sont des fidèles de l'Église ou du parti catholique. Il renferme, disons-le tout d'abord, des morceaux très intéressants de M. Pinon sur le partage du monde, de M. d'Avenel sur l'industrie et le commerce, de MM. Jean et Bernard Brunhes sur l'homme et la terre cultivée et sur les sciences physiques et chimiques, de M. Allard sur l'archéologie, de M. Brunetière sur la littérature, de M. Pératé sur les beaux-arts, du P. de la Brosse sur la religion et les religions, etc., etc. Il se termine par quelques pages de Mgr Richard, d'une pensée et d'une forme très nobles, intitulées : *Vers l'Unité*. Mais s'il y a quelques bons morceaux dans le livre, le livre lui-même, considéré dans son ensemble, n'est guère bon. On s'étonne de lire en tête du volume qu'il a été composé sous la direction d'un comité présidé par Mgr Péchenard. Il semblerait au contraire qu'en dehors de l'idée religieuse qui a présidé à sa composition, il n'y ait eu ni direction, ni plan, ni méthode. Certains articles font double emploi; il n'y a aucune homogénéité dans la manière dont les sujets ont été traités. Quelques articles sont bourrés de noms propres, et souvent de noms d'illustres inconnus, célébrités de séminaire; dans d'autres on semble avoir pris à tâche de n'en citer aucun et de disserter à l'infini sur des généralités; l'un est d'une gravité religieuse, l'autre d'une bouffonnerie qui touche au grotesque. Ainsi le P. Lapôtre, le savant historien de Jean VIII, a écrit sur la critique 35 pages en style charivaresque, où figurent M. Prudhomme et M. Petdeloup, mais où Renan n'est pas nommé, où la vérité « qu'on embrasse » est comparée à une jolie femme qu'on « mange des yeux », où l'on nous montre la critique comme une fière pécheresse qu'on traîne à confesse, où enfin les Jésuites apparaissent dans la conclusion comme les maîtres de la saine critique. Le chapitre sur les sciences mathématiques, dû d'ailleurs à un mathématicien éminent, est inintelligible pour le lecteur de culture moyenne, à qui il est pourtant destiné. L'archéologie occupe 40 pages, l'histoire seulement 10, ce qui paraîtra surprenant pour un siècle qu'on a appelé avec raison le *siècle de l'histoire*. Ces dix pages sont fort spirituelles, comme tout ce qui sort de la plume de Mgr Duchesne, mais elles ne donnent qu'un aperçu très général, où l'on a évité toute indication précise et tout nom propre. Le Comité a évidemment négligé de donner aux auteurs aucune direction qui

eût pu mettre un peu d'unité dans leurs articles. Il eût été aisé pourtant de le faire, ne fût-ce qu'en leur proposant pour modèle l'article de M. Brunetière, qui répond mieux qu'aucun autre au but poursuivi par cette publication. Par contre, les amis d'une douce gaîté pourront se procurer quelques bons moments en lisant l'article du chanoine Didiot sur la philosophie. On y verra défiler avec stupeur les noms d'une collection de philosophes catholiques qui avaient joui jusqu'ici d'une légitime obscurité. Il est permis de douter que les PP. de Bonniot et de Régnon, Pesch, Meyer ou Urrabaru soient destinés à figurer dans les futures histoires de la philosophie, et il est comique de voir la place exceptionnelle tenue par les Jésuites dans le mouvement intellectuel aux yeux de M. Didiot et des autres auteurs de ce volume, alors que le P. Gratry est à peine nommé. Par contre, on verra, non sans étonnement, M. Ribot placé parmi les anthropologistes, MM. Rabier et Picavet accouplés comme théoriciens d'un spiritualisme qui côtoie la scolastique. Ailleurs, il est vrai, M. Rabier est dénoncé pour son subjectivisme. On voit aussi M. Fouillée devenir un représentant du positivisme. Naturellement, l'article aboutit à présenter le thomisme comme l'alpha et l'oméga de toute philosophie. Alors, à quoi bon philosopher ? M. Tavernier nous parle de la presse dans le même esprit que M. Didiot de la philosophie : la revue du siècle se change en une réclame pour les entreprises catholiques et en particulier pour celles des Jésuites. Les *Études* des PP. Jésuites y tiennent une place égale à celle de la *Revue des Deux-Mondes* et du *Correspondant*, et à côté d'elles les revues catholiques sont seules nommées, tandis que la *Revue de Paris*, la *Grande Revue*, la *Revue Bleue*, la *Revue universelle*, la *Revue critique*, la *Romania*, la *Bibliothèque de l'École des chartes*, etc., toutes les revues scientifiques ou littéraires qui sont l'honneur de la France sont simplement passées sous silence. Mais le plus extraordinaire des articles de ce recueil est celui consacré à la *Vie intime de l'Église* par Mgr Touchet, évêque d'Orléans, qui est, dit-on, le plus remarquable des prélats français. Je me contenterai d'en citer quelques lignes. Après avoir dit que toutes les grâces que N.-S. Jésus-Christ répand sur son Église viennent par l'entremise de la Sainte Vierge, et appelé les pèlerins de Lourdes « le vrai peuple de France, » il écrit à propos du Sacré-Cœur : « Le premier dévot du Sacré-Cœur fut le Christ lui-même. A sa passion, il abandonne ses épaules, ses joues, son front, ses mains, ses pieds aux coups et aux crachats de la valetaille juive. Mais pour son cœur, il devient subitement délicat. C'est un soldat qui y touchera et ce sera avec le fer d'une lance, l'arme noble et chevaleresque. » On ne s'étonne plus,

quand on a lu les pages de Mgr Touchet, qu'un des néo-catholiques qui se sont fait une spécialité de dauber sur les juifs et les protestants ait pu dire qu'il était reconnaissant au catholicisme de conserver dans la société moderne ce qu'elle peut encore supporter de paganisme.

L'erreur fondamentale du volume dont nous rendons compte, c'est d'avoir voulu rattacher tout le mouvement intellectuel, économique et politique du XIXe siècle au développement de l'Église catholique et d'avoir voulu faire de l'histoire du siècle une démonstration de la vérité du catholicisme et une prédiction de son prochain triomphe. Nous n'avons pas à discuter ici de la vérité du dogme catholique, mais il est permis de dire, au nom de l'histoire, que le XIXe siècle, bien loin de marquer un progrès de l'idée catholique, en a manifesté au contraire la décadence progressive. — Certes, rien n'est plus loin de ma pensée que de nier l'admirable développement des œuvres de charité catholiques, la puissance sociale du catholicisme, les résultats heureux obtenus par les missions catholiques, l'accroissement en dignité morale que la papauté a dû à la perte du pouvoir temporel et à la personnalité même du pape Léon XIII, l'énorme augmentation du nombre et des richesses des moines et des religieuses, la recrudescence des pratiques pieuses et même de la foi dans la bourgeoisie française, produite par des causes à la fois mondaines, politiques et religieuses, les progrès du catholicisme en Orient, en Angleterre et aux États-Unis. Mais ces phénomènes, qui remplissent de joie et d'espérance le cœur des collaborateurs de Mgr Péchenard, leur font oublier des phénomènes bien autrement significatifs. Et tout d'abord, ce fait que depuis un siècle tout le mouvement intellectuel se produit en dehors du catholicisme. Assurément, il y a eu dans ce siècle beaucoup d'hommes très distingués qui ont été d'excellents catholiques; mais ni la science, ni la philosophie, ni les lettres, ni les arts, ni la théologie elle-même ne peuvent citer un homme vraiment supérieur dont la pensée, les découvertes aient été guidées par le dogme catholique. Depuis la crise du commencement du siècle marquée par les noms de Maistre, Bonald, Lamennais, Rosmini, Gioberti, Gœrres, il n'y a plus eu de penseur ni de philosophe catholique vraiment marquant, et Lamennais, le plus remarquable parmi ceux que je viens de citer, a abandonné l'Église. Que l'on compare maintenant la manière dont les écrivains du XVIIIe siècle les plus sceptiques, Montesquieu, d'Alembert ou Turgot, parlaient du christianisme, avec le langage d'un Renan, d'un Taine ou d'un Comte, et on mesurera les progrès de ce rationalisme dont M. de Mun célèbre la banqueroute. Si du domaine intellectuel nous passons au domaine

politique, le recul du catholicisme est encore plus sensible. Je pourrais ne rien dire de la chute du pouvoir temporel des papes ; la question est complexe et cette chute peut être considérée comme un bénéfice pour le catholicisme ; toutefois, il crée pour la papauté une situation inextricable. Si elle l'accepte résolument tout en restant à Rome, elle devient une institution italienne ; si elle quitte Rome, elle perd sa base historique à laquelle est dû tout son prestige ; d'autre part, la situation actuelle ne peut s'éterniser, et pourtant personne ne peut croire que la papauté redevienne jamais maîtresse à Rome, contrairement au vœu de l'immense majorité des Italiens. — Cette question mise à part, ne voit-on pas que les nations catholiques, la Belgique exceptée, sont en pleine décadence et en proie à une perpétuelle agitation révolutionnaire ? Car le catholicisme, aspirant par sa nature même à gouverner la société tout entière, entre fatalement en conflit avec le pouvoir civil toutes les fois qu'elle ne l'opprime pas ou n'est pas dominée par lui. Le Portugal, qui au commencement du siècle possédait le Brésil, l'a perdu. Le Brésil est aujourd'hui une république où règne le positivisme dans les classes cultivées et le Portugal est un satellite de l'Angleterre. L'Espagne a été dépouillée de toutes ses colonies d'Amérique et chez celles-ci, comme en Espagne même, le catholicisme perd tous les jours du terrain. Où sont les beaux jours de la domination des Jésuites au Paraguay ? Cuba et Porto-Rico sont soumis à l'influence des États-Unis. Le Chili est aussi libre-penseur que le Brésil, et l'Église est obligée dans toute l'Amérique espagnole de fermer les yeux sur la violation du célibat ecclésiastique. Beaucoup d'Espagnols commencent à rendre le cléricalisme responsable de la ruine de leur patrie. L'Autriche, dans la première moitié du siècle, dirigeait avec Metternich la politique européenne au nom des principes conservateurs et du catholicisme. Aujourd'hui, ce qui reste de force à l'Autriche réside dans la Hongrie protestante, grecque, juive et libre-penseuse, et le cri de *Los von Rom* devient le cri de guerre d'une partie des Allemands d'Autriche. L'Empire allemand a passé des mains de la catholique Autriche dans celles de la Prusse protestante. L'Italie, qui appartenait tout entière, il y a un siècle, à des princes conservateurs et catholiques, appartient aujourd'hui à une dynastie libérale qui a détrôné le pape et qui est périodiquement anathématisée par lui. L'accroissement du nombre des catholiques en Angleterre, plus que décuplé depuis un siècle, vient surtout de l'émigration irlandaise ; celui des catholiques aux États-Unis, bien loin d'être miraculeux, comme l'a cru M. Brunetière, est très inférieur à ce qu'il aurait dû être normalement, d'après le chiffre des immigrés catholiques. Le catholicisme américain, d'ailleurs, qui constitue une église chrétienne

libre, semblable à toutes les autres, réserve bien des surprises à la papauté. Les puissances directrices en Europe sont aujourd'hui l'Allemagne prussienne, la Russie, l'Angleterre, toutes trois schismatiques, et la France, où la masse électorale suit une politique de plus en plus hostile au catholicisme. Les jours de la Sainte-Alliance sont bien loin et je ne pense pas que M. Étienne Lami lui-même ose en prévoir le retour. Les amis du catholicisme ne doivent point souhaiter, d'ailleurs, que le parti clérical prenne nulle part la direction des affaires. Ce serait le coup le plus terrible qui pût frapper l'Église catholique. Sa force actuelle, qui est encore considérable, qui s'est accrue même dans ces vingt dernières années, elle la doit à sa situation de minorité réduite à l'impuissance de nuire, à la perte du pouvoir temporel, au Culturkampf, aux menaces des socialistes et des libres-penseurs, à la séparation de l'État en Angleterre et en Amérique. Partout où elle triompherait, elle se rendrait odieuse, parce qu'elle est condamnée, par tradition et par devoir, quand elle n'a pas les mains liées, à être persécutrice[1]. Il y a, il est vrai, des catholiques et même des prêtres amis de la liberté; dans l'ouvrage qui nous occupe, le baron Carra de Vaux a parlé des *Religions non chrétiennes* et M. l'abbé Pisani des *Églises chrétiennes séparées* avec beaucoup d'impartialité. Mais leur est-il permis, au fond du cœur, de ne pas regarder la liberté de conscience comme un mal, ainsi que le pensaient Pie VII et Pie IX?

Si nous nous sommes arrêtés longuement sur un ouvrage si peu digne du grand sujet qu'il traitait, c'est qu'il nous paraît un document historique du plus haut intérêt. Sa médiocrité même est éloquente. C'est donc à cela qu'a abouti ce grand effort pour faire tracer un tableau du XIX^e^ siècle par tout ce que la France compte d'écrivains catholiques éminents! Et encore trois ou quatre des meilleurs articles

1. Nous ne formulons pas ici une accusation gratuite et hypothétique. Le mot de L. Veuillot : « Nous réclamons, au nom de vos principes, la liberté que nous vous refusons au nom des nôtres, » est absolument d'accord avec l'anathème du *Syllabus* contre la liberté de conscience. L'abbé Darras, dans son *Histoire de l'Église*, déclare que pour l'Église la liberté de conscience est la pire des choses du monde. Il suffit de lire dans les revues catholiques les plus sérieuses, comme la *Revue des Questions historiques*, les apologies de la Révocation de l'Édit de Nantes, de consulter les livres d'histoire en usage dans les écoles congréganistes, de voir en quels termes MM. de Mun et Goyau parlent du libéralisme, et comment les journaux répandus dans le clergé, la *Libre Parole* ou la *Croix*, traitent les dissidents, de se rappeler les souvenirs du 16 mai 1877, les prétentions de la Papauté au moment des négociations du Concordat, pour être assuré que, si le parti catholique revenait au pouvoir, il considérerait la persécution et l'intolérance comme le plus sacré des devoirs.

sont-ils écrits par des hommes qui n'ont de catholique que le nom et les sympathies. Parmi les articles qui émanent de plumes ecclésiastiques, plusieurs nous donnent une fâcheuse idée de ce que doit être l'instruction reçue dans les séminaires et les Universités catholiques et de l'influence que peuvent avoir sur la mentalité nationale les progrès de l'enseignement des maisons ecclésiastiques. — En présence du siècle qui a vu se constituer les méthodes scientifiques, qui a partagé le monde entre les nations européennes, qui a entrepris la refonte de toute l'organisation politique et sociale des États civilisés au nom de la démocratie, qui a produit les systèmes philosophiques les plus originaux créés depuis Aristote et Platon, et les plus belles œuvres de poésie lyrique enfantées par l'imagination et le cœur de l'homme, qui a révélé par ses peintres de paysage une vision nouvelle de la nature, qui a enfin décuplé par l'industrie et le commerce les forces de production et les capacités de communication de l'humanité, quel est l'enseignement offert par les catholiques français au XX^e^ s. naissant? Le retour au moyen âge. Faillite de la Révolution et de la démocratie, faillite de la philosophie rationaliste, faillite du libéralisme; voilà ce qu'ils proclament avec des cris de triomphe! Pour autorité, la papauté infaillible; pour réformes sociales, la réorganisation des corporations du moyen âge en confréries religieuses; pour philosophie, la *Somme* de saint Thomas d'Aquin; pour méthode de critique, celle des Jésuites; pour vie religieuse, les pèlerinages de Lourdes et de Paray-le-Monial et ces dévotions païennes qu'un prêtre vraiment pieux qualifiait à Bourges de « dévotions parasitaires. » Nous croyons que le XX^e^ siècle cherchera un autre programme de travail et d'autres remèdes à ses maux que ceux qui lui ont été offerts par les collaborateurs de Mgr Péchenard.

Il est encore un trait intéressant à relever dans ce volume. Il y a quarante ans, Mgr Dupanloup fulminait contre Auguste Comte, Littré, Taine, et l'Église faisait alliance avec le spiritualisme cousinien. Aujourd'hui, tout est changé. On parle avec respect, presque avec sympathie, du positivisme; on parle de Taine comme d'un maître vénéré. C'est qu'en effet le catholicisme, s'il est immuable dans ses dogmes comme dans ses instincts de domination, sait admirablement orienter ses voiles d'après le vent qui souffle. Il a fait alliance, pendant la première moitié du XIX^e^ siècle, avec la réaction monarchique: aujourd'hui il s'associe aux revendications ouvrières et se présente comme la meilleure des démocraties. De même, sentant dans la science son plus redoutable adversaire, il lui fait résolument sa place, lui abandonne tout le domaine de l'expérience, mais en interdisant avec le positivisme à la raison humaine de philosopher sur les choses

métaphysiques. — L'autorité religieuse pourra dès lors plus librement imposer ses formules, et, pour incliner les esprits amoureux de vérité à les accepter sans murmures, on leur permettra de les interpréter par un large symbolisme. Positivisme d'un côté, symbolisme de l'autre, avec ces deux passe-partout, on fera accepter toutes les difficultés du dogme et l'on ne demandera plus aux catholiques qu'une seule chose, qui devient la seule base de l'Église : la soumission à l'autorité pontificale. Sans doute, les docteurs de l'Église protesteront pour la forme contre le positivisme et l'agnosticisme et, abandonnant Cousin discrédité, en appelleront à saint Thomas, que personne ne lit; mais, en réalité, chez les catholiques instruits et qui réfléchissent, le catholicisme devient ce qu'est devenu le protestantisme pour beaucoup de protestants, une forme de l'agnosticisme. Le dogme de l'infaillibilité, cher entre tous à M. Brunetière, a donné à cet égard au catholicisme une merveilleuse élasticité. Pourvu qu'on accepte l'autorité et les formes, on arrive à garder au sein du catholicisme toute sa liberté intellectuelle. On a vu récemment dans le journal *l'Action française* toute une école de jeunes catholiques qui se disent libres-penseurs et positivistes, qui veulent ramener la France à l'unité catholique, mais qui louent le catholicisme d'avoir *stérilisé* le christianisme, d'en avoir expulsé le virus religieux et moral conservé par le protestantisme et de n'en avoir gardé que le principe d'autorité.

Je ne confonds pas avec ces singuliers catholiques un homme comme M. Victor Giraud, qui vient de nous donner un très bel *Essai sur Taine, son œuvre et son influence* (Fribourg, *Collectanea Friburgensia;* Paris, Hachette) ; mais, de même que le culte de Pascal chez beaucoup de libres-penseurs est un signe des temps, c'est aussi un signe des temps d'entendre un croyant aussi sincère et aussi fervent que M. Giraud parler de Taine avec une sympathie presque sans mélange. L'analyse qu'il a faite de la pensée et de l'œuvre de Taine est la plus complète que nous possédions encore. Même le beau et original travail italien de M. Barzellotti sur la *Philosophie de Taine*, dont la librairie Alcan vient de nous donner une excellente traduction, plus poussé sur certains points, n'est pas aussi compréhensif et exagère le côté métaphysique de la pensée de Taine, que M. Giraud a réduit à sa juste valeur. Un premier livre est consacré à la pensée de Taine et à ses livres, un second au logicien, et M. Giraud a très bien vu que là est le centre du génie de Taine. Il a, par sympathie, commis pourtant une erreur analogue à celle de M. Barzellotti, plus en apparence peut-être qu'en réalité. Il semble dire que Taine homme mûr était toujours le *panthéiste spiritualiste* qu'il était en 1849. Rien de plus inexact. Les chapitres sur la Volonté récemment

parus dans la *Revue philosophique* montrent en lui un déterministe et un positiviste; disons, si vous voulez, un positiviste idéaliste. Il ne niait pas la métaphysique, parce qu'il ne posait pas de limites à l'esprit humain et admettait la recherche des lois de l'univers; mais il ne la pratiquait pas pour son usage personnel. Il eût été plutôt catholique que spiritualiste, et c'est pourquoi je comprends l'attrait qu'il exerce sur les imaginations catholiques. Le livre III de M. Giraud, sur le poète, est peut-être le plus remarquable. M. Giraud a mis tout son talent de fin lettré à nous montrer en Taine un « poète naturaliste. » Un dernier livre étudie l'influence de Taine et arrive, avec une rare ingéniosité, à cette conclusion, vraiment inattendue et pourtant en partie justifiée, que « Taine nous enseigne à faire sortir l'idéal du réel [1]. »

Le beau livre de M. Lévy-Brühl sur la *Philosophie d'Auguste Comte* (Alcan) est venu à son heure, car cette philosophie, objet pendant si longtemps en France d'une dédaigneuse négligence, a pénétré tous les esprits par une lente infiltration, souvent inconsciente. M. Lévy-Brühl a fait de cette philosophie un exposé magistral, où la sympathie pour la conception fondamentale de Comte n'enlève rien à la liberté du critique.

L'ouvrage de M. H. Hauser sur *l'Or* (Nony) est un livre d'étrennes richement illustré, mais c'est en même temps un travail scientifique sérieux, où l'extraction de l'or est étudiée tant au point de vue industriel qu'au point de vue économique par un savant habitué aux bonnes méthodes. L'histoire a sa place dans ce volume; la géographie ancienne et actuelle de l'or, l'extraction de l'or, son traitement, la découverte progressive des gisements, les usages de l'or depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, la monnaie d'or, toutes les questions que soulèvent la découverte, la préparation et l'emploi « du fabuleux métal » sont tour à tour abordées avec compétence et précision. La philosophie trouve même sa place dans ce volume, non seulement dans le paragraphe consacré aux chercheurs de la *pierre philosophale*, mais dans la conclusion sur la psychologie des mineurs et le rôle de l'or dans la société humaine.

M. Georges Renard, qui enseigne aujourd'hui l'économie sociale au Conservatoire des arts et métiers, après avoir pendant de longues années professé la littérature française à l'Université de Lausanne, a pu heureusement, avant de quitter sa chaire, condenser dans un volume de doctrine l'expérience de longues années d'études et d'en-

1. Nous recevons au moment où nous imprimons ces lignes un volume de M. E. Boutmy : *Taine, Schérer, Laboulaye* (Colin). L'étude sur Taine, comme celle sur Schérer, donne, en peu de pages, toute la substance de l'œuvre et le caractère de l'homme. Ce sont deux chefs-d'œuvre.

seignement littéraire. Son livre sur la *Méthode scientifique de l'enseignement littéraire* (Alcan) est une tentative très intéressante, non pas pour faire de la critique littéraire une science, ce qui serait une pure chimère, car le talent ou le génie ne peuvent être soumis à aucune mesure précise, mais pour déterminer quels éléments dans l'histoire littéraire sont susceptibles d'être étudiés scientifiquement. M. Renard a très bien mis en lumière ce principe, que ce qui peut être objet d'une étude scientifique dans une œuvre littéraire, c'est les conditions qui lui ont donné naissance, et les effets qu'elle a produits, quoique les effets soient plus difficiles à préciser que les causes ou le milieu; et alors, dans une série de chapitres d'une haute valeur, M. Renard examine successivement les rapports de la littérature avec le milieu psycho-physiologique, le milieu physique, le milieu social, les conditions économiques, la vie politique, le droit, la vie de famille, la vie mondaine, la religion, la morale, la science, les arts, l'éducation, les littératures étrangères et le passé. Ces chapitres sont remplis d'observations intéressantes et fines. On trouvera sans doute bien générales et vagues la cause et la loi d'évolution littéraire : besoin de changement, changement par action et réaction et par développement; mais il n'en est pas moins intéressant de confronter cette idée générale avec la théorie de M. Brunetière sur l'évolution des genres et l'application du darwinisme en littérature, théorie qui n'a pas eu tout le succès qu'attendait son auteur et qu'il a abandonnée à moitié chemin pour entreprendre une croisade plus retentissante et plus actuelle en faveur de l'autorité pontificale. J'aurais voulu trouver toutefois dans le livre de M. Renard une critique un peu serrée de la théorie évolutionniste de M. Brunetière qui, malgré ce qu'elle a d'artificiel, est infiniment ingénieuse, et a été le plus notable effort pour faire rentrer l'histoire littéraire dans les cadres de la science. J'aurais voulu également trouver une critique de l'effort de même nature tenté auparavant par M. Taine.

On attendait depuis longtemps une édition nouvelle de l'*Histoire générale des Hongrois* de M. Édouard Sayous, parue en 1876 et qui avait comblé si heureusement une lacune dans notre littérature historique. Il était nécessaire d'en faire disparaître quelques taches et de poursuivre l'ouvrage jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle. L'auteur n'a pu achever lui-même cette révision. Son fils, M. André Sayous, et M. J. Dolenecz l'ont menée à bonne fin et viennent de nous donner (Paris, Alcan) une édition refondue et ornée de très belles et très instructives illustrations, où l'histoire de la Hongrie est conduite jusqu'à 1896.

G. Monod.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Gustav BILLETER. **Geschichte des Zinsfusses im griechisch-rœmischen Altertum bis auf Justinian.** Leipzig, Teubner, 1898. 1 vol., 384 pages.

Cette histoire du *Taux de l'intérêt dans l'antiquité grecque et romaine* est le travail le plus complet et le plus consciencieux qui ait encore été écrit sur cette matière. L'auteur, à la fois jurisconsulte, historien et philologue, s'est interdit systématiquement l'explication des faits et les généralisations aventureuses qu'affectionnent les économistes modernes; il s'est cantonné dans l'interprétation technique des documents et il a ainsi fait justice de nombreuses erreurs, en particulier de celles de Rodbertus. Son mérite principal consiste à avoir le premier distingué soigneusement les diverses catégories de placements; il est arrivé ainsi à des résultats beaucoup plus précis que ses prédécesseurs, surtout que Beloch qui, dans un récent travail sur le même sujet (*Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, II, Supplement Band, 1002-1007), a eu le tort de regarder comme taux normal de l'intérêt le taux le plus bas. La bibliographie est très complète; elle n'a guère omis que les articles de Wachsmuth (*Œffentlicher Credit in der hellenischen Welt*), de Giraud (*les Nexi...*), l'article *Foenus* du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*.

Le livre se divise en cinq parties; la première est consacrée à la Grèce et à l'Asie Mineure jusque vers 250 ap. J.-C. C'est la partie la plus neuve et à nos yeux la plus intéressante. La première section de ce premier livre va depuis les origines jusqu'au IV^e^ siècle av. J.-C.; le fait essentiel pour l'Attique, au IV^e^ siècle av. J.-C., c'est que le taux moyen de l'intérêt est de 12 °/₀ pour les bons placements hypothécaires, de 16 à 18 °/₀ pour les placements du même genre un peu moins sûrs, et que pour le revenu des terres le taux de capitalisation est de 6 à 8 °/₀; M. B. donne, chemin faisant, une excellente explication du chap. LII, 2, de la *Politique des Athéniens* d'Aristote. La deuxième section est relative au III^e^ siècle av. J.-C.; les inscriptions de Délos, d'Ilion et d'Amorgos fournissent le taux de 10 °/₀ pour les bonnes créances hypothécaires; ce taux paraît avoir été aussi le taux habituel pour les emprunts d'états. On a beaucoup plus de renseignements dans la deuxième section pour les deux derniers siècles av. J.-C. : pour les bonnes créances, les inscriptions de Thera, de Delphes, d'Éphèse, d'Olymos, de Mylasa donnent le taux de 7 à 8 °/₀, qui est environ le double du taux de capitalisation pour le produit de la terre; on constate donc

une baisse assez sensible de l'intérêt et des revenus fonciers; pour les placements de moindre sécurité, le taux normal est de 12 °/₀; c'est le taux maximum établi par Lucullus en Orient; les villes grecques très obérées empruntent à des conditions extrêmement dures. La quatrième section est consacrée à l'Orient, sous l'Empire, jusque vers 250 av. J.-C.; on trouve le taux moyen de 8 à 9 °/₀. La deuxième partie est relative à l'Égypte au temps des Ptolémées; d'après les papyrus, peu riches en informations sur ce point, le taux de l'intérêt ne paraît pas avoir dépassé 10 °/₀; les chiffres de 60 à 72 °/₀ fournis par Lumbroso sont de grosses erreurs. Dans la troisième partie, l'auteur étudie le taux de l'intérêt à Rome jusqu'à la fin du Ier siècle av. J.-C.; dans la première section, qui va jusqu'à Sylla, il reprend, sans plus de succès que ses prédécesseurs, la discussion de toutes ces lois si obscures, si controversées et qui ont toutes été inutiles. Pour la fin de la République, on a des données plus précises; l'argent afflue à 6 et même à 4 °/₀ pour les bons placements; les guerres civiles font remonter le taux de l'intérêt, mais il redescend à 4 °/₀ au début du règne d'Auguste. La quatrième partie, consacrée à l'Empire avant Justinien, est naturellement la plus développée; les inscriptions, les textes littéraires et juridiques fournissent des renseignements nombreux et précis jusqu'à l'époque d'Alexandre Sévère. Pour les bons placements hypothécaires et de longue durée, le taux normal va de 4 à 6 °/₀, mais est généralement de 6 °/₀; dans les fondations alimentaires de Trajan, il est de 5 °/₀; cela prouve, contrairement à une opinion très répandue, que Trajan n'a pas voulu favoriser les petits cultivateurs en leur prêtant de l'argent à un faible intérêt. Il démontre contre Mommsen et Rodbertus que le taux de 6 °/₀ qu'il y a dans Columelle (3, 3, 9) est celui de l'intérêt et non pas du revenu foncier. Les textes du Digeste paraissent montrer un abaissement de l'intérêt depuis Caracalla jusqu'à Alexandre Sévère. Il faut rejeter l'assertion que ce dernier empereur aurait défendu de prêter à plus de 4 °/₀. Quant aux placements moins sûrs et de courte durée, de nombreux documents, relatifs à l'Égypte, donnent le taux, qui était le taux légal, de 12 °/₀, taux qu'on trouvera encore très fréquemment au Bas-Empire et jusque dans les lettres de Sidoine Apollinaire (4, 24). L'étude consacrée, dans la cinquième partie, à l'époque de Justinien est aussi très complète, mais naturellement moins nouvelle. M. B. donne lui-même, dans un des appendices, les résultats généraux de son travail; dans l'Orient, l'intérêt s'abaisse graduellement de 12 à 7 °/₀, jusqu'au IIe siècle ap. J.-C.; il se relève jusqu'à 8 et 9 °/₀ sous l'Empire, avec une tendance à redescendre à partir de Trajan; pour l'Occident, le taux de 4 à 6 °/₀ est atteint dès 60 av. J.-C.; après s'être abaissé quelque temps, il remonte à ce niveau pendant tout le Haut-Empire, sauf pendant une courte période d'abaissement de Caracalla à Alexandre Sévère, puis se relève au Bas-Empire jusqu'à 6 à 7 °/₀.

Ces conclusions nous paraissent inattaquables. Elles reposent sur la discussion la plus savante, la plus serrée de tous les textes. Le seul

reproche à faire à l'auteur, c'est d'avoir surchargé ses phrases de trop d'incises et son livre de trop de dissertations. La lecture n'en est pas précisément agréable.

Ch. LÉCRIVAIN.

Wilhelm SOLTAU. **Livius Geschichtswerk, seine Komposition und seine Quellen; ein Hilfsbuch für Geschichtsforscher und Liviusleser.** Leipzig, Weicher, 1897. In-8°, VIII-224 pages.

Le livre de M. S. sur *l'Histoire de Tite-Live, sa composition et ses sources* est le résumé de tous ses travaux et des principaux travaux modernes sur cette difficile et importante question. Il doit, selon ses propres expressions, fournir une base solide à l'étude de l'annalistique romaine. L'auteur n'exagère pas l'importance de son œuvre. Elle est d'un intérêt capital.

L'introduction (ch. 1er) renferme d'abord une étude générale sur la valeur de Tite-Live comme historien; tout le monde est d'accord sur ses défauts; ce rhéteur, dépourvu de toute préparation historique et qui ne voit dans l'histoire qu'un enseignement moral, qu'une branche de la rhétorique, ignore profondément la constitution romaine, le droit romain, les choses militaires; il ne connaît rien que de deuxième et de troisième main, il n'a utilisé ni les documents authentiques, ni les sources originales, ni même les premiers annalistes romains, ni les historiens grecs qui ont fait l'histoire primitive de Rome; il n'a donc aucune valeur propre; mais il n'en est que plus nécessaire de retrouver ses sources pour en apprécier le contenu. Ce morceau est irréprochable; tout au plus pourrait-on insister un peu plus sur le but patriotique de Tite-Live. Vient ensuite la liste des travaux consacrés à l'historien; elle est très complète; on l'aurait peut-être désirée plus méthodique, avec des analyses sommaires pour avoir une idée plus nette des progrès de la critique en cette matière. M. S. donne immédiatement les résultats généraux de tous ses travaux : Tite-Live ne choisit ses sources qu'au fur et à mesure de son travail; il ne suit en général qu'une source; il nomme rarement sa source principale; il lui emprunte souvent les citations qu'il fait, il la copie textuellement, surtout quand elle est ancienne; ses additions consistent surtout en discours; les discours indirects se rapprochent plus des sources; les longs discours directs sont son œuvre propre. Ces résultats sont généralement admis. L'auteur démontre ensuite que ce n'est pas Tite-Live qui a établi la division en décades, qu'il a sans doute publié successivement d'abord les cinq premiers livres, puis les livres VI à XV, XVI à XX, la troisième décade, et les livres XXXI à XLV. Enfin M. S. nous expose sa méthode et le plan de son travail : allant du connu à l'inconnu, il va distinguer d'une manière certaine, pour les quatrième et cinquième décades, les données de Polybe et les données annalistiques; cette même distinction

sera plus difficile à faire, mais donnera cependant des résultats satisfaisants pour la troisième décade; dans la première décade, la distinction de la chronique pontificale et des annales récentes présentera de plus grandes difficultés.

Les chapitres II-IV sont consacrés aux sources des décades IV et V. Il y a d'un côté Polybe, de l'autre les annalistes romains. Sur Polybe, M. S. admet et développe les résultats incontestables établis par Nissen : Polybe est pour les événements de la Grèce et de l'Orient la source presque exclusive de Tite-Live qui le traduit tantôt exactement, tantôt d'une manière très libre, en ajoutant des fantaisies de rhéteur, des erreurs dans les matières militaires et politiques. Il n'a utilisé aucune autre source grecque. Pour les auteurs romains, Unger n'avait distingué comme sources que Claudius Quadrigarius et Valérius Antias. Une analyse plus complète permet, d'après M. S., de reconnaître trois groupes de textes, des récits militaires, détaillés, prolixes, puis des notices annalistiques, d'un style sec et lapidaire, qui contiennent, sous des rubriques invariables, des faits purement urbains, comices, séances du sénat, ambassades, triomphes, prodiges, jeux, morts et nominations de prêtres; enfin des récits développés, détaillés de ces mêmes faits. Or, les deux premiers groupes ne peuvent provenir que des chroniques pontificales, soit sous leur forme primitive, soit sous la forme des *Annales maximi* rédigés vers 120 av. J.-C.; le second groupe en reproduit sans doute fidèlement la première forme dans toute sa sécheresse; c'est l'œuvre de Pison; le troisième groupe doit dater d'une époque postérieure, où l'on a senti le besoin de surcharger le canevas; il ne peut émaner que d'Antias qui a dû développer et amplifier les *Annales maximi*. Sur ce point la démonstration de M. S. paraît très forte et très probante; mais à notre avis, il est beaucoup trop affirmatif en rapportant uniquement à Claudius Quadrigarius, à l'exclusion d'Antias, les récits militaires, plus ou moins romanesques; nous ne connaissons pas assez Claudius et Antias pour faire entre eux un partage aussi exact que celui qui figure au tableau des pages 43 et 46.

Les sources de la troisième décade occupent les chapitres V à VII. Tout le monde est d'accord sur l'attribution à Polybe de la guerre d'Afrique (l. XXX), de l'épisode de Massinissa, de la prise de Syracuse et de Tarente, de tous les faits relatifs à l'histoire grecque (depuis XXVI-24, 1). De qui viennent les récits sur les guerres d'Espagne et les portions orientales des livres XXI-XXII? La matière a été évidemment aussi fournie par Polybe; M. S. complète sur ce point la démonstration déjà faite par Zielinski et Hesselbarth; mais il persiste à penser que Tite-Live n'a connu le récit de Polybe qu'à travers une traduction de Claudius Quadrigarius qui aurait utilisé aussi une traduction des annales d'Acilius. C'est là une hypothèse qu'on acceptera difficilement : on a déjà objecté à M. S. que les annales de Claudius étaient très courtes et n'auraient guère pu fournir l'ample récit de Tite-Live; il répond que Claudius a dû écrire en outre une autre grande histoire où il se faisait

le panégyriste des Scipions, des Claudii Marcelli et d'autres familles nobles; mais ce n'est là aussi qu'une pure hypothèse. Pour les événements essentiellement romains, la part de Pison et d'Antias est assez mince; les sources principales ont dû être Cœlius et Claudius, dont M. S. retrouve et distingue les apports avec des arguments ingénieux, trop ingénieux peut-être; il déclare lui-même d'ailleurs avec sincérité, dans la conclusion de ce chapitre, que son tableau des parts respectives de Cœlius, d'Antias et de Claudius n'est que vraisemblable.

Les chapitres VIII à XX sont consacrés aux sources de la première décade. C'est la partie du sujet la plus difficile, car les fragments des sources primaires sont peu nombreux; la première annalistique pontificale est toujours représentée par Pison qui a fourni quelques notices aux livres II et III (p. 88), un grand morceau au livre IV (ch. XXX), quelques passages dans la première moitié du cinquième livre et fort peu de chose dans les cinq derniers livres surtout militaires. Des renseignements beaucoup plus nombreux viennent des *Annales maximi,* développés comme précédemment par Antias (p. 91 à 94). Tite-Live utilise en outre les deux représentants de la nouvelle école historique de la fin de la République, Licinius Macer et Lucius Tubero, qui ont le plus contribué à fausser l'histoire primitive, le premier en y introduisant ses opinions démocratiques, le second en y introduisant les idées et le programme que devait avoir l'aristocratie modérée à l'époque de Cicéron et de César. C'est Macer qui a inventé par exemple les luttes constitutionnelles de la première décade, la réélection d'Appius Claudius, le prototype de Sylla comme décemvir, l'histoire de Virginie; c'est Tubero qui a dépeint Manlius et Mœlius sur le modèle de César; ce sont ces deux historiens qui ont fait entrer dans l'histoire romaine les mensonges énormes des *laudationes funebres,* au profit de certaines familles, telles que les *Licinii*, les *Fabii*, les *Decii*, les *Servii*, les *Quinctii*. Enfin Tite-Live a encore largement utilisé Claudius Quadrigarius pour la deuxième moitié de cette première décade; il lui doit surtout les six invasions gauloises apocryphes, ajoutées aux cinq invasions authentiques de Polybe. Tels sont les principes d'après lesquels M. S. répartit le texte de Tite-Live, chapitre par chapitre, entre ses cinq sources: Pison, Macer, Antias, Claudius et Tubero (p. 91, 94, 123, 124, 137, 139, 148, 159, 162, 172, 181). Cette démonstration de M. S. offre beaucoup de parties contestables. D'abord Tite-Live n'a pas dû se servir aussi largement de Claudius, puisque, dans un passage essentiel (6, 42, 5), il rejette son opinion. Macer a évidemment fourni le ton et les couleurs démocratiques; mais son livre, que nous savons avoir été relativement court, n'a guère pu être la source de tant de longues dissertations de Tite-Live. Les passages de couleur aristocratique viennent certainement aussi d'un auteur contemporain des guerres civiles; mais est-ce plutôt Tubero que Valérius Antias? Nous ignorons quand le livre d'Antias fut publié. Quant à Tubero, rien ne prouve que ce soit Lucius Tubero, beau-frère de Cicéron, et en tout cas nous ne savons rien de

ses idées politiques. En un mot, dans cette partie, M. S. nous paraît avoir beaucoup trop cédé au désir qu'ont les critiques modernes, surtout allemands, de préciser exactement les sources; nous n'avons pas assez d'éléments de comparaison pour établir des attributions aussi catégoriques.

Au chapitre XX, M. S. ramène le premier livre de Tite-Live à Antias et à Tubero, sans dissimuler qu'il est difficile de distinguer leurs apports respectifs. Macer n'a été utilisé qu'à partir de Tarquin le Superbe. Ce sont là des résultats probables et acceptables, M. S. a été amené naturellement à étudier aussi pour les périodes correspondantes les sources de Denys et de Dion Cassius. Denys suit surtout les sources les plus récentes, en particulier Macer et Tubero, et aussi Varron. Dion Cassius ne représente pas, comme on l'a cru longtemps, un extrait de Tite-Live; sans doute il l'a lu, mais il a surtout suivi pour les débuts Antias et Denys, pour la deuxième guerre punique Cœlius et Antias, pour la suite Polybe et peut-être Acilius.

M. S. a résumé son livre et ses idées dans les deux derniers chapitres sur le mode de travail de Tite-Live et les grandes lignes d'une histoire de l'annalistique romaine. Les premiers annalistes romains qui ont écrit en grec, Fabius, Cincius, Cassius, Acilius trouvent et reproduisent simplement un noyau primitif formé par des mythographes grecs, des poètes et des prêtres; sur ce noyau se dépose la première chronique pontificale, reproduite par Pison, et qui est la base de la chronique urbaine; les *Annales maximi* la développent à l'époque des Gracques; ce fond encore maigre est orné par les poètes Nævius, Ennius, par un second ban d'historiens imitateurs des Grecs, tels que Cœlius, Gellius, Claudius, rhétoriciens, inventeurs de discours, compilateurs d'oraisons funèbres, tels que Tuditanus, Antias; finalement on fausse l'époque primitive au moyen des institutions et des passions de l'époque présente; c'est l'œuvre des archéologues tels que Varron, des historiens pamphlétaires de l'époque révolutionnaire tels que Macer et Tubero. Ce tableau du développement de l'historiographie romaine est certainement exact dans ses grandes lignes. Il n'y a que sur le noyau primitif que la pensée de M. S. est obscure et flottante: il devrait en affirmer plus nettement l'origine exclusivement grecque.

La conclusion de cette analyse, c'est que l'excellent travail de M. S. sera la base de toute étude ultérieure sur les sources de Tite-Live.

Ch. LÉCRIVAIN.

Caesar's Conquest of Gaul, by T. Rice HOLMES. London, Macmillan and C°, 1899. In-8° jésus, XIV-846 pages, 11 planches.

Je regrette de n'avoir pas dit plus tôt tout le bien que je pense du livre de M. Rice Holmes. Véritablement, c'est une encyclopédie complète, exacte, judicieuse, de tout ce qui a pu être écrit sur la guerre des

Gaules. Elle débute par un récit succinct de cette guerre, mais fait avec intérêt et précision, sans déclamation et sans hors-d'œuvre, et, si nous ne sommes pas toujours d'accord avec M. H. sur certaines identifications, il faut avouer que, la plupart du temps, il a adopté sur les marches de César les conclusions les plus sages. — La plus grande partie du volume est consacrée à une série de dissertations sur l'ethnographie, les institutions, la géographie de la Gaule et sur les opérations de 58-51, et, dans chacune de ces dissertations, M. H. résume toutes les opinions précédemment émises, les réfute ou les discute en quelques mots très sobres et très nets, et donne les raisons du choix qu'il a fait. On peut, avec ce livre, paraître savant à bon compte et se dispenser de recourir à bien des brochures sur les Noviodunum, sur Gergovie et Alesia; et la manière dont M. H. juge ses devanciers et appuie ses hypothèses fait reconnaître en lui un véritable tempérament d'historien.

Que j'aie cependant d'assez nombreuses réserves à faire, cela n'étonnera personne de ceux qui connaissent le vague et les périls des textes de César. Je crois, par exemple, à propos de Gergovie, que M. H. eût pu faire plus d'emprunts aux autres historiens. Je ne partage pas son opinion sur la manière dont il fait « crier » le signal de Genabum, car je ne comprends pas que ce signal ait pu venir si vite chez les Arvernes s'il n'y avait pas eu des crieurs disposés exprès. M. H. me paraît trop indulgent à l'égard des Éduens : Viridomar et Éporédorix étaient de jeunes gredins. Je pense que sa théorie de l'*agger* eût gagné à être plus précise et à s'inspirer davantage du sage livre de Folard. Je crois qu'il aurait dû rapprocher les *Vocates* de César des *Boiates* d'ailleurs et examiner la thèse de M. Camoreyt, qui place à Lectoure l'*oppidum* des *Sotiates*. Je pourrais discuter bien plus longuement encore avec M. H., mais ce que je dis de lui suffit pour montrer qu'il est un adversaire bien armé et fort habile.

Camille JULLIAN.

L. R. HOLME. **The extinction of the Christian Churches in North Africa.** London, Clay and Sons; Cambridge, University press. 1898, 1 vol. in-8°, 263 pages.

M. Holme s'est attaqué à un problème fort intéressant, dont la solution éclairerait par contre-coup toute l'histoire de l'Afrique romaine : comment, en ce pays, le christianisme a-t-il pu être étouffé si complètement et si vite par les invasions arabes? Aucune Église d'Occident n'avait été jusque-là plus vivante, plus féconde, plus riche en hommes et en œuvres. Arrivent les Sarrasins, et tout s'effondre. En quelques années disparaissent presque toutes les communautés locales. Aux siècles suivants, c'est à peine si, de loin en loin, une brève mention d'un chroniqueur, un passage d'une décrétale de pape atteste qu'il existe encore à Carthage ou à Tunis un petit groupe de chrétiens. La persistance même

de ce petit groupe isolé est de nature à augmenter la surprise; car cette tolérance relative des maîtres du pays prouve que la disparition des innombrables Églises locales n'est pas seulement l'œuvre du fanatisme musulman. D'ailleurs, ces Sarrasins d'Afrique sont les proches parents de ceux qui ont conquis l'Asie, l'Égypte ou l'Espagne. En dépit de cette conquête, les Églises d'Espagne ou d'Abyssinie, les communautés coptes, syriennes ou arméniennes, ont subsisté pendant tout le moyen âge, et jusqu'à nos jours. Pourquoi, seule, la chrétienté africaine, des Syrtes à Carthage, et de Carthage à l'Océan, a-t-elle été anéantie? — Tel est le problème qu'a entrepris de résoudre M. H. Puisque l'invasion arabe et les causes extérieures ne suffisent point à expliquer le phénomène, il en a cherché la raison profonde dans la vie et les caractères de l'Église d'Afrique.

Le livre a donc pour base une histoire de cette Église : non pas une histoire au sens rigoureux du mot, mais une étude historique au service d'une thèse. De là, les proportions de l'ouvrage. L'auteur passe rapidement sur les premiers siècles, qui à d'autres égards mériteraient de l'arrêter plus longtemps. Après une vue d'ensemble sur l'Afrique romaine (chap. I), il esquisse à grands traits le tableau de l'Église locale jusqu'à la fin du IVe siècle (chap. II), puis au temps de saint Augustin (chap. III). Il entre plus dans le détail quand il arrive à la domination des Vandales (chap. IV-VI), ou à la domination byzantine (chap. VII). Avant de formuler ses conclusions (chap. IX), il nous fait assister à l'agonie de la chrétienté africaine, en groupant les rares témoignages relatifs aux quelques chrétiens de la région qui se sont obstinés dans leur foi après l'invasion arabe (chap. VIII).

Nous ne chicanerons pas M. H. sur les proportions de son tableau. Inacceptables s'il s'agissait d'une véritable histoire, elles se justifient assez bien au point de vue de l'auteur : dans une enquête sur la mort d'un homme, d'un peuple ou d'une religion, on se renseigne, avant tout, sur les derniers jours. Pourtant on s'étonne que M. H., dans l'intérêt même de son enquête, n'ait pas étudié de plus près le temps de saint Augustin, où il eût pu mesurer au juste la force du christianisme local, avant les premiers coups portés par les barbares. On s'étonne plus encore qu'il n'ait pas appliqué jusqu'au bout sa méthode : après avoir consacré trois chapitres à la période vandale, il expédie assez sommairement, en un chapitre, la période byzantine, où pourtant il pouvait surprendre, à la veille des catastrophes, les symptômes de défaillance. Précisément, pour les deux époques ainsi négligées, nous possédons une mine presque inépuisable de renseignements, d'une part, dans les œuvres de saint Augustin et des contemporains, d'autre part, dans les œuvres de saint Fulgence et des nombreux polémistes africains du VIe siècle, sans parler des *Actes* des conciles.

Ceci nous amène à une critique plus grave : l'insuffisance de l'information. M. H. écrit au début de sa preface : « En m'aventurant sur un sol presque vierge encore de la trace des écrivains modernes, j'ai ren-

contré beaucoup de difficultés, spécialement pour trouver des sources d'information... » Assurément, M. H. exagère; son excuse est qu'il professe à Lennoxville, au Canada. Au contraire, sur le terrain où il s'est aventuré, les sources surabondent, au point d'effrayer les plus courageux explorateurs. Et ce terrain n'est pas si vierge qu'on le suppose là-bas. Sans doute, sur l'histoire de l'Église d'Afrique, il n'existe pas d'ouvrage d'ensemble assez récent et bien au courant. Mais l'on a reconstitué déjà plusieurs chapitres de cette histoire; et, sur les autres périodes, les renseignements ne manquent pas. Encore faut-il les aller chercher où ils sont. M. H. paraît ignorer beaucoup de bons travaux qui ont paru depuis quelques années, notamment en France : par exemple, le mémoire de M. l'abbé Duchesne sur le *Dossier du donatisme,* le livre de M. Ferrère sur *la Situation religieuse de l'Afrique romaine* au temps de saint Augustin, *l'Afrique byzantine* de M. Diehl, etc. Il n'a pas tiré non plus de l'archéologie et des inscriptions tout ce qui pouvait lui être utile pour son enquête; il a négligé, entre autres, la riche série épigraphique du temps des Vandales, qui éclaire beaucoup l'état du pays à cette époque, et les indications fournies par les basiliques byzantines récemment exhumées et étudiées. Nous pourrions multiplier les exemples : l'auteur n'eût peut-être pas crié misère, s'il eût commencé par se mieux renseigner pour tirer parti de tout. Et ces lacunes de l'information sont d'autant plus regrettables, que le livre est, malgré tout, intéressant et instructif.

Arrivons à la thèse de M. H. La voici en substance : 1° Le christianisme n'a jamais réussi à gagner en Afrique la grande majorité des populations indigènes. Par là, son sort s'est trouvé lié à celui de la domination romaine, qui était elle-même peu solide pour des raisons analogues. — 2° Une seule secte chrétienne exerça une véritable séduction sur les Berbères; c'est le donatisme. Or, l'Église catholique, soutenue par le pouvoir civil, lui fit une guerre à mort; et « la ruine du donatisme fut la destruction de la seule chance qu'il y eût de perpétuer le christianisme dans le nord de l'Afrique » (p. 252). — M. H. conclut ainsi : « Les causes de l'extinction des Églises de l'Afrique du nord peuvent être définies comme il suit : ces Églises tombèrent parce qu'elles étaient les Églises d'un parti, et non d'un peuple; elles s'adressaient seulement aux Romains civilisés, et non aux Maures barbares. Les circonstances les forcèrent de prendre une attitude hostile et intransigeante envers la forme de christianisme adoptée par les Maures; et leur vie fut liée à celle de la domination romaine dans la province » (p. 253).

Il y a, dans ces conclusions, une part de vérité; mais aussi quelque exagération, surtout en ce qui touche le rôle du donatisme. Sans doute, la secte paraît avoir rallié, aux IV^e^ et V^e^ siècles, beaucoup de Berbères; mais ces Berbères étaient des mécontents, qui s'enrôlaient dans les communautés schismatiques pour servir des rivalités locales et de vieilles rancunes sociales. De leur adhésion au donatisme, on n'a peut-être pas le droit de conclure que le donatisme en lui-même répondit mieux à

leurs instincts religieux, ni que son triomphe eût assuré l'avenir du christianisme dans la contrée. Au lendemain de la victoire du donatisme, ses plus farouches adhérents se seraient probablement retournés contre lui. — L'autre raison que donne M. H. est beaucoup plus vraisemblable, quoiqu'ici encore il simplifie trop les choses. D'abord, il eût bien fait de distinguer entre les différentes régions; ce qui peut être vrai de la Maurétanie, ou des montagnes, ne l'est pas nécessairement des plaines ou de la Proconsulaire; car la puissance de l'expansion romaine et le degré de l'assimilation des indigènes diminuent sensiblement à mesure qu'on s'éloigne de Carthage vers l'ouest ou vers le sud. De plus, on ne peut accorder que les Églises d'Afrique aient été « les Églises d'un parti, non d'un peuple ». Là comme ailleurs, elles se sont adressées à toute la population : témoin la correspondance et les sermons de saint Augustin, et le martyrologe africain, où figurent bien des noms à physionomie punique ou libyque.

Ce qui semble pourtant incontestable, et ce qu'a bien marqué M. H., c'est que les Églises africaines n'ont point réussi à gagner partout les indigènes. Nous savons que beaucoup de tribus étaient encore païennes à l'arrivée des Sarrasins; et beaucoup ne devaient être chrétiennes que de nom, comme elles sont aujourd'hui musulmanes, en Kabylie ou dans l'Aurès, sans se soucier ni de Mahomet ni de sa religion, et en détestant cordialement leurs voisins et confrères arabes. Les Berbères, sauf dans les villes et dans les environs des grands centres de colonisation, n'ont jamais renoncé à leurs vieilles coutumes, sociales ou religieuses. Ils étaient alors ce qu'ils sont encore, réfractaires à toute nouveauté, à tout changement. Tout près de Tunis ou d'Alger, de n'importe quelle ville africaine où règnent nos mœurs, notre langue, nos modes, entrez dans un douar ou dans un gourbi : vous y trouvez des êtres d'un autre âge, qui souvent vous font un excellent accueil, mais qui après tant d'années n'ont encore rien accepté de notre civilisation, qui mènent, aux portes d'une grande cité européenne, l'existence primitive de leurs ancêtres du temps de Jugurtha. Sur ces gens-là, nos missionnaires ou nos prêtres n'ont jamais eu aucune prise; après soixante-dix ans d'occupation et de prédication discrète, l'on en est à attendre en Algérie une conversion sincère. Les Romains, qui avaient vite gagné les populations mêlées des villes, n'ont guère eu plus d'action que nous sur les Berbères des campagnes, du désert ou des montagnes. Les apôtres chrétiens, à leur tour, ont converti assez facilement les villes, mais ils ont généralement échoué ailleurs. La religion nouvelle s'est heurtée aux mêmes obstacles et a été enfermée dans les mêmes limites que la civilisation importée d'Italie. Malgré tout l'éclat extérieur et tout le rayonnement des Églises locales, le christianisme n'avait point poussé de profondes racines dans la contrée. Il restait étranger ou indifférent à la masse des populations indigènes; par là, ses destinées se trouvaient fatalement solidaires des destinées de la domination romaine ou byzantine. Telle est la vraie

cause, et probablement la cause unique, de la disparition si prompte des chrétientés africaines lors des invasions arabes. M. H. a mis ce fait en pleine lumière, et c'est l'intérêt principal de son livre.

Paul MONCEAUX.

ZANETTI. **La legge romana retica-coirese o udinese.** Milan, Hœpli, 1900. 151 pages.

Cette dissertation, couronnée par l'Institut juridique de Pavie, est destinée surtout à discuter les théories du savant professeur Schupfer, selon lequel la *Lex romana Curiensis* serait, en réalité, un abrégé italien du Bréviaire d'Alaric et n'aurait pas l'âge qu'on lui attribue communément. M. Zanetti, adoptant les idées de Zeumer et de Brunner, croit à l'origine rhétique de ce document; il le date du milieu du VIII^e^ siècle. L'importance de cette double question est grande, puisque la *Lex romana Curiensis* contient sur certains points, les origines de la vassalité, la décadence du régime municipal, l'organisation judiciaire, de curieuses indications; on ne saurait les utiliser sans avoir pris parti sur la date et la patrie de cet *epitome*, sorte d'édition barbare des lois romaines. L'étude critique de M. Zanetti ajoute peu aux travaux allemands et à la thèse de M. Béguelin, mais elle est d'une lecture facile et dispense presque de se reporter aux nombreux écrits de M. Schupfer.

J. BRISSAUD.

Julius VON PFLUGK-HARTTUNG. **Die Anfænge des Johanniter-Ordens in Deutschland, besonders in der Mark Brandenburg und in Mecklenburg.** Berlin, Spaeth, 1899. Gr. in-8°, X-178 pages.

— **Der Johanniter- und der Deutsche Orden im Kampfe Ludwigs des Bayern mit der Kurie.** Leipzig, Duncker et Humblot, 1900. Gr. in-8°, VI-264 pages.

M. de Pflugk-Harttung s'attaque au difficile problème des origines de l'ordre de Saint-Jean en Allemagne. Difficile entre tous, si l'on en juge par ce fait que le premier grand-maître n'a pas encore été déterminé en toute certitude. La raison, c'est que les documents publiés sont rares. Aussi l'auteur se montre-t-il particulièrement reconnaissant envers notre compatriote, M. Delaville Le Roulx, qui a entrepris le cartulaire général de l'ordre. C'est en partie à l'aide des pièces de ce vaste recueil, en partie à l'aide de celles que lui-même a tirées des archives locales, que M. de P.-H. a pu projeter quelque lumière sur l'établissement des chevaliers de Saint-Jean en Allemagne.

La première partie de son travail s'étend à tous les pays de la Langue germanique (p. 3 à 38) qui engloba, à certains moments, la Hongrie, la Transylvanie, le Danemark, etc. Je soupçonne que cette partie prélimi-

naire sera la plus prisée des lecteurs français; ils y trouveront exposés avec beaucoup de soin, quoique d'une manière succincte, les progrès de l'ordre dans toute l'Europe centrale, ses grandes provinces (Bohême, Moravie, Silésie, Pologne, Haute-Allemagne, Basse-Allemagne), les différents titres portés par les chefs et par leurs subordonnés, enfin l'indication des « réunions » qui ont eu lieu parfois de plusieurs grands-prieurés dans une seule main. M. de P.-H. fournit ainsi, pour l'intelligence et la critique des textes, des données précises, qui ne sont pas encore courantes.

Qu'on ne s'y trompe pas toutefois. L'auteur est trop conscient de l'étendue de la tâche pour n'avoir point tenté de la délimiter. Il s'est donc borné résolument à l'étude du bailliage de Brandeboug (*Balei Brandenburg*) ou bailliage de la Basse-Allemagne orientale, correspondant assez bien à ce que nous appelons aujourd'hui le Brandebourg et le Mecklembourg. C'est donc sur cette seconde partie de l'ouvrage (p. 39 à 122) que devrait porter plus spécialement notre examen, si nous avions compétence à cet égard. Nous nous contenterons de dire que l'auteur se montre singulièrement pénétrant dans l'étude de son sujet, qu'il s'agisse du développement politique de l'ordre, de son rôle dans les affaires du temps ou de la vie intérieure des commanderies et du gouvernement de certains chefs tels que Ulrich Schwab et Gebhard von Bortfelde. Il éclaire l'histoire générale par l'histoire locale, et réciproquement, donnant ainsi aux faits qu'il expose toute leur signification.

La troisième partie de cet érudit mémoire est consacrée à l'état actuel des archives de l'ordre dans la Basse-Allemagne. Concentrées d'abord à Sonnenburg et à Custrin, elles le sont aujourd'hui en presque totalité à Berlin, abstraction faite de ce que recèlent les dépôts publics de Brunswick, Breslau, Charlottenbourg et vingt autres. Il y a encore de beaux jours pour les historiens de l'ordre.

En appendice, à l'occasion de la pierre tumulaire d'un comte Berthold de Henneberg conservée au Musée germanique de Nuremberg, M. de P.-H. démontre pour la première fois qu'il y a eu deux personnages de ce nom : l'un mourut grand-prieur de Bohême en 1330; l'autre, son neveu, fut grand-prieur de Germanie entre 1337 et 1341. La démonstration est probante et rectifie la liste courante des chefs de l'ordre de Saint-Jean dans les pays d'Empire.

La recherche des origines de l'ordre de Saint-Jean dans l'Europe centrale a conduit M. de Pflugk-Harttung à se demander quelle attitude les Johannites avaient prise dans cette fameuse querelle de Louis de Bavière avec la cour de Rome, qui passionne encore les historiens allemands, même après les deux volumes que lui a consacrés Karl Müller en 1879. Mais M. de P.-H. s'est aperçu bien vite qu'il ne pouvait isoler la politique des Johannites de celle des Teutoniques. Bravement il a étendu ses recherches à ces deux ordres de chevalerie, en dépit des mille difficultés que présente encore l'information historique quand on dépasse le XIII^e^ siècle. C'est dans les archives, en effet, bien plus que dans les

recueils imprimés, qu'il a fallu puiser la connaissance des faits, et cela pour un territoire qui s'étendait depuis l'Alsace jusqu'à la Bohême et à l'Esthonie.

Il serait superflu de dire ici avec quelle sévère méthode M. de P.-H. a su condenser les résultats obtenus. Ce qui nous frappe le plus dans le présent volume, c'est la clarté qu'a su y introduire l'auteur en distinguant au préalable les multiples partis qui s'agitaient alors dans l'Empire : le peuple des villes et celui des campagnes, la noblesse, les princes, les juifs, le haut et le bas clergé séculier, enfin le clergé régulier représenté par les Dominicains, les Cisterciens, les Prémontrés, les Chartreux, etc.; les uns tenant pour l'empereur, les autres pour le pape, quelques-uns divisés contre eux-mêmes, comme les Carmes qui soutenaient Jean XXII à Francfort tandis qu'ils luttaient pour Louis de Bavière à Ratisbonne.

Ces préliminaires posés, l'auteur étudie (un peu trop longuement peut-être) les débuts et la situation des ordres de chevalerie avant le conflit. Par leurs antécédents et leurs tendances, les hospitaliers de Saint-Jean étaient plutôt « romanistes, » les chevaliers teutoniques plutôt « impérialistes. » Le conflit une fois déclaré, les premiers prirent assez vite la résolution de rester neutres : quelques faits isolés, qui semblent infirmer cette assertion, n'ont que la valeur de faits localisés. Au contraire les Teutoniques embrassèrent dès le début la cause de Louis de Bavière et lui restèrent fidèles jusqu'à la fin. Ils furent ses conseillers écoutés, ses représentants les plus autorisés auprès des cours d'Avignon, de Paris et de Londres.

Ce que nous résumons ici en quelques lignes, M. de P.-H. l'expose et le démontre avec une grande abondance de détails, qui portent la lumière dans mille recoins jusqu'ici ignorés.

Avec la mort de Louis de Bavière, la question est épuisée. Néanmoins M. de P.-H. consacre encore cent pages soit à faire connaître l'attitude prise par les compétiteurs de l'empereur vis-à-vis des deux ordres de chevalerie qui nous occupent, soit à retracer l'histoire des Teutoniques en Prusse au temps de Jean XXII, Benoît XII et Clément VI, soit enfin à étudier la vie et les actes des Henneberg. Une cinquantaine de pages, formant annexe, contiennent l'énumération ou la reproduction des documents relatifs à l'histoire des Johannites, ou bien sont consacrées à l'examen de quelques faits particuliers. Il y a là de précieuses indications à recueillir pour l'histoire ecclésiastique de l'Allemagne pendant la première moitié du XIV^e^ siècle.

Alfred LEROUX.

I. DEL LUNGO. **Da Bonifazio VIII ad Arrigo VII**; pagine di storia fiorentina per la vita di Dante. Milan, Hœpli, 1899. VIII-474 pages. Prix : 5 lires.

Ce volume est un remaniement de l'ouvrage : *Dino Compagni e la sua*

cronica, publié par M. Del Lungo il y a vingt ans, lequel est aujourd'hui presque complètement épuisé. Dans ce nouvel ouvrage, M. Del Lungo a supprimé toutes les parties qui se rapportaient à la vie et aux œuvres de Dino Compagni et en particulier à la fameuse question de l'authenticité de la chronique; il a supprimé aussi presque tout l'appareil d'érudition et ainsi il a donné « un livre nouveau tiré d'un livre ancien. » Il y raconte l'histoire de Florence depuis la paix du cardinal Latino (1280) jusqu'à la mort de l'empereur Henri VII et aux derniers actes politiques du parti des Blancs.

L'ouvrage primitif sur Compagni a été surtout une vigoureuse campagne en faveur de l'authenticité de la chronique; de cette campagne, qui s'est depuis longtemps terminée à l'avantage de M. Del Lungo, on ne perçoit plus dans le nouveau volume qu'un très lointain écho. Ici, la narration marche rapide et sûre d'elle-même, sans tout ce formidable appareil de notes, de citations, d'appendices, de digressions de combat, qui rendaient l'œuvre primitive très importante au point de vue scientifique, mais au point de vue de l'art, inorganique et plutôt pesante.

A coup sûr, si l'on veut se livrer à des études originales sur la vie de Dante et sur l'histoire de la commune de Florence, il faudra toujours se servir de cette œuvre primitive qui est comme l'épée du chevet de tous ceux qui étudient Dante et l'histoire florentine; mais ceux qui aimeraient à connaître le milieu dans lequel Dante a vécu, a lutté, a souffert, ceux qui voudraient passer quelques heures dans la glorieuse Florence démocratique d'il y a six cents ans, trouveraient dans ce livre de quoi satisfaire largement leurs désirs; car ils y verraient revivre quarante années de luttes âpres et douloureuses, ressuscitées par un écrivain qui connaît à merveille l'ancienne histoire florentine, dans une forme vigoureuse et éloquente, digne en tout point du sujet traité.

Gaetano Salvemini.

Ercole Cuccoli. **M. Antonio Flaminio**. Bologne, Zanichelli, 1897. In-8°, xii-292 pages.

M. Cuccoli est persuadé que la littérature latine de la Renaissance ne mérite pas la défaveur où elle est généralement tenue. « On croit, dit-il, que les œuvres latines du xv^e^ et du xvi^e^ siècle furent le plus souvent des imitations froides, serviles, pédantesques des classiques; on croit même que l'humanisme a été plus nuisible qu'utile à la littérature italienne en empêchant son développement original et spontané. On veut voir dans l'humanisme un simple retour au paganisme » (p. 3). Quant à lui, il ne partage pas ces préjugés; à ceux qui parlent de Renaissance païenne, il oppose le pape humaniste Pie II; à ceux qui parlent d'imitation froide de l'antiquité, il oppose « le plus grand astre qui ait brillé parmi les lyriques latins du xvi^e^ siècle, » Marc-Antoine Flaminius.

Son livre est donc une thèse, et une thèse d'un intérêt général. Je doute fort que sa démonstration convainque jamais ses lecteurs et qu'il leur fasse trouver une valeur personnelle et originale au talent de Flaminio. M. Cuccoli distingue avec raison deux manières dans l'œuvre de son héros : la première est profane et même païenne, le poète imite Catulle, Horace, Tibulle; il chante l'amour, la nature, les dieux; il compose des élégies, des silves, des pastorales, des églogues; en habile versificateur, il emploie les mètres les plus variés et s'en sert avec *maestria*. L'auteur nous cite comme exemple plusieurs de ses pièces de vers; elle sont élégantes et bien tournées. La seconde manière est chrétienne et même ascétique; le poète n'invoque plus Diane, ne salue plus ni Pan, ni les Nymphes; il chante, d'après David, les louanges de Dieu, il exprime à Jésus son amour mystique. Y a-t-il un accent vraiment personnel dans ces œuvres poétiques de genres si divers et Flaminio est-il plus « qu'un imitateur froid, servile, pédant des classiques » ? Voilà la question.

J'avoue que M. Cuccoli n'a pas réussi à m'amener à ses conclusions. Les poésies de Flaminio rappellent celles que faisaient les excellents élèves de rhétorique ou les lauréats du concours général, du temps des vers latins, avec leurs nombreuses réminiscences classiques. Quant à un sentiment personnel, à un tour de style original, il est bien difficile de les y trouver. M. Cuccoli reconnaît lui-même que les passions que chante son héros dans ses œuvres profanes sont de pure convention, des thèmes empruntés aux anciens; les amours de Flaminio sont purement littéraires; les personnes qu'il chante ne sont que des réminiscences de Lesbie. Il en est de même des paysages qu'il dépeint; il les voit à travers les descriptions de ses modèles antiques. La froideur apparaît encore plus quand Flaminio veut paraphraser les psaumes. La poésie si imagée, si concise et si vigoureuse de David est édulcorée, affadie, délayée; les exemples cités par M. Cuccoli le prouvent amplement. Que reste-t-il donc de personnel à Flaminio? Où trouvera-t-on la valeur originale de ce grand poète? Cet astre ne sera-t-il qu'une vulgaire lune du XVI^e^ siècle tirant tout son éclat des soleils antiques?

Cet ouvrage me paraît plus juste dans sa partie historique. En racontant la vie de son héros, l'auteur nous donne des détails intéressants sur le caractère de Léon X. Il nous montre ce pape recevant à la Magliana Flaminio à peine âgé de dix-sept ans, et lisant, au milieu de sa cour, la longue épître de quatre cents vers qui lui était présentée, sur le procès qui fut instruit et discuté au Capitole, devant le pape et les cardinaux, contre ce poète que l'on accusait de lèse-majesté parce que, dans une de ses pièces de vers, il avait exalté les Francs au détriment des Romains! C'est encore la Renaissance avec ses engouements, ses passions pédantesques, ses occupations frivoles. Puis, le tableau change : avec Flaminio, l'auteur nous transporte à Vérone, dans l'entourage de l'évêque réformateur Giberti, qui faisait lire la Bible pendant ses modestes repas, la

commentant avec ses familiers dans de doctes et saints entretiens, et menant avec eux une vie faite d'étude, d'apostolat et de prière : la contre-réforme catholique a commencé déjà avec sa réaction contre le paganisme intellectuel et moral du commencement du siècle ! Ailleurs, M. Cuccoli nous introduit, à Naples, auprès de Juan de Valdès, qui faillit amener Flaminio à la doctrine luthérienne, et, à ce propos, l'auteur nous donne des détails sur « ces protestants sans le savoir » qui adoptaient les théories protestantes sur le salut par la foi et la prédestination, sans prétendre cependant se mettre en opposition avec l'Église catholique, nuance si difficile à saisir que plusieurs auteurs ont fait de Flaminio un hérétique avéré et déclaré. M. Cuccoli discute cette affirmation et, par des textes décisifs, il n'a pas eu de peine à montrer qu'hérétique inconscient à un moment, Flaminio ne voulut jamais rompre avec l'Église et fut ramené à l'orthodoxie la plus stricte par son illustre ami le cardinal Pole. Tous ces détails sont d'utiles contributions à l'histoire religieuse du XVI^e^ siècle.

Comme le livre serait plus facile à lire s'il était moins aride ! Plusieurs chapitres sont de simples catalogues, je parle de ceux où l'auteur dresse la liste des œuvres de Flaminio et des études qui leur ont été consacrées ; il y aurait eu moyen, ce semble, de donner un peu de vie même à cela ! Quelquefois aussi, l'auteur émet de graves affirmations, comme des axiomes qui ne doivent pas se démontrer. Ainsi, nous sommes obligé de le croire sur parole quand il nous dit, sans le prouver, que Flaminio a exercé une grande influence sur la Pléiade ; la question cependant méritait d'être sérieusement examinée. Enfin, l'œuvre est mal composée ; nous avons renoncé à compter les nombreuses redites qu'elle présente. Tout cela contribue à laisser le lecteur sur une impression vague et incertaine, aussi bien sur le fond du sujet que sur la valeur de l'auteur.

Jean GUIRAUD.

Die taktische Schülung der Preussichen Armée durch Kœnig Friedrich den Grossen wæhrend der Friendenszeit 1745 bis 1756. Herausgegeben vom Grossen Generalstabe. Buchhandlung Mittler und Sohn. Berlin, 1900.

Le fascicule sur l'histoire des guerres de Frédéric II, qui a précédé celui que nous donne aujourd'hui le grand état-major allemand, a exposé les principes généraux pour la conduite de la guerre que le roi avait indiqués dans ses écrits et dans ses instructions pour les généraux, durant la période qui s'étend depuis la paix de Dresde jusqu'au début de la guerre de Sept ans. Il nous avait également montré par quel travail d'esprit infatigable le roi, durant la même époque, s'appuyant sur l'expérience qu'il avait acquise, s'était élevé à l'art des grands capitaines. Mais Frédéric II s'était non seulement préoccupé de la conduite

de la guerre, il avait encore infatigablement perfectionné l'instrument de la guerre, l'armée, pour la préparer aux nouveaux combats qu'il prévoyait. Il avait compris la nécessité d'instruire l'armée dans le domaine tactique durant la période de paix et de se procurer ainsi l'instrument qui, utilisé par un grand capitaine, devait lui donner l'heureuse issue de la lutte que la Prusse eut à soutenir contre trois grandes puissances coalisées et leurs alliés.

Le but du nouveau fascicule que nous donne le grand état-major allemand est de montrer comment Frédéric II a opéré comme instructeur tactique de son armée, comment, en remplissant ces fonctions, il s'est instruit lui-même, quels étaient la lettre et l'esprit des règlements, comment les exercices et les manœuvres d'automne furent exécutés, comment enfin Frédéric II amena son armée à un degré d'instruction tactique qui devait en faire entre ses mains un instrument de succès. L'ouvrage est donc d'un puissant intérêt, mais cet intérêt est tout technique et s'adresse surtout aux hommes du métier.

Ce qu'il faut remarquer, c'est l'activité infatigable de Frédéric II, dont l'ardeur ne s'éteint pas après deux guerres victorieuses. Il comprend que c'est dans la période de paix qu'on prépare l'instrument de la guerre. Ses conceptions théoriques, il les expérimente aux manœuvres; ce qu'il recommande dans ses écrits, il le met en évidence par des exemples aux exercices. A cette époque, ce n'est que dans l'armée prussienne que les manœuvres et les exercices étaient faits en vue de la guerre.

W. MACDONALD. Select documents illustrative of the history of the United States 1776-1861. New-York, Macmillan, 1898. In-12, XIII-465 pages.

Ce recueil de textes pour l'étude de l'histoire contemporaine des États-Unis est l'œuvre d'un professeur d'Université qui a, comme nous tous, constaté la nécessité, dans l'enseignement supérieur de l'histoire, de mettre aux mains des étudiants les principaux documents sans lesquels ils ne peuvent acquérir la connaissance scientifique des faits. M. Macdonald a suivi l'exemple des Anglais Stubbs, Gardiner, Prothero.

La notice bibliographique qui ouvre le recueil n'est pas une simple nomenclature de titres, c'est une introduction méthodique et critique des sources (surtout officielles). Le recueil se compose de quatre-vingt-dix-sept documents, tous officiels, choisis parmi ceux qui ont fait date dans l'histoire politique des États-Unis. Chacun des documents est précédé d'une notice historique et bibliographique très soignée et très utile, sur les conditions où l'acte a été rédigé et les recueils où on peut le trouver. Quelques-uns sont abrégés suivant une méthode judicieuse qui consiste à omettre les formules sans valeur en indiquant l'omission.

Tous les actes notables de l'histoire fédérale des États-Unis, depuis la déclaration d'indépendance de 1776 jusqu'à la constitution des États sécessionnistes de 1861 sont reproduits ici dans un texte admirablement imprimé et établi avec soin.

Le choix paraît judicieux; l'ouvrage est beaucoup plus maniable, plus agréable d'aspect, et plus scientifique de forme que le gros recueil de Fenton et Cooper. On peut regretter pourtant que le choix soit restreint aux documents émanés des pouvoirs officiels, président, sécrétaires, congrès, législatures d'État, et que l'auteur ait volontairement écarté les programmes et les manifestes des partis (donnés par Fenton et Cooper), et les déclarations notables des chefs des partis. Il est impossible d'étudier l'histoire politique des États-Unis sans connaître ces documents; et, puisque l'auteur a fait une exception en faveur du débat Webster-Hayne, on ne voit pas comment il peut justifier son parti-pris systématique de s'en tenir aux pièces officielles.

Malgré cette lacune (volontaire d'ailleurs), le recueil de M. Macdonald doit être recommandé comme un instrument de travail excellent, non seulement aux étudiants américains, mais plus encore aux travailleurs d'Europe.

Ch. SEIGNOBOS.

Michelangelo SCHIPA. **Un ministro napoletano del secolo XVIII : Domenico Caracciolo.** Naples, Luigi Pierro, 1897. In-8°, LXI-168 pages.

L'histoire du royaume des Deux-Siciles à la fin du XVIII^e^ siècle soulève les problèmes les plus complexes et les plus intéressants. Que subsista-t-il de l'œuvre réformatrice et audacieuse de Tanucci? Ferdinand IV, fils et successeur de Charles III, fut-il un prince incapable, inintelligent, asservi et déshonoré par sa femme Marie-Caroline et son ministre Acton, ou bien peut-on retrouver son action personnelle dans le gouvernement de son royaume? On s'accorde à dire que le chevalier Acton, le favori de la reine, exerça toute la réalité du pouvoir; est-ce absolument exact et ne peut-on pas préciser la part qu'il prit aux affaires, et celle que de gré ou de force il laissa à son maître et aux autres ministres? Autant de questions délicates que l'historien doit se poser et sur lesquelles l'étude de M. Schipa fait souvent la lumière.

L'auteur a voulu reconstituer le ministère de Dominique Caracciolo et l'influence qu'il exerça sur les relations extérieures du royaume napolitain. Appelé aux affaires à soixante et onze ans, soucieux de sauvegarder l'indépendance de son caractère en face de la reine et d'Acton, ayant à faire face à de graves difficultés avec Rome et l'Espagne, Caracciolo donna des preuves à la fois d'énergie et d'habileté. Cependant ses efforts ne furent pas toujours couronnés de succès; souvent, et en particulier dans ses négociations avec le saint-siège, sa diplomatie officielle fut contrecarrée par les intrigues secrètes de Marie-Caroline et de son chevalier; le

gouvernement napolitain connut ces négociations en partie double qui avaient été si familières à Louis XV et que M. Sorel nous a révélées dans son *Secret du roi*. Caracciolo eut un ministère de courte durée : appelé aux affaires le 24 janvier 1786, il mourait subitement le 16 juillet 1789 ; mais il dirigea des négociations de la plus haute importance.

Quoique ayant cédé le trône de Naples à son fils, Charles III, roi d'Espagne, donnait la plus grande attention au gouvernement de son ancien royaume ; d'autre part, fille de Marie-Thérèse, la reine Marie-Caroline essayait de faire prédominer dans les conseils l'influence autrichienne, et elle travaillait d'autant plus à éloigner Ferdinand IV de Charles III que la cour de Madrid avait émis les soupçons les plus injurieux sur la nature de ses rapports avec Acton. Ainsi, deux influences contradictoires se combattaient dans les conseils napolitains. Partisan convaincu du pacte de famille qui unissait, depuis 1761, les trois royaumes de la maison de Bourbon, Caracciolo eut les plus grandes difficultés à les maintenir à cause de l'animosité que se témoignaient Acton et Florida-Blanca ; il dut même faire appel à l'intervention de Louis XVI et de son ministre Vergennes. Il réussit à empêcher une rupture entre Ferdinand IV et l'Espagne ; mais, après sa mort, Marie-Caroline inclina tout à fait le royaume des Deux-Siciles vers l'Autriche.

Avec Rome, les rapports furent encore plus tendus. Pour régler les différends qui s'étaient élevés entre le pouvoir civil et l'autorité religieuse, on avait entamé les négociations d'un concordat ; malheureusement la cour de Naples, et surtout le roi et Caracciolo, étaient imbus des principes gallicans et joséphistes qui inspiraient les monarchies absolues de l'ancien régime. A chaque instant, le roi alléguait contre la curie « ses droits souverains, » « les droits imprescriptibles de la couronne, » sa qualité de « gardien de la discipline religieuse et de protecteur de l'Église » (p. 133) pour empiéter sur le domaine spirituel, s'emparer des nominations aux évêchés, aux abbayes et aux bénéfices, supprimer tout appel à Rome, soustraire les religieux de son royaume à la juridiction des généraux d'ordre romain, enfin confisquer les biens ecclésiastiques. Son ministre partageait si bien ces idées régaliennes qu'il s'indignait de bonne foi contre les prétentions exorbitantes de la cour romaine lorsque timidement Pie VI et son secrétaire d'État, le cardinal Boncompagno-Ludovisi, essayaient d'obtenir des adoucissements aux propositions napolitaines. Il faut lire dans l'ouvrage de M. Schipa les détails si précis qu'il donne sur ces négociations ; ils sont fort instructifs, car ils prouvent à la fois combien l'Église souffrait dans sa liberté spirituelle de la lourde protection que faisait peser sur elle l'ancien régime et, d'autre part, combien le pouvoir temporel des papes a entravé souvent leur œuvre spirituelle : Pie VI fut à la veille de sacrifier la plupart de ses droits sur l'Église napolitaine pour faire rétablir la cérémonie de la haquenée offerte en signe de vassalité par le royaume de Naples au Saint-Siège ! Malgré son désir de pacification, Caracciolo échoua dans ses négociations avec Rome à cause de la diplomatie secrète d'Acton qui

entretenait les espérances de la curie, et surtout de l'intransigeance de ses principes sur l'absolutisme de l'État.

Il fut plus heureux dans ses rapports avec la Russie sur la question d'Orient, et c'est peut-être là qu'il se montra le plus habile et le plus perspicace. Tout en restant pacifique et solidement attaché au pacte de famille, tout en résistant aux excitations belliqueuses de la Russie, il obtint de sérieux avantages commerciaux dans la mer Noire, créa un consulat napolitain à Cherson, fit faire une enquête sur les ressources commerciales de l'empire moscovite, et même essaya d'étendre la main sur « quelque île de l'archipel, comme Candie, ou encore sur la Morée » (p. 97).

Les documents qu'a puisés M. Schipa aux archives de Naples, qu'il a utilisés dans son étude et publiés en appendice (p. I-LXX), prouvent bien que Caracciolo méritait d'être connu. Peut-être l'auteur a-t-il quelque peu exagéré les talents diplomatiques de son héros : Caracciolo ne fut en somme qu'un diplomate de carrière presque aussi timide que Fleury, un homme d'ancien régime imbu de préjugés philosophiques et absolutistes; mais il eut le mérite de tenir en échec, sans s'y briser, la politique aventureuse de Caroline et d'Acton. Quoi qu'il en soit, l'étude de M. Schipa est sérieuse et se lit avec intérêt et profit.

Jean GUIRAUD.

Le voyage de l'empereur Joseph II dans les Pays-Bas (31 mai-27 juillet 1781). Étude d'histoire politique et diplomatique, par Eugène HUBERT. Bruxelles, Lebègue et Cie, 1900. IV-482 pages.

L'unique voyage d'un prince régnant aux Pays-Bas belges, depuis la mort de l'archiduc Albert jusqu'à la fin de l'ancien régime, fut celui de l'empereur Joseph II, entrepris en 1781. Événement curieux, déjà à ce titre, pour la Belgique et pour les nations voisines, ce voyage fut encore plus remarquable par l'énorme travail accompli par l'empereur et par ses conseillers pendant les deux mois qu'il passa dans cette partie éloignée des possessions autrichiennes. Ce fut l'origine de toutes les réformes décrétées plus tard par Joseph, et qui ont amené, comme on le sait, la révolution brabançonne. Pourtant, cet épisode mémorable n'a jamais été étudié à fond par les historiens belges, qui parlent généralement de Joseph II avec légèreté et avec une antipathie bien marquée envers l'auguste voyageur. M. Eugène Hubert, le professeur de Liège si avantageusement connu des lecteurs de la *Revue historique,* ainsi que de tous ceux qui s'occupent de l'histoire de Belgique, a été le premier à écrire l'historique de ce voyage en utilisant une immense quantité de sources authentiques qui se trouvent dans les grands et les petits dépôts tant belges qu'étrangers. Bien ordonnée, vivement racontée, cette monographie modèle est encore pourvue de nombreuses notes savantes et instructives sur les choses et les hommes marquants de

cette époque. Elle est divisée en deux parties, l'une descriptive, plus courte, et une partie systématique, plus étendue; elle donne d'abord l'histoire même du voyage impérial et ensuite l'exposé de tout ce qui y a été traité au point de vue politique, administratif, social et ecclésiastique. M. Hubert réfute victorieusement les reproches de légèreté, d'humeur fantasque, capricieuse et superficielle, de haine contre la religion, de mépris envers l'humanité, dont on a si souvent couvert la mémoire de Joseph II. Il prouve que c'était un souverain sérieusement et noblement préoccupé d'accomplir les écrasants devoirs de sa haute charge en y travaillant avec un zèle qui ne se ralentissait jamais. Il nous semble, cependant, que la manière de voir de M. Hubert est trop favorable à son héros. En premier lieu, il faut distinguer entre le Joseph II de 1781 et celui de 1787; l'opposition passionnée qu'il rencontra le rendit plus tard beaucoup plus irritable, plus cassant, plus tyrannique qu'il ne le fut aux débuts de son règne. Et même, dès 1781, il manifeste un autoritarisme des plus prononcés, un manque absolu d'égards pour les personnes et pour les conseils de ses fonctionnaires les plus haut placés et les plus dignes d'estime, voire même envers ses plus proches parents, le mépris des lois jurées et une ténacité exagérée. Nous en trouvons des preuves nouvelles dans le livre très consciencieux et très érudit que M. Hanns Schlitter vient de publier sur le règne de Joseph II dans les Pays-Bas autrichiens; l'auteur a déjà connu l'ouvrage de M. Hubert. Sans doute, l'empereur se laissait toujours guider par l'ardent désir de bien faire et de servir de tout son être la cause de ses peuples, à la façon dont il l'entendait. Mais il eut le tort de croire à son infaillibilité, de le montrer à tout le monde, sans exception, et de n'avoir égard qu'à sa propre volonté. L'art de gouverner les hommes, difficile surtout quand il s'agissait des nombreuses nations si différentes qui composaient son empire, lui était absolument inconnu. Ces défauts l'ont rendu odieux à tous ses contemporains, malgré ses grandes qualités, et ils ont surtout provoqué la résistance du peuple intolérant, jaloux, indiscipliné, éminemment conservateur qu'étaient les Belges d'alors. M. Hubert, dont la haute impartialité ne saurait être mise en doute, blâme lui-même l'empereur à cause de plusieurs réformes intempestives, décrétées d'après des notions erronées (p. 2, 168).

Quoi qu'il en soit, l'étude absolument neuve de M. Hubert, fondée exclusivement sur des milliers de documents, donne une foule de résultats importants. Elle nous fournit un tableau très exact, très détaillé et fort vivant de *l'état d'âme* du peuple belge, de ses institutions, manières et coutumes, de ses aspirations et ses travers à la veille de la grande révolution. Cela n'est pas seulement, comme le titre de l'ouvrage l'indique, de l'histoire politique et diplomatique, c'est encore de la *Kulturgeschichte,* de l'histoire sociologique dans le meilleur sens des mots.

Le ministre de France à Vienne, le baron de Breteuil, personnelle-

ment hostile au souverain près duquel il était accrédité, l'a dépeint comme adversaire décidé de la France et grand admirateur de l'Angleterre. Par des documents inattaquables (voir, entre autres, p. 69), M. Hubert démontre que Joseph II n'était nullement *anglophile,* que surtout il supportait avec aigreur et chagrin les prétentions de l'Angleterre à la domination maritime.

Nous désirerions posséder beaucoup d'aussi excellentes monographies comme celles de M. Hubert.

M. PHILIPPSON.

The real French revolutionist, by Henry JEPHSON. London, Macmillan and C°, 1899. VI-433 pages.

Si un historien prétendait que les véritables représentants de l'Angleterre au moyen âge étaient Jean sans Terre et Richard III, ou dans les temps modernes Jeffries et Georges IV, on le taxerait d'ignorance et d'injustice. Or, pour M. Jephson, Hoche, Carnot, Kléber, Lakanal, Condorcet, Vergniaud ne sont pas des représentants de la Révolution. Il n'y en a qu'un vrai, un seul, c'est Carrier. Les Vendéens et les Chouans d'autre part n'ont pas porté les armes contre leur patrie pendant qu'elle se défendait contre l'étranger, et les vaisseaux de Warren n'ont pas protégé la descente de Quiberon. Dans ces conditions, il vaudrait mieux lire le livre de M. Jephson comme un roman. Contentons-nous de constater les imaginations de l'auteur. Tout brave républicain est un Carrier (p. 392); la Révolution n'est qu'une histoire de crimes; les prêtres réfractaires n'ont pour ainsi dire pas de responsabilité dans le soulèvement. Le refus de la conscription est une peccadille. Carrier n'est pas un produit exceptionnel de la Révolution, on n'y rencontre que des fous, de noirs criminels, des imposteurs, des voleurs, des hypocrites (p. 65, 91, 145). L'humanité, l'héroïsme, la foi, voilà les Vendéens. Souchu, Gaston, Charette n'ont pas été même quelquefois un peu vifs. Les Chouans n'ont jamais pillé. L'histoire de la mort d'Audrein est fausse aussi sans doute. L'auteur, dans une série de développements pathétiques et même lyriques, insiste non sans raison sur les atrocités des colonnes infernales et de Carrier; mais il se garde bien de critiquer les témoignages, dont l'exagération est aujourd'hui démontrée. Le ton de tout l'ouvrage n'est pas celui d'un historien, mais d'un prédicateur, qui veut préserver ses ouailles de la cruauté, de l'irréligion, des Français et de la République. C'est un chapitre de la morale en actions, rédigé, de l'autre côté de la Manche, à nos dépens.

P. BONDOIS.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Annales des sciences politiques.** Novembre 1900. — Émile Boutmy. L'état anglais et sa fonction à l'extérieur (cette fonction est déterminée par l'esprit démocratique, dont J. Chamberlain est l'inconscient et brutal instrument). — P. Lavagne. La question des Nouvelles-Hébrides. = 1901, janvier. H. Léonardon. L'Espagne et la question du Mexique, 1861-1862 (expose les raisons pour lesquelles Prim, suivant les ordres de son gouvernement et selon ses propres sentiments, se sépara de la France et ramena les troupes espagnoles).

2. — **La Correspondance historique et archéologique.** 1900, octobre. — E. Mareuse. Un plan de Bordeaux inédit, par Albert Jouvin, de Rochefort; fin. — J. Momméja. Ph. Tamizey de Larroque; essai bibliographique; suite en novembre. — Dom L. Guilloreau. Une lettre de Grégoire, évêque de Blois, à l'abbé Jacques Rangeard. = Novembre. H. Lacaille. Le partage du palais Mazarin à la mort du cardinal. = Décembre. A. Thomas. Le musicien Ockeghem (signale un texte nouveau concernant ce chapelain du duc de Bourgogne en 1447-1448). = 1901, janvier. F. Bournon. Une lettre de Vauban relative à la Bastille (adressée sans doute au duc du Maine, de Paris, 13 septembre 1704).

3. — **Revue des Études anciennes.** T. II, n° 4. — C. Jullian. Notes gallo-romaines; VIII : Lucain historien (suite : le siège de Marseille; la terrasse d'approche; montre combien le témoignage du poète latin est précieux pour l'histoire. En appendice : une note sur la topographie de Marseille grecque). — P. Waltz. Trois villes primitives d'Espagne récemment explorées : los Castillares, los Altos de Carcelen, las Grajas. = Bibliographie : *A. Michel.* Recueil d'inscriptions grecques (art. à noter de Paul Perdrizet).

4. — **Revue des Études historiques.** 1900, novembre-décembre. — Henri Courteault. Lettres inédites de M^me^ de Maintenon (publie quinze lettres adressées par M^me^ de Maintenon à l'abbé Madot; ces lettres ont été retrouvées dans les archives de la famille de Bonneval; quelques-unes avaient été imprimées par Lavallée pour le tome V de sa *Correspondance,* qui a été mis au pilon. Il ne reste plus de ce volume qu'un exemplaire à la bibliothèque de l'Institut). — R. Tabournel. La catastrophe de la rue Royale, 30 mai 1770 (publie une lettre par laquelle un provincial, de passage à Paris, raconte à un de ses amis habitant Lyon les fêtes données à Versailles et à Paris à l'occasion du mariage du dauphin, et en particulier les scènes dramatiques dont il fut

témoin, rue Royale, dans la nuit du 30 au 31 mai 1770). — Maurice Boutry. Une page intime de la vie de la marquise de Flavacourt (parle d'ennuis que la marquise eut à subir au sujet et de la part d'un certain Louis de Roger, soldat et assez mauvais sujet, qui se disait et était peut-être son fils naturel, 1767-1768). — P. Griselle. Bibliographie critique de Bourdaloue. = 1901, janvier-février. Henri Courteault. Souvenirs d'enfance et de jeunesse de la marquise de Villeneuve-Arifat (née Aglaé de Nicolay; elle vécut à Paris jusqu'en 1799, où elle épousa le marquis Maurice-Jean de Villeneuve-Arifat; depuis lors elle ne quitta guère Toulouse, où elle mourut en 1852. Ses souvenirs ont été écrits après 1830 et ne dépassent guère l'année 1792). — Léon-G. Pélissier. Un emblème séditieux à Venise en 1791 (déployé par un royaliste français en l'honneur du comte d'Artois, quand celui-ci arriva à Venise). — Marcel Ruedel. L'Asie Mineure et l'Europe (de l'œuvre française dans le Levant). — René Bittard des Portes. Les représentants aux armées (publie des lettres adressées par Hentz et Francastel, représentants en mission à l'armée de l'Ouest, au général Turreau, organisateur des colonnes infernales, et au Comité de salut public). = Comptes-rendus critiques : *L. Mention.* L'armée de l'ancien régime (bon livre de vulgarisation). — *P. Lafond.* Garat, 1767-1823 (curieux). — *A. Sœderhjelm.* Le régime de la Presse pendant la Révolution française (remarquable et neuf). — *L. G. F.* Campagne de Russie, 1812 (intéressant).

5. — Revue des Questions historiques. Janvier 1901. — Vacandard. Saint Ouen dans son diocèse (excellent travail critique qui est en même temps une étude sur l'église de Rouen au VII^e^ siècle. Hauck a raison contre M. V. quand il dit que l'élection de Dadon fut faite non par le clergé et le peuple, mais par le palatium. Le texte de la *Vita Eligii : ex merito sanctitatis elegerunt* est tout à fait en accord avec le ch. II de l'édit de 614 qui indique que les règles ordinaires sont suspendues *si de palatio eligatur, per meritum personae et doctrinae ordinetur*). — Torreilles. Le rôle politique de Marca et de Serroni pendant les guerres de Catalogne, 1644-1660 (curieux récit, d'après les documents des Archives diplomatiques, du rôle de Pierre de Marca comme visiteur général de Catalogne de 1644 à 1651, où il eut à lutter, non seulement contre le parti espagnol, mais aussi contre les vice-rois et contre Serroni, évêque d'Orange, envoyé comme administrateur du sacrement de confirmation, qui intriguait avec Michel Mazarin, frère du ministre et vice-roi de Catalogne. En 1656, c'est Serroni qui est visiteur, il suit alors la même politique que Marca, et, en 1660, les deux rivaux travaillent ensemble à interpréter dans un sens favorable à la France les clauses du traité des Pyrénées). — Sciout. Les élections à la Convention d'après les procès-verbaux des assemblées électorales des départements (jamais élections ne furent moins libres : le corps des électeurs était épuré au gré des meneurs jacobins; les élections se firent au moment même des massacres de septembre et sous le poignard des égorgeurs; quatre-vingt-trois élections furent faites à haute voix.

Néanmoins, les modérés étaient encore en majorité, comme on le vit après Thermidor, mais les circonstances et la peur les soumirent aux violents). — G. DE GRANDMAISON. M. de Norvins et les princes d'Espagne à Rome, 1811-1813 (supplée par des lettres conservées aux Archives nationales au silence du Mémorial de Norvins sur son rôle comme directeur de la police à Rome. Norvins y reçut en 1811 la reine d'Étrurie, qui y fut traitée en prisonnière, puis, en 1812, Charles IV et sa femme, accompagnés de Godoï lui-même, suivi de sa maîtresse). — HYRVOIX. La mort du grand Condé, d'après Hérauld de Gourville (relation envoyée à M. d'Affry, gouverneur de Neufchâtel. M. H. donne de la lettre de Condé au roi un texte plus correct que celui du duc d'Aumale et en outre le texte presque identique d'une copie conservée au fonds Clairambault). — VIGOUROUX. Une nouvelle Histoire ancienne (la grande Histoire de M. Maspero, en 3 vol.; vif éloge). = Comptes-rendus : *Allard.* Julien l'Apostat, t. I. — *Grisar.* Geschichte Roms u. der Pæpste im Mittelalter, t. I (fait une large place à l'archéologie). — *Von Bischoffshausen.* Papst Alexander VIII u. der Wiener Hof (documents utiles). — The testament of Ignatius Loyola, by *L. Gonzales* (traduction anglaise d'un texte paru en traduction latine en 1731 et dont l'original est encore inédit. L. P. Forbes donne à cette occasion une utile bibliographie des publications récentes sur Loyola et les Jésuites). — *Guibert.* Histoire de J.-B. de la Salle (excellent). — *Misermont.* Les filles de la Charité d'Arras, dernières victimes de J. Lebon à Cambrai (solide). — *Guillemaut.* Histoire de la Révolution dans le Louhannais (beaucoup de documents, livre mal fait). — Souvenirs du général Thiard, publiés par L. Lex (de 1805 à 1809). — Mémoires du général baron de Dedem de Gelder, 1774-1826. — *E. de Villiers de Terrage.* Journal et souvenirs de l'expédition d'Égypte, 1798-1801. — *F. Rousseau.* Kléber et Menou en Égypte (documents). — *Corréard.* La France sous le Consulat (bon). — *Roloff.* Napoléon Ier (le critique reproche à tort à l'auteur de cette excellente biographie allemande d'avoir parlé du golfe Jouan au lieu de Saint-Jouan. C'est golfe Jouan qui est correct). — Mémoires du baron de Bonneval, 1796-1870 (inutile). — Souvenirs politiques du cte de Salaberry sur la Restauration, 1821-1830 (intéressants souvenirs d'un ultra). — *Marcère.* Le Seize-Mai et la fin du Septennat (regrets stériles). — *Minon.* La vie dans le nord de la France au XVIIIe siècle (intéressant). — *Nanglard.* Cartulaire de l'église d'Angoulême (212 documents du IXe au XIIe siècle; précieux). — *Musset.* L'abbaye de la Grâce-Dieu (314 documents de 1135-1791; graves négligences). — *Duplessy.* Paris religieux (guide utile). — *Mignen.* Paroisses, églises et curés de Montaigu (bon). — *Dom Besse.* Les études ecclésiastiques d'après la méthode de Mabillon (utile). — *Quentin.* J.-D. Mansi et les grandes collections conciliaires (Mansi a bâclé une compilation sans critique. Nombreuses lettres inédites). — *Windenberger.* La république confédérative des petits états (avec des fragments inédits de J.-J. Rousseau). — *Godart.* L'ouvrier en soie, 1re partie (étude sérieuse sur la

réglementation du travail à Lyon de 1465 à 1791). — *Strobel.* The Spanish Revolution, 1868-1875 (soigné). — *Nicolaïdès.* La Macédoine (de l'antiquité à nos jours, soutient les prétentions grecques). — *Lavollée.* France et Chine. Traité de Whampoa. Expédition de 1860 (important). — *Thurnhofer.* Bernhard Adelmann von Adelmannsfelden, Humanist u. Luthers Freund (bon). — Mémoires du baron de Bonnefoux, 1782-1855). — *Mandoul.* Joseph de Maistre et la politique de la maison de Savoie (bon). — *Bainville.* Louis II de Bavière.

6. — **Revue d'histoire diplomatique.** 1901, n° 1. — Vicomte M. Boutry. L'abbé de Tencin, chargé d'affaires à Rome de 1721 à 1724 (jusqu'à sa nomination à l'archevêché d'Embrun, qui lui fit si peu de plaisir et lui attira de si froides félicitations). — Ed. Driault. La question d'Orient en 1807. L'armistice de Slobodzié; fin (expose comme Napoléon sut contenter le tzar par de brillantes promesses, tout en sauvant l'intégrité de la Turquie). — Baron A. d'Avril. Protection des chrétiens dans le Levant; suite. — Fred. Bajer. L'arbitrage du *Butterfield,* 1854-1890. — J. Hora Siccama. Sir Gabriel de Sylvius, 1660-1696; suite.

7. — **Revue d'histoire moderne et contemporaine.** 1900, nov.-déc. — S. Charléty. Le voyage de Louis XIII à Lyon en 1682. Étude sur les relations de Lyon et du pouvoir central au début du XVII^e^ siècle, 1595-1622 (expose, d'après les archives municipales, comment la ville de Lyon perdit ses libertés par l'entente entre le roi et le Consulat); fin en janvier-février. — Paul Mautouchet. L'esprit public dans le département de la Sarthe à la fin de l'Assemblée législative, août-sept. 1792; 1^er^ article (d'après des documents tirés des archives de la Sarthe); fin en janvier-février. — L.-G. Pélissier. Le retour de Charles VIII à Rome (publie la lettre par laquelle le roi annonçait au pape, le 6 mai 1495, son arrivée prochaine à Rome et où il lui laisse entendre ses intentions et ses espérances en ce qui concerne le royaume de Naples). = 1901. Janvier-février. Ph. Sagnac. Les Juifs et Napoléon I^er^, 1806-1808; 1^er^ article : l'usure et le décret de 1806. — P. Caron. L'histoire militaire de la Révolution et de l'Empire. État des travaux et questions à traiter. = Comptes-rendus critiques : *G. Guigue.* Procès-verbaux des séances de la Commission populaire et de Salut public de Rhône-et-Loire, 1793. — *J. Rais.* La représentation des aristocraties dans les Chambres hautes en France, 1789-1815 (intéressant).

8. — **La Révolution française.** 1900, 14 novembre. — S. Charléty. La journée du 29 mai 1793 à Lyon; fin. — C. Bloch. Les cahiers du bailliage d'Orléans au point de vue économique (ces cahiers proclament la misère générale des campagnes et la lourdeur des impôts, l'inégale répartition de la propriété); fin le 14 décembre (état de l'industrie et du commerce à Orléans. Protestation unanime contre le système fiscal). — A. Galland. L'histoire de la Révolution dans les archives départementales de la Mayenne (inventaire sommaire des

séries L et Q). = 14 décembre. Armand Brette. Journal d'un délégué de la Guadeloupe en 1794 (ce journal, anonyme, contient quelques renseignements intéressants). — G. Hermann. Une chanson révolutionnaire en patois périgourdin. — Documents inédits : Correspondance de Legendre, député de la sénéchaussée de Brest aux États généraux, par A. Corre et Delourmel; fin 14 janvier. = 1901, 14 janvier. A. Aulard. L'exercice de la souveraineté nationale sous le Directoire (étudie comment fonctionna le régime électoral pendant la république bourgeoise, comment étaient élus les députés, les fonctionnaires et les juges). — A. Mathiez. La franc-maçonnerie en l'an VII et en l'an IX (montre combien elle était inoffensive. Elle n'a pas cessé de l'être). — A. Blossier. L'application du Concordat à Bazoches-sur-Hoëne, Orne. = 14 février. A. Aulard. La politique religieuse du premier consul (en négociant le Concordat, Bonaparte voulait s'appuyer sur le pape pour commander aux consciences; il y voyait aussi accessoirement l'avantage de se débarrasser de l'église ci-devant constitutionnelle, restée démocratique par sa constitution, d'ôter à Louis XVIII son dernier moyen d'action sur la France et de pacifier définitivement la Vendée). — Edmond Poupée. La Société populaire de Villecroze, Var. — La question des présidiaux; lettre de M. Camille Bloch et réponse de M. Armand Brette. — A. Perroud. Le portrait de madame Roland aux archives nationales (est l'exact pendant de celui de Buzot; ils furent peints en même temps pour être mis en médaillon et pour être échangés, ce qui eut lieu en effet).

9. — Journal des Savants. 1900, décembre. — Albert Sorel. L'odyssée d'un ambassadeur : les voyages du marquis de Nointel, 1670-1680. — G. Paris. Thomas de la Marche, bâtard de France, et ses aventures, 1318-1361 (à propos de l'ouvrage de M. Boudet; montre que le récit du chroniqueur anglais Geoffroi Le Baker n'a aucune valeur en ce qui concerne Thomas, que par conséquent son affirmation, qu'il était bâtard de Philippe de Valois, tombe. En réalité, Thomas était un fils illégitime qu'avait eu Charles le Bel pendant qu'il était comte de la Marche, et « l'auréole romanesque dont son biographe l'a entouré ne résiste pas à l'analyse rigoureuse de la critique »). — L. Delisle. Manuscrits du collège de la Trinité de Cambridge (d'après le Catalogue publié récemment par M. Rhodes James). = 1901, janvier. Weil. Explorations en Égypte. Branche gréco-romaine (à propos des *Fayum towns and their Papyri,* publiés par MM. Grenfell, Hunt et Hogarth). — Cagnat. Les frontières militaires de l'empire romain. — Girard. L'épopée byzantine à la fin du x^e^ siècle : Basile II.

10. — Bulletin critique. 1900, 5 déc. — *C. Piat.* Socrate (excellent). — *P. Gusman.* Pompei; la ville, les mœurs, les arts (intéressant et bien illustré). — *H. Gauthier-Villars.* Le mariage de Louis XV (quelques documents inédits; ajoute peu aux livres de MM. de Raynal et Boyé; ouvrage, en somme, trop peu sérieux). — *Denorman-*

die. Temps passés, jours présents; notes de famille (amusant, charmant, instructif). — *Henriette Dacier.* La femme, d'après saint Ambroise (bon). = 15 décembre. *Ph. Fabia.* Onomasticon Taciteum (utile répertoire des noms propres cités dans les œuvres de Tacite). — *E. Dunant.* La réunion des Grisons à la Suisse, 1798-1799 (important). — *A. Montier.* Robert Lindet (excellent). = 25 décembre. *Abbé Ch. Landry.* La mort civile des religieux dans l'ancien droit français (clair, précis, bien documenté). — *R. P. Louis Boutié.* Fénelon (bon). = 1901, 5 janvier. *J. Colin.* L'éducation militaire de Napoléon (thèse séduisante, mais dangereuse, qui suppose trop de faits et ne tient pas assez de compte de l'élément créateur que Napoléon portait en lui). — *S. Baring Gould.* The early history of Cornwall. = 15 janvier. *H. Berton* L'évolution constitutionnelle du second Empire (beaucoup d'érudition et de talent). — *Baron Mourre.* D'où vient la décadence économique de la France? (bonne étude historique). — *Baron Carra de Vaux.* Avicenne (bon). = 25 janvier. *H. Delacroix.* Essai sur le mysticisme spéculatif en Allemagne au XIVe siècle (livre écrit avec clarté et élégance; la partie historique est traitée avec soin; mais la partie dogmatique, où est exposé le système philosophique de maître Eckart, appelle les plus expresses réserves). — *Abbé Casgrain.* Guerre du Canada, 1756-1760; Montcalm et Lévis (très remarquable). = 5 février. *G. Millet.* Le monastère de Daphni (très intéressant). — *P. Fournier.* Joachim de Flore et le *Liber de vera philosophia* (ce *Liber* anonyme est-il bien l'œuvre de Joachim? Les doctrines qu'il contient sont en réaction contre la théologie trinitaire de Pierre Lombard et se rattachent à la direction de Gilbert de la Porrée; mais comment l'auteur, s'il était réellement le saint abbé cistercien de Flore, aurait-il eu même l'idée de lancer contre saint Bernard, la gloire de son ordre, les odieuses accusations qu'on trouve dans le *Liber?*). — *Abbé Mathurin.* Dinard et Saint-Énogat. Saint Méen, abbé (quelques faits intéressants).

11. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1900, n° 50. — *E. G. Browne.* A hand-list of the Muhammedan mss. preserved in the library of the University of Cambridge. — *H. Marucchi.* Éléments d'archéologie chrétienne; t. I (article très élogieux par un homme qui se reconnaît incompétent pour juger l'ouvrage). — *R. Rœhricht.* Deutsche Pilgerreisen nach dem Heiligen Lande (excellent). — *Fr. Curschmann.* Hungersnöte im Mittelalter (bonne étude sur les famines du VIIIe au XIIIe siècle). = N° 51. *J. Deniker.* Races et peuples de la terre (bon manuel d'anthropologie, d'ethnographie et de science préhistorique; on peut le recommander en conscience aux historiens). — *Abbé J. Boulenger.* La Renaissance au XVe siècle : une Correspondance entre Nicolas de Clemangis et Jacques de Nouvion (l'auteur se propose d'établir que Clemangis fut le véritable promoteur de la Renaissance latine en France). = Nos 52-53. *A. Harnack.* Das Wesen des Christenthums (recueil de seize conférences, qui forme une apologie du christianisme tout à fait originale, où croyants et non croyants peuvent trouver à

s'instruire). — *L. Kahn.* Les Juifs de Paris pendant la Révolution (médiocre et peu utile). — *P. Orsi.* L'Italia moderna (excellent résumé). = 1901, n° 1. *Étienne Lamy.* La France du Levant (livre très utile et de longue portée). — *Serrano y Sanz.* Vida del capitan Alonso de Contreras, caballero del hábito de San Juan, natural de Madrid, escrita por él mismo, 1582-1633 (excellente autobiographie). — *Knuttel.* Catalogus van de pamfletten-verzameling berustende in de koninklijke bibliothek. 3e partie, 1689-1713 (excellent). — *Ch. Nerlinger.* La vie à Strasbourg au commencement du XVIIe siècle (réédition partielle du *Parlement nouveau* de Daniel Martin, de Sedan, maître de langues à Strasbourg dans la première moitié du XVIIe siècle. L'ouvrage est important pour l'histoire des mœurs locales du temps). — *Lacour-Gayet.* L'éducation politique de Louis XIV (très intéressant et instructif). = N° 2. *Eug. Hubert.* Le voyage de l'empereur Joseph II dans les Pays-Bas, 1781 (beaucoup d'informations nouvelles sur Joseph II et sur son œuvre de réforme). — N° 3. *F. Petrie.* The royal tombs of the first dynasty; part I (résultats considérables des nouvelles fouilles sur l'emplacement d'Abydos). — *E. Pfuhl.* De Atheniensium pompis sacris (médiocre et mal informé). — *P. Guiraud.* La main-d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce (excellent). — *Fr. de Nion.* Un outre-mer au XVIIe siècle. Voyages au Canada du baron de Lahontan (réédition faite avec la plus singulière maladresse et peu d'esprit critique). = N° 4. *O. Schrader.* Reallexikon der Indogermanischen Altertumskunde. Bd. I (contient beaucoup d'informations utiles). — *Dom Morin.* Anecdota Maredsolana (à noter, dans la collection qui paraît sous ce titre, la publication d'un lectionnaire de Tolède important pour l'histoire de la liturgie). — *Fr. Kiener.* Verfassungsgeschichte der Provence seit der Ostgothenherrschaft, 510-1200 (ouvrage très sérieux où se trouvent étudiées, pour la première fois, la condition des personnes et les institutions administratives, judiciaires et politiques de toute la Provence). — Urkundenbuch der Stadt Strassburg. T. VI : Politische Urkunden 1381-1400, publié par *J. Fritz;* t. VII : Privatrechtliche Urkunden, 1332-1400 (fin de cette très importante et utile publication). — *M. de Marcère.* Le Seize-Mai et la fin du Septennat (peu de faits nouveaux et beaucoup de lamentations).

12. — Bulletin de littérature ecclésiastique. 1900, novembre. — A propos de Richard Simon (article très élogieux sur la thèse présentée par M. l'abbé Henri Margival, mais qui se termine par un avertissement : qu'il faut se tenir « en garde contre la doctrine décevante où s'est égaré le beau talent littéraire de M. l'abbé Margival »). — L. Couture. Saint Prosper d'Aquitaine (compte-rendu très élogieux de la thèse présentée par M. l'abbé Valentin). — Pierre Batiffol. Pas Novatien (maintient que l'auteur des *Tractatus Origenis* n'est pas Novatien; mais il a utilisé Novatien. Il a écrit au temps des persécutions; sa théologie est étrangère aux préoccupations doctrinales du IVe siècle). = Décembre. Le congrès de Munich (cinquième congrès scientifique

international des catholiques). — Pierre BATIFFOL. Le haut enseignement ecclésiastique. — J.-B. SENDERENS. De l'enseignement des sciences dans les facultés de théologie. = 1901, janvier. F. BRUNETIÈRE. L'idée de solidarité.

13. — Mélanges d'archéologie et d'histoire (école française de Rome). 1900, août-décembre. — M. BESNIER. Les cartes vaticanes. Une vue de Rome en 1631. — J. CALMETTE. Les origines de la première maison comtale de Barcelone. — L. DUCHESNE. Saint-Denis *in via lata;* notes sur la topographie de Rome au moyen âge (défend contre Armellini l'opinion que Paul Ier fonda bien, comme le dit le *Liber pontificalis,* une basilique romaine sous le vocable de saint Denis. La charte de Paul Ier n'est peut-être pas authentique, mais la liste des signatures qui figurent à la fin est sincère).

14. — Nouvelle Revue historique de droit français et étranger. 1900, septembre-octobre. — A. ESMEIN. Le droit comparé et l'enseignement du droit. — Rod. DARESTE. Documents sur le droit administratif en France au XVIIIe siècle (publie sept pièces empruntées aux archives du département du Nord, 1735-1779). — G. TROUILLARD. Coutumes de Montgaillard, Ariège. Texte latin inédit de 1259. — A. ESMEIN. La théorie de l'intervention internationale chez quelques publicistes français du XVIe siècle (étudiée en deux points : la religion et la tyrannie). — J. BRISSAUD. La publication des anciennes coutumes municipales du midi de la France (l'idée émise ici par le savant professeur de droit de Toulouse mérite l'approbation de tout le monde érudit. Puisse-t-elle se réaliser!). = Comptes-rendus critiques. *L. Pernard.* Le droit romain et le droit grec dans le théâtre de Plaute et de Térence (l'auteur n'est pas assez bien informé, aussi ses arguments ne sont-ils pas toujours très solides. Les conclusions sont judicieuses : il montre qu'au moins dans Plaute, il n'y a aucune trace de droit grec). = Novembre-décembre. L. BEAUCHET. De la propriété familiale dans l'ancien droit suédois; 1er article. — Paul VIOLLET. Les corporations au moyen âge (l'esprit corporatif; constitution et évolution des corporations). = M. FOURNIER. La fondation et la première réforme de l'Université de Bourges; fin. = Compte-rendu : *Pagard d'Hermansart.* Histoire du bailliage de Saint-Omer, 1193 à 1790.

15. — Bulletin hispanique. 1900, octobre-décembre. — Léon DERVILLE. Remarques sur le fuero de Piedrafita (la localité à laquelle ont été données ces coutumes doit être cherchée sans doute dans la province de Burgos, à moins qu'il ne s'agisse d'une autre localité située en Aragon). — R. ALTAMIRA. La réforme des études historiques en Espagne (sur le décret du 20 juillet 1900, qui a réorganisé les enseignements de la faculté de philosophie et lettres).

16. — Revue celtique. 1900, octobre. — Fr. P. GAROFALO. Quelques observations au sujet des Helvètes (la « civitas » ou « colonia Helvetiorum » désigne, non pas exclusivement Aventicum et sa région, mais

l'Helvétie tout entière). — Espérandieu. Fac-similé du calendrier de Coligny.

17. — Revue de géographie. 1900, novembre. — L. Drapeyron. A travers l'Allemagne du Nord : Cologne au temps de l'empire romain et des invasions, des rois francs et de Charlemagne, du saint empire romain germanique et des archevêques-électeurs; fin en décembre. = Décembre. L. Delaporte. Le Cambodge; le royaume actuel. = 1901, janvier. L. Drapeyron. La Société de géographie de Cologne; son organisation, 1886-1900. = A. Zimmermann. Le début de l'impérialisme britannique, traduit de l'allemand, avec préface de Froidevaux, par René Martinet. = Février. Levasseur. M. Ludovic Drapeyron (art. nécrol.).

18. — Revue de l'histoire des religions. T. XLII, n° 2. Sept.-oct. 1900. — Jean Réville. Le congrès international d'histoire des religions. = Nov.-déc. L. Leger. Introduction à l'étude de la mythologie slave. — E. Senart. Bouddhisme et Yoga. — S. Reinach. L'orphisme de la IV^e^ églogue de Virgile. — A. Sabatier. La critique biblique et l'histoire des religions.

19. — Le Correspondant. 25 octobre 1900. — Fr. Marie-Léon Serrant. L'abbé de Rancé et Jacques II d'Angleterre (d'après des lettres inédites; détails curieux sur la reine Catherine de Portugal, sur la visite de Jacques II à la Trappe en 1690). — E. de Broglie. Catinat (suite le 25 nov. Nombreuses et intéressantes lettres inédites de Catinat sur la guerre d'Italie de 1650 à 1657; M. de B. conteste la tradition qui veut que M^me^ de Maintenon ait été hostile à Catinat; le rôle de Tessé de 1693 à 1695 est très bien mis en lumière). — Lanzac de Laborie. Marie Leczinska (d'après le livre de M. de Nolhac). = 10 novembre. A. Vandal. Brumaire; suite et fin le 25 novembre et le 10 décembre (récit détaillé qui, sans rien apporter de très nouveau, précise plusieurs points des trois journées du coup d'état). — H. Joly. La correspondance de sainte Thérèse (d'après l'édition, en 3 vol., publiée en 1900 par le P. Grégoire de Saint-Joseph chez Poussielgue, qui fournit plus de 70 lettres et 400 fragments inédits). = 25 novembre. Lecanuet. Montalembert et les préliminaires du coup d'état du 2 décembre; suite et fin les 10 et 25 décembre (reprend cette histoire depuis 1850, donne une foule de précieux documents inédits sur ce triste épisode de la vie de Montalembert, où il fit taire sa conscience devant ses passions religieuses. Ce récit démontre surabondamment comment les plus honnêtes et les plus libéraux des catholiques arrivent à sacrifier à l'Église leurs principes de libéralisme et d'honneur). — Kannengiesser. Les origines du vieux catholicisme et les Universités allemandes; fin le 10 déc. (très intéressant; attaque violente contre les facultés de théologie; la science devient fatalement maîtresse d'hérésies). = 10 décembre. Lanzac de Laborie. Le général de Ladmirault (d'après J. de la Faye). = 25 décembre. P. du Lac. Jésuites; fin le 10 janvier (fragments du volume paru depuis, où le P. du Lac défend l'ordre contre tous les

reproches qui lui ont été adressés. Le peu de critique avec lequel il publie à de fausses dates les lettres de Lamartine et fait une fausse citation de Bayle met en défiance contre son exactitude). — André. Le roman de M. de Bismarck (d'après sa correspondance avec sa femme, qui montre un mari exemplaire dans cet impitoyable politique). = 10 janvier. Carry. Le centenaire du Concordat (d'après les articles du P. Rinieri dans la *Civiltà cattolica*, et l'essai de Mgr Fischer sur le cardinal Consalvi; les documents nouveaux achèvent de montrer l'incompatibilité des principes de l'Église avec la Société et l'État modernes). — Lacour-Gayet. Les projets de débarquement en Angleterre à la fin du règne de Louis XV. Le projet du comte de Broglie (très curieux). — Vicomte de Reiset. Une chasse de Louis XVIII à Rambouillet en 1818. — Lanzac de Laborie. Les dernières années de l'impératrice Joséphine (d'après F. Masson). = 25 janvier. A. Baudrillart. Le roman *Quo Vadis* et l'histoire (vif éloge de ce livre, qui vient d'être mis à l'index). — Lanzac de Laborie. La reine Victoria et l'ère victorienne. — A. de Lapparent. Vingt-cinq années d'enseignement libre (à propos de l'Institut catholique de Paris. On est surpris qu'un esprit aussi élevé que M. de L. ne voie pas ce qu'a de désastreux pour la vie nationale la séparation de la jeunesse en deux camps. Pourvu que l'enseignement supérieur soit libre dans les Universités d'état et que toutes les doctrines y soient représentées, on ne doit rien demander de plus. La loi de 1875 a été un crime contre l'âme nationale, et l'on ose regretter encore qu'il n'ait pas été complété par le droit de collation des grades!). — Lair. Lettres inédites de Th. Jouffroy (à Damiron, de 1811 et 1817; charmantes et d'un haut intérêt). — Biré. Une amie de Mme de Chateaubriand (Mlle de Witte, devenue Mme Bayart). — Lanzac de Laborie. Fouché (met très bien en lumière la nouveauté et le mérite du livre de M. Madelin).

20. — Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1901, 5 janvier. — H. Chérot. Autour de Bossuet. Le Quiétisme en Bourgogne et à Paris, d'après des correspondances inédites; suite; fin le 20 janvier. — J. Brucker. Bulletin d'ancienne littérature chrétienne. = 5 février. P. Dudon. Un conseiller janséniste du ministère (réponse à un « réquisitoire » de M. Séché contre les Jésuites, publié dans la *Revue politique et parlementaire* du 10 décembre 1900. Les *Pères de la foi* n'étaient point des Jésuites; donc, on ne peut dire que ces derniers rentrèrent en France dès le Concordat. Montlosier, l'auteur du *Mémoire à consulter*, n'était qu'un brise-raison, etc.).

21. — La Grande Revue. Novembre 1900. — G. Monod. Les leçons de l'Histoire (l'Histoire donne des leçons de politique, de philosophie et même de morale. Elle n'est pas une école de morale, mais un laboratoire de morale. M. Monod en donne, pour exemple, les leçons que la France et le monde peuvent tirer de l'affaire Dreyfus). — Marcel Lami. L'entrée de l'Afrique dans la vie universelle. = Décembre. Diehl. Le

palais et la cour de Byzance sous Justinien et Theodora (tableau précis et brillant de l'organisation de la cour et du gouvernement byzantins). = Janvier 1901. DAGAN. Les sociologues contemporains : M. G. Tarde.

22. — Revue de synthèse historique. Octobre 1900. — XÉNOPOL. Les faits de répétition et les faits de succession (réponse à M. Lacombe; insiste sur l'existence de *lois concrètes* qui règlent la succession des faits). — BOSSERT. Niebuhr, Ranke, Sybel, Mommsen (clair, mais superficiel, surtout si l'on compare cet essai au livre de M. Guilland qui, chose surprenante, n'est nulle part cité; signale avec raison l'idée et l'orgueil de la race comme une des sources des erreurs où sont tombés les historiens allemands). — BERR. Pascal et sa place dans l'histoire des idées (son influence a été peu considérable dans le monde des idées, il n'a agi que dans celui du sentiment; il a posé d'une manière tragique le problème de la destinée). — L'Histoire aux congrès de 1900 (revue très intéressante). — Note sur les rapports de l'histoire et de la philosophie (à propos d'une interview de M. Monod).

23. — Revue des Deux-Mondes. 1900, 15 octobre. — G. GOYAU. Patriotisme et humanitarisme. Essai d'histoire contemporaine; 2e art., 1870-1871 (oppose le patriotisme triomphant des Allemands à l'humanitarisme aveugle des républicains et francs-maçons français). = 1er novembre. Pierre LEROY-BEAULIEU. Le problème chinois. = 15 novembre. Duc DE BROGLIE. Le dernier bienfait de la monarchie. La neutralité de la Belgique; 4e art., le choix d'un roi (raconte les circonstances dans lesquelles eut lieu l'élection du duc de Nemours). — J. ROCHE. Les budgets du siècle. = 1er décembre. G. FAGNIEZ. Mathieu de Morgues et le procès de Richelieu (analyse les pamphlets où Mathieu de Morgues, abbé de Saint-Germain, a pris Richelieu à partie avec un acharnement sans trêve, et l'a attaqué aussi bien dans sa vie privée que dans sa vie publique; montre la bassesse du personnage, champion dévoué de Marie de Médicis, et combien ses accusations doivent être acceptées avec méfiance; et cependant c'est de là que partent directement ou indirectement la plupart des satires dirigées contre le cardinal, satires dont se sont emparés le roman et le théâtre et qui ont laissé des traces profondes jusque dans l'histoire. Le premier historien qui s'en soit fait l'écho est le « renégat » Michel Le Vassor, auteur de l'*Histoire de Louis XIII*). — Comte Albert DE MUN. Le général de Ladmirault (préface à une prochaine publication de *Souvenirs* sur ce général par un de ses officiers d'ordonnance). — Fr. BRUNETIÈRE. L'âme américaine (d'après un livre récent d'un Canadien, Edmond de Nevers). = 15 décembre. BRUNETIÈRE. La Pléiade française; 1re partie (les origines; l'école lyonnaise; la publication de la *Défense et illustration de la langue française*); 2e partie, le 1er janvier 1901 (la poétique de la Pléiade). = 1901, 1er janvier. Marquis DE GABRIAC. Souvenirs d'une ambassade auprès du pape Léon XIII, 1878-1880; fin le 15 janvier (rapports affectueux du pape avec l'ambassadeur et le gouvernement français jusqu'à l'arrivée de

J. Ferry aux affaires et à la dissolution des congrégations). — Ernest Daudet. Le prologue du 18 Fructidor. La réaction thermidorienne dans le Midi. = 15 janvier. R.-G. Lévy. Ce que coûte une guerre impériale anglaise (celle du Transvaal).

24. — La Revue de Paris. 1900, 15 décembre. — Ernest Lavisse. Dialogues entre Louis XIV et Colbert (rapports personnels du roi et du ministre, d'après leur correspondance; esprit et caractère de chacun d'eux); fin le 1er janvier (fortune scandaleuse de Colbert et dépenses scandaleuses du roi. Le ministre souffrit de celles-ci au point de mourir en désespéré). — Fr. Funck-Brentano. Le collier de la reine; 2e art. (les acteurs du futur drame : Rohan, Mme de la Motte, Cagliostro. C'est par erreur qu'on a fait de Marie-Thérèse une « impératrice d'Autriche; » et n'est-il pas excessif de dire que, si Marie-Antoinette a été décapitée, c'est pour avoir manqué de tenue?). 3e art., 1er janv. (faste et misère de Mme de la Motte; naïveté du cardinal de Rohan, qui se laisse duper par Cagliostro et par Mme de la Motte; scène du bosquet, après laquelle Rohan se laisse indignement exploiter par l'aventurière, qui a réussi à lui persuader qu'elle est son intermédiaire auprès de la reine. Le collier). 4e art., 15 janvier (bonne foi du cardinal; les voleurs du collier. Arrestation de Rohan et de Mme de la Motte). 5e art., 1er février (le procès; les mémoires des avocats; le jugement. Des influences qui agirent sur le Parlement: elles sont, en partie, dirigées par Calonne, et c'est à la finance — il n'y avait pas alors de finance juive — que le peuple s'en prit avec raison). — André Liard. La mission Foureau-Lamy (avec une carte). = 1901, 1er janvier. Frédéric Masson. La mort de Joséphine, 1814 (fuite de Joséphine et retour à la Malmaison. Rapports fréquents du tsar Alexandre avec elle et avec Hortense, à laquelle il veut beaucoup de bien. Tentatives de Joséphine du côté des Bourbons en faveur du prince Eugène; elle prit le lit le jour même, dit-on, où elle devait être présentée à Louis XVIII, le 26 avril, et mourut le 29). = 15 janvier. Général d'Hautpoul. L'hôtel des Invalides, 29-30 juillet 1830 (extrait des mémoires du marquis d'Hautpoul, qui doivent être publiés prochainement par le comte Fleury). — J. Lemoine et André Lichtenberger. Frédéric II poète et la censure française (piquante et neuve histoire des éditions clandestines qui furent faites en France, en 1760, des *Poëshies* du grand Frédéric; l'une, celle de Lyon, à l'insu du gouvernement, l'autre, celle de Paris, avec le consentement tacite de Malesherbes et de Choiseul, mais avec certaines suppressions indiquées par ce dernier, car cette contrefaçon était devenue une affaire d'État. Frédéric essaya de parer le coup en donnant une édition « officielle, » d'où ses poésies licencieuses et athées sortirent très édulcorées. Mais, d'autre part, il prouvait, quoi qu'en eût dit Voltaire, qu'en fait de poésie encore il savait son métier; « en livrant au public les poésies du roi de Prusse, la trahison du chevalier Bonneville avait révélé un poète français »). = 1er février. Marcelin Berthelot. La science et l'éducation populaire. — Capitaine F. Bernard. L'Indo-Chine; 1er art. — Vicomte de Reiset. La

cour de Gand, 28 mai-19 juin 1815 (voir comment il explique la trahison de Bourmont, à laquelle s'associa son beau-frère Clouet; joie délirante des émigrés à la nouvelle de Waterloo. Il faut dire que Reiset regrette la défaite de ses anciens compagnons d'armes).

25. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1900. Bulletin de juillet-août. — Le « Cavalier thrace » du Kara-Agatch, près de Philippopolis. Lettre de M. A. Degrand à M. E. Babelon. — Rapport sommaire sur les fouilles de Thugga, exécutées en 1900 par M. Homo. = Septembre-octobre. Émile Espérandieu. Observations sur le papyrus latin de Genève n° 1 (interprétation qui, sur plusieurs points, diffère de celles qu'ont données J. Nicole et Ch. Morel). — Héron de Villefosse. Note sur le *praefectus fluminis Ovidis* (explique une inscription connue seulement par une copie conservée à Carpentras; il s'agit d'un directeur des travaux de l'Ouvèze, rivière qui était navigable dans l'antiquité. On connaît une corporation de « nautae Ovidis »). — Id. L'ex-voto de Théoridas au musée du Louvre (gravé sur une base de marbre qui fut trouvée en même temps que la Vénus de Milo et que l'on vient de retrouver au Louvre; elle servait de soutien à un hermès barbu et paraît dater du IVe siècle). — G. Oppert. Note sur les Salagramas, pierres sacrées des Aborigènes de l'Inde, l'emblème actuel du dieu Vichnou. — A.-L. Delattre. La nécropole punique voisine de la colline de Sainte-Monique, à Carthage (rapport semestriel). — W. Helbig. Observations sur les ἵππεις athéniens (note établissant que le gouvernement athénien n'a recruté parmi ses citoyens un corps de cavalerie proprement dite qu'après l'année 452). — Ad. Wilhelm. Note sur un fragment d'inscription trouvé sur l'acropole d'Athènes (fragment très mutilé; il paraît avoir fait partie d'un décret, proposé peut-être par Démosthène, et dispensant un Métèque de payer la taxe des étrangers. Restitution de l'inscription). — Gauckler. Note sur les fouilles exécutées dans le Sahara tunisien (aux ruines du poste romain de Ksar-Ghelâne, dont le nom indigène était *Tisavor*).

26. — Académie des Sciences morales et politiques. Séances et travaux. Compte-rendu. 1900, livr. 11. — E. Levasseur. Le travail des moines dans les monastères. = Livr. 12. E. Glasson. Le rôle politique du Parlement de Paris sous Louis XIII. — A. Desjardins. La Légion d'honneur, 1802-1900. — E. Levasseur. Préface de l'*Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France avant 1789* (une nouvelle édition, en deux volumes, de cet ouvrage vient de paraître). — A. Luchaire. Philippe-Auguste et Ingeburge de Danemark (publie en appendice une charte inédite émanée d'un chevalier, bailli de la reine Ingeburge, 1234). = 1901, janvier. Boutmy. L'État anglais et sa fonction à l'intérieur. = Février. E. Levasseur. L'influence des voies de communication au XIXe siècle. — Léon Lallemand. Le sentiment charitable chez les peuples de l'antique Orient : l'Égypte avant les Lagides.

27. — Société de l'histoire du Protestantisme français. Bulletin historique et littéraire. 1900, 15 décembre. — Ch. Bost. Les pasteurs d'une église des Cévennes (Lasalle, Gard). Guillaume du Puy, au XVIe siècle, 1561-1605; fin. — F. Teissier. Dix des premiers prédicants après la Révocation signalés aux argousins de l'intendance de Languedoc en 1687. — J. Pannier. Christophe-Philippe Oberkampf, à propos de son monument et de ses habitations à Jouy. — N. Weiss. Chronique littéraire (parle avec sévérité de B. de Lacombe, *les Débuts des guerres de religion à Orléans,* et de l'*Assassinat de François de Lorraine,* par le baron de Ruble. Examine la question de savoir si Coligny est coupable de l'assassinat du duc de Guise). — Ph.-A. Becker. Tableau chronologique des lettres de Marguerite et de Briçonnet (123 numéros). = 1901, 15 janvier. A. Dupin de Saint-André. L'ancienne Église réformée de Tours. Les membres de l'Église. — Destandau. En Provence. La seigneurie des Baux et l'église de Salon pendant les guerres de religion, 1563-1570 (publie quatre documents). — N. W. Conditions de l'émigration huguenote au cap de Bonne-Espérance, 1687 (publie un « Règlement de l'assemblée des Dix-Sept qui représentent la Compagnie des Indes-Orientales des Pays-Bas, suivant lequel les chambres de ladite Compagnie auront pouvoir de transporter au Cap des personnes de tout sexe de la religion réformée, entre autres les réfugiés de France et des vallées du Piémont »). — M. de Richemond et N. W. Les officiers de marine huguenots restés au service après la Révocation. Isaac de la Motte-Michel, 1691-1700. — F. Teissier. Listes de pasteurs : Bréau et Bréaunèze, 1619-1900, et Aumessas, 1568-1900.

28. — Société nationale des Antiquaires de France. 1901, 23 janvier. — M. Omont fait connaître un petit manuscrit récemment acquis par la Bibliothèque nationale. C'est une sorte de traité de morale ou d'éducation, en français, composé à Metz au XVe siècle et intitulé *Doctrinal de noblesse.* = 30 janvier. M. Monceau discute les traditions relatives à la légende des martyrs d'Attique. — M. L. Poinsot fait connaître et commente des inscriptions latines provenant de Mesie et fournissant des renseignements sur la mythologie des provinces danubiennes, en particulier sur une forme locale du culte d'Hercule. — M. Vitry étudie des inscriptions plus ou moins intelligibles en lettres très ornées qu'on voit sur la bordure des manteaux de certaines statues de la fin du XVe siècle et du début du XVIe siècle.

29. — Annales de Bretagne. 1900, novembre. — Léon Maître. Le pillage des bureaux d'enregistrement en 1793 dans la Loire-Inférieure. — E. Dupont. La condition des paysans dans la sénéchaussée de Rennes et leurs vœux à la veille de la Révolution; suite : les paysans et le clergé. — F. Duine. Les traditions populaires du pays de Dol; souvenirs historiques. — Ch. Bellier-Dumaine. L'administration du duché de Bretagne sous le règne de Jean V, 1399-1442; suite : les institutions militaires; suite en janvier : le commerce, l'industrie, l'agri-

culture, l'instruction publique. = 1901, janvier. J. Loth. Les Cornovii ; la patrie de saint Brieuc (combat les théories présentées par M. Baring-Gould). = Compte-rendu : *Cauret*. Le diocèse de Saint-Brieuc pendant la période révolutionnaire ; t. III : le doyenné de Lamballe (très médiocre).

30. — Annales de l'Est. 1900, octobre. — G. Floquet. Le culte de la Raison et de l'Être suprême et les fêtes civiques à Nancy pendant la Révolution. = 1901, janvier. A. Bergerot. L'organisation et le régime intérieur du chapitre de Remiremont du XIII^e^ au XVIII^e^ siècle ; suite (les grandes dames aumônières et les autres officières capitulaires non électives). — L. Davillé. Instructions données par Henri IV à ses députés en Lorraine (en 1604, 1606, 1608, 1610).

31. — Annales du Midi. 1901, janvier. — G. Tholin. La proclamation de la Commune à Agen en 1514 (très intéressant exposé de cette petite révolution démocratique. Montre que la même inquiétude agita le sud-ouest, bien avant la Réforme). — V. Crescini. Rambaut de Vaqueiras et le marquis Boniface I^er^ de Montferrat ; fin. = Comptes-rendus critiques : *G. Maurin*. Les villes de la Narbonnaise. Marseille (intéressant article par M. Clerc). — *J. Lair*. Études critiques sur divers textes des X^e^ et XI^e^ siècles. L'*Historia* d'Adémar de Chabannes (observations sur les noms de lieu dans Adémar, par A. Thomas). — *F. Portal*. Le bataillon marseillais du 21 janvier (intéressant ; mais beaucoup trop long).

32. — Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais. 1900. — Abbé Jarossay. Histoire de l'abbaye de Ferrières-en-Gâtinais ; suite et fin (publie en appendice 33 pièces justificatives qui débutent par une charte fausse de Clovis, vers 508. Il y a un diplôme de Philippe I^er^ ; un de Louis VI ; un de Louis VII ; une bulle de Pascal II, 11 novembre 1103 ; une d'Eugène III, 1147 ; deux d'Adrien IV, 1156-1157 ; une charte d'affranchissement des habitants de Ferrières, 1185, etc. A la fin, une liste des abbés de Ferrières de 507 à 1790). — Abbé C. Bernois. Histoire de Méréville, Seine-et-Oise, et de ses seigneurs. — Jules Devaux. Histoire d'un nom de lieu celtique : Pithiviers ; 1^er^ art. (distingue Pithiviers de Pithiviers-le-Vieil ; le premier désigne la ville, le second le village ; Vieil ou Viel = *viculus*). — Lucien Auvray. Note sur un manuscrit provenant d'une bibliothèque privée à Fontainebleau (c'est un « Livre des simples » ou « Platearius »).

33. — Revue de l'Agenais. 1900, n° 5. — Villeneuve-Barjemont. Journal des événements qui se sont passés à Agen lors du rétablissement des Bourbons sur le trône de France, 1814 (Villeneuve-Barjemont était alors préfet de Lot-et-Garonne). — Dubourg. La Fronde en Gascogne et dans le Bruilhois ; chap. VII et VIII. — G. T. Tablettes révolutionnaires. Premiers troubles à Madaillan, à Prayssas, etc., en 1790 (publie un procès-verbal rédigé au nom des « membres du Comité,

commandant et officiers des troupes nationales de la ville et communauté de Prayssas en Agenais, 14 février 1790 »). — Ph. Lauzun. Itinéraire raisonné de Marguerite de Valois en Gascogne, 1578-1586; suite.

34. — Revue de Gascogne. 1900, novembre. — J. Gardère. Histoire religieuse de Condom pendant la Révolution; suite; fin en décembre. = Décembre. A. Degert. Une charte fausse de Pessan et un concile gascon suspect (la charte fausse est celle qui constate une décision du prétendu concile provincial d'Auch ou de Dax replaçant l'abbaye de Sorde sous la domination de Pessan, 1037). — A. Lavergne. D'un plan des fouilles opérées à Lectoure, par E. Camoreyt. = Complément : Table générale des 41 volumes de la première série de la *Revue de Gascogne*. = 1901, janvier. Nouvelle série, t. I. J.-F. Bladé. La Gascogne féodale (divise son étude en trois parties : Gascogne ducale, pyrénéenne et toulousaine; mais ce n'est qu'une introduction). — L. Bertrand. Le couvent des Filles de Notre-Dame de Mezin; sa fondation, 1657. — A. Degert. Lettres inédites du cardinal François de Clermont-Lodève, archevêque d'Auch, 1507-1538. — L. Couture. Deux billets inédits de Montesquieu. — Id. Faudoas le Maure est-il un personnage historique ou romanesque? (question posthume posée par Ph. Tamizey de Larroque).

35. — Revue historique et archéologique du Maine. Année 1900, t. XLVIII, livr. 3. — Gabriel Fleury. La chambre de Henri IV au château de la Tournerie. — Paul Mautouchet. Les relations de Simon Hayeneuve avec Lezin Cheminart, doyen du chapitre cathédral du Mans (publie un document de 1539). — Abbé Émile Vavasseur. Un moine du Maine au vi^e^ siècle : saint Almire, abbé de Gréez-sur-Roc; suite. — Louis Brière. Bibliographie du Maine pour l'année 1899. = 1901, t. XLIX, livr. 1. Dom Guilloreau. Une fondation royale en l'honneur de saint Louis de Toulouse, chez les Cordeliers du Mans, 1327-1612. — Comte Ch. de Beaumont. Jetons des comtes du Lude. — R. Deschamps La Rivière. Le théâtre au Mans pendant la Révolution.

36. — Travaux de l'Académie nationale de Reims. Année 1898-1899, t. I. — D^r^ Bourgeois. Les femmes avocats chez les Romains, d'après Valère Maxime. — Paul Collinet. Inventaire de quelques manuscrits de la bibliothèque du chapitre de Reims. — Pol Gosset. Les sœurs de l'Hôtel-Dieu et le comité de surveillance de Notre-Dame. Reims, 1793. — Léon Morel. Denier rémois attribué à Hugues de Vermandois, 36^e^ archevêque. — Ch. Coyon. Découverte des fouilles des cimetières gaulois, lieux dits Quartier-Saint-Basle, territoire de Beine, et de la Noue-d'Ambigny, territoire de Prunay. — H. Jadart. La maison natale de Colbert. = Année 1899-1900, t. I. L. Leger. Notes complémentaires sur le Texte du Sacre, évangéliaire slave. — D^r^ O. Guelliot. Deux nouveaux oculistes gallo-romains. — D^r^ Pol Gosset. Les brûlements de papiers à Reims en 1793. — Henri Jadart. Aperçu bibliographique d'un Recueil liturgique rémois. — Abbé Bigot.

Notice généalogique sur les derniers membres de la famille Monet de la Marck.

---

37. — Historische Zeitschrift. Bd. XLIX, Heft 1. — A. Stern. Le voyage de Gneisenau à Londres en 1809 et ses préliminaires (cette négociation, qui avait pour but d'obtenir l'aide de l'Angleterre en faveur du soulèvement de l'Allemagne du Nord, fut entreprise par un comité dont le comte Chazot était le chef. La paix de Vienne y mit fin. Gneisenau, avec la complicité du roi de Prusse, se rendit en Angleterre le 15 août 1809. C'était trop tard pour faire réussir les projets proposés dès le printemps à Canning par Kleist. Les documents publiés par M. S. étaient jusqu'ici inconnus). — Fester. Sur la valeur historique des Mémoires et des Souvenirs de Bismarck (ils nous apprennent comment il voyait les choses et comment il désirait qu'on les vît. Il voulait, comme Napoléon, imposer à l'histoire sa manière de voir). — Heyck. Sur la nationalité et les rapports de race des Germains (à propos du livre inachevé de Schultheiss sur l'histoire du sentiment national allemand : le sentiment national n'a pris naissance que sous les Hohenstaufen et est indépendant du sentiment de l'unité de race). = Comptes-rendus : *Bender*. Mythologie et métaphysique. Essai d'histoire des conceptions du monde. T. I : l'Antiquité grecque. — Histoire universelle, publiée par *H. Helmolt;* t. I (ce premier volume commence par l'Amérique et l'Océan pacifique, parce que leur histoire appartient presque entière aux temps préhistoriques; cf. *Hist. Viertelj.*, 1900, p. 247). — *Ketterer*. Charlemagne et l'Église (bien étudié, mais transcrit sans scrupule les travaux d'autrui). — *Voigt*. Adalbert de Prague (l'auteur est plus théologien qu'historien). — Monumenta Erphesfurtensia saec. XII-XIV, éd. *Holder Egger* (excellente édition). — *Kirsch*. Die Rückkehr der Pæpste Urban V u. Gregor XI von Avignon nach Rom (recueil de documents qui peuvent servir de pièces justificatives au livre de Mirot sur le retour de la papauté à Rome en 1376). — *Cornelius*. Historische Arbeiten (essai surtout relatif à la Réforme; cf. *Hist. Viertelj.*, 1900, p. 274). — *Loserth*. Die Reformation u. Gegenreformation in den innerœsterreichischen Lændern im 16. Jahrh. (ne traite que du protestantisme et d'une manière peu satisfaisante). — *Meister*. Der Strassburger Kapitelstreit, 1583-1592 (bon). — *Pfister*. Das deutsche Vaterland im 19. Jahrh. (médiocre). — *Spielmann*. Karl von Ibell, 1780-1834. — *Friedjung*. Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland, 1859-1866; t. I (livre brillant qui a eu quatre éditions en trois ans; critique développée de Lenz). — *Weller*. Hohenlohisches Urkundenbuch; t. I, 1153-1310. — *Schæfer*. Hanserecese v. 1477 bis 1530; t. VI. — *Dænell*. Gesch. d. deutschen Hanse in der zweiten Hælfte des 14. Jahrh. (insuffisant). — *E. v. Meier*. Hannoversche Verfassungs-u.-Verwaltungsgeschichte; 2 vol. (excellent). — *Jungnitz*. Martin v. Gerstmann, Bischof v. Bresslau (bon; cf. *Hist. Viertelj.*, 1900, p. 127). — *A. v. Wrede*. Die Regimenter, Corps, Branchen u. Anstalten von 1618 bis Ende des 19. Jahrh.

(traite de l'armée autrichienne). — *Kupelwieser*. Die Kæmpfe Œsterreichs mit den Osmanen v. J. 1526 bis 1537 (médiocre). — *Csuday*. Die Geschichte der Ungarn; 2 volumes (traduction allemande par Darvai, inférieur à Huber). — *Gumplowicz*. Zur Geschichte Polens im Mittelalter (critique de la *Chronica Poloniæ* attribuée par G. à Balduin Gallus, sans preuve). — *Salzer*. Ueber die Anfænge der Signoria in Oberitalien (instructif). — Recueil d'actes internationaux de l'Empire ottoman, recueillis par G. E. Noradounghian; t. I, 1300-1789 (très utile). = Heft 2. FRIEDLÆNDER. Le philosophe Sénèque (brillant essai où Sénèque est raconté plus que jugé. Le philosophe est aussi pour M. F. le tragique). — O. FISCHER. Le Dr Laurenz-Hannibal Fischer et la dissolution de la flotte allemande, 1852-53 (d'après les papiers de cet homme d'État, qui, après avoir été au service de l'Oldenbourg, puis de Saxe-Meiningen, fut chargé en 1852 de procéder à la liquidation de la flotte de la confédération. Il chercha d'abord à la conserver, se heurta au mauvais vouloir de l'Autriche et des villes libres, puis passa pour l'auteur de la mesure qu'il déplorait et dut exécuter. Très convaincante justification). — BINZ. Le P. Laymann S. J. et les procès de sorcellerie (le « Processus juridicus » latin est bien de Laymann, mais la traduction allemande a paru sous le nom de J. Jordan et fut faite à la demande du prince-évêque de Cologne en 1629). = Comptes-rendus : *O. Lorenz*. Lehrbuch der gesammten wissenschaftlichen Genealogie (compte-rendu ironique de Caro). — *Weis*. Christenverfolgungen. Gesch. ihrer Ursachen im Rœmerreiche (la persécution avait lieu non par suite d'une loi contre le christianisme, mais en vertu du droit de coercition des magistrats, sous prétexte de lèse-majesté ou de crimes tels qu'inceste et infanticide). — *Grupp*. Kulturgeschichte des Mittelalters; 2 vol. (livre savant et bien écrit, gâté par le fanatisme catholique). — *Gundlach*. Karl der Grosse im Sachsenspiegel (fantaisiste). — *Knod*. Deutsche Studenten in Bologna, 1285-1562 (index biographique; cf. *Viertelj.*, 1900, p. 420). — Des Kursæchsischen Rathes Hans von der Planitz Berichte aus dem Reichsregiment in Nürnberg, 1521-1523, hrggb. v. *E. Wülcker* u. *H. Virck* (soigné). — *Rembert*. Die Wiedertæufer im Herzogthum Jülich (veut à tort identifier les anabaptistes avec les frères Bohêmes, contradictions et exagérations). — *Heigel*. Deutsche Gesch. v. Tode Friedrichs d. G. bis zur Auflœsung des alten Reichs; t. I, 1786 à 1792 (fin, modéré, solide, sans originalité marquée; cf. *Viertelj.*, 1900, p. 436). — *Sommerlad*. Die sociale Wirksamkeit der Hohenzollern (plat et sans valeur). — *H. v. Krosigk*. General-Feldmarschall v. Steinmetz (d'après ses notes et ses lettres). — Urkundenbuch der Stadt Strassburg; t. VI, 1381-1400 (cf. *Viertelj.*, 1900, p. 273). — *Riezler*. Gesch. Baierns; t. IV, 1508-1597 (excellent article étendu, de Kalkoff). = Heft 3. NEUMANN. L'histoire de la civilisation grecque d'après Jacob Burckhardt (analyse complète de cet ouvrage si original; M. N. marque la place de B. au milieu des autres historiens allemands). — ONCKEN. Un prétendu programme de révolution émanant de la

conjuration des princes allemands de 1550 (le Mémorial que Druffel a publié dans ses *Beitræge z. Reichsgesch. v.* 1546-1551, t. I, n° 388, comme un projet révolutionnaire des princes destiné au duc de Saxe Jean Fréderich le cadet. En réalité, il a été composé en 1560 par W. Grumbach et n'a plus du tout la même importance). = Comptes-rendus : *E. Meyer*. Forschungen z. alten Gesch.; tome II (traite du v[e] siècle; article très élogieux de Strack). — *Gradewitz*. Einführung in die Papyruskunde. — *Niese*. Gesch. der griechischen u. Makedonischen Staaten seit der Schlacht bei Chæronea; t. II : de 281-288 (des défauts de méthode, de bonnes choses). — *Salvioli*. Sulla distribuzione della proprietà fondiaria in Italia al tempo dell' impero romano (sauf dans la campagne romaine, la petite propriété était beaucoup plus développée sous l'Empire qu'on ne l'a cru jusqu'ici). — *W. Liebenam*. Stædteverwaltung im rœmischen Kaiserreiche (excellent, supérieur à Kuhn). = *Rappaport*. Die Einfælle der Goten in das rœmische Reich bis auf Constantin (bon; cf. *Viertelj.*, 1900, p. 527). — *Mollwo*. Hans Carl v. Winterfeldt (médiocre, histoire des campagnes de ce général de Frédéric II). — Preussische u. œsterreichische Akten zur Vorgeschichte des Siebenjæhrigen Krieges, hrggb. v. *Volz* u. *Küntzel* (important). — *B. Gebhardt*. W. v. Humboldt als Staatsmann; 2 vol. — *Meinecke*. Das Leben des Generalfeldmarschalls H. v. Boyen; 2 vol. (art. de Meinecke sur ces deux importantes biographies; cf. *Viertelj.*, 1900, p. 171). — Chroniken der niedersæchsischen Stædte : Magdeburg; t. II (cinq chroniques du XVI[e] s.). — *Siewert*. Gesch. u. Urkunden der Rigafahrer in Lübeck im 16. u. 17. Jahrh. — *Wolfsgruber*. Franz I. Kaiser v. Œsterreich; t. I et II, 1768-1792 (très étudié, mal présenté). — *Roloff*. Napoleon I. — Die Kolonialpolitik Napoleon I (a bien compris les efforts de Napoléon pour créer une marine et reprendre les traditions coloniales de la monarchie; cf. *Viertelj.*, 1900, p. 567). — *Minghetti*. La convenzione di Settembre. — *Gadda*. Ricordi e impressioni della nostra storia politica nel 1566-67 (important). — *Lapie*. Les civilisations tunisiennes (bon).

38. — Historische Vierteljahrschrift. 1900, Heft 1. — Davidsohn. Les origines du Consulat en Toscane (conteste la théorie de Zdekauer d'après laquelle les consuls seraient issus des *boni homines* exerçant juridiction. Le Consulat, d'après D., est tout à fait indépendant, ainsi que la commune, de la juridiction, que naturellement les communes s'efforçaient d'acquérir. Il y a commune toutes les fois que les habitants d'un lieu s'unissent pour défendre leurs intérêts, et les chefs de cette commune ont reçu souvent le nom de consuls. Il démontre cette théorie par des documents émanant de deux petits endroits, Parana au diocèse de Pistoia et Gambussi dans celui de Volterra. Davidsohn prouve aussi que Pawinski s'est trompé en plaçant la naissance de la commune de Pise sous Daibert. Elle existait avant Daibert, entre 1080 et 1085). — Heigel. Les relations des ducs Charles-Auguste et Max-Joseph de Deux-Ponts avec la Prusse (apologie discrète de

Max-Joseph qui, par son rapprochement de la France, assura à la Bavière d'incontestables avantages). — A. Stern. Le grand plan du duc de Polignac en 1829 (première édition complète du mémoire lu et approuvé au conseil du roi le 4 sept. 1829, qui projetait un remaniement complet de l'Europe, en prévision du démembrement de l'Empire turc, par un accord entre la France et la Russie. M. S. montre les rapports qui existent entre ce plan fantastique et les autres projets rêvés antérieurement en vue de détruire les arrangements de 1815. Le plan fut rédigé pour Polignac par le comte Bois-le-Comte, directeur des affaires politiques, et envoyé à Mortemart pour qu'il le soumît à l'empereur Nicolas. Mais celui-ci avait dans l'intervalle conclu la paix d'Andrinople le 14 sept., et la Prusse, qui fut sondée sur la question de savoir si elle consentirait à échanger les provinces rhénanes contre la Saxe, repoussa cette idée. M. Stern met en doute la réalité d'un projet de partage de l'Empire turc que l'Autriche aurait, d'après Mortemart, proposé à Nicolas en 1829). — Keutgen. Le plus ancien droit municipal de Strasbourg (le texte latin de Grandidier est, quoi qu'en ait dit Caro, le meilleur; c'est une copie de l'original). — Tangl. Le début de l'année dans les diplômes pontificaux du XIII^e^ s. (pour Innocent III, c'est le style florentin qui prévaut; pour Honorius III, le style commun dans la majorité des cas; sous Grégoire IX, Noël est pris comme date initiale; sous Innocent IV, d'ordinaire le 25 mars. Ensuite, les deux styles concourent, avec prépondérance du style florentin). = Comptes-rendus : *Labriola.* Essai sur la conception matérialiste de l'histoire (brillant). — *Lorenz.* Lehrbuch des gesammten wissenschaftlichen Genealogie (article important de Barth). — *Seeck.* Die Entwicklung der antiken Geschichtsschreibung. — *Monod.* Les Annales carolingiennes (Bernheim fait remarquer que l'auteur aurait pu donner des preuves plus nombreuses et plus fortes de l'emploi par Einhard du remaniement et de la continuation des « Annales Laurissenses. » Il a négligé en particulier l'étude des années 813 à 818). — *Dietrich.* Die Geschichtsquellen des Klosters Reichenau (imagine un recueil d'extraits fait par Hermann le Contrefait, où auraient puisé les chroniqueurs ultérieurs). — *H. Bœhmer.* Kirche u. Staat in England u. in der Normandie im XI u. XII Jahrh. (excellent travail). — *Hume.* Spain, its greatness and decay, 1479-1788 (bon). — *Heiland.* Die Lutherdrucke der Erlanger Universitætsbibliothek aus den Jahren 1518-1523. — *Wolfe.* Deutsche Gesch. im Zeitalter der Gegenreformation ; t. I (excellent). — *Loserth.* Die Beziehungen der steiermærkischen Landschaft zu den Universitæten Wittenberg, Rostock, Heidelberg, Tübingen, Strassburg, u. a. — Die alten Territorien des Bezirkes Lothringen, nach dem Stande v. 1. Jan. 1648; Th. 1. — *Wiedfeldt.* Statistische Studien zur Entwickelungsgesch. der Berliner Industrie von 1720-1890 (beaucoup de points faibles dans ce travail considérable). = Heft 2. Hilliger. Études sur les poids et mesures du moyen âge (la *mark* de Cologne et la livre carolingienne). — Waas. Napoléon I^er^ et les plans de campagne des alliés en 1813

(I. Napoléon et le plan de Trachenberg. Napoléon ne l'a pas connu ni deviné; II. Napoléon et le plan de Francfort. Il a cru que l'attaque des alliés se produirait deux mois plus tard et que l'attaque principale aurait lieu sur le Rhin inférieur, tandis qu'elle eut lieu par la Suisse). — Von Pflugk-Harttung. Un projet de bulle de Calixte II (privilège pour Santa Maria im Contel Walde conservé aux archives de Coblenz. C'est une minute transformée et mise au net). — A. Fournier. La lettre de Maret à Caulaincourt, du 19 mars 1814 (elle est authentique et les divergences des textes publiés ne sont point des falsifications voulues). = Comptes-rendus : *Günther*. Allgemeine Kulturgeschichte (œuvre de vulgarisation méritoire). — *Führer*. Forschungen zur Sicilia Sotterranea. — *Hueffer*. Korveier Studien (art. d'Erben. Étudie spécialement le rôle du chapelain Gerold, à qui il attribue les Annales Einhardi, et d'Agius, qui serait le *Poeta Saxo;* l'auteur de la *Vita S. Liborii* sur la paix de Salz de 803 se trompe. La critique des diplômes est pleine de choses intéressantes). — *Pückert*. Aniane u. Gellone (étude diplomatique sur les diplômes de Charlemagne et de Louis le Pieux tirés du cartulaire d'Aniane. Ces diplômes ont été falsifiés pour favoriser les prétentions d'Aniane sur Gellone). — Records of the Borough of Leicester, 1103-1327, ed. by *Mary Bateson* (bon). — *Nic. Paulus*. Kaspar Schatzgeyer (le plus noble des polémistes catholiques du XVI^e^ s.). — *Backhuisen van ten Brink*. Cartons voor de Geschiedenis van den nederlandschen vrijheidsoorlog; 2^e^ part. (études sur les événements de la guerre d'indépendance). — *Schweizer*. Die Wallenstein-Frage in der Geschichte u. im Drama (plein d'idées neuves et ingénieuses. Wallenstein n'a pas trahi, mais il suivait toujours une politique personnelle). — *Hallendorff*. Koning August's Politik åren 1700-1701 (important). — Kaunitz, Ph. Cobenzl u. Spielmann. Ihr Briefwechsel, 1779-1782. = Heft 3. L. Schmidt. Les Hermondures (portion des Souabes avec les Quades et les Marcomans; sont connus pendant les deux premiers siècles de notre ère. Se confondent au III^e^ s., d'une part avec les Alamans, de l'autre avec les Thuringiens). — J. Krebs. Sur Holk et Aldringen (d'après les papiers de Hatzfeldt et les archives de Munich. Le Danois Holk fut un des meilleurs officiers de Waldstein, mort le 4 sept. 1633; il n'est pas vrai qu'il méditât de trahir l'empereur; quant à Aldringen, sa conduite fut indécise, mais il resta fidèle). — Kaiser. La « courte lettre » de Conrad de Gelnhausen (a retrouvé dans les archives du cercle de Strasbourg le texte d'une lettre inédite de Conrad adressée à Charles V en 1379 avant la rédaction de la lettre d'union publiée par Martène et Durand; il y défend les droits du concile. Cette lettre fut aussi envoyée à Wenceslas). — Haake. Les souvenirs de jeunesse du roi Auguste II de Saxe (conservés aux archives de Dresde; commencés sous forme de romans, ils deviennent un récit précis qui fournit quelques détails utiles). = Comptes-rendus : *Sach*. Das Herzogthum Schleswig in seiner ethnographischen u. nationalen Entwickelung; 2^e^ part. (bon). — *A. v. Halban*. Das rœmische Recht in den

germanischen Volkstaaten; 1re partie (défend la thèse du caractère germanique des royautés burgondes et ostrogothiques). — *Braun.* Die pontifikalen Gewænder des Abendlandes nach ihrer geschichtlichen Entwicklung. — Urkundenbuch der Stadt Esslingen, I. bearb. v. *A. Diehl.* — *Schneider.* Die finanziellen Beziehungen der florentinischen Bankiers zur Kirche von 1285-1304 (bon). — *Kaser.* Politische u. soziale Bewegungen im deutschen Bürgertum zu Beginn des 16. Jahrh. (le soulèvement de Spire en 1512 eut une origine économique : les métiers voulaient remplacer les contributions indirectes par des impôts directs sur les riches. On se tourne aussi contre le clergé et le conflit devient politique. En 1520, le mouvement urbain se complique de tendances communistes). — Des Kursæchsischen Rathes H. v. der Planitz Berichte aus dem Reichsregiment in Nürnberg, 1521-1525, hrggb. v. *E. Wülcker.* (bien édité). — *Loserth.* Akten u. Korrespondenzen zur Geschichte der Gegenreformation in Innerœsterreich unter Erzherzog Karl II. — *Karéiew.* Les paysans et la question paysanne en France durant le dernier quart du XVIIIe siècle (défectueux au point de vue critique). — *A. Schwedes.* Theodor Schwedes, Leben u. Wirken eines Kurhessischen Staatsmanns v. 1788-1882. = Heft 4. H. Bresslau. Les sceaux d'évêques élus (la palme n'indique pas seulement les saints, mais aussi les ecclésiastiques. C'est le portrait de l'élu, non un saint, qui figure sur les sceaux de Spire, Constance, Strasbourg). — Heigel. Sur le meurtre des plénipotentiaires de Rastadt (maintient l'exactitude des conclusions de Hüffer et montre l'impossibilité d'accepter les hypothèses fantaisistes de Criste, qui, dans ses « Beitræge zur Gesch. des Rastatter Gesandtmordes, » attribue le crime à Jean Debry et aux serviteurs des plénipotentiaires). — Guglia. Un mémoire inédit de Gentz, de 1822 (donne le texte de ce projet de remaniement de la confédération allemande que Treitschke a connu). — Wahl. La lettre de Frédéric Ier à Otton de Freising (tournures imitées du préambule des Institutes). — Clemen. Sur le procès en hérésie de Jean de Wesel (publie, d'après un ms. de Munich, les articles sur lesquels Jean se rétracta et qui sont du pur luthéranisme anticipé). = Comptes-rendus : *Bilfinger.* Das altnordische Jahr. *Tille.* Yule and Christmas, their place in the germanic year (l'ancienne année germanique était divisée en deux parties, non en trois, comme le veut M. T., celles-ci en mois allant de lune en lune. Le calendrier romain a introduit la semaine, les quatre saisons, équinoxes, solstices, noms des mois). — *Schrœder.* Lehrbuch der d. Rechtsgesch. (3e éd. profondément remaniée). — *Kiener.* Verfassugsgesch. der Provence seit der Ostgothenherrschaft bis zur Errichtung der Konsulate, 520-1203 (le Consulat est une institution du XIIe s., non une tradition ancienne). — *Winkelmann.* Kaiser Friedrich II; Bd. II, 1228-1233 (important). — *Dopsch.* Die Kærnten-Krainer Frage u. die Territorialpolitik der ersten Habsburger in Œsterreich (compte-rendu polémique intéressant de Bachmann). — *Kampschulte.* Johann Calvin; 2ter Bd. (magistral; ce livre posthume s'arrête à 1559).

— *Meinardus*. Der Katzenelnbogische Erbfolgestreit, I. — *Struck*. Johann Georg v. Oxenstierna (très utile; lance contre Oxenstiern quelques accusations injustes). — *Busch*. Tagebuchblætter; 3 vol. (l'édition allemande vaut moins que l'anglaise, mais ne la supplée pas, celle-ci donnant seule certains détails).

39. — Historisches Jahrbuch. Bd. XXI, Heft 4, 1900. — Nic. Paulus. Un commissaire des indulgences : Raimond Peraudi (il s'agit de maître Peraudi, — ou mieux Péraud, — qui naquit à Surgères en 1435. Il n'appartint jamais, quoi qu'on en ait dit, à l'ordre de Saint-Augustin. Chanoine de Saintes, puis archidiacre d'Amiens et aumônier de Louis XI, il fut chargé de propager la bulle par laquelle Sixte IV accorda pour dix années, 3 août 1476, des indulgences dont le mérite pouvait être appliqué même aux âmes du purgatoire. C'était une nouveauté que Péraud dut faire accepter par les théologiens. Après une ambassade à Rome en 1481, il fut envoyé en Allemagne comme nonce en 1486, à l'effet d'y propager la bulle de 1476, dont la durée avait été prorogée. Il y resta de 1488 à 1504, s'employant avec un zèle extraordinaire à faire accepter par le clergé la nouvelle application des indulgences et à vendre celles-ci pour la guerre contre les Turcs. Il y usa ses forces et revint mourir à Viterbe le 5 septembre 1505. Ses opinions dogmatiques sont exposées ici tout au long d'après ses ouvrages imprimés, qui avaient passé jusqu'ici presque inaperçus, parce qu'ils sont anonymes). — A. Zimmermann. S. J. Le roi d'Angleterre Guillaume III (Guillaume d'Orange n'a rien construit sur la base du droit; c'est pourquoi son œuvre fut instable, pourquoi il fut détesté des Anglais comme des Hollandais, pourquoi aucun homme d'honneur ne lui conserva son amitié jusqu'à la fin). — Hans Schorer. Du traité de commerce anglo-français de 1713; 2e art. (conclusion du traité; discussion du traité devant le Parlement anglais. Le traité fut un triomphe du vieux mercantilisme, qui allait bientôt être vaincu par le courant plus puissant de la liberté commerciale). — Fr. Diekamp. Les controverses origénistes au VIe siècle; discussions chronologiques. — Jul. von Pflugk-Harttung. Documents concernant la Marche de Brandebourg retrouvés dans les archives centrales de l'Ordre teutonique, à Vienne. — Spangenberg. La fondation de l'évêché de Prague (ainsi que Cosmas le rapporte, cet évêché fut fondé en 974 par Otton le Grand et Benoît VI). = Comptes-rendus : la méthode historique et l'histoire d'Allemagne de Lamprecht (G. Schnürer passe en revue les publications récentes sur ce furieux débat). — *Fr. Lau*. Entwickelung der kommunalen Verfassung und Verwaltung der Stadt Kœln bis zum Jahre 1396 (ouvrage richement documenté). — *A. Stauber*. Das Haus Fugger (monographie intéressante, sans aucune prétention érudite).

40. — Hermes. Bd. XXXVI, 1901. Heft 1. — E. Detlefsen. Les sources, surtout latines, utilisées dans le dixième livre de l'Histoire naturelle de Pline. — O. Seeck. La chronologie de l'empereur Licinius

(Licinius a reçu la dignité impériale le 11 novembre 308; sa démission tombe dans les derniers jours de septembre ou dans les premiers d'octobre 324. Ces dates sont fixées à l'aide de papyrus égyptiens). — H. DIELS. La liste des vainqueurs aux jeux olympiques d'Oxyrhynchos (apporte des corrections au mémoire de Robert publié dans le vol. XXXV). — B. GRÆF. Études archéologiques. — W. CHRIST. Bacchylide et le compte des Pythiades (défend le chiffre donné par Bœckh). — F. HILLER VON GÆRTRINGEN et C.-F. LEHMANN. Poids provenant de Théra.

41. — Neue Jahrbücher für das classische Alterthum, Geschichte und deutsche Litteratur. Jahrg. III, 1900. Heft 10. — Heinrich BULLE. Le métier de tailleur de pierres dans l'antiquité (d'après l'ouvrage récent d'Ad. Furtwængler). — Hans GRÆVEN. Soixante-deux ans d'histoire byzantine (d'après l'*Épopée byzantine* de G. Schlumberger, dont la lecture est si intéressante; l'auteur n'a négligé aucune source d'information). — F. RACHFAHL. Les grandes puissances (parle d'un travail de Max Lenz qui doit être considéré comme une suite des « Fragments » de L. Ranke parus en 1833. Le XIX^e^ siècle a mis fin à cet état de choses où l'État était séparé du corps de la Nation).

42. — Philologus. Bd. LIX, 1900. Heft 4. — Fr. SUSEMIHL. De l'époque où vivait l'historien Cratippe (combat les tentatives récentes faites pour défendre les récits légendaires concernant Thucydide. Cratippe n'est pas un contemporain de Thucydide; il appartient au II^e^ siècle avant J.-C.). — Th. BUETTNER-WOBST. Études sur Polybe (classement de quelques extraits du 21^e^ livre). — H. BLUEMMER. Nouveaux fragments de l'*Edictum Diocletiani* (traite de quelques détails des fragments nouvellement découverts). — R. EHWALD. Tacitus ab excessu d. Aug., I, 10 (au lieu de « nuberet. que tedii et Vedii Pollionis luxu, » il faut lire « nuberet; Q. Ventidii et Vedii Pollionis luxus »).

43. — Rheinisches Museum. N. F. Bd. LVI, 1901. Heft 1. — Hermann USENER. La justice populaire en Italie (la plus ancienne signification du mot *flagitium* est honte, déshonneur. Des traces de réprobation publique se retrouvent dans certains mots, dans des scènes de comédie). — S. SUDHAUS. La fête séculaire à Rome et les prophéties messianiques (nie qu'il y ait aucun rapport entre la prédiction de Virgile dans la 4^e^ églogue et les idées messianiques des Juifs). — Aug. BRINKMANN. Grégoire le Thaumaturge et son panégyrique d'Origène (analyse ce document important pour caractériser Origène). — Albert DIETERICH. L'A b c dans les monuments (de l'emploi magique et liturgique de l'alphabet). — A. SCHULTEN. Sur la *Lex Manciana* (pour servir au déchiffrement de l'inscription d'Henchir-Mettich). — C. WACHSMUTH. Décret honorifique de la province d'Asie (inscription trouvée à Eskimanias; elle concerne l'union des villes de la province d'Asie en vue de célébrer une fête commune dans le dernier siècle avant J.-C.). — ID. L'*Epi-*

tome rerum gestarum Alexandri dans un manuscrit de Metz (publié au 26e volume supplémentaire des *Jahrbücher für Philologie*). — H.-E. Ziebarth. Cyriaci Anconitani epistula inedita.

44. — Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen. Bd. CIV, 1900. Heft 1-2. — F. Liebermann. Conscription de matelots levée sur les terres de l'évêque de Londres vers l'an mille (liste en anglo-saxon des matelots, d'après le ms. 383 du collège de Corpus Christi, à Cambridge. Document important pour l'histoire de la marine anglaise). = Bd. CV, 1900. Heft 3-4. Wilhelm Mangold. Poésies de jeunesse de Frédéric le Grand lors de son séjour à Rheinsberg, 1736-1738, publiées pour la première fois d'après des manuscrits des archives royales ; t. I (insiste sur la nécessité de reviser l'édition de Preuss à l'aide des manuscrits existants).

45. — Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde. Bd. XXVI, Heft 2. — A. Brackmann. Voyage en Italie, mars-juin 1900 (recherches sur les manuscrits du *Liber pontificalis* et des Vies des papes. Manuscrits de la Vie de Grégoire Ier par le diacre Jean et par Paul Diacre, etc.). — Br. Krusch. Le Martyrologium Hieronymianum (ce martyrologe n'a pas été écrit à Auxerre, mais à Luxeuil ; il n'y en a pas eu de rédaction italienne au vie siècle). — Fr. Vollmer. Les poésies d'Eugène, archevêque de Tolède (mort en 657). — H. Bresslau. Études sur les diplômes de Henri II ; 3e partie (histoire de la chancellerie ; date, itinéraire, 1014-1024). — O. Holder-Egger. La chronique de Sicard de Crémone ; étude critique sur les sources (en particulier de la chronique de Tivoli perdue ; le Catalogus pontificum Casinensis). — A. Werminghoff. Les recensions du Libellus sacrosyllabus des évêques italiens de 794. — E. Duemmler. Le moine Remi d'Auxerre (identifie une œuvre de ce moine qui a été mentionnée par Sigebert de Gembloux, chap. 123).

46. — Staats-und socialwissenschaftliche Forschungen. Bd. XVIII, 1900. Heft 1. — Fried. Lohmann. La réglementation officielle de l'industrie lainière en Angleterre du xve au xviiie siècle (100 pages. Comme cette industrie, qui était la base même de l'état économique de l'Angleterre, a prétendu légiférer et administrer à un haut degré, elle a exercé une influence considérable sur le développement de l'état moderne, de ses organes et de ses fonctions. L'exposé fait par l'auteur contient surtout une analyse de la législation qui s'y rapporte et cherche ensuite à mettre en relief l'histoire de l'organisation industrielle). = Heft 4. Wilhelm Stolze. Les préliminaires de la guerre des Paysans (situation politique de l'Allemagne du Sud-Ouest depuis l'Interrègne jusqu'à la Réformation de l'Église ; institutions politiques et administratives au commencement du xvie siècle ; situation économique avant la guerre des Paysans. L'Église et l'État avant 1525). = Heft 5. Christian Eckert. La navigation sur le Rhin au xixe siècle (450 pages. Montre les différentes étapes du développement de cette

navigation et cherche, par une série d'études de détail, à en déterminer les manifestations variées. Des causes économiques et juridiques du mouvement. Les actes des archives de l'État et de la chambre de commerce de Mayence ont été abondamment utilisés).

47. — Zeitschrift für Social- und Wirthschaftsgeschichte. Bd. VII, 1900. Heft 4. — Konrad Hæbler. Pour servir à l'histoire du commerce colonial de l'Espagne au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle (donne les résultats préliminaires de ses recherches dans l'Archivio general de Indias, à Séville. Tableaux concernant la production des métaux précieux. Commerce des esclaves. 65 pages).

48. — Theologische Quartalschrift. Jahrg. LXXXII, 1900. Heft 1. — A. von Scholz. Sur les Logia de Jésus. — Belzer. Sur la chronologie de l'histoire évangélique (l'activité publique de Jésus se manifesta en tout pendant un peu plus de deux ans; elle commença environ trois mois avant Pâques 782 = 29 et finit à Pâques 784 = 31). — A. Hoch. La patrie de Johannes Cassianus (tout indique que Cassianus était d'origine syrienne). — Sægmueller. La Visitatio liminum ss. apostolorum jusqu'à Boniface VIII (histoire de cette institution). — Sepp. La mosquée de David et la chapelle de la Dormitio à Jérusalem. = Heft 2. Funk. Le testament de N. S. (à propos de l'édition donnée par Rahmani). — K. Kuenstle. Les écrits de l'évêque breton Fastidius (partisan de la secte pélagienne). = Heft 3. Schanz. Autorité et science. — Alfons Schulz. La question de Sion (études de topographie et d'exégèse). — S. Merkle. Cassianus n'était pas Syrien (réponse à A. Hoch. Il n'était sûrement pas de Syrie; il est peu probable qu'il fût du sud de la Gaule, mais très vraisemblable qu'il était de la Dobroudja). = Heft 4. H. Koch. La discipline dans l'ancienne Église occidentale (sur l'histoire de la liturgie). — Funk. Nouvelles découvertes d'écrits des Pères de l'Église.

49. — Theologische Studien und Kritiken. Jahrg. LXXIV, 1901. Heft 1. — Otto Clemen. Mélanges sur l'histoire de la Réforme (1° le jour où mourut Jean Tetzel est le 11 août 1519; 2° Hutteniana; 3° les thèses de Henri de Zütphen; 4° deux lettres relatives à l'histoire de la ville et de l'Université de Wittenberg; 5° Jean Agricola est l'auteur d'un traité confessionnel dirigé contre Osiander). — P. Drews. Testamentum Domini nostri Jesu Christi (parle en détail de cette ordonnance ecclésiastique du II^e^ siècle, qui a été publiée à Mayence, en 1899, par le patriarche des Syriens unis à Antioche, Ignace-Ephrem II Rhamani. Ce Testamentum est un document très instructif pour l'histoire du service divin et des usages ecclésiastiques). = Heft 2. H. Becker. Le nom d' « Église réformée » en Allemagne et le duché d'Anhalt (c'est en Anhalt que s'est le plus largement répandu l'emploi du mot « réformé, » au lieu de « calviniste » ou « zwinglien, » et c'est de là qu'il s'est propagé en Allemagne). — F.-W.-E. Roth. Paulus Crocius (1551-1607. Crocius a traduit du français le livre des Martyrs).

50. — Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft. Jahrg. XX, 1900. Heft 1. — Samuel KRAUSS. Le nombre des peuplades bibliques (complément au mémoire inséré au tome XIX sur le symbolisme du nombre soixante-dix). — W. BOUSSET. Le système chronologique des livres historiques de la Bible (le rédacteur du Pentateuque et des livres historiques de l'Ancien Testament a fixé l'an 3001 comme celui où commença le culte dans le temple et l'an 2501 comme celui de l'Exode). = Heft 2. Charles TORREY. Les lettres II Maccab. I, 1-2, 18 (nouvelle étude sur ces lettres très importantes pour l'histoire des rapports entre les Juifs palestiniens et alexandrins).

51. — Blætter für Handel, Gewerbe und sociales Leben. Beiblatt zur Magdeburgischen Zeitung. 1900. N^os^ 1-4. — AUSFELD. Le prince George d'Anhalt et quelques points de la réforme de l'Église. = N^os^ 1-3. Le jour de cour du roi Philippe de Souabe à Magdebourg, Noël 1199 (suite de l'article dans n° 52 de 1899). = N^os^ 14, 15. G. ARNDT. L'hommage de la principauté de Halberstadt au Grand Électeur (en 1650). = N° 15. TOLLIN. Sur le nom de « Hugenot » (ce mot signifie « Hausgenosse », Husginoz, holl. Huisgenoot, = qui habite dans la même maison). = N^os^ 23-26. O. von HEINEMANN. Le duc Ulrich de Wurttemberg; biographie du temps de la Réformation. = N^os^ 25-27. La mère de Napoléon III (d'après des notes d'un contemporain et ami d'Hortense). = N^os^ 38-44. La diète d'Augsbourg en 1548 (d'après le journal d'un contemporain, le duc Wolrad de Waldeck). = N° 40. LOTHHOLZ. La sépulture chez les Germains. = N^os^ 44-46. La langue française en Alsace-Lorraine, par un Alsacien. = N° 47. Wilh. SOLTAU. Le comte de Hertzberg et le gouvernement de cabinet en Prusse. = N° 48. A. EBERS. L'empereur Charles IV et son séjour à Tangermuende. = N° 49. M. HEYNE. Les périodes préhistoriques. — Les notes du feldmaréchal comte de Blumenthal sur le bombardement de Paris en 1870 (extrait de l'ouvrage de M. de Poschinger sur l'empereur Frédéric III, t. III). = N° 50. Une nuit significative devant Belfort en 1870 (mémoires d'un témoin). = N° 51. Édouard FECHT. Le dernier prince immédiat de l'Allemagne ancienne (Bernhard-Erich-Freund de Saxe-Meiningen, 1800-1882).

52. — Centralblatt für Bibliothekswesen. Jahrg. XVII, 1900. Heft 1-6. — P.-Gabriel MEIER. Les progrès de la paléographie à l'aide de la photographie. Essai de bibliographie (contient une énumération complète de tous les manuscrits qui ont été reproduits à l'aide de la photographie). = Heft 4. Karl GEIGER. Robert de Mohl en sa qualité de chef de la bibliothèque universitaire de Tubingue. = Heft 5, 6. Léon-G. PÉLISSIER. Le fonds Fabre-Albany à la bibliothèque municipale de Montpellier (catalogue des lettres et d'autres matériaux utiles à la connaissance générale, politique, artistique, sociale, de la grande époque au commencement du XIX^e^ siècle). = Heft 7, 9, 10. Anton SCHUBERT. Les bibliothèques anciennes des monastères supprimés par

l'empereur Joseph II en Moravie et en Silésie, et ceux des ex-jésuites à Teschen et à Troppau (notices bibliographiques très intéressantes). = Heft 9. S. Tomanović. La première imprimerie slavo-cyrillique (fondée à Obod-Cetinje par Ivan Crnojević en 1481). = Heft 10. J.-L. Heiberg. Quelques extraits des papiers d'A[ndreas] E[rasmus] de Seidel (celui-ci, né en 1650, mort en 1707 à Berlin, vint en qualité de drogman de la République de Venise, sous Morosini, en Grèce, 1688, où il resta jusqu'en 1692; il profita de cette occasion pour ramasser des monnaies et des manuscrits). = Heft 11. K. Rózycki. La bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg. = Heft 12. Th. Birt. Pour servir à l'histoire du caractère antique des livres (contre les déductions de K. Dziatzko dans son ouvrage : *Untersuchungen über ausgewählte Kapitel des antiken Buchwesens*. Leipzig, 1900). — Otto Clemen. Le pseudonyme Symon Hessus (c'est Urbanus Rhegius).

53. — Zeitschrift für Socialwissenschaft, herausgegeben von Julius Wolf, Jahrg. III, 1900, Heft 1. — Friedrich Ratzel. Quelques problèmes d'ethnographie politique (trois points sont à considérer : 1° Comment les dispositions et les facultés des peuples sont-elles distribuées, comment et sous quelles conditions sont-elles déployées? 2° Quelle position occupe un peuple, et principalement mon peuple et moi avec lui, dans l'humanité et à quelle fonction est-il destiné? 3° Quelles qualités et manifestations faut-il regarder pour porter un jugement sur un peuple? = Heft 2-3. Alfred Vierkandt. Le problème de la civilisation (considérations sur les causes et les résultats de la civilisation humaine). = Heft 4-5. Heinrich Schurtz. Les origines de la propriété foncière. = Heft 6. Julius Beloch. La population de l'Europe au moyen âge. = Heft 11. Id. La population de l'Europe au temps de la Renaissance.

54. — Militær-Wochenblatt. Jahrg. LXXXV, 1900. N^{os} 2-3. — Souvenirs personnels du général Gustave de Stiehle (mort le 15 nov. 1899). = N° 4. Les idées de Frédéric le Grand sur la guerre; comment elles se sont formées de 1745 à 1756 (compte-rendu détaillé des *Kriegsgeschichtliche Einzelschriften*, Heft 27). = N° 7. L'ancien bataillon d'infanterie légère de Waldeck (fondé en 1681, dissous en 1867). = N^{os} 8-10, 12-14. Duvernoy. L'artillerie de campagne de Frédéric le Grand. = N^{os} 25-26. B. von Poten. Les écuyers de l'ancienne armée hanovrienne. = N^{os} 40-41. L'éducation tactique de l'armée prussienne par le roi Frédéric le Grand pendant le temps de paix 1745 à 1756 (compte-rendu détaillé des *Kriegsgeschichtliche Einzelschriften*, Heft 28-30). = N° 40. Le régiment « Alt-Larisch. » = N^{os} 54-55. Keim. La campagne de Marengo (d'après l'ouvrage du capitaine de Cugnac : *Campagne de l'Armée de réserve en 1800*, t. I, 1900). = N° 59. Le grand-duc Pierre d'Oldenbourg et l'armée prussienne. = N° 66. L'insurrection dans le Palatinat en 1849. = N° 68. Fr. Genthe. Les livrets d'uniforme de l'armée prussienne, de 1750 à 1808, dans les collections de Berlin. = N° 75.

La bataille de Cassano (16 août 1705). = N° 79. Pour servir à l'histoire de la bataille de Culm (29 et 30 août 1813 ; exposé des motifs pour lesquels Napoléon a envoyé le général Vandamme). = N° 80. Pour servir à l'histoire de la campagne de 1809 (d'après l'ouvrage du commandant Salski, 1899-1900). = N° 88. Von Pelet-Narbonne. La cavalerie de la première et de la seconde armée, du 7 au 15 août 1870. Réplique dans les nos 90-92. = Nos 100-101. L'ordre oblique de Frédéric le Grand ; avec trois croquis. = N° 102. Von Caemmerer. Sur les opérations de l'armée autrichienne en 1866 (d'après l'ouvrage de Schlichting, *Moltke und Benedek*, 1900). — Wolf. Le *limes* de l'empereur Domitien (contre l'article de F. Herzog, *Kritische Bemerkungen zur Chronologie des Limes*, dans les « Bonner Jahrbücher »). = N° 105. Un plan de guerre français en 1867 (d'après un article du général Frossard, publ. dans la *Revue militaire* de sept. 1900). = N° 109. Von Hœsslin. Hohenlinden, 3 déc. 1800. Un glorieux anniversaire pour l'armée bavaroise ; avec un croquis. = Nos 111-112. Von Lettow-Vorbeck. Remarques historiques sur le livre du général de Schlichting, *Moltke und Benedek ;* avec un croquis. = N° 114. Le général d'infanterie de Fransecky (d'après sa biographie publ. par de Bremen, 1901). = N° 116. Au quartier général de la seconde armée en 1866 (d'après les notices du général du Verdy).

55. — Beihefte zum Militær-Wochenblatt. Herausgegeben von Frobel, 1900, Heft 1. — B. von Poten. L'armée prussienne il y a cent ans, d'après les règlements en vigueur et les sources contemporaines (un peu insuffisant). = Heft 2. Von Sothen. Les opérations de la troisième brigade badoise renforcée entre Dijon et Autun, du 29 novembre jusqu'au 3 décembre 1870 (discours ; avec une pièce annexée et deux croquis des combats). — Heinrich Rocholl. Études sur la campagne du Grand Électeur contre la France et l'Alsace, 1674-1675 (d'après des documents d'archives). — Von Bremen. Frédéric le Grand et l'origine de la guerre de Sept ans. Étude critique. = Heft 3. Dickhuth. La bataille de Rossbach ; avec un plan. = Heft 5. Baron de Freytag-Loringhoven. Exemples de l'application stratégique de la cavalerie sous Napoléon. = Heft 6. Petzel. Les opérations de Napoléon, de La Rothière jusqu'à Bar-sur-Aube, du 1er au 25 février 1814 (discours ; avec une carte). = Heft 7. Von Leszczynski. Breslau et Leuthen (discours ; avec un plan).

56. — Stimmen aus Maria-Laach. Katholische Blätter. Bd. LIX, 1900, Heft 1-2. — C.-A. Kneller. S. J. Alexandre Volta (biographie et doctrine de ce savant, d'après les sources). — H.-A. Krose. S. J. Les mouvements confessionnels en Allemagne au XIXe siècle. = Heft 2-5. O. Pfülf. S. J. Le dernier vétéran de la « section catholique » (Jos. Linhoff, né en 1819, mort en 1893, fut témoin des luttes confessionnelles de la Prusse en qualité de conseiller du gouvernement dans la section catholique du ministère des cultes, abolie en 1871.) = Heft 2.

I. Braun. S. J. Le vêtement liturgique dans les rites de l'Orient. = Heft 3-4. H.-A. Krose. S. J. Les causes des mouvements confessionnels en Allemagne. = Heft 5. Joseph Dahlmann. S. J. Le créateur de la Chine moderne (Che-Hoang-Ti). = Bd. LX, 1901, Heft 1. — Joseph Dahlmann. S. J. La renaissance de l'antiquité en Chine et son influence sur la vie de l'État.

57. — Beilage zur Allgemeinen Zeitung. 1900, N^os^ 260-261. — Robert Pœhlmann. Pour servir à l'histoire de la démocratie sociale dans la Rome antique (extrait de son ouvrage *Geschichte des antiken Communismus und Sozialismus*, t. II, 1900). = N^os^ 261-262. Hans Riggauer. Le développement de la numismatique et des collections numismatiques au XIX^e^ siècle (discours tenu à l'Académie des sciences de Munich). = N° 263. Karl-A. von Zittel. Buts et problèmes des académies au XX^e^ siècle (extrait d'un discours tenu à la même Académie). = N° 267. La bibliothèque du château impérial de Vienne et l'exposition Gutenberg (histoire complète de cette bibliothèque). = N^os^ 270-271. Anton Chroust. Les débuts de la contre-réforme en Styrie (d'après l'ouvrage de Jean Loserth, *Die Reformation und Gegenreformation in den innerösterreichischen Ländern im XVI. Jahrhundert*, 1898). = N° 275. Nouvelles lettres de Bismarck (résumé des lettres du prince de Bismarck à sa fiancée et à son épouse, récemment publ. par le prince Herbert Bismarck, 1900). = N^os^ 276-277. Comment périssent les empires (le royaume de Naples d'après l'ouvrage de R. de Cesare, *la Fine di un Regno*, 2^e^ éd., t. I-II, 1900). = N^os^ 284-285. Ad. Holm. Ravello (pour servir à l'histoire du duché d'Amalfi). = N° 291. Paul Darmstædter. Le dernier prince ecclésiastique de l'Allemagne et son gouvernement (esquisse historique sur Charles de Dalberg, tirée de l'ouvrage *Das Grossherzogthum Frankfurt* de ce même auteur). = N° 292. La civilisation allemande reflétée dans les mots qui sont empruntés à l'allemand (d'après les études de Friedrich Seiler, *Die deutsche Kultur im Spiegel der deutschen Lehnwörter*, 1895, 1900). = N° 295. C. Mehlis. Walahstede (histoire et description de cette ruine située près de Klingenmuenster en Palatinat, à l'occasion d'une remarque d'Auguste Becker dans son livre *Die Pfalz und die Pfälzer*, p. 444). — N^os^ 296-297. Paul Holzhausen. La fête séculaire des aïeux; I. (le vrai terme de la fin du siècle. Des fêtes séculaires d'autrefois. Perspective du monde en 1801); fin au n° 20. = N° 297. Émile Schiller. Formation et disparition d'opinions politiques. = N° 298. Albert Pfister. Encore une fois la bataille de Dorking (à propos du n° 223 des *Beilagen*, du 30 septembre 1899). = 1901. N° 1. Ξένος. Considérations sur le dernier siècle (principalement sur le mouvement religieux du XIX^e^ siècle). = N^os^ 6-7. A. Bacmeister. Willibald Beyschlag (mort le 25 nov. 1900; biographie et caractéristique). = N° 9. L'institut historique de Prusse à Rome. = N° 11. Une esquisse nouvelle du développement historique de l'Algérie (d'après l'*Histoire de l'Algérie par ses monuments*. Paris, 1900). = N° 12. Hugo Grothe. Les écoles allemandes à l'étranger et leur développement

(d'après l'ouvrage d'I.-P. Müller, 1900). = Nos 14-15. G. Schuster. L'acquisition de la couronne royale de Prusse. = N° 15. L'État et l'Église héritiers en France (explication des causes de l'accroissement des finances de la « main-morte »). = N° 17. Karl Raab. Sur le développement des idées américaines (études sur le caractère de la politique de l'Amérique autrefois et aujourd'hui). — I. Fink. La colonie romaine près d'Eining (sur le Danube au-dessus de Weltenburg).

58. — Wissenschaftliche Beilage zur Germania. Blätter für Litteratur, Wissenschaft und Kunst, 1900. Nos 6-7. — Ludwig Baur. Grégoire VII et son influence aux débats de Tribur-Oppenheim en octobre 1076. = Nos 8-9. Aloys Schulte. La maison de commerce allemande à Venise. = Nos 10-11. Nuernberger. Le royaume d'Italie et la question romaine en 1861 (un chapitre du troisième tome de son ouvrage : « Papisme et États pontificaux »). = Nos 12-15. Hermann Grauert. La position de l'Allemagne dans le monde et le catholicisme. Considérations historiques et politiques. = N° 16. Mgr Ehses. Un pamphlet de Calvin contre le pape Paul III (1545). = Nos 22-23. Aloys Schulte. La campagne de Waterloo (d'après l'ouvrage de Houssaye). = N° 29. Christiane Gmeiner. Un génie supérieur (le pape Jules II; d'après l'ouvrage de Julian Klaczko, *Rome et la Renaissance*). = Nos 33-34. Linneborn. Les couvents bénédictins en Westphalie au xve siècle. — N° 35. Aloys Schulte. Les mémoires du général français Marbot. = N° 41. P. Ath. Zimmermann. S. J. Le Père Gratry et la renaissance de la vie catholique en France (d'après la biographie de Gratry par le cardinal Perraud).

59. — Sonntagsbeilage zur Vossischen Zeitung. 1900. Nos 1-2. — Walter Friedensburg. Pour servir à l'histoire des années jubilaires à Rome. = N° 1. Bruno Gebhardt. Joséphine (d'après l'ouvrage de Masson, *Joséphine, impératrice et reine,* 1899). = Nos 2-3. Max Blumenthal. Landwehr et milice en Prusse (étude sur l'origine de ces institutions militaires). = Nos 4-7. Wilhelm Gundlach. Le cas de Prades. Une cause célèbre au xviiie siècle. D'après des notes et documents contemporains (histoire de la condamnation de l'abbé de Prades à cause de son article « Certitude » dans l'*Encyclopédie;* son appel à Berlin; sa trahison envers le roi Frédéric II; son emprisonnement à Magdebourg et à Glogau). = N° 5. Curt-Rudolf Kreusner. Cabinets noirs. Étude relative à l'histoire du secret des lettres. = N° 6. Th. Achelis. La civilisation des pays de la Méditerranée (d'après l'histoire universelle de Helmolt, t. IV). = N° 7. Karl Sachs. Giordano Bruno. = Nos 7-8. Siegfried Fitte. La bataille de Hemmingstedt (17 février 1500). = N° 8. Franz Bendt. La conquête de la mer par le bateau à vapeur. = Nos 9-10. Bruno Gebhardt. Les résultats de la critique des *Gedanken und Erinnerungen* du prince de Bismarck (énumération des points dont l'authenticité a été mise en doute sans contre-critique). = Nos 9-10. Johannes Luther. Le mot de Luther : « Hier stehe ich, ich kann

nicht anders, Gott helfe mir. Amen » (Martin Luther à la diète de Worms ne s'est servi que des mots « Deus adjuvet me; » mais il est vraisemblable qu'il a approuvé plus tard lui-même les mots cités). = Nos 11-12. Édouard Schulte. L'histoire du royaume de Hanovre par W. von Hassell (critique sévère de cet ouvrage, qui est rempli d'erreurs). — W. Bruchmueller. La vie des paysans allemands au temps des Hohenstaufen. = Nos 11, 13. I. Maehly. « Mythus, Sage, Märchen » (explication de ces mots par des exemples). = Nos 12-14. L'histoire de l'Académie des sciences de Berlin, 1700-1900 (résumé de l'ouvrage de Harnack, 1900). = N° 15. Georg Ellinger. Joachim Camerarius (hommage rendu à l'ami de Mélanchthon pour le 400e anniversaire de sa naissance). = N° 16. Édouard Schulte. La Terreur blanche dans la France méridionale en 1815 (récit des événements d'Avignon d'après les recherches d'Ernest Daudet, peu connues en Allemagne). — Hans Kaiser. L'état actuel des études dans les archives en Prusse (d'après le rapport du directeur en chef des archives de l'État, R. Koser, publié dans les *Mittheilungen aus den preuss. Staatsarchiven*, Heft 1, 1900). = Nos 17-18. M. Blumenthal. Une colonie allemande il y a 400 ans (la famille des Welser possédait, de 1528 à 1555, une partie de l'Amérique méridionale, ou Vénézuéla, qui fut occupée plus tard par les Espagnols). = N° 18. Paul Holzhausen. Bonaparte et les royalistes (d'après les *Mémoires et souvenirs du baron Hyde de Neuville*, 1894-1898, et les *Mémoires du général d'Andigné*, publ. p. Edm. Biré, t. I, 1900). = Nos 19-21. Christian Meyer. Comment l'Autriche devint un pays catholique (dépeint la décadence de l'Autriche après la suppression de la nationalité allemande par le catholicisme au moyen âge). = N° 21. A. von Winterfeld. Le comte Louis Zinzendorf et le roi Frédéric-Guillaume Ier de Prusse (pour le 200e anniversaire de la naissance de Zinzendorf, le 26 mai 1700). = Nos 24-25. Paul Holzhausen. Une voix nouvelle sur les campagnes de 1812 et 1813 (d'après les Mémoires du général baron de Dedem de Gelder, 1774-1825. Paris, 1900). = Nos 24-26. Wilhelm Gundlach. Les publicistes de notre ancien empire. Une étude sur l'histoire de la littérature et des mœurs (1° les musiciens errants; 2° les pamphlets et polémiques du temps des Saliens et des Hohenstaufen; 3° les écoliers migrants). = N° 25. Johannes Luther. Jean Gutenberg. Pour son 500e anniversaire. = N° 26. Édouard Schulte. Les mémoires de Nazelle (d'après la publication d'Ernest Daudet, 1899). = Nos 26-27. Heinrich Renner. Les savants allemands en Mésopotamie. = N° 27. Th. Achelis. Essai sur l'importance de la civilisation de l'Asie Mineure pour l'Europe (d'après l' « Histoire universelle, » par H. Helmolt, t. III, 1899). = Nos 27-29. Heinr.-Hub. Houben. Varnhagen et la jeune Allemagne (études relatives à l'histoire de l'année 1835 et à sa catastrophe littéraire causée par la censure). = Nos 28-29. T. Kellen. Le château de famille de Godefroi de Bouillon (de son origine jusqu'à nos jours). — L'expulsion des protestants de Salzbourg et leur accueil en Prusse (d'après le livre de F. Arnold, 1900). = N° 31. Julius von

PFLUGK-HARTTUNG. L'enfance et la jeunesse de Napoléon Bonaparte. — Th. ACHELIS. L'importance de la combinaison des races au point de vue de la civilisation (d'après l'ouvrage de Gobineau, *Essai sur la disparité des races humaines*, t. III, 1900). = Nos 32-34. Walter FRIEDENSBURG. L'ordre de succession en Espagne en 1700. Un souvenir séculaire (d'après de nouveaux documents). = Nos 35-36. Les « pieux » lansquenets (caractéristique et histoire de cette institution, du milieu du xve siècle jusqu'à la fin du xvie). = Nos 37-38. Paul HOLZHAUSEN. Le débarquement de Napoléon en Angleterre et l'opinion publique en Allemagne. = Nos 38-39. Siegfried FITTE. Jourdan, un ami de Frédéric le Grand. = Nos 38-40. Rudolf KRAUSS. Les relations de Schubart avec le comte d'Hertzberg et la Prusse. = N° 39. Heinrich HEINZ. Les premiers cours en allemand dans les Universités allemandes (ce n'est pas Chrétien Thomasius qui s'est servi le premier de la langue allemande, mais Tilemann Heverlingh, professeur à Rostock au commencement du xvie siècle). = Nos 40-42. Otto HERRMANN. Le grand Frédéric dans la guerre de Sept ans (résumé de la biographie du roi par R. Koser, t. II, part. I, 1900). = N° 41. Adalbert VON HANSTEIN. Les femmes au xviiie s. = N° 42. Alfred SEMERAU. Moltke. Pour l'anniversaire séculaire de sa naissance (esquisse biographique). = Nos 43, 44-46. Hermann BARTH. Macaulay (étude biographique et littéraire). — Mathieu SCHWANN. Un problème pour les historiens et les psychologues (la loi de l'élévation et de la décadence des familles dynastiques est dérivée d'un nombre de suites généalogiques). — LUETTGERT. Pour servir à l'histoire du parlementarisme (résumé général). = N° 45. Alexander MEYER. Édouard Simson (d'après sa biographie écrite par son fils, 1900). = N° 46. M. BLUMENTHAL. La convention de Tauroggen (sur la question de savoir si le général York a conclu cette convention sous sa propre responsabilité ou d'après des instructions qu'il avait reçues. L'opinion de l'auteur, qui communique un mémoire de Scharnweber à Hardenberg, incline vers la seconde thèse). = N° 47. Curt-Rudolph KREUSNER. Des dénombrements de la population autrefois et aujourd'hui. — Les aventures d'Henri Rochefort (d'après ses mémoires). = N° 48. Christian MEYER. La détention du margrave de Brandebourg, Frédéric l'aîné, à la Plassenbourg (1515 à 1527). = Nos 49-50. Édouard SCHULTE. Pierre le Grand et son fils Alexis. — Georg ELLINGER. La croyance aux sorcières et l'inquisition au moyen âge (d'après l'ouvrage de Hansen, *Zauberwahn, Inquisition und Hexenprocess im Mittelalter*, 1900). = N° 57. H. SCHŒNBORN. L'empire de Charlemagne (la couronne impériale de Charlemagne n'a pas été un cadeau du pape, ce que prétendent maintenant les écrivains ultramontains). — La résurrection de Ninive. = N° 52. Paul HOLZHAUSEN. Des fêtes séculaires à Berlin en 1801.

60. — Deutsche Revue ueber das gesamte nationale Leben der Gegenwart. Jahrg. XXV, 1900, Band I. — Horst KOHL. Quelques morceaux de la correspondance du comte Frédéric d'Eulenburg avec le prince de Bismarck (1854-1879). — Heinrich RICKERT. Un épisode de

la vie de Charles Twesten (son élection à Dantzig en 1867). — J. Héricourt. Souvenirs sur Pasteur. — Léopold de Gerlach, d'après quelques lettres inédites (supplément aux *Denkwürdigkeiten aus dem Leben L. von Gerlachs*, Bd. I-II, 1891-1892). — Sir Edward J. Reed. Le portrait de l'empereur Guillaume II. — Frédéric Loliée. Une visite chez Paul Deschanel. — Le premier pseudo-Démétrius (pour servir à l'histoire de la Russie de 1603 à 1605); fin au t. II. — Stefan Türr. Le prince de Bismarck et les Hongrois. Souvenirs de l'année 1866. — P. von Ebart. Le duc Auguste de Saxe-Gotha-Altenburg (1772-1822). = Band II. Mémoires sur la vie du comte Otto de Bray-Steinburg, composés d'après ses papiers posthumes, I-III (1807-1860). — Horst Kohl. Quelques pièces des archives de Friedrichsruh (contenant des lettres inédites des ministres Charles de Bodelschwingh, de Stosch, van der Heydt et autres). — Comte Paul de Hoensbroech. Papisme et inquisition. — Wilhelm Maurenbrecher. Histoire de la question d'Orient. Discours inédits. — Le plan d'organisation de la flotte au commencement du XIX^e^ siècle. Mémoire inédit du général-lieutenant de Minutoli (1828; contient un résumé historique de la politique maritime et coloniale des Hohenzollern). — M. von Brandt. La presse allemande et la politique étrangère. — Frédéric Loliée. 1813. Papiers interceptés (lettres et rapports relatifs à la campagne de 1813, saisis par un cosaque, conservés aujourd'hui dans la bibliothèque de la famille de Wellesley-Wellington en Cheshire). — O. Baratieri. Calatafimi (15 mai 1860). Souvenirs personnels sur Garibaldi. — Comte Paul de Hoensbrœch. Papisme et peine de mort. — Hans Kleser. La position et l'importance de la Roumanie dans la famille des États européens. = Band III. Mémoires sur la vie du comte Otto de Bray-Steinburg, IV-V (suite; 1866-octobre 1870). — Eugen Guglia. Gentz et les femmes. — Comte de Hœnsbrœch. Papisme et croyance aux sorcières. — J. Langen. Les jésuites autrefois et aujourd'hui. = Band IV. Mémoires sur la vie du comte Otto de Bray-Steinburg, VI-VIII (fin; oct. 1870-mars 1871). — Conte di Ronzaglie. Souvenirs sur le roi Humbert I^er^. — Comte Frédéric de Schœnborn. Rencontres (avec Jos.-Alex. de Huebner, Ant. Szécsén, Taaffe). — W. von Bremen. Le feld-maréchal Waldersee (appréciation de ses mérites dans la guerre de 1870-1871). — Közös. Le jubilé de la couronne de Saint-Étienne. Tableau politique de la Hongrie. — G.-M. Fiamingo. Le combat entre le Vatican et le Quirinal. — Heinrich Ulmann. Pour servir à l'éclaircissement de la question napoléonienne (contre Vandal et Roloff; Napoléon profita de l'armement contre l'Angleterre pour préparer la guerre continentale). — Karl von Stremayr. L'abolition du Concordat et ma démission. — Heinrich von Poschinger. Quelques lettres inédites du ministre de Larisch (sur diverses questions politiques, 1853-1856). — Friedrich Nippold. Quelques souvenirs sur la vie de l'impératrice Frédéric. — Comte di Ronzaglie. Éloquence et orateurs politiques en Italie. — Heinrich von Poschinger. Rencontres de Bismarck avec le ministre des cultes Zedlitz-Truetz-

schler. — Id. Le ministre de l'agriculture Lucius. — H. Gelzer. Lettres inédites de Mgr de Hefele. — Adhémard Leclère. La dynastie des rois de Kambodje et les dernières crémations de corps à Phnom-Pénh. — Bernhard Stern. Récits du grand-vizir Djewad Pacha sur sa vie.

61. — Die Grenzboten. Zeitschrift für Politik, Litteratur und Kunst. Jahrg. LIX, 1900. Band I, n° 6. — Hans Witte. La recherche historique des nationalités (propositions et résumés). — Stephan Kekule von Stradonitz. L'égalité de naissance dans la famille royale de Prusse (détermine l'état du droit autrefois et aujourd'hui). = N° 12. Un rapport contemporain sur l'assassinat des ambassadeurs à Rastadt (par le comte François-Gabriel de Bray, ambassadeur de Bavière). = N°s 12-13. Caroline de Brunswick et sa fille la princesse Charlotte d'Angleterre. = Band II. N°s 14-15, 17. Souvenirs sur la campagne de Hongrie en 1849, par l'aide de camp du général russe, comte Rudiger, publ. par Adolph Hess. = N° 18. F. Eyssenhardt. George de Bunsen (critique de la biographie écrite par sa fille Marie de Bunsen, 1900). = N°s 19-20. La cour de Saint-Pétersbourg en hiver 1799-1800 (notices sur la cour de Paul Ier, d'après un mémoire de mars 1800). = N° 25. L'apogée et la décadence de la puissance maritime de la Hollande. = N° 26. Les rois de Prusse et la politique sociale (d'après quelques passages de l'ouvrage de G. Schmoller : *Umrisse und Untersuchungen zur Verfassungs-, Verwaltungs-und Wirtschaftsgeschichte,* 1898). = Band III. N°s 30-31. Otto Kæmmel. Huit ans de politique saxonne-allemande (1859-1866; d'après l'ouvrage de P. Hassel : *Aus dem Leben des Königs Albert von Sachsen,* t. I-II, 1898-1900). = N° 36. Reinhold Guenther. Il y a cent ans (esquisse sur l'armée de la France et d'autres pays; sur la campagne de Napoléon en Italie et sur Moreau). = N°s 38-39. Lettres de Paris en 1797. Contributions à l'histoire des mœurs en France à l'époque de la Révolution (lettres et rapports du comte François-Gabriel de Bray; celui-ci porte sur le coup d'État du 18 Fructidor un jugement assez bienveillant). = Band IV. N° 40. Un voyage de Londres à Boulogne en 1763 (publie une lettre tirée de l'ouvrage peu connu du romancier anglais Tobias Smollet : *Travels through France and Italy.* Édimbourg, 1817). = N° 52. Bernhard Rogge. L'acquisition de la couronne royale de Prusse par l'électeur Frédéric III.

62. — Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft im Deutschen Reich, herausgegeben von Gustav Schmoller, Jahrg. XXIV, 1900, Heft 1. — Dietrich. La situation économique actuelle de l'industrie des tulles et dentelles en France. — Franz Eulenburg. Sur la possibilité et les problèmes de la psychologie sociale. Discours d'inauguration académique. — Gustav Schmoller. Les changements de la politique commerciale de l'Europe au XIXe siècle. = Heft 2. G.-K. Anton. Politique domaniale et agricole de l'État du Congo. — Carl Ballod. Le développement économique de l'Allemagne depuis 1870. Discours d'inauguration académique. — Kurt Wiedenfeld. L'organi-

sation du commerce allemand des blés et la formation des prix du froment au XIXe siècle. = Heft 3. K. WAHL. Le développement de la navigation marchande hollandaise au XIXe siècle. = Heft 4. Gustav SCHMOLLER. Sur le développement d'une juste politique monétaire du XIVe au XIXe siècle. — G.-K. ANTON. Nouvelle politique agricole en Algérie et en Tunisie, I. — Karl GRUENBERG. Études sur l'histoire et la politique agraire de l'Autriche, III. La situation des serfs et leur affranchissement dans la Bukovine. — E. HEITZ. Les dénombrements allemands d'autrefois.

63. — Westermanns illustrierte deutsche Monatshefte. Jahrg. XLIV. Bd. LXXXVIII, 1900, Heft 524. — Heinrich FUNCK. Une nouvelle découverte sur la personne de Charlotte de Stein (d'après des lettres originales de Zimmermann à Lavater, conservées à la bibliothèque municipale de Zurich). — Georg STAMPER. Robert de Mohl. = Heft 525. Arthur KLEINSCHMIDT. La princesse Rosalie Lubomirska (avec des lettres inédites). = Heft 526. B. WOHLFAHRT. La cathédrale de Mayence (histoire et description). — Friedrich DUESSL. Gustave Freytag et Henri de Treitschke. Une amitié allemande (d'après leur correspondance publ. par A. Dove, 1900). = Heft 527. Karl-Theodor HEIGEL. Frédéric-Christophe Dahlmann. = Jahrg. XLV, Bd. LXXXIX, 1900-1901. Heft 529. Gottlob EGELHAAF. L'origine de la guerre de Sept ans (soutient l'opinion de Ranke contre la thèse de Lehmann). = Heft 530. Fedor von KŒPPEN. Moltke en guerre et en paix. Souvenirs pour le centenaire du général-feldmaréchal. — Georg STAMPER. Thomas Babington Macaulay. Pour le centenaire de sa naissance. = Heft 531. L'élévation de la Prusse. D'après les notes du ministre d'État, comte Erdmann Pueckler (ces notes, dont des extraits sont publiés par P. Grabein, ont été écrites en 1863; elles racontent des épisodes des batailles de Gross-Goerschen et de Leipzig, et l'entrée des Alliés à Paris). — Otto-L. JIRICZEK. Antiquités scandinaves (d'après l'ouvrage de Sophus Mueller : *Nordische Alterthumskunde,* t. I-II). = Heft 532. Fedor von KŒPPEN. L'ordre teutonique et la couronne royale de Prusse (pour le 200e anniversaire du couronnement du roi en Prusse).

64. — Preussische Jahrbücher. Bd. CII, 1900, Heft 2, nov. — Ludwig RIESS. Les facteurs de la puissance politique dans la Chine actuelle. — Albert von RUNEVILLE. Une histoire constitutionnelle du nouvel empire (à propos de l'ouvrage de P. Klœppel : *Dreissig Jahre deutscher Verfassungsgeschichte;* Bd. I. Leipzig, 1900. Dans un postscriptum de la rédaction, Hans Delbrück discute la théorie de la Grande-Allemagne de Runeville). — Émile DANIELS. L'anarchiste, prince Kropotkine. = Heft 3, déc. J. GEFFCKEN. La légende de l'antéchrist (trace dans ses grands traits le développement historique de cette légende. « Si extravagantes que puissent nous paraître les attentes des temps anciens, nous ne pouvons oublier que c'est l'expression d'un

sentiment très élevé, l'incarnation de la prière : Délivre-nous du mal. » C'est un cri de toute la souffrance humaine qui jaillit vers nous du chant et de la légende de l'antéchrist). — Heinrich Ulmann. La contre-réforme dans les pays héréditaires des Habsbourg (discours prononcé à l'Université de Greifswald : « La contre-réforme, née du jésuitisme, a brisé à l'Autriche les liens intellectuels et moraux qui la rattachaient à l'Allemagne »). — Hermann Oncken. Le grand-duc Pierre d'Oldenburg (art. nécrol. Montre la part prise par le grand-duc et par ses prédécesseurs au développement de l'Allemagne).

65. — Beitræge zur Geschichte des Niederrheins. Jahrbuch des Düsseldorfer Geschichtsvereins. Bd. XV, 1900. — Émile Pauls. Pour servir à l'histoire de la censure dans les pays du Rhin inférieur jusqu'en 1816 (expose, d'après les actes des archives municipales de Düsseldorf, les mesures officielles prises au sujet de la censure dans l'archevêché de Cologne et dans les duchés de Juliers-Clève-Berg. Important pour l'histoire du journalisme). — O.-R. Redlich. Documents pour servir à l'histoire minière dans la région du Rhin inférieur du XV^e^ au XVII^e^ siècle. — Victor Lœwe. Une description politique et économique du duché de Berg en 1740 (publie l'exposé tracé par le conseiller prussien Müntz, qui se trouve aux archives de l'État à Berlin). — Hermann Schuetze. Groupement et organisation des localités bas-rhénanes, surtout dans l'ancien duché de Berg (96 p.). — P. Eschbach. L'Université de Duisburg sous l'administration française (1° les dernières années de l'administration prussienne; 2° sous le gouvernement de Joachim Murat, 1806-1808; 3° sous la domination de Napoléon, 1808-1813; 4° fin de l'Université). — Th. Levin. Un projet de mariage dans la maison palatine de Neuenburg (lettres du prince électoral Jean-Guillaume, 1689-1690. Il s'agit d'Isabelle de Bragance, princesse de Portugal).

66. — Forschungen zur Brandenburgischen und Preussischen Geschichte. Bd. XIII, 1900, 2^e^ Hæfte. — Reinhold Koser, Les finances prussiennes pendant la guerre de Sept ans; fin. — R. Krauel. Lettres originales de Frédéric II, du prince Henri et de la princesse Amélie de Prusse à la duchesse Charlotte de Brunswick (14 lettres écrites à la sœur du grand Frédéric; elles sont en partie intéressantes pour l'histoire du temps). — Mathieu Schwann. La mort de l'empereur Charles VII et ses conséquences (sur le sentier de la politique européenne, la Bavière ne récolta que de l'infortune. Si cette infortune n'a jamais été plus grande que lorsque Frédéric le Grand combattit du côté de la Bavière, c'est la faute du feld-maréchal baron de Seckendorff). — Joh.-H. Gebauer. Introduction de la Réforme dans les villes d'Alstadt et de Neustadt en Brandebourg (utilise de nombreux matériaux sur l'introduction de la Réforme dans une ville de province). — Herman Granier. Douze lettres de Blücher (provenant des archives secrètes de l'État à Berlin). — Woldemar Lippert. Origine des jour-

naux tenus par le comte Henckel de Donnersmarck sur la guerre de Sept ans. — Alfred Stern. Quelques documents relatifs à l'histoire de la Prusse, 1809-1812, tirés du P. Record office de Londres. — Herman Granier. Documents pour servir à l'histoire de la guerre de 1806-1807. — R. Krauel. La nouvelle édition des lettres de Mirabeau sur la cour de Prusse (si la critique allemande est d'accord avec la critique française pour reconnaître la valeur littéraire de cet ouvrage, elle doit faire les plus grandes réserves au point de vue de son importance comme document historique. Bien que M. Welschinger en ait donné, pour la première fois, le texte complet, il n'enrichit pas notre histoire). — Jul. Krebs. Lettres inédites de l'année 1630.

67. — Mittheilungen aus dem Stadtarchiv von Kœln. Heft 30, 1900. — Jos. Greving. Listes des impôts de la paroisse de S. Kolumba à Cologne (175 pages. Documents importants pour l'histoire de Cologne au moyen âge et pour faire connaître la condition sociale et économique de ses habitants).

68. — Zeitschrift der Gesellschaft für Schleswig-Holsteinische Geschichte. Bd. XXX, 1900. — Jens Erichsen. Les possessions du monastère de Neumünster depuis sa transplantation à Bordesholm jusqu'à sa suppression (168 pages). — P. von Hedemann. Une exploitation rurale au XVIII^e^ siècle : Hemmelmarck. — De Boor. Pour servir à l'histoire de la famille Holsteinoise de Saldern (avec des tableaux généalogiques). — Aage Friis. André-Pierre Bernstoff et les duchés de Slesvig et de Holstein, 1773-1780 (80 p.; utilise de nombreuses correspondances inédites. La politique de Bernstorff était compatissante et conciliatrice, mais, en même temps, autoritaire et consciente du but qu'elle s'était proposé). — R. von Fischer-Benzen. Bulletin bibliographique pour les années 1897-1900.

69. — Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen. Jahrg. 1900. — Albert Eggers. L'organisation des impôts dans le comté de Hoya (d'après le cartulaire de Hoya et des chartes et documents provenant des archives de l'État à Hanovre). — Adolf Kœcher. Le registre terrier et les annales des maires d'Edesheim dans le Leinethal (pour servir à l'histoire économique de la Basse-Saxe). — Reinhard Weiss. De quelques noms de lieux importants de la Basse-Saxe; nouvelles explications. — Hermann Schlœmer. La plus ancienne ordonnance ecclésiastique d'Einbeck et son entrée dans la ligue de Schmalkalde. — Rustenbach. L'ancien Gau de Wikanavelde (doit être localisé à Eschershausen, dans le duché de Brunswick). — H. Hoogeweg. Le mariage du duc Otton le Vieux avec Metta de Campe (XVI^e^ s.; intéressant au point de vue psychologique). — B. Uhl. Comment fut mise en défense, au moyen âge, la ligne de la Werra et du Weser, de Hedemünden à Bursfelde. — R. Dœbner. Le monastère dominicain de Saint-Paul à Hildesheim au moment où y pénétra la Réforme, vers 1542. — H. Kuenhold. Chartes de l'église de Hedemünden avant la

Réforme. — W. Feise. Quelques documents relatifs à l'ancien état de cordonnier à Bodenwerder. — Ed. Bodemann. Publications concernant la Basse-Saxe parues en 1899-1900.

70. — K. Bayerische Akademie der Wissenschaften zu Muenchen. Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und der historischen Classe. 1900, Heft 3. — H. Paul. La saga de Thidrek et le poème des Niebelungs (soutient, avec B. Dœring, que la légende scandinave de Dietrich remonte au poème des Niebelungs). — K. Krumbacher. Les proverbes en grec moyen et le recueil de Moscou (publie ces documents d'après le « Cod. Mosquensis Synodalis 239, » avec une introduction détaillée. L'époque des Paléologues, que l'on méprise souvent à cause de son extraordinaire prédilection pour les discussions théologiques, est cependant fort importante pour l'histoire de la formation intellectuelle de la Grèce et surtout de l'érudition grecque).

---

71. — Archiv für vaterlændische Geschichte und Topographie. Herausgegeben von dem Geschichtsverein für Kærnten. Jahrg. XIX, 1900. — Vincentius Joppi. Necrologium monasterii Rosacensis (d'après un ms. sur parchemin du XIII^e^ s. conservé à la bibliothèque archiépiscopale d'Udine. Ce nécrologe a été rédigé vers l'an 1250). — J. Loserth. Pour servir à l'histoire de la contre-Réforme en Carinthie. La dissolution et l'expulsion du Schulministerium évangélique à Klagenfurt (66 p. Publie quarante-quatre pièces d'archives). — Aug. von Jaksch. Notes sur les archives de la Carinthie (172 p. L'auteur se propose de dresser des catalogues plus ou moins détaillés des grandes archives du pays; il commence par celles du comte Lodron à Gmünd).

72. — Carinthia. Mittheilungen des Geschichtsvereins für Kærnthen. XC Jahrg., 1900. — A. von Jaksch. Georg Kolberger, évêque de Gurk en 1490, inconnu jusqu'ici en Carinthie. — J. Losert. L'époque de la contre-Réforme en Carinthie. Le projet d'incorporation à l'ordre de Jésus des monastères d'Arnoldstein et de Griffen. — Aloïs Bergkessel. De quelques-unes des batailles les plus importantes livrées en Carinthie du temps français (combats de Neumarkt, 2 avril 1797; de Wolfsbach, 14 mai 1809; de Tarvis, 17 mai 1809 et 7 octobre 1813). — V. P. Topographie historique du Lieserthal (des voies romaines dans les Alpes orientales). — Ed. Nowotny. Un bain romain à Mühldorf, dans le Möllthal (découvert et fouillé en 1898).

73. — K. Akademie der Wissenschaften zu Wien. Sitzungsberichte. Philosophisch-historische Classe. Bd. CXLIII, 1900, n° 1. — Anton Zingerle. Sur le 43^e^ livre de Tite-Live (étude critique sur le texte, d'après le « Codex Vindobonensis »). = N° 3. Th. Gomperz. Contributions à la critique et à l'explication des écrivains grecs (corrige entre autres des passages de Platon et de Plutarque). = N° 4. H.-P. Chajes. Contributions à l'onomatologie des Sémites septentrionaux

(étudie les rapports des noms propres dans l'ancienne littérature judaïque avec ceux de l'épigraphie). = N° 5. Th. von Sickel. Études romaines; IV (parle du volume qui forme le t. CVIII des Actes conciliaires des archives du Vatican. La collection s'est terminée au plus tôt en 1689, sous le pontificat d'Alexandre VIII Ottoboni).

---

74. — The Athenæum. 1900, 1er déc. — *Viscountess Knutsford.* Life and letters of Zachary Macaulay (il s'agit du père du célèbre historien; il prit une part très active au mouvement anti-esclavagiste; la vicomtesse Knutsford est sa petite-fille). — *Ch. H. Farnham.* A life of Francis Parkman (bonne biographie par un ami personnel de l'éminent historien canadien). — *Th. Kemp.* The book of John Fisher, town clerk and deputy recorder of Warwick, 1580-1588 (intéressant). — La date de la mort du roi Alfred (sir J. H. Ramsay tient toujours pour l'année 899); suite le 22 décembre (Anscombe étudie la chronologie d'Ethelvard). = 15 déc. *Ch. Gross.* Sources and literature of English history to about 1485 (très important). = 22 déc. *Alex. Michie.* The Englishman in China during the Victorian era, as illustrated in the career of sir Rutherford Alcock (beaucoup de renseignements intéressants sur la Chine et le Japon de 1844 à 1869). — *J. B. Perkins.* Richelieu and the growth of the french power (bon). — *J. Gairdner* et *R. H. Brodie.* Letters and papers, foreign and domestic, of the reign of Henry VIII; vol. XVI-XVII : 1540-1542. = 29 déc. *Kirk.* Returns of aliens dwelling in the City and suburbs of London; part. I : 1523-1571 (admirable publication de la Huguenot Society). = 1901, 5 janv. *A. C. Yate.* Lieut.-col. John Haughton, commandant of the 36th Sikhs. — *E. G. Gardner.* The story of Florence (bon résumé). — *Grenfell* et *Hunt.* Fayûm towns and their papyri (publient 140 textes complets et l'analyse de 225 autres). = 12 janv. *G. C. Lee.* Leading documents of english history, together with a bibliography of sources (très médiocre). — *Prof. C. Keller.* Madagascar, Mauritius and the other east-african islands (beaucoup d'observations précieuses sur la faune et la flore de Madagascar; peu de choses sur son histoire. L'auteur est avant tout un voyageur et un naturaliste). — *J. Macdonald.* The place-names of West-Aberdeenshire (ouvrage très estimable). = 19 janv. University of Cambridge. College histories : Christ's College, by *J. Peile* (monographie très solide, mais peu divertissante). — *F. W. Bull.* A history of Newport Pagnell (compilation qui n'a guère d'intérêt que pour l'époque moderne). = 26 janv. *S. R. Gardiner.* Letters and papers relating to the first dutch war, 1652-1654; vol. I-II (important). — *T. S. Jackson.* Logs of the great sea fights, 1794-1805 (important pour l'histoire de la grande guerre maritime). — *T. Warner.* Winchester (bon guide). — *H. F. Brown.* Calendar of state papers relating to english affairs existing in the archives of Venice; vol. X : 1603-1607.

75. — The English historical Review. 1901, janv. — Sir Henry H. Howorth. L'histoire primitive de la Babylonie; 4e art. : les plus

anciens Sémites (donne les résultats des dernières publications et des plus récentes fouilles). — MAITLAND. Le droit canonique en Angleterre. Réplique au Dr Mac Coll (qui avait entrepris de réfuter cette opinion de Maitland que « de notables portions de la loi canonique de Rome étaient regardées par les tribunaux ecclésiastiques de l'Angleterre comme ayant force de statuts »). — G. JENNER. Un récit espagnol des voyages de Drake (écrit par fr. Pedro Simon, qui écrivit peu de temps après les attaques heureuses de Drake contre Saint-Domingue et Carthagène, en 1585 et 1586). — Basil WILLIAMS. La politique étrangère de l'Angleterre sous Walpole; 4e partie (jusqu'à la signature des préliminaires de paix avec l'Espagne, le 31 mai 1727). — BROOKS. Les Byzantins et les Arabes au temps des premiers Abbassides; suite : Extraits d'Al Baladhuri (la frontière d'Al Sham; la frontière d'Al Gazira; la conquête de l'Arménie). — Miss M. BATESON. Les coutumes de Breteuil; 4e art. (de l'abaissement du taux des amendes dans les chartes de coutumes). — James TAIT. La date et l'auteur du *Speculum regis Edwardi* (des deux recensions indiquées par le P. Moisant, la seconde, qu'il date vers 1343, est de treize ou quatorze ans plus ancienne et la première est antérieure à celle-ci seulement de quelques mois; il faut donc les placer vers l'an 1331, époque où Simon Islip était un trop mince personnage pour parler au roi avec quelque hardiesse. Peut-être était-ce Simon Meopham, qui fut archevêque de Cantorbéry de 1327 à 1333). — C. Sanford TERRY. Charles Ier et Alexandre Leslie (en 1638). — J. G. ALGER. Un espion franco-irlandais en 1796 (publie le rapport du capitaine Bernard Mac Sheehy, attaché à l'état-major de Hoche, qui en 1796 réussit à passer en Irlande et à y recueillir des renseignements pour la future tentative de débarquement. Mac Sheehy put rentrer en France; il devint général et fut tué à Eylau). = Comptes-rendus : *G. F. Hill.* Catalogue of greek coins of Lycaonia, Isauria and Cilicia. — *E. Gibbon.* The decline and fall of the roman Empire; edit. *J. B. Bury;* vol. VI-VII (fin de cette édition vraiment remarquable. Gibbon a été traité comme un classique). — *Hartmann.* Geschichte Italiens im Mittelalter; Bd. II (traite du partage de l'Italie entre les Romains et les Lombards). — *J. P. Gannon.* A review of irish history in relation to the social development of Ireland (ce qu'il faut louer dans ce résumé, c'est que l'auteur cherche à faire comprendre l'enchaînement fatal des faits sans se livrer à des récriminations contre les personnes). — *W. Gundlach.* Die Entstehung des Kirchenstaates, und der curiale Begriff « Res publica Romanorum » (obscur par endroits et contestable, mais indispensable pour qui veut étudier l'origine du pouvoir temporel des papes). — *C. Davis.* Charlemagne (résumé sans importance). — *A. Gairdner.* Studies in John the Scot (excellent). — *E. Salzer.* Ueber die Anfænge der Signorie in Oberitalien (établit que, dans la plupart des cas, les seigneuries n'ont été que le prolongement d'un des principaux offices de la commune, celui de podestà, et non la mainmise sur la ville par une autorité militaire). — *L. O. Pike.* Year-books of the reign of king

Edward III; year XVI, 2d part (remarquable). — *H. Lucas.* Fra Girolamo Savonarola (pamphlet assez véhément d'un jésuite irlandais qui s'est proposé de justifier le traitement que la papauté fit subir au célèbre dominicain, tout en reconnaissant l'inattaquable orthodoxie de ses doctrines). — *H. Glogau.* Anna von Hessen, die Mutter Philipps des Grossmütigen, 1485-1525 (bon). — *E. Wülcker* et *H. Virck.* Des kursæchsischen Rathes Hans von der Planitz Berichte aus dem Reichsregiment in Nürnberg, 1521-1523 (beaucoup d'utiles documents). — *A. F. Pollard.* England under Protector Somerset (essai fort estimable). — *Al. F. Mitchell.* The scottish Reformation (utile contribution à l'étude de la théologie historique). — *A. Hessel.* De regno italico libri XX von Carlo Sigonio (intéressante étude sur les sources utilisées par Sigonius pour son *De regno Italiae*). — *Atkinson.* Calendar of state papers. Ireland, 1599-1600. — *L. Riess.* History of the english factory at Hirado, 1613-1622 (étude bien documentée sur les entreprises commerciales des Anglais dans l'Extrême-Orient). — *Bowman.* The protestant interest in Cromwell's foreign relations (bon). — *Carlbom.* Sverige och England, 1655-1657 (tire bon profit des dépêches expédiées par le conseiller d'État Bonde, ambassadeur de Suède en Angleterre). — *Id.* Friherre Frans Paul von Lisola (Lisola n'a pas été le grand pamphlétaire que nous a peint M. Pribram. Il était hanté par la crainte d'une union des princes protestants ligués contre le catholicisme, comme Cromwell l'avait été par celle d'une union des princes catholiques pour écraser le protestantisme et détruire l'œuvre des traités de Westphalie. Il n'exerça d'ailleurs aucune influence sur l'esprit timoré de l'empereur Ferdinand III). — *C. J. Gonnet.* Briefwisseling tusschen de gebrœders van der Gœs, 1659-1673 (cette correspondance donne beaucoup de renseignements sur ce qui se passait à Vienne, où résidait l'un des frères, et à la Haye, où se trouvait l'autre). — *A. Lang.* Prince Charles Edward (ouvrage de grand luxe, intéressant, nouveau sur beaucoup de points, l'auteur ayant eu accès aux papiers des Stuarts conservés aux archives privées de Windsor). — *K. Ansing.* Hardenberg und die dritte Koalition (excellent). — *H. E. Malden.* A history of Surrey (bonne monographie). — Records of the borough of Northampton; vol. V : 1625-1702. — University of Oxford. College histories (histoires des collèges de Balliol, Magdalen, Christchurch, Jesus, Pembroke; art. par H. Rashdall).

76. — Review of Historical Publications relating to Canada (1899). Toronto, 1900. — I. Rapports du Canada avec l'empire britannique : *Woodward.* Expansion of British Empire (excellent petit manuel). — *Trevelyan.* American Revolution (montre combien était grande l'ignorance des questions coloniales en Angleterre au XVIIIe s.). — *Sir J. Robinson.* The Colonies and the Century (très bon livre, écrit par un ex-premier ministre de Natal. Le commerce colonial de la Grande-Bretagne était plus important pour elle, au début du XIXe s., qu'il ne l'est aujourd'hui; les impérialistes fervents doivent se persuader que l'Angleterre ne peut rompre commercialement avec le reste du monde pour

se renfermer dans son empire. Le développement des colonies anglaises a été très lent au cours du siècle; c'est tout au plus si, de deux millions et demi d'habitants, elles ont passé à dix ou douze millions). — *Sir Charles Dilke.* The British Empire (discute le sens du mot *Greater Britain* et reproche aux Français de le traduire par « la plus grande Bretagne, » dont l'équivalent anglais serait *The Highest Britain.* C'est là, croyons-nous, une erreur. La Grande-Bretagne est une Bretagne plus étendue que la Bretagne primitive, et la « plus grande Bretagne » une troisième Bretagne d'une étendue plus *grande* encore, le mot *grand* s'employant ici dans le sens de *large,* aussi bien qu'ailleurs dans le sens de *haut* ou d'*élevé, high* ou *tall.* Nous ferons remarquer, du reste, que les Anglais, qui se moquent de nous quand nous écrivons le *Great Old Man,* au lieu de *Grand Old Man,* en parlant de M. Gladstone, n'ont jamais dit, que nous sachions, *The Grand King,* en parlant de Louis XIV, mais bien *The Great King*). = II. Histoire du Canada : *Mrs Shipley.* Norse Colonisation in America. *Howley.* Vinland vindicated (Mrs Shipley s'est flattée à tort d'éclairer la colonisation des Scandinaves en Amérique au moyen de bulles trouvées récemment au Vatican et qui ne se réfèrent qu'au Groënland. L'évêque Howley propose de placer le *Helluland* des Sagas à Terre-Neuve et le *Vinland* à Miramichi, ce que l'on acceptera difficilement). — *L'abbé Beaudoin.* Jean Cabot (nul). — *Chailley-Bert.* Compagnies de colonisation. *De Saussure.* Psychologie de la colonisation française (ces deux ouvrages se complètent. On a tort souvent, en France, de s'en prendre aux rois plus qu'aux bureaux de l'échec des colonisations de l'Ancien Régime; « le vieil esprit bureaucratique est probablement aussi fort que jamais »). — *Guénin.* La Nouvelle-France (point de recherches originales; partial). — *Thwaites.* Jesuit Relations; vol. XXV à LIV (ce colossal ouvrage approche de son terme. M. Paltsits, qui s'est joint aux collaborateurs après la publication des premiers volumes, contribue beaucoup à l'excellence de la partie bibliographique. Les missions de 1649 à 1671). — *Wilson.* The Great Company (histoire de la compagnie de la baie d'Hudson. Intéressant, neuf en partie, mais hâtif et négligé dans le fond comme dans la forme. L'éditeur a, pour sa part, scandaleusement exécuté sa tâche). — *Waddington.* La guerre de Sept ans (malgré sa concision sur les affaires canadiennes de l'époque, sera lue avec profit, même par ceux qui connaissent déjà les événements). — *Le P. Martin.* Le marquis de Montcalm. *Guénin.* Montcalm (réimpression de l'ouvrage du P. M., paru d'abord il y a trente ans et que l'auteur ne s'est pas inquiété de mettre au courant. Le livre de M. G. est écrit avec soin, mais sans travail approfondi). — *Alison.* Wolfe (dans la série des *Douze grands généraux* publiée en volume par M. S. Wilkinson; satisfaisante). — *Watson Smith, Allen Jack, Wilbur Siebert.* L'esclavage au Canada (trois ouvrages qui se suivent et montrent comment les choses se sont passées depuis les origines de la domination française jusqu'à la suppression de l'esclavage aux États-Unis). — *Benjamin Sulte.* Histoire de la milice cana-

dienne-française (notamment sous la domination anglaise; dédié à la reine Victoria, en l'honneur de son jubilé, par les officiers du 85e bataillon. Très bon travail, sauf quelques petites exagérations patriotiques). — *Cruikshank*. La campagne de Niagara en 1812 (pour compléter les recherches de l'auteur sur la campagne de Niagara en 1814). — *Sulte*. La bataille de Châteaugay (fait suite à l'histoire de la milice canadienne dont on vient de parler plus haut). — *Brymner*. Report on Canadian Archives, 1898 (s'occupe notamment du siège de Québec en 1759, des compagnies foncières au Canada et de la nationalité des citoyens américains à l'égard de l'Angleterre aussitôt après la séparation des États-Unis d'avec la métropole). — Bulletin des recherches historiques; 5e année (excellent). = III. Histoire provinciale et locale : La question de Terre-Neuve (articles de revues diverses. Peu favorable aux droits de la France). — Les « Pepperell Papers » publiés par la Société historique du Massachusetts. *De Beaumont*. Les derniers jours de l'Acadie (les Papiers de Pepperell se rapportent au siège de Louisbourg en 1748; Parkman en a tiré l'essentiel, mais on y trouve encore de curieux détails. L'ouvrage de M. de B. sur l'Acadie témoigne d'une connaissance insuffisante de l'histoire canadienne; les extraits qu'il donne des Papiers de Surlaville sont intéressants, mais ils auraient pu être mieux choisis). — *Gérin*. L'habitant de Saint-Justin (excellente monographie familiale dans le genre inauguré par Le Play. Type de famille qui se suffit à elle-même, mais qui tend à disparaître). — *Abbé Gatien*. Histoire du cap Santé (peu de détails historiques). — *Johnston, Mac-Kay, Fraser*. Province d'Ontario (ouvrages sur les districts de Blanshard, Zorra, Mac-Nab et leur colonisation). — Manitoba, Colombie britannique. *Young*. Correspondence and Journals of Cap. Wyeth, 1831-1836. *Stock*. History of the Church Missionary Society. *Egerton Young*. Rev. James Evans. *Rew. Herbert Gowen*. Episcopate of Acton Sillitoe (peuplement et évangélisation de ces territoires. Despotisme et hostilité de la Compagnie de la baie d'Hudson). = IV. Géographie, économie politique, statistique : Canada. An Encyclopædia of the Country (5e vol. de cette publication, dirigée par M. Castell Hopkins; meilleur que les précédents). — Littérature du Klondike (le livre du prof. Helprin sur l'Alaska et le Klondike mérite le premier rang; à citer également l'étude de Nordenskjold. Le volume de M. Auzias-Turenne, *Voyage au pays des mines d'or*, est le plus amusant à lire, et celui de M. Boillot, *Aux mines d'or du Klondike*, le mieux illustré). — *Frank Russell*. Explorations in the Far North. *Ed. de Sainville*. Voyage à l'embouchure de la rivière Mackenzie (le voyage de Russel, très instructif; les notes du comte de Sainville, trop brèves). — *Vigouroux*. Concentration des forces ouvrières dans l'Amérique du Nord (au Canada, ce mouvement est plutôt une imitation du mouvement ouvrier des États-Unis qu'une mesure de protection spontanée). — *Walker*. History of Banking in Canada (réimpression tirée de son Histoire de la banque chez tous les peuples). = V. Archéologie, ethnographie, folklore : *Thomas*. Introduc-

tion to the Study of North-American Archæology (attribue aux Indiens les *mounds* que l'on rencontre dans l'Amérique du Nord et que d'autres auteurs voudraient attribuer à une race disparue. Ouvrage savant et pondéré; la meilleure introduction qui existe en ce genre d'études. Distribue le territoire en trois grandes régions pour l'étude de l'archéologie américaine : régions arctique, atlantique et pacifique. Admet la possibilité de rapprochement entre les anciens Mexicains et les populations des archipels pacifiques ou du Sud-Asie). — Articles nombreux de revues sur les instruments, idiomes et coutumes des sauvages. = VI. Droit, éducation, bibliographie : à signaler surtout le « Journal of the Society of comparative Legislation » pour 1899; les colonies anglaises sont plus avancées que les pays d'Europe en matière de législation morale et se montrent de plus en plus strictes contre la pornographie, l'alcoolisme, la profanation du dimanche.

---

77. — Archivio storico italiano. 1900, disp. 4. — P. Santini. Études sur l'antique constitution de la commune de Florence; suite et fin : les environs et la politique extérieure au XII^e^ s. (rapports des bourgeois de la ville avec les grands feudataires de la campagne; montre comment ces derniers se virent contraints de subir la protection de la ville sur leurs terres et leurs paysans). — Fr. Lemmi. La fin de Joachim Murat (refuse d'accepter les récits de Koller; nie que Murat ait été poussé par des agents provocateurs à sa suprême tentative et qu'il ait été victime d'une trahison. Le récit de Colletta mérite pleine créance. Publie huit documents inédits). — Giovanni Pansa. Un document inédit pour servir à l'histoire des hérétiques et des rebelles dans les Marches en 1347. = Comptes-rendus critiques : *L.-M. Hartmann.* Das italienische Königreich (important pour l'histoire de la péninsule au VI^e^ s.). — *A. di Gerbaix-Sonnaz.* Studi storici sul contado di Savoia e marchesato in Italia; vol. III : 1285-1310 (histoire d'Amédée V le Grand, le premier de la série des « princes » de Savoie; important). — *Giacomo Gorrini.* La cattura e prizionia di Annibale Malvezzi in Germania. Episodi delle lotte di rappresaglia in Bologna, 1432-1494 (publie trente-quatre documents inédits).

78. — Archivio storico lombardo. 31 déc. 1900. — Pellegrini. Les sources de la vie de saint Arialdus (parle des sources qui n'ont pas été jusqu'ici examinées d'assez près : les deux vies du saint par Andrea di Srumi et par un anonyme du XII^e^ ou du XIII^e^ s. Expose l'histoire posthume du saint, les légendes qui se sont formées autour de son nom et les monuments qui parlent de lui). — Giovanni Agnelli. Documents d'histoire lombarde tirés d'archives d'outre-Pô : églises et monastères de Pavie et son territoire. — Marco Magistretti. Notitia cleri Mediolanensis de anno 1398 circa ipsius immunitatem; fin. — A. Cippolini. Carlo Maria Maggi, surintendant de l'Université de Pavie (né en 1630, Maggi fut nommé à ce poste en 1676 et y demeura jusqu'à sa mort, en

1699). — F. N. L'épitaphe de Mirano da Bechaloe, 1310. — E. M. Contrat passé, le 13 août 1473, entre un pharmacien d'Abbiategrasso et un médecin de Milan (ce dernier s'engage à demeurer à Abbiategrasso pendant un an et d'y « medichare omnes infirmos ibi evenientes et alios se medichari postulantes. » On parle aussi d'une femme exerçant la médecine à Milan, « fixica et ciroyca et doctorata per litteras ducales, » en 1475). = Bulletin bibliographique de l'histoire de la Lombardie, juin-déc. 1900.

79.—Archivio storico per le provincie napoletane. Anno XXV, 1900, fasc. 4. — R. Bevere. Notices historiques tirées des documents connus sous le nom d' « Arche in carta bambagina; » fin (publie en appendice quelques documents relatifs aux Templiers des provinces napolitaines, 1213-1288). — G. Romano. Niccolò Spinelli da Giovinazzo, diplomate du XIV^e^ s.; suite (le retour offensif des Angevins en Piémont, 1376; la guerre de Florence contre l'Église et le retour de Spinelli en Italie, 1373-1376). — E. Celano. Procès de fr. Tommaso Campanella; notes sommaires inédites (ces notes complètent en quelques points le travail d'Amabile; elles sont d'ailleurs très brèves : une soixantaine de lignes en tout). — C. Crispo-Moncada. Nouveaux documents sur les conspirations royalistes durant la République de 1799 (d'après les papiers des archives de l'État à Palerme). = A part : le *Diario napoletano* de 1799 à 1825; suite (de mars 1802 à janvier 1806).

80. — Rivista storica italiana. 1900, nov.-déc. Vol. V, fasc. 6. — *G. Romano.* Gli studi storici in Italia allo stato presente, in rapporto alla natura e all' ufficio della storiografia (bon). — *D. Barduzzi.* Cenni storici sull' università di Siena (résumé de 60 p.). — *K.-J. Neumann.* Die Grundherrschaft der römischen Republik, die Bauernbefreiung und die Entstehung der Servianischen Verfassung (explication très hypothétique de la formation des tribus urbaines et rustiques). — *P. Ribbeck.* Senatores romani qui fuerint idibus Martiis anno ab u. c. 710. — *Giacomo Tropea.* Studi sugli Scriptores historiae Augustae (cherche surtout à déterminer : 1° quelle fin se sont proposée les biographes des Augustes; 2° comment il faut répartir les biographies et à qui l'on doit les attribuer). — *Sehmsdorf.* Die Germanen in den Balkanlændern bis zum Auftreten der Goten (étude sur les Bastarnes). — *B. Rappaport.* Die Einfælle der Goten in das römische Reich bis auf Constantin. — *L. Schiaparelli.* Il rotolo dell' archivio capitolare di Novara (rôle très important sur lequel sont transcrits 21 diplômes impériaux et royaux des IX^e^ et X^e^ siècles). — *Fr. Labruzzi.* La monarchia di Savoia dalle origini all' anno 1103 (ouvrage très érudit et fortement pensé). — *A. Solmi.* Il rinascimento della scienza giuridica e l'origine delle università nel medio evo (ce n'est qu'une leçon d'ouverture). — *N. Rodolico.* Del comandamento de la guarentigia negli statuti più antichi fiorentini (bon; le plus ancien document florentin contenant la clause de garantie est de 1230). — *G. Moro.* Di s. Antonino in rela-

zione alla riforma cattolica nel secolo xv (bonne étude sur les rapports entre fra Antonino et Côme le Vieux). — *D. Marzi.* Un cancelliere sconosciuto della repubblica fiorentina : ser Naldo Baldovini, 1335-1340. — *Id.* Un detrattore del credito dei Fiorentini a Londra nel sec. xv (bon). — *Eug. Casanova.* La legazione di M. Andrea Piccolomini a Roma e a Napoli nel 1471. — *G. Sanesi.* Alcune osservazioni e notizie intorno a tre storici minori del Cinquecento : Giovio, Nerli, Segni (bon). — *E. Verga.* Le leggi suntuarie e la decadenza dell' industria in Milano, 1565-1750 (remarquable). — *P.-V. Mariani.* L'archiduc Ernest d'Autriche et le Saint-Siège, 1577-1594 (conférence prétentieuse et déclamatoire). — *Id.* La Spagna e la Santa Sede : il matrimonio del re di Spagna don Filippo IV con doña Maria-Anna, arciduchessa d'Austria, 1645-1649 (quelques faits importants et nouveaux. L'auteur ne fait que trop sentir qu'il est partisan du Saint-Siège). — *F.-N. Mocenigo.* Battista Nani (biographie d'un noble vénitien qui entra de très bonne heure dans les affaires publiques, fut ambassadeur en France de 1643 à 1648, en Allemagne de 1653 à 1658, et mourut en 1678). — *S. von Bischoffshausen.* Papst Alexander VIII und der Wiener Hof (bonne monographie, qui ajoute quelques faits nouveaux à l'histoire générale). — *P. Gastaldi-Millelire.* La Sardegna nel 1773-1776 (bon). — Publications relatives à la Révolution française et au Risorgimento italiano.

---

81. — Analecta Bollandiana. 1900, n° 2. — Catalogus codicum hagiographicorum graecorum bibliothecae Barberinianae de Urbe. — La légende de saint François d'Assise dite « Legenda trium sociorum » (c'est un habile pastiche datant au plus tôt de la fin du xiii^e^ siècle). — De miraculis S. Autberti, Cameracensis episcopi, libelli duo saec. xi et xii (documents en grande partie inédits). = Comptes-rendus : *A. Loth.* Le portrait de N.-S. Jésus-Christ d'après le Saint-Suaire de Turin (le sens historique fait défaut). — *P. Allard.* Les esclaves chrétiens depuis les premiers temps de l'Église jusqu'à la fin de la domination romaine en Occident (les essais de mise au point de cette 3^e^ édition n'ont pas toujours produit toute la netteté désirable). — *L. Duchesne.* Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule (ouvrage de premier ordre). — *A. Marignan.* Le culte des saints sous les Mérovingiens (travail consciencieux ; l'auteur n'est pas complètement au courant des dernières publications). — *C.-A. Bernoulli.* Die Heiligen der Merowinger (beaucoup de jeux d'esprit intéressants et de curieuses hypothèses). = N° 3. F.-M. Esteves-Pereira. Légende grecque de l'homme de Dieu, saint Alexis. — Note sur la date de la légende grecque de saint Alexis. — P. de Loe. De vita et scriptis B. Alberti Magni. Pars prima. — Acta graeca S. Dometii Martyris. — S. Dometii vita brevior. — Julien de Spire, biographe de saint François d'Assise. = Comptes-rendus : *G. Schlumberger.* L'épopée byzantine à la fin du x^e^ s. ; 2^e^ partie (recherches patientes). — *R. Poupardin.* La vie de saint Didier, évêque de Cahors (la constitution du texte laisse à désirer). = N° 4. Un recueil de saint Saturnin, évêque

de Toulouse (le manuscrit latin 3809 A de la Bibl. nat. de Paris). — *H. Achelis.* Die Martyrologien, ihre Geschichte und ihr Wert (le martyrologe hiéronymien y est étudié d'une façon approfondie dans ses sources, dans son état actuel et dans ses principaux dérivés). — *A. Dufourcq.* Étude sur les « Gesta martyrum » romains (beaucoup d'érudition et d'esprit critique, mais notables faiblesses d'exécution). — *H. Denifle.* La désolation des églises, monastères, hôpitaux en France pendant la guerre de Cent ans; t. II (quantité énorme de renseignements inédits; grande sûreté de critique).

82. — Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. 2e série, t. XII, no 3. — E. Reusens. Pouillé du diocèse de Cambrai (doyennés de Grammont, Alost, Pamele-Audenarde, Bruxelles et Hal, qui furent rattachés en 1559, les trois premiers au diocèse de Gand, les deux autres à celui de Malines. Annotations relatives aux revenus des bénéfices et au nombre des communiants). — E. Reusens. La fondation du chapitre de Saint-Pierre de Turnhout en juillet 1398 (due à Marie de Brabant, duchesse de Gueldre; charte de fondation et confirmation de cet acte par une bulle de Boniface IX). — E. Reusens. Accord conclu par l'évêque de Cambrai avec le chapitre de Saint-Rombaut de Malines au sujet de l'exercice de la juridiction répressive sur les membres et les suppots du chapitre, 1365 (détails curieux sur la manière d'administrer la justice pour les délits commis par des membres du clergé). — Id. Avec le chapitre de Sainte-Gudule à Bruxelles en 1425. — Incorporation de l'église d'Assche au collège du pape Adrien VI à l'Université de Louvain (19 août 1533).

83. — Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique. 5e série, t. II, 3e livr. — D.-A. Van Bastelaer. La forteresse de la ville de Charleroi (catalogue descriptif des plans, des vues et des cartes qui en ont été publiés). — A. de Vlaminck. Le siège de Termonde en 1667 (détails inédits puisés dans les documents des archives communales). — H. Schuermans. Châsse des trente-six saints à Anvers. Julienne de Cornillon (aperçu historique sur le culte de la sainte et la procédure romaine en matière de canonisation). = 4e livr. E. Soil. Notes archéologiques sur Constantinople. — F. Donnet. Lettres inédites concernant Hélène Fourment (la deuxième femme de Rubens se remaria avec le baron de Bergeyck; les lettres publiées ont trait à des affaires de famille). — L. Siret. Découvertes archéologiques en Espagne (se rapportent surtout à la période néolithique).

84. — Archives belges. Revue critique d'historiographie nationale, 1900, no 7. — Comptes-rendus : *L. La Haye.* Cartulaire de la commune de Dinant, 1921-1665; t. V (chartes concernant le Mont-de-Piété, la peste, les métiers, etc.). — *De Grave.* Histoire de la commune d'Assche (l'auteur a beaucoup travaillé, mais les connaissances générales et la méthode lui font défaut). — *A. Lefort.* Les Français à Luxembourg. Vauban et la forteresse (bon). — *J. Du Jardin.* H. Memling, son temps,

sa vie et son œuvre (vaut surtout par l'illustration). — *L. Duflot.* François Richardot, évêque d'Arras (étude approfondie des sources et des travaux modernes). = N° 8. *P. Fredericq.* Corpus documentorum Inquisitionis hereticae pravitatis neerlandicae (beaucoup de choses intéressantes; a eu le tort de publier à nouveau certains documents déjà connus). — *A. Cartellieri.* Philipp II August, König von Frankreich (excellent). — *E. Hautcœur.* Histoire de l'église collégiale et du chapitre de Saint-Pierre de Lille; t. III (important, mais manquant de synthèse). = N° 9. *H. Pirenne.* Le soulèvement de la Flandre maritime de 1323 à 1328 (édition très soignée de documents intéressants et excellente introduction). — *V. Fris.* Esquisse de l'état économique de la Flandre au milieu du XV^e^ siècle (en flamand. Explique bien les causes de la décadence). — *Runge.* Die Lieder und Melodien der Geissler des Jahres 1349 nach der Aufzeichnung Hugo's von Reutlingen (intéressant et substantiel travail). — *L. Gilliodts Van Severen.* Inventaire diplomatique des archives de l'ancienne école Bogarde à Bruges (beaucoup de renseignements de toute espèce; l'éditeur a le tort de borner sa publication aux seuls documents, ou à peu près, déposés aux archives de la ville). — *A. Van Hove.* Étude sur les conflits de juridiction dans le diocèse de Liège à l'époque d'Érard de la Marck (beaucoup d'esprit critique. Dissertation remarquable). — *M. Sautai.* Le siège de la ville et de la citadelle de Lille en 1708 (la partie historique a une sérieuse valeur; recherches bien conduites). — *C. Cortebeek.* La domination française en Belgique de 1792 à 1815. — *F. Van den Bergh.* La domination française en Belgique (deux livres de vulgarisation écrits en flamand et ne contenant rien de neuf, mais bien soignés). — *A. Vermeylen.* La vie et les œuvres de J. Van der Noot (en flamand; excellent travail d'histoire littéraire). = N° 10. *A. Delescluse* et *K. Hanquet.* Nouvelles chartes inédites de l'abbaye d'Orval (vingt et un documents dont dix-neuf inédits, pleins d'intérêt pour l'histoire du Luxembourg et des départements français limitrophes). — *G. Bigwood.* Les impôts généraux dans les Pays-Bas autrichiens (excellente contribution à l'histoire du XVIII^e^ siècle belge). — *A. de Saint-Léger.* La Flandre maritime et Dunkerque sous la domination française (bien documenté). — *M. Richter.* Die Stellung des Erasmus zu Luther und zur Reformation in den Jahren 1516-1524 (a surtout utilisé avec habileté les correspondances contemporaines).

85. — Annales du Cercle archéologique de Mons. 1900, t. XXIX. — E. Hublard. Fêtes du temps jadis. Les feux de carême (beaucoup de renseignements neufs, mais exposés sans méthode). — E. Dony et J. Fonsny. Étude critique sur le nom de Mons en Hainaut (excellent travail de toponymie). — F. Hachez. Les protestants de Dour au XVIII^e^ siècle (intéressant, mais l'auteur n'a pas connu tous les documents des archives). — H. Schuermans. Les abbayes d'Alne, de Lobbes et de Soleilmont au XVIII^e^ s. (d'après le rapport de dom Guyton, qui visita au siècle dernier les monastères cisterciens des Pays-Bas). —

E. Matthieu. La monnaie à Mons sous Philippe II (cet atelier monétaire n'a existé que depuis 1576 jusqu'à 1587). — E. Bergeт. Sorciers du pays d'Avesnes (histoire d'un procès de sorcellerie qui se termina en 1677 par le supplice d'un enfant de quinze ans). — L. Descamps. La chapelle de Guise en l'église Saint-Martin à Chièvres (beaucoup de détails nouveaux). — A. Wins. Règlement primitif des confrères et consœurs de la Miséricorde à Mons (cette confrérie s'occupait activement des prisonniers). — J. Desilve. Herman de Hertaing de Mons, moine de Saint-Amand (humaniste distingué, † 1609).

86. — Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre. T. XLIX. — Feys et Rommel. La Société d'émulation en 1899. — H. Van Houtte. Le droit flamand et hollandais dans les chartes de colonisation en Allemagne au XII^e^ et au XIII^e^ siècle (bon travail d'histoire économique et juridique). — E. Rembry. Le culte de saint Charles Borromée à Bruges. — A.-C. de Schrevel. Fondations et testaments (détails intéressants sur l'*officium pietatis*, fondation pieuse de la fin du XVI^e^ siècle).

87. — Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles. 1900, n° 2. — E. Lameere. La cour de Philippe le Bon (d'après les documents des archives). — M. Schweisthal. Anne de Laval, une héroïne du XVII^e^ siècle (histoire bien documentée d'une Flamande de Lomme, qui, après avoir porté les armes durant plusieurs années, termina sa vie en 1671 à l'abbaye de la Biloque à Gand). — E. Van Overloop. La préhistoire. Les premiers habitants de la Belgique (bon travail de vulgarisation).

88. — Annales du Cercle archéologique du pays de Waes. T. XIX, 1^re^ livr. — G. Willemsen. Epitaphier Waesien; suite (plus de 1,500 inscriptions déjà publiées; rien de scientifique). — Le même. La peste à Saint-Nicolas en 1666 (d'après des documents d'archives).

89. — Bulletin de l'Académie royale de Belgique. 1900, n° 6. — Comptes-rendus : *P. Fredericq*. Corpus documentorum Inquisitionis neerlandicae. — *Bondroit*. Sur la capacité de l'Église de posséder des biens, telle qu'elle existait dans les temps mérovingiens, 481-751 (travail juridique et historique, mais le point de vue historique domine). — *Van der Linden*. Geschiedenis van de stad Leuven (original et bien documenté). = N° 7. E. Gossart. Projets d'érection des Pays-Bas en royaume sous Philippe II (ces projets n'ont pas été sincères). = N° 8. Compte-rendu : *J. Leclercq*. L'indépendance des Boers et les origines des républiques sud-africaines. = N^os^ 8-9. E. Goblet d'Alviella. A propos du peigne liturgique de saint Loup (dissertation intéressante sur les symboles que présente cet ivoire conservé dans le trésor de l'église métropolitaine de Sens). = N° 11. V. Brants. Sur le véritable nom de l'infante d'Espagne, épouse de l'archiduc Albert, ancien gouverneur général des Pays-Bas. — G. Monchamp. Le distique de l'église Saint-Servais à Maestricht : « Excitus hac archa Mondolphus aquisque

dicato Gondolphus templo se reddit uterque Ierarcha » (étude critique très intéressante sur une légende de l'époque de Charlemagne). = Compte-rendu : *Bücher*. Die Entstehung der Volkswirtschaft (trad. par A. Hansay. Il n'y a pas d'ouvrage « plus propre à faire penser économiquement »).

90. — Bulletin bibliographique et pédagogique du musée belge. 1900, n° 1. — Comptes-rendus : *L. Van der Kindere*. Formation territoriale des principautés belges au moyen âge (très important). = N° 2. *K. Jacob*. Strassburgische Politik (bon). — *R. Parisot*. Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens (très original). = N° 3. *H. Schlitter*. Correspondance secrète entre le comte de Kaunitz-Rietberg et le baron de Koch. — *Id.* Philipp Cobenzl und Spielmann. Ihr Briefwechsel (éclairent bien des points demeurés obscurs jusqu'ici). — *F. Corréard*. La France sous le Consulat (bonne synthèse). = N° 4. *U. Chevalier*. Répertoire des sources historiques du moyen âge (très complet). — *L. Ferstel*. Histoire de la responsabilité criminelle des ministres en France depuis 1789 jusqu'à nos jours (clair et concis, mais non approfondi). — *M. Huisman*. Essai sur le règne du prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière (modèle de monographie). = N° 7. *C. Rappaport*. Philosophie der Geschichte (passablement naïf). — *C. Desmedt*. L'histoire est-elle une science? (bonne synthèse).

91. — Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique. 1900, n° 2. — A. Cauchie. Rapport sur les chroniques du Brabant. — U. Berlière. Rapport sur les cartulaires à publier *in extenso*. — V. Fris. La chronique des Pays-Bas, de France, d'Angleterre et de Tournai (détermine les textes qui sont déjà connus). — U. Berlière. Les anciennes archives de l'abbaye de Lobbes (analyse d'un curieux inventaire de ces archives aujourd'hui presque entièrement perdues). — A. Hansay. Chartes de l'ancienne abbaye de Lobbes (une du x^e^ s., une du xii^e^, quatre du xiii^e^; relatives, pour la plupart, à la possession de Jumet). = N° 3. G. Kurth. L'inscription dédicatoire de l'église de Waha (très curieux spécimen du xi^e^ siècle; c'est la plus ancienne qui existe après celle de Rixingen. L'auteur donne un résumé très neuf de l'histoire religieuse du pays de Marche).

92. — Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique. 5^e^ série, n° 7. — E. Matthieu. La bibliothèque du chanoine Éloy, écolâtre du chapitre de Saint-Martin à Mons (intéressant relevé de manuscrits précieux et d'éditions rares appartenant à ce personnage, † 1816). — F. Donnet. Van Dyck inconnu (étude sur des toiles du grand peintre qui ont disparu). — H. Hymans. Notes sur Antoine Van Dyck (analyse notamment le manuscrit Godé de la bibliothèque du Louvre). = N° 8. L. Cloquet. Notes sur le château de Gy (à propos de sculptures exécutées au xvi^e^ siècle par des artistes bruxellois dans ce château de la Franche-Comté). — J. Van den Gheyn. Une lettre inédite de Marguerite d'Autriche (au sujet des incidents de la guerre

contre Charles d'Egmont). — G. Van Caster. Les appareils d'éclairage au moyen âge et à la Renaissance (intéressante étude archéologique). = Comptes-rendus : *L. Van der Kindere.* Hermann et Richilde de Hainaut (rectifie complètement les idées admises). — *Darras.* Histoire de Châtelet; t. II (bon). — *J. Hezelmans.* Études sur l'histoire de la ville de Bois-le-duc (détails sur les institutions religieuses depuis l'introduction de la Réforme jusqu'en 1798).

93. — Bulletin du Cercle archéologique de Malines. T. IX. — L. Stroobant. Un conflit de juridiction au XIV^e^ siècle à Malines (en 1373, le magistrat de Malines bannit des curés de la ville; l'official de Cambrai excommunia le magistrat; on alla en appel d'abord à Reims, puis à Rome; détails très curieux d'après les documents des archives). — H. Coninckx. Souvenirs de la domination française à Malines (d'après des mémoires contemporains). — F. Donnet. Les fondeurs de canons de Malines (histoire peu connue de cette industrie florissante au XVI^e^ siècle). — E. Matthieu. Du rôle des chapitres ecclésiastiques dans l'organisation de l'enseignement aux Pays-Bas (les villes voulaient posséder leurs écoles à elles; de là des conflits sans cesse renouvelés avec les chapitres). — G. Van Caster. L'ancien palais du Grand Conseil à Malines (histoire des mutilations subies par cette œuvre remarquable des Keldermans).

94. — Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand. 1900, n° 5. — V. Fris. Le soulèvement des Gantois contre Philippe le Bon, 1449-1453 (étude critique sur les sources : G. Chastellain, J. Du Clercq, Olivier de la Marche, Mathieu d'Escouchy, etc.). = N° 6. P. Bergmans. Artistes gantois du moyen âge (d'après l'*Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XV^e^ siècle* de Dehaisnes). = Compte-rendu : *H. Pirenne.* Le soulèvement de la Flandre maritime de 1323-1328 (augmente considérablement nos connaissances sur l'histoire du règne de Louis de Crécy). = N° 7. E. Dubois. Le dernier état de la réglementation du marché des toiles à Gand (détails intéressants sur la fabrication et le commerce des toiles au siècle dernier).

95. — Bulletin de la Commission pour l'histoire des églises wallonnes. 1900, n° 1. — M.-A. Perk. La charité wallonne (intéressants détails sur l'aide fournie par les églises hollandaises aux protestants opprimés). — R.-N.-L. Mirandolle. Les débuts de l'église wallonne de Rotterdam, ses premiers temples et ses premiers pasteurs, 1576-1656 (à noter de curieux incidents de la lutte des Arminiens et des Gomaristes). — H.-J. Hoeck. Caprice des noms propres (série de curiosités recueillies dans l'état civil des protestants wallons). — Bourlier et Dozy. Rapport annuel de l'histoire et de la bibliothèque des églises wallonnes pour 1899.

96. — Bulletin de la Fédération archéologique et historique de Belgique. 1900, n° 2. — C.-G. Roland. Le castor dans la toponymie (les castors ont donné leur nom à un grand nombre de localités

belges). — J. Van den Gheyn. Note sur quelques manuscrits de la chartreuse de Hérinnes-les-Enghien conservés à la Bibliothèque royale de Bruxelles. — G. de Hauteclocque. Les capitulations de Furnes en 1658 et 1667. — E. Van Cauwenberghs. Le stévenisme dans les environs de Hal et d'Enghien (renseignements inédits sur cette secte anticoncordataire). — J. Destrée. L'industrie de la tapisserie à Enghien et dans la seigneurie de ce nom (du XIVe au XVIIe siècle). — J.-Th. de Raadt. Les armoiries de la maison d'Arenberg (soutient qu'elles portent des roses et non des fleurs de néflier).

97. — Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège. T. XII. — P. Verhaegen. Toussaint Dandrimont, premier président de la cour de Liège, 1757-1822 (beaucoup de choses neuves sur l'histoire de nos provinces pendant la période de l'annexion française). — G. Monchamp. L'écrit d'Algerus sur la dignité de l'église liégeoise identifié avec l'appendice du *Liber officiorum ecclesiae Leodiensis* (bonne dissertation critique). — J. Halkin. Relevé des corporations religieuses du département de l'Ourthe supprimées par la loi du 15 fructidor an IV (statistique éditée avec soin). — J. Brassinne. Les paroisses de l'ancien concile de Hozémont (première partie d'un travail très important sur l'histoire religieuse du diocèse de Liège; investigations patientes et érudition de bon aloi). — E. Bacha. Catalogue des actes de Jean de Bavière.

98. — Bulletin de la Société royale de géographie d'Anvers. 1900, n° 2. — M. Gueluy. Un voyage en Mongolie (rectifie sur plusieurs points les descriptions antérieurement publiées de ce pays). = N° 3. H. Primbault. Voyage au Caucase et dans le Turkestan. — J. Dacketts. L'Amérique centrale (au point de vue du commerce belge). — M. Hauttecœur. L'île d'Icaria (description et histoire). — F.-A. Georlette. Les frontières de la république du Brésil et les contestations des frontières avec les États limitrophes (rappelle et discute les anciens traités).

99. — Deutsch Belgien. 1900, n° 2. — G. Kurth. Geschichte der Areler Kirche (histoire de l'église d'Arlon d'après des sources inédites).

100. — Le Musée belge. 1900, n° 1. — E. Fairon. L'organisation du palais impérial à Rome. — H. Francotte. La législation athénienne sur les distinctions honorifiques (étudie spécialement les décrets des clérouchies athéniennes relatifs à cet objet). — J.-P. Waltzing. A propos de l'inscription du dieu Entarabus (revendication de priorité).

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — M. J. Valfrey est mort à la fin de novembre 1900, âgé de soixante-deux ans. Après avoir passé quelques années dans le service diplomatique, il entra dans le journalisme et écrivit plusieurs livres d'histoire estimés, tels que l'*Histoire de la diplomatie du gouvernement de la Défense nationale* (3 vol., 1871-1875) et l'*Histoire du traité de Francfort et de la libération du territoire français* (1874-1875); citons surtout ses deux volumes sur la *Diplomatie française au XVII^e^ siècle : Hugues de Lionne* (1881).

— M. Ludovic Drapeyron est mort le 9 janvier à l'âge de soixante-deux ans. Après s'être fait remarquer par une thèse sur l'empereur *Héraclius,* il ne poursuivit pas les études byzantines où il paraissait avoir marqué sa place, et, après 1870, il consacra toute son activité au développement des études géographiques. C'était alors une opinion assez répandue que nos revers dans la guerre avec l'Allemagne devaient être attribués à notre ignorance de la géographie. Il se fit vraiment l'apôtre de l'idée nouvelle; il fonda la *Revue de géographie,* fut président de la *Société de topographie,* s'employa avec ardeur pour la création d'une agrégation de géographie distincte de celle d'histoire, écrivit nombre d'articles pour prouver que beaucoup de questions historiques ne peuvent se résoudre que par la géographie. Cette ardeur a pu quelquefois prêter à sourire, mais il convient de rendre pleinement hommage à une vie toute de travail et de désintéressement.

— M. le chanoine Arbellot, mort à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, avait publié de nombreux travaux sur l'histoire du Limousin et sur saint Martial : *Dissertation sur l'apostolat de saint Martial et sur l'antiquité des Églises de France* (1855); *Étude historique et littéraire sur Adémar de Chabannes* (1875); *Étude historique sur Geoffroi du Vigeois* (1888), etc. Il s'était aventuré même parfois hors de sa province, non sans imprudence, ainsi dans son *Étude sur les origines chrétiennes de la Gaule : saint Denys de Paris* (1881).

— M. Eugène Asse, décédé le 2 février, a publié de nombreuses correspondances, surtout des lettres de femmes du XVIII^e^ siècle, les *Mémoires de la duchesse de Brancas* et diverses publications historiques, surtout à l'adresse du grand public.

— Le mardi 19 février est mort à Vitré M. Arthur le Moyne de la Borderie, âgé de soixante-treize ans. Il avait consacré la plus grande partie de son activité scientifique à l'histoire de son pays, la Bretagne, qu'il représenta comme député à l'Assemblée nationale. Servi par une

érudition très étendue et très en éveil, mais en même temps dominé par ses préjugés de Breton légitimiste et ultramontain, il n'a pu traiter avec une critique vraiment éclairée et indépendante les origines historiques ou légendaires de la Bretagne; mais il retrouva toute sa supériorité quand il en aborda l'histoire bien documentée de l'époque médiévale et moderne; malheureusement, sa grande *Histoire de Bretagne* reste inachevée. Au moins autant que ses travaux historiques, ses études d'histoire littéraire le recommanderont à la postérité : ses recherches sur *Noël du Fail*, publiées d'abord dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, ont été justement remarquées. Sa mort est une perte véritable pour l'histoire du moyen âge.

— On sait la place qu'ont prise dans le mouvement scientifique les études d'histoire religieuse. Or, la plupart des documents relatifs à l'histoire de l'Église depuis la fin du moyen âge sont inconnus. Les dépôts si riches de nos Archives, ceux du Vatican, sont en partie inexplorés. On pouvait souhaiter qu'une collection méthodique, faite dans les conditions rigoureuses de la critique moderne, nous révélât les plus intéressants de ces textes. Ce travail de publication va être entrepris. Sur l'initiative de M. Imbart de la Tour, un comité s'est formé à Paris pour le diriger. Ce comité, où nous relevons les noms de MM. Chatelain, Boulay de la Meurthe, P. Fournier, Baudrillart, Noël Valois, se propose de publier, sous le titre d'*Archives de l'histoire religieuse de la France*, les documents les plus importants. Parmi les ouvrages annoncés se trouvent notamment le *Registre des procès-verbaux de la Faculté de théologie de Paris* (1505-1533), récemment analysé par M. L. Delisle, et qui sera édité par MM. Chatelain et le P. Denifle; une *Consultation des évêques de France sur la conduite à tenir à l'égard des Réformés* (1698) publiée d'après les Archives du ministère de la guerre par M. Lemoine (voir déjà sur ce point la *Revue de Paris*, 15 janv. 1901); des correspondances diplomatiques, confiées à MM. de Vaissière et Bourrilly : lettres du cardinal du Bellay, si curieuses pour l'histoire de la politique religieuse de François Ier et l'étude de l'humanisme, instructions données aux ambassadeurs en Allemagne à l'époque de la Réforme. MM. Le Grand et Lasalle-Serbat feront connaître les documents les plus importants que renferment les archives du clergé de France sur l'époque des guerres de religion. Parmi les documents pontificaux, une place spéciale sera faite aux *Nonciatures* de France. On sait que les Allemands avaient publié celles de leur pays. Le comité a confié à M. Madelin, ancien membre de l'École française de Rome, la direction de cet important travail. Les nonciatures de Clément VII, Paul III, Grégoire XIII, d'après les registres de Rome, les dépêches de Florence ou de Naples, sont en préparation. Une introduction générale indiquera la nature des documents, le plan de leur publication. Cette édition des nonciatures de France était attendue depuis longtemps. Grâce à l'initiative du comité, elle sera poursuivie avec méthode et sans retard. On voit, par ce résumé, les services que peut rendre à la science historique la col-

lection nouvelle. Si nous ajoutons que le comité se dispose également, suivant l'état de ses ressources, à provoquer des recherches dans les archives étrangères et à les confier à nos jeunes érudits, nous aurons fait connaître en détail l'œuvre scientifique qu'il a entreprise. A ces titres divers, elle devait être signalée à l'attention du monde savant. La collection générale sera éditée chez MM. A. Picard et fils dans les mêmes conditions que la collection de textes pour servir à l'histoire du moyen âge. Les demandes d'abonnement peuvent être envoyées à M. H. Courteault, archiviste paléographe, secrétaire du comité, 1, rue de l'Université.

— M. Lacour-Gayet a fait paraître en brochure (impr. de Soye) son article sur les *Projets de descente en Angleterre à la fin du règne de Louis XV*. Il y étudie les résultats de l'enquête que fit faire Choiseul en 1767 par Grant de Blairfindy, colonel écossais, qui conseillait un double débarquement en Kent et en Sussex; deux mémoires anonymes de 1769 sur une descente en Irlande et la construction de transports, le projet de descente en Cornouaille, de M. de Béville; enfin le projet le plus sérieux, celui du comte de Broglie, appuyé sur les études préparatoires faites de 1763 à 1766 par l'ingénieur de la Rozière, projet colossal qui tendait à transporter 60,000 hommes en Angleterre. Approuvé par le roi, mais sans qu'aucune suite lui fût donnée, il fut proposé de nouveau à Choiseul en 1768, puis à Saint-Germain en 1776, à Louis XVI en 1777. L'intéressant travail de M. Lacour-Gayet est fondé sur les documents conservés au ministère de la marine et inédits jusqu'ici.

— En tête de l'*Annuaire de l'École pratique des hautes études* (section des sciences historiques et philologiques) pour 1901 se trouve une notice sur les travaux d'Arthur Giry par M. F. Lot, son successeur dans l'enseignement qu'il avait créé à l'École. L'article est excellent. Rien ne donne une plus juste idée de l'intensité et de la variété de l'activité scientifique développée par notre si regretté collaborateur et ami.

— Le fascicule des *Positions des thèses soutenues* à l'École des chartes *par les élèves de la promotion de 1901* contient les sujets suivants : Just Berland : *Recherches sur le droit de gîte royal à Reims à l'occasion du sacre; de la répartition des frais du sacre, 987-1500.* — René Bonnat : *Nicolas de la Reynie, premier lieutenant de police.* — Lucien Broche : *Histoire des institutions communales de la ville de Laon jusqu'aux débuts du XIV^e siècle.* — Frédéric Duval : *Essai sur Marguerite d'Angoulême et Charles d'Alençon.* — Émile Gabory : *Essai sur la marine et le commerce de Nantes au XVII^e siècle et au commencement du XVIII^e.* — François Galabert : *le Quartier de Saint-Martin-des-Champs à Paris; étude topographique sur une partie de la censive du prieuré, des origines à la fin du XV^e siècle.* — Alfred Gandilhon : *Essai sur la vie privée et la cour de Louis XI.* — René Giard : *Histoire de l'abbaye de Sainte-Geneviève de*

Paris jusqu'à l'année 1619. — Jacques LAURENT : *Cartulaire de l'abbaye de Molesmes, précédé d'une étude sur les origines de cette abbaye et sur la géographie de l'évêché de Langres, XI^e^-XIII^e^ s.* — P.-André LEMOISNE : *François de Vendôme, vidame de Chartres, 15..-1560.* — Pierre LÉVÊQUE : *Histoire de l'abbaye de Marmoutier jusqu'au XI^e^ siècle.* — Jean MICHEL DE BOISLISLE : *le Marquis de Puyzieulx, ambassadeur de Louis XIV en Prusse, 1698-1708.* — Henry PATRY : *les Débuts du protestantisme en Saintonge et en Aunis, ville et gouvernement de la Rochelle, jusqu'à la fin de la première guerre de religion, mars 1563.* — André PHILIPPE : *l'Architecture religieuse aux XI^e^ et XII^e^ siècles dans l'ancien diocèse d'Auxerre.* — André-Pierre PIDOUX : *Histoire des œuvres de charité dans la ville de Dole.* — Charles SAMARAN : *la Chute de la maison d'Armagnac; contribution à l'étude des relations de la royauté avec la féodalité méridionale au XV^e^ siècle.*

— M. E. CHATELAIN vient de rendre un nouveau et signalé service aux études paléographiques par son *Introduction à la lecture des Notes tironiennes,* accompagnée d'un album de 18 planches (chez l'auteur). Sous la forme d'un essai modeste, M. Ch. a fait faire un progrès considérable à la connaissance méthodique de la tachygraphie médiévale en en décomposant les éléments avec un détail minutieux. Après une bibliographie du sujet, il pose les règles générales, donne l'alphabet tironien, puis étudie successivement les radicaux et les terminaisons et enfin la grammaire, c'est-à-dire les déclinaisons et les conjugaisons et les diverses parties du discours. Viennent ensuite des observations sur le déchiffrement et des notions sur les écoles les plus importantes de tachygraphie. La dernière partie de l'ouvrage est consacrée aux trois systèmes de tachygraphie syllabique, italien, français et espagnol, et à l'emploi des notes tironiennes dans les diplômes. Le livre de M. Chatelain est le premier à ma connaissance qui permette de se mettre seul, sans effort, au courant de cette difficile matière. G. M.

— M. A. TRUDON DES ORMES a fait tirer à part la très utile *Liste des maisons et de quelques dignitaires de l'Ordre du Temple en Syrie, en Chypre et en France,* qu'il avait publiée dans la *Revue de l'Orient latin* (Leroux, 1900, 264 p. in-8°). Cette liste, dressée d'après les pièces du procès, nous donne donc en quelque sorte la statistique des biens possédés par l'ordre au moment de sa suppression; elle rendra de signalés services. C'est un bon instrument de recherches qui aurait été infiniment plus parfait encore s'il avait été muni d'une table des noms de personnes et de lieux.

— La Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France a mis en distribution le tome II des *Documents parisiens du règne de Philippe VI de Valois, extraits des registres de la chancellerie de France,* par M. Jules VIARD; ce volume se rapporte à la seconde moitié du règne (1339-1350). En tout nous avons ici 444 documents, la plupart inédits et presque tous rédigés en français. Une brève introduction et une copieuse table des matières complètent le volume.

— Sous le titre *les Amazones,* M. Paul Lacour a réuni plusieurs biographies de femmes guerrières : Mathilde de Toscane, Jeanne de Montfort, Hedvige, reine slave, Jacqueline de Hainaut, Marguerite d'Anjou, Émilie Plater, et même (on ne s'y attendait guère) Louise Labé (librairie académique, 1901, 306 p. in-12). Les récits sont faciles, sans originalité ; les noms anglais sont souvent bien estropiés.

— L'*Histoire générale* de MM. Lavisse et Rambaud (Colin) est aujourd'hui terminée avec le tome XII. On y trouvera sur l'époque contemporaine d'excellents chapitres de MM. Métin, Eisenmann, de Crue, Pingaud, Farges, Rambaud, Moireau, Cordier, etc., etc. Pour la politique intérieure française, M. Seignobos a été obligé, afin de ne froisser personne, de réduire le chapitre qu'il lui a consacré au plus incolore des mementos, et l'on ne se douterait pas en le lisant que les cinq dernières années ont été marquées par la crise la plus grave que la France ait traversée depuis 1815. On est étonné, quand on voit avec quel soin les éditeurs de l'*Histoire générale* ont évité tout ce qui pouvait éveiller les susceptibilités politiques et demandé à leurs collaborateurs une stricte objectivité scientifique, qu'ils aient confié le soin de traiter les questions religieuses à un clérical militant, M. Chénon, qui, après de bons chapitres sur l'Église du moyen âge, s'est laissé de plus en plus dominer par ses préjugés de parti en arrivant à l'époque contemporaine. On trouvera avec regret, dans un livre qui semble représenter l'esprit universitaire, une apologie du Syllabus et un exposé, tout à fait contraire à la vérité historique, de l'histoire du catholicisme et des cultes non catholiques au XIX^e^ siècle. On y verra avec surprise que M. Coquerel et M. de Pressensé représentaient les mêmes doctrines, que les protestants ont suscité en 1896 une persécution contre les jésuites à Madagascar, etc.

— M. J. Bardoux a consacré sa thèse de doctorat à *J. Ruskin,* première partie d'une étude sur *le Mouvement idéaliste et social dans la littérature anglaise au XIX^e^ siècle.* M. Bardoux a pénétré encore plus avant dans la pensée de Ruskin que M. de la Sizeranne, qui, dans son exquis volume sur *Ruskin et la religion de la Beauté,* n'avait guère vu en lui qu'un esthéticien mystique. M. Bardoux a ramené avec raison tout Ruskin au moraliste, et a fait découler de sa morale ou de son moralisme son esthétique comme son économie politique. Je dis sa morale et non sa religion, car, bien que Ruskin fût imbu de religion biblique, ainsi que l'a montré M^me^ J. Brunhes dans son charmant livre sur *Ruskin et la Bible* (Perrin), sa religion n'avait rien de dogmatique et n'était qu'une moralité mystique.

— Une *Revue d'histoire et de critique musicales* paraît mensuellement chez l'éditeur Welter depuis janvier 1901, sous la direction de M. G. Combarieu et de MM. Abry, Emmanuel, Laloy et R. Rolland. Le premier numéro contient les articles suivants : Laloy. La Chanson française au XVI^e^ siècle. — R. Rolland. La Représentation d'*Orfeo* à Paris

(le premier opéra joué à Paris, le 2 mars 1647, fut l'objet d'une cabale politique suscitée par les ennemis de Mazarin et d'Anne d'Autriche et par le puritanisme religieux du clergé). — A. THOMAS. Le Maître de chapelle de Charles VII (Ockeghem et non Obregham). — COMBARIEU. Sébastien de Brossard. — Le prix d'abonnement à cette revue, qui paraît devoir offrir un vif intérêt, est de 20 francs par an.

— M. Auguste TERRIER a fait tirer à part le rapport sur les *Auxiliaires de la colonisation*, qui figure dans l'ouvrage publié sous la direction de M. Charles Roux sur le *Ministère des Colonies à l'Exposition universelle de 1900* (impr. Crété de l'Arbre, 1901, 141 p.). L'auteur y résume l'œuvre accomplie depuis une dizaine d'années 1° par les sociétés dont toute l'activité a été consacrée à l'œuvre coloniale; 2° par les sociétés de géographie considérées au point de vue du concours qu'elles ont apporté à cette œuvre; 3° par certaines autres, par exemple les Chambres de commerce, qui, accessoirement, y ont contribué. Cette œuvre, comme chacun sait, a été très considérable; en résumer les travaux, c'est en somme tracer le tableau de l'expansion de la France au dehors. Les renseignements précis sur ce sujet abondent dans le travail de M. Terrier.

LIVRES NOUVEAUX. — HISTOIRE LOCALE. — *J. Balgayrie.* Notices historiques sur les ville et baronnie de Gramat. Cahors, impr. Delpérier, 71 p. — *A. Branet.* Les sénéchaux de Fezensac et d'Armagnac, 1247-1789. Auch, impr. Cocharaux, 14 p. — *J. Duc.* Essais historiques sur la commune d'Albon. Epaone et le château de Mantaille. Valence, impr. valentinoise, 151 p. — *E. Labadie.* Notices biographiques sur les imprimeurs et libraires bordelais des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Bordeaux, Mounastre-Picamilh, LIII-187 p. et 7 pl. Prix : 15 fr. — *J. Baudot.* Les princesses Yolande et les ducs de Bar de la famille des Valois; 1^re^ partie : Mélusine. Picard et fils, XII-395 p. — *Comte Bertrand de Broussillon.* Cartulaire de l'évêché du Mans, 936-1790. Mamers, Fleury et Dangin (Société des archives histor. du Maine), XV-360 p. — *H. Faure.* Histoire de Moulins. Moulins, Crépin-Leblond, 2 vol., VIII-647 et 784 p. Prix : 7 fr. 50 le vol.

Allemagne. — Le 25 novembre dernier est mort à Halle le professeur Willibald BEYSCHLAG, directeur des *Deutsch-evangelische Blætter*; on lui doit une Vie de Jésus et un ouvrage sur le Vieux Catholicisme. — Le 1^er^ décembre est mort à Francfort-sur-le-Mein Tycho MOMMSEN, frère cadet du grand historien; il était âgé de quatre-vingt-un ans. Il s'était consacré à la philologie classique. — Le 20 décembre est mort à Leipzig le D^r^ Joseph FŒRSTEMANN, bibliothécaire et archiviste de la Société des sciences de Saxe; il avait publié l'*Urkundenbuch der Stadt Leipzig*.

— Le professeur VON THUDICUM, à Tubingue, a été mis à la retraite. — Le D^r^ Arthur KLEINSCHMIDT, professeur d'histoire moderne à Heidelberg, a été nommé bibliothécaire à Dessau. — M. Robert PŒHLMANN a été appelé d'Erlangen à Munich pour la chaire d'histoire

ancienne. — Le Dr Alfred Overmann a été nommé archiviste d'Erfurt. — Le professeur Colmar Gruenhagen a été placé à la tête des archives de l'État à Breslau. — Le Dr Egelhaaf a été chargé d'enseigner l'histoire à l'École technique supérieure de Stuttgart. — MM. Karl Schumacher et Ludwig Lindenschmidt ont été nommés premier et second directeurs du Musée central germanique à Mayence.

— La bibliothèque de l'Université de Kiel est entrée en possession des matériaux réunis par feu le prévôt Carsten Erich Carstens pour une Biographie du Slesvig-Holstein.

— Le tome V des *Monumenta ordinis fratrum Praedicatorum historica* contient les *Litterae encyclicae magistrorum generalium ordinis Praedicatorum 1233-1376;* le tome VIII constitue le tome III des *Acta capitulorum generalium O. P. 1380-1498.* Ils ont été publiés l'un et l'autre par dom B.-M. Reichert (Rome; Stuttgart, Roth, 1900. IX-347 et XIII-437 p. Prix : 7 et 8 m.).

— Dans une brochure intitulée : *Die « Sammlung der hinterlassenen politischen Schriften des Prinzen Eugen von Savoyen, » eine Fælschung des XIX Jahrhunderts* (Fribourg-en-B., Herder, VIII-114 p. Prix : 2 m.), le Dr Bruno Bœhm s'est proposé de démontrer que ces Papiers politiques du prince Eugène, publiés en 1811 par Jos. de Sartori à Tubingue, chez Cotta, sont une des « plus impudentes et des plus malsaines mystifications » qu'on ait jamais osées. Si plusieurs des lettres qui figurent dans ce Recueil avaient déjà été arguées de faux, par exemple par Schels et par Arneth, c'est la première fois qu'on attaque l'authenticité du Recueil dans son ensemble; l'auteur montre à l'aide de quels éléments et dans quel esprit il a été fabriqué et l'influence fâcheuse qu'il a exercée jusqu'à nos jours dans l'histoire.

Livres nouveaux. — ***H. Lieberich.*** **Studien zu den Proœmien in der griechischen und byzantinischen Geschichtschreibung; 2e partie. Munich, Weiss, 1900, 62 p. — *H. Bourier.* O. S. B. Ueber die Quellen der ersten 14 Bücher des Johannes Malalas. Augsbourg, Pfeiffer, 67 p. (Programme du gymnase de Saint-Étienne d'Augsbourg pour 1899-1900.) — *A. von Maltzew.* Menologion der orthodox-katholischen Kirche des Morgenlandes; 1re partie : septembre-février. Berlin, Siegismund, XCVI-1060 p. Prix : 10 m. — *G. Hamel.* Untersuchungen zur ælteren Territorialgeschichte des Kirchenstaates. Gœttingen, Vandenhœck et Ruprecht, III-98 p. Prix : 2 m. 50. — *G. Schneider.* Die finanziellen Beziehungen der florentinischen Bankiers zur Kirche, 1285-1384. Leipzig, Duncker et Humblot, 1897, X-78 p. — *F.-W. Kampschulte.* Johann Calvin. Ibid., IX-401 p. Prix : 8 m. — *Fr. Friedrich.* Politik Sachsens, 1801-1803. Ibid., XI-175 p., 1898.**

Grande-Bretagne. — Le Dr Mandell Creighton, évêque de Londres, mort le 14 janvier dernier, a été un homme d'église éminent, un professeur zélé et influent, un historien remarquable. Élève de Merton College à Oxford, il y resta attaché de 1866 à 1875 comme *fellow* et *tutor;* puis, peu après son mariage avec une femme distinguée, qui est

elle-même un écrivain, il quitta brusquement l'enseignement pour devenir curé d'une petite paroisse du Northumberland, Embleton, où il fit apprécier ses qualités d'administrateur et de conducteur d'hommes, sans abandonner les travaux historiques commencés à Oxford. C'est alors (1876) qu'il publia dans les *Epochs of English History* son premier ouvrage, un large et lumineux essai sur l'*Age d'Élizabeth*, et, peu de temps après, dans les *Historical Biographies*, une vie de *Simon de Leicester*, qui marquait un véritable progrès sur le livre antérieur de Pauli, au moins en ce qui concerne la portée de l'œuvre politique de Simon. En 1882, il donnait le premier volume du grand ouvrage qui lui assure une place d'honneur parmi les historiens de notre temps : l'*Histoire de la Papauté à l'époque de la Réforme*. Il l'a conduite jusqu'à la prise de Rome par les troupes de Charles-Quint en 1527, épisode qui termine le tome V. Avec un sens historique très droit, M. Creighton avait pris pour point de départ de son travail la fin du schisme d'Avignon et le pontificat d'Urbain VI. On regrette qu'il se soit astreint aussi étroitement à l'histoire même des papes et ne l'ait pas davantage mêlée à l'histoire générale du mouvement religieux, mais c'est en se bornant qu'il a pu, au milieu de ses nombreuses occupations, mener à bien sa grande entreprise et lui donner toute la solidité désirable. Il a étudié son sujet de première main ; il l'a éclairé de documents nouveaux et son ouvrage, d'une impartialité poussée jusqu'à la froideur, est peut-être celui où les papes du xv^e^ siècle ont été jugés avec le plus d'équité. En 1884, M. Creighton était appelé à occuper la chaire d'histoire ecclésiastique créée à Cambridge par le collège Emmanuel. Il s'acquitta de ces nouvelles fonctions avec une rare distinction et déploya une merveilleuse activité intellectuelle pendant ces années de professorat, où il fut en même temps pourvu d'un canonicat à Worcester, puis à Windsor. Tout en continuant son grand ouvrage, il fondait en 1886, sur le modèle de la *Revue historique*, l'*English historical Review* ; en 1887, il prenait la direction d'une collection intitulée : *Epochs of Church history*. En 1888, il publiait une excellente biographie de *Wolsey* dans la série des *Twelve English Statesmen*. Enfin, en 1891, il donnait une intéressante monographie sur *Carlisle* dans la série des *Historical Towns*. Cette même année, il était élevé au siège épiscopal de Peterborough, qu'il occupa jusqu'au moment où, en 1896, il fut nommé évêque de Londres. La vie de M. Creighton fut dès lors entièrement absorbée par ses devoirs ecclésiastiques. Cet homme, passionné pour les lettres et les sciences, ce professeur érudit et disert, ce voyageur infatigable, ce causeur étincelant d'esprit et de malice, fut un prélat d'une activité dévorante, d'une conscience admirable. Il est mort à la tâche, jeune encore (il était né en 1843), mais laissant derrière lui une œuvre historique considérable et d'innombrables bonnes œuvres.

— L'objet principal du livre que M. Alexandre Tille a consacré à l'année germanique sous le titre *Yule and Christmas, their place in the germanic year* (London, David Nutt, 1899, in-8°) est d'établir un lien

entre le point initial de cette année et certaines fêtes chrétiennes. Disons tout d'abord que sa démonstration n'entraine pas la conviction chez le lecteur, désorienté au milieu des documents d'origines très diverses et d'époques différentes. Tacite est le seul auteur de l'antiquité qui nous ait donné un renseignement précis sur la division du temps chez les Germains : l'année se divisait en trois saisons, l'hiver, le printemps et l'été. Mais cette affirmation de Tacite contredit la conclusion qu'on est en droit de tirer de l'étude des langues, à savoir que l'année, chez les peuples de race aryenne, ne comprenait que deux saisons, l'hiver et l'été. Comme l'a remarqué M. Mogk dans une critique qu'il a faite de l'ouvrage de M. Tille (*Historische Vierteljahrschrift*, 1900, p. 524), cette année n'est pas astronomique, mais naturelle et économique, c'est-à-dire fondée sur l'observation de la température et des produits du sol; les saisons variaient donc suivant les régions. D'après M. Tille, les Germains ont adopté très anciennement l'usage d'une année tripartite, d'origine orientale, dont chacune des trois parties se divisait à son tour en deux, de sorte qu'une année comprenait six divisions de deux mois lunaires. Ainsi, l'on pouvait combiner la division bipartite et la tripartite. Une de ces six parties, celle qu'on appelait *Yule (Geola)*, s'étendait de la mi-novembre à la mi-janvier; mais après l'adoption du calendrier romain l'on fit correspondre *Yule*, chez les Goths du VI^e^ siècle, à novembre et décembre, et, chez les Anglo-Saxons du VII^e^ siècle, à décembre et janvier. M. Tille cherche à établir que le point initial de l'année était chez les Anglo-Germains aux environs du 15 novembre; d'où il se croit autorisé à considérer les pratiques païennes qui, au témoignage du synode d'Auxerre de 578, accompagnaient la fête de saint Martin le 11 novembre comme des restes des réjouissances du nouvel an chez les Germains. De là aussi la popularité de la Saint-Martin pendant tout le moyen âge. La Saint-Martin est un terme légal dans les lois anglo-saxonnes; la mi-carême et la mi-juillet étaient les deux autres termes, ces trois termes correspondant à la division tripartite de l'année germanique. Mais l'on peut retrouver aussi, dans les fêtes chrétiennes, un souvenir de la division de l'année en deux saisons. Dès le VI^e^ siècle, la fête de saint Martin et la mi-mai étaient des termes de paiement chez les peuples germaniques. Les Champs de Mai des Francs marquaient le commencement de l'été. L'on ne peut pas passer sous silence la Saint-Michel, le 29 septembre, qui fut aussi une fête populaire et un terme de paiement; mais cette fête n'a pas été célébrée avant le IX^e^ siècle, et, comme terme de paiement, elle ne doit son origine qu'à la division romaine de l'année en quatre saisons. Quant aux calendes de janvier, elles ne furent célébrées chez les Romains qu'après l'introduction du calendrier romain; la fête de Noël est d'origine purement chrétienne. Ce simple exposé des principales vues de M. Tille montre assez la fragilité de ses hypothèses.

— Dans une série d'intéressants articles qu'a publiés au cours de l'année 1900 le *Scottish Geographical Magazine*, le capitaine Pasfield

Oliver a repris une question qui semblait résolue depuis l'année 1868. Qu'est exactement le pays où a séjourné pendant quelques mois en 1504 le capitaine du navire l'*Espoir*, Binot Paulmier, de Gonneville-les-Honfleur? Avec quelle contrée de l'hémisphère austral faut-il identifier cette « Terre des Perroquets » que, sur la foi des traditions vagues et de résumés plus ou moins exacts de sa relation, ont fait figurer sur leurs cartes un certain nombre de géographes des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ s., voilà ce que recherche le capitaine Pasfield Oliver dans son étude intitulée *The Land of Parrots* (reprinted from *the Scottish Geographical Magazine*). Il conclut en identifiant la terre de Gonneville, non pas avec une partie du Brésil méridional, comme l'avait fait naguère d'Avezac, mais (comme le navigateur Kerguelen) avec le sud-est de Madagascar. C'est aux historiens de la géographie à discuter les idées de l'auteur anglais, les doutes qu'il émet sur l'authenticité de la curieuse relation publiée par d'Avezac en 1868, les objections qu'il adresse à l'identification de la « Terre des Perroquets » avec le Brésil méridional; bornons-nous à reconnaître ici l'érudition dont fait preuve le capitaine Pasfield Oliver dans ce travail, où cependant il ne tient aucun compte de l'article publié par M. Alfred Grandidier sur la découverte de Madagascar par les Portugais en l'an 1500, et ne cite pas même une fois l'excellent ouvrage de M. Armand Rainaud sur *le Continent austral* (Paris, 1893, in-8°).

— La librairie Macmillan commence la publication d'une « Nouvelle histoire de l'Église d'Angleterre, basée sur une étude attentive des sources originales et des meilleurs auteurs anciens et modernes. » L'entreprise, dirigée par le Très Rév. W. R. W. Stephens, doyen de Winchester, et par le Rév. William Hunt, comprendra sept volumes : vol. I, *The English Church from its Foundation to the Norman Conquest (597-1066)*, par le Rév. William Hunt; vol. II, *The English Church from the Norman conquest to the Close of the Thirteenth Century*, par le doyen de Winchester; vol. III, *The English Church in the Fourteenth and Fifteenth Centuries*, par le Rév. W. W. Capes; vol. IV, *The English Church in the Sixteenth Century, from the Accession of Henry VIII, to the Death of Mary*, par M. James Gairdner; vol. V, *The English Church in the Reigns of Elizabeth and James I*, par le Rév. W. H. Frere; vol. VI, *The English Church from the Accession of Charles I, to the Death of Anne*, par le Rév. W. H. Hutton; vol. VII, *The English Church in the Eighteenth Century*, par le Rév. Overton. Les vol. I et III sont en vente au prix de 7 sh. 6 d.

Italie. — Le libraire Lapi, de Città-di-Castello, a entrepris une nouvelle édition des *Rerum italicarum Scriptores* de Muratori, sous la direction de MM. Giosuè Carducci et Vittorio Fiorini. Ont déjà paru : l'Introduction historique de Carducci; le texte de l'*Historia miscella*, revu par G. Rossi (t. I); les *Vite dei Dogi* de Marino Sanudo jusqu'à l'année 1146, revues par G.-B. Monticolo (t. XXII).

— Une société d'érudits s'est proposé de rééditer, sous le titre général de *Biblioteca rara di opere storiche, economiche, letterarie,* les écrits des Italiens célèbres de la première moitié du XIXe siècle qui sont devenus rares ou introuvables ou même qui sont restés inédits; les mémoires et documents relatifs aux événements de l'histoire italienne qui ont paru à l'étranger aux temps de la persécution et qui sont, en conséquence, demeurés inconnus des nouvelles générations postérieures à 1860. Chaque volume sera précédé d'une notice critique et biographique par un érudit compétent. La *Biblioteca* paraîtra à la fois à Palerme et à Milan (chez R. Sandron), et à Bellinzona (chez Colombi). Le tome I, paru en janvier 1901, contient l'ouvrage de G. Ferrari : *la Rivoluzione e i revoluzionari in Italia,* publié par M. Arcangelo Ghisleri, professeur au lycée cantonal de Lugano et directeur d'une revue illustrée d'histoire et de géographie qui est intitulée *le Comunicazioni di un collega.*

Suisse. — Aimé-Louis Herminjard, mort à Lausanne, le 11 décembre 1900, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, a attaché son nom à l'une des créations les plus belles et les plus utiles de la science historique en Suisse, la *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française* (Genève et Paris, 1866-1897, 9 vol. in-8°).

Au moment d'achever ses études de théologie à l'Académie de Lausanne, Herminjard avait choisi pour sujet de sa thèse de licencié le réformateur vaudois Pierre Viret. En consultant les lettres écrites à Viret, il fut frappé du trésor d'informations que renfermaient les correspondances de Farel, de Calvin et d'autres contemporains; il conçut alors l'idée de « réunir dans un même ensemble les lettres sorties de la plume de tous ceux qui, dans les pays de langue française, ont travaillé de près ou de loin à l'établissement de la réformation. » Il n'a pas cessé, dès lors, de travailler à la réalisation de ce vaste dessein. Guidé par un sens critique très sûr, servi par une admirable mémoire, il ne s'est pas borné à recueillir et à publier des textes d'une scrupuleuse exactitude; chaque pièce est accompagnée de notes dont la précision égale la richesse et qui jettent une vive lumière sur l'histoire du mouvement religieux dans la première moitié du XVIe siècle. Malheureusement, la tâche était trop grande pour les forces d'un homme chez lequel la persévérance et la puissance de travail s'alliaient à la plus stricte conscience scientifique. Elle reste inachevée. Le tome I de la *Correspondance* commence à l'année 1512, le tome IX, dernier paru, s'arrête en décembre 1544, et des quatre mille pièces environ dont se composait la collection de l'éditeur, un peu plus de quinze cents seulement ont vu le jour. Que deviendront les matériaux rassemblés et classés jusqu'au 13 septembre 1565, date de la mort de Farel et terme qu'Herminjard avait assigné à son entreprise? Quel que soit le sort des textes mêmes, dont beaucoup ont été publiés dans d'autres collections, il faut espérer surtout que les précieuses notes d'Herminjard ne seront pas perdues pour les travailleurs.

Le 7 novembre 1896, les représentants des universités protestantes, des églises réformées de la Suisse romande et de la France et d'un grand nombre d'associations historiques suisses et étrangères se réunissaient à Lausanne pour célébrer l'entrée dans sa quatre-vingtième année, en pleine vigueur intellectuelle, du savant éditeur de la *Correspondance*. Résolus à faire violence, pour une fois, à la modestie bien connue du maître, ils ont rendu un témoignage sincère et ému au caractère de l'érudit, à la valeur du monument élevé par lui à l'histoire de la Réforme française. Ainsi qu'on l'a dit alors très justement, Herminjard laisse un exemple assez rare de nos jours, celui d'« un homme qui consacre tout, ses facultés, ses études, son effort, sa vie entière à une œuvre de pure recherche historique, dont il n'a chance de retirer d'autre profit que la satisfaction intime d'avoir bien servi la science et la vérité. » Puisse cet exemple être suivi!

— Edmond Pictet, mort à Genève, le 25 janvier dernier, à l'âge de soixante-six ans, est surtout connu, comme historien, par sa *Biographie de C. Pictet-de Rochemont* (Genève, 1892, in-8°), l'homme d'État patriote auquel Genève est en grande partie redevable de l'extension de son territoire, réalisée de 1814 à 1816. Durant ces trois années, Pictet-de Rochemont fut envoyé successivement en mission : par Genève, en 1814, auprès des souverains alliés à Bâle et à Paris, puis au Congrès de Vienne ; par la Confédération suisse, au Congrès de Paris et enfin à Turin (1816). Sa correspondance diplomatique contient de précieux renseignements pour l'histoire de la Suisse et de l'Europe à l'époque de la Restauration. Edmond Pictet a fait aussi connaître le *Journal* de Marc-Auguste Pictet durant son séjour à Paris, comme membre du Tribunat, de 1802 à 1804. Dans les extraits qu'il en a publiés (*Mém. et doc. de la Soc. d'histoire de Genève,* nouv. série, t. V, p. 98-133), il s'est appliqué surtout à reproduire les conversations de M.-A. Pictet avec le premier consul sur les affaires de Genève.

Edmond Pictet connaissait très bien les archives des familles genevoises ; il en avait classé lui-même un assez grand nombre. Ses recherches portaient habituellement sur la période des troubles révolutionnaires du XVIII^e siècle et sur celle de la Restauration. Il aimait à en communiquer les résultats à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, qu'il a présidée en 1889-1890, et dont il est resté jusqu'à la fin un des membres les plus dévoués et les plus actifs.

— L'année 1900 a vu s'achever deux publications qui ont déjà été signalées dans cette chronique. La première est l'*Histoire de la nation suisse,* par M. Berthold van Muyden (Lausanne, Mignot, 3 vol. in-8°). Le dernier volume conduit le récit des événements jusqu'à l'année 1848 ; il s'achève par un rapide coup d'œil sur « la Suisse sous la Constitution de 1348 » et sur le « mouvement intellectuel du XIX^e siècle. »

— Le troisième et dernier volume de la *Suisse au XIX^e siècle,* ouvrage publié par un groupe d'écrivains suisses sous la direction de M. Paul

Seippel (Lausanne, Payot, 1901, in-8° de 597 p.), est consacré à l'étude des sujets suivants : Agriculture. — Industrie et commerce. — Classes ouvrières. Le socialisme. — Le mouvement coopératif. — Voies de communications. — Hygiène. — Œuvres philanthropiques. — Les fêtes nationales. — L'alpinisme. — Le bon vieux temps et la vie moderne. — Finances. Population. — Coup d'œil d'ensemble. La Suisse en 1900.

— La première édition complète de la « Chronique de la ville de Zurich, » due à M. le professeur Jean Dierauer, de Saint-Gall, a paru dans le tome XVIII des *Quellen zur Schweizer Geschichte,* publiées par la Société générale d'histoire suisse (Bâle, Geering, 1900, in-8° de xlviii-308 p.). L'auteur inconnu de cette chronique rédigée vers 1415, et dont on connaît plusieurs continuations distinctes écrites au xv^e^ siècle, a fait œuvre de compilateur plutôt que d'historien ; il n'a pas eu recours aux sources officielles, mais sa compilation nous a, du moins, conservé plusieurs fragments de l'ancienne historiographie zuricoise. Le texte a été établi avec le plus grand soin ; l'introduction, les notes abondantes et les tables qui l'accompagnent portent la marque de la méthode et de l'érudition qui caractérisent les travaux de l'éditeur.

— M. le professeur Charles Borgeaud, de Genève, a fait paraître le premier volume de son *Histoire de l'Université de Genève,* à laquelle il travaille depuis plusieurs années ; ce volume a pour titre : *l'Académie de Calvin, 1559-1798* (publié sous les auspices du Sénat universitaire et de la Société académique. Genève, 1900, in-4° de xvi-664 p., avec 30 portraits hors texte et de nombreuses reproductions de documents). Dans cet ouvrage, auquel la *Revue historique* ne manquera pas de consacrer un compte-rendu détaillé, M. Borgeaud ne s'est pas contenté de retracer l'histoire intérieure de la fondation qui couronna l'œuvre de Calvin à Genève, il a montré, mieux que cela n'avait été fait jusqu'ici, l'influence que l'école de Calvin a exercée sur l'Europe réformée, surtout au xvi^e^ siècle. Ce beau livre n'est pas seulement un monument élevé à la Genève intellectuelle des siècles passés, il apporte une précieuse contribution à l'histoire du développement de la pensée protestante jusqu'à la fin du xviii^e^ siècle.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE[1].

ANTIQUITÉ.

Billeter (*Gust.*). Geschichte des Zinsfusses im griechisch-rœmischen Alterthum bis auf Justinian, 395.

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, 243.

Holmes (*T. Rice*). Cæsar's Conquest of Gaul, 400.

Homo. Topographie de l'ancienne Rome, 243.

Scala (*Rud. von*). Die Staatsverträge des Altertums, 191.

Schvarcz (*Jul.*). Histoire grecque, 201.

Soltau (*W.*). Livius Geschichtswerk, 397.

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Armée (l') à travers les âges, 376.

Cornelius (*Ad.*). Historische Arbeiten, vornehmlich zur Reformationszeit, 190.

Demelitsch (*F. von*). Actenstücke zur Geschichte der Coalition vom J. 1814, 177.

Lacour (*Paul*). Les amazones, 474.

Lavisse et *Rambaud*. Histoire générale, tome XII, 474.

Schultze (*Adalbert*). Kaiser Leopold II und die französische Revolution, 175.

Ulmann (*H.*). Russisch-preussische Politique under Alexander I und Friedrich-Wilhelm III, 176.

Volz et *Kuentzel* (*G.*). Preussische und œsterreichische Akten zur Vorgeschichte des 7 Jæhrigen Krieges, 170.

Wampach. Le Luxembourg neutre, 378.

Zimmermann (*Adolf*). Die europæischen Kolonien, 189.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

Boyer d'Agen. La prélature de Léon XIII, 377.

Chevalier (abbé *Ul.*). Étude critique sur l'origine du Saint-Suaire de Lirey-Chambéry-Turin, 126.

Delaire. Saint Jean-Baptiste de la Salle, 349.

Dufourcq. De Manichaeismo apud Latinos, v-vi saec., 113.

Fages (*P.*). Histoire de saint Vincent Ferrier, 246.

Holme (*L.-R.*). The extinction of the christian churches in North Africa, 401.

Lea. Histoire de l'Inquisition au moyen âge, trad. p. *S. Reinach*, 122.

Monumenta historica Societatis Jesu, 255.

Reichert (dom *B.-M.*). Acta capitulorum generalium O. P., tome III, 476.

Reinach (*S.*). Voy. *Lea*, *Strack*.

Salembier. Le grand schisme d'Occident, 128.

Strack. Le sang et la fausse accusation de meurtre rituel, trad. p. *S. Reinach*, 117.

Trudon des Ormes. Liste des maisons et de quelques dignitaires de l'ordre du Temple en Syrie, en Chypre et en France, 473.

ALLEMAGNE.

Baasch (*Ernst*). Beitræge zur Geschichte des deutschen Seeschiffbaues und der Schiffbaupolitik, 188.

Bamberger (*Ludwig*). Erinnerungen, p. p. *P. Nathan*, 183.

Benedetti (*C.*). Trois ans en Allemagne, 379.

Breysig (*Kurt*) et *Spahn* (*Martin*). Urkunden und Aktenstücke zur Geschichte des Kurfürsten F.-W. von Brandenburg, tome XVI, 168.

Busch (*Moritz*). Tagebuchblætter, 182.

Friedrich (*J.*). Ignaz von Dœllinger, 184.

Gebauer (*J.-E.*). Kurbrandenburg und das Restitutionsedikt, 166.

Gebhardt (*Br. von*). Wilhelm von Humboldt als Staatsmann, 178.

Hansing (*K.*). Hardenberg und die dritte Koalition, 177.

Hassell (*W. von*). Geschichte des Königreichs Hannover, 180.

Hausrath. Zur Erinnerung an Jul. Jolly, 184.

1. Nous indiquons ici, outre les ouvrages qui ont été l'objet d'un compte-rendu spécial, ceux qui sont appréciés dans les *Bulletins* et dans la *Chronique*.

Heigel (*K.-Th.*). Deutsche Geschichte, 1786-1806, tome I, 173.
Hœnig. Die Wahrheit über die Schlacht von Vionville-Mars-la-Tour, 187.
Joachim (*Eric*). Joh.-Fried. von Domhardt, 172.
Keibel (*Rod.*). Die Schlacht von Hohenfriedberg, 170.
Kohl (*Horst*). Bismarck-Jahrbuch, tome VI, 181.
— Wegweiser durch Bismarcks Gedanken und Erinnerungen, 181.
Kunz (Commandant *von*). Die kriegerischen Ereignisse im Grossherzogthum Posen, 1848, 180.
Lenz (*Max*). Kritische Studien zu Fürst Bismarcks Gedanken und Erinnerungen, 182.
Lettow-Vorbeck (*Oscar von*). Geschichte des Krieges von 1866 in Deutschland, 186.
Marcks (*Erich*). Zur Kritik der Gedanken und Erinnerungen des Fürsten Bismarck, 181.
Meinecke (*Fred.*). Das Leben des Generalfeldmarschalls Hermann von Boyen, tome III, 179.
Mentz (*Georg*). Johannes Philipp von Schœnborn, Kurfürst von Mainz, tome II, 167.
Mollwo (*Ludw.*). Hans-Carl von Winterfeldt, ein general Friedrichs des Grossen, 172.
Moltke (maréchal *de*). Militærische Schriften, 3e série, 185.
Nathan (*Paul*). Voy. *Bamberger*.
Pastor (*Ludwig*). August Reichensperger, 184.
Pflugk-Harttung (*Jul. von*). Die Anfænge des Johanniter-Ordens im Deutschland, 405.
— Der Johanniter-und der Deutsche Orden im Kampfe Ludwigs des Bayern mit der Curie, 405.
Pigge (*Heinrich*). Die religiöse Toleranz Friedrichs des Grossen, 171.
Riezler (*S.*). Geschichte Bayerns, tome IV, 164.
Rühl (*Franz*). Briefe u. Aktenstücke zur Geschichte Preussens unter Fr.-Wilhelm III, 177.
Scherff (général *W. von*). Die Division von Beyer im Mainfeldzuge 1866, 186.
Schulz (*Hanz*). Markgraf J.-G. von Brandenburg-Jægerndorf, 166.
Schweizer (*Paul*). Die Wallensteinfrage in der Geschichte und im Drama, 166.
Siewert (*Fr.*). Geschichte und Urkunden der Rigafahrer in Lübeck, XVI-XVII Jahrh., 165.
Spahn (*Martin*). Voy. *Breysig*.
Taktische (die) Schülung der preusischen Armée 1745-1756, 410.
Volz (*Gust.-B.*). Politische Correspondenz Friedrichs des Grossen, tome XXV, 171.
Welschinger. Bismarck, 379.
Wengen (*Fr. von der*). Die Belagerung von Freiburg-i.-B. 1713, 170.
Wittichen. Die Polonische Politik Preussens, 1788-90, 175.

ALSACE-LORRAINE.

Jacob (*Karl*). Strassburgische Politik, 1621-1632, 167, 208.
Meister (*Aloys*). Der Strassburger Kapitelstreit, 1583-92, 164.
Nerlinger (*Charles*). La vie à Strasbourg au commencement du XVIIe s., 360.

AUTRICHE-HONGRIE.

Beer (*Adolf*). Die œsterreichische Handelspolitik unter Maria Theresia und Joseph II, 173.
Bœhm (*Bruno*). Die « Sammlung der hinterlassenen politischen Schriften des Prinzen Eugen von Savoyen, » eine Fælschung des XIX Jahrh., 476.
Finaczy. Histoire de l'instruction publique sous Marie-Thérèse, 201.
Hajnik. L'organisation judiciaire et la procédure sous les rois de la dynastie arpadienne, 201.
Karolyi. Monumenta comitialia regni Hungariae, 201.
Margalits. Répertoire historique de Croatie, 201.
Sayous (*Édouard*). Histoire générale des Hongrois; 2e édit., 394.
Schlitter (*Hanns*). Kaunitz, Phil. Cobenzl und Spielmann, 1779-1792, 173.
Veltze (*Alois*). Ausgewæhlte Schriften des Feldmarschalls Raimund, Fürsten Montecuccoli, 168.

ESPAGNE.

Strobel. The spanish revolution, 1868-1875, 214.
Turba (*Gustave*). Aus den letzten Jahren des spanischen Kœnigs Philipp II, 165.

ÉTATS-UNIS.

Conway (*M. D.*). Thomas Paine, trad. p. *F. Rabbe*, 144.
Macdonald (*W.*). Select documents illustrative of the history of the United States, 1776-1861, 411.
Rabbe. Voy. *Conway*.

FRANCE.

Amphoux (*Henri*). Michel de l'Hospital et la liberté de conscience au XVIe siècle, 344.

Andigné (général *d'*). Mémoires, p. p. *Ed. Biré*, 148.
Audiat (*Louis*). Les célébrités inconnues : un petit-neveu de Michel de Montaigne, 346.
Aulard. Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire, 246.
Bardon (*Achille*). Un registre de maître Eustache Bardon, notaire à Nîmes, 1380-1388, 245.
Barrillon (*Jean*). Journal, p. p. *P. de Vaissière*, t. II (1518-1521), 113.
Biré (*Ed.*). Voir *Andigné*.
Bloch (*Camille*). Géographie judiciaire des territoires qui ont servi à former le département du Loiret, 245.
— Études sur l'histoire économique de la France, 361.
Boissonnade. Essai sur l'organisation du travail en Poitou, 357.
Bonet-Maury (*G.*). Histoire de la liberté de conscience en France depuis l'édit de Nantes jusqu'en juillet 1870, 159.
Bonnard (dom). Histoire de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Mauléon, 132.
Bonnefoux (baron *de*). Mémoires, 1782-1855, p. p. *E. Jobbé-Duval*, 155.
Bonnet (*Emile*). Jetons des États-Généraux du Languedoc, 245.
Bonneval. Mémoires anecdotiques du général marquis de, 1786-1873, 375.
Boudet (*Marcellin*). Thomas de la Marche, bâtard de France, 124.
Bourgeois (*Émile*). Voy. *Spanheim*.
Brun-Durand. Dictionnaire biographique et biblio-iconographique de la Drôme, 134.
Cabrières (Mgr), évêque de Montpellier. Mélanges de littérature et d'histoire religieuse publiés à l'occasion du jubilé épiscopal de, tome III, 133.
Camus (M^lle^). Voy. *Cardon*.
Cardon et *Camus* (M^lle^). Lectures historiques, 243.
Cazauran (abbé). Ville de Mirande; topographie-toponymie, 245.
Charmasse (*de*). Cartulaire de l'église d'Autun, 110.
Chevallier (*E.*). Histoire de la marine française de 1815 à 1870, 370.
Cock (M^rs^ *Alfred*). The life of Madame de Longueville, 209.
Comeau (baron *de*). Souvenirs des guerres d'Allemagne, 151.
Cordier (*R.*). Francastel, 245.
Costa de Beauregard (M^is^ *de*). En émigration, 1777-1814, 146.
Darsy. Le Santerre, 244.
Denis (*Samuel*). Histoire contemporaine, tome III, 374.
Des Cilleuls. Histoire de l'administration parisienne au XIX^e^ s., 370.
Dijon. Le bourg et l'abbaye de Saint-Antoine pendant les guerres de religion et de la Ligue, 345.
Dix-neuvième siècle (le), 384.
Fagniez (*Gustave*). Documents relatifs à l'histoire de l'industrie et du commerce en France, 244, 358.
Fleury (comte *de*). Les grandes dames pendant la Révolution et l'Empire, 156.
Froissart. Chroniques, t. XI, édit. *G. Raynaud*, 112.
Gauthier-Villars (*Henry*). Le mariage de Louis XV, 355.
Gigout (*Paul*). Les principales violations du droit des gens commises dans les armées allemandes, 1870-1871, 372.
Guiffrey (*Jules*). Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome avec les surintendants des bâtiments, 246.
Huc (*A.*). La loi Falloux, 377.
Jehan (*Auguste*). Versailles, 244.
Jephson (*Henry*). The real french revolutionist, 416.
Jobbé-Duval (*Émile*). Voy. *Bonnefoux*.
Lacave-La Plagne-Barris. Cartulaires du chapitre d'Auch : le cartulaire blanc, 111.
Lacour (*Léopold*). Les origines du féminisme contemporain, 145.
Lacour-Gayet. Les projets de descente en Angleterre à la fin du règne de Louis XV, 472.
Lapasset (le général). Algérie, Metz, 373.
La Roncière (*Ch. de*). Histoire de la marine française, t. II, 129.
Lauer (*Ph.*). Le règne de Louis IV d'Outre-Mer, 118.
Lauzun (*Philippe*). Histoire de la Société académique d'Agen, 1776-1900, 248.
Lavisse. Histoire de France, 163.
Lex (*Léonce*). Voy. *Thiard*.
Lecestre. Voy. *Quincy*.
Le Roy (M^me^ *Albert*). Voy. *Quesnel*.
Lot (*F.*). A. Giry, 472.
Maag (*Albert*). Geschichte der Schweizertruppen in französischen Diensten, 1815-1830, 179.
Madelin (*Louis*). Fouché, 369.
Martin (*Germain*). Les associations ouvrières au XVIII^e^ siècle, 356.
Masson (*Frédéric*). Joséphine répudiée, 366.
Misermont. Les Filles de la Charité d'Arras, 244.
Mondelli (capitaine). La vérité sur le siège de Bitche, 371.
Nanglard (abbé). Cartulaire de l'église d'Angoulême, 110.

Neton (*Albéric*). Sieyès, 143.
Philip (lieutenant-colonel *de*). Étude sur le service d'état-major pendant les guerres du premier Empire, 213.
Pocquet. Le duc d'Aiguillon et La Chalotais, 140.
Positions des thèses soutenues à l'École des chartes par les élèves de la promotion de 1901, 472.
Quesnel (*Pasquier*). Correspondance, par Mme *Albert Le Roy*, 161.
Quincy (chevalier *de*). Mémoires, p. p. *Lecestre*, t. II, 113.
Raynaud (*Gaston*). Voy. *Froissart*.
Rougerie (*L.*). Archives de la ville de Limoges. Tableau synoptique, 245.
Saige (*Gaston*). Documents historiques relatifs à la vicomté de Carlat, 132.
Saint-Léger (*A. de*). La Flandre maritime et Dunkerque sous la domination française, 358.
Ségur (*Pierre de*). Le maréchal de Luxembourg, 350.
Sepet (*Marius*). Saint Gildas de Ruis, 244.
Siècle (Un). Mouvement du monde de 1800 à 1900, 385.
Spanheim (*Ézéchiel*). Relation de la cour de France en 1690, p. p. *É. Bourgeois*, 161.
Thiard (général). Souvenirs diplomatiques et militaires, p. p. *L. Lex*, 153.
Tuetey. Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française, 162.
Vaissière (*P. de*). Voy. *Barrillon*.
Valentin (abbé). Saint Prosper d'Aquitaine, 114.
Vaulet (capitaine). Fontanetum, 244.
Viard (*Jules*). Documents parisiens du règne de Philippe VI de Valois, extraits des registres de la chancellerie de France, 473.
Vogüé (marquis *de*). Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvillier, 353.

COLONIES FRANÇAISES
ET HISTOIRE COLONIALE.

Darcy (*Jean*). La conquête de l'Afrique, 383.
Nion (*M. de*). Voyages au Canada du baron de la Hontan, 351.
Oliver (*Pasfield*). The land of parrots, 478.
Poyen (colonel *H. de*). Histoire militaire de la révolution de Saint-Domingue, 154.
Question (la) du Contesté brésilien, 247.
Roloff (*Gustav*). Die Kolonialpolitik Napoleons I, 175.
Terrier (*Auguste*). Les auxiliaires de la colonisation, 475.

GRANDE-BRETAGNE.

Bekker (*Ernest*). Beitræge zur englischen Geschichte im Zeitalter Elisabeths, 165.
Bischoffshausen (baron *S. von*). Die Politik des Protectors Oliver Cromwell in der Auffassung und Thætigkeit seines Staatssekretærs John Thurloe, 169.
R. Commission on historical manuscripts, 251.
Gross (*Charles*). The sources and literature of english history, 250.
Hueffer (*Ford Maddox*). The Cinque Ports, 250.
La Servière (*Joseph de*). De Jacobo I, Angliae rege, cum cardinali Roberto Bellarmino disputante, 346.
Neilson (*George*). John Barbour, poet and translator, 250.
Rait (*Robert S.*). Mary, queen of Scots, 251.
Stephens et *Hunt*. A new History of english Church, 479.
Terry (*Ch. Sanford*). The rising of 1745, 251.

ITALIE.

Cuccoli (*Ercole*). M. Antonio Flaminio, 408.
Del Lungo (*Isidoro*). Da Bonifacio VIII ad Arrigo VII, 407.
Dorez (*L.*). Voy. *Morosini*.
Ferrari (*G.*). La rivoluzione e i revoluzionari in Italia, p. p. *A. Ghisleri*, 480.
Fumagalli. Chi l'a detto, 255.
Lefèvre-Pontalis (*G.*). Voy. *Morosini*.
Mandoul. Joseph de Maistre et la politique de la maison de Savoie, 158.
Morosini (*Antonio*). Chronique, p. p. *L. Dorez* et *G. Lefèvre-Pontalis*, tome II, 112.
Müntz (*Eugène*). Florence et la Toscane, 384.
Muratori. Rerum italicarum scriptores. Nouv. édit. par *Carducci* et *Fiorini*, 479.
Perrin (*André*). L'histoire de Savoie, des origines à 1860, 360.
Rattazzi. La fin d'une ambassadrice, 376.
Schipa (*Marc-Angelo*). Un ministro napoletano del sec. XVIII : D. Caracciolo, 412.
Zanetti. La legge romana-retica-coirese o udinese, 405.

ORIENT.

Bigge. Der Kampf um Candia, 1667-69, 169.
Brosch (*Moritz*). Geschichten aus dem Leben dreier Grossweziere, 169.

Chalandon. Essai sur le règne d'Alexis Ier Comnène, 120.
Damé (*Frédéric*). Histoire de la Roumanie contemporaine, 381.
Isambert (*Gaston*). L'indépendance grecque et l'Europe, 381.
Izzet-Fuad-Pacha. Les occasions perdues, 380.

EXTRÊME-ORIENT.

Bard (*E.*). Les Chinois chez eux, 383.
Monnier (*Marcel*). Le drame chinois, juillet-août 1900, 382.

PAYS-BAS.
(BELGIQUE ET HOLLANDE.)

Des Marez (*Guillaume*). Étude sur la propriété foncière dans les villes du moyen âge, 192.
Hubert (*Eug.*). Le voyage de l'empereur Joseph II dans les Pays-Bas, 1781, 414.
Pirenne. Le soulèvement de la Flandre maritime, 111.

PAYS SCANDINAVES.

Steenstrup (*Joh.*). Venderne og de Danske fœr Valdemar den Stores tid, 256.
Syveton. Louis XIV et Charles XII. Au camp d'Altranstædt, 137.

RUSSIE.

Waliszewski. L'héritage de Pierre le Grand, 139.
Wirth (*Albr.*). Geschichte Sibiriens und der Mandschurei, 189.

SUISSE.

Borgeaud (*Charles*). Histoire de l'Université de Genève, tome I, 482.
Dierauer (*J.*). Quellen zur Schweizer Geschichte, tome XVIII, 482.
Muyden (*Berthold von*). Histoire de la nation suisse, 481.
Rott (*Ed.*). Histoire de la représentation de la France en Suisse, t. I, 130.
Suisse (la) au XIXe siècle, 481.

BIBLIOGRAPHIE ET PALÉOGRAPHIE.

Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, tome III, 3e livr., 248.
Catalogue général des mss. français. Nouvelles acquisitions, tome III, 247.
Châtelain (*Émile*). Introduction à la lecture des notes tironiennes, 473.
Tille (*Alex.*). Yule and Christmas, 477.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Ashley (*W. J.*). Surveys historic and economic, 254.
Hauser (*Henri*). Ouvriers du temps passé : XVe-XVIe siècles, 134.
— L'Or, 393.

GÉOGRAPHIE.

Geschichtlicher Atlas der Rheinprovinz, 210.
Meitzen (*Aug.*). Siedelung und Agrarwesen, 195.
Ratzel. Der Ursprung und die Wanderungen der Völker geographisch betrachtet, 249.
Schurtz (*Heinrich*). Urgeschichte der Cultur, 249.

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, PHILOSOPHIE, SCIENCES.

Bardoux (*J.*). J. Ruskin, 474.
Barzellotti. La philosophie de Taine, 392.
Brunhes (Mme *J.*). Ruskin et la Bible, 474.
Giraud (*Victor*). Essai sur Taine, 392.
Froissart. Méliador, p. p. *A. Longnon*, 246.
Hastings (*Ch.*). Le théâtre français et anglais, 246.
Kelly (*Edmond*). Government or human evolution : Justice, 254.
Lévy-Brühl. La philosophie d'Auguste Comte, 393.
Longnon (*Aug.*). Voy. *Froissart*.
Michaut. Le génie latin, 243.
Novicow (*J.*). La fédération de l'Europe, 376.
Paris (*Gaston*). Orson de Beauvais, 246.
Pauthe (abbé). Études historiques et littéraires : Bourdaloue, 347.
Renard (*Georges*). La méthode scientifique de l'enseignement littéraire, 393.
Rosenthal (*Léon*). La peinture romantique, 362.
Vallery-Radot. La vie de Pasteur, 385.
Winderberger. Essai sur le système de politique étrangère de J.-J. Rousseau, 141.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

G. Caudrillier. Le complot de l'an XII; *1re partie, fin* . . . 257
F.-T. Perrens. Le premier abbé Dubois; *fin* 1
M. Philippson. La paix d'Amiens et la politique générale de Napoléon Ier 286

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

G. Depping. Un épisode du séjour des Alliés à Paris en 1815. 332
A. Liard. Saint-Simon et les États-Généraux 319
P. Sabatier. De l'authenticité de la légende de saint François, dite des Trois-Compagnons 61
A.-E. Sayous. Les placements financiers de la République de Berne au XVIIIe siècle 101
Alfred Stern. La mission secrète du marquis de Bellune à Lisbonne en 1830. 36

BULLETIN HISTORIQUE.

Allemagne. Époque moderne, par M. Philippson 164
France. Moyen âge, par A. Molinier 110
— Époque moderne, par H. Hauser, B. et G. Monod, Rod. Reuss. 134, 344
— Époque contemporaine, par A. Lichtenberger. . . 369
— Nécrologie : duc de Broglie, F.-T. Perrens, par G. Monod, de l'Institut. 340

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

G. Billeter. Geschichte des Zinsfusses im Alterthum. (**Ch. Lécrivain.**) 395
A. Cock. The life of Madame de Longueville. (**P. Bondois.**). 209
E. Cuccoli. M. Antonio Flaminio. (**J. Guiraud.**). 408
I. Del Lungo. Da Bonifazio VIII ad Arrigo VII. (**G. Salvémini.**) 407
G. Des Marez. Étude sur la propriété foncière dans les villes du moyen âge. (**H. Sée.**) 192
E. Finaczy. Histoire de l'instruction publique sous Marie-Thérèse. (**J. Kont.**) 201
É. Hajnick. L'organisation judiciaire de la procédure sous les rois de la dynastie arpadienne. (**Id.**) 204
L. R. Holme. The extinction of the christian church in North Africa. (**P. Monceaux.**) 401

Pages
T. R. Holmes. Cæsar's Conquest of Gaul. (**C. Jullian.**) . . 400
Eug. Hubert. Le voyage de l'empereur Joseph II dans les Pays-Bas. (**M. Philippson.**) 414
K. Jacob. Strassburgische Politik, 1621-1632. (**A. Waddington.**) 208
H. Jephson. The real french revolutionist. (**P. Bondois.**) . . 416
A. Karolyi. Monumenta comitialia regni Hungariae. (**J. Kont.**). 205
W. Macdonald. Select documents illustrative of the history of the United States. (**Ch. Seignobos.**) 411
Éd. Margalits. Répertoire historique de Croatie. (**J. Kont.**) . 205
Aug. Meitzen. Siedelung und Agrarwesen. (**G. Blondel.**) . . 195
Jul. von Pflugk-Harttung. Die Anfænge des Johanniter Ordens in Deutschland. (**A. Leroux.**). 405
— Der Johanniter-und der Deutsche Orden im Kampfe Ludwigs des Bayern mit der Curie. (**Id.**). 406
Colonel de Philip. Étude sur le service d'état-major pendant les guerres du Premier Empire 213
Rud. von Scala. Die Staatsvertræge des Alterthums. (**Ch. Lécrivain.**) 191
M. Schipa. Un ministro napoletano del sec. xviii : D. Caracciolo. (**J. Guiraud.**). 412
C. Schulteis et W. Fabricius. Geschichtlicher Atlas der Rheinprovinz. (**G. Blondel.**). 210
Jul. Schvarcz. Histoire grecque. (**J. Kont.**). 206
W. Soltau. Livius Geschichtswerk. (**Ch. Lécrivain.**). . . 397
E. H. Strobel. The spanish revolution, 1868-1875. (**H. Léonardon.**) 214
Taktische Schülung der preussischen Armée, 1745-1756 . . 410
Zanetti. La legge romana retica-coirese o udinese. (**J. Brissaud.**) 405

LISTE ALPHABÉTIQUE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

ALLEMAGNE.

1. K. Akademie der Wissenschaften (Munich) 228, 455
2. Archiv f. d. Studium d. neueren Sprachen 441
3. Aus Aachener Vorzeit 228
4. Beihæfte zum Militær-Wochenblatt. 445
5. Beilage zur Allgemeinen Zeitung. 446
6. Beitræge zur Geschichte d. Niederrheins 453
7. Blætter für Handel, Gewerbe u. Sociales Leben. . . 443
8. Bonner Jahrbücher 229
9. Centralblatt für Bibliothekswesen 443
10. Deutsche Revue 449
11. Forschungen zur Brandenburgischen Geschichte . . 453
12. Grenzboten 451

Pages
13. Hermes 439
14. Historische Vierteljahrschrift 435
15. Historische Zeitschrift 433
16. Historisches Jahrbuch 439
17. Jahrbuch für Gesetzgebung. 451
18. Jahrbücher f. d. classische Alterthum 224
19. Jahrbücher f. Meklenburgische Geschichte 229
20. Militær-Wochenblatt. 444
21. Mittheilungen aus d. Stadtarchiv zu Köln. 454
22. Mittheilungen d. k. deutschen archæol. Instituts . . 225
23. Neue Jahrbücher f. d. classische Alterthum 440
24. Neues Archiv 441
25. Neues Archiv für Sæchsische Geschichte 225
26. Philologus 440
27. Preussische Jahrbücher 227,452
28. Rheinisches Museum für Philologie. 226,440
29. Sonntagsbeilage zur Vossischen Zeitung 447
30. Staats -u. Socialwissenschaftliche Forschungen . . . 441
31. Stimmen aus Maria Laach 445
32. Theologische Quartalschrift. 442
33. Theologische Studien u. Kritiken. 442
34. Westermann's illustrierte Monatshefte 452
35. Wissenschaftliche Beilage zur Germania 447
36. Zeitschrift d. d. morgenlændischen Gesellschaft . . . 226
37. Zeitschrift d. Gesells. f. Schleswig-Holstein. Gesch. . 454
38. Zeitschrift d. histor. Vereins f. Niedersachsen . . . 454
39. Zeitschrift für deutsche Philologie 227
40. Zeitschrift für die alttestamentl. Wissenschaft . . . 443
41. Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. . . . 229
42. Zeitschrift für Kirchengeschichte 227
43. Zeitschrift für Socialgeschichte 442
44. Zeitschrift für Socialwissenschaft. 444

AUTRICHE-HONGRIE.

1. K. Akademie der Wissenschaften (Vienne) 455
2. Archiv f. vaterlænd. Geschichte Kærnten. 455
3. Beitræge d. Vereins f. Nieder-Œsterreich. 228
4. Beitræge z. Landeskunde von Œsterreich ob der Enns. 230
5. Budapesti Szemle 232
6. Carinthia. 455
7. Mittheilungen d. Instituts f. œsterr. Geschichtsforschg. 229
8. Századok 230
9. Wiener Zeitschrift f. d. Kunde d. Morgenlandes . . 230

BELGIQUE.

1. Analecta Bollandiana. 463
2. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique . . . 464
3. Annales de l'Académie d'archéologie 464

Pages

4. Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles . . 466
5. Annales de la Société d'émulation de la Flandre . . 466
6. Annales du cercle archéologique de Mons 465
7. Annales du cercle archéol. du pays de Waes. . . . 466
8. Archives belges. 464
9. Bulletin bibliographique du Musée belge 467
10. Bulletin de l'Académie royale 466
11. Bulletin de l'Académie royale d'archéologie 467
12. Bulletin de la Commission royale d'histoire 467
13. Bulletin de la Commission des églises wallonnes . . 468
14. Bulletin de la Fédération historique de Belgique . . 468
15. Bulletin de la Société de géographie d'Anvers . . . 469
16. Bulletin de la Société d'histoire de Gand 468
17. Bulletin de la Société d'histoire de Liège 469
18. Bulletin du cercle archéologique de Malines 468
19. Deutsch Belgien 469
20. Le Musée belge. 469

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres. 429
2. Académie des sciences morales et politiques 429
3. Annales de Bretagne 430
4. Annales de la Société historique du Gâtinais. . . . 431
5. Annales de l'Est 431
6. Annales des sciences politiques 417
7. Annales du Midi 223, 431
8. Bibliothèque de l'École des chartes 217
9. Bulletin critique 219, 421
10. Bulletin de littérature ecclésiastique (Toulouse) . . . 423
11. Bulletin d'histoire ecclésiastique (Valence, Gap). . . 224
12. Bulletin hispanique 424
13. La Correspondance historique et archéologique . . . 417
14. Le Correspondant 425
15. Études publiées par des PP. de la Compagnie de Jésus. 426
16. La Grande Revue 221, 426
17. Journal des Savants 219, 421
18. Mélanges d'archéologie et d'histoire 424
19. Le Moyen âge 218
20. Nouvelle Revue historique de droit 424
21. Polybiblion 220
22. La Révolution française 420
23. Revue archéologique du Berry. 224
24. Revue celtique 424
25. Revue critique d'histoire et de littérature 220, 422
26. Revue de Gascogne 432
27. Revue de Géographie. 425
28. Revue de l'Agenais 431

Pages

29. Revue de l'Histoire des religions 425
30. Revue de Paris 221, 428
31. Revue de synthèse historique 427
32. Revue des Deux-Mondes. 427
33. Revue des Études anciennes 417
34. Revue des Études historiques 417
35. Revue des Questions historiques 216, 418
36. Revue d'histoire diplomatique. 216, 420
37. Revue d'histoire moderne et contemporaine 420
38. Revue historique et archéologique du Maine 432
39. Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France . . 223
40. Société de l'Histoire du protestantisme français . . . 222, 430
41. Société nationale des Antiquaires de France 222, 430
42. Travaux de l'Académie nationale de Reims 432

GRANDE-BRETAGNE.

1. The Athenaeum. 232, 456
2. The Contemporary Review. 233
3. Edinburgh Review. 235
4. The English historical Review. 233, 456
5. Quarterly Review 236
6. Review of histor. publications relating to Canada . . 458

ESPAGNE.

1. Boletin de la r. Academia de historia 239

ÉTATS-UNIS.

1. The American historical Review 238

ITALIE.

1. Archivio storico italiano. 238, 461
2. Archivio storico lombardo 461
3. Archivio storico per le provincie napoletane 239, 462
4. Rivista storica italiana 462
5. Studi storici 239

SUISSE.

1. Bollettino storico della Svizzera italiana 241

Chronique et Bibliographie 242, 470
Index bibliographique 483

L'un des propriétaires-gérants, G. Monod.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

REVUE HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid nimis monitum et quod cavi non nimis cautum. Notre règle est de ne rien dire de trop.

VINGT-SIXIÈME ANNÉE.

TOME SOIXANTE-QUINZIÈME

II. — **Mars-Avril 1901.**

SOMMAIRE.

G. Caudrillier. Le complot de Pan VII. *Premiers pourparlers de*

M. Philippson. La paix d'Amiens et la politique générale de Napoléon Ier.

André Liard. Saint-Simon et les États généraux.

G. Depping. Un épisode du séjour des alliés à Paris en 1814.

Bulletin historique : France. Nécrologie : le duc de Broglie, F.-T. Perrens, par G. Monod. — Livres nouveaux. Époque ancienne, par H. Hauser, H. et G. Monod. Époque contemporaine, par A. Lanzac de Laborie.

Comptes-rendus critiques. *(Voir le détail sur la couverture.)*

Publications périodiques et Sociétés savantes.

Chronique et Bibliographie.

FÉLIX ALCAN, Éditeur

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE et Cie

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE

PARIS, 6e.

150

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS

DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

G. Billeter. Geschichte des Zinsfusses im griechisch-römischen Altertum (**Ch. Lécrivain**).

W. Soltau. Livius Geschichtswerk (**Id.**).

T.-R. Holmes. Cæsar's Conquest of Gaul (**C. Jullian**).

L.-B. Holis. The extinction of the christian church in North Africa (**P. Monceaux**).

Zanetti. La legge romana retica-curiense e alcinese (**J. Brissaud**).

J. von Pflugk-Harttung. Die Anfänge des Johanniter-Ordens in Deutschland (**A. Leroux**).

— Der Johanniter-und der Deutsche Orden im Kampfe Ludwigs des Bayern mit der Kurie (**Id.**).

L. Dorez. Le Pontificat de Boniface VIII ad Arrigo VII (**G. Salvémini**).

E. Cocchia. M. Antonio Flaminio (**J. Guiraud**).

Die Taktischen Schulung der preussischen Armee, 1745-1756.

W. Macdonald. Select documents illustrative of the history of the United states 1776-1861 (**Ch. Seignobos**).

M. Schipa. Un ministro napoletano del secolo XVIII : D. Caracciolo (**J. Guiraud**).

Eug. Hubert. Le voyage de l'empereur Joseph II dans les Pays-Bas, 1781 (**M. Philippson**).

H. Jaudon. The real french revolutionist (**P. Boudois**).

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

Victor Bérard. L'étude des origines grecques.

Alfred Bourguet. Le duc de Choiseul et la Hollande.

V.-L. Bourrilly. L'ambassade de La Forest et de Marillac à Constantinople, 1535-1538. Notes et documents.

A. Cans. Lettres de M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, à la comtesse de Grammont, 1776-1789.

G. Caudrillier. Le complot de l'an XII.

Louis Davillé. Les relations de Henri IV avec la Lorraine, de 1608 à 1610.

Guillaume Depping. Les Alliés à Paris en 1815.

G. Desdevises du Dezert. Notes sur le Conseil de Castille au seizième siècle.

Maurice Dumoulin. Le gouvernement de Théodoric et la domination des Ostrogoths en Italie, d'après les œuvres d'Ennodius.

Jean Guiraud. La politique italienne du pape Martin V.

C. Jullian. L'organisation et le gouvernement de la Gaule par César, Auguste et Tibère.

Georges Lecarpentier. La propriété foncière du clergé et la vente des biens nationaux d'origine ecclésiastique dans la Seine-Inférieure.

P. Mantoux. Talleyrand en 1800.

A. Mathiez. Le bureau politique du Directoire.

Paul Matter. La Prusse au temps de Bismarck.

Ch. E. Œlsner. Fragments de mémoires relatifs à la Révolution française, publiés par **Alfred Stern.**

M. Philippson. La paix d'Amiens et la politique générale de Napoléon Ier.

Albert Waddington. L'ouverture inédite sur la cour de Berlin en 1756.

G. Weill. Philippe Buonarroti, 1761-1837.

N.-B. — *La Direction de la Revue Historique n'est pas responsable des manuscrits non inédits.*

LA REVUE HISTORIQUE

PARAIT TOUS LES DEUX MOIS PAR FASCICULES DE 15 A 16 FEUILLES ET FORME TROIS VOLUMES DE 500 PAGES ENVIRON PAR AN.

Abonnements et Administration : Librairie Félix Alcan, Paris.

Bureau de la Rédaction, 108, boulevard Saint-Germain (librairie Félix Alcan). Il est ouvert le vendredi, de 2 heures 1/2 à 5 heures.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

Un numéro . . . . . 6 fr.

Un an pour Paris, 30 fr. — Départements et étranger, 33 fr.

Les années antérieures se vendent séparément 30 francs, et par fascicules de 6 francs. Les tables de la première série se vendent 6 francs.

La reproduction et la traduction des travaux de la REVUE HISTORIQUE sont interdites.

Il sera rendu compte de tous les ouvrages et publications périodiques dont il sera envoyé un exemplaire au bureau de la REVUE.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^ie^, *boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.*

ERNEST LAVISSE.

HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A LA REVOLUTION

PUBLIÉE AVEC LA COLLABORATION DE MM. BAYET, BLOCH, CARRÉ, COVILLE, KLEINCLAUSZ, LANGLOIS, LEMONNIER, LUCHAIRE, MARIÉJOL, PETIT-DUTAILLIS, REBELLIAU, SAGNAC, VIDAL DE LA BLACHE.

VIENT DE PARAITRE : TOME DEUXIÈME, 2^e^ PARTIE.

LES PREMIERS CAPÉTIENS (987-1137),

PAR M. ACHILLE LUCHAIRE,

Membre de l'Académie des sciences morales et politiques, Professeur à l'Université de Paris.

Un demi-volume gr. in-8^e^ br. . . . . 6 fr.

EN VENTE :

Tome I, 2^e^ partie : **Les Origines; la Gaule indépendante et la Gaule romaine,** par M. G. BLOCH, professeur à l'Université de Lyon. — Un demi-volume gr. in-8^e^ br. 6 fr.

Chaque demi-volume est composé de 4 fascicules du prix de 1 fr. 50 le fascicule.

Le prochain fascicule commencera avec le troisième volume la période de *Louis VII, Philippe-Auguste* et *Louis VIII* (1137-1226), par M. A. LUCHAIRE, membre de l'Institut.

Conditions et mode de la publication. — L'*Histoire de France* sera publiée en 64 fascicules, du prix de 1 fr. 50 le fascicule. Il paraît deux fascicules par mois. L'ouvrage complet formera 64 fascicules à 1 fr. 50 ou 16 demi-volumes de 400 pages de 6 fr. ou 8 volumes de 800 pages de 12 fr.

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS POUR LA FIN DU XIX^e^ SIÈCLE

61, *rue de Rennes, à Paris.*

A LIRE :

Satire, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE; **Savoie,** par M. HAUSER; **Savoie et Haute-Savoie,** par MM. Onésime RECLUS, Ph. GLANGEAUD et Daniel GRANDJEAN; **Saturne,** par M. Léon SAGNET; **Savetier,** par M. Marcel CHARLOT; **Sauley,** par M. E. BABELON, membre de l'Institut; **Saussure,** par M. L. SAGNET; **Savigny,** par M. P.-F. GIRARD, professeur à la Faculté de droit; **Saumon** (ichtyologie et pêche), par MM. DE ROCHEBRUNE et E. SAUVAGE; **Savon** (chimie industrielle), par M. C. MATIGNON; **Scandinavie,** par MM. Ph. BERTHELOT (géogr. physique, politique et économique), CARL (linguistique et beaux-arts), DENIKER (ethnographie), Ch.-V. LANGLOIS (histoire), QUITTARD (musique), Ch. VÉLAIN (géologie); **Scarlatine,** de M. le D^r^ POTEL; **Scellé,** de M. P. NAGHAUR; **Scepticisme,** de M. F. PICAVET; **Sceptre,** de M. E.-D. GRAND; **Scarron,** par M. Eug. ASSE; **Maurice Sève,** par M. Ferdinand BRUNETIÈRE; **Schaffner,** par M. Eug. MANTZ; **Schelling,** par M. Th. RUYSSEN; **Schiller,** par M. Henri LICHTENBERGER; **Sciatique,** par M. le D^r^ POTEL; **Scie** et **Scierie,** par M. E. LAVE; **Science** (définition, classification, méthodes scientifiques, rôle et valeur, enseignement), par M. D. PARODI; **Scipion,** par M. André BERTHELOT; **Scolastique,** par M. F. PICAVET; **Schleiermacher,** par M. RUYSSEN; l'archéologue **Schliemann,** par M. BABELON, membre de l'Institut; **Schneider, Schultzer (Emin-pacha), Victor Schœlcher, Scorbut,** par M. le D^r^ FOURNIER; **Scribe,** par M. Daniel GRAND; **Scrofule,** par M. le D^r^ POTEL; **Sculpture,** par M. E. BERTAUX; **Scythes,** par M. J. DENIKER; **Sébastopol,** par MM. LEMOINE et André BERTHELOT; **Secret,** par M. L. ARNAÉ, etc.; **Scribe,** par M. Ph. BERTHELOT; **Walter Scott,** par M. René SAMUEL; **Georges et Madeleine Scudéry,** par M. Eugène ASSE; **Secrétan,** etc.

Prix de la livraison, 1 fr.

Demander à la Direction, 61, rue de Rennes, un spécimen de l'ouvrage envoyé franco.

FÉLIX ALCAN, EDITEUR

VIENNENT DE PARAITRE :

RECUEIL DES INSTRUCTIONS

DONNÉES

AUX AMBASSADEURS ET MINISTRES DE FRANCE

DEPUIS LES TRAITÉS DE WESTPHALIE JUSQU'A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Publié sous les auspices de la Commission des Archives diplomatiques au ministère des Affaires étrangères.

Beaux vol. in-8° raisin, impr. sur pap. de Hollande, avec instruction et notes

PRUSSE

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES,

Par **Albert WADDINGTON**, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

1 fort vol. in-8° raisin sur papier de Hollande (t. XVI de la collection). 28 fr.

PRÉCÉDEMMENT PARUS :

I. — **Autriche**, par M. Albert SOREL, de l'Académie française. *(Épuisé.)*
II. — **Suède**, par A. B. GEFFROY, de l'Institut . . . . . 20 fr.
III. — **Portugal**, par le vicomte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR . . . . 20 fr.
IV et V. — **Pologne**, par M. Louis FARGES. 2 vol . . . . . 30 fr.
VI. — **Rome**, par M. G. HANOTAUX, de l'Académie française . . . 20 fr.
VII. — **Bavière, Palatinat et Deux-Ponts**, par M. André LEBON. 25 fr.
VIII et IX. — **Russie**, par M. Alfred RAMBAUD, de l'Institut. 2 vol. Le premier vol. : 20 fr. Le second vol. . . . . 25 fr.
X. — **Naples et Parme**, par M. Joseph REINACH . . . . . 20 fr.
XI. — **Espagne (1648-1750)**, par MM. MOREL-FATIO et LÉONARDON (t. I) . . . . . 20 fr.
XII et XII *bis*. — **Espagne (1750-1789)** (t. II et III), par les mêmes. 40 fr.
XIII. — **Danemark**, par M. A. GEFFROY, de l'Institut . . . . . 14 fr.
XIV et XV. — **Savoie, Sardaigne, Mantoue**, par M. HORRIC DE BEAUCAIRE. 2 vol. . . . . 40 fr.

HISTOIRE DE L'UNITÉ ITALIENNE

Histoire politique de l'Italie, de 1814 à 1871,

par BOLTON-KING.

Traduit de l'anglais par E. MACQUART. — Introduction de YVES GUYOT.

2 vol. in-8° de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine*, avec cartes. 15 fr.

Histoire de la troisième République. La Présidence de Carnot, par **E. ZEVORT**, recteur de l'Académie de Caen. 1 vol. in-8° de la *bibliothèque d'histoire contemporaine*. 7 fr.

Mélanges d'histoire du moyen âge, publiés sous la direction de **A. LUCHAIRE**, professeur à la Faculté des lettres de Paris. — **Note additionnelle aux Études sur quelques manuscrits de Rome et de Paris**, par A. LUCHAIRE. — **Essai sur l'authenticité du fragment de chronique attribué à Foulque le Réchin**, par L. HALPHEN. — **Les poèmes satiriques d'Adalberon**, par G.-A. HUCKEL. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de la Faculté des lettres de l'Université de Paris*. 7 fr.

Les Idées politiques et l'Esprit public en Pologne à la fin du XVIII^e^ siècle. La Constitution du 3 mai 1791, par **Ch. DANY**, docteur en droit. 1 vol. in-8°. 6 fr.

Les Introducteurs des Ambassadeurs (1585-1900).

1 vol. in-4°, avec 18 planches hors texte, tiré à 300 ex. numérotés. 20 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03947 1290